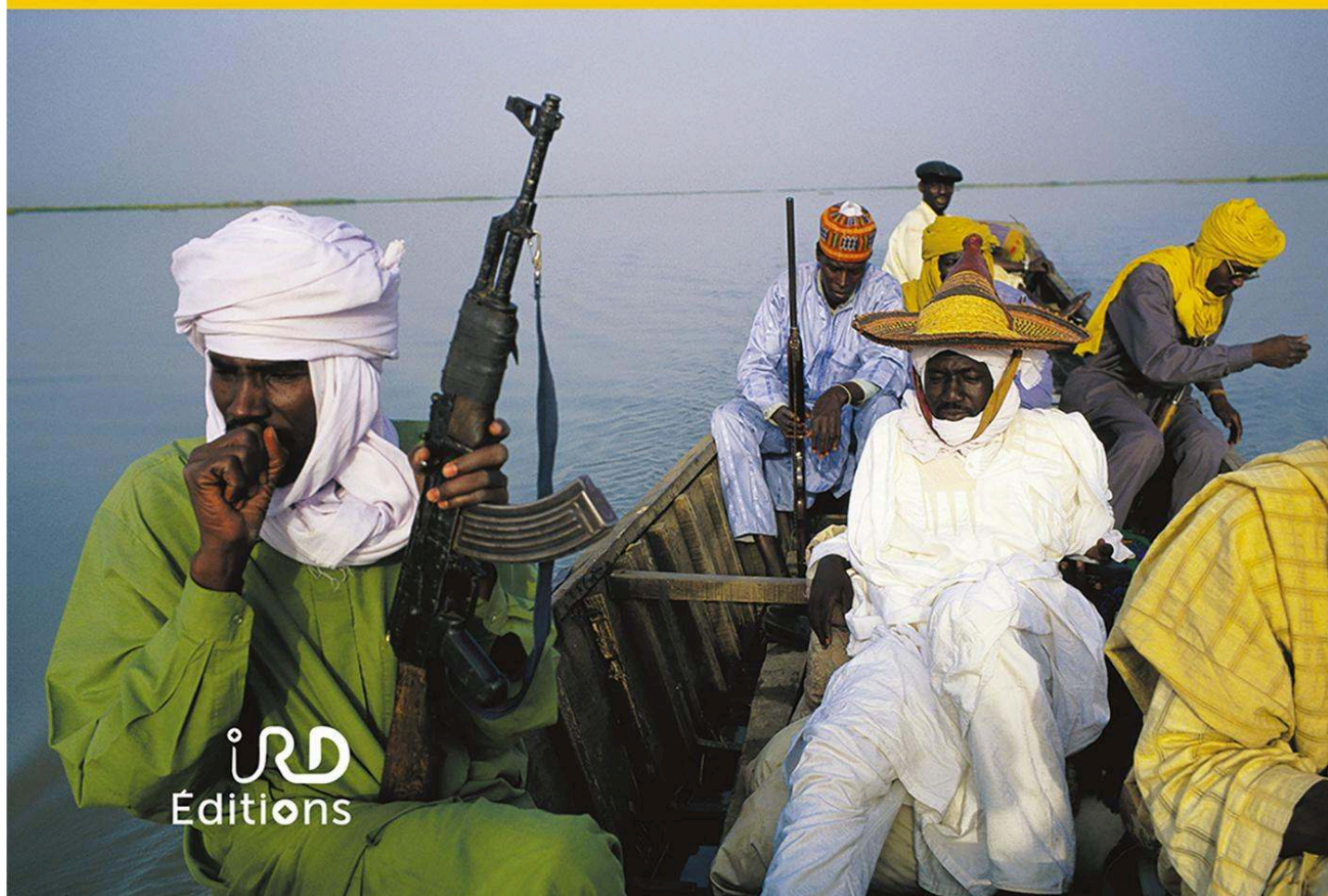


Sous la direction de
E. Chauvin, O. Langlois,
C. Seignobos, C. Baroin

Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad

Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad




Editions

Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad

Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad

Emmanuel Chauvin, Olivier Langlois, Christian Seignobos et Catherine Baroin (dir.)

DOI : 10.4000/books.irdeditions.38242
Éditeur : IRD Éditions
Lieu d'édition : Marseille
Année d'édition : 2020
Date de mise en ligne : 16 décembre 2020
Collection : Synthèses
EAN électronique : 9782709928298



<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782709928281
Nombre de pages : 354

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)



Référence électronique

CHAUVIN, Emmanuel (dir.) ; et al. *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad : Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2020 (généré le 16 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/38242>>. ISBN : 9782709928298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.38242>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

RÉSUMÉS

De Boko Haram à la guerre en Centrafrique, les insécurités constituent un facteur majeur de recomposition des sociétés dans le bassin du lac Tchad (Cameroun, Centrafrique, Niger, Nigeria, Tchad). Peu connus, difficiles d'accès, les espaces de conflits et de violences de cette région se prêtent difficilement aux analyses des chercheurs et des acteurs du développement. D'où l'intérêt des enquêtes de terrain longues et approfondies présentées dans cet ouvrage, qui permettent de proposer une lecture des conflits fondée sur l'étude des dynamiques locales et du vécu des populations, par le prisme de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Il montre la diversité des insécurités – de la violence ordinaire à la guerre –, leur profondeur historique, ainsi que les enjeux économiques et politiques qui les sous-tendent. L'ouvrage présente également la question de la lutte contre les insécurités, qu'elle relève du militaire, du politique ou du développement. Chercheurs, décideurs, acteurs du développement et tous lecteurs concernés par les insécurités en Afrique de l'Ouest et centrale y trouveront informations et analyses originales sur les risques, les violences et les conflits du circum tchadien.

EMMANUEL CHAUVIN (DIR.)

Géographe, maître de conférences à l'université Toulouse-Jean Jaurès et à l'UMR Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), associé à l'UMR Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (Prodig) et membre de l'Institut convergences migrations (ICM) (France).

OLIVIER LANGLOIS (DIR.)

Archéologue, chargé de recherche au CNRS et à l'UMR Cultures et environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (Cepam) (France).

CHRISTIAN SEIGNOBOS (DIR.)

Géographe, directeur de recherche émérite à l'IRD (France).

CATHERINE BAROIN (DIR.)

Anthropologue, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et dans l'équipe Ethnologie préhistorique de l'UMR Archéologies et sciences de l'Antiquité (Arscan) (France).

Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad

Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad

Éditeurs scientifiques

Emmanuel CHAUVIN, Olivier LANGLOIS
Christian SEIGNOBOS, Catherine BAROIN

Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Synthèses

Marseille, 2020

Coordination éditoriale

Corinne Lavagne

Préparation éditoriale

Marie-Laure Portal (11)

Mise en page

Desk (53)

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Pierre Lopez

Photographie de couverture : Verima, juge coutumier (au centre) se déplace d'île en île sous haute protection pour convaincre les commerçants et les pêcheurs du lac Tchad de poursuivre leurs activités malgré les razzia de Boko Haram. © Pascal Maitre

Photographie p. 4 de couverture : Scène de transhumance, Tchad, 2006. © IRD/M. Donnat

Dessins des pages de partie : © Christian Seignobos

Cartographie : contributions de Najla Touati (List) et Catherine Valton (IRD, Prodig)

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contre-façon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2020

ISBN papier : 978-2-7099-2828-1
ISSN : 2431-7128

ISBN PDF : 978-2-7099-2830-4
ISBN epub : 978-2-7099-2829-8

Présentation du réseau Méga-Tchad

Méga-Tchad est un réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et l'évolution des sociétés dans le bassin du lac Tchad. Le bassin hydrographique du lac Tchad fait référence à une vaste zone de pratiques communes et d'échanges, qui s'étend sur cinq pays situés autour du lac Tchad (Cameroun, Centrafrique, Niger, Nigeria, Tchad), ainsi qu'aux confins du Soudan, de la Libye et de l'Algérie.

À la suite d'une première réunion multidisciplinaire en 1984 à Paris, le réseau s'est progressivement densifié et comporte, 35 ans plus tard, en 2019, environ 500 correspondants répartis dans une vingtaine de pays (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Centrafrique, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Niger, Nigeria, Pays-Bas, Russie, Suisse, Tchad, République Tchèque, etc.).

Ses objectifs sont de promouvoir et soutenir les recherches pluridisciplinaires sur les sociétés et les milieux présents et passés du bassin du lac Tchad, et d'en diffuser les résultats. À ce titre, il diffuse l'information scientifique au moyen d'un site web (<https://www.cepam.cnrs.fr/megatchad/mega-tchad.html>), d'une liste d'envoi et de discussion, publie des comptes rendus d'ouvrages, rassemble et édite chaque année une bibliographie, et organise des colloques internationaux.

À ce jour, 17 colloques ont été tenus dans divers pays d'Europe (France, Allemagne, Pays-Bas, Italie) et d'Afrique (Cameroun, Nigeria). Pour chaque colloque, une petite équipe de membres du réseau prend en charge l'organisation et la publication, après une sélection rigoureuse des contributions. En 2017, ces publications totalisaient 7 409 pages. Le dialogue Nord-Sud est régulièrement stimulé dans ces colloques, auxquels participent, entre autres, des chercheurs africains.

Publications du réseau Méga-Tchad

BARRETEAU D. (DIR.), 1987

Langues et cultures dans le bassin du lac Tchad. Actes du I^{er} colloque Méga-Tchad, Paris, 4-5 septembre 1984, Paris, Éditions de l'Orstom, 217 p.

BARRETEAU D., TOURNEUX H. (DIR.), 1988

Le milieu et les hommes. Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad. Actes du II^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 3-4 octobre 1985, Paris, Éditions de l'Orstom, 355 p.

BARRETEAU D., TOURNEUX H. (DIR.), 1990

Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad. Actes du III^e colloque Méga-Tchad, Paris, 11-12 septembre 1986, Paris, Éditions de l'Orstom, 266 p.

MOÏNO Y. (DIR.), 1991

Forge et forgerons. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988, Paris, CNRS, Éditions de l'Orstom, 385 p. (vol. 1).

ECHARD N. (DIR.), 1991

Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988, Paris, CNRS, Éditions de l'Orstom, 329 p. (vol. 2).

BOU TRAIS J. (DIR.), 1991

Du politique à l'économique. Études historiques dans le bassin du lac Tchad. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988, Paris, CNRS, Éditions de l'Orstom, 380 p. (vol. 3).

BARRETEAU D., GRAFFENRIED VON C. (DIR.), 1993

Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and chronology in the Lake Chad basin. Actes du V^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 11-12 septembre 1989, Paris, Éditions de l'Orstom, 291 p.

BAROIN C., BARRETEAU D., GRAFFENRIED VON C. (DIR.), 1995

Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and funeral rites in the Lake Chad basin. Actes du VI^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 12-14 septembre 1990, Paris, Éditions de l'Orstom, 296 p.

BARRETEAU D., DOGNIN R., GRAFFENRIED VON C. (DIR.), 1997

L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and vegetation in the Lake Chad basin. Actes du VII^e colloque Méga-Tchad, Sèvres, 18-20 septembre 1991, Paris, Éditions de l'Orstom, 394 p.

JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (DIR.), 1997

L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and water in the Lake Chad basin. Actes du VIII^e colloque Méga-Tchad, Francfort-sur-le-Main, 13-14 mai 1993, Paris, Éditions de l'Orstom, 487 p.

BAROIN C., BOU TRAIS J. (DIR.), 1999

L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad. Actes du IX^e colloque Méga-Tchad, Orléans, 15-17 octobre 1997, Paris, IRD Éditions, 705 p.

BEEK VAN W., VINCENT J.-F., BAROIN C., ROULON-DOKO P. (DIR.), 2002

« L'enfant dans le bassin du lac Tchad ». Actes du X^e colloque Méga-Tchad, Leyde, 9-11 juin 1999, *Journal des africanistes*, 72 (1) : 1-288.

RAIMOND C., GARINE E., LANGLOIS O. (DIR.), 2005

Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad. Actes du XI^e colloque Méga-Tchad, Nanterre, 20-22 novembre 2002, Paris, IRD Éditions, 772 p.

BAROIN C., SEIDENSTICKER-BRIKAY G., TIJANI K. (DIR.), 2005

Man and the Lake. Actes du XII^e colloque Méga-Tchad, Maiduguri, 2-9 décembre 2003, Maiduguri, Centre for Trans-Saharan Studies, University of Maiduguri, 477 p.

TOURNEUX H., WOÏN N. (DIR.), 2009

Migration et mobilité dans le bassin du lac Tchad. Actes du XIII^e colloque Méga-Tchad, Maroua, 31 octobre-3 novembre 2005, Marseille, IRD Éditions, 672 p.

ROTHMALER E., TCHOKOTHE R., TOURNEUX H. (DIR.), 2012

Man and Health in the Lake Chad Basin. L'homme et la santé dans le bassin

du lac Tchad. Actes du XIV^e colloque Mega-Tchad, Bayreuth, 15-17 avril 2010, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 202 p.

BALDI S., MAGRIN G. (DIR.), 2014
Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad. Actes du XV^e colloque Méga-Tchad, Naples,

13-15 septembre 2012, Naples, Université L'Orientale, 573 p.

GUITARD E., BEEK VAN W. (DIR.), 2017
Rites et religions dans le bassin du lac Tchad. Actes du XVI^e colloque Méga-Tchad, Tilburg, 25-26 septembre 2014, Paris, Leyde, Karthala, Afrika-Studiecentrum, 296 p.

Sommaire

Remerciements	13
Introduction	
Les conflits, les violences et les risques dans le bassin du lac Tchad.	15
<i>Emmanuel CHAUVIN, Olivier LANGLOIS, Christian SEIGNOBOS, Catherine BAROIN</i>	
Partie I	
L'histoire des insécurités	35
Chapitre 1	
Une répétition de l'histoire ? Boko Haram et Hamman Yaji	37
<i>Walter VAN BEEK, Melchisedek CHÉTIMA</i>	
Chapitre 2	
Les racines de la sédition djihadiste Boko Haram	
Pourquoi au Bornou ?	57
<i>Christian SEIGNOBOS</i>	
Chapitre 3	
La toponymie dans les monts Mandara (Nord-Cameroun)	
Un marqueur de l'histoire des insécurités.	77
<i>Gigla GARAKHEME</i>	
Chapitre 4	
Insécurités anciennes au sud du bassin tchadien	
Les lieux de l'archéologie.	91
<i>Olivier LANGLOIS</i>	
Chapitre 5	
Les adaptations des éleveurs transhumants aux insécurités	
La trajectoire des Arabes du Batha (Tchad) depuis 1966.	109
<i>Dangbet ZAKINET</i>	
Chapitre 6	
Le lac Fitri (Tchad) face à la montée des insécurités	
Repenser la gouvernance d'une zone humide autour d'un pouvoir local fort	121
<i>Christine RAIMOND, Audrey MBAGOGO, Robert MADJIGOTO, Dangbet ZAKINET</i>	

Partie 2	
Ressources et insécurité, des influences réciproques	133
Chapitre 7	
Insécurité au lac Tchad : environnement et conflits	135
<i>Géraud MAGRIN, Jacques LEMOALLE</i>	
Chapitre 8	
Boko Haram, révélateur des insécurité foncières au lac Tchad (Cameroun) ?	149
<i>Charline RANGÉ</i>	
Chapitre 9	
Boko Haram, migrants forcés et conséquences économiques dans l'est du Niger	161
<i>Hadiza KIARI FOGOUGOU</i>	
Chapitre 10	
Vaches de temps de paix, vaches de temps de guerre (Adamaoua camerounais, Centrafrique)	173
<i>Jean BOUTRAIS</i>	
Chapitre 11	
Peut-on encore être éleveur en République centrafricaine ? Éléments de réponse dans la région de Batangafo (Ouham)	197
<i>Lise ARCHAMBAUD, Ibrahim TIDJANI, Benoît LALLAU</i>	
Chapitre 12	
Insécurité et rumeurs autour des ruées vers l'or	
Les difficultés d'une enquête à distance dans le Sahara nigérien	215
<i>Laurent GAGNOL, Emmanuel GRÉGOIRE, Boukari (Aboubacar) AHMED</i>	
Partie 3	
Les insécurité, l'État et le pouvoir	229
Chapitre 13	
De la profitabilité de l'échec des politiques sécuritaires migratoires au Niger	231
<i>Julien BRACHET</i>	
Chapitre 14	
Engagement politique populaire dans un Tchad connecté	241
<i>Mirjam DE BRUIJN</i>	
Chapitre 15	
Les Eaux et Forêts, fauteurs d'insécurité dans les espaces ruraux au Tchad ?	255
<i>Ronan MUGELÉ</i>	

Chapitre 16	
The N'Guéli bridge as a space of insecurity	
A case of militarized governance in Chad	269
<i>Alessio Iocchi</i>	
Chapitre 17	
Résilience et « miracle » en temps de crise dans le Borno	
Le cas de la collectivité locale de Kwaya Kusar au Nigeria	281
<i>Marc-Antoine Pérouse de Montclos</i>	
Chapitre 18	
Une confrérie face à Boko Haram	
Les chasseurs kotoko au Nord-Cameroun (Logone-et-Chari).	297
<i>Mahamat Adam</i>	
Chapitre 19	
Morale et violence dans les sociétés du désert	309
<i>Catherine Baroin</i>	
Principaux sigles et abréviations	325
Résumés/Abstracts	329
Présentation des auteurs et évaluateurs	341

Remerciements

Trop nombreuses pour être ici nommées, nous remercions toutes les personnes ayant soutenu l'organisation et l'animation du XVII^e colloque Méga-Tchad, ainsi que la publication de cet ouvrage.

Les auteurs remercient les partenaires du XVII^e colloque Méga-Tchad, consacré aux insécurités dans le bassin du lac Tchad, qui s'est tenu en juin 2017 à l'université Nice Sophia Antipolis. Ce colloque a reçu un important soutien de plusieurs organisations scientifiques et opérationnelles. Quatre laboratoires de recherche, deux instituts de recherche et une université liés aux directeurs scientifiques de cet ouvrage ont soutenu financièrement le colloque et/ou la publication de cet ouvrage : les UMR Arscan, Cepam, Lisst et Prodig, le CNRS et l'IRD, ainsi que l'université Nice Sophia Antipolis. Le Cepam a joué un rôle plus spécifique d'appui et d'accueil du colloque. L'université de Leyde a également pris en charge la venue d'un enseignant-chercheur.

L'ouverture internationale du colloque a été permise par l'important soutien financier de l'Agence française pour le développement (AFD), de l'Agence universitaire pour la francophonie (AUF), de l'ambassade de France au Tchad et de l'Institut français de recherche en Afrique (Ifra) du Nigeria. L'AFD a aussi contribué au colloque à travers une communication sur les liens entre sécurité et développement, sur lesquels elle réfléchit et opère depuis quelques années. Plusieurs de ces institutions ont également contribué à faciliter l'obtention de visas pour le voyage des enseignants-chercheurs venus d'Afrique.

Merci à Pascal Maitre et Pierre Terdjman, photographes, à Najla Touati et Catherine Valton, cartographes, à Nicholas David, ethnoarchéologue, pour sa relecture des résumés en langue anglaise ainsi qu'aux évaluateurs scientifiques des textes de cet ouvrage.

Introduction

Les conflits, les violences et les risques dans le bassin du lac Tchad

*Emmanuel CHAUVIN, Olivier LANGLOIS,
Christian SEIGNOBOS, Catherine BAROIN*

De Boko Haram à la guerre en Centrafrique, les insécurités constituent un facteur majeur de recompositions des sociétés dans le bassin du lac Tchad (Cameroun, Centrafrique, Niger, Nigeria, Tchad). Peu connus, difficiles d'accès, les espaces de conflits et de violences de cette région du monde peuvent être révélés par des enquêtes de terrain. Convoquant diverses disciplines de sciences humaines et sociales, cet ouvrage en propose une lecture fondée sur l'étude des dynamiques locales et du vécu des populations. Il montre la diversité des insécurités, de la violence ordinaire à la guerre, leur profondeur historique, ainsi que les enjeux économiques et politiques qui les sous-tendent. Des échanges entre chercheurs en sciences sociales se sont noués à ce propos lors d'un colloque du réseau Méga-Tchad¹. Cet ouvrage est le résultat de ces débats, mais son but plus large est d'offrir, au-delà du monde scientifique, des clés de lecture sur un phénomène majeur de l'Afrique contemporaine. Étudiants, chercheurs et décideurs y trouveront informations et analyses sur les risques, les violences et les conflits, tout comme sur la lutte contre les insécurités, qu'elle relève du militaire, du politique ou du développement.

1. Le XVII^e colloque Méga-Tchad, consacré aux insécurités dans le bassin du lac Tchad, a eu lieu en juin 2017 à l'université Nice Sophia Antipolis.

Les insécurités : diversité et entrecroisement

La notion d'insécurité renvoie à l'idée de danger, dont la diversité d'appréhension et de perception complexifie la définition. Trois situations sociales traitées dans cet ouvrage, le conflit, la violence et le risque, sont parmi les principaux facteurs d'insécurité.

Conflit, violence et risque vécus

Le conflit est une confrontation entre des acteurs, qui oppose généralement des personnes ou des groupes poursuivant des buts incompatibles (ARON, 1984) ou, de manière moins finaliste, ayant des comportements remettant en cause leurs intérêts réciproques. Il s'agit donc d'une forme de relation sociale, alternative à d'autres, comme la coopération entre certains acteurs ou l'évitement d'autrui. Les conflits sont différenciables en fonction de leur échelle spatiale (du local au mondial), de leur intensité (de la tension à la guerre) et de leur objet (politique, ressource, environnement, etc.). Le conflit suppose « le scénario d'un duel, d'un face-à-face entre deux adversaires déclarés, d'un affrontement ouvert et risqué entre deux volontés autonomes ou du moins se percevant comme telles » (BAZIN et TERRAY, 1982 : 12).

La violence oppose plutôt agresseur et victime au sein d'une relation d'assujettissement. Dans celle-ci, la force sert à soumettre, contraindre ou obtenir quelque chose de quelqu'un. La violence peut donc être confondue avec l'agression physique à l'encontre d'autrui ou de ses biens, mais son sens peut aussi être plus immatériel, comme c'est le cas au sein des notions de violences structurelle et symbolique (GALTUNG, 1969 ; BOURDIEU, 1980). Parmi les formes de violence peuvent être distinguées les violences politiques, attachées à l'autorité et au collectif, et les violences sociales ou ordinaires, exercées à un niveau plus exclusivement local et dans des relations interindividuelles (CRETTEZ, 2008).

Le risque, quant à lui, peut être défini comme la probabilité que survienne un événement entraînant des dommages. Il combine l'aléa, événement plus ou moins susceptible de se produire, et la vulnérabilité, niveau d'impact social de cet événement. La source d'insécurité n'est pas tant le risque, que l'absence d'anticipation de l'aléa et de réduction de la vulnérabilité. Un risque peut être naturel, technologique, sanitaire, alimentaire ou encore géopolitique.

Les insécurités ont donc des causes diversifiées, d'autant plus que les ressorts qui les animent sont soumis à l'interprétation, à la perception et à la représentation des personnes qui les vivent. Le danger, au fondement de l'insécurité, se forme en effet au croisement d'une menace objectivable, d'un fait réel ou d'un risque mesurable et d'un état intérieur, de peur ou

d'inquiétude (GROS, 2012). Rappelons que cette menace peut être pur fantasme, tout en provoquant un sentiment d'insécurité bien réel, notamment quand elle se développe à la faveur de fausses nouvelles de guerre (BLOCH, 1999). L'étude des insécurités nécessite ainsi de s'intéresser à ceux qui les vivent, à leurs espaces et à leurs temps, ici dans le bassin du lac Tchad (encadré 1).

Encadré I Le bassin du lac Tchad

Le bassin du lac Tchad est un vaste espace qui s'étend sur cinq pays situés autour du lac Tchad (Cameroun, Centrafrique, Niger, Nigeria, Tchad), ainsi qu'aux confins du Soudan, de la Libye et de l'Algérie (fig. 1, cf. p. 2 cahier hors-texte). Le bassin du lac Tchad ainsi considéré correspond aux limites maximales d'extension du bassin hydrographique du lac Tchad (Méga-Tchad), entre 7 000 et 4 500 ans BP (*before present*) (SYLVESTRE, 2013). Le bassin du lac Tchad est aussi une région actuelle, formée par des pratiques communes, des échanges et des facteurs d'homogénéité sociale (RAIMOND *et al.*, 2005).

Formes et niveaux des insécurités dans le bassin du lac Tchad

Diverses dans leur nature, les insécurités le sont aussi à travers leurs arènes sociales et leurs échelles spatiales, ainsi que par leur fréquence.

Les insécurités microsociales sont celles qui se retrouvent de façon routinière dans l'espace de vie, c'est-à-dire les lieux fréquentés au quotidien par un individu ou par un groupe (maisons, villages, quartiers, etc.) (FRÉMONT, 1979). Les risques et les violences ordinaires entrent dans cette catégorie. Dans l'histoire du bassin du lac Tchad, les risques alimentaires et sanitaires sont chroniques (carence, malnutrition, soudure², sous-alimentation, endémie, etc.) et ceux exceptionnels par leur intensité ou leur extension spatiale sont récurrents (disette, famine, épidémie, pandémie, etc.) (GADO, 1993). Par ailleurs, les violences ordinaires trouvent une place privilégiée au sein des relations générationnelles, de genre et de classes sociales. S'ils ont comme principale enveloppe spatiale des lieux du quotidien, risques et violences ordinaires n'en sont pas moins inclus dans des systèmes plus globaux : ils sont notamment liés aux contraintes environnementales aux effets souvent aggravés par des systèmes sociopolitiques (GOUROU, 1982 ; GALLAIS, 1994 ; CAMBRÉZY et JANIN, 2003) et sont associés à de fortes inégalités subies par les jeunes, les femmes et les pauvres (JANIN et MARIE, 2003 ; BOUJU et BRUIJN, 2008).

2. Période séparant l'épuisement de la récolte d'une année et la consommation de la récolte de l'année suivante.

Les insécurités mésosociales se jouent davantage au niveau de l'espace social, des interactions entre groupes et entre réseaux, sur un rythme temporel généralement ponctuel. Les ressources, les appartenances identitaires et le pouvoir sont les enjeux centraux de ces insécurités mésosociales dans le bassin du lac Tchad. En zone rurale, la forte croissance démographique combinée à la nature extensive de l'agriculture et à la multiplicité des arènes de régulation peut favoriser les conflits autour des activités productives. Les zones humides sahéliennes (RAISON et MAGRIN, 2009 ; RAIMOND *et al.*, 2019) et les savanes humides méridionales (BOUTRAIS, 1990 ; BLENCH, 1994 ; CLANET, 1996), dans lesquelles s'accumulent ces activités, sont particulièrement touchées. Dans les villes et à leurs franges péri-urbaines, les conflits autour des ressources foncières ou hydriques sont courants (BARON et BONNASSIEUX, 2011 ; PIERMAY, 1993 ; PÉLISSIER, 2000). Les structures sociopolitiques plus larges, notamment régionales, ethniques et religieuses peuvent également être sources d'insécurités par le rôle qu'elles jouent dans les conflits à travers l'instrumentalisation des appartenances et l'essentialisation du territoire, que les leaders cultivent ou construisent pour asseoir ou conquérir le pouvoir (CAMBRÉZY et MAGNON, 2012). Ces insécurités mésosociales, si elles se forment souvent dans les interactions entre groupes sociaux, n'en touchent pas moins les espaces de vie des populations et sont souvent conduites ou relayées par les leaders politiques nationaux.

Les insécurités macrosociales se forment davantage autour des grands systèmes politiques et de leurs (dys)fonctionnements. Plus rares, elles sont néanmoins fréquentes dans un continent particulièrement marqué par les conflits armés³. Ceux-ci ont été fréquents dans le bassin du lac Tchad contemporain : ce sont le plus souvent des guerres civiles (Tchad, Darfour, Centrafrique, etc.), sans sécession (hors le cas excentré du Soudan du Sud), entraînant parfois une partition *de facto* des États, comme au Tchad dans les années 1980 (LANNE, 1984) ou en République centrafricaine (RCA) aujourd'hui (CHAUVIN, 2015). À plusieurs reprises ces guerres civiles se sont régionalisées au sein de systèmes de conflits (Tchad-Darfour) (MARCHAL, 2006) ou à travers une escalade conflictuelle régionale (Centrafrique) (CHAUVIN, 2018a). Les conflits entre États furent rares, peu intenses et centrés sur des frontières disputées, comme autour de la bande d'Aozou, de Bakassi, ou du lac Tchad. Les violences de grande ampleur peuvent avoir divers référents : religieux, à l'instar de Boko Haram (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2012 ; SEIGNOBOS, 2015), criminel, comme le banditisme des « coupeurs de route » (SAÏBOU, 2010 ; SEIGNOBOS, 2011 ; CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013), ou étatiques, que ce soit à travers l'autoritarisme du pouvoir central ou les pratiques arbitraires des « corps habillés » (militaires, policiers, etc.) (DEBOS et GLASMAN, 2012). Les insécurités macrosociales

3. Pour des détails sur l'intensité des conflits armés dans le monde et en Afrique, le lecteur pourra se reporter à deux bases de données, *Uppsala Conflict Data Project* de l'université d'Uppsala et *Armed Conflict Location and Event Data* de l'Institut de recherche sur la paix de l'université d'Oslo.

sont lisibles à d'autres échelles : « La violence dont se chargent les relations politiques *stricto sensu* n'est pas dissociable de celle qui imprègne l'ensemble des rapports sociaux » (JANIN et MARIE, 2003 : 6). Cet ouvrage montre d'ailleurs comment des insécurités de plusieurs niveaux s'entrecroisent.

L'enchevêtrement des insécurités

La focale large de cet ouvrage sur les insécurités s'inscrit dans le sillage de travaux qui, ces dernières années, ont questionné diverses violences politiques, ou des situations intermédiaires de « ni guerre, ni paix » en Afrique, et dans le bassin du lac Tchad plus particulièrement (ANDERSEN *et al.*, 2007 ; ISSA, 2010 ; DEBOS, 2013 ; LOMBARD, 2016 ; CHAUVIN, 2018a ; MAGRIN et PÉROUSE DE MONCLOS, 2018 ; MACEACHERN, 2018). Mais le choix d'appréhender conflits, violences et risques dans un même ensemble découle aussi d'une volonté de mettre en lumière l'enchevêtrement temporel et spatial des insécurités.

D'un point de vue temporel, les insécurités peuvent s'enchaîner ou coexister. Ainsi, il peut exister un champ socioculturel de violences matérielles et symboliques (tensions sociopolitiques, insécurités foncières, clivages interethniques, etc.) pouvant favoriser l'éclosion de violences ou de conflits macrosociaux (JANIN et MARIE, 2003). À l'inverse, des violences politiques infusent des situations sociales postérieures⁴, recomposant par exemple la compétition autour des ressources halio-agropastorales ou les conflits fonciers. L'accent est mis dans cet ouvrage sur le vécu de diverses formes d'insécurités par des groupes sociaux sur le temps long : par exemple la guerre civile, les conflits locaux, le banditisme chez les éleveurs du Batha (Tchad), les conflits précoloniaux, les révoltes anticoloniales, la Seconde Guerre mondiale, le banditisme puis la guerre civile chez les pasteurs de l'Adamaoua (Cameroun, Centrafrique), le banditisme rural et Boko Haram dans la confrérie des chasseurs kotoko (Cameroun) ou les razzias et les violences coloniales pour les montagnards des monts Mandara (Cameroun). Le premier texte de cet ouvrage montre bien comment violences anciennes (razzias esclavagistes) et contemporaines (Boko Haram) coexistent par le prisme de la mémoire.

D'un point de vue spatial, cet ouvrage montre comment, dans bien des cas, il existe une coprésence, dans un même espace, de diverses formes d'insécurités : foncières, alimentaires et physiques au lac Fitri (Tchad) ; physique, risques environnementaux et sanitaires dans les sites d'extraction d'or (Niger) ; vols de bétail et meurtres dans une logique de vengeance chez les Toubou et les Bédouins (Sahara), etc. La coprésence concerne aussi les insécurités et les politiques de sécurité. Les politiques sécuritaires étatiques,

4. Comme l'ont d'ailleurs montré des auteurs à propos d'un pays périphérique du bassin du lac Tchad, la Côte d'Ivoire (CHAUVEAU et RICHARDS, 2008 ; BANEGAS, 2017).

elles-mêmes créatrices d'insécurité pour la population, sont ainsi dénoncées par plusieurs auteurs (déguerpissements forcés, pratiques des « corps habillés », politiques migratoires, etc.).

Cet ouvrage montre donc la complexité des insécurités vécues par les populations, qui ne se limitent pas à des faits d'armes médiatisés, mais qui imprègnent le corps social et ses espaces à multiples échelles. Cette complexité et ce vécu des insécurités ont pu être restitués grâce aux enquêtes de terrain menées par les auteurs de cet ouvrage.

Les insécurités vues du terrain, le terrain des insécurités

Attachés à des disciplines diverses (agronomie, anthropologie, archéologie, économie, géographie, histoire, hydrologie, linguistique, sciences politiques), les auteurs ont pour méthode de recherche commune les enquêtes de terrain. Ces enquêtes menées dans le bassin du lac Tchad permettent de dépasser un paradoxe courant dans les situations d'insécurité : la saturation des sources secondaires et la rareté des sources primaires. Mais les insécurités rendent forcément malaisée l'obtention de données empiriques, recomposant en profondeur les pratiques de terrain.

Le terrain pour comprendre les insécurités

Les informations de seconde main sur les insécurités sont nombreuses et variées dans leur nature (actualité, littérature grise, témoignage, rapport public, etc.) et leur source (diplomates, États, Organisations non gouvernementales (ONG) et intergouvernementales (OIG), militaires, journalistes, voyageurs, etc.), mais ont souvent un point commun : leur médiocre qualité⁵. Les enquêtes de terrain permettent d'interpréter ces informations, notamment en évaluant leurs conditions techniques et sociopolitiques de production. Ainsi est-il possible de montrer comment des phénomènes d'insécurité très différents, tels que la faim, les conflits, le travail des enfants, le viol peuvent être interprétés et modifiés par ces sources secondaires à travers les médias ou la rumeur par exemple (ARDITI, 2005 ; FRÈRE *et al.*, 2005 ; MOUFFLET, 2008 ; BONHOMME, 2009 ; JANIN, 2010 ; CERIANA, 2014 ; POMMEROLLE, 2015).

Toutefois, rares sont les données empiriques de première main concernant les insécurités car, d'une part, l'observateur, quel que soit son métier, devra

5. La médiocrité dans la collecte des informations produites sur les insécurités est courante en raison de la méconnaissance des sociétés locales, de la rotation des équipes de travail, de l'obsession statisticienne sans protocole d'enquêtes rigoureux, du travail dans l'urgence, des mesures de sécurité restrictives, etc.

se placer en situation de violences ou à proximité de dangers pour les recueillir et, d'autre part, les insécurités impliquent de travailler sur des objets traumatisants ou tabous pour les personnes, ou politiquement sensibles (le viol, l'exil, etc.), qui bloquent la parole (AYIMPAM et BOUJU, 2015). Pourtant, seules les enquêtes de terrain, menées avec prudence, peuvent pallier cette rareté par le recueil de sources directes.

Les insécurités recomposent les pratiques de terrain

Les insécurités, qu'elles soient l'objet même de la recherche ou seulement une condition de travail du chercheur, bouleversent les pratiques de terrain. Si, depuis longtemps, la plupart des chercheurs se sont accommodés des risques du quotidien (sanitaire, alimentaire, etc.), la violence armée paraît d'un autre ordre. Et jamais, sans doute, s'y confronter n'a été aussi courant dans le bassin du lac Tchad pour les chercheurs⁶.

La violence armée et les politiques de sécurité introduisent une série d'obstacles, et donc de la distance sociospatiale, entre le chercheur et les sociétés étudiées. Obstacles institutionnels ou politiques d'abord. Les centres de recherches des pays du Nord s'alignent le plus souvent sur les recommandations restrictives des ministères des Affaires étrangères⁷ pour accorder des ordres de missions. Les États du bassin du lac Tchad évitent de délivrer des autorisations de recherche à propos de sujets considérés comme trop politiques. Si le chercheur s'appuie sur une ONG ou une OIG pour accéder à un espace d'étude, il est alors soumis aux règles de sécurité plus ou moins drastiques de cette organisation. La distance sociospatiale découle ensuite de la multiplication des intermédiaires entre l'enquêteur et l'enquêté (« fixeurs », enquêteurs locaux, etc.) qui, s'ils facilitent l'accès au terrain, limitent en même temps son contact direct avec l'interlocuteur. Enfin, des obstacles plus personnels et interindividuels freinent les interactions entre enquêteur et enquêté selon l'appétence au risque et la charge émotionnelle du chercheur et des personnes rencontrées.

Cette mise à distance s'accompagne souvent d'un raccourcissement du temps de la recherche. Ordre de mission, autorisation de recherche, « entretien sécurité » à l'ambassade, signature de décharge de responsabilité, assurance représentent autant de sésames pour accéder au terrain, ne serait-ce que pour respecter une procédure légale. Par ailleurs, la volatilité de la sécurité rend souvent difficile l'ancrage *in situ*, ce qui explique en partie

6. En 1974, l'enlèvement – l'un des plus longs dans sa catégorie – de l'archéologue Françoise Claustre par un groupe rebelle au Tchad avait marqué une étape importante dans la fermeture du terrain saharo-sahélien. Ailleurs, d'autres chercheurs ont pu travailler dans des terrains sensibles et revoir leurs pratiques de recherche (NORDSTROM et ROBBEN, 1995 ; AGIER, 1997 ; BOUILLON, FRESIA, TALLIO, 2005 ; BOUZAMA et CAMPANA, 2007 ; SRIRAM *et al.*, 2009). Mais la violence armée est sans doute aujourd'hui davantage généralisée dans le bassin du lac Tchad.

7. Sur la dimension extensive des insécurités dans la présentation du ministère des Affaires étrangères français, voir par exemple : CHOPLIN et PLIEZ, 2011. Une analyse de la cartographie des risques en Afrique par le Quai d'Orsay, Bercy et les compagnies d'assurances a également été proposée par Christian Bouquet (BOUQUET, 2012).

pourquoi peu de chercheurs travaillent réellement « en situation » de violences, privilégiant la situation *a posteriori* (BOUJU, 2015) ou l'espace contigu de la violence.

La réflexivité sur les pratiques de terrain et l'insécurité

Les contributions à cet ouvrage sont fondées sur des données empiriques, issues le plus souvent d'entretiens, parfois complétées par des observations (situation sociale, paysage) et l'analyse de documents écrits (presse, actes administratifs, archives, etc.)⁸. On pourrait regretter la réserve de certains auteurs sur le déploiement de ces techniques d'enquêtes dans des conditions de sécurité incertaines ou, de manière plus positive, remarquer les réflexions de certaines contributions en matière de contournement d'obstacles créés par les insécurités.

Dans un texte traitant de l'exploitation aurifère au nord du Niger, Laurent Gagnol et Emmanuel Grégoire content leur impossibilité de mener une enquête de terrain *in situ* pour des raisons de sécurité. Ils contournent l'inaccessibilité de ces sites par deux choix méthodologiques : l'enquête à distance, étude des discours, des rumeurs, sur l'extraction aurifère depuis la capitale nigérienne, Niamey, et le recours à un intermédiaire (co-auteur de l'article) pouvant mener des enquêtes de terrain *in situ*. Autre exemple, le texte de Mirjam de Bruijn traite de l'enquête à distance à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui peuvent à la fois être un contournement de l'insécurité et un objet d'étude des insécurités – comme support de contestation du pouvoir central.

Ainsi, les enquêtes de terrain, même si elles sont rendues difficiles et si elles se recomposent en situation d'insécurité, restent la principale méthode pour comprendre les insécurités vécues et pour saisir leurs dynamiques locales. Or, les espaces non sécurisés connaissent souvent un cercle vicieux : plus l'insécurité s'y accroît, plus ils deviennent inaccessibles, plus l'information à leur propos diminue, plus l'interprétation de l'insécurité se fait globalisante, plus les politiques de lutte contre l'insécurité mise en œuvre sont inadaptées...

Les thèmes de l'ouvrage : histoire, ressources et pouvoir

Les insécurités vécues par les sociétés et vues du terrain sont abordées à travers trois thématiques-phares : l'histoire, les ressources et le pouvoir. Un cadrage régional et théorique permet de resituer la place des contributions de cet ouvrage dans la littérature scientifique sur ces sujets.

8. Le chapitre 4 traite plus spécifiquement de l'exploitation des données archéologiques.

L'histoire des insécurités : des temps anciens à la mémoire

Le bassin du lac Tchad est souvent présenté comme un espace marqué par des violences chroniques et la guerre perpétuelle. Si la violence est un fait important de l'histoire de cet espace géographique, elle s'est, comme les autres phénomènes sociaux, transformée. Comme en Occident (GROS, 2012), plusieurs temps peuvent être identifiés à partir d'agencements matériels et de discours sur le sens de la sécurité et de l'insécurité.

À l'époque précoloniale, l'insécurité se pense principalement à travers la grande violence de l'esclavage. « Les esclaves sont toujours, d'une manière ou d'une autre, étrangers physiquement, intellectuellement ou moralement à la société au sein de laquelle ils sont asservis » (LEFEBVRE, 2012 : 119). C'est dans la scissiparité entre l'intérieur et l'extérieur des sociétés, le citoyen et l'étranger, que s'établit la relation entre agresseurs et victimes. Au sein des traites esclavagistes, le bassin du lac Tchad a surtout été le théâtre de celle, saharo-sahélienne, menée par des États musulmans de la bande sahélo-soudanienne, tournés vers la Méditerranée, à l'encontre de sociétés segmentaires « païennes », formant un archipel d'unités spatiales de petites tailles, politiques et de peuplement, généralement implantées plus au sud. La razzia, raid effectué en territoire ennemi ou étranger dans le but d'enlever des biens, est alors la principale technique de domination par la force, qui permet l'assujettissement (BAZIN et TERRAY, 1982).

Les administrations coloniales vont instaurer une nouvelle vision de l'insécurité en mettant progressivement fin à la traite esclavagiste et en imposant leurs dominations par la force. L'idée de pacification est centrale dans ce mouvement conjoint : la répression et la dissuasion par la force sont légitimées par l'administration coloniale pour faire cesser l'« état de guerre présenté comme endémique ou permanent » (JOLY, 2009 : 113 ; EL-MECHAT, 2014). Son fondement s'établit par une dichotomie entre le colonisateur et le colonisé, la sécurité étant la conséquence de la soumission des seconds à la force des premiers. Les deux grandes figures de l'(in) sécurité deviennent alors le militaire et l'administrateur. Le militaire conduit le rétablissement de l'ordre, l'administrateur le consolide. Ce mouvement de pacification passe par la technique du quadrillage, l'occupation partielle (stratégie de la tache d'huile), puis totale (la marche enveloppante) du territoire colonisé (MAZENOT, 1966), le fusil, puis le cloisonnement des territoires par des limites linéaires (frontière, limite, réseau de communication, contrôle des mobilités, etc.).

Depuis les indépendances, « la menace [...] est [principalement] interne : elle réside dans toute atteinte supposée ou réelle à l'exercice du pouvoir » (BANGOURA, 1996 : 41), comme l'atteste la nature essentiellement civile des guerres. Mais le pouvoir ne peut être réduit à ses dimensions centrale et étatique : ses arènes (village, État, institution internationale, etc.) ainsi que ses sources de légitimité (traditionnelle, patrimoniale, bureaucratique,

clientéliste, militante, etc.) sont multiples. C'est à travers une pluralité normative que se définissent et se déploient l'insécurité et la sécurité : il en résulte des conflits entre systèmes de normes, pouvant s'accompagner de violences et d'exclusion de groupes sociaux entiers ; à l'inverse, le recours à différents registres aboutit à des arrangements entre groupes en conflits (CHAUVEAU *et al.*, 2001). Par ailleurs, le sens des notions de sécurité/insécurité s'est élargi, à travers les politiques de réduction des risques vitaux portées par les acteurs internationaux (bailleurs de fonds, OIG, ONG, etc.) et les États du bassin du lac Tchad, en particulier autour de la santé et de l'alimentation.

Les dispositifs anciens, la razzia et le quadrillage, ne disparaissent pas pour autant : les strates se superposent sans s'annuler, ce qui implique de potentielles résurgences de modes de gouvernement et de pratiques anciennes de l'insécurité sous forme recomposée, comme les razzias (SEIGNOBOS, 2011) ou les systèmes défensifs (CORDELL, 2002 ; CHAUVIN, 2014).

Divers phénomènes d'insécurité actuels disposent d'une profondeur historique permettant en partie d'en comprendre l'émergence. Ainsi, Christian Seignobos éclaire les ressorts historiques de la sédition salafiste Boko Haram au Nigeria. Sans en être la seule cause, la perte d'hégémonie des Bornouans depuis les années 1970 a favorisé un soulèvement populaire de religiosité radicale, celle-ci servant aux populations kanuri à pallier leur perte de puissance politique au sein des relations interethniques régionales. Christine Raimond, Audrey Mbabogo, Robert Madjigoto et Zakinet Dangbet exposent, à travers une approche géohistorique, les sources grandissantes de conflits autour du lac Fitri. La pression démographique, l'arrivée de nouveaux acteurs et l'affaiblissement du pouvoir coutumier créent des insécurités foncières, alimentaires et sociales dans cette « oasis » du Sahel tchadien.

Plusieurs textes s'attachent à proposer une histoire vécue des insécurités. Dangbet Zakinet propose une lecture locale de l'histoire conflictuelle du Tchad contemporain, à travers le regard des Arabes du Batha. Ces éleveurs se sont adaptés de manière évolutive aux insécurités (guerre civile, banditisme, conflits locaux), par l'évitement ou l'alliance avec des forces armées, la prise des armes ou la mutation productive, avec la richesse pastorale comme préoccupation permanente. Deux textes relatent l'histoire vécue de l'insécurité à travers la mémoire, réactivation du passé dans le présent à travers le souvenir et l'oubli⁹. Walter van Beek et Melchisedek Chétima dressent le constat que les populations des monts Mandara (Cameroun) mettent en parallèle l'insurrection de Boko Haram qui marque ce début du XXI^e siècle et les razzias esclavagistes peules intervenues un siècle plus tôt. Cette continuité mémorielle passe par l'assimilation d'Abubakar Shekau, à la tête de Boko Haram, à une réincarnation de

9. Il a été démontré par ailleurs l'importance des souvenirs des violences dans les logiques de clivage entre groupes sociaux (ARDITI, 2003 ; MARTINELLI et PÉNEL, 2015).

Hamman Yadi, ancien chef-razzieur. Gigla Garakcheme montre comment la toponymie des sites-refuges et des champs de bataille construit une mémoire collective des insécurités dans les monts Mandara, au Cameroun. À travers les noms de lieux, ce ne sont guère les agressions extérieures venues de la plaine que les montagnards racontent, mais plutôt leur propre histoire de l'insécurité, centrée sur les conflits endogènes.

Par ailleurs, si les questions de l'existence et de la fiabilité des sources se posent à toute analyse de l'histoire des insécurités, Olivier Langlois, qui examine l'état de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad avant le XIV^e siècle, montre leur complexité particulière lorsque l'on aborde des périodes anciennes. En complément des rares traces archéologiques classiques, et plus ou moins aisément interprétables, de la violence (traumatismes osseux, indices de destruction d'implantations, armes, etc.), ce sera une technologie céramique particulière qui, reconnue dans des contextes topographiques inhabituels, permettra d'identifier une recrudescence de l'insécurité à compter du X^e siècle dans certaines parties du bassin tchadien méridional.

Les ressources et les insécurités : des influences réciproques

La compétition autour des ressources, de leur exploitation, de leur usage, de leur représentation est un autre enjeu central du déclenchement, du déroulement et de la résolution des conflits dans le bassin du lac Tchad.

Le rôle de la captation des ressources, de leur pénurie ou de leur abondance, et de leur représentation est analysé comme cause et rouage des conflits dans la littérature scientifique. La plupart des travaux montrent l'importance des ressources dans les dynamiques conflictuelles tout en réfutant une interprétation trop exclusivement économique des conflits. La compétition autour des ressources est une dimension du déclenchement et du déroulement des conflits, mais ceux-ci n'ont pas pour objet exclusif la captation des ressources (MARCHAL et MESSIANT, 2002 ; KALYVAS, 2003 ; ROSSER, 2006 ; CHAUVEAU *et al.*, 2015).

Les ressources influent sur la formation et l'évolution des conflits. L'inégale répartition des ressources tend à favoriser les clivages entre groupes sociaux quand elle se politise (Réseau Impact, 2007), soit au niveau national, autour de la rente d'État entre clientèles régionales ou ethniques, soit au niveau local, autour des ressources primaires, halio-agropastorales et extractives, entre groupes professionnels, lignagers, d'âge, etc. Par ailleurs, le coût des conflits est bien évidemment soutenu par les ressources. Dans le cadre des conflits armés internes, le coût de la guerre est payé, côté pouvoir central, par les exportations de produits primaires (BAYART, 1999), côté rebelle par les ressources des territoires qu'ils contrôlent. D'un côté comme de l'autre, le prélèvement de ces ressources passe par l'extraction, le pillage, le racket ou l'impôt. La répartition et la nature des ressources influencent également la forme géographique des groupes armés (LE BILLON, 2005) : leur dispersion

a facilité à plusieurs reprises le factionnalisme armé, par exemple au Tchad (LEMARCHAND, 1986 ; BUIJTENHUIS, 1987) ou en RCA (CHAUVIN, 2015).

À l'inverse, les conflits transforment les ressources (nature, répartition, contrôle, commercialisation). Divers auteurs ont par exemple démontré comment les conflits ont pu créer des rentes de situation aux limites externes ou internes aux États (NASSA, 2010 ; CHAUVIN, 2014), recomposer la localisation des bassins de production pastoraux (BETABELET *et al.*, 2015), décentraliser les ressources rentières de l'État vers des bandes armées (CHAUVIN, 2015) ou « informaliser » des filières de commercialisation (PRUNIER, 1983). Ces mutations réorganisent aussi les territoires, jusqu'aux régions, les conflits recomposant les flux de ressources interétatiques structurant ces aires géographiques, comme actuellement autour de l'axe Bangui-Tchad (CHAUVIN, 2018a, 2018b) ou du lac Tchad (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018).

La place des ressources dans la résolution des conflits semble moins discutée dans la littérature scientifique. Il a été montré que les politiques d'aide internationale, humanitaire, au développement, au désarmement, peuvent être vectrices de paix, mais aussi de prolongement des conflits (CAMBRÉZY, 2001 ; FAVRE, 2008 ; LOMBARD, 2012), voire de guerre (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2001). En dehors de ces ressources internationales, peu de place est accordée à la répartition des ressources internes dans la résolution des conflits, l'économie passant souvent derrière le militaire, le politique ou la justice dans les médiations entre acteurs.

Deux textes interrogent sur la façon dont la création d'une ressource ou sa perte potentielle sont à l'origine des insécurités. Géraud Magrin et Jacques Lemoalle prennent le contre-pied des discours faisant des crises environnementales la source des conflits au Sahel. L'arrivée de Boko Haram au lac Tchad se déroule dans une situation hydrologique favorable pour les activités productives. Les insécurités environnementales et politiques suivent des temporalités distinctes, très partiellement enchevêtrées. Laurent Gagnol, Emmanuel Grégoire et Boukari (Aboubacar) Ahmed analysent les ruées vers l'or dans le Sahara nigérien. Si l'orpaillage constitue une importante ressource, les ruées créent une insécurité physique pour la population et le gouvernement.

Deux autres textes s'intéressent plutôt aux conséquences des insécurités sur l'exploitation des ressources. Lise Archambaud, Ibrahim Tidjani et Benoît Lallau analysent les trajectoires des systèmes pastoraux dans le contexte de la guerre en Centrafrique (Ouham). À partir de fondements conceptuels gravitant autour de la résilience, les auteurs montrent la diversité de ces trajectoires et des adaptations des ménages d'éleveurs restés sur place, alors que d'autres ont fui vers l'étranger pour échapper aux violences. Hadiza Kiari Fougou décrit les changements socioéconomiques de la partie nigérienne du lac Tchad suite à Boko Haram et aux mesures gouvernementales de contre-insurrection. Après une exposition des termes vernaculaires pour

désigner Boko Haram, elle étudie les mutations productives et commerciales des ressources halio-agropastorales en lien avec les stratégies économiques des migrants forcés.

Enfin, d'autres travaux choisissent un point de vue plus transversal, par l'analyse de l'évolution d'une ressource avant, pendant, voire après des phénomènes d'insécurité. Ainsi, Charline Rangé se penche sur l'évolution de l'enjeu foncier sur les rives camerounaises du lac Tchad avant et pendant la crise Boko Haram. Géré de manière fluide dans un espace de pluriactivités jusqu'au début des années 2000, l'enjeu foncier est ensuite marqué par des stratégies de contrôle territorial et de mainmise sur la terre. L'arrivée de Boko Haram ne fait que multiplier les pouvoirs clientélistes déjà à l'œuvre. Jean Boutrais décrit les évolutions croisées des races bovines des pasteurs mbororo et de la sécurité dans le massif de l'Adamaoua (Cameroun, Centrafrique). Ces pasteurs revalorisent tantôt un bétail de marcheurs très inféodés à leurs bergers, en temps de guerre, tantôt un autre, plus sédentaire et placide, mais bien en chair, à des époques plus paisibles et sans grande transhumance.

Les insécurités et le pouvoir : l'État et en deçà

La relation à l'État est une autre dimension fondamentale des insécurités dans le bassin du lac Tchad. Selon des points de vue opposés, l'État peut être perçu comme une source de sécurité ou d'insécurité, et l'insécurité comme un facteur de construction ou de délitement de l'État. D'autres travaux s'attachent à dépasser un point de vue exclusivement centré sur l'État pour se consacrer à l'analyse d'autres cercles de pouvoirs en lien avec les insécurités.

Certains auteurs considèrent que la sécurité, c'est l'État (tel qu'il est pensé, tel qu'il devrait fonctionner). L'État comme sujet de la sécurité : la sécurité, c'est ce pourquoi on fait l'État. L'État comme objet de la sécurité : l'État, c'est ce qui amène la sécurité (GROS, 2012). Jusqu'aux années 1950, l'absence d'État a été pointée comme le ressort des insécurités. L'idée que les sociétés africaines étaient anarchiques, voire gouvernées par la barbarie et la sauvagerie, remonte au siècle des Lumières (MONTESQUIEU, 1748). Par la suite, les administrations coloniales se sont volontiers présentées comme des autorités politiques centralisées, capables de faire cesser l'anarchie et de ramener la paix en important l'État (JOLY, 2009). À partir des années 1960, l'État inachevé fut convoqué dans la littérature scientifique comme facteur explicatif des insécurités. Cette idée est fondée sur l'écart au modèle webérien de l'État à domination légale (WEBER, 1995), exprimé à travers les notions d'« État mou » (MYRDAL, 1969), de « modèle politique patrimonial » (ADAM, 2002) ou d'« État néopatrimonial » (MÉDARD, 1983). Plus récemment, des liens ont pu être établis entre les insécurités et la faiblesse de l'État, son effondrement (ZARTMAN, 1995), ou encore la constitution d'États-fantômes,

aux bureaucraties faibles mais aux réseaux informels forts, progressivement investis par des seigneurs de guerre (RENO, 1998).

D'autres auteurs, s'ils admettent la faiblesse de l'État en termes de bureaucratisation et de services offerts à la population, soulignent à l'inverse la force des pouvoirs centraux dans la production de la violence. De manière un peu caricaturale, dans cette perspective, l'insécurité c'est l'État (tel qu'il fonctionne). La guerre et la violence en sont l'une des modalités de sa formation (BAYART, 1989 ; BERMAN et LONSDALE, 1992). Cette idée est étudiée à travers la violence des élites politiques, comme Jean-Bedel Bokassa et son pouvoir personnel fondé sur la violence arbitraire et spectaculaire (BIGO, 1988), ou encore à travers ses agents en uniforme (militaires, douaniers, policiers, etc.), l'incertitude de leur loyauté et leur arbitraire pouvant servir à la force de l'État (DEBOS, 2013).

D'aucuns considèrent que la guerre construit l'État. En Europe, la guerre a pu être pensée comme un moyen d'accumulation productive participant à la centralisation politique, passant par une période d'extorsion des ressources, puis une légitimation progressive de l'État par la protection qu'il apporte (ARON, 1984 ; HINTZE, 1975 ; TILLY, 1985). Si ce point de vue peut servir à relativiser l'idée que l'insécurité est la conséquence du manque d'État, elle s'applique mal aux réalités de l'Afrique subsaharienne : on ne peut pas l'exclure, mais on ne peut pas l'observer... (BAYART, 1999). Dans le panorama des États en (post-)conflit, il est en effet difficile de trouver un État qui s'est construit (et légitimé) par la guerre. De même, les cas de bureaucratisation, fiscalité, centralisation durables et légitimes aux yeux de la population, issus directement des bandes armées non conventionnelles, restent exceptionnels (Somaliland). Certes, il est courant que la population trouve légitime d'être sous la coupe de bandes armées exerçant prédation et fiscalité quand elles apportent de la sécurité ; les rebellions peuvent copier les structures étatiques dans leur organisation, notamment d'un point de vue territorial, en instaurant un quadrillage ; mais cela ne dure qu'un temps (MENKHAUS, 2008 ; CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). Certains y verront l'effet de la compétition entre bandes armées, de leur caractère communautaire et surtout de la reconnaissance internationale des États déjà existants (RENO, 2007), mais on peut y reconnaître aussi le résultat de deux choix : d'une part, celui du « refus de l'État », l'idéal implicite des factions armées étant, au fil du temps, la perpétuation de la guerre, et non la prise de la capitale, et encore moins la construction de l'État (TRIAUD, 1985) ; d'autre part, celui de l'intangibilité des frontières, décrétée par les États africains eux-mêmes.

Trois textes montrent comment les politiques de sécurité de l'État sont des sources d'insécurité et comment la violence est un mode de gouvernement étatique. Julien Brachet revient sur les politiques d'endiguement des circulations irrégulières transsahariennes, dites « sécuritaires » d'un point de vue international, mais souvent vécues comme « insécuritaires » d'un point de vue local. Ces politiques favorisent une entrée en clandestinité de nombreux

acteurs de ces circulations et le fleurissement d'une « industrie » de la gestion et du contrôle des mobilités. Ronan Mugelé porte son attention sur la corporation militarisée des Eaux et Forêts au Tchad, mobilisée par l'État pour contrôler les territoires ruraux. Par une analyse de sa trajectoire historique et de son rôle local, cette corporation peut être présentée comme un facteur d'insécurité pour les populations rurales et leurs pratiques d'exploitation des ressources naturelles. Alessio Iocchi questionne les déguerpissements forcés au pont N'Guéli, au Tchad, en les replaçant dans le contexte politico-financier de l'urbanisme à N'Djamena. Les mesures de sûreté, la gouvernance urbaine et les revers de la guerre contre le terrorisme sont interrogés à un niveau local.

Deux textes, bien que différents, peuvent être regroupés car ils offrent des points de vue originaux sur le lien entre l'État et l'insécurité. Le premier se concentre sur une forme de contestation du pouvoir central. Mirjam de Bruijn étudie l'influence des Technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la vie politique au Tchad. Les jeunes utilisent les TIC pour créer de nouvelles possibilités de communication et de pilotage de flux de l'information, contestant à travers les outils numériques le pouvoir central. Le second texte traite de la violence et de sa régulation dans une société supposée sans État. Catherine Baroin défend l'idée que la violence structurelle dans les sociétés d'éleveurs du désert est la conséquence du mode d'exploitation du milieu, très peu peuplé, avec des élevages de camelins, animaux peu grégaires. La violence est néanmoins régulée par des codes sociaux, notamment par les valeurs de honte chez les Toubou et d'honneur chez les Bédouins arabes.

Enfin, deux autres textes traitent du lien entre les insécurités et d'autres arènes de pouvoirs que l'État. Marc-Antoine Pérouse de Montclos interroge les causes de la répartition inégale de Boko Haram dans l'espace nigérian, à partir du cas de la collectivité de Kwaya Kusar, peu touchée par la mortalité violente. Ce cas permet de questionner, plus largement, les différentes variables explicatives du succès ou de l'échec de l'insurrection islamiste. Mahamat Adam décrit une société de chasseurs traditionnels parmi les Kotoko de Makari (Cameroun) et son évolution dans le contexte de Boko Haram. Cette guildes de chasseurs s'est trouvée requalifiée en comité de vigilance pour lutter contre les actions du mouvement islamiste, comme nombre d'autres dans la région.

Conclusion

Cet ouvrage sur les insécurités dans le bassin du lac Tchad, appréhendées par des enquêtes de terrain, tente de saisir les manières dont les populations les vivent. Dans tout projet scientifique et éditorial, il est toujours possible

de regretter l'absence de certains auteurs et de certaines thématiques qui aurait pu enrichir la compréhension du croisement des insécurités. Les violences de genre, domestiques, la sorcellerie, le banditisme sont sans doute trop peu traités par rapport à leur importance dans le bassin du lac Tchad. Mais cet ouvrage conséquent, issu du XVII^e colloque du réseau Méga-Tchad, permettra, nous l'espérons, aux chercheurs et aux non-initiés de mieux comprendre les insécurités dans cette région du monde.

Références

- ADAM M., 2002**
Guerres africaines. *Études rurales*, 163-164 : 167-186.
- AGIER M., 1997**
Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain. Paris, Jean-Michel Place, 128 p.
- ANDERSEN L., MØLLER B., STEPPUTAT F., 2007**
Fragile States and Insecure People? Violence, Security, and Statehood in the Twenty-First Century. New York, Palgrave Macmillan, 260 p.
- ARDITI C., 2003**
Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad, *Politique africaine*, 91 : 51-67.
- ARDITI C., 2005**
Les « enfants bouviers » du sud du Tchad, nouveaux esclaves ou apprentis éleveurs ? *Cahiers d'études africaines*, 179-180 : 713-729.
- ARON R., 1984 [1962]**
Paix et guerre entre les nations. Paris, Calmann-Lévy. 794 p.
- AYIMPAM S., BOUJU J., 2015**
Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles d'aujourd'hui. *Civilisations*, 64 (1) : 11-20.
- BANÉGAS R., 2017**
La politique par le bas-fond. Pouvoir local, violence milicienne et recompositions sociales dans la Côte d'Ivoire « post-conflit ». *Afrique contemporaine*, 263-264 : 103-120.
- BANGOURA D., 1996**
État et sécurité en Afrique. *Politique africaine*, 61 : 39-53.
- BARON C., BONNASSIEUX A., 2011**
Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages. *Mondes en développement*, 156 : 17-32.
- BAYART J.-F., 1989**
L'État en Afrique : la politique du ventre. Paris, Fayard, 439 p.
- BAYART J.-F., 1999**
L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion, *Critique internationale*, 5 : 97-120.
- BAZIN J., TERRAY E., 1982**
« Avant-propos ». In Bazin J., Terray E. (dir.). *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*. Paris, Éditions des Archives contemporaines : 9-31.
- BERMAN B., LONSDALE J., 1992**
Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa. Book one: State and Class. Londres, Nairobi, Athènes, James Currey, Heinemann Kenya, Ohio University Press 247 p.
- BETABELET J. R., MAÏNA ABABA A., TIDJANI I., 2015**
Élevage bovin et conflits en Centrafrique. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 272 : 557-575.
- BIGO D., 1988**
Pouvoir et obéissance en Centrafrique. Paris, Karthala, 337 p.

BLENCH R., 1994

The Expansion and Adaptation of Fulbe Pastoralism to Subhumid and Humid Conditions in Nigeria. *Cahiers d'études africaines*, 34 (133-135) : 197-212.

BLOCH M., 1999 [1921]

Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de guerre. Paris, Éditions Allia, 56 p.

BONHOMME J., 2009

Les voleurs de sexe. Anthropologie d'une rumeur africaine. Paris, Seuil, 192 p.

BOUILLON F., FRESIA M., TALLIO V., 2005

Terrains sensibles : une expérience de l'Anthropologie. Paris, Éditions de l'EHESS, 208 p.

BOUJU J., 2015

Une ethnographie à distance ? Retour critique sur l'anthropologie de la violence en République centrafricaine. *Civilisations*, 64 (1) : 153-162.

BOUJU J., BRULIN DE M., 2008

Violences structurelles et violences systémiques. La violence ordinaire des rapports sociaux en Afrique. *Bulletin de l'Apad*, 27-28 [en ligne] : <https://journals.openedition.org/apad/3673>

BOUQUET C., 2012

Comment le Nord cartographie les risques au Sud : « Conseils aux voyageurs » et « Risques-Pays » en Afrique. *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1 : 94-103.

BOURDIEU P., 1980

Le sens pratique. Paris, Éditions de Minuit, 219 p.

BOUTRAIS J., 1990

Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des WoDaaBe, Mbororo de Centrafrique. *Genève Afrique*, 28 : 65-90.

BOUZAMA M., CAMPANA A., 2007

Enquêter en milieu « difficile ». Introduction. *Revue française de science politique*, 57 (1) : 5-25.

BULJTENHUIS R., 1987

Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad. Paris, Karthala, 479 p.

CAMBRÉZY L., 2001

Réfugiés et exilés, crise des sociétés, crise des territoires. Paris, Éditions des archives contemporaines, 216 p.

CAMBRÉZY L., JANIN P., 2003

« Le risque alimentaire en Afrique ». In Veyret Y. (dir.). *Les risques*, Paris, Sedes : 88-103.

CAMBRÉZY L., MAGNON Y., 2012

« La question foncière en milieu rural ». In Cambrézy L., Petit V. (dir.), *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?* Paris, La documentation française : 109-128.

CERIANA M. A., 2014

La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-balaka (2012-2014). Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit. *Politique africaine*, 134 : 179-193.

CHAUVEAU J.-P., LE PAPE M., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2001

« La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques ». In Winter G., *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralités des normes et flux d'acteurs*, Paris, IRD, Karthala : 145-162.

CHAUVEAU J.-P., RICHARDS P., 2008

Les racines agraires des insurrections ouest-africaines. Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone. *Politique africaine*, 111 : 131-167.

CHAUVIN E., 2014

« Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique ». In Baldi S., Magrin G. (éd.), *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, Actes du colloque du réseau Méga-Tchad, Université de Naples, 13-15 septembre 2012, Naples, Università degli studi di Napoli L'Orientale : 263-287.

CHAUVIN E., 2015

Pour une poignée de ressources. Violences armées et pénurie des rentes en Centrafrique. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 272 : 481-500.

CHAUVIN E., 2018a

La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? Paris, Éditions de l'AFD, 136 p.

CHAUVIN E., 2018b

La Centrafrique, ventre-mou de l'Afrique centrale. La recomposition des échanges régionaux par la guerre. *Afrique contemporaine*, 267-268 : 89-111.

CHAUVIN E., LALLAU B., MAGRIN G., 2015

Le contrôle des ressources dans une guerre civile régionalisée (Centrafrique). Une dynamique de décentralisation par les armes. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 272 : 467-479.

CHAUVIN E., SEIGNOBOS C., 2013

L'imbraglio centrafricain. État, rebelles et bandits. *Afrique contemporaine*, 248 : 119-148.

CHOPIN A., PLIEZ O., 2011

De la difficulté de cartographie l'espace saharo-sahélien. *Mappemonde* [en ligne].

CLANET J.-C., 1996

« L'évolution récente des mouvements pastoraux dans le Bassin Conventionnel du lac Tchad ». In *Atlas d'élevage du Bassin du lac Tchad*, Wageningen, CIRAD-EMVT/CTA : 97-103.

CORDELL D. D., 2002

Des « réfugiés » dans l'Afrique précoloniale ? L'exemple de la Centrafrique, 1850-1910. *Politique africaine*, 85 : 16-28.

CRETTEZ X., 2008

Les formes de la violence. Paris, La Découverte, 120 p.

DEBOS M., 2013

Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres, Paris, Karthala, 256 p.

DEBOS M., GLASMAN J., 2012

Politique des corps habillés. État, pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique. *Politique africaine*, 128 : 5-23.

EL-MECHAT S., 2014

Coloniser, pacifier, administrer. XIX^e-XXI^e siècles. Paris, CNRS Éditions, 382 p.

FAVRE J., 2008

Insécurité. Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental). Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 435 p.

FRÉMONT A., 1979

« Espace vécu et niveaux sociaux ». In Bertrand M.-J., Frémont A., Gallais J., Metton A., *L'espace vécu*, Caen, Université de Caen : 218-226.

FRÈRE M.-S., HOWARD R., MARTHOZ J.-P., SEBAHARA P., 2005

Afrique centrale, médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix, Paris, Bruxelles, Éditions complexe, Grip, 320 p.

GADO B. A., 1993

Une histoire des famines au Sahel. Étude des grandes crises alimentaires (XIX^e-XX^e siècles), Paris, L'Harmattan, 201 p.

GALLAIS J., 1994

Les tropiques : terres de risque et de violences, Paris, Armand Colin, 266 p.

GALTUNG J., 1969

Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6 (3): 167-191.

GOUROU P., 1982

Terres de bonne espérance : le monde tropical. Paris, Plon, 455 p.

GROS F., 2012

Le principe sécurité. Paris, Gallimard, 286 p.

HINTZE O., 1975

« Military Organization and the Organization of the State ». In Hintze O., Gilbert F. (éd.), *The historical essays of Otto Hintze*, New York, Oxford University Press : 178-215.

ISSA S., 2010

Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad. Paris, Karthala, 276 p.

JANIN P., 2010

Faim et politique : mobilisations et instrumentations. *Politique africaine*, 119 : 5-22.

JANIN P., MARIE A., 2003

Violences ordinaires, violences enracinées, violences matricielles. *Politique africaine*, 91 : 5-12.

JOLY V., 2009

Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 336 p.

KALYVAS S. N., 2003

« Les guerres civiles après la guerre froide ».
In Hassner P., Marchal R. (dir.), *Guerres et sociétés. État et violence après la guerre froide*, Paris, Karthala : 107-135.

LANNE B., 1984

Le Sud, l'État et la révolution. *Politique africaine*, 16 : 30-44.

LE BILLON P. (DIR.), 2005

The geopolitics of resource wars. Resource dependence, governance and violence. Londres, New York, Routledge, 277 p.

LEFEBVRE C., 2012

Un esclave a vu le monde. Se déplacer en tant qu'esclave au Soudan central (XIX^e siècle). *Locus, Revista de História*, 35 (2) : 105-143.

LEMARCHAND R., 1986

Chad: The misadventures of the North-South dialectic. *African Studies Review*, 29 (3) : 27-41.

LOMBARD L., 2012

Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine. *Politique africaine*, 125 : 189-208.

LOMBARD L., 2016

State of rebellion: violence and intervention in the Central African Republic. Londres, Zed Books, 192 p.

MAC EACHERN S., 2018

Searching for Boko Haram: A History of Violence in Central Africa. New York, OUP USA, 248 p.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (DIR.), 2018

Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Paris, Éditions de l'AFD, 294 p.

MARCHAL R., 2006

Tchad/Darfour : vers un système de conflits, *Politique africaine*, 102 : 135-154.

MARCHAL R., MESSIANT C., 2002

De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre selon Paul Collier. *Critique internationale*, 16 : 58-69.

MARTINELLI B., PÉNEL J.-D., 2015

Comprendre la crise centrafricaine. Paris, Observatoire Pharos, 84 p.

MAZENOT G., 1966

L'occupation du Bassin de la Likouala-Mossaka. *Cahiers d'études africaines*, 6 (22) : 268-307.

MÉDARD J.-F., 1983

La spécificité des pouvoirs africains. *Pouvoirs*, 25 : 5-22.

MENKHAUS K., 2008

Arrangements sécuritaires locaux dans les régions somaliennes de la Corne de l'Afrique. *Politique africaine*, 111 : 22-43.

MONTESQUIEU C.-L. DE SECONDAT, 1748

De l'esprit des lois ou du Rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françoises, & sur les lois féodales. Genève, Barrillot & fils, 522 p. (vol. 1), 564 p. (vol. 2).

MOUFFLET V., 2008

Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'est de la République démocratique du Congo. *Afrique contemporaine*, 227 : 119-133.

MYRDAL G., 1969

L'État « mou » en pays sous-développé. *Tiers-Monde*, 10 (37) : 5-24.

NASSA D. D. A., 2010

Les frontières nord de la Côte d'Ivoire dans un contexte de crise. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 251 : 461-483.

NORDSTROM C., ROBEN A. C. G. M., 1995

Fieldwork under fire. Contemporary studies of violence and survival. Berkeley, University of California Press, 306 p.

PÉLISSIER P., 2000

Les interactions rurales urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale. *Bulletin de l'APAD*, 19 [en ligne].

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2001

Aide humanitaire, aide à la guerre ? Bruxelles, Complexe, 208 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2012

Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? Ceri, *Questions de recherche*, 40 : 1-33.

PIERMAY J.-L., 1993

Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique centrale, Paris, L'Harmattan, 579 p.

POMMEROLLE M.-L., 2015

Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques. *Politique africaine*, 138 : 163-177.

PRUNIER G., 1983

Le Magendo. *Politique africaine*, 9 : 53-62.

RAIMOND C., GARINE E., LANGLOIS O., 2005

« Approches pluridisciplinaires de l'alimentation dans le bassin du lac Tchad ». In Raimond C., Garine E., Langlois O. (dir.), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD : 13-27.

RAIMOND C., SYLVESTRE F., ZAKINET D.,

MOUSSA A., 2019

Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global. Paris, IRD.

RAISON J.-P., MAGRIN G., 2009

Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine. Paris, Karthala, 300 p.

RENO W., 1998

Warlord Politics and African States. Boulder, Londres, Lynne Rienner Publishers, 257 p.

RENO W., 2007

« Protectors and Predators: Why Is There a Difference among West African Militias? ». In Andersen L., Møller B., Stepputat F., *Fragile States and Insecure People? Violence, Security, and Statehood in the Twenty-First Century*, New York, Palgrave Macmillan : 99-121.

RÉSEAU IMPACT, 2007

« Les inégalités sont-elles facteurs de fragilité ? ». In Châtaignier J.-M., Magro H. (dir.), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*. Paris, Karthala : 75-90.

ROSSER A., 2006

The political economy of the resource curse: A literature survey. Centre for the Future State, *IDS working paper*, 268 : 1-34.

SAÏBOU I., 2010

Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad. Paris, Karthala, 276 p.

SEIGNOBOS C., 2011

Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo. *Afrique contemporaine*, 239 : 35-59.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? *Afrique contemporaine*, 255 : 93-120.

SRIRAM C. L., KING J. C., MERTUS J. A., MARTIN-ORTEGA O., HERMAN J. (DIR.), 2009
Surviving Field Research: Working in violent and Difficult Situations. Londres, Routledge, 280 p.

SYLVESTRE F., 2013

« Variabilité paléo-hydrologique et changement climatique ». In Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD : 79-82.

TILLY C., 1985

« War Making and State Making as Organized Crime ». In Evans P. B., Rueschmeyer D., Skocpol T. (éd.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press : 169-191.

TRIAUD J.-L., 1985

Le refus de l'État. L'exemple tchadien. *Esprit*, 100 : 20-26.

WEBER M., 1995 [1922]

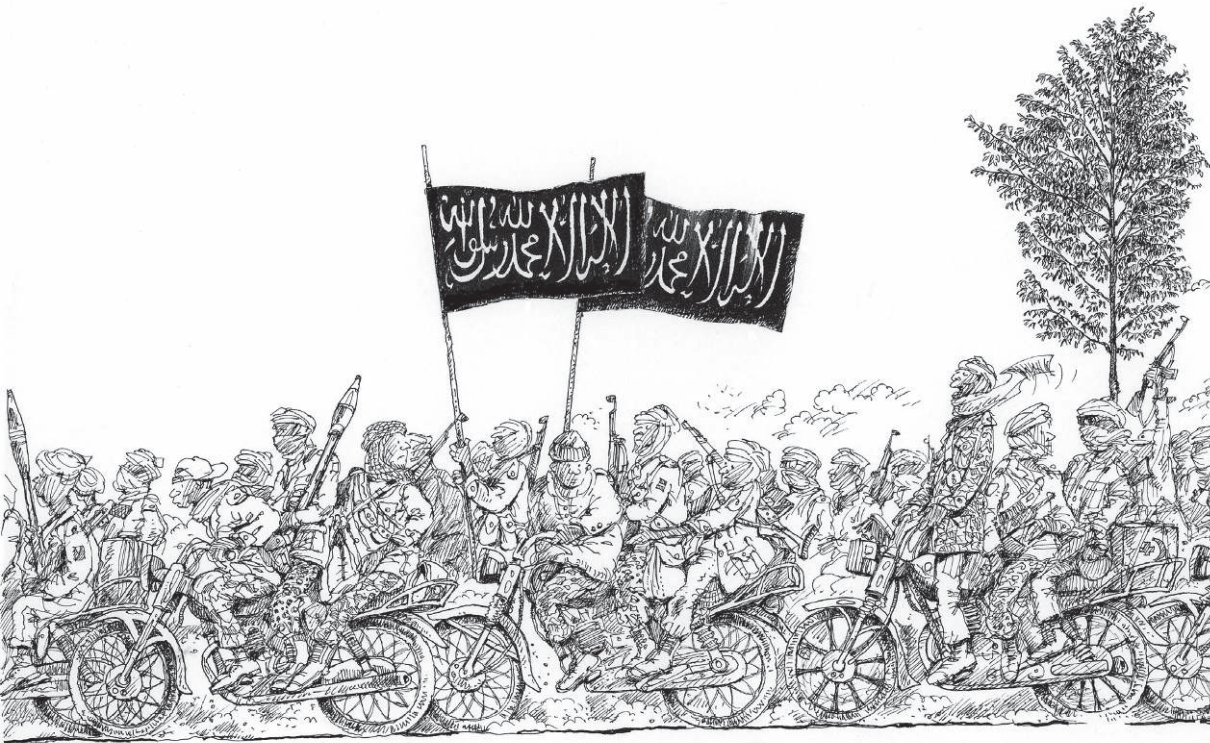
Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie. Paris, Pocket, 411 p.

ZARTMAN W., 1995

Collapsed States. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority. Boulder, Londres, Lynne Rienner Publishers, 303 p.

Partie I

L'histoire des insécurités



Une répétition de l'histoire ? Boko Haram et Hamman Yaji

Walter VAN BEEK,
Melchisedek CHÉTIMA

Introduction

« Shekau n'est pas différent de Hamman Yaji. Les deux aiment les femmes ; les deux tuent sans pitié ; les deux boivent de l'eau dans des crânes d'hommes ; les deux viennent de Madagali. La différence entre les deux, c'est que Shekau est plus méchant qu'Hamman Yaji. Hamman Yaji comptait sur ses chevaux, alors que Shekau compte sur ses motos. Mais les deux tyrans fonctionnent de la même façon et ont les mêmes objectifs. »¹

Ces propos ont été recueillis par l'un des auteurs de ce texte auprès de Matakwan, un habitant du village de Gousda-Makanda dans les monts Mandara, dans le Nord-Cameroun. Le 17 avril 2014, nous sommes assis à l'ombre d'un grand arbre qui surplombe la maison de Matakwan, et qui nous protège de l'accablante chaleur de la fin de la saison sèche. Dans un premier temps, nous aborderons des sujets qui paraissent embarrasser notre interlocuteur, à savoir l'esclavage et la façon dont il est remémoré par les habitants des montagnes. Toutes nos tentatives pour produire une discussion fructueuse autour de ces questions ont été inutiles. Mais, lorsque le sujet de Boko Haram et d'Abubakar Shekau fut abordé, Matakwan, comme ayant subitement retrouvé sa mémoire, ne tarit pas d'arguments pour démontrer les liens qui unissent Boko Haram et l'esclavage

1. Entretien avec Matakwan, réalisé en avril 2014, à Gousda-Makanda (Cameroun), par Melchisedek Chétima.

qui affecta autrefois les montagnes et qui relie les deux personnages les plus emblématiques de ces phénomènes : Abubakar Shekau et Hamman Yaji. Il en prit pour preuve l'enlèvement des 237 lycéennes de Chibok le 14 avril 2014, intervenu seulement trois jours avant l'interview. Beaucoup plus tard, ayant appris l'existence d'un autre kidnapping de masse de jeunes filles, survenu le 19 février 2018, toujours au Nigeria, nous avons joint Matakwan au téléphone. Avant que nous ayons eu le temps d'aborder le sujet, notre interlocuteur s'empressa de nous annoncer lui-même la nouvelle : « Ils ont encore enlevé des filles, plus de 100 ! Je te l'avais dit : ces gens sont plus intéressés par les filles, comme les gens d'Hamman Yaji », lâcha-t-il avec un certain soulagement, content d'avoir apporté une preuve supplémentaire à ses propos du 17 avril 2014.

L'interview de Matakwan montre non seulement que les montagnards sont au courant de tous les événements récents relatifs à Boko Haram, mais aussi que certains phénomènes et personnages, tels Boko Haram et Hamman Yaji, peuvent servir de déclencheur et de catalyseur pour introduire un sujet largement tabou, celui de l'esclavage. Boko Haram est certes vu comme un fléau immense, mais aussi comme un phénomène qui résonne dans la mémoire collective des habitants des montagnes du Mandara. Dans presque tous les commentaires relatifs à Boko Haram surgit un autre nom, celui d'Hamman Yaji, le destructeur qui, au début du xx^e siècle, a infligé de profondes souffrances aux montagnards. Pour ces derniers, ce chef peul est l'incarnation du danger, du mal absolu et de l'esclavage brutal ; et c'est ce pillard qu'ils pensent revenu en la personne du leader de Boko Haram, Abubakar Shekau².

« Pour moi, Shekau, il est pareil au chef de Madagali qui avait l'habitude d'envoyer ses troupes pour capturer les jeunes filles. Quand les Blancs l'ont arrêté, il leur a dit "si vous me tuez, je vais ressusciter un jour et je ferai plus de mal que maintenant". Les Blancs ne l'ont pas cru, et aujourd'hui c'est lui qui est là. »³

Le temps semble n'avoir guère effacé la mémoire des exactions commises par les Peuls, constamment évoquée dans les conversations locales concernant Boko Haram : « L'esclavage est maintenant de retour, et il est partout, même dans la montagne. Ils ont occupé une grotte à Godali ; ils kidnappent les gens la nuit et le jour, ils retournent dans leurs grottes. Aujourd'hui le danger est réel là-bas. Les gens ne sont plus en sécurité, surtout les filles. Il n'y a pas très longtemps, les Boko Haram ont enlevé 300 jeunes filles⁴ et ils disent que ça ne leur suffit pas. L'époque ancienne est en train de revenir, mais le problème c'est que même les montagnes ne protègent plus comme avant. »⁵

2. Walter van Beek remercie Ada Dorgelo pour son aide dans la réalisation de cette version française du récit de Hamman Yaji.

3. Entretien avec Manaouda, réalisé en avril 2014 à Zelevet (Cameroun) par Melchisedek Chétima.

4. Allusion aux filles de Chibok enlevées en avril 2014.

5. Guidak Godali, Gousda-Makanda, Cameroun, avril 2014.

Cette référence à la montagne prend tout son sens pour les habitants du lieu, du fait qu'elle représente non seulement un espace géographique habité, mais surtout un site qui les a tenus à l'écart des assauts répétés des cavaliers esclavagistes pendant des siècles (CHÉTIMA, 2017 ; CHÉTIMA et GAIMATAKWAN, 2016). C'est sur le versant nigérian des monts Mandara que s'est installé Boko Haram, mais des actions meurtrières ont également été menées à l'encontre de plusieurs communautés installées du côté camerounais de la frontière. En commentant ces attaques, les montagnards se disent emprisonnés dans une boucle cyclique et infernale du temps, les amenant à se poser la question d'une répétition de l'histoire. Examinons cette question d'un peu plus près.

Le journal d'un razzieur

Dès le début, la présence coloniale au Nord-Cameroun et dans le nord-est du Nigeria a été marquée par une véritable explosion de l'esclavage. Les monts Mandara, qui marquaient la frontière entre les deux colonies, et marquent aujourd'hui celle entre le Cameroun et le Nigeria, étaient régulièrement investis par des esclavagistes peuls, qui y menaient des raids extrêmement destructeurs. Nos sources sont constituées en premier lieu de traditions orales collectées par les anthropologues, et en second lieu de documents écrits par les fonctionnaires de la première période de la colonisation allemande, française et anglaise. La troisième source est unique en son genre, puisqu'elle est autobiographique : il s'agit du journal tenu par un chasseur d'esclaves.

Au début du ^{xx}e siècle, Hamman Yaji, le chef foulbé (peul) de Madagali, fut le razzieur le plus redouté du pays (KIRK-GREENE, 1969). Avec sa milice, il fouillait les montagnes et les vallées à la recherche de ses proies, de bœufs, de produits du tissage local, et surtout d'esclaves. Pour les habitants de la région, la période durant laquelle il fut chef de Madagali représente toujours celle de la terreur absolue, et les histoires qui se rapportent au féroce Hamman Yaji sont racontées partout dans les monts Mandara. Il n'était pas le seul chasseur d'esclaves, mais il se distinguait par une démarche étonnante : la tenue d'un journal. En effet, pendant une grande partie de son règne, il dicta la rédaction d'un journal dans lequel étaient consciencieusement consignés le nombre d'esclaves et de bêtes capturés ainsi que le jour et l'endroit où s'étaient déroulés les raids. Le journal traitait aussi d'événements plus banals : les voyages qu'il avait effectués, les personnes avec lesquelles il avait échangé des cadeaux, mais aussi les crampes de son estomac sur lesquelles il s'est longuement étendu. Il n'a pas révélé la raison pour laquelle il a entrepris la rédaction de son journal. Mais nous savons qu'Hamman Yaji disposait d'un écrivain et d'un esclave pour garder le manuscrit, c'est-à-dire pour le cacher.

Le journal fut retrouvé par les autorités coloniales. Le manuscrit est resté longtemps dans les archives nigérianes, car pour les Anglais, et plus tard pour les premiers gouvernements du Nigeria, il était considéré comme trop explosif pour en risquer la publication (KIRK-GREENE, 1995 : 149). Après que le premier gouvernement militaire du Nigeria l'a rendu public, il circula longtemps en tant que *samizdat*⁶ parmi les historiens de l'Afrique de l'Ouest, avant d'être enfin publié, constituant l'une des rares sources écrites de la région (VAUGHAN et KIRK-GREENE, 1995). En fait, seule la traduction est connue, le document original écrit en arabe ayant été perdu. La source actuelle est une traduction accompagnée d'un compte rendu que L. N. Reed fit immédiatement après l'arrestation de Yaji en 1927 (REED, 1995). En raison des intentions changeantes des auteurs et de leur souci d'impliquer des chercheurs nigériens dans le projet, il s'écoula encore une longue période de temps avant qu'il ne soit finalement imprimé⁷.

Le journal en question est un document ahurissant, à cause de la franchise et du naturel avec lequel Yaji prit le soin de noter le nombre de bœufs que ses soldats avaient volés, le nombre d'esclaves, filles et femmes notamment, qui avaient été capturés et le nombre de ceux qui avaient été tués. En plus de cela, il notait les échanges de cadeaux intervenus avec les autres seigneurs de la région, et relatait aussi les négociations pénibles qu'il avait conduites avec les nouveaux seigneurs, les Blancs. En outre, le journal rapporte de petits événements familiaux qui l'ont contrarié, tel le refus de son esclave de cuisiner pour lui. Bien que nous ayons plutôt affaire à une comptabilité qu'à un véritable journal, ce document nous donne une image de la situation politique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, à la fois dans le nord-est du Nigeria et dans le nord du Cameroun. Ce document est précieux en lui-même, notamment parce qu'il a été produit par l'un des derniers et des plus féroces chasseurs d'esclaves de la région. De fait, à l'époque, Hamman Yaji fut probablement responsable des pires méfaits commis à l'encontre des populations montagnardes⁸.

Yaji ou le fléau des montagnes ?

Nous commençons par un fragment de tradition orale, c'est-à-dire de contes et légendes que Hamman Yaji a générés dans les montagnes, en écoutant Vandu Zra Té, l'un des hommes les plus vieux de Mogodé en 1989 et connaisseur reconnu de l'histoire locale⁹ :

6. *Samizdat* : système non officiel de circulation des écrits (langue russe).

7. Walter van Beek a reçu une copie du manuscrit dactylographié de James Vaughan en 1983.

8. Pour une analyse approfondie des relations entre prédateurs et victimes dans les monts Mandara, voir DAVID, 2014.

9. Pour l'interprétation des traditions orales comme source historique, voir VANSINA, 1985.

« Hamman Yaji est venu de Madagali, où il était né. Il voulut être chef à Madagali, mais il ne pouvait pas encore y réussir, parce que son père l'était et il était encore jeune, comme Zra¹⁰ ici. Son père lui dit : "Tu es encore petit, tu ne peux pas être chef."

"Qui a dit cela ?"

Son père lui répondit : "Zubeiro a dit que tu ne peux pas être chef."

Hamman Yaji alla vers Zubeiro [l'émir d'Adamawa, où est situé Madagali].

"Fais-moi chef."

"Jamais, tu n'es pas qualifié pour l'être ; tu n'en es pas capable."

"Bien sûr que j'en suis capable. Qu'est-ce qu'il faut que je fasse ?"

Zubeiro dit : "tu devrais opérer ton père. Que les hommes te donnent le cœur et le foie de ton père, tu les manges, et si tu peux faire cela, tu peux être chef".

Hamman Yaji retourna à Madagali et – *behu* – [idéophone pour "trancher la gorge"] tua son père. *Praw praw* [idéophone pour "ouvrir un cadavre"] il prit le foie et le cœur et les mangea. Donc les hommes lui confièrent le commandement. »

De grands personnages génèrent souvent des histoires féroces, ce qui est certainement le cas d'Hamman Yaji, symbole de la guerre et de ses atrocités. Vandu Zra Té évoque avec verve cet ennemi, redouté mais admiré. Les sources historiques le représentent moins cannibale¹¹. Le père d'Hamman Yaji, qui se nommait Bakari, était le chef foulbé de Madagali. Il régna sous l'autorité de l'émir Zubeiro de Yola, qui lui-même dépendait du califat de Sokoto, l'empire fondé par Usman dan Fodio au début du XIX^e siècle. L'origine de ce califat remonte à la guerre sainte menée par les souverains musulmans de l'époque dans le nord du Nigeria (VAN BEEK, 1988, 1992). Sa caractéristique principale est la distinction nettement opérée entre les sujets musulmans et les « païens », c'est-à-dire les populations non converties qui habitaient souvent dans des endroits aisément défendables (KOPYTOFF, 1977).

Lorsqu'à la fin du XIX^e siècle, les Anglais et les Allemands pénétrèrent dans la région, ils se virent confrontés à ces forces : des émirats foulbé stables et bien organisés, avec un gouvernement central à Sokoto et de grandes provinces relativement autonomes, comme celle de l'Adamawa. Cette dernière s'étendait sur ce qui est maintenant le nord-est du Nigeria et le nord du Cameroun (ADE AJAYI et CROWDER, 1976 ; FAGE, 1978). Au tournant du siècle, les Anglais et les Allemands réussirent à battre – difficilement – ces armées foulbé grâce à leurs armes à feu. En 1901 les Anglais occupèrent

10. C'était moi, Walter van Beek, sous mon nom Kapsiki de Zra Kangacé. D'ailleurs, Hamman Yaji avait 67 ans à ce moment, et moi, lors de cette conversation, je n'en avais que 45 !

11. En Afrique centrale, les histoires de ce genre, qui relatent des pratiques « cannibales » sont souvent métaphoriques. Le cannibalisme y représente souvent le gouvernement central et le pouvoir absolu.

Yola, et Zubeiro s'enfuit vers Maroua, un autre lieu de résidence des Foulbé (VAUGHAN, 1995). Une année plus tard, les Allemands, occupés à fonder leur propre colonie, le Kamerun, arrivèrent à Maroua et battirent les Foulbé. Zubeiro retourna à Madagali. Une fois là-bas, il fut reçu par Bakari, mais celui-ci, qui ne voulait pas être considéré par les nouveaux seigneurs occidentaux comme un partisan de Zubeiro, ne se montra pas très accueillant envers son suzerain (KIRK-GREENE, 1995). Bakari fut néanmoins considéré comme tel, ce qui le conduisit à s'enfuir devant la probabilité d'être arrêté par les troupes allemandes. Il fut pourtant capturé par ces dernières, et le commandant allemand le força à abdiquer en faveur de son fils, Hamman Yaji. Bakari fit savoir aux Allemands qu'en raison de son caractère, son fils ne saurait devenir son successeur, puis il parvint à s'enfuir dans les montagnes. Le commandant allemand Dominik Zimmerman (un autre personnage quasiment mythique dans la tradition orale locale) réussit à le retrouver et à le ramener vivant à Madagali. Il promit à Bakari de ne pas attenter à sa vie (VAUGHAN, 1995 : 9), promesse qui ne fût cependant pas respectée puisqu'il fut finalement décapité. Pour un aperçu du récit de sa fin dramatique en 1902, comportant d'autres détails héroïques, citons la belle publication d'Anthony Kirk-Greene, à l'époque assistant officer du district de Madagali, et plus tard professeur à Oxford : « *Ardo* [titre du chef] Bakari demanda quel jour on était. On lui dit qu'on était mardi, et il répondit avec la résignation typique d'un musulman : "Il a été prédit que je devais mourir un mardi ; retournons à Madagali". Lorsque le convoi s'approcha du territoire de l'administrateur régional, les troupes allemandes l'attendaient. Dominik ordonna d'ouvrir le feu. Dans le chaos qui s'ensuivit, Bakari descendit calmement de son cheval, et s'agenouilla pour prier. Seul son joueur d'*algaita* [corne] Mbico refusa de participer à la fuite collective car, son maître mort, il n'y aurait plus personne devant qui jouer. Tous les deux, Mbico et Bakari, furent exécutés de sang-froid. Apparemment, Bakari fut décapité car lorsque, le soir, les citoyens arrivèrent, ils trouvèrent la tête séparée du corps. Il fut enterré au pied de la montagne noire dans la partie sud de la ville »¹² (KIRK-GREENE, 1969 : 81).

Le lendemain, Hamman Yaji, alors âgé de 35 ans, fut nommé chef à la place de son père. Une dizaine d'années plus tard, plus précisément le 16 septembre 1912, il commença à écrire son journal dont il poursuivra la rédaction jusqu'au 25 août 1927 (VAUGHAN et KIRK-GREENE, 1995). À titre d'exemple, voici quelques mentions concernant les villages des Kapsiki, domaine de recherche de l'un des auteurs de ce texte (Walter van Beek) : « 6 juillet 1913. Samedi, le 3^e du Mairordu Sumaye, j'ai envoyé mes hommes à Sina et ils capturèrent 30 vaches et 6 filles esclaves. [Une semaine plus tard ces mêmes "païens de Sina" réussirent à chasser ses soldats et à libérer quelques esclaves]. Entre le 2 et le 27 février 1915, j'ai chassé à Humumzi [village higi au Nigéria] et capturé 4 filles esclaves et 20 vaches. 29 septembre 1918.

12. Traduction par les auteurs, comme les autres extraits de Kirk-Greene dans ce chapitre.

Samedi matin 22, je fus à Futu et capturai 23 vaches, 22 habits, trois bonnets rouges et 15 chèvres. 7 mai 1919. Mercredi, le 6^e du Laihadjji Fadhl al Mar, j'ai chassé à Sir avec Lawan Aji de Gaur [Gawar] et nous avons capturé 8 esclaves, 122 vaches et 200 moutons. 24 juillet 1919. Jeudi, le 15^e Juldandu, j'ai envoyé Fadhl al Nar chasser à Kamalé et il captura 34 esclaves, 26 vaches et 130 chèvres. 30 décembre 1919. J'ai chassé à Wula et nous avons capturé 20 esclaves. 15 mai 1920. Samedi, le 25^e du Wairordu Soumaye, j'ai envoyé Jauro Soto chasser les païens de Gumshi [actuel Nigeria]. Ils capturèrent 70 esclaves, 48 vaches et 90 chèvres. »

Parfois, il fut déçu : « 10 décembre 1912. Jeudi, le 30^e Lajhadji, [...] j'ai envoyé des soldats à Kamalé, mais ils n'ont pas atteint la maison du chef de village, et n'ont capturé qu'une femme esclave dont la main avait été coupée, et qui était vraiment stupide. J'étais furieux contre eux. »

Pendant tout son règne, Hamman Yaji opéra à la vue des pouvoirs coloniaux. Mais ces derniers ont changé avec le temps. De 1884 à 1916, donc pendant tout le règne de Bakari et le début de celui d'Hamman, Madagali était contrôlé par les Allemands. La Première Guerre mondiale provoqua un changement de régime colonial et les Français régnèrent sur cette zone de 1916 à 1922. Entre 1922 et 1961, Madagali et sa région furent placés sous une autre autorité coloniale, l'autorité britannique, prenant le nom de Northern Cameroons. Après 1961, cette région fut rattachée au Nigeria. Mais l'actuel Cameroun du Nord, y compris la grande partie des monts Mandara qui fut son domaine de chasse, ne fut jamais sous l'autorité du gouvernement anglais. Autrement dit, il resta français, et devint à l'indépendance, en 1960, partie du territoire camerounais. Pendant son règne, Hamman Yaji eut donc affaire à trois pouvoirs coloniaux différents, avec chacun son propre point de vue, ses priorités et son propre système politique. Cependant, ces pouvoirs avaient une chose en commun : ils gouvernaient peu directement. Les seigneurs locaux restaient en place et l'attention de l'administration était centrée sur les souverains foubé. Ce n'est qu'après 1920 que l'autorité coloniale essaya de mettre en place une véritable « pacification ». Les informateurs d'aujourd'hui sont bien conscients des avantages que représentait cette position en retrait de l'autorité coloniale pour le chef peul reconnu pour sa férocité.

« Hamman Yaji n'était pas un homme. Il était trop méchant pour être un homme. Il ne buvait que du sang humain comme boisson. C'est pourquoi il lui fallait tuer constamment pour avoir du sang à boire. À un moment, les Blancs n'étaient pas d'accord avec lui, et lui ont demandé d'arrêter. Mais c'était difficile de le contrôler quand il venait se cacher dans la montagne, et repartait à Madagali avec des captifs. Les Blancs qui contrôlaient la montagne étaient différents des Blancs qui contrôlaient Madagali, et il a su se jouer d'eux. »¹³

13. Entretien avec Simbé, Zelevet (Cameroun), avril 2014, réalisé par Melchisedek Chétima.

Tandis que Bakari, le père d'Hamman Yaji, régnait sur un territoire qui dépendait d'un émirat plus grand et devait donc constamment rendre des comptes au sultan, au temps de Hamman Yaji l'autorité de Yola s'était évaporée et n'avait pas encore été remplacée par celle des Anglais. Ce vide politique permit à Yaji de faire comme bon lui semblait et d'opérer en toute impunité. Jusqu'en 1920, il continua ses razzias dans les montagnes en capturant des esclaves, des vaches et des chèvres autant qu'il le put. Dans son journal, il fait mention d'une centaine de razzias effectuées au cours desquelles 2 016 esclaves furent capturés (il s'agit uniquement de ceux qu'il a décomptés, avec occasionnellement une remarque sur le nombre des morts pendant les razzias) et un grand nombre de bœufs volés (VAUGHAN et KIRK-GREENE, 1995). Certaines parties des montagnes souffrirent davantage que d'autres de ces razzias. Sukur, une chefferie située juste au nord des Kapsiki, fut particulièrement affectée par les actions d'Hamman Yaji (STERNER, 2003). Vaughan explique l'animosité particulière du chef de Madagali envers Sukur par la position rituelle spéciale de ce lieu (VAUGHAN, 1995). Sukur étant en effet connu pour être un petit royaume indépendant, et Yaji ne supportait pas la présence d'un autre centre de pouvoir dans son voisinage, bien que ce pouvoir soit purement rituel¹⁴. Aujourd'hui encore, à Sukur, de nombreuses histoires circulent sur la cruauté des Foulbé. Une tradition orale recueillie à Sukur par Judith STERNER (2003 : 145) raconte ce qui suit : « Pendant une razzia, les soldats d'Hamman Yaji coupèrent les têtes des villageois devant la maison de Tlidi [chef de Sukur], les jetèrent dans un trou, allumèrent un feu dedans, et se firent un repas au-dessus de ces têtes. Une autre fois, les femmes des hommes de Sukur tués durent venir pour ramener les têtes de leurs maris chez elles dans des Calebasses ; et une autre fois encore, les soldats ramenèrent toutes les têtes à Madagali pour que les Foulbé puissent les voir. Des informateurs m'ont dit qu'ils ont vu les soldats enfoncer un fil de fer par les oreilles et les mâchoires d'enfants, et un autre racontait comment Hamman Yaji, apprenant la valeur qu'attachent les gens de Sukur aux rites funéraires, fit découper les morts en morceaux pour qu'ils ne puissent pas être enterrés convenablement. »¹⁵

Malgré cette cruauté sans doute atypique, il n'y a pas de signe montrant qu'Hamman Yaji ait, à un moment ou à un autre, considéré sa conduite comme différente de celle d'un chef foulbé « normal ». Vaughan écrit à ce sujet que : « Les valeurs d'Hamman Yaji étaient celles de la société foulbé du XIX^e siècle, qui avait établi son autorité sur les païens dans une entente complexe avec le grand émirat de l'Adamawa » (VAUGHAN, 1995 : xiv). Son

14. Pendant un certain temps, les anthropologues ont eux aussi entretenu le mythe qui entourait Sukur, et qui faisait du plateau de Sukur le siège d'une véritable principauté. Or, les recherches de Sterner et David ont détruit ce mythe : Sukur n'a jamais été davantage qu'un gros village indépendant, dont la grande renommée résultait de la place centrale qu'il occupait dans la production de fer et dans les mythes de migration de la région (STERNER, 2003 ; DAVID, 2014). De nombreux villages, de même que la plupart des forgerons se disent issus de Sukur. Mais Sukur n'a jamais été un véritable royaume. Sa renommée a cependant suffi pour attirer l'attention d'Hamman Yaji.

15. Voir également KIRK-GREENE, 1969 : 75.

indifférence absolue vis-à-vis des « païens » contraste avec le soin personnel qu'il a pour ses esclaves (*ibid.* : xviii), tout comme le vol routinier de bétail contraste avec la comptabilité méticuleuse de son échange de cadeaux avec les autres chefs. Il prenait soin que ses vols de bétail et ses razzias n'eussent lieu que dans son territoire à lui, c'est-à-dire dans les villages qu'il considérait appartenir à son fief. Il était obéissant au gouvernement qu'Allah avait placé au-dessus de lui : il obéit aux Anglais lorsque ces derniers lui interdirent en 1920 de capturer encore des esclaves ou, du moins, à partir de ce moment, les razzias cessèrent-elles d'être mentionnées dans son journal. Cela ne veut cependant pas dire qu'il arrêta entièrement son commerce, car il y avait toujours d'autres formes d'approvisionnement en esclaves. Il y avait toujours des petites guerres internes, entre les villages des massifs, à la suite desquelles des prisonniers lui étaient parfois offerts en cadeau (BEEK VAN, 1987 ; VAUGHAN, 1977) – sans doute en guise de soumission –, ou lui étaient simplement vendus. Parfois aussi, on lui offrait des habitants des montagnes accusés de sorcellerie ou de vol et d'autres formes de délits, comme cela est rapporté dans son journal : « 7 novembre 1922. Jeudi, le 17^e du Haram Petel, les païens de Sina m'amènèrent une de leurs femmes, dont ils dirent qu'elle avait volé des gens. 17 novembre 1924. Lundi, le 19^e du Banjaru Awwal, les païens de Tur, qui sont venus habiter Wamga, m'amènèrent deux esclaves femmes, pour lesquelles un garçon avait servi de rançon. Elles avaient été capturées parce qu'elles étaient des sorcières. Le 24 novembre 1925. Mardi, le 8^e du Banjaru Tumbindu, les païens de Kamalé accusèrent un de leurs hommes de sortilège, le capturèrent et me l'amènèrent. Comme ils voulurent s'emparer également de sa récolte, j'ai envoyé mes cavaliers pour les accompagner. »

Si les actions cruelles d'Hamman Yaji sont racontées de façon légendaire par les montagnards, sa fin également est entrée dans la mythologie kapsiki, et plus globalement dans la mythologie montagnarde. Écoutons encore Vandu Zra Té : « Les gens de Mogodé avaient deux fois mis le feu à sa maison¹⁶. Hamman Yaji recruta donc des gens des villages voisins et se mit en route vers Mogodé. Ce fut la période où Kweji Miyi était chef de Mogodé. Avec tous ces gens, Hamman Yaji vint pour battre Mogodé. Il sortit de la forêt de Ldaka et se dirigea ensuite vers le nord, vers Rhwemetla [une montagne centrale à Mogodé]. Tout d'un coup, les *mazavè* [buses] descendirent sur sa tête et il perdit son bonnet rouge [symbole du chef]. Quatre hommes le portèrent [comme un cadavre] et parcoururent ainsi le village ; et il s'écria : “me voilà, Hamman Yaji, près de ma mort dans le pays de Mogodé, et le *masavè* a jeté mon bonnet sur la terre de Mogodé”. Plus tard, il alla à Madagali. Ce fut la saison des pluies de l'année où les Blancs l'ont attrapé. »

L'histoire écrite donne une image un peu plus complexe, mais des problèmes religieux jouèrent effectivement un rôle dans sa chute. Pour

16. Hamman Yaji avait une maison à Rafa, au nord de Mogodé.

Hamman Yaji, sa dévotion de musulman n'était aucunement inconciliable avec ce qu'il faisait. Vers la fin de son règne, elle devenait même de plus en plus importante pour lui : « 15 mai 1915. Samedi, le 30^e du Banjaru Sakitindu, je me suis joint à la secte des mahdistes dirigée par Malam Muhammad.

8 août 1922. Mardi, le 14^e du Dahu al Hijjah, j'ai arrêté l'habitude de prier Allah pour les choses de ce monde, et adopté celle de prier pour les choses du monde à venir. »

Par ailleurs, dans la mémoire collective des montagnards, et particulièrement des Kapsiki, l'arrestation d'Hamman Yaji est aussi mythique que toute sa vie : « Le Blanc le chercha à Madagali. Il y avait des gens partout, mais où était Hamman Yaji ? Un des soldats de Yaji dit aux Blancs : "Il est dans la terre. Il a un trou dans la terre. C'est là que se trouve son lit, c'est sur son terrain". "Peux-tu nous montrer cela ?" "Oui, je peux vous le montrer". Le Blanc paya le soldat et ils allèrent à la fosse : "Hamman Yaji, c'est fini pour toi". Yaji en sortit, tout nu. Ils le montèrent sur un cheval et partirent, et personne n'a plus jamais revu Hamman Yaji. »

Les Kapsiki, pas plus que les Sukur et autres groupes des massifs, ne le revirent. La tradition orale, enregistrée par Judith Sterner à Sukur, est plus savoureuse (KIRK-GREENE, 1995 : 151). « Il fut arrêté par les Européens qui le capturèrent et l'empoisonnèrent. Lorsqu'il mourut, il tomba par terre, bras et jambes écartés. Quand tu vas à la ville [Madagali] maintenant, tu vois les croix en bois que les Européens ont dressées à sa mémoire. »

Les sources écrites donnent une image différente, mais tout aussi passionnante. Les Anglais voulaient se débarrasser de lui pour diverses raisons, mais surtout parce qu'ils redoutaient le mahdisme. Leur emprise administrative et militaire sur ce coin de la colonie était faible, et ils craignaient une résistance soutenue de Hamman Yaji et des siens. Kirk-Greene raconte longuement comment, après une correspondance intense entretenue entre Yola (le centre du gouvernement d'Adamawa) et leurs supérieurs coloniaux à Kaduna et Lagos, on décida d'adopter une stratégie prudente. Des colonnes de policiers et de militaires devaient partir de Yola à Madagali à des jours différents, et avec des feuilles de route différentes. Une annonce publique fut faite qu'il s'agissait d'un déplacement vers Maiduguri – une ville située plus au nord – et comme par hasard, ils devaient se rencontrer à Madagali (KIRK-GREENE, 1995 : 32,-33). On disposait d'une petite armée d'à peu près trois cents Africains et trois Européens (*ibid.* : 32). Pour l'arrestation proprement dite, trente policiers placés sous le commandement du capitaine Wilkinson et de l'*Assistant Officer* du district suffirent. Lorsqu'ils vinrent à Madagali, Hamman Yaji pensait recevoir de nouveaux hôtes, mais il fut arrêté dans sa maison, en même temps que son fils Bello et son esclave principal Ajia. Son journal fut saisi plus ou moins par accident, car l'esclave chargé de le cacher (en s'asseyant dessus !) s'était assis par inadvertance sur le Coran (KIRK-GREENE, 1995 : 34-35).

Ni l'arrestation de Yaji, ni sa déportation vers Yola le 26 août 1927 ne donnèrent lieu à des révoltes à Madagali, comme le craignait l'administration coloniale britannique. Toutefois, des autorités supérieures ordonnèrent de l'expulser de Yola, et même de la région de l'Adamawa, car il était difficile d'estimer le nombre de ses adeptes. Le 8 octobre, après son procès accéléré, qui s'est tenu à Yola, Hamman Yaji fut embarqué sur un bateau qui le livra à Sokoto deux semaines plus tard¹⁷. Quoiqu'il n'y ait pas eu de soulèvement, l'office colonial de Kaduna considérait, dans ses rapports, l'arrestation d'Hamman Yaji comme un triomphe dans la lutte contre le mahdisme (KIRK-GREENE, 1995 : 38). En raison de tout ce qui précède, et pour des raisons de politiques coloniales internes, la présence d'Hamman Yaji à Sokoto fut également considérée comme risquée : il était encore trop près des possessions coloniales françaises. Hamman Yaji avait en effet de nombreuses accointances au Cameroun (son frère étant lamido de Mokolo) et l'on considérait qu'il pouvait s'échapper facilement pour regagner Mokolo via la Bénoué. Il fut donc transféré à Kaduna avec Macido, l'ex-vizir de Sokoto. Cependant, il décéda quelque temps après, à Kaduna, à la suite d'une infection des voies urinaires (KIRK-GREENE, 1995 : 41).

Ce que l'on peut finalement retenir des récits locaux sur Hamman Yaji est que, malgré leur caractère mythique et légendaire, ils laissent parfois transparaître quelques séquences réelles de la vie de ce personnage, notamment sa propension à la brutalité, sa préférence pour les esclaves femmes, ainsi que le flou ayant entouré son arrestation, sa déportation et sa mort. Abubakar Shekau est aujourd'hui perçu d'une manière analogue, quasi mythique, comme l'indique l'un des informateurs du second auteur. « On ne va jamais arrêter Shekau, c'est un esprit. C'est quelqu'un qui peut être à deux endroits à la fois. Sa nourriture est faite de chair humaine. Shekau et Hamman Yaji sont pareils. Ils ne couchent jamais deux fois avec la même femme. »¹⁸

L'intervention européenne provoqua la destruction de la force militaire du sultanat de Sokoto, et des émirats qui en faisaient partie, comme ceux de Yola et de l'Adamawa. Par la suite, autant que possible, on s'efforça de garder intact l'appareil administratif officiel. Au sommet, les Européens avaient créé une nouvelle force militaire, mais sans lien avec l'appareil administratif traditionnel du sultanat. Cela créa au niveau inférieur un vide politique, renforcé par les armes que les gens du sultan reprenaient aux Européens – parfois avec le soutien militaire direct des régiments coloniaux. Dans ce contexte, les chefs foubé avaient de nouvelles chances d'établir et de perpétuer leur hégémonie sur des groupes non musulmans. Pour la colonie allemande, Lestringant le signale d'ailleurs : « Les structures coloniales à l'arrivée du colonisateur

17. La terreur qu'inspirait Hamman Yaji était déjà considérée alors comme étant la réfutation ultime de la doctrine Lugard de l'*indirect rule*, et des analyses ultérieures ont établi que son arrestation marque la fin du système de *non-interference* (GOODRIDGE, 1994).

18. Entretien avec Simbé, Zelevet (Cameroun), avril 2014, réalisé par Melchisedek Chétima.

allemand ne furent guère modifiées. Les rapports entre les Habé et les Foulbé restèrent ceux de vassaux payant un tribut à leurs féodaux, avec ce correctif que la puissance militaire européenne était mise au service des autorités autochtones instituées et jouait donc en faveur des chefs peuls. En effet, ces officiers allemands prirent appui sur les lamibés [sultans], aussi furent-ils enclins à confirmer officiellement l'autorité peule sur les groupements païens qui étaient depuis toujours hors de son obédience » (LESTRINGANT, 1964 : 162).

Le peu de contrôle administratif au sommet était donc compensé par un soutien actif au niveau de la base. Dans le pays kapsiki proprement dit, cela favorisa une nouvelle période de domination absolue des Foulbé au début de l'occupation européenne, c'est-à-dire dans les trente premières années du xx^e siècle. Le commandant allemand Dominik Zimmerman fit sa première expédition dans les montagnes vers la fin de l'année 1905, mais, depuis des années déjà, il était en contact avec les chefs foulbé. L'Allemagne perdit l'hégémonie sur la région en 1916, à la suite de la Première Guerre mondiale. Les Kapsiki considéraient les Allemands comme étant de bons soldats, et ils les admiraient pour cela, au point que leurs armées reçurent spécialement un idéophone kapsiki : *kwahweredlëarhweredlëa*, une sorte de caractérisation de fusillades. D'autres sociétés montagnardes partageaient cette même admiration pour les Allemands, comme les Mofu (VINCENT, 1991 : 35), mais aussi les Podokwo, les Muktele et les Mura. Après la prise de contrôle du territoire par les Français, les problèmes entre les Foulbé et les Kirdi s'accrurent, car, partout dans les montagnes, les Kirdi essayaient de se venger des Foulbé. Renforcés par le nouvel armement des Français, les musulmans contre-attaquaient autant qu'ils le pouvaient, et les montagnards en payèrent le prix en vies humaines. Dans un tel contexte, les Français eurent de la peine à rétablir le calme, c'est-à-dire à instaurer une véritable « pacification ».

Lorsque la partie ouest de la région fut transférée à l'Angleterre, en 1922 – devenant les *Northern Cameroons* –, une situation comparable s'y produisit. Les instructions coloniales britanniques stipulaient certes que les « païens qui n'avaient jamais été soumis, à savoir ceux des monts Mandara, doivent être laissés tranquilles pour le moment » (KIRK-GREENE, 1969 : 75). Néanmoins, il n'y eut jamais de paix véritable, et l'on continua de noter des affrontements entre les montagnards, soucieux de préserver leur indépendance, et les Peuls, désireux de prolonger leur domination. Dans les années 1930, les frictions étaient si fortes qu'elles prirent la forme d'un véritable conflit. Jusqu'à cette date, aucune autorité ne put mettre un terme à cette situation, comme le remarque un fonctionnaire colonial : Les *Northern Cameroons* « [...] sont les endroits les plus anarchiques et les moins bien gérés que j'ai vus au Nigeria depuis les années du protectorat nord nigérian. Le trafic d'esclaves et la chasse aux esclaves sont partout [...]. Des chefs subalternes reçoivent des fusils et ils sont ainsi encouragés à attaquer les pauvres païens, qui se cachent

comme des singes peureux dans les montagnes inaccessibles [...]. Et bien sûr, tout le monde est complètement armé : lances, boucliers, arcs et flèches, matraques *et cetera* » (KIRK-GREENE, 1969 : 84).

Les montagnards ne voulaient pas, eux non plus, avoir affaire aux colonisateurs, et surtout pas à leurs impôts. Cependant, en 1930, une invasion de sauterelles aggrava leur situation et les rendit dépendants d'une aide extérieure (BEAUVILLAIN, 1989 : 247). Des parents durent parfois vendre leurs propres enfants aux Peuls en vue de disposer des ressources nécessaires pour nourrir les autres membres de la famille (CHÉTIMA, 2015). Précisons cependant que les Mafa ne vendaient pas n'importe quel enfant. Il s'agissait en général des « enfants du milieu », c'est-à-dire compris entre le premier et le dernier fils. Ceux-ci n'avaient aucune des fonctions religieuses ou rituelles qui avaient régulièrement cours dans les montagnes. En plus, comme le souligne José van Santen (1993 : 26), dans un contexte d'extrême famine, les parents estimaient que leurs enfants pourraient vivre dans de meilleures conditions ailleurs, bien qu'étant esclaves.

Vers les années 1940, une « paix relative » sembla enfin se dessiner. Chronologiquement, ce furent d'abord les chasses aux esclaves à grande échelle qui disparurent, puis les dons et les ventes d'enfants en situation d'extrême famine, et enfin, progressivement, les escarmouches internes entre les villages des massifs. Les dernières véritables escarmouches eurent lieu dans les années 1950, bien après la Seconde Guerre mondiale. La frontière entre les colonies anglaise et française donnait lieu à des incertitudes (BARKINDO, 1985, 1989 ; STERNER, 2003 : 54), mais, à la fin des années 1950, les domaines montagnards étaient entièrement intégrés dans l'administration coloniale. À vrai dire, ils n'étaient toujours pas tout à fait calmes, car, en 1972, pendant le premier séjour d'un des auteurs dans le pays kapsiki, le village de Kortchi attaqua un village voisin, Hine Gawar. Ainsi, bien que pour les montagnards la guerre soit devenue de l'histoire ancienne, elle reste aujourd'hui encore le thème principal des discours, car ils en ont été durablement marqués. Les Kapsiki et les Podokwo en parlent très souvent, de façon évocatrice et avec conviction : on entend siffler les flèches, gémir les victimes, le tumulte de la lutte, etc.

Boko Haram, Abubakar Shekau et les conditions du présent

Nous n'allons pas détailler ici l'histoire de Boko Haram et l'arrivée de Shekau, qui a fait l'objet de nombreuses autres publications et revient à plusieurs reprises dans ce volume. Les différences entre la situation

d'Hamman Yaji et celle d'Abubakar Shekau sont évidentes. La vie moderne, avec des relations autrement plus larges à l'intérieur et à l'extérieur du Nigeria, une technologie incomparable, un enracinement dans une situation étatique et une communauté globalisée, l'utilisation des motos comme moyen de mobilité, la présence d'Internet et un islam radical globalisé, tout cela donne une coloration qui distingue nos deux figures et les événements qu'ils incarnent, à savoir l'esclavage et la violence.

En dépit de tout cela, les analogies entre Yaji et Shekau restent frappantes, et elles le sont encore davantage pour les habitants des monts Mandara. La violence extrême, la cruauté, la division du monde en « croyants » et « incroyants » et l'inspiration tirée de l'islam sont aisément reconnaissables chez l'un comme chez l'autre. Pour les deux hommes, les victimes n'ont aucun droit et sont considérées comme des « non-personnes » ou, mieux, comme des personnages sans existence. L'un comme l'autre se considèrent comme des représentants acceptables de leur temps, investis d'une mission divine au nom de laquelle ils considèrent les pouvoirs étatiques régionaux comme leur principal ennemi. Pour les deux acteurs, la situation de guerre, de ravages et d'esclavage est un choix¹⁹ et ils se complaisent à prononcer des discours quasi apocalyptiques. Plus spécifiques encore sont deux aspects fondamentaux, bien ancrés dans l'histoire et la géographie politique de la région : l'esclavage et la situation frontalière. Les montagnards du Mandara les soulignent fréquemment.

Les commentaires locaux sur Boko Haram ne s'expriment donc pas tant en termes de « terrorisme », que de « retour des esclavagistes ». « L'esclavage est de retour » s'indignent les montagnards lorsqu'ils commentent les actions meurtrières de Boko Haram et les enlèvements des filles revendiqués. Dans l'imaginaire local, le nom de « Madagali » a d'ailleurs fini par se confondre avec l'esclavage et surtout, il est directement lié à la personne d'Hamman Yaji. Le fait que Hamman Yaji ait été le dernier chasseur d'esclaves connu et la façon cruelle dont il a mené ses raids dans les territoires des montagnards créent des points d'appui pour la mémoire collective. Par ailleurs, la pratique de l'esclavage dans cette zone frontalière a été particulièrement longue. Tout ceci fait que, dans cette zone, parler de Boko Haram revient à parler de l'esclavage, parler de Hamman Yaji revient à parler de Shekau, et parler des motos de Boko Haram revient à parler de la cavalerie des guerriers peuls. Non seulement les discours sur Boko Haram sont enchevêtrés avec ceux relatifs à l'esclavage, mais ils s'insèrent aussi parmi toute une série de violences presque endémiques qui ont rythmé l'histoire locale jusqu'à une période relativement récente. Dans cette optique, l'arrivée des bandes de Boko Haram dans les montagnes ne pouvait être que comprise comme le funeste retour des razzias esclavagistes musulmanes menées par les royaumes des plaines entre le XVII^e et le début du XX^e siècle (SEIGNOBOS, 2015).

19. L'expression « *Wars without End* », guerres sans fin, l'exprime bien (REYNA, 1990).

Par ailleurs, l'épisode d'enlèvement des filles et des jeunes femmes de Chibok se moule étrangement dans cette même rhétorique du « retour de la chasse aux esclaves » que les habitants de la zone semblaient pourtant avoir refoulée, mais pas oubliée (CHÉTIMA, 2015). Pendant des siècles, et jusque dans les années 1960, de tels rapt de jeunes filles se pratiquaient en toute impunité. La prédilection d'Hamman Yaji pour la capture de jeunes femmes est sans équivoque dans le journal de l'ancien dévastateur peul²⁰ : « 21 mai 1913 : j'ai capturé 20 esclaves filles. 11 juin 1913 : j'ai capturé six esclaves filles et dix bovins, et j'ai tué trois hommes. 25 juin 1913 : j'ai capturé 48 esclaves filles et 26 bovins et j'ai tué cinq personnes. 6 juillet 1913 : j'ai capturé 30 bovins et six esclaves filles. 26 août 1917 : Dimanche, le 8^e du Siutorandu, j'ai fixé la punition pour chaque esclave qui me quitte sans raison valable, à savoir quatre esclaves filles et, s'il est pauvre, 200 coups de fouet. »

L'affaire de Chibok montre aussi comment l'accès aux femmes a pu attirer vers Boko Haram de jeunes célibataires qui n'avaient pas les moyens de se marier. En versant des subsides à ses fidèles, Boko Haram a permis aux jeunes recrues de se marier plus aisément, ce qui rappelle une fois encore le phénomène du concubinage grâce auquel des leaders musulmans contournèrent l'interdiction formelle de détenir un esclave.

Ce « retour à l'esclavage » dont parlent les montagnards s'opère grâce au phénomène frontalier. Les régions limitrophes des pays sont souvent des endroits où l'État refuse d'exercer sa pleine autorité, en raison des bénéfices et des opportunités que les activités illégales et semi-légales apportent, entre autres, aux fonctionnaires de l'État et aux bureaucrates (ROITMAN, 2005). Cette utilisation des zones frontalières hors de tout contrôle de l'État a été un facteur important pour le développement du pouvoir militaire de Boko Haram, comme elle l'était pour celui d'Hamman Yaji. En effet, en provenance de Maiduguri, Boko Haram a d'abord déplacé ses opérations dans la zone rurale située sur la frontière avec le Niger (Kangama), puis dans les montagnes du Mandara, à la frontière avec le Cameroun, avant de les déplacer à nouveau dans les eaux du lac Tchad, à la frontière entre le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et le Niger.

Les actions de Boko Haram sont ainsi localement perçues en termes de raids d'esclaves et de régions frontalières. Cette lecture locale a quelque chose à nous apprendre, d'autant plus que les auteurs ont, pour la plupart, étudié la secte en la situant dans le contexte global du djihadisme international, sans prendre en compte celui, historique, de sa naissance. Le regard des locaux est d'autant plus digne d'intérêt que les actions de Boko Haram ne sont pas une éruption mystérieuse et sans précédent de la violence et de la sauvagerie. Elles peuvent être lues et comprises dans les contextes

20. L'esclavage féminin est un fait-clé dans l'histoire de l'esclavage ouest-africain : voir MEILLASSOUX, 1983.

locaux de la politique et de l'histoire, d'autant que son implantation dans les montagnes est venue se greffer sur des réalités omniprésentes de violence.

Il faut y ajouter la situation socioéconomique difficile des montagnards, en particulier dès la fin des années 1950, avec leur descente forcée en plaine. En dépit des atrocités évidentes de Boko Haram et du manteau islamique dont il se vêt, on a enregistré des adhésions de jeunes montagnards, pourtant non-musulmans, à la secte. Pour ces jeunes, rejoindre Boko Haram apparaît comme une occasion de sortir de leur cycle infernal de déréliction. Autrement dit, l'identification à la secte sonne comme la revanche des *meere'en* (« gens de rien » en fulfulde) et des *keda* (« chiens » en mafa et en podokwo), qui ont échoué à s'élever dans l'échelle sociale (SEIGNOBOS, 2015). Ces éternels cadets sociaux voient en leur adhésion une revanche sur leur propre famille, sur leur village et surtout sur l'État postcolonial, responsable selon eux du fossé entre Kirdi et Islamo-Peuls, d'où la pertinence des idées avancées par E. HOBBSBAWM (1971) concernant le « banditisme social » et ce qu'il appelle « les formes archaïques de la protestation sociale »²¹.

Finalement, les populations locales ne voient pas en Boko Haram un mouvement terroriste contemporain, mais un groupe qui s'inscrit dans la mouvance du cycle infernal des violences orchestrées, d'abord par le Bornou et ses alliés, ensuite par Sokoto et Hamman Yaji. Boko Haram fait lui-même constamment référence au Bornou et à Sokoto, et ces références devraient nous conduire à dépasser les paradigmes simplificateurs du terrorisme contemporain sur le mode d'Al-Qaïda, pour examiner plus sérieusement l'histoire de l'islam et du djihad dans la région. Comme le rappelle M-A. PÉROUSE DE MONTCLOS (2012), Boko Haram ne s'inscrit pas dans la logique du terrorisme international contemporain, et n'a pas non plus cette dimension internationale que les médias veulent lui donner. Plutôt que d'être une idéologie importée des pays arabes, les discours et les actions de Boko Haram sont enracinés dans des modèles locaux et victorieux de renouveau islamique par la guerre. Il tire sa légitimité des ressources doctrinales et historiques endogènes, même si, très souvent, les mises en scène médiatiques s'apparentent à celles des groupes djihadistes du Moyen-Orient. Ce constat doit inspirer les décideurs publics à examiner sérieusement les déterminants indigènes de la violence politique, et à questionner le pourquoi de la singularité de Boko Haram dans le débat sur le terrorisme mondial. Aussi, devra-t-il être étudié comme étant une manifestation de violence d'Africains dirigée contre d'autres Africains, et comme l'héritier d'une longue série d'agents destructeurs, dont Hamman Yaji est l'emblème. C'est pourquoi, si l'annonce de Shekau à propos de la vente comme esclaves des lycéennes a surpris de nombreux observateurs, elle n'a pas étonné les personnes vivant dans les monts Mandara, qui se souviennent encore de l'intérêt marqué des esclavagistes d'hier pour les filles et les femmes.

21. Pour une comparaison, voir MAUGHAN-BROWN, 1980.

Conclusion

Revenons maintenant à notre question initiale : l'histoire se répète-t-elle ? L'État colonial de jadis n'est plus le même que l'État postcolonial d'aujourd'hui, et les relations avec l'extérieur sont bien transformées. Les médias et Internet ont changé les razzieurs en acteurs d'écran, et la terreur en un « théâtre de la rue hors contrôle »²² : le monde n'est plus le même, en effet. Mais le banditisme est toujours une manière d'exister, un *way of life*. Il y a toujours des frontières entre États, et notre planète bien ronde a toujours des coins perdus. Dans les monts Mandara, un de ces coins isolés, ce n'est pas tant une question de répétition de l'histoire que de sa continuité. L'histoire n'a pas besoin de se répéter, puisqu'elle n'a jamais disparu.

Références

ADE AJAYI J. F., CROWDER M. (DIR.), 1976
History of West Africa, vol. 1. Londres, Longman : 568 p.

BARKINDO B., 1985
« The Mandara astride the Nigeria-Cameroun boundary ». In Asiwaju A. (dir.). *Partitioned Africans: ethnic relations across Africa's international boundaries 1884-1984*, Londres, Lagos, Hurst, University of Lagos Press : 29-49.

BARKINDO B., 1989
The sultanate of Mandara to 1902. History of the evolution, development and collapse of a Central Sudanese kingdom. Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 252 p.

BEAUVILLAIN A., 1989
Nord-Cameroun, crises et peuplement. Notre-Dame-de-Gravenchon, édité par l'auteur, 2 vol., 625 p.

BEEK VAN W. E. A., 1987
The Kapsiki of the Mandara mountains. Long Grove, Prospect Heights, Waveland Press.

BEEK VAN W. E. A., 1988
« Purity and statecraft: the Fulani jihad and its

empire ». In Beek van W. E. A. (dir.). *The quest for purity. Dynamics of puritan movements.* Berlin, Mouton/de Gruyter : 149-182.

BEEK VAN W. E. A., 1992
« Slave raiders and their people without history ». In Abbink J., Vermeulen H. (dir.). *History and culture. Essays on the work of Eric R. Wolf.* Amsterdam, Het Spinhuis : 53-71.

CHÉTIMA M., 2015
Mémoire refoulée, manipulée, instrumentalisée. Enjeux de la transmission de la mémoire servile dans les monts Mandara. *Cahiers d'Études Africaines*, 218 (2) : 303-329.

CHÉTIMA M., 2017
On ne naît pas ethnique, on le devient. *Anthropos*, 112 (1) : 1-19.

CHÉTIMA M., GAIMATAKWAN A. K. D., 2016
« Memories of slavery in the Mandara Mountains: Re-appropriating the repressive past ». In Lovejoy P., Oliveira V. (dir.), *Slavery, memory, citizenship*, Trenton, Africa World Press : 285-299.

22. Caractérisation du terrorisme dans une interview d'un expert aux Pays-Bas, J. de Ruiter, NPO Radio 1, avril 2016.

DAVID N., 2014

Patterns of slaving and prey-predator interfaces in and around the Mandara mountains (Nigeria and Cameroon). *Africa: Journal of the International African Institute*, 84 (3) : 371-397.

FAGE J. D., 1978

A history of Africa. Londres, Hutchinson, 534 p.

GOODRIDGE R. A., 1994

The issue of slavery in the establishment of British rule in Northern Cameroun to 1927. *African Economic History*, 22 : 19-33.

HOBBSAWM E., 1971

Primitive rebels. Manchester, Manchester University Press, 211 p.

KIRK-GREENE A. H., 1969

Adamawa Past and Present. An Historical Approach to the Development of a Northern Cameroons Province. Londres, International African Institute, 252 p.

KIRK-GREENE A. H., 1995

« The view from Yola ». In Vaughan J. H., Kirk-Greene A. H. (dir.), *The diary of Hamman Yaji. Chronicle of an African Ruler*, Bloomington, Indiana University Press : 22-41.

KOPYTOFF I. (DIR.), 1977

Slavery in Africa. Historical and anthropological perspectives. Madison, University of Wisconsin Press, 492 p.

LESTRINGANT J., 1964

Le pays des Guider au Cameroun : essai d'une histoire régionale. Versailles, édité par l'auteur, 447 p.

MAUGHAN-BROWN D., 1980

Social banditry: Hobsbawm's model and "Mau Mau". *African studies: a quarterly journal devoted to the study of African administration, cultures and languages*, 39 (1) : 77-97.

MEILLASSOUX C., 1983

« Female slavery ». In Robinson C., Klein M. A. (dir.), *Women and slavery in Africa*, Madison, Londres, University of Wisconsin Press : 49-66.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2012

Boko Haram et le terrorisme islamiste au

Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? *Questions de recherches*, 40 : 4-31.

REED L. N., 1995

« Captain L.N. Reed's introduction [1927] ». In Vaughan J. H., Kirk-Greene A. H. (dir.), *The diary of Hamman Yaji. Chronicle of an African Ruler*, Bloomington, Indiana University Press : 46-50.

REYNA S. P., 1990

Wars Without End. The political economy of a precolonial African state. Hanover, University Press of New England, 210 p.

ROITMAN J., 2005

Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa. Princeton, Princeton University Press, 256 p.

SANTEN VAN J. C. M., 1993

They Leave their Jars Behind. The Conversion of Mafa Women to Islam. Leiden, Centrum Vrouwen en Autonomie (VENA), 402 p.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée. *Afrique Contemporaine*, 4 : 149 -169.

STERNER J. A., 2003

The Ways of the Mandara Mountains. A Comparative Regional Approach. Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 317 p.

VANSINA J., 1985

Oral Tradition as History. Londres, Nairobi, Currey, Heinemann. 258 p.

VAUGHAN J. H., 1977

« Mafakur: a limbic institution of the Marghi (Nigeria) ». In Miers S., Kopytoff I. (dir.), *Slavery in Africa. Historical and anthropological perspectives*, Madison, University of Wisconsin Press : 85-104.

VAUGHAN J. H., 1995

« The context ». In Vaughan J. H., Kirk-Greene A. H. (dir.), *The diary of Hamman Yaji. Chronicle of an African Ruler*, Bloomington, Indiana University Press : 1-21.

VAUGHAN J. H., KIRK-GREENE A. H. (DIR.), 1995
The diary of Hamman Yaji. Chronicle of an African Ruler. Bloomington, Indiana University Press, 184 p.

VINCENT J.-F., 1991
Princes montagnards du Nord-Cameroun. Les Mofou-Diamaré et le pouvoir politique. Paris, L'Harmattan, 774 p.

Les racines de la sédition dihadiste Boko Haram Pourquoi au Bornou ?

Christian SEIGNOBOS

Introduction

Nos connaissances concernant les royaumes africains du bassin du lac Tchad *lato sensu* sont non seulement partielles, mais centrées sur l'histoire des appareils dynastiques susceptibles d'accrocher d'indispensables chronologies et quelques événements remarquables. Si les données économiques font souvent défaut, que dire d'une historiographie concernant le domaine religieux qui ne dépasse guère les quelques mentions de sultans pieux ou dépravés selon des lettrés bien en cour ou écartés du pouvoir ?

La gloire du Bornou, premier royaume musulman du bilad al-sudan

C'est la terre où, au sein du bilad al-sudan, l'islam a émergé avec le premier royaume musulman noir du Sahel au IX^e siècle, le Kanem, qui deviendra le Kanem-Bornou¹. Aucun royaume africain n'a su s'inscrire dans une telle longévité. La dynastie des Sayfawa est millénaire : fondée en 800, elle s'achève

1. Nous n'entrons pas dans une confrontation de dates avec la région de Gao, par exemple, qui revendique une ancienneté avec la religion du prophète remontant au X^e siècle.

en 1864. Ses *may* (K.²) ou sultans sont considérés comme Amir al Mumini (commandeurs des croyants) car le Bornou est longtemps demeuré l'unique contrée musulmane, si bien que se faire musulman c'est devenir kanuri. De ses *may*, plus d'une dizaine aurait accompli le *hajj* (pèlerinage à La Mecque, A.) entre le XI^e et le XVIII^e siècle, ce qui milite, entre autres, pour une étonnante stabilité politique du pays. Le *hajj* des sultans pieux est mentionné dans la titulature des souverains ainsi que dans les formules protocolaires (DEWIÈRE, 2015 : 298). Certains, comme Ali Ibn Umar (1639-1677), sont même crédités d'accomplir des prodiges, d'autres sont vénérés comme des saints (*wali*, A.) et tous revendiquent l'*imâma* (imanat, A.). Cet engagement pour le *hajj* a touché, au-delà de l'aristocratie kanuri, les cercles de grands commerçants. Les Bornouans ont été les précurseurs et des acteurs majeurs de la route sahéenne vers La Mecque (DEWIÈRE, 2015 : 315).

Le Bornou s'offre, pour tous ses voisins, comme un modèle civilisateur, modèle de vie en société dans la cité (*birni*, K.). Dans le bassin du lac Tchad on reconnaît les Bornouans comme les initiateurs de tous les métiers en ce qu'ils les ont codifiés et structurés. Il en va de même pour l'institution des marchés, dont les toiles hiérarchisées se sont progressivement mises en place. De ce modèle d'administration dans le fonctionnement de son appareil dynastique, ses voisins, Peuls compris, emprunteront la titulature. Modèles aussi dans les arts de la guerre, maîtres des débouchés du désert par les oasis de Bilma, ces « ports de sable », ils entretiennent un contact privilégié avec le monde arabo-musulman qui leur permet de capter toutes les nouveautés. Cela confère au royaume une constante avance sur d'éventuels rivaux, dans la cavalerie (grands chevaux de race barbe, caparaçons, armures), dans l'archerie puis dans la mousqueterie³.

Toutefois la véritable force du Bornou reposera sur le commerce. Il sera servi par une expansion territoriale sans pareille, vers Tripoli au nord, longeant les voies transsahariennes, à l'est vers le Baguirmi, alors qu'à l'ouest il intègre un temps les pays hausa dont les principautés naîtront de son influence civilisatrice. Vers le sud, le Bornou descend très loin en profondeur grâce à des razzias mais aussi à travers ses chasseurs (*kirima*, K.) fortement organisés, rapportant ivoire et esclaves et ouvrant la voie aux marchands. De nombreuses ethnogenèses (des Margi, Kilba, Gbata, Mbum, Vute...) font état d'un Bornouan, chasseur, cavalier, commerçant qui épouse la fille du chef local et fonde une nouvelle dynastie... Il en va de même chez les Masa, avec comme ancêtre Ali Gosso (Ali le Circoncis), qui était Bornouan. La référence prestigieuse aura été, des siècles durant, le Bornou. Ces lignes de pénétration en terres païennes furent longtemps exploitées

2. Les trois principales langues étrangères utilisées sont l'arabe, le kanuri et le fulfulde (langue peule). Nous précisons à côté de chacun des termes étrangers utilisés les mentions « A. » (arabe), « K. » (kanuri) ou « F. » (fulfulde).

3. L'influence du Bornou a été déterminante. Il suffit pour s'en convaincre de relever dans les différentes langues de ses voisins (Hausa, Kotoko, Baguirmiens) les emprunts au kanuri. Chez les Peuls de l'Adamawa (ou Adamaoua) tout le vocabulaire concernant l'agriculture, ceux des différents artisanats, du commerce, sont kanuri. Nous renvoyons aux travaux de E. MOHAMMADOU (1996) et à ceux de H. TOURNEUX et C. SEIGNOBOS (1997 : 200).

par les seuls Bornouans, avant qu'ils ne soient rejoints par les Hausa. De la même façon qu'ils ont ouvert les voies de pèlerinage vers La Mecque via le Baguirmi et le Sennar... Ils seront, ici encore, suivis par des colonies hausa. Cette cohabitation les fera désigner ensemble comme « les islamisés anciens » (*kambari'en⁴*, K.) par les Peuls.

Ce que revendiquent les Bornouans (*'beere 'beere*, comme les désignent leurs voisins) et leur ethnie-phare – les Kanuri, dont la plus puissante faction, les Maghumi –, c'est que non seulement ils ont civilisé « le monde » (encadré 1), celui des Sudan, mais ils l'ont islamisé, ce qui pour eux ne fait qu'un. La domination culturelle et religieuse du royaume du Bornou sur le pays hausa avant 1804 (le djihad de Sokkoto) est parfaitement exposée par Yusuf Bala USMAN (1983 : 204) : « *In fact there is a tradition that a ruler of Borno called 'Dalalami Maina Dinama' was turbanned by one of the early Caliphs and it was from Borno that Abdulkarim al-Maghili came and established Islam in the Hausa states. The Caliph Muhammadu Bello [Sokkoto] while discussing the history of this area made it clear that Borno occupied a pre-eminent position arising from its wealth and the Learning of its scholars [...]. It seemed to have been necessary for most of the Hausa rulers to seek to maintain good relations of Borno in order to establish some legitimacy in the eyes of their Moslem populations and foster the interests of their traders. The Islamic view of international relations which emphasizes the unity of Muslim Umma encouraged this desire by Muslim rulers to find a place for themselves within a large scheme of things and the rulers of Borno, who by the end of the fifteenth century were already claiming to be Caliphs seem to have provided a centre for some of the Hausa rulers.* »

Encadré I L'héritage kanuri au Cameroun

« Je voudrais rapporter un événement qui m'a servi dans la compréhension de cette communauté. En 2001, j'étais invité au festival kanuri de Garoua sous les auspices de l'Association culturelle kanuri du Cameroun (ACKAC), où l'historien Eldridge Mohammadou devait faire une conférence sur le rôle joué par les Kanuri dans l'histoire régionale, plus précisément au Cameroun. Il a alors rappelé comment les Kanuri avaient, en tout, innové, assénant devant un public en partie peul que les "Kanuri ont civilisé les Peuls" ("*kolle'en on ferni ful'be !*", F.). Jubilation de l'auditoire kanuri, qui toutefois s'enflamma réellement lorsque l'historien énuméra le nombre de mosquées fondées par les ulémas kanuri lors de la création des lamidats [sultanats] peuls, en particulier à Ngaoundéré... En effet, l'islam est bien leur héritage et leur culture islamique prééminente a été rappelée devant les Peuls, ces challengers religieux de longue date. Cette prééminence restera encore le carburant qui animera les "armées" de Boko Haram » (témoignage de C. Seignobos).

4. *Kambari*, hommes libres en kanuri.

L'influence du Bornou passait par l'importance et le rayonnement de ces ulémas (grands religieux musulmans) (*goni*, K.) essentiels aussi aux fonctionnements de l'appareil dynastique et du système éducatif du royaume. Pour les Bornouans, les Hausa ne seraient que d'éternels seconds, des héritiers devenus avec le temps irrespectueux et ingrats. Cette attitude ne sera pas sans conséquence dans les comportements de certaines *shûra* (conseil, A.) de Boko Haram, de filiation étroitement kanuri.

Le traumatisme historique du djihad peul de Sokkoto

Au tout début du XIX^e siècle, les Peuls (ou Foulbé, Ful'be, Fulani) se soulèvent à l'appel d'Ousman dan Fodio et engagent un djihad qui aboutit à la création d'un empire démesuré. Dans le cœur de cet empire, les réformateurs de la foi peuls vont s'appliquer à islamiser ou confirmer dans une foi orthodoxe les populeuses cités hausa. Ils favoriseront la religion au détriment de ce qui aurait pu être une « foulbéisation ». Les Peuls vont, en revanche, épouser un mode de vie en cités et troquer leur fulfulde contre la langue hausa.

L'énorme province du Foombina (du Sud), qui prit par synecdoque le nom de son fondateur, l'Adamawa, avec pour capitale Yola, adoptera une autre attitude. Il s'agit principalement, vers les marges, de fractions peules guerrières, les Yiilaga, où ni les *mallum* (lettrés, A.), ni les commerçants ne sont à l'honneur. Chacun de ses lamidats « foulbéisera » une partie de la population païenne (*haa'be*, F.) mais se ménagera à ses frontières un vaste *dar al-kuffar* (pays des mécréants, A.) comme terres de razzia, réservoirs de captifs. Dans ces principautés le prosélytisme religieux n'est pas en usage et cela jusque vers le milieu de la période coloniale.

Le djihad qui lance des Peuls sur le Bornou aboutit à la prise de la capitale Birni Gazargamu en 1808. Le Bornou faillit sombrer sous les coups de la sédition de ses propres Peuls. Il s'agit des Foulbé Dilaara (du lac Tchad) et qui ont répondu à l'appel de Sokkoto, capitale de l'empire peul. La charte de cohabitation du Bornou vole en éclats. Les éleveurs peuls vivaient, depuis des siècles, protégés par l'appareil dynastique de la capitale où ils entretenaient des représentants permanents. Parfois pressurés par certains hauts dignitaires, ils vécurent néanmoins dans l'ensemble une cohabitation heureuse. Les Peuls étaient intégrés au point d'avoir adopté les scarifications bornouanes. Ces Peuls conquérants devaient être chassés par la parentèle kanuri venue du Kanem, Al Amin Al Kanumi et ses lanciers secondés par des auxiliaires arabes. Il restaura le Bornou et, comme maire du palais, créa une capitale à Kukawa.

Il était impératif pour le Bornou de reprendre la main non seulement sur toutes les provinces du royaume, mais aussi dans le domaine religieux. Le djihad des Peuls avait été, comme il se doit, déclaré contre le Bornou sous l'accusation d'un islam dévoyé et de crime d'hétérodoxie. Ils reprenaient à leur compte des prêches de réformateurs précédents, des Peuls comme Muhammad al-Wali, mystique devenu un saint, qui se déplaçait entre le Baguirmi et Birni Gazargamu et qui enseignait à la fin du XVII^e siècle, connu entre autres pour ses prêches contre le tabac (DALEN VAN, 2015 : 63). Ils accusaient les Bornouans de boire de la bière de mil et de fumer alors que ces comportements n'étaient réservés qu'à la troupe. Ils s'en prenaient à certaines conduites matrimoniales et, surtout, mettaient en accusation la vénération des tombeaux des sultans sayfawa. C'était le choc de magistères religieux, tous deux se sentant également missionnés et postulant au khalifat des croyants. Les Peuls partis de l'ouest, du Fouta Jalon et du Fouta Toro devaient essaimer le plus grand nombre de royaumes théocratiques et de réformateurs de la foi ayant ou non réussi plus que toutes les autres communautés musulmanes réunies. Ils affrontaient le Bornou, empire sédentaire le plus anciennement ancré dans la foi, au cœur du Soudan. Tout ce que le Bornou comptait d'ulémas se sentit concerné par cet affrontement religieux. Al Kanemi s'était adjoint pour ces disputations des ulémas du Fezzan. Le Bornou déclarait n'avoir aucune leçon à recevoir des Peuls, récemment encore éleveurs transhumants, sous-entendus bédouins, empêchés par leur genre de vie de respecter les disciplines religieuses élémentaires. La cour et les religieux d'Al Kanemi devaient longtemps prolonger ces controverses avec Ousman dan Fodio et son successeur Muhammadu Bello (BRENNER, 1992).

Par ailleurs dans la province du Foombina, les Peuls, dont l'activité se déclinait en *nagge* (vache, F.), *haabre* (guerre, F.) et *diina* (religion, A.) ne pouvaient assurer leur domination sans l'aide des Kanuri. Ils avaient besoin de leurs compétences comme artisans, commerçants, mais aussi – comme il a été dit – pour assurer un enseignement religieux et fournir des juges (*alkaali*, F.). Si bien que, dans chaque centre de lamidat (*lamorde*, F.), il va y avoir un quartier bornouan (*fatuude kollere*, F.). Par la suite, cet immense empire de Sokkoto, qui a sérieusement empiété sur les marges du Bornou, va représenter de formidables opportunités pour des communautés industrielles, les « imitateurs » des Bornouans comme les Hausa. Profitant de la *pax fulani*, ils chercheront à supplanter les Bornouans, reprenant à leur compte tous les artisanats, les différents types de commerces, les modes caravaniers et la gestion des marchés. Les pouvoirs peuls auront tendance à favoriser ceux issus de leur giron plutôt que les Bornouans.

Le djihad d'Ousman dan Fodio est encore ressenti péniblement par les élites bornouanes actuelles. L'idée défendue par Kyari TIJANI (2005), professeur à l'université de Maiduguri, est simple. Si la conférence de Berlin de 1885 n'avait pas eu lieu, un royaume sans frontières, une *umma* (communauté de croyants, A.) immense, aurait émergé sous la conduite du Bornou, avec

pour seule autorité celle conférée par le khalifat. Mais, à la fin du XIX^e siècle, on est bien loin du règne d'Idriss Alauma (1570-1616), qui vit le Bornou à son apogée. Le même rêve se poursuit sans cesse pour les Kanuri, celui d'un Bornou appelé à conduire cette *umma* du Soudan de façon piétiste ou par le djihad. Il est toutefois mis à mal par le rappel de s'être fait ravir, un siècle plus tôt, le djihad par les Peuls. Ce rendez-vous manqué de la seule histoire qui comptât fait écho à la sédition de Boko Haram qui, dans ses prémices (2012-2014), s'est perçue comme renouant enfin le fil de l'histoire par l'annonce du djihad.

L'irréremédiable penchant vers la décadence du Bornou

Nous allons tenter d'en indiquer les deux principaux paliers.

Jusqu'à la conquête de Rabeh (1883)

Peu à peu, le Bornou, en dépit de la greffe dynastique des *shehu* (personnage vénérable, saint personnage musulman, K.) de Kukawa, retourne à une forme de décadence qui s'accompagne d'un confinement territorial par abandon ou défection de provinces périphériques. On assiste, par ailleurs, à la cour de Kukawa, à un prodigieux développement de cercles religieux auxquels se mêlent quelques *shehu* dévots, versés dans les sciences coraniques et amateurs de joutes théologiques. On est dans une période post-djihad et les mouvements religieux prennent le contre-pied de cette période et sont de nature piétiste. Ces disputations théologiques font accourir tous les ulémas de la région y compris ceux de Sokkoto. Après Muhammadu Bello, la cour de Sokkoto de plus en plus autoritaire se sclérose en matière religieuse. Kukawa qui, pourtant, peine à pardonner à ses communautés peules, fait bon accueil à ces *moddibbe* (docteurs en sciences coraniques, F.) peuls transfuges de Sokkoto et de Yola. Toujours réceptive à ces aventuriers de la foi, la société kanuri développe une véritable appétence du religieux. Des foules averties suivent les prédicants en vogue, elles n'hésitent pas, sous leur emprise, à les déclarer prophètes, réclament leur bénédiction, les suivent, avant quelquefois de les chasser car ils sont tombés en disgrâce. Le *shehu*, pour les attirer dans sa capitale, n'hésite pas à leur verser des pensions et à leur distribuer des terres par le système de *mahran* (concession ou lot de terres concédé à vie pour des religieux, A.). Ces ulémas de cour n'en avaient pas moins leurs détracteurs parmi les notables de l'appareil militaire, mais plus encore auprès des *mallum* des faubourgs. L'Yusufiyya (prédicateurs de Boko Haram) a pu s'inscrire dans la lignée de cette veine

religieuse populaire ancienne. Kukawa semble saisie d'un syndrome qui serait celui d'une Byzance noire. Cette suractivité religieuse n'est que le pendant d'un constant affaiblissement politique et administratif. Certains *shehu* totalement inféodés à leurs chapelains, comme May Omar (1835-1880)⁵ (URVOY, 1949 : 111), seraient pour les voisins mandara et baguirmiens la cause même de l'affaiblissement du Bornou.

Certains de ces prédicants peuvent mobiliser des foules jusqu'à inquiéter le *shehu* et sa cour. On peut retenir un exemple, celui d'un personnage hors du commun, Mallum Debaba (appelé aussi Mohamad Sherif ed Din) (SEIGNOBOS, 2016a). Ce religieux peul avait commencé ses prédications dans les cercles du pouvoir de Sokkoto, dénonçant les princes qui auraient trahi l'idéal théocratique des commencements. Après un long séjour à Kukawa il partit en pèlerinage à La Mecque, entraînant avec lui une foule considérable. Vêtu simplement, marchant, il incarne parfaitement l'esprit religieux quiétiste de cette époque. On peut résumer son aventure. L'engouement pour suivre le *mallum* est tel qu'un grand nombre de Bornouans, puis, au fur et à mesure qu'il se déplace, d'Arabes Showa et de Kotoko le rejoignent. Quand ils arrivent à la frontière du Baguirmi, le Mbang Abd el Kader (1846-1858) tergiverse, puis décide de barrer la route à cette multitude – pour l'époque, 35 000 à 40 000 personnes. Mais, au cours d'une bataille à Arsi (1858), non loin du Chari, l'armée baguirmienne est décimée, le Mbang tué par des pèlerins fanatisés. La foule des pèlerins demande au Mallum d'arrêter là sa marche vers La Mecque et de fonder le royaume de Dieu à Massenya. Mallum Debaba refuse et poursuit sa route en remontant le Chari. Les pèlerins deviennent incontrôlables, ils s'affrontent entre eux et se débattent. Les Baguirmiens se ressaisissent, les massacrent et fixent d'autorité une partie d'entre eux dans l'arrière-pays de Bousso. Ce seront les Borno Malama. Combien le Bornou a-t-il connu de ces pulsions religieuses, grandes et petites ?

À la veille de la colonisation, les influences religieuses viennent de l'est. Ce sont les bannières de Rabeah, un conquérant du Nil qui, après avoir dévasté le Baguirmi, conquiert le Bornou, mettant fin à son long épuisement historique. Il fonde sa capitale à Dikwa (1884-1900). Conduit par une logique de conquêtes – ses bannières étant en langue arabe –, il rallie à lui de nombreuses fractions arabes showa du bassin du lac Tchad. Rabeah pensait refonder une nouvelle société bornouane, sous son *wirdi* (voie, confrérie, A.) venu du Soudan, le mahdisme. Il fut tué par les Français lors de la bataille de Kousseri (1900). Si par la suite le mahdisme a été massivement réfuté par les Bornouans, il prospéra en revanche rapidement chez les Peuls grâce à l'allié peul de Rabeah, Ayatou de Balda, un descendant d'Usman dan Fodio. Il se rêvait en conquérant de Sokkoto. Le mahdisme toucha les principautés peules jusqu'à Ngaoundéré, si bien qu'à la bataille d'Ibba Sange (1902), au sud de Maroua, 200 à 300 combattants portant des vêtements marqués

5. H. BARTH (2011) fait le portrait de « Chekou Omar ».

de pièces de couleur rouges et noires du mahdisme et clamant des invocations sont fauchés par les balles des mitrailleuses Maxim de la colonne allemande de Von Dominik. Dans les premiers temps de la colonisation, le nord du Cameroun sera encore le théâtre de quelques soubresauts mahdistes.

L'umma endormie sous la tutelle coloniale

Lors de la pénétration coloniale anglaise dans le nord du Nigeria au tout début du ^{xx}e siècle, le choc fut grand dans les communautés foulbé-hausa de Sokkoto. Leur misonéisme poussa certaines à émigrer, refusant de libérer leurs esclaves et convaincus de ne pouvoir vivre leur religion sous le joug des *nasaara* (nazaréens, chrétiens, A.). On retrouve de ces groupes de Foulbé-Hausa jusqu'au Soudan, au Tchad comme à Bogo-Moro. L'expression « Boko Haram », visant la Bible, serait née dès cette époque, signifiant le refus de tout l'apport colonial impie. Tombée en désuétude, l'expression aurait été reprise comme un slogan, moins par les sectateurs de Mohammed Yusuf dans les années 2000 que par leurs contempteurs. La colonisation ne pouvait tolérer des mouvements religieux aussi violemment dirigés contre elle. Les *lamibe* (sultans, F.) peuls du nord du Cameroun et du Nigeria estimèrent qu'il était préférable de conserver ou de revenir aux confréries quadriyya ou tijaniyya et cacher leurs fréquentations mahdistes. Aussi retrouve-t-on ici et là dans les archives des dénonciations de mahdistes portés par des opposants cherchant à disqualifier certains *lawan* (chefs de villages ou de circonscriptions, K.) ou *lamibe*. Le mahdisme restera une préoccupation pour les administrateurs français, sans toutefois arriver à la paranoïa qui s'était emparée des résidents anglais dans le nord du Nigeria à l'encontre de la Senusiyya, pourtant bien distante, dans le nord du Tchad et en Libye. Ces résistances religieuses devaient peu à peu disparaître sous le rouleau compresseur colonial qui agit comme un éteignoir sur les sociétés musulmanes médusées d'avoir été dépossédées du pouvoir temporel. Cette torpeur devait se prolonger durant toute cette période et une décennie après l'indépendance avant que des mouvements revivalistes ne retrouvent quelque vitalité.

Le fléchissement religieux chez les Peuls, mais aussi chez les Mandara et les Kanuri, est allé de pair avec une démographie déclinante. Elle s'opposait à une fécondité exacerbée, observée parmi la plupart des groupes « païens », ce que démontrent les travaux remarquables du démographe⁶ André Marie Podlewski dans les années 1950 (PODLEWSKI, 1966). Lors de mes premières enquêtes de terrain, au tout début de la décennie 1970, j'ai été confronté à ce qu'il restait de ce discours défaitiste chez les chefs de villages peuls, et les musulmans en général, de la région du Diamaré, au nord de Maroua. Ils se voyaient dépassés par les « païens » (*kirdi*, A.) prolifiques qui se répandaient de la montagne en plaine ou qui, comme les Tupuri, remontaient de leur aire

6. La recherche tropicaliste prenait alors en compte les études démographiques. On en aurait aujourd'hui grand besoin dans l'analyse des phénomènes de fond concernant Boko Haram.

de peuplement où ils avaient été confinés. La démographie de ces communautés musulmanes repartira à la hausse dès le début des années 1970.

Les chefs de circonscription du nord du Cameroun ont assuré un suivi régulier, à travers des rapports semestriels, de l'état de l'islam parmi leurs justiciables. On observe une comptabilisation régulière des écoles coraniques, du nombre d'élèves, de leur pourcentage par rapport à la population en âge de scolarisation, toujours inférieur à 30 % comme à Maroua, pourtant jugée par l'administration comme une « ville d'islam » (PRESTAT, 1953). On relève aussi le nombre de *moddibbe*, l'importance de leurs cercles d'étudiants, le recensement de bibliothèques coraniques, la provenance des ouvrages... Parmi les nombreux rapports estampillés « confidentiels » concernant l'islam durant la décennie pré-indépendance, un rapport anonyme (1955, archives de Garoua) liste les différents courants de l'islam, signalant que la confrérie la plus répandue est la Tijaniyya⁷ et que « ni le wahabbisme, ni la Salafya [*sic*] n'ont fait leur apparition ». « Quant à l'islam dans son ensemble, sa progression est aujourd'hui pratiquement arrêtée. » Pour les Peuls, « l'islam est leur chose, à tel point qu'ils n'ont pas encore accepté les Bamouns⁸ dans la communauté musulmane ».

Cette apathie, pour le moins, s'accompagne de discours défaitistes pour trouver explication à la perte du pouvoir temporel confisqué par l'administration coloniale et dont il convient de s'accommoder. Dans un rapport du chef de subdivision de Garoua (1950), on peut lire : « Les Mahdistes pensent que nous sommes entrés dans l'ère des tribulations. L'islam va disparaître de la surface du monde. Le Dadjal [le diable] est déjà descendu sur terre. C'est ce qui explique la colonisation, l'affaiblissement de l'islam, les hécatombes des guerres entre autres. Mais Jésus viendra à la fin du monde. Ce sera l'adhi. Il rétablira la paix et l'islam. En tout état de cause, la fin du monde est proche. »

Durant toute cette époque, il a bien fallu fournir des explications aux peuples des mosquées. Sur le sujet, les croyances les plus échevelées se donnent libre cours. Les administrateurs coloniaux eux-mêmes seraient des musulmans cachés qui se rendraient secrètement en pèlerinage à La Mecque. Il existe de nombreuses variantes sur ce thème. Dans les années 1950, jusqu'à la veille de l'indépendance, l'administration coloniale n'en continue pas moins à favoriser tout ce qui vient de l'ouest en matière d'islam. Elle se méfie de l'esprit missionnaire d'El Azhar et de la Riwak Soleilu – le collège des pan-islamistes qui recruterait plutôt au Tchad – tout en signalant en 1953 : « Les émissaires du wahabbisme et les élèves du Riwak Soleilu d'El Azhar choquent les habitudes de l'islam soudanais. » Si le Baguirmi est tourné vers le Bornou, l'Ouadaï, lui, regarderait déjà « trop » vers l'est et en 1952 certaines *madrasas* (écoles coraniques, A.) d'Abéché furent fermées

7. La Tijaniyya d'El Hadj Omar, introduite à Sokkoto par Mohamadu Bello, a supplanté la Quadiriyya apportée du Soudan au Bornou par El Maghili.

8. Islamisés à la suite de leur roi Djoya, vers 1915.

(LEFÈVRE, 1953). La période coloniale dans le nord du Nigeria et le nord du Cameroun est un temps de l'islam très peu prosélyte. Nous ne retiendrons qu'un exemple : le chef mundang de Kaélé, Wappi, décide de se faire musulman, mais les *lamibe* peuls voisins de Doumrou, Guidiguïs et Binder refusent. Le chef de subdivision de Kaélé prend alors l'initiative (1955) d'envoyer Gong Wappi, tous frais payés, à Yola pour y confirmer son islamisation. Pour gérer le religieux, l'administration coloniale n'avait pas de consignes précises, aussi les administrateurs – toujours dans le nord du Cameroun – ont-ils été pro-islam, autrement dit pro-peuls, alors que certains dans les années 1950 prenaient la défense des « païens ». L'administration militaire demeura, elle, favorable aux potentats musulmans qui leur permettaient de pratiquer une forme d'*indirect rule*. Elle freina tant qu'elle put l'arrivée des missions en dépit du protocole de Saint-Germain-en-Laye de septembre 1919, qui stipulait un régime de liberté protégée en faveur des missions religieuses étrangères pour les colonies françaises.

Il faut dès lors entendre ce que disent Boko Haram de cette période et également ceux qui ne les suivent pas forcément dans la violence. Nous avons relevé des prêches récurrents sur le sujet dans certaines mosquées du vendredi : il s'agit de la dénonciation de la « situation terrible » vécue par l'*umma* durant la période coloniale. Avec la complicité des chefs traditionnels qui n'ont jamais été aussi puissants que sous la tutelle coloniale et les sermons lénifiants des « marabouts » des confréries, l'*umma* a été « endormie »⁹. Et l'on rapporte à l'envi la teneur de certains de ces topos de prédication : « Dieu a donné aux *nasaara* le pouvoir sur la terre, mais nous, les musulmans, gardons la meilleure part, celle du ciel. » Les « arguments trompeurs » sont systématiquement évoqués dans les prêches de Boko Haram, qui dénoncent la période collaborationniste des confréries. Ces dénonciations sont réitérées, en dehors de l'aire Boko Haram, dans les prêches du vendredi ; le ressenti rétrospectif des communautés musulmanes est devenu très vif. L'accusation qui persiste à l'encontre des confréries tient à ce qu'elles donnent comme supérieur le droit positif de l'État sur la *shari'a* (charia, A.).

Il conviendrait d'analyser ce corpus de prédications véhiculé depuis plus de deux décennies, sorte de métadonnées politico-religieuses de la mouvance Boko Haram lors du *sala al-jum'ah* (prière du vendredi, A.), largement partagées par les communautés voisines, ce qui rend compte du peu d'entrain qu'elles manifestent pour déjuger Boko Haram sur le dogme. Depuis 2014 certains sermons seraient au Cameroun suivis par des mouchards – souvent bamun – issus de la gendarmerie ou de la police. La période coloniale, temps de grande mécréance où l'*umma* a été humiliée sous le joug des impies, est interprétée selon le prisme djihadiste et celui du règne de Dieu sur terre. Il est reproché aux administrations coloniales puis nationales

9. Ce discours fait écho aux nombreux rapports coloniaux précédant l'indépendance qui décrivent, en effet, un islam peu combattif avec le même qualificatif « d'endormi ».

d'avoir concédé aux missions des lieux pour leurs établissements et, de là, d'avoir évangélisé des groupes païens qui, tôt ou tard, auraient été bons à convertir à la religion du prophète. On a garde de signaler qu'il s'agissait auparavant de simples réservoirs d'esclaves. Les prédicants djihadistes omettent de préciser que lesdites communautés musulmanes « endormies » n'en avaient pas moins opposé un refus à la colonisation à travers ses écoles. Combien de notes administratives, au Cameroun comme au Tchad, concernent l'école avec des mentions telles que « la plupart des élèves sont des descendants des anciens captifs des Foulbé. Cela tient à l'aversion des musulmans d'apprendre une langue écrite autre que l'arabe », ou encore « que papier, encre et écriture ne pouvaient être réservés qu'au domaine du religieux ». Cette connotation absolue (les productions profanes en arabe étant peu connues) a, en effet, bloqué l'apprentissage scolaire colonial. Il ne pouvait être qu'une intégration insidieuse à une autre religion. La gratuité de cette école devait achever de la déconsidérer. Au Soudan, le savoir s'acquiert toujours durement et avec le temps.

L'« inaptitude » des Kanuri à entrer dans la modernité ?

Cette « inaptitude » des sociétés kanuri à entrer dans la modernité demanderait à être plus longuement documentée. Nous prenons ici le risque d'être caricatural pour garder l'essentiel de la démonstration.

La désagrégation de la société kanuri

À l'indépendance, tout avait bien commencé pour le Bornou qui, après les référendums de 1959 et de 1961, avait vu la partie septentrionale du Cameroun allemand, la frange du Bornou oriental, revenir dans son giron, les populations plébiscitant ce rattachement¹⁰. Seuls quelques opposants de la région de Bama avaient opté pour le Cameroun indépendant et fondaient le quartier Bamare de Maroua. Mais, par la suite, des réformes administratives vont réduire l'espace du Bornou historique. L'État fédéral de Borno créé en 1976 sera scindé en 1991 en deux États, Yobe et Borno, au grand dam des élites bornouanes. C'en est fait de l'identité du royaume sauvegardé par l'*indirect rule* britannique (HIRIBAREN, 2017). Plus important, sans doute, le Bornou va faire les frais de la « *northernization* » du Nigeria mise en place par le Sardauna Ahmadu Bello (1910-1966).

10. Dans un référendum en deux parties (7 novembre 1959, 11 février 1961) le Royaume-Uni n'eut aucun mal à favoriser l'annexion du Nord-Cameroun britannique au Nigeria.

Politicien habile, il a été l'unificateur du Nord sous la houlette des Peuls-Hausa. Il sut aussi habilement enrôler des élites chrétiennes de la Middle-Belt. Pour les Bornouans, ce n'est, ni plus, ni moins, que le retour de la domination de Sokkoto cherchant à dépasser ses frontières historiques et dont aujourd'hui le président Buhari (Peul-Hausa) serait le successeur. C'est surtout contre l'*establishment* hausa et sa « capitale », Kano, que la rancœur du Bornou se manifesterait. Elle éclaterait plus tard jusque dans les diatribes d'Abubakar Shekau, leader de Boko Haram (APARD, 2015 : 155). Elle repose sur un sentiment de supériorité religieuse de toujours de la part des Kanuri vis-à-vis des Hausa qui devraient, dans ce domaine, leur être redevables¹¹. Dans le nouveau Nigeria, le Bornou n'est plus au centre du Soudan, mais à l'extrémité nord-est d'un État indépendant. Cette marginalisation servira à considérer comme essentiel le lien entre la situation périphérique et la paupérisation des populations, l'incurie des gouvernants sans oublier la sempiternelle péjoration climatique, lieu commun invétéré, mais rassurant pour expliquer les maux qui touchent le Bornou. Il cache ce que l'on ne saurait voir, une société en mal d'un rejet total du mode de vie occidental couplé à un désir immense d'échapper à sa nouvelle condition de dominé. La société kanuri va se saisir du seul projet d'avenir envisageable pour elle, un élan religieux, en ce qu'il entérine tout son passé.

Le royaume du Bornou a disparu, mais l'idée de ce qu'il a représenté dans le passé et sa domination sans rivale durant des siècles habite encore les Kanuri, la classe dominante comme le petit peuple des faubourgs et des villages. Aujourd'hui, la société kanuri éprouve une sorte de déréliction. Le développement accéléré de Maiduguri, sorte d'ultime capitale du Bornou¹², bien que créée par l'administration coloniale en 1907, et qui devint en 1967 celle de l'État de Borno, n'est pas étranger à ce malaise. Elle capte un flot de populations allogènes, toujours plus nombreuses. Après 1975, le péri-urbain agricole alors encore aux mains des Kanuri disparaît devant un tissu urbain insatiable. La décennie charnière semble bien être les années 1970. L'influence kanuri s'exerce encore sur toute la région. Les Kanuri dominent toujours le commerce jusqu'à N'Djamena et sur le lac, et leur langue se maintient. Quant à la primauté religieuse, les écoles de ses *goni* restent prisées pour parfaire une carrière de grand religieux¹³. La situation va ensuite rapidement se dégrader pour les Kanuri. Sur le plan national, les Kanuri n'appartiennent pas aux *Big Three*, les trois grands ensembles ethniques qui se partagent le pouvoir : les Hausa-

11. « Ces mêmes Haoussas sont l'objet de l'indifférence moqueuse des Bornouans, des Kanembous et des Djellabas. On leur reproche, mais nous savons que c'est à tort, la nouveauté de leur foi [...]. Quoi qu'il en soit, ce sentiment peu fraternel des musulmans noirs de l'Est [les Kanuri] est à coup sûr très vivace » (Rapport Beyries, 1952, *L'Islam noir*, p. 142).

12. Appelée plus communément Yerwa par la population et ce, jusqu'à aujourd'hui.

13. Les Kanuri sont à l'origine de Fort-Lamy où ils ont fondé tous les marchés. En 1950 on comptait 23 mosquées kanuri, neuf hausa et quatre de diverses autres communautés (JOHN et WORKS, 1976). Dans les années 1970, leur domination dans ces domaines est encore assurée.

Fulani au nord, les Yoruba au sud-ouest et les Igbo au sud-est, non plus qu'aux « restants », les innombrables minoritaires. Pas suffisamment nombreux pour les premiers, mais trop importants pour les derniers, les Kanuri se trouvent sans cesse en difficulté lors des grands partages politico-économiques nationaux.

Les Kanuri représentent la population du Nigeria la moins alphabétisée en anglais. Le parti Borno Youth Movement (BYM) qui, dans les années post-indépendance, avait lancé sa jeune garde de scolarisés, n'a pas trouvé un véritable écho auprès du gros de la population, moins en tout cas que l'organisation Northern People's Congress (NPC), porte-parole des grandes familles de l'aristocratie. Elle a, par le biais des religieux, gardé plus d'impact auprès des Kanuri des bourgs et des villages. Les élites scolarisées qui manifestent une emprise modérée sur la communauté n'investissent guère les organisations modernes en dehors du religieux. Mais cet islam va lui-même entrer en crise avec l'arrivée des « nouveaux ulémas », et ces salafistes auront rapidement raison de tous ces « modernistes ». On assiste en 2001 à un tournant brutal. Il se manifeste à travers des autodafés de masters et de thèses de l'université de Maiduguri, brûlés sur le parvis des mosquées proches du marché central. Jusqu'à aujourd'hui, l'islam demeurera le courant de pensée dominant, qu'importent les contours qu'il prendra. Les Kanuri n'accepteront jamais « d'autres projets sociaux » en dehors de lui.

L'irrésistible montée du salafisme

Au cours de la décennie 1980, deux chercheurs du CEAN (Centre d'études d'Afrique noire) de Bordeaux établissent une sorte d'état des lieux du Bornou pré-Boko Haram – sans le savoir – et soulignent déjà cet inquiétant bouillonnement religieux : C. COULON (1987) avec « Les nouveaux ulama et la résurgence islamique au nord du Nigeria » et J.-P. MAGNANT (1989), avec « La troisième mort de l'empire du Borno ». Pour ce dernier la première mort fait référence au djihad peul du début du XIX^e siècle et la seconde à la conquête de Rabeh. La troisième serait celle qui se déroule sous ses yeux avec une société kanuri entrée dans une forme de déliquescence à la fin de la décennie 1970. Magnant livre alors un diagnostic de la société bornouane : sa vieille aristocratie éclate, une partie calque son attitude et son mode de vie sur les riches, voire les très riches, souvent non kanuri, alors qu'une autre se replie sur elle-même dans un conservatisme hautain. Tout comme les plus modestes, le petit peuple, qui lui se cabre et devient plus agressif, maintenant fièrement son identité. Les futurs suppôts de Boko Haram sont là. Au cours de cette période s'opère la greffe avec les « nouveaux ulémas » salafistes. Elle est précédée de mouvements avant-coureurs de la sédition Boko Haram et de l'arrivée de ce que nos auteurs désignent comme des « sectes » : Izalah, Tariqa ou encore le mouvement Maytatsine (LUBECK, 1985). Mohammad Marwa, dont le

surnom « May Tatsine » – celui qui maudit – serait devenu l'appellation du mouvement qu'il a inspiré, passe pour être un Mofu-Giziga islamisé de Maroua. Écarté des mosquées de cette ville pour ses origines modestes, il reçut un commencement de reconnaissance au Nigeria, à Yola-Jimtilo, avant de s'illustrer dans le chaudron religieux de l'époque, Kano. Là éclatèrent les émeutes sanglantes de décembre 1980, suivies d'une répression qui fit plus de 4 000 morts. Lui-même fera l'objet d'une « exécution extrajudiciaire », comme on commence à l'écrire dans les rapports. Les Maytatsine dispersés devaient se retrouver les années suivantes comme instigateurs d'émeutes successives dans les régions du Nord. La secte Kalakato, résurgence maytatsine, aurait fomenté des troubles au début des années 1990, notamment dans l'État de Katsina en 1993. Maytatsine et Boko Haram, dont on peine à trouver des apparentements, n'en prônaient pas moins la même pureté de la foi, indexée sur un illettrisme occidental assumé. Ils auront partagé les mêmes viviers de recrutement parmi les écoliers coraniques et toutes les petites mains du secteur informel totalement déconnectées des différents relais de l'État.

Les premiers de ces « nouveaux ulémas » sont issus de la bourgeoisie commerçante plutôt hausa, voire peule. Cette mouvance rejette toutes les « innovations » (*bi'da*, A.), et s'aligne sur le compendium du parfait wahhabite. Le cheval de bataille sera l'application complète de la *shari'a*. Au moment de l'indépendance, les autorités fédérales nigérianes instituent des cours spéciales aptes à juger les musulmans selon la *shari'a* en matière de droit des personnes. Les salafistes réclament alors qu'elle s'applique en matière criminelle et en matière de droit des biens, en particulier du droit foncier. Ce sera aussi le combat du mouvement de Mohammed Yusuf, leader de Boko Haram. Le gouvernement nigérian sous Olusegun Obasanjo fera tout, après 1999, pour freiner cette contrainte juridique. J.-P. MAGNANT (1989 : 37, 38) se fait l'écho de ce bouillonnement déjà considérable à la suite de l'arrivée de religieux grimés en salafistes, barbe, codes vestimentaires et exercices d'ascèse. Les « nouveaux ulémas », partisans de réformes de l'enseignement coranique inspirées de l'expérience saoudienne, engagent une guerre frontale avec les *mallum* des confréries pour le contrôle des écoles coraniques. À la fin des années 1980, ces écoles amorcent une crise inégalée de par la poussée démographique et l'impécuniosité croissante des parents. Ceux-ci se déchargent de leurs enfants (garçons) et, après 7 ans, les envoient derrière un *mallum* itinérant (encadré 2). L'enseignement de ces *almuhajiray*¹⁴ se fera « sur le bord du trottoir ». Ce pilier de la société traditionnelle kanuri – les écoles coraniques peules ne sont pas mobiles, du moins au Cameroun – épuise ceux qui doivent le soutenir, aussi bien les chefs de village que les notables. Ces écoles deviennent des pépinières d'inadaptés sociaux promis à une marginalité certaine.

14. *Al muhajiri* (pl. *almuhajiray*) de *muhajiri*, errant, sous-entendu les élèves coraniques se déplaçant avec leurs *mallum* et demandant l'aumône (A.).

Encadré 2 Fonctionnement des écoles coraniques kanuri

« Sur des notes anciennes recueillies dans des villages proches de Kolofata en 1972, lors d'enquêtes portant sur les architectures vernaculaires, j'avais relevé les plans de *sangaya* (K.), camps d'écoliers coraniques bornouans, et décrit leur fonctionnement. Les familles kanuri confient leurs enfants de préférence à un jeune *mallum* non marié qui peut donc se déplacer aisément. Durant la saison des pluies, le groupe est sédentaire. Les *fukura* (élèves coraniques ambulants, K.) partagent leur temps entre lire et réciter leurs sourates par niveau d'apprentissage et cultiver des arachides ou du coton pour financer leurs pérégrinations de saison sèche. On apporte à manger au *mallum* alors que les *fukura* vont mendier devant les maisons du village au moment des repas. Les jeunes *mallum* ont fini la lecture du Coran et ils restituent l'entièreté de leurs connaissances car ils ne disposent pas d'un bagage supplémentaire. Leur âge et leur savoir les placent entre le statut d'aîné et celui de maître. Ces *mallum* étaient en 1972 accompagnés de trois à sept *fukura*. De retour à Kolofata, trente ans après, j'ai constaté que le système d'éducation coranique ambulant kanuri était toujours de mise, mais les équipages d'élèves avaient doublé, voire triplé. Les familles confient, plus que par le passé, des enfants non encore circoncis » (témoignage de C. Seignobos).

Mais leurs *mallum* sont aussi en pleine déshérence, prêts à suivre n'importe quel mouvement sectaire. Il faut ajouter ce qui va se révéler manifeste au moment de l'insurrection de Boko Haram : l'extrême jeunesse des combattants. On assiste au soulèvement d'une jeunesse abandonnée à elle-même depuis l'enfance et abreuvée de prêches avec ses jeunes *mallum*, jusqu'aux leaders Boko Haram, Mohammed Yusuf et Abubakar Shekau compris. Les militaires camerounais devaient appeler les premières années de campagne contre Boko Haram « la guerre des enfants ». On ne peut que saluer l'analyse que fit J.-P. Magnant pour la société bornouane, vingt ans avant que n'éclate la sédition Boko Haram.

Quelles furent les formes de résistance à cette montée du fondamentalisme ? Il est vrai qu'elle ne sut être endiguée par les gouvernements, ni du Nigeria, ni du Cameroun. Encore que, sous le régime d'Ahmadou Ahidjo au début des années 1970, les prémices de ce radicalisme avec les Tarrabiyya aient été rapidement écrasées, au sens propre du terme, avec parfois des bulldozers lancés sur leurs mosquées, et l'exil de leurs prédicateurs. Ils partirent au Nigeria proche, où déjà un certain nombre de mosquées leur firent bon accueil. Ahidjo, de son côté, n'en conduisait pas moins une islamisation politique du Nord en incitant fermement les chefs païens à s'islamiser (SCHILDER, 1991 : 145-146). Lorsque Biya prit le pouvoir (1983), son gouvernement, méprisant les « Hausa » du Nord, relâcha tout contrôle sur les mouvements revivalistes musulmans. Le multipartisme (1990) et le retour vers des formes de communautarismes culturels favorisèrent une accélération de ce radicalisme.

On est peu renseigné sur la résistance des confréries au salafisme (encadré 3). On la présente souvent comme un affrontement des anciens et des modernes. Les grands imams ont envoyé leurs fils et neveux à Ryad et ailleurs en Arabie pour y acquérir un meilleur arabe. Ils en sont revenus avec, dans leurs bagages, le salafisme. Cette génération prend peu à peu à son tour la direction des grandes mosquées du vendredi, ce qui lui permet, dans l'ambiance revivaliste actuelle, de conserver son héritage.

Encadré 3 Le combat des « gens de la sunna »

Depuis deux à trois décennies, les affrontements sont là, suivis d'adoptions partielles et de rejets, le tout dans une grande confusion (MAHMOUDOU, 2008 : 153-156). Les confréristes ont bien tenté de s'opposer à cette montée intégriste, les traitant d'hypocrites de la foi (*munafiqun*, A.), mais, peu rompus aux controverses théologiques et face aux tenants de la *daw'a* (mouvement missionnaire, A.), ils n'ont cessé de perdre du terrain. La guerre qu'ils se livrent, par prêches interposés, est quotidienne, mais, tous les vendredis dans les mosquées principales, on dénonce les « choses héritées », le *kitaaku* (F.) pour les Peuls : la consommation de certaines nourritures, l'utilisation de chapelets, les « méditations parasitaires » que sont les prières achetées auprès des « marabouts » tels que désignés en français. Depuis la venue des « gens de la sunna », autre appellation des premiers islamistes, la guerre est déclarée contre les *ronnga* (en kanuri et fulfuldé), les protections magiques. Dans la région, elles passent, pour l'essentiel, par des *Cissus quadrangularis* (*gaadal ceenbal*, F.) et des *Crinum spp.* (*gaafal tineer ewal*, F.), supports de mille et une protections contre les maladies, les envoûtements, pour le maintien ou le retour de la fécondité. Ces plantes s'héritent sur des générations et c'est toujours un déchirement pour les personnes d'âge de devoir s'en séparer.

Cette période où le salafisme s'impose ouvre la porte aux mouvements les plus divers, qui se donnent libre cours dans les mosquées. Certains, wahhabites ou de tendance proche, prient les bras croisés ; d'autres les bras ballants ; d'autres encore comptent les sourates avec leurs chapelets ou sur les articulations de leurs mains fermées... On relate ici et là d'étranges scénographies. Des groupes qui, énonçant que Dieu est partout, ne sauraient prier vers le seul *mihrab* et sèment alors la confusion dans les salles de prière. Leurs opposants tentent de les évacuer, sans violence, en les poussant par un mouvement de masse vers l'extérieur. J'ai rencontré d'anciens hauts fonctionnaires, préfets, cadres de sociétés para-étatiques qui se laissaient pousser la barbe et sont entrés dans la *daw'a*, sorte de refuge pour les intellectuels qui, de par leur « vocation tardive », ne disposent que d'un faible bagage religieux. Entre 1999 et 2002, des prédicants inspirés, comme Malama Djam, Peul originaire de Mindif, parcouraient à bicyclette tout le Diamaré, prêchant avec véhémence sur les marchés et dans les mosquées,

les *alhadji* (musulman ayant fait le *hadj*, grand commerçant musulman, A.), ces nouveaux riches, étant leur cible préférée. Cette ferveur religieuse entraîne une course à la pureté salafiste. On se moquait il y a peu des mosquées tenues par les Hausa faisant le choix des sourates les plus courtes et des prêches les plus expéditifs (MAHMOUDOU, 2008 : 144). Les Peuls du Nord-Cameroun les désignaient comme *juulirde* (mosquée, F.) *apollo*, du nom de la fusée américaine. Il se met en place depuis 2010 une forme de censure intégriste qui régit les villes musulmanes et dont la maille idéologique ne cesse de se rétrécir.

L'embrassement Boko Haram

Depuis les enquêtes de J.-P. Magnant et celles de C. Coulon à la fin des années 1980, la situation n'a fait qu'empirer dans l'État de Borno. Maiduguri est devenue une cité plus cosmopolite encore et le prix du foncier urbain en fait une des villes les plus chères du nord du Nigeria. Toutefois, le Borno n'est pas un État pauvre, il existe encore une grande activité commerciale tournée vers le lac Tchad, le Cameroun et le Tchad. Contrairement à ce qui se répète, la cause première de l'émergence de Boko Haram n'est pas la pauvreté. La secte n'éclôt pas dans un cadre économique dégradé, mais bien dans celui d'une perte d'identité perçue comme insupportable. Un choix alternatif aurait pu être adopté à travers un mouvement de type Izalah (mouvement religieux salafiste), un temps suivi par Mohammed Yusuf lui-même, avec pour stratégie un noyautage des institutions. Mais cela ne pouvait contenter le peuple des faubourgs qui pressent les compromissions à venir. Ce serait faire fi de ce bouillonnement populaire qui réclame un changement radical immédiat. Le petit peuple est « impatient ». Après une période (fin des années 1990-début des années 2000) d'intenses disputations religieuses, forcément occultées par les médias, les prédicateurs se revendiquant de l'université islamique de Médine se voient rapidement dépassés par des *mallum* locaux au savoir plus sommaire, plus confus, mais aux discours autrement plus radicaux. Ce radicalisme séduit et embrase les quartiers populaires. C'est l'irrésistible montée en puissance de Boko Haram.

Lorsque le mouvement de Mohammed Yusuf a semblé « incontrôlable » et de plus en plus prosélyte, le gouvernement nigérian a décidé, comme à son habitude, de l'écraser et de liquider les leaders. S'il y a eu erreur, c'est dans l'estimation du nombre d'adhérents de la Yusufiyya, qui se révélèrent nombreux et coriaces. En 2009 eut lieu un massacre de masse (on parle de 3 000 morts), qui répète celui de Kano en 1980... Mais ce n'est plus la même époque, les cercles religieux ont accès aux médias, bien des images ont fuité et en rendent compte. Ces abominables massacres ont été l'acte

de naissance de Boko Haram et cette répression a décuplé les adhésions à la secte.

Nous allons tenter de répondre à une question qui n'a jamais ou rarement été posée : comment, en quelques mois, a pu se constituer une armée de milliers de combattants qui mit en déroute les troupes nigérianes, puis camerounaises ? On peut alors reprendre la question même de cette contribution : pourquoi au Bornou et pas ailleurs ? Pourquoi, dans la société kanuri, ces milliers d'*almuhajiray* se sont-ils soulevés et pas ceux de Kano ou de Zaria, qui partageaient la même déréliction ? Pourquoi le Bornou a-t-il été en capacité d'opérer une si vaste mobilisation ? On trouve une réponse à travers la structure même de la société kanuri en guildes de métiers, avec ses hiérarchies de *kacalla* et de *kada* (titre militaire kanuri, K.) depuis la capitale jusqu'au moindre village. Elles fonctionnent en interne avec des maîtres et des apprentis qui resteront liés à vie. Ces guildes ont été essentielles dans le processus de « kanurisation », y compris et surtout celles au bas de l'échelle, bouchers, tanneurs, barbiers-circonciseurs, fripiers, recycleurs de chaussures, porteurs d'eau... Ces métiers prennent pour bases les marchés avec leurs mosquées adjacentes, comme celui emblématique de *Railway station* de Maiduguri, au cœur du soulèvement de Boko Haram. C'est alors la rencontre de ce peuple des métiers, de ces « débrouillards » de tout le secteur informel, avec des écoliers coraniques des *madrasas* populaires de Maiduguri. D'entrée, ils vont fournir les fantassins de l'armée dans laquelle leurs *mallum*, promus ulémas, prendront la tête. Ce fut la mise en marche en 2010 et 2011 de tout ce monde des faubourgs et des marchés, qui n'était pas sans bagages techniques « cosmopolites », acquis sur le tas et qui se révéleront aussi complémentaires qu'efficaces. Ce fut la mobilisation quasi instantanée de milliers de *mototaximen*, de chauffeurs et de tous ces petits garagistes de motos et de véhicules à quatre roues, suivis de leurs essaims d'apprentis plus ou moins bénévoles, de forgerons, de réparateurs de radio, d'électriciens... Les meneurs vont leur délivrer ce message : « Vous avez troqué votre sébile pour la kalachnikov que Dieu vous a donnée pour vous sortir de votre état de néant » (SEIGNOBOS, 2016b : 140). Ce brusque soulèvement, par son ampleur, déstabilise les forces armées qui fuient leurs cantonnements, abandonnant sur place matériel et armements.

Conclusion

Nous avons essayé d'emprunter un fil conducteur, celui de l'histoire du Bornou, qui nous donne une lecture certes « kanuri-centrée » du phénomène Boko Haram et, même s'il n'est pas le seul, au moins reste-t-il le plus lisible dans l'écheveau. En 2017, on ne sait comment revenir à une situation

antérieure, ce qui ne pourra sans doute pas être tant Boko Haram a marqué cette région du circum-tchadien. La contre-insurrection particulièrement sanglante conduite depuis l'intervention tchadienne de 2014 n'a fait que disperser les affidés de Boko Haram, devenus de plus en plus autonomes. En 2017, comment savoir qui est ou qui n'est pas Boko Haram ? Maiduguri, Bama, Kukawa, Mongono... sont depuis 2010 des villes sans couleurs, seul le blanc pour les hommes, et des couleurs sombres unies et le noir pour les femmes, porteuses également de cagoules. Les pagnes colorés sont bannis... Entrées dans une répression sans fin, les armées de la coalition deviennent des forces d'occupation et s'enlisent, non sans monter de fructueux *business*. Elles tournent le dos à d'autres soulèvements en gésine potentiellement plus dévastateurs encore que Boko Haram. Quant au Bornou lui-même, cette « troisième mort » sera-t-elle la dernière ? Ou renaîtra-t-il encore des cendres de Boko Haram ?

Références

APARD E., 2015

Boko Haram, le jihad en vidéo. *Politique africaine*, 138 : 135-162.

BARTH H., 2011

Travels and discoveries in North and Central Africa. Londres, Longman, 5 vol.

BRENNER L., 1992

« The Jihad Debate between Sokoto and Borno. An Historical Analysis of Islamic Political Discourse in Nigeria ». In Ajayi J. F. A., Peel J. D. Y. (éd.), *People and Empires in African History: Essays in Memory of Michael Crowder*, Londres, Longman : 21-43.

COULON C., 1987

Les nouveaux ulama et la résurgence islamique au Nord-Nigeria. *Islam et société au sud du Sahara*, 1 : 27-48.

DALEN VAN D., 2015

There is no doubt. Muslim scholarship and society in 17th-century Central Sudanic Africa. Thèse de doctorat, Université de Leyde, 284 p.

DEWIÈRE R., 2015

L'esclave, le savant et le sultan. Représentations du monde et diplomatie du sultanat du Borno (XV^e-XVII^e siècles).

Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

HIRIBAREN V., 2017

A History of Borno: Trans-Saharan Empire to Failing Nigerian State. Londres, Hurst & Co., 320 p.

LEFÈVRE R., 1953

Remarques sur l'islam au Tchad et en Afrique occidentale. N'Djamena, Archives de N'Djamena, 6 p.

LUBECK P. M., 1985

Islamic Protest under Semi-Industrial Capitalism: 'Yan Tatsine Explained. *Africa*, 55 (4) : 369-389.

MAGNANT J.-P., 1989

La Troisième mort de l'empire du Borno. *Travaux et documents*, 23 : 1-41.

MAHMOUDOU D., 2008

Le pouvoir, le savoir et la richesse. Les Fulbe de Ngaoundéré face au processus de modernisation. Nagoya, Nagoya University, coll. Islamic Africa Studies, II, 317 p.

MOHAMMADOU E., 1996

L'empreinte du Borno sur les Foulbe de l'Adamawa et leur langue. *Ngaoundéré-Anthropos*, 1 : 90-113.

PODLEWSKI A., 1966

La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun. *Cahiers Orstom*, Série Sciences Humaines, 3 (4), 194 p.

PRESTAT G., 1953

Maroua, ville d'islam. Paris, CHEAM, 21 p.

SCHILDER K., 1991

État et islamisation au Nord-Cameroun (1960-1982). *Politique africaine*, 41 : 144-148.

SEIGNOBOS C., 2016A

Du Bornou au Baguirmi, le pèlerinage d'un mahdi, Mallum Debaba (1856-1860). *Journal des Africanistes*, 86 : 52-94.

SEIGNOBOS C., 2016B

Chronique d'un siège. Boko Haram dans le lac Tchad. 2015-2016. *Afrique contemporaine*, 259 : 139-167.

TIJANI K., 2005

« Indigénité, citoyenneté et territorialité in the Chad Basin. Towards a conception of the borderless, seamless state ». In Baroin C.,

Seidensticker-Brikay G., Tijani K. (éd.), *Man and the Lake*, Actes du 12^e colloque Méga-Chad, 2-9 décembre 2003, Maiduguri, Centre for Trans-Saharan Studies : 121-131.

TOURNEUX H., SEIGNOBOS C., 1997

« Origine et structure du lexique botanique peul du Diamaré (Cameroun) ». In Barreteau D., Dognin R., Graffenried von C. (éd.), *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Orstom : 195-216.

URVOY Y., 1949

Histoire de l'Empire du Bornou. *Mémoires de l'Ifan*, 7 : 1-166.

USMAM Y. B., 1983

« A reconsideration of the history of relations between Borno and Hausaland before 1804 A.D ». In Usman Y. B., Alkali N. (éd.), *Studies in the history of Pre-colonial Borno*, Kaduna, Northern Nigerian Publishing Company : 175-210.

La toponymie dans les monts Mandara (Nord-Cameroun) Un marqueur de l'histoire des insécurités

Gigla GARAKCHEME

Introduction

Les dynamiques sociales au Nord-Cameroun ont été largement analysées sous le prisme de la violence. Depuis le Kanem jusqu'à la fondation plus récente des lamidats peuls, cette violence semble avoir été consubstantielle à la formation des puissances hégémoniques. À l'inverse des motivations politiques, économiques et idéologico-religieuses des guerres de conquête qui ont été étudiées (URVOY, 1949 ; BAH, 1993), les stratégies défensives déployées par les sociétés dominées n'ont fait l'objet que de quelques travaux limités (SEIGNOBOS, 1980). Il en a résulté une dichotomie sociologique qui a distingué les sociétés prédatrices, faiseuses d'histoire, de leurs victimes, qui se seraient parfois résignées à une assimilation progressive et inexorable. Des expressions comme « refoulés montagnards » ou « cultures d'assiégés » (FROELICH, 1968) ont positionné la conflictualité comme grille privilégiée de lecture de l'histoire des « Kirdi »¹, en même temps qu'elles ont contribué à façonner la « figure-type » du « païen » fruste, asservi, mais authentique (CHÉTIMA, 2015a). À l'image de cette perception ambivalente, il semble s'opérer une concurrence mémorielle dont rendent compte les mythes d'origine ou la toponymie. Autant la fameuse « guerre de cent ans » entre « Peuls » et « Kirdi » a donné lieu à des inscriptions spatiales évocatrices des succès militaires de la cavalerie musulmane (*wuro doole*, littéralement le

1. Vocabulaire générique et péjoratif popularisé sous la colonisation française par lequel les populations animistes du Nord-Cameroun sont désignées et qui signifie « païen », infidèle. Voir SEIGNOBOS et TOURNEUX (2002 : 156-157).

« village de la contrainte », « de la violence », en langue fulfulde), autant la montagne regorge de noms en lien avec la guerre qui en font un refuge quasi inviolable. Notre démarche privilégie une lecture endogène² de l'histoire des monts Mandara. Nous verrons comment les montagnards, à travers les noms qu'ils attribuent aux champs de bataille et aux sites-refuges, racontent eux-mêmes cette insécurité. La toponymie constitue de ce point de vue une entrée intéressante pour analyser la manière dont un peuple se réapproprie et se remémore son passé. Le propos n'est donc pas tant, comme de nombreux chercheurs l'ont fait ailleurs (TRAORÉ, 2007 ; SEIGNOBOS, 2009), de restituer l'histoire des monts Mandara à partir de ce que révèle l'onomastique, mais de déceler les modalités toponymiques de construction d'une mémoire alternative à partir de la désignation des lieux de bataille et des lieux-refuge. Ce point de vue conduit à suggérer que la toponymie agit comme un marqueur langagier politique qui permet de revendiquer un territoire, mais aussi comme le lieu où s'ébauche une revanche sur un passé douloureux. Cette approche n'a rien de nouveau, tant de nombreuses recherches ont montré les enjeux de mémoire et les luttes d'émancipation que recouvrent les odonymies, anthroponymies ou toponymies (AUDERBERT, 2008 ; GIRAUT *et al.*, 2008). Une enquête, mêlant entretiens et observation, menée entre février et novembre 2017 dans quelques terroirs des monts Mandara, notamment chez les Kapsiki, Mafa, Mada et Mouyang, a permis de constater une identification des montagnards à leur lieu de vie, de sorte que la personnification de la montagne qui s'en dégage offre des matériaux originaux qui permettent de proposer une lecture endogène de l'insécurité dans les massifs du Mandara. Préalablement, il importe de restituer le contexte d'insécurité qui a prévalu dans ces massifs et la manière dont cette insécurité a influencé les modes d'appropriation de l'espace.

L'insécurité dans les monts Mandara

Une abondante littérature souligne le rôle de la violence dans le peuplement, ainsi que dans l'organisation sociopolitique et économique des sociétés des monts Mandara (MACÉACHERN, 2011). L'émergence et l'expansion des royaumes musulmans dans le bassin du lac Tchad (Kanem-Bornou, Mandara, lamidats, etc.) ont produit une économie de prédation qui a accentué la pression sur les peuples montagnards. C'est à partir des XVIII^e-XIX^e siècles (MÜLLER-KOSACK, 2009) que l'esclavage prend de l'ampleur, comme en témoignent

2. Au sujet du regard extérieur qui a longtemps gouverné l'écriture de l'histoire des peuples des monts Mandara, Jean-Yves Martin note avec pertinence que « en se réfugiant dans leurs massifs, les montagnards du Mandara se sont en quelque sorte réfugiés hors de l'histoire (ce qui ne veut pas dire bien entendu qu'ils n'aient pas eu d'histoire). Le site farouche et le caractère défensif de ses habitants ont sans doute empêché que cette histoire fût écrite, ou tout au moins qu'elle ait trouvé ses témoins » (MARTIN, 1981 : 219-220).

les carnets de voyage de quelques explorateurs arrivés dans la région au cours du XIX^e siècle. Les différentes puissances hégémoniques font alors des esclaves l'une de leurs principales ressources. Des expéditions sont organisées contre les montagnards. D'abord vassal du Bornou, le royaume du Wandala ou Mandara, dont la dernière capitale, Mora, se situe au pied des monts Mandara, lui verse un tribut annuel estimé à une centaine d'esclaves³, voire davantage, dont une partie provient des massifs environnants (VOSSART, 1953). Mora abrite à cette période un grand marché d'esclaves que visita Dixon Denham, lequel nous en fit une description édifiante (DENHAM, 1985). S'il est hasardeux de proposer des estimations chiffrées⁴, il n'en est pas moins certain que le phénomène a connu une ampleur telle qu'il reste ressenti comme un traumatisme. Les abords des massifs étaient alors des zones dangereuses où les montagnards ne se risquaient qu'en groupes et armés, toute personne isolée y étant une proie facile. Dissimulés à la vue de leurs proies, les assaillants se jetaient sur elles et les emmenaient en captivité (photo 1). Mais cette insécurité n'excluait pas les échanges (MACÉACHERN, 1993).



Photo 1

Abri au pied de la montagne jadis utilisé pour tendre des embuscades aux montagnards qui s'aventuraient dans la plaine.

© G. Garakcheme, 2017

Contrairement à cette insécurité venue de la plaine, les rivalités et les affrontements entre sociétés montagnardes n'ont guère suscité d'intérêt⁵. Pourtant, dans un milieu aux ressources limitées, les disputes foncières et les querelles matrimoniales n'ont pu que sédimenter les rancunes et participer à la construction de l'image de l'autre. Mais la guerre est ici, comme ailleurs

3. J. Vossart (1953) pense qu'il s'agissait de mille esclaves tandis que pour Jeanne-Françoise Vincent (1978), le nombre le plus réaliste avoisinerait cent.

4. Le lamido peul Hamman Yadjji est à ce jour le seul chef dont le butin humain constitué lors des expéditions contre les massifs du Mandara a été consigné dans un carnet de guerre.

5. Rappelons à ce propos que BOUTRAIS et al. (1984) trouvaient à la guerre un fondement ludique puisqu'elle ne s'accompagnait pas de conquête spatiale, mais se déroulait en saison sèche, période des jeux par excellence.

en Afrique (KIPRÉ, 2003), une rupture dramatique de l'ordre du monde et ne saurait, à ce titre, être une affaire banale. La déclaration de guerre obéit à un rituel prédéfini qui associe étroitement le devin, les ancêtres et les esprits protecteurs de la montagne. Ce sont eux qui fixent la date de l'affrontement en fonction des signes favorables. Toutefois, le conseil de guerre se tient autour du chef et vise à sélectionner les guerriers aptes. Les personnes désignées le sont certes en raison de leurs aptitudes et expériences, mais d'autres considérations entrent en ligne de compte. Les femmes, les vieillards et les enfants ne font pas la guerre. Ceux des guerriers qui ont été sélectionnés sont astreints à des restrictions alimentaires et conjugales : chez plusieurs peuples des monts Mandara septentrionaux, le niébé est proscrit dans l'alimentation de toute personne qui se prépare à la guerre. De même, avant le combat, le combattant se doit de rester éloigné de son épouse et ne doit pas avoir avec elle de rapports sexuels au risque de réduire à néant ses pouvoirs sur le champ de bataille. Celle-ci lui sert son repas en lui tournant le dos pour les mêmes raisons. Il ne faut pas y voir une forme de ségrégation sexuelle ; certains informateurs expliquent qu'au contraire, la femme est dépositaire de certains pouvoirs qui pourraient annihiler ceux du guerrier⁶.

Quoi qu'il en soit, avant la guerre, il faut une préparation psychologique et magique qui se fait sur un lieu de rassemblement sacré. La tactique y est arrêtée, les dernières consignes données et la fortification psycho-magique renforcée. Dès lors, entonnant un chant à leur gloire, les guerriers peuvent prendre le chemin du champ de bataille qui, lui aussi, n'est pas choisi au hasard. En général, on fait la guerre sur un site frontalier dégagé, les deux camps s'y faisant face, les pouvoirs des uns et des autres étant territorialement localisés. En l'absence d'un tel espace, la guerre se déploie aussi dans la plaine, en terrain relativement neutre (photo 2).



Photo 2

Un champ de bataille, whampa, en pays kapsiki.

© G. Garakcheme, 2017

6. Entretien avec Ngaba Klef, chef de village, Tokombéré (Cameroun), 28 novembre 2017.

L'affrontement proprement dit se déroule selon un code connu de tous. Face à face, les belligérants s'invectivent. Puis, dans une confusion apparente, le corps à corps dévoile une réelle chorégraphie dans laquelle les archers sont masqués à la vue de l'ennemi par ceux qui, en première ligne, tiennent les boucliers. Chaque guerrier observe des interdits dont le plus répandu consiste à s'abstenir de donner la mort à un ennemi velu. On prête à celui-ci des pouvoirs maléfiques susceptibles de décimer la famille de celui qui l'a tué. L'intensité des combats est aussi déterminée par la nature du *casus belli*. S'il s'agit de venger un meurtre, la mort d'un ennemi met un terme à la guerre et ouvre la voie à une conciliation rituelle. En revanche, un conflit territorial peut prolonger la guerre jusqu'à ce qu'elle se conclue par la déroute de l'adversaire. Après la victoire, les guerriers se retirent dans l'espace sacré où ils s'étaient mentalement préparés avant que débutent les hostilités afin de se purifier et de réintégrer la normalité de la vie quotidienne. Le rite religieux encadre donc l'intégralité du phénomène guerrier dans les monts Mandara. La sélection des guerriers, leur préparation psychologique et le choix du lieu de bataille font intervenir des rites religieux. Cette prégnance du religieux est aussi perceptible dans les modes d'appropriation et de désignation de l'espace.

Percevoir et nommer l'espace dans les monts Mandara

La montagne est, a priori, un milieu hostile à l'habitat humain. Le chaos des blocs rocheux, les flancs aux pentes abruptes ainsi que les animaux féroces qui y vivent en font un site inhospitalier (photo 3). Cependant, l'homme est parvenu à s'y établir (ROBERT DE, 2001). De nombreuses expériences humaines à travers le monde révèlent une double dimension symbolique et stratégique de la montagne. Dans les monts Mandara, cette dimension symbolique se rapporte notamment aux représentations qui organisent l'occupation de l'espace.

« Une division essentielle de l'espace pour le montagnard est celle qui oppose la montagne et la plaine. Dans les langues locales des groupes du Nord, les deux termes correspondants véhiculent également d'autres notions. Le mot signifiant montagne ou massif implique en outre l'idée d'espace humanisé, socialisé, habité. Il désigne la communauté humaine habitant le massif ou le quartier. Inversement, le mot plaine est également employé pour désigner une brousse, un lieu vide d'hommes, étranger » (HALLAIRE, 1991 : 46).



Photo 3

Chaos rocheux apparemment anodin, mais qui abrite des grottes.

© G. Garakcheme, 2017

Cette perception dichotomique de l'espace, qu'on retrouve aussi chez les Mofu du Diamaré (VINCENT, 1991), témoigne de l'attachement des montagnards à leur milieu de vie : « Comme le massif est le village et comme les hommes sont enfants des rochers, l'assimilation des hommes à leur montagne est totale et globale. L'individu n'existe pas en dehors du village et de son rocher » (MORIN, 2001 : 336). Il en résulte une interaction entre l'homme et son environnement, qui révèle des modes assez originaux de production sociale de l'objet, de sorte que « la maison n'est pas seulement un abri, la maison est aussi un humain » (CHÉTIMA, 2016 : 106). Par extension, on pourrait pousser le parallèle jusqu'à affirmer que la montagne n'est pas seulement un site d'implantation, elle est aussi et surtout la mère protectrice de ses habitants. La montagne est par conséquent l'objet de représentations en rapport avec une cosmogonie riche qui avait ébloui Marcel Griaule chez les Dogon. Extraite de ce cadre cosmogonique qui, tout à la fois, sublime et personnifie la montagne, toute étude polémologique des toponymes représentés dans les monts Mandara se viderait de sa substance. De ce point de vue, les noms des lieux de refuge et de guerre s'inscrivent dans les modes d'appropriation de l'espace, mais elles traduisent aussi des formes de religiosité, elles-mêmes révélatrices d'un état d'esprit collectif. Autrement dit, les toponymes des lieux de guerre et de refuge construisent un discours religieux sur l'environnement et rendent compte de la manière dont cet environnement a façonné l'homme en retour.

Il est en effet frappant de constater que, dans les descriptions qu'en font les montagnards eux-mêmes, la montagne s'appréhende comme une dualité : homme et Dieu. D'où des noms sacrés et profanes. La personnification de la montagne se traduit par des noms attribués à ses parties. La description de l'environnement est orographique. Certains villages tirent leurs noms de leur position géographique dominante. D'après Jean-Yves Martin, l'altitude semble avoir présidé à la dénomination du village de Tchébé-Tchébé par

exemple. Quant au nom Soulédé, il « vient de *sou*, sans doute déformation de *dzou* ou *dza* (montagne) et de *di* ou *de* (œil, langue mafa). Le massif de Soulédé est en effet surmonté d'un piton d'où l'on peut voir la vallée de la Tsanaga et une partie du plateau environnant » (MARTIN, 1970 : 86).

Parfois mythes et histoire s'imbriquent pour fournir une grille explicative à la toponymie. Dans de nombreuses communautés montagnardes, la toponymie révèle l'histoire de la fondation des lignages. Contrairement au terroir mafa, où Jean-Yves MARTIN (1970) note que des noms de personnes ont rarement été attribués à des villages, chez les Mada, les différentes unités lignagères portent le nom d'un ancêtre éponyme, lui-même attaché à un massif particulier. D'après le mythe d'origine, ce peuple viendrait d'un ancêtre commun, Mada, qui, parti à la recherche de son bœuf, l'aurait retrouvé près d'un point d'eau où il décida de s'établir. Ensuite, peu à peu, sa nombreuse famille peupla les massifs environnants, d'abord autour des cinq enfants de Mada, puis de la quinzaine de lignages actuels, issus d'une fragmentation ultérieure (RICHARD, 1977). Ainsi, chaque massif porte le nom d'un ancêtre auquel se réfèrent et s'identifient ses habitants.

Vaste autel, la montagne est l'objet d'une sacralisation : les agencements spectaculaires de rochers (*dzegov* chez les Ouldémé, langue uldeme) et certaines galeries forestières sont sacralisés et considérés comme les domaines de génies protecteurs ou maléfiques, et sont nommés en conséquence (photo 4).



Photo 4

Bosquet sacré (gelderek, langue kapsiki) où demeurent des génies.

© G. Garakcheme, 2017

La sacralité de ces bosquets sacrés se double d'une dimension militaire, dans la mesure où la densité de la végétation y constitue un atout défensif. En somme, le rapport du montagnard à l'espace dévoile une démarche religieuse, commémorative et mnémonique qu'on retrouve dans les noms qu'il attribue aux lieux d'affrontements et de refuge.

Désignation des champs de bataille et des sites-refuges

Au premier regard, les monts Mandara apparaissent comme des lieux pittoresques qui attirent les touristes. Le chercheur, quant à lui, est vite subjugué par la manière dont les paysans sont parvenus à y façonner leur environnement (HALLAIRE, 1991). Cette anthropisation des massifs revêt aussi et surtout une dimension militaire perceptible dans l'identification, l'aménagement et/ou la sacralisation des postes de guet et des sites-refuges, ainsi que dans l'appropriation commémorative et parfois héroïsante des champs de bataille (GARAKCHEME, 2016). Ces modes d'appropriation se révèlent notamment à travers les noms attribués à ces lieux. À l'image des noms des villages, les appellations des lieux de combat renvoient à un mythe, une histoire ou une caractéristique géographique. Chez les Kapsiki, l'expression générique qui renvoie au champ de bataille est *whampa*, littéralement le « terrain de guerre » (langue kapsiki)⁷. Plus au nord, Kudumbar est un autre lieu symbolique qui a donné son nom à l'arrondissement actuel de Tokombéré (GARAKCHEME, 2011). Plutôt que de s'affronter sur les massifs, les Zoulgo, Mada et Mouyang se faisaient la guerre dans cette plaine dont le nom signifie « le lieu du combat », « le lieu où l'on tue » (langue zulgo). Il est saisissant à ce propos de constater que chacune de ces ethnies a construit son propre récit populaire pour accréditer sa supériorité militaire et ainsi se prévaloir de la qualité d'autochtone dominant.

Pour célébrer une victoire mémorable ou pour perpétuer le souvenir d'un héros, certains endroits qui ont été le théâtre d'affrontements sont nommés en conséquence. Chez les Mouyang, un champ de bataille illustre bien cette pratique. Il s'agit de *Dala Tchewi* (langue mouyang), « l'aire de Tchewi », en référence à ce héros éponyme⁸. Leurs voisins mada de Bijeskwé se souviennent de guerriers comme Agulan, dont le nom signifie « le crabe de terre » (langue mada), et dont les prouesses sont rapportées avec émotion. Véritable meneur d'hommes, ses connaissances ésotériques le hissaient au rang d'« homme de la brousse » (*zal algwa*, langue mada), c'est-à-dire d'homme qui a percé les secrets de la nature. C'est Agulan qui rassemblait les hommes sur un lieu sacré dénommé *mal ga tsakwalth* (langue mada) pour arrêter la tactique de guerre et sélectionner ceux qui participeraient à l'expédition. En pays kapsiki, à Sirakouti, des figures comme Damha ou Teri Kwaltaha sont passées à la postérité comme de vaillants guerriers tombés au champ d'honneur à Ldiri (langue kapsiki) lors d'affrontements avec les voisins de Roufta⁹.

7. Entretien avec Kosini Kwashakwo, Mokolo (Cameroun), 19 avril 2017.

8. Entretien avec Atsaka André, Tokombéré (Cameroun), 28 novembre 2009.

9. Entretien avec Kosini Kwashakwo, Mokolo (Cameroun), 19 avril 2017.

La montagne abrite aussi de nombreux sites-refuges auxquels sont liés des récits mythiques. La grotte de la photo 5, par exemple, a une vocation initiatique. On y pénètre par le trou du bas pour en sortir par celui d'en haut. D'après la légende, en cas d'attaque, les habitants y trouvaient une retraite inviolable.



Photo 5

Énorme bloc rocheux abritant une grotte mythique chez les Kapsiki de Mogodé.

© G. Garakcheme, 2017

Une autre grotte, aujourd'hui célèbre dans la région, est restée étroitement associée à l'histoire de la fondation du village touristique de Rhumsiki. La légende rapporte qu'elle a été le lieu de refuge du fondateur, un certain Siki. Ayant quitté sa communauté d'origine qui subissait une situation de famine et de surpopulation, il trouva ce site accueillant et choisit de s'y établir. Il fut rejoint plus tard par trois chasseurs qui fuyaient les conquérants musulmans et ils trouvèrent tous refuge dans la grotte qu'ils transformèrent en place forte. Quand la pression des conquérants vint à se relâcher, les réfugiés s'établirent au pied de la montagne créant ainsi un nouveau village dénommé en kapsiki Rhumsiki, c'est-à-dire « la montagne de Siki ». La grotte est aujourd'hui un site touristique célèbre.

D'autres appellations semblent onomatopéiques. C'est le cas de *uma goy goy* (la montagne *goy goy*, langue mada) chez les Mada de Tazang. Cette appellation fait en réalité référence à une grotte, la plus importante du village, qui donne son nom au massif qui l'abrite. En cas d'agression, toute la communauté s'y réfugiait. D'après nos informateurs, l'intérieur de la grotte est suffisamment spacieux et aménagé pour accueillir les habitants. En outre, une panthère totémique veille à l'entrée et en interdit l'accès à tout étranger. De nos jours encore, cette panthère continuerait à se manifester et ses sorties sont de mauvais augure car elles annonceraient le décès d'un dignitaire¹⁰. On constate ainsi que les sites-refuges et les champs de bataille sont associés à de nombreux récits mythiques.

10. Entretien avec Boho Miga, Tazang (Cameroun), 30 mars 2017.

Toponymie et construction d'une mémoire alternative de l'insécurité

Les modalités selon lesquelles les sociétés s'approprient leur passé mettent en compétition mémoire et histoire, revêtant ainsi une dimension politique. Les usages sociaux qui en résultent répondent aux défis auxquels elles font face. Dans les monts Mandara, la « mémoire servile », qu'elle soit refoulée, requalifiée ou instrumentalisée (CHÉTIMA, 2015b), apparaît non pas comme une catégorie figée, mais davantage comme une ressource identitaire qui structure les discours sur soi et sur l'autre. À rebours d'une histoire qui tend à les appréhender sous le prisme du siège et de la servitude, le champ des représentations des peuples des montagnes foisonne d'allégories héroïques dont rend compte la toponymie.

Les toponymes toutefois n'ocultent pas systématiquement les agressions des royaumes musulmans de la cuvette tchadienne. Les noms de certains villages situés en plaine rappellent la servitude d'antan. À environ 3 km au nord de Mora, Kourgui (de *kurgia*, « cela m'appartient », langue mandara) est une colonie d'esclaves fondée au XIX^e siècle (MAHAMAT, 2016). Au pied des massifs, des villages comme Bala¹¹ rappellent la domination du Wandala et confirment que les plaines étaient sous son contrôle. En revanche, si dans certains massifs de bordure, les récits populaires évoquent les incursions de la cavalerie musulmane, les mythes sur l'inviolabilité des sites-refuges relativisent l'ampleur des razzias. L'une des illustrations les plus éloquentes est offerte par la montagne *Muzua*. Malgré sa taille moyenne, elle était un refuge idéal en cas d'attaque visant à faire des captifs parmi les paysans qui cultivaient leurs champs sur le piedmont. Généralement, un guetteur donnait l'alerte à la vue des razzieurs en criant : « *Ksam muzua !* » (langue mada, « Tous sur le mont Muzua ! »). Et d'après la légende, cette montagne se rapproche de ses enfants et, une fois qu'ils l'ont escaladée, s'éloigne de leurs poursuivants qui ne réussissent jamais à y prendre pied¹². On retrouve une légende similaire au sujet du mont *mblor* (langue mada) qui ne se laisserait escalader en temps de guerre que par les enfants du terroir. Certains sites-refuges sont donc mythifiés et même sacralisés : de nombreuses cavernes où les populations trouvaient refuge remplissent parfois une fonction divinatoire. C'est le cas de la grotte sacrée de Gabrawāi chez les Mouyang. C'est à un esclave que revient la charge de l'ouvrir. Quand on y voit des gens qui s'affairent à leurs occupations,

11. Terme par lequel les Mandara désignent un espace dégagé et aride où, après une expédition, les razzieurs s'arrêtent pour faire le bilan et se partager le butin (langue mandara).

12. Entretien avec Chelet Mibia, Mouraka (Cameroun), 8 novembre 2011.

c'est que le massif est hors de danger. Si, par contre, on y voit des scènes de guerre, on conclut à l'imminence d'une agression extérieure. Il faut alors mettre en place un dispositif de défense collective¹³. D'autres récits décrivent les grottes comme des villages souterrains inaccessibles aux étrangers et surveillés par des animaux féroces. Tel est le cas du mont *goŋ goŋ* (langue mada), mais aussi du *zlav baŋla* (langue mada), à l'intérieur duquel les informateurs précisent que des meules sont aménagées et qu'un cours d'eau souterrain abreuve en permanence les réfugiés¹⁴. Ces abris sont présentés comme des atouts militaires dissuasifs pour l'ennemi.

Ainsi, les mythes attachés aux lieux de combat et de refuge, sublimés en places fortes, décrivent des massifs inexpugnables. Au-delà des mythes, la sacralisation de ces sites (*azlam tsar bath*, « le rocher des guerriers », langue mada) où se déroulent certains rites guerriers renforce ce sentiment d'invulnérabilité, dont certains administrateurs français ont fait l'expérience. En 1931, lors d'une tournée visant au prélèvement de l'impôt, le lieutenant Chabral relève l'impudence des Mafa (ou Matakam) de Ziver en ces termes : « Les habitants de Ziver, en raison de leur position géographique particulièrement propice à abriter les bandits, ont de tout temps été les plus turbulents. Les plus agressifs des Kirdis Matakam [...]. Pour montrer leur état d'esprit, il suffit de rapporter les dernières plaintes reçues. Leur mauvaise action terminée, ils se retiraient en disant à leur victime : "Maintenant tu peux aller chercher ton Blanc. S'il vient, il y en aura autant pour lui." [...] Ces habitants [...] sont considérés comme des démons. Pour démontrer les convictions de la force qu'ils croyaient détenir, ils avaient avant ma visite engagé des paris avec leurs voisins. Certains qu'ils me mettraient en échec, ils gagèrent à leurs voisins que si le "Blanc" montait chez eux, ils donneraient une petite fille ou un mouton et que, si toutefois il réussissait, il n'en sortirait pas vivant et son casque servirait à boire du "pipi"¹⁵. »¹⁶

Cet état d'esprit dont parle le lieutenant Chabral témoigne de ce que les montagnards ne se perçoivent ni ne se décrivent comme des victimes de l'insécurité. Par exemple, certains lieux de batailles mémorables où les troupes coloniales ont été accrochées sont patrimonialisés, à l'exemple de l'endroit où des émissaires mandara de l'administration française furent massacrés par les Mafa de Gouzda en 1928. À Tazang, où les Français abattirent un chef, l'épopée locale rapporte que ses bourreaux furent par la suite frappés d'invalidité physique et mentale parce qu'ils avaient violé la montagne en y versant du sang.

13. Entretien avec Atsaka, Tokombéré (Cameroun), 28 novembre 2009.

14. Entretien avec Ngaba Klef, Tokombéré (Cameroun), 18 mars 2017.

15. « Pipi » : appellation coloniale de la bière de mil locale.

16. ANY, APA I 1876/D, Rapport de la tournée effectuée du 20 au 26 juillet 1931 par le lieutenant Chabral, chef de la subdivision de Mokolo.

Conclusion

Si une littérature appréciable révèle les modes d'appropriation de l'espace dans les monts Mandara, ce sont surtout les formes architecturales, les pratiques foncières et agricoles qui ont suscité l'intérêt des chercheurs, peu la dimension militaire de l'histoire des peuples qui y vivent. La toponymie semble occulter les stigmates des pressions esclavagistes venues de la plaine aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais elle n'en restitue pas moins l'ancienneté du phénomène guerrier en même temps qu'elle offre à l'historien des matériaux sur l'histoire des fondations des lignages ou des rivalités communautaires. Il est en effet notable que, malgré les raids esclavagistes venus de la plaine, les noms des lieux de bataille ou de refuge soient, pour l'essentiel, construits à partir de référents qui renvoient à une expérience endogène. En outre, si la sacralisation de ces sites fixe la mémoire collective et s'inscrit dans une démarche commémorative, elle n'en procède pas moins à la « fabrication » d'un imaginaire sublimé. La toponymie rend donc compte de l'histoire de l'insécurité dans les monts Mandara, tout en atténuant l'ampleur des attaques venues de la plaine. Ainsi s'opère une revanche toponymique sur un passé traumatisant.

Références

AUDEBERT C., 2008

Acteurs et enjeux de la néotoponymie des territoires ethniques des grandes métropoles aux États-Unis : l'exemple de Miami. *L'Espace Politique*, 5 [en ligne].

BAH T. M., 1993

« Le facteur peul et les relations interethniques dans l'Adamaoua au XIX^e siècle ». In Adala H., Boutrais J. (éd.), *Peuples et cultures de l'Adamaoua*, Paris, Orstom : 61-86.

BOUTRAIS J. et al., 1984

Le nord du Cameroun. Des hommes. Une région. Paris, Orstom, 551 p.

CHÉTIMA M., 2015a

Pratiques architecturales et dynamiques identitaires chez les Podokwo, Muktele et Mura (monts Mandara du Cameroun). Une approche à l'ethnicité et au statut social. Thèse de doctorat, Université Laval, 489 p.

CHÉTIMA M., 2015b

Mémoire refoulée, manipulée, instrumentalisée. Enjeux de la transmission de la mémoire servile dans les monts Mandara du Cameroun. *Cahiers d'études africaines*, 218 : 303-330.

CHÉTIMA M., 2016

Une maison n'est pas seulement un abri ; une maison est aussi un humain. *Anthropologica*, 58 (1) : 106-120.

DENHAM D. [1826], 1985

Voyages et découvertes dans le Nord et dans les parties centrales. Paris, Arthus Bertrand, II, 468 p.

FROELICH J.-C., 1968

Les montagnards « paléonigritiques ». Paris, Berger-Levrault, 286 p.

GARAKCHEME G., 2011

Références violentes et toponymie des quartiers à Tokombéré. *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 11 [en ligne].

GARAKCHEME G., 2016

« L'anthropisation à des fins défensives des monts Mandara (Nord-Cameroun) ». In d'Orgeix E., Meynen N. (éd.), *Fortifier la montagne (XVIII^e-XX^e siècle). Histoire, reconversion et perspectives de mise en valeur du patrimoine militaire en montagne*. Toulouse, Presses universitaires du Midi : 55-77.

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2008

Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains. *L'Espace géographique*, 37 (2) : 131-150.

HALLAIRE A., 1991

Paysans montagnards du Nord-Cameroun, les monts Mandara. Paris, Orstom, 253 p.

KIPRÉ P., 2003

De la guerre et de la paix en Afrique. *Afrique contemporaine*, 207 : 133-146.

MACEACHERN S., 1993

Selling the Iron for their Schackles: Wandala Montagnard Interactions in Northern Cameroon. *Journal of African History*, 34 (2) : 247-270.

MACEACHERN S., 2011

« Enslavement and Everyday Life: Living with Slave Raiding in the North-Eastern Mandara Mountains of Cameroon ». In Lane P., MacDonald K. (éd.), *Comparative Dimensions of Slavery in Africa*, Oxford, Londres, Oxford University Press : 109-124.

MAHAMAT A., 2016

Kourgui : village d'esclaves dans le sultanat du Wandala au XIX^e siècle (Nord-Cameroun). *Annales de la Faculté des Arts, lettres et sciences humaines*, XV, numéro spécial *Traditions historiques et développement. Mélanges offerts aux Prs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* : 89-100.

MARTIN J.-Y., 1970

Les Matakam du Cameroun, Essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle. Paris, Orstom, 215 p.

MARTIN J.-Y., 1981

« Essai sur l'histoire pré-coloniale de la société matakam ». In Tardits C. (éd.), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, CNRS : 219-227.

MORIN S., 2001

« Progrès, paysage et identité dans

les montagnes d'Afrique centrale ».

In Bart F., Morin S., Salomon J.-N. (éd.), *Les montagnes tropicales. Identités, mutations, développement*, Paris, DYMSET : 323-353.

MÜLLER-KOSACK G., 2009

« Comparing Migratory Traditions, Archaeological and Ethnographic Findings in the Mandara mountains ». In Tourneux H., Woïn N. (éd.), *Migrations et mobilité dans le bassin du lac Tchad*, Marseille, IRD : 97-114.

RICHARD M., 1977

Traditions et coutumes matrimoniales chez les Mada et les Mouyang, (Nord-Cameroun). Saint-Augustin, Anthropos-Institut, 380 p.

ROBERT DE P., 2001

Apprivoiser la montagne. Portrait d'une société paysanne dans les Andes (Venezuela). Paris, IRD Éditions, 418 p.

SEIGNOBOS C., 1980

Des fortifications végétales dans la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun). *Cahiers Orstom*, XVII (3-4) : 191-222.

SEIGNOBOS C., 2009

Les ethnonymes peuls comme révélateurs d'histoire dans le bassin du lac Tchad. *Journal des africanistes*, 79 (2) : 316-333.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H., 2002

Le Nord-Cameroun à travers ses mots. Dictionnaire de termes anciens et modernes. Paris, IRD/Karthala, 334 p.

TRAORÉ B., 2007

Toponymie et histoire dans l'ouest du Burkina Faso. *Journal des africanistes*, 77 (1) : 75-111.

URVOY Y., 1949

Histoire de l'empire du Bornou. Paris, Larose, 166 p.

VINCENT J.-F., 1978

Sur les traces du major Denham : le Nord-Cameroun il y a cent cinquante ans. Mandara, « Kirdi » et Peul. *Cahiers d'études africaines*, 18 (4) : 575-606.

VINCENT J.-F., 1991

Princes montagnards du Nord-Cameroun. Paris, L'Harmattan, 1, 466 p.

VOSSART J., 1953

Histoire du sultanat du Mandara, province de l'empire du Bornou. *Études camerounaises*, 35-36 : 19-53.

Insécurités anciennes au sud du bassin tchadien

Les lueurs de l'archéologie

Olivier LANGLOIS

Introduction

À travers son passé récent, abondamment documenté par des récits de raids, d'exactions et de guerres, le sud du bassin du lac Tchad se présente comme le théâtre d'une violence extrême qui semble avoir atteint son paroxysme au XIX^e siècle, alors même que les premiers voyageurs européens pénétraient ces terres de razzia, souvent dans le sillage de colonnes esclavagistes. Si les premières descriptions de ces contrées sont sans équivoque quant à l'insécurité qui y régnait, l'ancienneté du phénomène reste difficile à évaluer. Tout porte à croire que l'insécurité s'est fortement accrue avec la mise en place des royaumes soudaniens. Les plus anciennes sources écrites disponibles, qui se rapportent au Kanem-Bornou, font ainsi état de conflits armés. Dans le *Divān salaṭīn Bornū*, une liste dynastique rédigée à partir du XIII^e siècle, plusieurs guerres sont évoquées, contre des ennemis pour certains clairement identifiables : Bulala, Sao (LANGE, 1977). L'une d'elles nous est particulièrement bien connue grâce au *Kitāb sha'n balad al-Bornū*, récit d'Ibn Furtū (rédigé en 1576) des expéditions guerrières menées par Idriss Alaoma, le *may* (sultan, langue kanuri) du Bornou, contre les communautés sao installées au sud-ouest du lac. Ce texte permet de faire remonter au XIV^e siècle, voire à la fin du siècle précédent, le début de ce long conflit qui coûta la vie à quatre *may*. Mais, dans certaines régions, des troubles semblent bien avoir préexisté aux États. Sur la base de sources orales, Christian Seignobos (SEIGNOBOS *et al.*, 1987) a ainsi montré que d'incessants conflits, à l'origine de déplacements de populations, opposaient les « cités »

(*ngulmung*, langue massa) implantées aux abords du Chari avant que le Baguirmi ne s'y développe. Cette période nous porte déjà au seuil de ces « temps obscurs » que les sources historiques, qu'elles soient écrites ou orales, ne parviennent plus guère à éclairer. L'information archéologique devenant alors la principale source documentaire, c'est à travers elle que nous tenterons d'envisager l'histoire ancienne de l'insécurité au sud du bassin tchadien.

Il n'y a là rien de bien original puisque l'objet d'étude de l'archéologie – les vestiges matériels – offre *a priori* de multiples accès aux phénomènes de violences qui peuvent être abordés à travers une large gamme d'indicateurs relevant de différentes catégories et échelles : paléopathologie, armes, systèmes de défenses, destructions, topographie des implantations et distribution des sites (BUCHENSCHUTZ *et al.*, 2014)... Mais nous verrons que ces indicateurs classiques d'insécurité, en plus d'être souvent équivoques, n'ont été que rarement observés à l'échelle de notre région d'étude, sans que l'on puisse pour autant voir dans cette rareté le signe évident que les périodes concernées étaient paisibles. Nous tenterons donc de compléter notre information en considérant un autre indicateur archéologique, à la fois indirect et contextuel, des conditions de sécurité régionales. La première partie de l'étude sera ainsi consacrée aux indices classiques de troubles et de violences, que nous traiterons successivement. Pour chacun d'eux, nous évoquerons les difficultés d'interprétation et les rares découvertes archéologiques qui s'y rapportent. Dans la seconde partie, nous changerons de perspective pour nous intéresser aux mouvements de populations en direction des piémonts orientaux des monts Mandara, une zone souvent considérée comme un « refuge » pour les peuples des plaines orientales. Grâce à un marqueur archéologique particulier, les pâtes céramiques à dégraissant de chamotte, nous montrerons que ces piémonts furent régulièrement investis par des populations venues des plaines alluviales. En conclusion, en combinant les différentes informations collectées, nous dresserons un tableau très général de l'histoire ancienne de l'insécurité dans le sud du bassin tchadien.

Les victimes de violences

Le moyen le plus direct d'apprécier les violences subies par les populations anciennes consiste à rechercher des stigmates de traumatismes sur les restes humains, généralement osseux, qui s'y rapportent. Mais encore faut-il pouvoir distinguer les conséquences d'actions humaines délibérées des lésions d'origines accidentelles (chutes, chocs...) ou résultant d'agressions animales (prédation, accident de chasse). Se voir confronté à cette difficulté,

c'est déjà disposer d'informations anthropologiques précises. Or, à l'échelle du bassin tchadien méridional, de telles informations sont rares, surtout au regard du grand nombre de sépultures fouillées. Toutes se rapportent à des sites de la plaine péritchadienne (fig. 1) (VALOIS, 1938 ; HARTWEG, 1942 ; VALEIX, 1974 ; LEBEUF *et al.*, 1980), et aucune ne fait état d'observations paléopathologiques. Les vestiges osseux étudiés sont bien souvent dans un état de conservation peu propice à l'identification de lésions traumatiques, si bien que l'absence de mention de ce type d'indice ne saurait donner lieu à une quelconque interprétation.

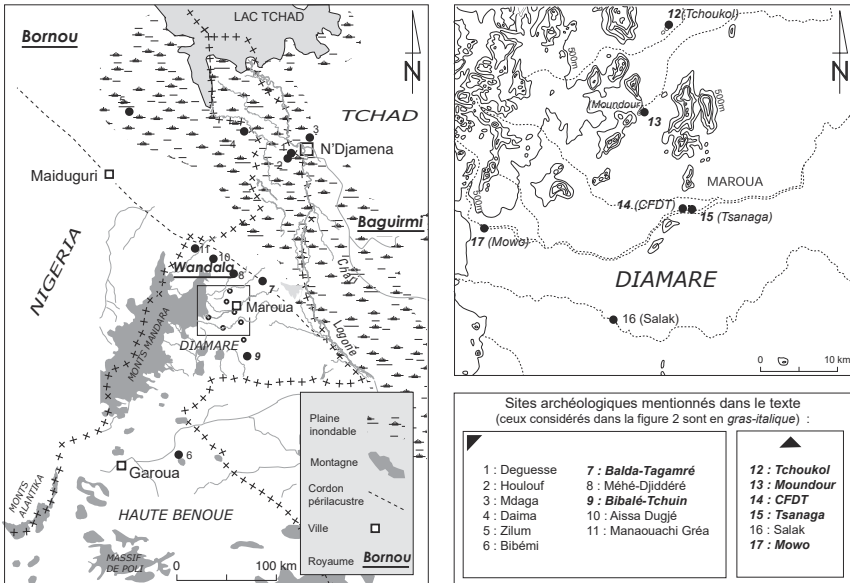


Figure 1
Localisation des sites archéologiques mentionnés dans le texte.

Quelques signes de violences ont pourtant été reconnus au sein de sépultures. Le cas le plus remarquable remonte au milieu du I^{er} millénaire avant notre ère et se rapporte à une tombe de Daima (période Daima 1) dans laquelle fut trouvée une armature à barbelure en os qui semble avoir pénétré l'aîne du sujet adulte, présumé masculin, qui y reposait (CONNAH, 1981 ; cf. fig. 1 pour la localisation des sites). Les deux autres cas, qui portent sur des périodes beaucoup plus récentes, semblent plus discutables. L'un concerne l'horizon VI du site de Houlouf (daté d'environ 1200-1400 apr. J.-C.) où une jarre retournée renfermait un squelette d'enfant de 6 à 9 ans. D'autres signes évoquant une attaque soudaine, A. HOLL (2002) suppose que l'enfant a péri dans la poterie dans laquelle il avait tenté de se cacher. L'autre cas se rapporte à la région de Garoua, et plus particulièrement au site de Bibémi I (non daté), où l'une des sépultures en jarre fouillées par J.-G. Gauthier était bordée par deux squelettes disposés tête-bêche. Selon ce chercheur, il ne

serait « [...] pas douteux que ces deux squelettes correspondent à ceux de personnages d'un rang inférieur, ou bien à ceux de captifs ou d'ennemis sacrifiés en l'honneur du défunt ; de telles pratiques étaient assez courantes si l'on en croit les traditions orales » (GAUTHIER, 1979 : 40). Si l'usage de déposer des « morts d'accompagnement » au côté des dépouilles de certains personnages est à la fois ancien et commun en Afrique¹, les données qui nous sont livrées concernant cette sépulture semblent tout de même laisser place au doute.

Les destructions

Les conflits entraînant souvent des destructions, celles-ci comptent parmi les possibles indicateurs de violences. Mais s'il est aisé de reconnaître un « niveau de destruction » dans l'histoire d'un bâtiment ou d'un espace habité, il s'avère souvent difficile d'en déterminer la cause. La nature des matériaux de construction généralement utilisés dans notre région – terre crue et/ou éléments végétaux (paille hachée, branches, tiges...) –, conjuguée aux conditions climatiques (fortes pluies) et aux processus biologiques (termites...), limite la durée de vie des bâtiments qui, une fois effondrés, servent souvent d'assises à de nouveaux édifices. Ainsi, la séquence d'occupation d'un site d'habitat stratifié comportera souvent une succession de niveaux de construction et de destruction. Même lorsqu'un incendie est manifestement responsable de la destruction d'un édifice, on ne saurait y voir la marque évidente d'une action volontaire. De nos jours encore, l'inflammabilité de certains matériaux de constructions utilisés, la présence de foyers au sein même des habitats (pour la cuisine, le chauffage...), et la conduite fréquente d'activités accidentogènes à leur voisinage (brûlis, arts du feu : forge, cuisson de poteries...) sont les causes de fréquents sinistres. Il en fut certainement de même par le passé. Dans la pratique, il arrive effectivement de rencontrer des constructions anciennes ayant conservé la trace d'un incendie. Ce fut notamment le cas à Mowo où la base d'un mur en argile, ultime vestige d'une case ronde édifiée au IX^e siècle apr. J.-C., porte la trace d'une chauffe difficilement explicable autrement que par un événement de ce type (LANGLOIS, 1995). Pour autant, rien n'indique que ce sinistre a résulté d'une action hostile. Finalement, à notre connaissance, il n'y a guère qu'à Houlouf que les caractéristiques particulières d'une occupation archéologique ont été interprétées comme les conséquences d'une attaque. Cette occupation, dénommée horizon VI, remonte à la sous-

1. En Haute-Nubie (Soudan), à la période Kerma (2500-1500 av. J.-C.), l'inhumation de « morts d'accompagnement », exécutés pour l'occasion, était chose courante. Localement, elle pourrait même avoir été pratiquée dès le Néolithique.

phase B de la phase Blé, une période qui s'étend du début du XIII^e à la fin du XV^e siècle. Elle a notamment révélé un espace dédié à la production de sel qui, selon A. HOLL (2002), porterait les traces d'une violente attaque, celle-là même qui aurait conduit l'enfant susmentionné à se cacher dans une jarre, où il serait mort.

Les systèmes de défense

La présence d'un ouvrage à caractère défensif sur un site suggérera évidemment qu'une menace pesait sur ses habitants. L'importance de cette menace sera même parfois évaluée à l'aune de l'énergie investie pour réaliser cet ouvrage. Il faut pourtant se garder de penser qu'un système à capacité défensive traduit nécessairement un climat conflictuel. Ainsi, de nos jours, les ouvrages de terre qui entourent les cités kotoko constituent une frontière à la fois matérielle et symbolique avec le monde sauvage (LEBEUF et LEBEUF, 1977). Et, plus généralement, les ouvrages de ce type sont les marques évidentes de la puissance des communautés qu'ils abritent, et présentent ainsi une dimension ostentatoire de premier plan. Mais, pour s'interroger sur la nature d'un ouvrage à capacité défensive, encore faut-il avoir eu connaissance de son existence. Or, bien des enceintes de terre ont été détruites par l'érosion et bien des fossés se sont comblés sans laisser de trace perceptible à la surface des sites. Le site de Zilum, où le fossé d'enceinte ne fut repéré que suite à une prospection magnétique (MAGNAVITA *et al.*, 2006), de même que la butte de Deguesse, où l'enceinte de terre, aujourd'hui disparue, reste évoquée dans des récits, en témoignent (HOLL, 2002). L'évanescence des ouvrages défensifs est un phénomène qu'il faut d'autant plus considérer qu'ils pouvaient être intégralement faits de matériaux périssables. Les travaux de C. SEIGNOBOS (1978, 1980, 1985) ont en effet montré la variété, la sophistication et l'efficacité de ces fortifications végétales autrefois élaborées par diverses populations du bassin tchadien méridional. Certains de ces systèmes, uniquement constitués de haies vives d'épineux, ne laisseraient aucune trace « archéologique ». Or, la linguistique semble montrer que les épineux sont depuis longtemps utilisés à des fins défensives par les populations régionales, notamment par les populations dites « sao » (TOURNEUX, 2008). Se fonder sur les ouvrages à caractère défensif pour évaluer l'insécurité d'une zone donnée, à une période donnée, c'est donc apprécier un phénomène à partir d'une documentation potentiellement très lacunaire.

L'intérêt pour les défenses de terre remonte aux premiers temps de la recherche archéologique régionale. La présence de fossés et de levées de terres fut même longtemps considérée comme le principal critère d'évaluation

chronologique des sites de la région péritchadienne. Selon J.-P. LEBEUF (1969), aux buttes sao 1, dépourvues d'ouvrages défensifs et supposées correspondre aux occupations les plus anciennes, auraient succédé les buttes sao 2², des établissements, souvent encore occupés, dotés d'une enceinte de terre. Cette typo-chronologie, conçue avant le développement des méthodes de datation radiométrique, n'est plus guère retenue aujourd'hui.

De fait, nous savons aujourd'hui que des ouvrages de terre ont été élaborés dans l'aire péritchadienne à des périodes très anciennes. Ce type d'ouvrage y remonte pour le moins au milieu du I^{er} millénaire av. J.-C., période à laquelle fut creusé le fossé qui enceint le vaste site de Zilum (MAGNAVITA *et al.*, 2006). Ce fossé, autrefois probablement doublé d'une levée de terre aujourd'hui disparue, court sur un kilomètre et protège une douzaine d'hectares. Tout comme la hiérarchisation des sites du secteur et l'existence probable d'une spécialisation artisanale, l'important travail nécessaire au creusement de ce fossé et à la construction du mur qui devait le border témoigne d'une organisation sociale d'une complexité rarement reconnue au sud du Sahara à une période si reculée. Selon MAGNAVITA *et al.* (2006), le fossé de Zilum et ceux d'autres sites contemporains (tel Rungwa, qui serait un site satellite de Zilum), suggéreraient que la phase Gajiganna III (600-400 av. J.-C.) fut moins paisible que les phases précédentes (Gajiganna I et II : 1800-600 av. J.-C.), ce qui expliquerait la mise en place précoce d'un habitat nucléé dans la région. On notera que l'ancienneté des systèmes de défense au voisinage du lac Tchad semble confirmée par la linguistique, l'étymologie même du terme « sao » renvoyant aux haies d'épineux qui auraient précédé, puis accompagné, les fossés et les défenses de terre. Par métonymie, ce terme aurait ensuite désigné les populations de la région du lac Tchad qui vivaient regroupées « [...] en cités fortifiées, originellement protégées par des défenses végétales en épineux » (TOURNEUX, 2008 : 7).

Si l'ancienneté des enceintes de terre ne fait aucun doute, la plupart de celles qui ont été observées se rapportent à des périodes relativement récentes. S. MACÉACHERN (2001) suppose que ces systèmes de défenses se sont développés à partir de 1200 apr. J.-C., peut-être en réaction à l'expansion du Kanem. A. HOLL (2002) les pense un peu plus tardifs : ils apparaîtraient à partir du xv^e siècle, en même temps que les cimetières, les deux phénomènes participant du processus de concentration du pouvoir politique qui aboutira, quelques siècles plus tard, aux principautés kotoko. Le tableau historique de la région de Houlouf dressé par cet auteur situe ainsi l'enceinte de terre présente sur ce site à la fin de la période Blé phase B, c'est-à-dire à la charnière des xiv^e et xv^e siècles, au moment où se développe localement une puissante chefferie tenue par une aristocratie guerrière (HOLL, 2002).

Dans les piémonts orientaux des monts Mandara, de nombreux ouvrages défensifs ont aussi été reconnus sur d'anciens sites d'occupation, sous la

2. Une troisième catégorie, les buttes sao 3, correspond aux buttes les plus récentes, qui ne comportent pas, elles non plus, d'enceintes.

forme d'alignements de pierres. La plupart se rapportent aux derniers siècles et durent servir d'assise aux « fortifications végétales » décrites par Christian SEIGNOBOS (1978, 1980, 1985). Parmi les nombreux sites présentant ce type de vestiges, certains ont fait l'objet de sondages archéologiques : Balda-Tagamré (LANGLOIS, 1995), Manaouachi Gréa (MACÉACHERN, 2012). L'ancienneté de ces ouvrages défensifs n'en reste pas moins hypothétique, les indications chronologiques fournies par les fouilles étant souvent trop imprécises pour permettre de tester les informations apportées par les sources orales.

Les armes et les guerriers

Les armes sont évidemment des indicateurs à considérer. Toutefois, leur utilisation pose différents problèmes. Dans la pratique, il peut s'avérer difficile de distinguer une « arme par nature » d'un outil tranchant et/ou contondant : hache, couteau... Un tel outil peut d'ailleurs occasionnellement devenir une « arme par destination ». Et même lorsqu'un objet est clairement identifiable comme une arme, il reste à préciser son cadre d'utilisation et la ou les nature(s) de ses victimes. De fait, bien souvent, les armes dites « offensives » (flèches, lances, couteaux de jets...) mobilisées dans le cadre de confrontations armées le sont aussi pour les activités cynégétiques, voire halieutiques. Quoique « offensives », elles servent aussi à parer à de possibles agressions, qu'elles soient d'origine animale ou humaine. Pour toutes ces raisons, les armes « défensives », qui ne sont guère utilisées que pour le combat, les cérémonies et les danses guerrières, sont souvent considérées comme de meilleurs indicateurs de conflits armés que les armes « offensives ». Malheureusement, dans un contexte tel que le nôtre où, jusqu'à une période récente, les boucliers et les tenues de combat étaient essentiellement faits de matériaux périssables, ces armes ne sauraient être d'un grand secours. Si l'on ajoute à tout cela que des armes figurent souvent parmi les signes de prestige et/ou de virilité et que, à ce titre, elles sont souvent portées par les hommes lors de leurs déplacements, la découverte d'objets clairement assimilables à des armes ne saurait, à elle seule, prouver l'existence de conflits intercommunautaires.

C'est ainsi que, si les travaux archéologiques menés dans le bassin tchadien ont livré leur lot de lames de couteau et de pointes de flèches ou de sagaies, la littérature ne présente guère d'objets clairement identifiables comme des armes de combat. Même l'armature retrouvée dans le squelette de Daima pourrait avoir appartenu à une arme de chasse ou de pêche (harpon) utilisée occasionnellement contre un semblable. Finalement, les objets les plus évocateurs de pratiques guerrières ne relèvent pas véritablement de

l'armement, mais sont en relation avec la monte équestre. L'horizon VI de Houlouf, qui remonte aux XIII^e-XIV^e siècles apr. J.-C. (sous-phase B de la phase Blé), a révélé plusieurs tombes de « guerriers-cavaliers » inhumés avec leurs épérons en alliages cuivreux (HOLL, 2002). Selon A. HOLL (2002), ce stade chronologique marquerait le premier temps d'une complexification sociale intervenue dans le cadre d'un processus de compétition croissante ponctué de conflits entre différents pôles de peuplement. Ce processus aurait conduit à l'abandon de certains sites (dont Blé) et à la prise de contrôle de la zone par Houlouf, qui devient le centre d'une puissante chefferie.

L'exemple de Houlouf semble ainsi matérialiser le rapport souvent établi sur la base d'informations historiques et ethnographiques entre l'usage du cheval, la guerre et la concentration du pouvoir politique (MACEachern, 2001, 2012 ; SEIGNOBOS *et al.*, 1987). De fait, dans le bassin du lac Tchad, quel que soit le type de société considéré, *Equus caballus* renvoie à une aristocratie guerrière et à une économie plus ou moins largement fondée sur la razzia. Le cheval (barbe et dongolaw) est ainsi l'instrument essentiel de la puissance des royaumes musulmans, utilisé tout à la fois pour la guerre et pour les raids esclavagistes menés à l'encontre des populations environnantes. Sa possession était souvent limitée à une aristocratie spécialisée dans ces activités. Quant au poney, il renvoie à un autre modèle de sociétés anciennement représenté du Logone à l'Adamaoua. Bien documenté grâce aux travaux de C. Seignobos (SEIGNOBOS, 1995, 1999 ; SEIGNOBOS *et al.*, 1987), ce modèle, auquel se rattachent notamment les sociétés marba-musey et paléo-musgum, se focalisait sur cet animal, utilisé dans le cadre de deux activités valorisées : la chasse et la rapine, parfois complétées par une agriculture sommaire. Chez les Marba-Musey, les traitements et les soins apportés aux poneys destinés à la chasse et à la guerre (*kuluma*, langue marba et musey) sont en tous points calqués sur ceux prodigués aux humains. On se saurait mieux témoigner de la place nodale de cet animal pour ces peuples fondamentalement guerriers. C'est ainsi que « la guerre, grande préoccupation des Marba et des Musey, influençait tout leur environnement et chacun de leur comportement. Ils vivaient dans des villages, véritables camps retranchés, toujours les armes à la main » (SEIGNOBOS *et al.*, 1987 : 35). Il n'était d'ailleurs pas rare que des fractions de ces « peuples cavaliers » se mettent au service des royaumes soudaniens voisins, servant d'éclaireurs lors de raids engagés, éventuellement contre des communautés plus ou moins apparentées aux leurs. Tel fut le cas, notamment, des Musgum et des Gamergu (SEIGNOBOS et JAMIN, 2003 ; SEIGNOBOS *et al.*, 1987). Chez les Musey, les poneys, la richesse essentielle, étaient l'objet de prêts permettant de confirmer ou d'étendre des réseaux d'alliances mobilisables contre les communautés voisines. Quoique accessible à tous, cet animal apparaît comme l'élément moteur de la concentration du pouvoir et des richesses. Souvent obtenus lors de pillages organisés par quelques grands personnages rattachés à la partie dominante de la population (les *gor vutta*, langue musey), les poneys étaient l'instrument de domination

d'une aristocratie guerrière dont le pouvoir reposait, par ailleurs, sur la possession de rituels spécifiques.

On peut raisonnablement penser que les membres de l'aristocratie guerrière exhumés de l'horizon VI de Houlouf appartenaient à une société du type de celles évoquées. Mais il est probable que ce modèle socioculturel était déjà présent dans le bassin tchadien méridional bien avant le dépôt de l'horizon VI. Les plus anciens restes d'équidés connus y remontent au milieu au I^{er} millénaire apr. J.-C., période à laquelle correspondent quelques vestiges osseux découverts, là encore, à Houlouf, dans des niveaux associés à la phase Krenak (HOLL, 2002). Dans la même région, quelques ossements d'équidés ont également été découverts à Mdaga ; les plus anciens remonteraient au VIII^e ou au IX^e siècle (HOLL, 1985, cité dans SEIGNOBOS *et al.*, 1987). Mais c'est assurément à Aissa Dugié, un site localisé au nord-ouest des monts Mandara, que la présence d'équidés est la plus remarquable, puisque pas moins de cinq squelettes de chevaux/poneys y furent découverts, en connexion (BOURGES *et al.*, 1999 ; MACÉACHERN *et al.*, 2001). Ces animaux, non consommés et pour certains mis en terre, se distribuent sur une longue séquence qui s'étend des VII^e-VIII^e siècles aux XIII^e-XIV^e siècles. Cette découverte est à mettre en relation avec celle faite à Moundour, un autre site des piémonts nord-orientaux, où le squelette d'un équidé de petite taille (environ 1,20 m au garrot), donc très probablement un poney, fut retrouvé en connexion dans une vaste fosse (LANGLOIS, 1995). La céramique contenue dans le remplissage de la fosse situe le comblement de celle-ci après le XIII^e siècle apr. J.-C. Dans les années 1930, non loin de là (aux environs du massif de Mogudi), d'autres squelettes de chevaux « placés comme dans des tombes » auraient aussi été mis au jour par des agriculteurs (SEIGNOBOS *et al.*, 1987 : 149). Plus en plaine, une « inhumation » de cheval est aussi signalée par A. MARLIAC (1991) dans un niveau récent (niv. 2/3) du sondage 75/1 de Salak. Bref, tout porte à croire que le poney est présent depuis très longtemps dans notre région, et qu'il fut communément utilisé par les populations qui y vivaient, en particulier par celles qui occupaient le pied oriental des monts Mandara. Ces populations semblant avoir inhumé leurs poneys comme le feront beaucoup plus tard les peuples cavaliers qui vivaient dans la vallée du Logone, faut-il en conclure qu'au milieu du I^{er} millénaire apr. J.-C. des élites guerrières dominaient déjà certaines sociétés implantées dans les piémonts ? En tout cas, tout porte à croire que le poney a occupé une place importante dans le processus de hiérarchisation qui paraît s'être développé dans la région, peut-être à compter de cette période. Nous rejoignons donc Scott MACÉACHERN (2012 : 51) pour qui l'apparition des poneys dans les niveaux de Haissa Dugié « [...] *may indicate the emergence of social and political hierarchies in the Lake Chad Basin by the middle of the first millennium AD* ». L'on admettra aussi avec cet auteur que la centralisation du pouvoir politique ne dépassera le niveau de la communauté que plusieurs siècles plus tard (MACÉACHERN, 2012). Et considérant les indices archéologiques de violences observés à Houlouf,

ainsi que les informations ethnographiques relatives aux « peuples cavaliers », il est très vraisemblable que ces changements sociaux et politiques ont accru l'insécurité dans les régions où ils s'opéraient.

La distribution géographique des sites

Le sud du bassin tchadien est une terre de contrastes où quelques régions montagneuses (à l'ouest, la chaîne des Mandara et les massifs qui la bordent ; à l'est, le massif du Guéra) s'opposent à de vastes bassins sédimentaires. Quoique souvent peu accessibles en saison pluvieuse, du fait de leur engorgement, les plaines alluviales redeviennent ouvertes aux incursions extérieures dès le dessèchement des sols. Cette vulnérabilité saisonnière les oppose à quelques zones hors de portée des cavaleries des assaillants quelle que soit la saison. Parmi celles-ci, figurent au premier plan les montagnes et leurs piémonts, des contextes où les pentes et les sommets, parsemés de chaos rocheux, sont autant de refuges quasi inexpugnables. La répartition générale des peuplements entre les plaines vulnérables et les zones à forte capacité défensive apparaît ainsi potentiellement porteuse d'information sur les menaces qui pouvaient peser sur les populations régionales. Mais admettre cela, c'est déjà accepter les bases qui soutiennent ce qu'il est convenu de dénommer la « théorie des montagnes refuges », selon laquelle une partie importante des populations autrefois installées sur les montagnes serait issue des plaines alentour, en proie à une insécurité croissante. Comme bien d'autres régions soudaniennes, le sud du bassin tchadien présente des contrastes démographiques saisissants, depuis longtemps remarqués par les géographes (GOUROU, 1970 ; PÉLISSIER, 1995). Ces contrastes ont souvent été compris comme un « [...] héritage de l'histoire, source principale d'explication du vide et de la surcharge, de l'abandon d'immenses espaces et de l'entassement des hommes en des sites auxquels leurs ressources naturelles ne confèrent généralement aucun caractère privilégié » (PÉLISSIER, 1995, p. 146). Parmi ces pôles de concentrations humaines, P. Péliissier mentionne, à côté des créations politiques des États centralisés, « [...] des zones refuges où les hommes se sont entassés pour survivre et où leur croissance démographique s'est trouvée capitalisée faute de pouvoir alimenter une expansion spatiale... ». On objectera à ces lignes que, dans la réalité, certaines de ces zones supposées « refuges » présentent bien d'autres attraits que défensifs. C'est d'ailleurs particulièrement évident concernant les massifs qui constituent autant de milieux d'écotones où les ressources (végétales, minérales...) sont particulièrement variées, alors même que la pluviométrie peut y dépasser celle des plaines alentour (MACÉACHERN *et al.*, 2001). Même si ces facteurs favorables sont compensés par les difficultés que représentent l'aménagement des pentes et la

production/conservation de sols arables, on ne saurait nier l'intérêt intrinsèque des zones de montagne et de piémonts. Mais on ne saurait non plus négliger l'évident potentiel défensif de ces espaces, d'autant que celui-ci est souvent clairement évoqué par les sources orales des populations qui occupent les lieux.

La distribution des peuplements archéologiques en des milieux aux capacités défensives contrastées peut donc apporter un éclairage utile sur les conditions de sécurité passées. De ce point de vue, la région située entre les monts Mandara et le Logone apparaît particulièrement intéressante, puisque sa moitié occidentale est constellée de massifs aux forts potentiels défensifs, alors que les plaines qui s'étendent plus à l'est n'offrent plus guère de refuges naturels aux populations qui y vivent.

Les études archéologiques conduites dans cette région ont montré que durant la première moitié du I^{er} millénaire apr. J.-C., les piémonts sont occupés par des populations qui se rattachent à différentes cultures, certaines héritées du Néolithique local (CFDT, Tsanaga), d'autres sans équivalent connu (Bibalé-Tchuin). À cette période, la plaine du Diamaré semble encore peu peuplée. Durant la seconde moitié du millénaire, une culture probablement apparentée aux « pré-sao » de l'aire péritchadienne (Moundour), apparaît sur certains sites de piémonts : aux VI^e-VII^e siècles à Mowo, aux VIII^e-IX^e siècles à Moundour, à une date inconnue à Tchoukol. Elle semble rapidement laisser la place à deux cultures qui vont prospérer non seulement sur les piémonts, mais aussi sur la plaine du Diamaré où les implantations se multiplient. Ce phénomène s'observe tant dans la partie extra-dunaire (nord) que dans la partie intra-dunaire (sud) où s'épanouissent, respectivement, les cultures mongossienne et salakienne (MARLIAC, 1991 ; LANGLOIS, 1995). La seconde moitié du I^{er} millénaire semble avoir été une période d'expansion et de prospérité qui, quoique possiblement initiée par l'arrivée de populations péritchadiennes (pré-sao), ne laisse pas supposer l'existence de conflits. S. MACÉACHERN *et al.* (2001 : 66) remarquent ainsi que « *there is little evidence for inter-communal conflict around the Mandara Mountains in the late 1st millennium AD* ». La fin de cette période reste difficile à dater. Dans la partie nord de la plaine, la culture mongossienne est peu évolutive. Pourtant, les auteurs précités, constatant que certains sites (Aissa Dugié et Méhé Djiddéré) sont abandonnés, envisagent une dégradation des conditions de sécurité au début ou au milieu du second millénaire (voir également MACÉACHERN, 2012). Plus au sud, dans la plaine extra-dunaire, les changements culturels sont plus marqués. La technologie céramique change vers le X^e siècle, témoignant probablement d'arrivées de populations depuis les plaines alluviales. Les décors demeurants, on peut toutefois penser que ces populations furent culturellement assimilées par les communautés en place. Vers le XIII^e siècle, à l'inverse, ce sont les décors qui changent radicalement. Un probable redéploiement du peuplement pourrait alors refléter une situation de crise, voire une multiplication des conflits.

Un indice contextuel : la chamotte dans les sites de piémont

Évaluer l'attrait suscité par les contextes à fortes capacités défensives pour en déduire l'ampleur des phénomènes d'insécurité peut aussi s'envisager à l'échelle du site. Dans la pratique, il s'agit de chercher dans les séquences des sites implantés en pied de massif, donc en des lieux présentant un fort potentiel défensif, l'empreinte de populations originaires des plaines alluviales alentour, plus vulnérables aux attaques. De fait, les sources orales attachées aux inselbergs montrent que bien des populations auparavant installées dans les plaines furent attirées par ces éminences qui se détachaient à l'horizon. Mais nombre de ces plaines alluviales sont vierges de toute recherche archéologique, si bien que l'empreinte laissée par les populations qui en proviennent est difficile à préciser. Heureusement, les pâtes argileuses préparées de nos jours par les potières du bassin tchadien méridional semblent apporter une solution originale à ce problème (LANGLOIS, 2015). La carte de distribution de ces pâtes montre en effet que les potières qui occupent les montagnes et les piémonts utilisent une ou plusieurs argiles mélangées, sans ajouter de dégraissant³, tandis que celles qui occupent les plaines alluviales ajoutent toujours un dégraissant organique (crottin, bouse ou paille hachée) et/ou de la chamotte (c'est-à-dire des tessons broyés). Cette distribution semble s'expliquer par la nature différente des argiles disponibles dans ces deux types de contextes. Là où le substrat affleure, les argiles sont surtout des argiles d'altération, naturellement riches en inclusions, tandis que les bassins sédimentaires recèlent essentiellement des argiles alluviales de grande finesse. Les argiles d'altération étant naturellement dégraissées, les potières qui y ont accès les utilisent seules, ou en mélange, souvent après les avoir tamisées pour éliminer les inclusions minérales les plus grossières. Dans un contexte de ce type, l'usage de dégraissant apparaît ainsi comme exogène. Plus précisément, il renvoie aux traditions techniques des plaines alluviales. En outre, la carte de distribution des préparations argileuses actuelle témoigne de l'évanescence des traditions techniques de plaine, lorsqu'elles prennent pied dans une région dotée d'argiles d'altération. De fait, si, une fois parvenues dans ces régions, ces traditions techniques avaient prospéré, la carte de distribution aurait été différente. La présence d'une tradition technique « de plaine » au sein de la séquence d'un site de montagne ou de piémont a donc peu de chance de résulter d'un emprunt, et peut donc plutôt être vue comme la marque d'une installation de potières venues de plaines alluviales, ou éventuellement comme celle d'un réseau d'échanges existant entre les deux régions. Mais, jusqu'à une période récente, la poterie n'ayant guère fait l'objet d'échanges de longue distance, sauf éventuellement en tant que contenant, cette seconde hypothèse peut facilement être écartée. Bref, là où ces argiles

3. Matériaux ajoutés à l'argile dans le but de modifier sa plasticité et de réduire les phénomènes de retrait lors du séchage et de la cuisson de la poterie.

d'altération abondent, c'est-à-dire dans les montagnes, leurs piémonts et les plaines voisines, l'ajout de dégraissants peut être considéré comme la marque d'une arrivée de population depuis les plaines alluviales.

L'empreinte des peuples des plaines ayant été identifiée, il ne reste plus qu'à la rechercher à travers les séquences de sites installés en pied de massif. D'une part, cette situation topographique satisfait à la condition nécessaire à l'utilisation des dégraissants en tant que « marqueurs de migration », puisque les argiles d'altération y abondent ; d'autre part, elle garantit le potentiel défensif des sites considérés. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux piémonts orientaux des monts Mandara, un espace qui présente un double intérêt : celui d'être relativement bien documenté du point de vue archéologique, en particulier pour ce qui est des types de pâtes céramiques représentés, et celui d'être particulièrement propice à une recherche des signes précoces de dégradation des conditions de sécurité. Il se situe en effet entre les monts Mandara, une montagne classiquement considérée comme un « refuge », et les vastes plaines alluviales du Logone et du Chari qui, si l'on en juge par les nombreuses sources orales relevées et analysées (SEIGNOBOS, 2000, 2009 ; SEIGNOBOS *et al.*, 1987 ; TOURNEUX *et al.*, 1986), furent traversées par une série de flux migratoires d'axe nord-est - sud-ouest, au moins pour partie motivés par l'insécurité qui se serait développée localement, avant même la formation du Baguirmi. Située au débouché d'un « couloir de migrations » qui, des siècles durant, a buté sur les monts Mandara, la zone considérée ne devrait pas manquer de porter l'empreinte de l'arrivée et/ou du passage de ces populations venues des plaines orientales.

Dans la région considérée, une douzaine de sites ont fait l'objet de sondages archéologiques, mais seuls cinq d'entre eux ont donné lieu à une étude quantitative des pâtes céramiques : Bibalé-Tchuin, Mowo, Moundour, Tchoukol, auxquels s'ajoute Balda-Tagamré qui présente la particularité de se situer au pied d'un massif très excentré vers l'est. Comme le montre la figure 2, la plupart des sites considérés ont livré un matériel céramique très majoritairement dépourvu de chamotte et de matériaux organiques. Seul Balda-Tagamré a en effet révélé un matériel communément chargé en dégraissants de ces types, une particularité qui pourrait s'expliquer par l'isolement de ce site au milieu de plaines alluviales où la chamotte est largement, et depuis longtemps, présente. Mais on remarquera surtout que toutes les séquences d'occupation montrent une même évolution : la chamotte apparaît après une période où les pâtes ne contiennent pas d'inclusions autres que des minéraux probablement naturellement associés aux argiles. Sur plusieurs sites (Balda-Tagamré, Moundour et Tchoukol) on constate en outre que les dégraissants organiques tendent finalement à se substituer à la chamotte.

L'apparition des dégraissants organiques marque un phénomène précis, historiquement bien documenté. Les décors qui ornent les poteries renfermant ce dégraissant se rapportent en effet clairement à la tradition céramique bornouane. Leur apparition marque ainsi l'installation de potières kanuri, probablement à la faveur de la conquête peule (intervenue au début du

xix^e siècle), aux environs des sites concernés. Elle signe donc bien l'arrivée d'une population venue de la plaine. Toutefois, ce n'est pas la représentation de ces dégraissants qui va nous intéresser, mais plutôt celle de la chamotte.

Quelques rares tessons renfermant de la chamotte ont été découverts dans des niveaux datés des tout premiers siècles de notre ère (Bibalé-Tchuin), voire dans des contextes peut-être encore plus anciens (CFDT). Des poteries renfermant ce matériau sont ainsi parvenues précocement dans les piémonts. Mais, à ces périodes anciennes, cette présence sporadique de matériel chamotté pourrait n'être que la marque de circulations de personnes et/ou

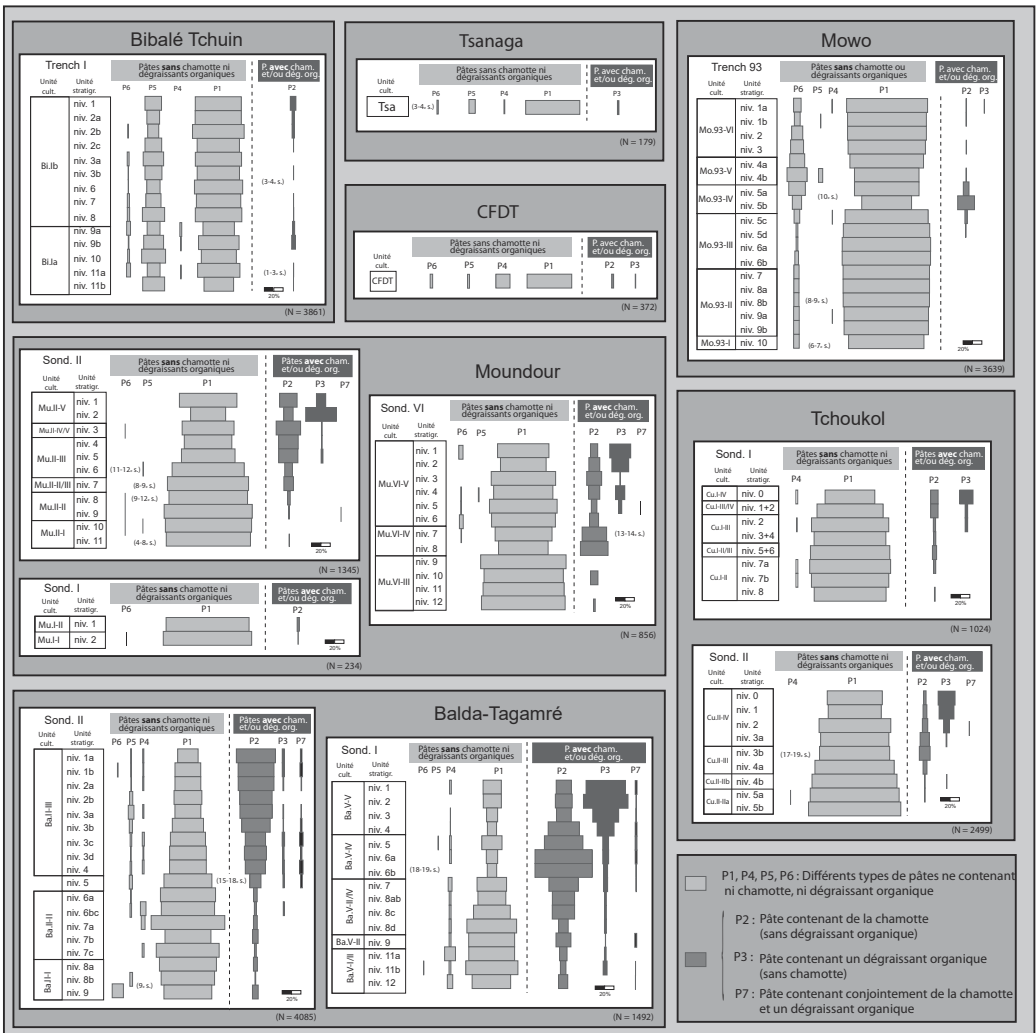


Figure 2

Évolution des pâtes céramiques dans cinq sites d'habitat de pied de massif (Bibalé-Tchuin, Mowo, Moundour, Tchoukol, Balda-Tagamré) et dans deux ateliers de taille (Tsanaga, CFDT).

de biens entre les plaines et les piémonts dans le cadre d'échanges. Un tel phénomène pourrait en particulier expliquer la présence de rares tessons chamottés au sein du site CFDT (QUÉCHON, 1974), un atelier de taille spécialisé dans la production d'outils lourds, probablement pour partie destinés aux populations des plaines (LANGLOIS, 2007).

Si elle apparaît ponctuellement bien plus tôt, la chamotte ne se manifeste clairement sur les sites de pied de massifs qu'à partir du tout début du II^e millénaire apr. J.-C. (cf. fig. 2). C'est à Mowo que cette manifestation est la plus précoce. Apparue brusquement dans la couche c. 1041, datée du x^e siècle, elle n'est déjà plus guère présente dans la couche sus-jacente (c. 1036), pourtant contemporaine. À Moundour (sond. VI), la chamotte semble s'implanter entre le milieu du XIII^e siècle et la fin du siècle suivant, pour ne plus disparaître. Là, comme sur le site voisin de Tchoukol, les tessons chamottés resteront très minoritaires jusqu'à la fin de l'occupation. Il n'en va pas de même à Balda-Tagamré, où les pâtes chamottées, qui apparaissent à une période encore difficile à préciser⁴, mais certainement postérieure à la fin du xv^e siècle, prennent rapidement le pas sur les pâtes auparavant représentées, avant de se voir fortement concurrencées par les pâtes à dégraissant organiques.

Sur plusieurs sites (Balda-Tagamré, Moundour, Mowo), les premiers tessons chamottés sont souvent décorés d'impressions roulées de cordelette. Bien que ce décor soit particulièrement commun à l'échelle du bassin tchadien méridional, il renvoie plutôt aux plaines intra-dunaires (plaine péritchadienne, *yaayre*⁵, vallée du Logone) qu'à la partie extradunaire du Diamaré, où il est beaucoup plus rare. On peut ainsi y voir un argument supplémentaire en faveur de l'origine orientale ou nord-orientale des populations qui introduisirent la chamotte. De fait, on peut douter que ces populations viennent de la plaine péritchadienne car, à la différence du périmètre Mandara-Diamaré, les roulettes sculptées y sont d'usage commun aux périodes considérées. Parmi toutes les régions sur lesquelles nous disposons d'une information archéologique, même sommaire, les *yaayre* et la vallée du Logone se présentent ainsi comme les provenances les plus plausibles de ces peuples de plaines qui ont rejoint les piémonts, peut-être pour y trouver refuge.

Les sites de pied de massif semblent donc bien rendre compte d'arrivées récurrentes de populations depuis les plaines alluviales, possiblement depuis les plaines d'inondation du Logone et/ou du Chari. Ces arrivées se manifestent dès le x^e siècle (à Mowo), et se répètent tout au long du II^e millénaire : aux XIII^e-XIV^e siècles à Moundour, probablement beaucoup plus tard à Balda-Tagamré. Il est évidemment tentant d'y voir la conséquence d'une dégradation des conditions de sécurité dans les plaines alluviales, un processus qui débiterait alors à la charnière des deux premiers millénaires apr. J.-C.

4. Sur ce site, l'apparition de la chamotte est datée de 330 ± 130 BP et de 247 ± 45 BP, ce qui la situe après la toute fin du xv^e siècle. Mais la présence d'un cauri (*cypraea moneta*) dans un niveau immédiatement antérieur au développement de la chamotte laisse penser que cette apparition est très récente. De fait, ces coquillages marins semblent n'avoir atteint le Bornou que durant le second quart du XIX^e siècle (DAVID, 2013).

5. *Yaayre* : plaine d'inondation, langue peule.

Conclusion

Dans la plaine péri-tchadienne, quelques indices archéologiques semblent donc rendre compte de la grande ancienneté des phénomènes de violence. Les plus anciens remontent au milieu du I^{er} millénaire av. J.-C., période à laquelle se rapportent l'homme « harponné » découvert à Daima et les fossés mis en évidence à Zilum et sur quelques sites voisins. Si le premier de ces indices peut résulter d'un simple différend interindividuel, le second suggère l'existence d'une menace, voire d'un climat conflictuel. Si l'hypothèse mérite d'être posée, on peut encore difficilement affirmer que cette région était alors déjà organisée en cités rivales, conformément aux modèles qui, par la suite, entretiendront un climat d'insécurité dans les régions (plaine péritchadienne et rives du Logone et du Chari) où ils se sont développés. Il n'en reste pas moins évident que certaines populations péritchadiennes ont ressenti le besoin de se protéger derrière un système de défense bien avant le développement des premières structures étatiques. Pour autant, on ne saurait considérer que, dès cette époque reculée, l'ensemble du bassin tchadien méridional connut une insécurité chronique. De fait, l'information archéologique montre aussi que des périodes ultérieures furent globalement calmes et prospères pour certaines populations régionales. Cela semble avoir été en particulier le cas pour les populations mongosiennes et salakiennes qui, tout au long de la seconde moitié du I^{er} millénaire apr. J.-C., ont peuplé les plaines situées entre les *yaayre* et le sud du Diamaré. L'information historique permet d'envisager une dégradation des conditions de sécurité à partir des XIV^e-XV^e siècles, notamment suite au développement des royaumes prédateurs qui étendront bientôt leur influence à la majeure partie du bassin tchadien méridional. Les données archéologiques disponibles qui concernent la région péritchadienne, en particulier celles obtenues à Houlouf, semblent témoigner de ce processus. Plus au sud, à travers la chamotte, les séquences des sites de pied de massif rendent compte de l'arrivée récurrente de populations depuis les plaines alluviales. Ces mouvements se manifestent dès le X^e siècle et se répètent probablement jusqu'au XIX^e siècle. Il faudrait alors penser que, dans ces régions, l'insécurité a préexisté aux royaumes prédateurs. Les sources orales relatives à ces plaines faisant état de conflits entre cités rivales, et de mouvements de populations en direction des piémonts, antérieurement à l'émergence du Baguirmi, les apparitions récurrentes de traditions céramiques caractéristiques des plaines pourraient matérialiser cette période d'instabilité. Il n'est toutefois pas exclu que, dès cette époque, le Kanem, le plus ancien État régional, voire les Bulala, aient ponctuellement mené des incursions jusque dans ces contrées méridionales. Quoi qu'il en soit, il semble bien que les scènes effroyables observées par les premiers voyageurs européens s'inscrivent dans un processus de dégradation des conditions de sécurité déjà presque millénaire.

Références

- BOURGES C., MACÉACHERN S., REEVES M., 1999**
Excavations around Aissa Hardé, 1995 and 1996. *Nyame Akuma*, 51 : 6-13.
- BUCHENSCHUTZ O., DUTOUR O., MORDANT C. (DIR.), 2014**
Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques. 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Éditions du CTHS [en ligne], 232 p.
- CONNAH G., 1981**
Three thousand years in Africa. Cambridge, Cambridge University Press 267 p.
- DAVID N., 2013**
The Hidi Midden Excavation: production of space and the construction of Sukur History [en ligne], 45 p.
- GAUTHIER J.-G., 1979**
Archéologie du pays Fali, Nord-Cameroun. Paris, CNRS, 181 p.
- GOUROU P., 1970**
L'Afrique. Paris, Hachette, 488 p.
- HARTWEG R., 1942**
Les squelettes humains anciens du village de Sao. *Journal de la Société des Africanistes*, 12 : 1-7.
- HOLL A., 1985**
Ossements d'équidés de la butte de Mdaga (Tchad). Non publié. 7 p.
- HOLL A., 2002**
The Land of Houlouf, Genesis of a Chadic Polity. 1900 BC-AD 1800. Michigan, Ann Arbor Editions, 271 p.
- LANGE D., 1977**
Le dīwan des sultans du Kānem-Bornū : chronologie et histoire d'un royaume africain (de la fin du x^e siècle jusqu'à 1808). Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 174 p.
- LANGLOIS O., 1995**
Histoire du peuplement post-néolithique du Diamaré (Nord-Cameroun). Thèse, Université de Paris I, 797 p.
- LANGLOIS O., 2007**
« De la pierre au fer dans la région de Maroua (Nord-Cameroun) : une mutation technologique anachronique, mais réussie ». In Rouillard P. (éd.), *Mobilités, immobilismes : l'emprunt et son refus*, Paris, De Boccard : 283-294.
- LANGLOIS O., 2015**
« Des pâtes argileuses au service de l'histoire du peuplement des montagnes du bassin tchadien méridional : identification, justification et utilisation d'un "marqueur" de migration ». In Thiaw I., Bocoum H. (éd.), *Preserving African Cultural Heritage, Proceedings of the 13th Congress of the Panafrikan Archaeological Association for Prehistory and Related Studies (PAA), Mémoires de l'Ifan*, 93 : 41-51.
- LEBEUF J.-P., 1969**
Carte archéologique des abords du lac Tchad (Cameroun, Nigeria, Tchad). Paris, CNRS, 171 p.
- LEBEUF J.-P., LEBEUF A. M.-D., TREINEN-CLAUSTRE F., COURTIN J., 1980**
Le gisement sao de Mdaga, Tchad, Fouilles 1960-1968. Nanterre, Société d'Ethnographie, 214 p.
- LEBEUF J.-P., LEBEUF A., 1977**
Les arts des Sao. Paris, Éditions du Chêne, 207 p.
- MACÉACHERN S., 2001**
« State formation and enslavement in the southern Lake Chad Basin ». In DeCorse C. R. (éd.), *West Africa during the Atlantic Slave Trade. Archaeological Perspectives*, Londres, New York, Leicester University Press : 131-151.
- MACÉACHERN S., 2012**
« The prehistory and early history of the northern Mandara Mountains and surrounding plains ». In David N. (éd.), *Metals in Mandara Mountains, Society and Culture*, Trenton, Africa World Press : 29-67.
- MACÉACHERN S., BOURGES C., REEVES M., 2001**
Early horse remains from northern Cameroon. *Antiquity*, 75 : 62-67.

MAGNAVITA C., BREUNIG P., AMEJE J., POSSELT M., 2006

Zilum: a mid-first millennium BC fortified settlement near Lake Chad. *Journal of African Archaeology*, 4 (1) : 153-169.

MARLIAC A., 1991

De la préhistoire à l'histoire au Cameroun septentrional. Paris, Orstom Éditions, 2 vol., 943 p.

PÉLISSIER P., 1995 [1978]

« Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et aménagement des ressources naturelles en Afrique soudanienne ». In Péliissier P. (éd.), *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Arguments : 141-171.

QUÉCHON G., 1974

Un site protohistorique de Maroua, Nord-Cameroun. *Cahiers Orstom*, série sciences humaines, 11 (1) : 3-46.

SEIGNOBOS C., 1978

Les systèmes de défense végétaux précoloniaux ; Paysages de parcs et civilisations agraires (Tchad et Nord-Cameroun). *Annales de l'Université du Tchad*, série Lettres, langues vivantes et sciences humaines, numéro spécial : 1-93.

SEIGNOBOS C., 1980

Fortifications végétales dans la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun). *Cahiers Orstom*, série sciences humaines, 17 (3-4) : 191-222.

SEIGNOBOS C., 1985

« Systèmes défensifs végétaux africains ». In Schweizer H., *Grand Atlas de l'Archéologie*, Paris, Encyclopaedia Universalis France : 322-323.

SEIGNOBOS C., 1995

« Les poneys du Logone à l'Adamawa, du XVII^e siècle à nos jours ». In *Cavaliere dell' Africa : storia, iconografia, simbolismo*, Milan, Centro Studi Archaeologia Africana : 233-253.

SEIGNOBOS C., 1999

« Élevage social du poney musey : région de Gobo, Nord-Cameroun ». In Baroin C., Boutrais J. (éd.), *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD : 394-407.

SEIGNOBOS C., 2000

« Mise en place du peuplement et répartition ethnique ». In Seignobos C., Iyébi-Mandjek O. (éd.), *Atlas de la Province Extrême-Nord-Cameroun*, Paris, IRD : 44-51.

SEIGNOBOS C., 2009

« Les migrations anciennes dans le bassin du lac Tchad : temps et codes ». In Tourneux H., Woïn N. (éd.), *Migrations et mobilité dans le bassin du lac Tchad*, Marseille, IRD Éditions : 135-162.

SEIGNOBOS C., JAMIN F., 2003

La case obus. Histoire et reconstitution. Marseille, Parenthèses, 216 p.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H., HENTIC A., PLANCHENAUT D., 1987

Le poney du Logone, Maisons-Alfort, Cirad, IEMVT, 213 p.

TOURNEUX H., 2008

Le nom des Sao : approche étymologique, [en ligne], 10 p.

TOURNEUX H., SEIGNOBOS C., LAFARGE F., 1986

Les Mbara et leur langue (Tchad). Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, 317 p.

VALEIX P., 1974

Ossements humains du site de Mésso (Tchad). *Journal de la Société des Africanistes*, 44 (2) : 177-179.

VALLOIS H., 1938

Ossements anciens de la région de Fort-Lamy (Tchad). *Revue anthropologique*, 66 : 262-263.

Les adaptations des éleveurs transhumants aux insécurités

La trajectoire des Arabes du Batha (Tchad) depuis 1966

Dangbet ZAKINET

Introduction

À l’instar d’autres pays d’Afrique, le Tchad a été meurtri par des conflits politico-militaires au lendemain de son indépendance, acquise le 11 août 1960. Après la réorientation politique du président François Tombalbaye en 1962, des manifestations embrasent la capitale, Fort-Lamy (N’Djamena de nos jours), puis le monde rural, à partir de 1965 dans la région du Batha. En juin 1966, sous la férule d’Ibrahim Abatcha, un mouvement politico-militaire dénommé Frolinat (Front de libération nationale) est fondé à Nyala, au Soudan. À partir de cette date, les affrontements entre les rebelles et l’armée tchadienne ont créé une forte insécurité dans les régions du Tchad central et oriental. Ces conflits armés se sont liés à d’autres formes d’instabilités, le grand banditisme (« coupeurs de route ») et les conflits intercommunautaires, alimentés depuis la fin des années 1970 par des armes de guerre.

Ce travail porte sur les liens entre les insécurités et les éleveurs arabes du Batha dans le contexte des crises tchadiennes depuis 1966. Il montre que les éleveurs du Batha se sont adaptés aux contextes d’insécurité en jouant sur leur distance ou leur proximité avec les groupes armés, à travers des alliances habiles, ces adaptations politico-militaires étant souvent liées aux pratiques pastorales.

La région du Batha se situe au cœur du Tchad central. Les nombreux lignages (*kachimbet*¹) arabes qui l’occupent appartiennent aux grands groupes constitués

1. Arabe tchadien (langue).

des Misserié, Oulad Rachid, Kozzam, Oulad Himet, Djaatné, Zioud et Salamat. Ce sont des éleveurs mixtes (bovins, camelins, caprins, ovins), transhumants, qui ont pour zone d'attache la région du Batha. Cette étude se base sur des sources imprimées, des informations recueillies auprès des éleveurs, des autorités traditionnelles et administratives, de personnalités politiques et militaires de la région².

Dans un premier temps, nous évoquerons les différentes positions prises, de 1966 à 1977, par les Arabes du Batha dans un contexte de crises politico-militaires. En deuxième lieu, il sera question de l'engagement des Arabes du Batha dans une rébellion à la fin des années 1970. Nous analyserons en troisième lieu les insécurités liées au banditisme et aux rivalités entre communautés pour l'accès aux ressources, qui affectent les aires de transhumance depuis les années 1980.

Les Arabes du Batha dans les crises tchadiennes (1966-1977)

Après son indépendance, le Tchad a vite été plongé dans des crises politico-militaires. Pour s'adapter à ce contexte, les Arabes du Batha ont changé leurs mobilités pastorales et se sont alliés tantôt avec le gouvernement, tantôt avec les rebelles.

L'attentisme politique face au Frolinat et aux insécurités pastorales

Dès ses premières heures, le Frolinat chercha à recruter des combattants dans les régions du Centre et de l'Est. Cependant, les communautés arabes du Batha étaient peu enclines à se lancer dans cette aventure, restant principalement préoccupées par la gestion de leurs ressources pastorales. Seules certaines personnalités arabes, comme Mahamat Abba Seid, prenaient part au Frolinat à titre personnel. Pourtant, le président Tombalbaye craignait ces communautés au mode de vie fondé sur la mobilité, maîtrisant les zones reculées du Tchad central et oriental, propices aux rébellions. À tort ou à raison, dans ces moments d'incertitudes politiques et de soupçons, les leaders politiques et les chefs traditionnels des Arabes du Batha furent surveillés. C'est ainsi que, en lien avec les contestations du régime, les députés arabes

2. Enquêtes de terrain dans le cadre de la mise en place des programmes d'hydraulique pastorale au Tchad central (2006), d'un master (2008), d'une thèse (2009-2014), puis du programme de recherche et de formation « Grands écosystèmes lacustres tchadiens » (Gelt) (2016).

du Batha furent arrêtés en 1965³, accusés d'intelligence avec les rebelles du Frolinat. Certains chefs de canton arabes du Batha étaient également dans le collimateur du régime⁴. À l'exemple de la révolte des Moubi de Mangalmé, Tombalbaye craignait que les Arabes du Batha s'insurgent à leur tour (KODI, 2007).

Après la mort du fondateur du Frolinat, Ibrahim Abatcha, en 1968, son successeur Mohammed Al Baghlani, lui-même d'origine arabe, a continué les tentatives d'enrôlement populaire, sans grand succès. Très peu connu, son argumentaire idéologique fondé sur l'islamisme et son rêve de fonder « une république islamique au Tchad » a suscité la méfiance chez les Arabes du Batha, tout comme d'ailleurs chez les nomades toubou de l'extrême nord. Exclu du Frolinat en 1970, Al Baghlani a créé la même année une autre structure politico-militaire appelée « Armée du volcan », sans susciter davantage d'adhésions à son mouvement. Il fallut attendre l'engagement d'Ahmat Acyl dans le Frolinat pour que les Arabes du Batha commencent à s'intéresser à la rébellion.

Pourtant, au Batha, les rebelles étaient très actifs sur le terrain. Le gouvernement n'arrivait pas à contrôler l'ensemble du territoire et exigeait des renseignements sur les mouvements des rebelles, fourniture d'informations qui exposait les éleveurs à des représailles. Ce dilemme ne faisait que fragiliser la situation sur les itinéraires de transhumance. Dans ce contexte, la principale stratégie développée par les éleveurs fut la mobilité permanente (BUIJENHUIJS, 1978), mais aussi les alliances, changeantes, avec les deux protagonistes du conflit.

Les alliances avec le pouvoir central au début des années 1970

Dès 1970, le conflit entre le Frolinat et le gouvernement de Tombalbaye remit en cause le mode de vie des Arabes du Batha. Les rebelles exigeaient le paiement de lourdes taxes (sur les biens, impôt religieux, etc.) au nom de la contribution à l'œuvre de la « révolution »... Leur présence perturbait la transhumance et les choix quotidiens de déplacement en fonction de la présence d'eau et de pâturage. Dans les campements, il n'était pas rare que les rebelles saisissent les animaux, violent les femmes et enrôlent de force les jeunes comme combattants, ou s'y réfugient⁵. L'armée gouvernementale pouvait confondre les éleveurs et les rebelles, perpétrant des massacres aveugles⁶.

3. On peut citer les cas d'Abderamane Djallal et de Mahamat Abbas Seid.

4. Ces chefs de canton étaient Fadoul Makaye (chef de canton Misserié noirs), Goudge Oulad Hamatta (chef de canton Misserié rouges), Allamine Bichara Al-Kalil (chef de canton Djaatné), le chef de canton Rachid, le chef de canton Oulad Himet et le chef de canton Zioud d'Amsack.

5. Enquête dans le campement arabe salamat sifera du Batha, 2006.

6. Entretien avec des Arabes en transhumance au Guéra, 2007.

Dans cette situation d'insécurité généralisée, en 1971, quelques notables arabes misserié⁷ se présentèrent au sous-préfet de Moussoro⁸. Ils soulevèrent le problème de l'insécurité dans leurs campements et lui demandèrent l'appui de l'État tchadien en armes pour se défendre contre les incursions et les brutalités que leur faisaient subir les rebelles dans leurs campements. Le sous-préfet informa le président Tombalbaye de ces démarches. Étant en difficulté face aux rebelles, ce dernier saisit l'occasion et décida d'armer les transhumants arabes du Batha qui en faisaient la demande. Du point de vue logistique, il semble qu'un conseiller militaire français agissant en son nom et au profit du gouvernement tchadien ait supervisé tactiquement l'opération de distribution d'armes aux Arabes du Batha. Les éleveurs qui recevaient les armes devaient s'engager à ne pas les utiliser contre l'armée gouvernementale, ni contre les agriculteurs ou les transhumants. Les campements armés étaient appelés *daayne al bundung* (arabe tchadien). Le gouvernement implanta dans ces campements des brigades de surveillance dotées de radios émetteurs-récepteurs. Ces brigades étaient chargées d'alerter et de signaler les mouvements des rebelles à l'administration en vue de demander un appui. Les campements étaient régulièrement surveillés par hélicoptère.

Au-delà de l'autodéfense des campements armés, le président Tombalbaye espérait, grâce à leur soutien, freiner la progression de rebelles mettant l'armée gouvernementale en difficulté par leur mobilité et leur maîtrise du terrain. Les rebelles considérèrent la démarche d'une partie des Arabes du Batha comme une trahison, les *daayne al bundung* comme des ennemis, au même titre que l'armée gouvernementale. Ainsi, si l'accord avec le gouvernement de Tombalbaye permit aux Arabes qui avaient reçu des armes de se défendre, il n'empêcha pas la progression des rebelles dans cette région. L'insécurité dans les campements devint alors totale. Au-delà des armes reçues, la flexibilité pastorale demeura le seul moyen efficace permettant aux éleveurs de faire face à l'insécurité.

La chute de Tombalbaye et l'alliance avec le Frolinat

Le putsch du 13 avril 1975 vint accentuer la crise de l'État (ou son absence) dans les régions du Centre et du Nord. Après la chute de Tombalbaye, un Conseil supérieur militaire (CSM) fut mis en place, dirigé par le général Félix Maloum, sans réduire l'insécurité généralisée. L'alliance qui liait les Arabes Misserié au gouvernement de Tombalbaye tomba en désuétude. Dès lors, les rebelles qui combattaient le Conseil supérieur militaire signèrent un accord avec les *daayne al bundung* (DAWAS, 2014). Les campements armés du Batha s'engagèrent à adopter sans condition l'idéologie du Frolinat et à lutter contre le CSM.

7. Notamment Adoum Abou-Mahroussa et Djammah Antchiket.

8. Adoum Mannany Kharachi était à l'époque sous-préfet de Moussoro.

Les rebelles s'engageaient, de leur côté, à reconnaître la légitimité de l'autodéfense des Arabes du Batha. Les Arabes Misserié pouvaient garder les armes reçues du gouvernement déchu pour se défendre contre les bandits. Les rebelles avaient interdiction d'accéder aux zones de pâturage contrôlées par les Misseriés armés, d'y mener des patrouilles et d'y réclamer des taxes coutumières et religieuses (*zâkat* et *foutra*, en arabe tchadien). Les campements misserié armés bénéficiaient dans leur zone de la libre circulation, de la sécurité sur leurs itinéraires de transhumance et d'un jugement équitable en cas de litige. Les campements armés s'engageaient à ne pas agresser les paisibles citoyens et à ne pas circuler dans les zones contrôlées par les rebelles sans autorisation préalable, sans dépasser vingt-quatre heures de présence.

Cependant, avec la multiplication des factions armées et l'embrassement du conflit dans la région, l'entente entre les campements armés du Batha et les rebelles fut régulièrement violée. Le Frolinat se fragmenta en autant de groupes arabes ou toubou que ceux dont chaque leader était issu. Les alliances se faisaient et se défaisaient. Les *kachimbet* partageaient dès lors un sentiment de méfiance mutuelle.

L'expérience du Conseil démocratique révolutionnaire (1977-années 1980)

En 1977, Ahmat Acyl décida de créer un groupe politico-militaire appelé Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), composé majoritairement d'Arabes.

Le CDR : contre le gouvernement ou contre les Toubou ?

Selon Alex LOYZANCE (2006), après les revers répétés de l'armée tchadienne face aux rebelles du Nord, et surtout face au danger de mainmise sur la région du Batha par des nomades toubou rebelles, Ahmat Acyl, qui était resté fidèle à Tombalbaye, décida de constituer en 1977 une force d'autodéfense, le CDR, constituée majoritairement d'Arabes du Batha. Il fut rejoint par des Arabes d'autres régions tchadiennes et par d'anciens militaires de l'époque de Tombalbaye, ressortissants de la région du Guéra. En 1978, Ahmat Acyl décida de faire front commun avec le Frolinat. Il faisait partie des personnalités du « Nord » qui avaient rallié tardivement la « révolution ». Le CDR intégra le regroupement de tendances formé autour de Goukouni Oueddeï sous l'appellation de Front d'action commune (FAC)⁹. Contrairement à l'imam

9. Ce Front était composé du FAP (Front armé populaire) de Goukouni Oueddeï, du FPL (Front populaire de libération) de Mahamat Abba Seïd et de l'AV (Armée du Volcan) d'Abdoulaye Adam Danna.

Mahamat Al Baglani, Ahmat Acyl fédéra les Arabes du Batha autour de principes tels que la laïcité, la nation ou la diversité¹⁰. Malgré leur unité de façade, sur le terrain, la cohabitation entre les combattants toubou et les Arabes s'avéra difficile. Certains analystes interprètent la création du CDR comme une réponse au tribalisme et à la marginalisation dont les communautés arabes faisaient l'objet au sein du Frolinat (DAWAS, 2014). Les problèmes communautaires au sein des FAC conduisirent à un affrontement meurtrier entre Arabes et Toubou à Faya le 15 août 1978. La même année, Ahmat Acyl lança un raid solitaire contre l'armée tchadienne à Djedda (Batha) sans en informer la direction du FAC¹¹. Cette attaque se solda par une défaite cuisante et des pertes nombreuses parmi les combattants du CDR. Isolé, A. Acyl se tourna vers la Libye du colonel M. Kadhafi et reçut une aide importante de ce pays (armes, argent). Il se replia à Faya avec le reste des combattants arabes. L'attaque de Djedda et l'appui de la Libye mirent le CDR dans une posture très difficile vis-à-vis de l'armée tchadienne et du FAC. D'un côté, la tension entre Ahmat Acyl et les autres tendances de la rébellion était aiguë. De l'autre, après l'attaque de Djedda, la répression de l'armée tchadienne dans le Batha accentuait l'insécurité dans les campements et sur les itinéraires de transhumance.

Les concurrences rebelles pour le contrôle des pâturages

Les groupes armés se battaient pour étendre l'espace pastoral au profit des éleveurs issus de leur communauté. Les troupes des Arabes d'Ahmat Acyl et celles des Anakaza d'Hissène Habré étaient en concurrence pour les puits et les zones de pâturage dans les régions du Batha, du Guéra et du Kanem. Par rébellion interposée, chaque groupe cherchait à occuper le maximum d'espace, parfois au-delà de ses besoins réels (BUIJTENHUIJS, 1987). La tension entre les deux groupes était telle qu'en 1980 une simple altercation entre le CDR d'Ahmat Acyl et les Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré dégénéra en un affrontement très violent dans la ville de N'Djamena entre les deux communautés. Cette confrontation se répercuta dans l'arrière-pays entre les mêmes communautés, en transhumance dans les régions du Batha et du Kanem. C'est pourquoi, lors de l'offensive d'Hissène Habré sur N'Djamena en 1981, de nombreux éleveurs arabes du Batha engagés dans le CDR durent se replier au sud du Tchad (dans les zones du Moyen-Chari, Logone et Tandjilé)¹².

Au cours de nos entretiens en 2012 dans la région du Moyen-Chari sur la question des conflits au Tchad, nous avons rencontré dans le canton Balimba

10. Entretien avec Mahamat Kodi, directeur de l'École normale supérieure de N'Djamena, mars 2015.

11. Entretien avec Abderamane Issa, député à l'Assemblée nationale du Tchad, N'Djamena, février 2015.

12. En déplacement pour la signature d'un accord avec le colonel Kamougué (le leader du Comité permanent au sud), Ahmat Acyl trouva la mort à Laï en 1982, happé par l'hélice de l'avion qui le transportait. Il a été remplacé à la tête du CDR par Acheikh Ibn Oumar.

(région du Moyen-Chari) des Arabes sédentarisés, dans leurs campements. En évoquant leur passé, ceux-ci nous ont affirmé qu'ils avaient appartenu au CDR et avaient combattu avec les FAT (Forces armées du Tchad) du colonel Kamougué contre les troupes d'Hissène Habré dans les régions soudaniennes en 1982¹³. Ces Arabes sont devenus des agro-éleveurs au sud du Tchad. Ils ont des animaux, des champs et sont des concurrents directs des agriculteurs locaux pour les terres. Cependant, devenus « fils de la région », ils n'hésitent pas à se coaliser avec les agriculteurs autochtones pour dénoncer ensemble, devant les autorités, la descente trop précoce des Arabes transhumants (dont ils sont issus) qui viennent des régions du Tchad central pour séjourner au sud en saison sèche, à la recherche de ressources pastorales.

La mémoire traumatique de la période Habré

À l'époque d'Hissène Habré, la situation des Arabes s'est fortement dégradée. À tort ou à raison, certains milieux arabes étaient accusés par la puissante milice d'Hissène Habré (Direction de la documentation et de la sécurité) de comploter contre les institutions de la République, avec la complicité de l'étranger, notamment de la Libye. Lors de nos enquêtes récentes dans les campements du Batha, nous avons constaté que la seule évocation de l'époque du régime d'Hissène Habré provoque l'ire des Arabes. Parmi tous les régimes qui se sont succédé au Tchad, ils affirment avoir été particulièrement persécutés par celui-ci. En effet, depuis l'époque du Frolinat, Hissène Habré était le plus farouche opposant de la Libye, alors qu'Ahmat Acyl du CDR, sans être un inconditionnel du colonel Kadhafi, était soutenu matériellement et financièrement par ce dernier. Par ailleurs, cet enjeu politico-militaire se superposait à des tensions anciennes entre Arabes et Kréda autour du contrôle des pâturages, des puits et des axes de transhumance.

Les conflits locaux au cœur des insécurités pastorales

Depuis l'année 1979, les Arabes transhumants font face à deux autres formes d'insécurité : le banditisme et les conflits intercommunautaires autour de l'accès aux ressources pastorales.

13. Entretien dans un campement arabe Dakara dans la région du Moyen-Chari, canton Balimba, janvier 2013.

Les Arabes du Batha face au banditisme des « coupeurs de route »

Durant la guerre civile de 1979, le Tchad était considéré sur le plan international comme un « État néant ». Les hommes en armes y faisaient la loi. C'est dans ce chaos étatique que les armes légères se répandirent. Le développement du phénomène des « coupeurs de route » est la conséquence des conflits tchadiens, mais aussi de l'instabilité et de l'insécurité des États voisins. Au cours de nos enquêtes dans la région du Batha en 2006, les éleveurs évoquèrent de nombreux cas d'insécurité créés par des « coupeurs de route » organisés pour attaquer les campements par surprise, lorsque ces derniers se trouvent éloignés des grands centres¹⁴. Pour se défendre contre d'éventuelles attaques, les éleveurs se regroupent en unités de transhumance. Durant leur descente au sud en saison sèche, étant parvenus à proximité des grands centres où les éleveurs se sentent en sécurité, les unités de transhumance qui étaient compactes au nord se divisent en plusieurs groupes, plus flexibles, et donc plus adaptés aux zones agricoles où les champs constituent des obstacles à leur mobilité.

Ces dernières années, dans certains endroits au nord du fleuve Batha, la fréquentation des marchés éloignés des campements d'éleveurs comme Biltine, Arada et Faya représente parfois une source d'insécurité pour les éleveurs. Les « coupeurs de route » sont souvent à l'affût des transactions réalisées par les éleveurs sur ces marchés. Ces hommes armés de fusils de guerre attaquent les éleveurs revenant des marchés, leur prenant l'argent ainsi que leurs dromadaires de transport. Ainsi, nous avons été témoin en 2006 d'une attaque de « coupeurs de route » au cours de notre long séjour dans le campement d'Arabes Salamat Sifera. Des hommes armés à bord d'une Toyota ont attaqué les éleveurs qui revenaient d'un marché. Alors que les membres du campement séjournaient à Eféné, au nord Batha, dans l'Ouadi Djédid, un convoi de 15 hommes composé de Salamat Siféra et d'Arabes Oulad Tourki s'était rendu au marché de Biltine pour y vendre les dromadaires et s'approvisionner en céréales. Sur le chemin du retour, une attaque de « coupeurs de route » se solda par deux heures d'échanges de tirs, deux éleveurs tués et un jeune blessé au bras. Les autorités de la région furent averties, sans que les bandits soient retrouvés (MARTY *et al.*, 2009).

Itinéraires de transhumance et conflits intercommunautaires

Sur les itinéraires de transhumance, les éleveurs sont confrontés à d'autres phénomènes d'insécurité : les conflits intercommunautaires (entre éleveurs, ou avec les agriculteurs). Ces conflits portent sur les questions foncières, d'accès aux puits pastoraux, ou encore sur les vagabondages d'animaux

14. Entretien avec Adoum Hamid, éleveur du campement Salamat Sifera dans le cadre de l'étude sur le suivi d'un campement, octobre 2006.

dans les champs. Les conflits de ce type ne sont pas nouveaux au Tchad, mais l'usage beaucoup plus répandu depuis la fin des années 1970 des armes à feu entraîne de plus nombreux morts.

Au Batha, de nombreuses poches de conflits non ou mal réglés perdurent sur les itinéraires de transhumance. Par exemple, en 2005, un feu de brousse a ravagé la zone de Saraf, occasionnant la mort d'hommes et la perte de troupeaux chez les Arabes Oulad Tourki. La Coopération Suisse a alors voulu aider les Arabes en leur faisant don d'un puits pastoral. Les Arabes Oulad Tourki devaient choisir eux-mêmes l'endroit où ils voulaient que le puits soit creusé. La zone de Saraf fut choisie, avec l'objectif de marquer un terroir d'attache et une limite frontalière. Mais les sédentaires kouka, comme les Arabes Oulad Tourki, revendiquaient cette zone depuis des décennies¹⁵. Avisés au hasard des nouvelles, les sédentaires kouka n'ont pas accepté que les Arabes aient un puits pastoral dans cette zone sans leur accord. N'eût été l'intervention des forces de l'ordre, la situation aurait probablement dégénéré en un véritable conflit. La Coopération Suisse a finalement renoncé à implanter ce puits, sans régler les tensions entre les deux communautés, qui perturbent les transhumances.

Autre exemple, dans le canton Sedami, les sédentaires bilala et les éleveurs arabes salmanié revendiquent depuis des décennies le puits de Chiguègue et la zone de pâturage située dans la sous-préfecture d'Assinet¹⁶. En 2006, ces revendications poussèrent les deux communautés à des conflits meurtriers. Cette question fit l'objet de négociations impliquant les autorités administratives et traditionnelles, mais sans aboutir à une solution durable. À chaque fois qu'il y a des morts entre les deux communautés, on procède au paiement de la *dia* ou droit de sang (en arabe tchadien), mais l'animosité demeure. En cas de conflit entre les sédentaires et les transhumants dans la zone, ce sont tous les groupes arabes de passage qui se trouvent menacés, confondus avec la communauté arabe en conflit avec les sédentaires¹⁷.

La divagation des animaux des éleveurs dans les champs des sédentaires constitue également une source de conflits. En 2006, à Bakara (sous-préfecture de Haraz-Djombo), les bœufs et les moutons d'un membre du campement Salamat Sifera sont entrés dans le champ d'un sédentaire bornouan. La réaction du propriétaire du champ fut très violente, une bagarre entre les deux communautés risquait d'éclater. Pour éviter que la situation ne dégénère, l'éleveur paya les dégâts et l'ensemble du campement fut obligé de quitter la zone. Autre illustration, près du fleuve Batha, le fils d'un Kouka propriétaire d'un champ de *berbere* (sorgho repiqué, en arabe tchadien) blessa gravement à la patte la chamelle d'un Arabe Salamat Sifera. Le propriétaire de la chamelle, dans un premier temps, exigea que sa

15. Entretien avec *cheik* Kalil, chef de campement arabe Salamat Sifera en 2006.

16. La zone revendiquée se trouve à 10 km de Gafala, chef-lieu du canton Salamat Sifera, sous-préfecture d'Assinet.

17. Entretien avec *cheik* Kalil, chef de campement d'Arabes Salamat Sifera en 2006.

chamelle soit remboursée totalement. Après discussion entre les sages des deux communautés, il fut conclu que le propriétaire de la chamelle renoncerait à sa demande de remboursement et que le Kouka prendrait en charge les soins de la plaie de la chamelle et verserait à l'éleveur un forfait minime. Des compromis entre éleveurs et agriculteurs ou entre éleveurs eux-mêmes permettent parfois d'éviter les affrontements directs. En 2003, la sédentarisation d'éleveurs Kreda venus du Kanem dans le Batha suscita un autre conflit avec les sédentaires kouka et bilala locaux. Quarante-vingts personnes furent tuées. Les armes à feu furent dissimulées, mais des armes blanches furent récupérées sur les belligérants par les autorités administratives de la région.

Toujours dans la zone du Fitri (Batha-Ouest), un conflit très ancien oppose les Arabes Oulad Awada aux Arabes Nawala, deux communautés issues d'un même clan (MARTY *et al.*, 2012). Les revendications concernent l'accès aux zones de pâturage, les puits et les aires de fixation. De la même manière, pour le contrôle du puits d'Am-Zafay (région du Batha), les Arabes Kozzam et les Arabes Oulad Rachid restent rivaux. Entre 2007 et 2010, on a dénombré entre les quatre communautés plus de 127 morts (AUBAGUE *et al.*, 2007). Les Arabes Awada et Nawala se sont entendus pour enterrer au même endroit les personnes tuées lors des conflits qui les ont opposés, mais les deux communautés n'ont pas le droit de fréquenter les mêmes zones de pâturage, les mêmes itinéraires de transhumance, les mêmes zones pastorales, ni les mêmes marchés (ZAKINET, 2016).

L'insécurité sur les itinéraires de transhumance peut aussi être liée aux vols d'animaux. Le vol d'animaux est considéré comme un phénomène inhérent aux relations pastorales et comme une caractéristique intrinsèque de la concurrence entre groupes pastoraux vivant dans un environnement très difficile. Le phénomène alimente les accusations entre les transhumants. Les vols d'animaux sont récurrents dans la région du Batha, tout comme ailleurs au Tchad. Par exemple, en 2012, lors de notre dernière enquête dans la région du Fitri, le vol d'un animal a causé sept morts entre les Arabes Misserié noirs Allaouné et les Arabes Djaatné Oulad Hassaballah, suite à l'usage d'armes à feu (ZAKINET, 2015).

Conclusion

Les crises politico-militaires tchadiennes sont au fondement des insécurités graves subies par les éleveurs tchadiens, notamment les Arabes du Batha. Au cours de toutes ces périodes de troubles pendant lesquelles l'armée tchadienne et les « révolutionnaires » du Frolinat se sont affrontés dans cette région, les éleveurs arabes du Batha ont été souvent pris entre deux

feux. L'insécurité dans les campements et sur les itinéraires de transhumance les a poussés à se constituer en groupe d'auto-défense, puis à entrer en rébellion. Ces dernières années, l'accès conflictuel aux ressources pastorales dans certains endroits, ainsi que le vol très répandu d'animaux par des bandits armés sont au cœur des insécurités que connaissent les systèmes pastoraux tchadiens.

Références

AUBAGUE S. et al., 2007

Le Fitri : diagnostic pastoral. N'Djamena, PHPTC, 79 p.

BUIJTENHUIJS R., 1978

Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976. Paris, La Haye, Mouton, 526 p.

BUIJTENHUIJS R., 1987

Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad, 1977-1984. Paris, Karthala, 479 p.

DAWAS B. D., 2014

Souvenirs des révolutions tchadiennes. Soudan, Université virtuelle, 113 p.

KODI M., 2007

Les Arabes du Tchad. *Cahiers d'Histoire*, Centre Al Mouna, 10, 54 p.

LOYZANCE A., 2006

Administrateur de terrain outre-mer (1952-1977). Paris, L'Harmattan, 155 p.

MARTY A. et al., 2009

Au cœur de la transhumance, un campement chamelier du Tchad Central. Paris, Karthala, 196 p.

MARTY A. et al., 2012

Analyse de l'évolution des ressources dans le département du Fitri. N'Djamena, Antea-Iram-PHPTC, 168 p.

ZAKINET D., 2015

Des transhumants entre alliances et conflits, les Arabes du Batha : 1635-2016. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, 466 p.

ZAKINET D., 2016

Des pasteurs entre alliances et conflits. *Afrique Contemporaine*, 255 : 127-144.

Le lac Fitri (Tchad) face à la montée des insécurités

Repenser la gouvernance d'une zone humide autour d'un pouvoir local fort

*Christine RAIMOND, Audrey MBAGOGO,
Robert MADJIGOTO, Dangbet ZAKINET*

Introduction

Les zones humides sahéliennes, lacs et plaines d'inondation, obéissent à un rythme saisonnier qui détermine la vie animale et végétale, et contrastent avec l'aridité ambiante. Elles sont souvent considérées comme des « oasis » au cœur du Sahel, ou des zones de refuge face à la sécheresse saisonnière ou multi-annuelle, en raison de l'abondance des services qu'elles fournissent (RAMSAR, 2014) et des potentialités qu'elles offrent aux pêcheurs, agriculteurs et éleveurs (ORANGE *et al.*, 2002 ; DIXON et WOOD, 2003 ; RÉOUNODJI *et al.*, 2015). Elles sont également perçues comme des zones d'insécurité, du fait de leur insalubrité et de la capacité de leurs populations à échapper au contrôle des États (BOUQUET, 1991 ; SEIGNOBOS, 2015 ; MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018). Leur aménagement est souvent présenté comme la solution idéale pour augmenter les superficies cultivables et les rendements agricoles, tout en étendant le pouvoir des États sur des populations considérées comme insoumises. Nous nous intéressons ici à un système lacustre peu aménagé reposant sur un pouvoir local fort et des règles explicites d'accès aux ressources naturelles, où le cadre classique de la gouvernance (décentralisation, structuration de la société civile) n'existe pas. Nous analyserons les conditions qui lui permettent d'assurer la subsistance d'un nombre croissant de sédentaires et d'éleveurs transhumants. Les dysfonctionnements de ce socioécosystème, révélés par la multiplication

des conflits, soulignent une crise de gouvernance qui n'est pas à relier à une pénurie de ressources, mais à plusieurs facteurs d'insécurité qui se cumulent dans cet espace : pluralité de règlement des conflits, foncier, alimentation, sécurité des biens et des personnes.

Le lac Fitri au Tchad est un modèle de gestion intégrée d'une zone humide sahélienne (COUREL *et al.*, 1996), considéré comme un bien commun par le pouvoir coutumier qui en gère les droits d'accès (OSTROM, 1990). L'analyse de la crise qu'il traverse est exemplaire des insécurités multiples qui touchent les sociétés sahéliennes et des leviers d'intervention possibles aux échelles locales et nationales. Dans le cadre du programme « Grands écosystèmes lacustres tchadiens »¹ (Gelt) et s'appuyant sur des recherches ethnographiques existantes (MARTY *et al.*, 2012 ; ZAKINET, 2015), des enquêtes de terrain ont été menées en janvier-février 2015 et 2016 : des entretiens en *focus group* avec les chefs de villages et leurs notables précisent les règles et modalités d'accès aux ressources naturelles, ainsi que les conflits émergents dans le territoire ; des enquêtes auprès de 45 personnes documentent les pratiques foncières et le règlement des conflits, complétés par des entretiens avec les sultans bilala et arabe djaatne entourés de leur cour. Le chapitre est organisé en trois parties. La première reprend les éléments d'histoire et la mise en place du sultanat du Fitri. La deuxième partie montre l'originalité de ce système adapté à la mobilité des ressources et fondé sur la sécurisation de leur accès pour tous les usagers. Enfin, nous analysons la montée des insécurités, l'émergence d'une nouvelle territorialisation et la fragilisation du pouvoir coutumier.

Une sécurisation par un pouvoir coutumier fort

Vestige du paléo-méga-lac Tchad, le lac Fitri constitue une vaste cuvette endoréique comprenant, en 2015, une pièce d'eau libre de 30 km de long et 10 km de large, peu profonde et entourée de marécages, dont l'approvisionnement dépend exclusivement de la zone sahélienne (fig. 1, cf. p. 3 cahier hors-texte). La cuvette déborde dès la fin juillet avec l'arrivée des eaux drainées par la rivière Batha, puis la région est isolée plusieurs mois, jusqu'à la décrue en octobre. Ce milieu aux ressources abondantes a connu une histoire mouvementée, mais les grands principes de son fonctionnement socioécologique demeurent.

¹ Coopération franco-tchadienne, Fonds de solidarité prioritaire (FSP) de l'ambassade de France au Tchad (2014-2017).

Conquête territoriale et installation du sultanat bilala

L'histoire du Fitri est sujette à controverse, avec deux versions de la conquête contrastées entre sédentaires bilala et transhumants arabes djaatne (MARTY *et al.*, 2012). Tous s'accordent sur un peuplement ancien, d'origine hétérogène, installé à la périphérie du lac Fitri. Ces groupes se nommaient Toufoulou, Gamsa, Dini, Gollon Gala, Kabara, Gorko, Kenga, Modoumou, Golo et Seïta (HAGENBUCHER, 1967), noms qui correspondent aujourd'hui à des toponymes villageois. La présence des Arabes Djaatne est attestée dès le XIV^e siècle (ZELTNER, 1980), avec des séjours très courts aux abords du lac Fitri en raison de l'humidité et de la présence de la mouche tsé-tsé.

La domination kouka est plus tardive et a duré près d'un siècle. Elle provoqua une homogénéisation culturelle et linguistique, mais est aussi identifiée comme une période de très forte insécurité en raison du lourd tribut payé par les populations opprimées. Ces dernières cherchèrent des appuis à l'extérieur, s'alliant avec les Kenga au début du XVI^e siècle, puis avec les Baguirmiens à la moitié du XVI^e siècle. Elles se tournent finalement vers les Bilala, réputés pour leurs qualités guerrières, qui occupaient alors le Kanem².

Selon la source officielle bilala, les autochtones seraient venus les chercher en vantant l'abondance des ressources du lac Fitri, dans un contexte d'aridification au Kanem ; les Djaatne ne seraient arrivés qu'après. Selon les Djaatne, ce sont eux-mêmes qui auraient demandé du renfort aux Bilala alors qu'ils étaient depuis plusieurs années en guerre contre les Kouka, qui leur interdisaient l'accès aux pâturages. Ce serait donc une alliance Bilala-Djaatne qui aurait remporté la guerre, confortant les Arabes Djaatne dans leur légitimité à exploiter les pâturages et l'eau. Dans les deux versions est mise en avant l'ancienneté de l'entente et des alliances entre les deux groupes sédentaires et transhumants.

Après une période d'instabilité liée à l'installation d'une armée dans une région « libérée » de la domination kouka, les Bilala organisent leur chefferie à Yao selon un modèle hiérarchique, à l'image des autres sultanats du Tchad. La protection naturelle apportée par les marécages, l'abondance des ressources, un fort contrôle territorial et la sécurisation des biens et des personnes font prospérer un pouvoir fort et guerrier, inscrit dans des luttes de pouvoir à l'échelle régionale³. Pendant plusieurs siècles, la richesse de ce pouvoir a reposé (en plus de la traite esclavagiste) sur l'exploitation des ressources naturelles selon un système pluriactif et multifonctionnel qui perdure jusqu'à aujourd'hui. La controverse historique sur l'ordre d'installation des groupes de populations s'inscrit de nos jours dans le contexte d'une lutte pour la revendication des droits d'usage des ressources du lac Fitri.

2. Pour plus de précisions, voir MARTY *et al.*, 2012 et le film documentaire RAIMOND *et al.*, 2017.

3. Sur les relations du Fitri avec les royaumes voisins, voir aussi MARTY *et al.*, 2012.

Peuplement, mobilité et territoires lignagers

La vie au Fitri est rythmée par les saisons et l'ampleur de l'inondation. Pour protéger le territoire lacustre et échapper aux attaques, les Bilala se sont d'abord fixés dans les villages en bordure du lac Fitri, là où étaient installées les populations autochtones. Ils ont adopté les mêmes mobilités saisonnières entre les villages permanents sur les rives du lac Fitri et les villages de saison des pluies. En octobre-novembre, après la récolte des cultures pluviales, les agriculteurs reviennent à la périphérie du lac Fitri pour planter les pépinières, puis repiquer le sorgho de décrue (*berbere*, en arabe tchadien). Ils alternent ensuite la pêche et l'entretien du *berbere* jusqu'à la récolte, qui intervient en février-mars. Les troupeaux transhumants arrivent à cette période et gagnent les riches pâturages des bourgoutières (*Echinochloa stagnina*) après avoir brouté les tiges de *berbere*. La fin de l'année se déroule autour de l'eau, sur les rives et dans les îles, dans les campements de pêche ou de pâturage, jusqu'au retour des pluies qui déclenche un nouveau départ vers les villages extérieurs et, pour les éleveurs, vers les terroirs d'attache situés dans le nord du Batha. Comme dans d'autres espaces lacustres similaires (RAIMOND *et al.*, 2014 ; RANGÉ, 2016), la mobilité est l'un des éléments structurants du système.

Monarque d'un État islamisé, le sultan est le chef suprême de l'ensemble du territoire. Il exerce son autorité par l'intermédiaire de sa cour de hauts dignitaires et de ses représentants (khalifat) répartis à la tête des sept provinces. Depuis l'organisation administrative coloniale française en 1903 et jusqu'en 2015, le sultanat a conservé son intégrité territoriale. Le canton créé en 1967 se situait dans la sous-préfecture d'Ati jusqu'en 2000, puis dans celle de Yao, remplacée en 2004 par le département du Batha-Ouest, lui-même divisé en deux sous-préfectures (Yao et Am-Djamena Bilala). En 2015, une réforme administrative a morcelé le territoire bilala en sept cantons, correspondants aux anciennes provinces, tout en lui accordant le statut, honorifique, de sultanat, au même titre que les autres sultanats tchadiens. Le contrôle territorial bilala suit un ordre hiérarchique descendant : sultan, khalifat, chefs de villages, puis chefs de quartiers et de campements. Si les relations avec les acteurs extérieurs sont arbitrées au niveau du sultan et de sa cour, les décisions sur l'accès des Bilala aux ressources sont prises au niveau des villages et des lignages. Ainsi, chacun des villages anciens dénommés villages-mères par Hagenbucher (1967) comprend un chef de terre qui gère l'accès aux terres de décrue et aux villages de saison des pluies qui leur sont liés (villages-satellites). Avec l'accroissement naturel de la population, le nombre de villages s'est multiplié et la mobilité s'est inversée entre des villages en zone exondée qui se pérennisent et des populations qui ne se déplacent plus que pour la saison de culture du *berbere* et de pêche. Le lieu de résidence principale a changé, mais les territoires lignagers dépendants des premiers villages implantés autour du lac Fitri demeurent.

La sécurisation des usagers face à la mobilité des ressources

Le sultanat intervient dans la régulation de l'accès aux ressources du Fitri, essentiellement pour assurer la fluidité nécessaire au déroulement de toutes les activités dans l'espace et dans le temps. Ainsi, il fixe le calendrier des récoltes et des arrivées des acteurs extérieurs au lac Fitri (éleveurs, pêcheurs). Il répartit les résidents temporaires dans les espaces les moins occupés et assure l'arbitrage lors de conflits d'usage. Il opère également une redistribution du parcellaire agricole lors d'épisodes de crue exceptionnelle et de sécheresse sévère.

Régulation de l'accès aux ressources naturelles

La régulation de l'accès aux pâturages et à l'eau du lac Fitri repose sur les rapports séculaires de complémentarités et d'alliances entre Bilala et éleveurs transhumants (MARTY *et al.*, 2012).

Les alliances très anciennes entre les Arabes Djaatne, qui partagent l'histoire du Fitri, et les Bilala portent notamment sur la *dia* (en arabe tchadien), ou droit du sang. La *dia* est la compensation d'un crime remise à la famille de la victime, généralement payée en animaux, qui règle le conflit et limite les sentiments de revanche. Malgré la réforme pénale de 1947 en matière de jugement coutumier, la *dia*, comme outil de gestion des conflits, reste d'actualité au Tchad. Les alliances entre groupes réduisent le montant à régler, voire l'annulent totalement, comme c'est le cas entre Djaatne et Bilala. Ce principe fondamental d'entente permet de ne pas envenimer les conflits et prévient les affrontements collectifs. De nouvelles alliances tendent à être instaurées avec les autres groupes d'éleveurs fréquentant le Fitri, mais aucune n'est aussi forte que celle qui lie Djaatne et Bilala.

D'autres éléments scellent la complémentarité et l'entente des communautés sédentaires et transhumantes. Certains sont occasionnels, comme les échanges sur les marchés, ou inscrits dans des démarches instituées, comme l'accès à l'eau et au pâturage, qui passent par les chefs de villages et les khalifats. D'autres relèvent de réseaux de connaissances plus étroits, comme pour l'accès aux résidus agricoles ou le transport des récoltes de *berbere* jusqu'au village, qui se négocient directement entre l'éleveur et le cultivateur. Ces relations durables se traduisent aussi par des échanges de services, à l'exemple du matériel de campement des éleveurs qui reste au village pour la saison suivante. La garde des animaux des Bilala par les éleveurs en transhumance est une pratique courante. Ces complémentarités sont inhérentes au système et aux rythmes des mobilités : c'est quand les ressources en eau se tarissent pour les troupeaux dans les zones sahéliennes

et que le *berbere* est récolté au Fitri que les éleveurs arrivent pour profiter des sous-produits de l'agriculture, transporter les récoltes et accéder aux pâturages de décrue. Le respect de ce calendrier saisonnier est l'une des charges du sultan.

Un foncier agricole adapté aux aléas de la crue

Le principe de mobilité est également intégré dans le foncier agricole, qui tient compte des variabilités inter- et intra-annuelles de la crue. Il est contrasté entre zones inondables ou non. Les terres exondées se caractérisent par des sols sableux peu fertiles, où sont cultivés le mil pénicillaire, le sorgho pluvial, l'arachide et le niébé. Dans un contexte de faibles rendements agricoles, fortement dépendants de la pluviométrie et disponibles sur de vastes superficies, le mode d'accès à ces terres est libre et gratuit pour tous. L'implantation d'une habitation nécessite l'accord du chef de village, mais l'installation du champ ne requiert aucune autorisation particulière. La demande en terres agricoles se concentre sur les terres de décrue, où les sols argileux très fertiles ont des superficies limitées. La principale culture est le *berbere*, mais les cultures maraîchères (patate douce, tomate, concombre, niébé, gombo) s'y développent depuis leur introduction en 1984 par le Secours catholique pour le développement (organisation caritative non gouvernementale). Dans cet espace inondable, toutes les terres sont réparties entre les territoires lignagers. Les principaux modes d'accès aux terres sont l'héritage et le prêt ; malgré la pression anthropique, la terre ne se vend pas au Fitri et le droit musulman reste appliqué. Ce n'est que depuis deux décennies que s'observent deux nouveaux contrats engageant un échange monétarisé : la mise en gage des terres pour une période de 3 à 10 ans et la location annuelle pour un montant variant entre 7 500 et 15 000 FCFA⁴ par hectare.

Si le sultan est présenté quelquefois comme le « propriétaire » du Fitri, la réalité est plus complexe en raison des réminiscences d'un système foncier antérieur, profondément ancré dans les croyances et les pratiques bilala. Ainsi, chaque communauté bilala se définit en référence à un ancêtre fondateur commun et contrôle les terres de son territoire lignager (MBAGOGO, 2019). Ces territoires dépendent des villages-mères préexistants à la conquête bilala. L'ancêtre fondateur est le gardien du patrimoine foncier lignager. Le *kaïdala* est son représentant contemporain, nommé par le sultan et très souvent proposé par le groupe lignager concerné (parfois le titre est hérité). Il réceptionne et examine les demandes d'accès à la terre, veille à l'application des règles sur les terres du sultanat et gère les conflits au niveau du territoire lignager. Il en réfère au khalifat, puis au sultan si le problème le dépasse. Le *kaïdala* est accompagné du *de-arde*, ou chef de terre, garant des règles d'attribution et de transmission de la

4. FCFA : Franc de la communauté financière africaine.

terre au sein des segments lignagers. Le sacrificateur (*ngarmane*) pratique les rites agraires avant le semis, le repiquage et la récolte de *berbere*. Ces rites étaient pratiqués avec de la bière de mil dans la période pré-islamique. Aujourd'hui, une chèvre ou un mouton est tué et des prières sont prononcées par l'imam ou le marabout en reconnaissance à Allah et pour implorer la clémence des divinités ancestrales. Au sein du territoire lignager, les parcelles sont attribuées à chaque famille, qui en a l'usufruit. Elles sont transmises par héritage de père en fils. Les femmes bilala détiennent très rarement les droits d'usage d'une parcelle. L'agriculteur ayant droit sur la parcelle (*de-djar*) l'exploite, il peut éventuellement la prêter mais ne peut pas la vendre.

L'originalité du système foncier réside dans l'adaptation de ces règles générales aux contextes localisés de l'inondation. Les secteurs régulièrement inondés sont localisés le long du Batha, dans le delta et les rives proches où la crue s'étale en priorité : il s'agit des plaines de Seïta, Djira, Sizoro et Sorman-maf (fig. 2, cf. p. 3 cahier hors-texte). Dans ces secteurs, la culture du *berbere* est régulière, avec un parcellaire fixe et les règles exposées ci-dessus sont appliquées. Le sultan, au travers des khalifat et *kaïdala*, n'intervient qu'en années de fort déficit, comme en 2009 où le *berbere* du lac Fitri n'a pu être repiqué que dans ce secteur. Une redistribution temporaire du parcellaire est opérée pour que chaque famille dispose au moins d'une petite portion à repiquer. Les familles retrouvent leur domaine foncier avec le retour des crues plus abondantes. Dans les secteurs irrégulièrement inondés, au nord-ouest et à l'ouest du lac Fitri, l'accès au foncier est strictement contrôlé et renouvelé chaque année par le *kaïdala* et le *de-arde*. Cela concerne principalement les plaines de Manga et Tchémáné. Ici, le domaine lignager est régulièrement redistribué entre les familles du lignage en fonction du niveau de la crue et de la taille de la famille. Ce système assure une production minimale en année de faible crue ; dans le cas de forte crue, comme en 2015, il permet d'optimiser la production agricole et de dégager de très grandes récoltes. C'est aussi dans la plaine de Manga, au nord de Gorko, que se localisent les « réserves de terre » du sultan. Il s'agit de terres non attribuées, habituellement trop longtemps inondées pour être repiquées, et qui sont réparties, les années de très faible crue, entre les cultivateurs dont les parcelles n'ont pas été inondées.

Ces dispositifs sécurisent l'accès aux parcelles agricoles pour les cultivateurs et réduisent leur vulnérabilité face aux aléas de la crue. La gestion des terres est pensée à l'échelle de l'ensemble du lac Fitri et l'adaptation l'est au niveau collectif et non individuel. Dans ces conditions, la redevance (*wasak nanga* [langue bilala] ou *zakât* [langue arabe]) d'un dixième sur la récolte céréalière versée annuellement au sultan n'est, dans l'ensemble, pas mal vécue. Elle sert non seulement à recevoir les étrangers à la chefferie et aux frais de représentation, mais aussi à l'assistance des personnes nécessiteuses.

Croissance des insécurités

Depuis la moitié du xx^e siècle, plusieurs éléments fragilisent le socioécosystème. Les principaux sont la croissance démographique, l'insécurité et l'assèchement plus rapide des puits en zone sahélienne qui obligent les éleveurs à séjourner au Fitri plus tôt et plus longtemps dans la saison (ZAKINET, 2015), l'arrivée de nouveaux acteurs dans le territoire (pêcheurs, orpailleurs), la déconcentration des services de l'État qui interfèrent avec les prérogatives du sultanat et la crise de légitimité du sultan.

Densification du parcellaire agricole et conséquences sur le foncier

D'après les derniers recensements, la population a doublé en vingt ans dans le canton du Fitri, passant de 59 500 habitants en 1989 à 110 400 habitants en 2009 (densité de 20 habitants par kilomètre carré en 2009). Ces chiffres sont sous-estimés, compte tenu de la très grande mobilité des populations et de l'arrivée saisonnière des éleveurs transhumants, qui étaient estimés à 17 500 personnes à la fin des années 1980 (BIEP, 1989). Les cheptels ont également fortement augmenté durant la même période (MARTY *et al.*, 2012). Le corollaire de cette situation est une augmentation de la pression anthropique sur le milieu (BEGC, 2016), qui se traduit par une densification du parcellaire agricole et une hausse des prélèvements de ressources (pâturage, pêche, chasse, bois, autres produits de cueillette). Le suivi de la zone humide depuis 1987 montre une extension des eaux libres et des marécages, qui a permis à une population plus nombreuse d'exploiter des ressources naturelles plus abondantes (YALIKUN *et al.*, 2019). Ainsi, les superficies cultivées ont suivi la croissance démographique et l'augmentation des surfaces de décrue (3 000 ha en 1987 ; 60 000 ha en 2015) jusqu'à former une auréole de champs de *berbere* autour du lac Fitri (fig. 3, cf. p. 4 cahier hors-texte).

La densification du parcellaire agricole réduit la fluidité qui permettait au système de sécuriser l'accès aux parcelles de décrue. Des tensions apparaissent sur les allocations de parcelles et les cas de location et d'hypothèque sur plusieurs années se multiplient dans les terroirs les plus denses. Dans les villages qui ne sont pas liés à des territoires lignagers comprenant des champs de *berbere* (à l'exemple des îles Modo), les Bilala optent pour des stratégies matrimoniales pour obtenir une parcelle. On observe une exclusion d'un nombre croissant d'agriculteurs aux terres de *berbere*, qui se reportent sur le maraîchage sur les rives et les îles dont le statut foncier n'est pas clarifié. Le système de redistribution foncière lors de faibles crues devient difficile à appliquer en raison du grand nombre de familles à contenter. Des stratégies individuelles se développent, qui consistent à disposer de deux parcelles plus ou moins proches du lac Fitri pour s'adapter au niveau de la crue.

La multiplication des champs représente aussi une entrave à la mobilité des troupeaux, d'autant plus grande que les éleveurs arrivent de plus en plus tôt dans la saison et ne peuvent pas traverser les champs déjà repiqués pour atteindre le lac Fitri. Les complémentarités entre agriculture et élevage se réduisent avec, pour les agriculteurs, une obligation de garder leurs champs face à l'incursion des animaux et, pour les éleveurs, celle de payer pour accéder aux sous-produits agricoles. Les conflits agriculteurs-éleveurs se multiplient. Certains éleveurs transhumants arrivent avant les périodes de repiquage, d'autres sédentarisent une partie de la famille dans le Fitri pour sécuriser l'accès de leurs troupeaux au lac. Dans ce dernier cas, ils cherchent aussi à cultiver et accroissent la demande de parcelles agricoles. Celle-ci risque d'augmenter encore si les orpailleurs, arrivés en grand nombre lors de la ruée vers l'or de janvier 2016, décident de se fixer et de consacrer une partie de leur temps à l'agriculture. La pression sur les pâturages s'accroît également ; des conflits meurtriers entre éleveurs sont apparus à l'ouest du lac Fitri pour leur contrôle, que le sultan n'est pas parvenu à régler (ZAKINET, 2015).

Usages concurrentiels et territorialisation des eaux libres

À l'intérieur des eaux libres, la concurrence se fait aussi très rude. Le désenclavement en cours de la région du Fitri par le bitumage de la route qui la traverse (commencé en 2011 mais inachevé : cf. fig. 1, p. 3 cahier hors-texte) réduit les temps de transport vers les grandes villes du Tchad (N'Djamena, Ati, Abéché) et fait prospérer une nouvelle filière de commercialisation du poisson. Ainsi, du poisson frais est désormais vendu, en plus du poisson séché ou fumé acheminé vers le Nigeria depuis les années 1980 (DAGOU *et al.*, 2005). De nouveaux pêcheurs arrivent de l'extérieur, notamment du lac Tchad depuis la crise Boko Haram en 2014, avec de nouvelles techniques qui augmentent la productivité de la pêche. Comme tous les nouveaux arrivants, ces pêcheurs s'adressent au sultan qui leur désigne un campement de pêche. Les eaux libres sont collectives et non comprises dans les territoires lignagers, il n'y a donc officiellement aucun droit d'installation à payer, ni au niveau du sultan, ni à celui des *kaidala*.

Pour préserver la ressource, le sultan interdit les nasses et les filets dérivants, la seule technique autorisée étant celle des Bilala, la ligne d'hameçons. Depuis l'installation du service des Eaux et Forêts à Yao au début des années 2000, la réglementation de la loi 14/PR/2008 s'applique. Elle impose les permis de pêche et interdit les filets aux mailles trop fines, les nasses et les sennes de plage. Dans la pratique, ces interdictions sont peu respectées, et la pression de la pêche est devenue telle que les conflits apparaissent entre pêcheurs bilala et allochtones, et entre pêcheurs et éleveurs qui fréquentent les îles au même moment. L'extension des cultures maraîchères sur les îles ajoute à la pression sur ces espaces et réduit encore la mobilité des troupeaux.

Une revendication de droit d'usage exclusif apparaît de la part des Bilala qui créent des règles d'usages différenciées dans les eaux libres (SAUNIER *et al.*, 2019). Dans les eaux proches des terres et les îles sous influence des *kaidala* de Gamsa et Daga par exemple, les Bilala détruisent systématiquement les filets et les nasses, excluant de fait tous les pêcheurs allochtones. D'autres *kaidala* imposent le règlement d'un forfait pour avoir le droit de s'installer sur les îles. Une territorialisation des eaux du lac est ainsi en train de s'opérer à partir des territoires lignagers et des îles et rives du lac Fitri que les Bilala contrôlent. Cette situation démontre la forte insécurité ressentie par les Bilala, qui n'obtiennent plus des prises aussi abondantes que par le passé avec des techniques de pêche peu concurrentielles. L'insécurité est ressentie aussi par les pêcheurs allochtones, soumis à l'arbitraire d'une légalité fluctuante.

Vers une crise de légitimité du sultanat ?

Le sultanat bilala constitue encore en 2018 un pouvoir local fort, mais il a été réduit depuis l'administration coloniale et il n'échappe ni aux dissensions internes, ni aux contestations de sa légitimité à administrer le territoire et à rendre la justice dans un État moderne. Le sultan n'a plus le droit de vie et de mort depuis la période coloniale, et il ne perçoit plus, depuis 1947, le droit de pacage que lui devaient les éleveurs qui arrivaient dans le Fitri. Cette perte a érodé son influence sur les installations des éleveurs, et donc l'intérêt de gérer un calendrier strict des récoltes. Celui-ci n'est plus proclamé qu'à Gamsa et Daga, qui se révèlent être les territoires lignagers les plus conservateurs. Le nombre croissant de conflits entre sédentaires et transhumants met à rude épreuve les alliances par la *dia*. Les nouveaux groupes d'éleveurs n'ont pas fait d'alliance avec les Bilala, ce qui envenime les conflits, qui dégénèrent plus facilement.

La multiplication des acteurs, nouveaux éleveurs, pêcheurs ou orpailleurs, met à mal l'autorité du sultanat, car tous ne la reconnaissent pas. Les plaignants disposent désormais de plusieurs voies pour régler leurs différends : la chefferie traditionnelle, la brigade et le tribunal en cas de blessures et de meurtres, la sous-préfecture et la préfecture en cas de litige sur le foncier. Dans cette situation de pluralité dans la gestion des conflits et de diversification des acteurs, le sultan peine à réguler certains affrontements et à gérer les ressources. Il appelle lui-même à plus d'intervention de l'État. Le dernier épisode qui vient fragiliser le sultanat est la réforme administrative qui morcelle le territoire et donne du pouvoir aux sept khalifat-gouverneurs des provinces transformées en canton. Si cette réforme administrative intervient aujourd'hui, c'est aussi en raison d'une demande, de la part de notables du sultan, d'un partage du pouvoir aujourd'hui concentré aux seules mains de ce dernier (MUGELÉ, 2019).

Conclusion

Le socioécosystème du Fitri reposait sur la reconnaissance de l'autorité coutumière par l'ensemble des usagers, assurant la sécurité des personnes et de leur accès aux ressources naturelles grâce à la gestion d'un calendrier précis et à la redistribution des droits d'usage en fonction de la disponibilité des ressources. L'augmentation de la pression sur les ressources, la diversification des acteurs et la perte de légitimité du pouvoir du sultan perturbent l'ensemble du système et renforcent les insécurités foncières, alimentaires et sociales à l'origine des conflits. Ces résultats amènent à nuancer le rôle du climat dans l'accroissement des insécurités et à ne sous-estimer ni celui du poids de la démographie sur les écosystèmes, ni celui de l'affaiblissement des pouvoirs coutumiers.

L'exemple du Fitri est remarquable de plusieurs points de vue. Il montre le développement d'un territoire fondé sur le fonctionnement écologique d'une zone humide et de sa biodiversité selon un système complexe et une gouvernance arbitrant intérêts personnels et collectifs. Sa résilience intègre la variabilité environnementale en tenant compte des interactions entre les hommes et la nature, et en sécurisant les acteurs face aux risques et aléas de l'environnement physique, socioéconomique et politique. Il présente aussi une situation originale d'un pouvoir local fort qui permet de penser des règles et arrangements institutionnels nouveaux, transposables dans d'autres situations similaires, comme au lac Tchad, où de nouvelles formes de gouvernance sont à inventer.

Références

BIEP, 1989

Étude de développement rural intégré du lac Fitri. N'Djamena, République du Tchad, Ministère de l'Agriculture, Banque islamique de développement, Cedrat-SA, Biep, document de synthèse et annexes, 61 p.

BOUQUET C., 1991

Insulaires et riverains du lac Tchad. Paris, L'Harmattan, 412 p. (tome 1) et 464 p. (tome 2).

BUREAU D'ÉTUDES GÉO-CONSEIL (BEGC), 2016

Étude diagnostique de la diversité biologique de la Réserve de Biosphère du lac Fitri. N'Djamena, République du Tchad, Ministère de l'Environnement et des Pêches, FSE, 81 p.

COUREL M. F., MORIN F., RAIMOND C., 1997

« Intégration modèle ou modèle d'intégration ? La gestion de l'environnement au lac Fitri (Tchad) ». In Singaravelou P. (dir.), *Pratiques de gestion de l'environnement dans les pays tropicaux*, Talence, Dymset, Cret : 311-327.

DAGOU P. et al., 2005

« La pêche dans les lacs Fitri et Léré au Tchad. Techniques de capture, conservation des produits et enjeux de protection ». In Raimond C., Garine E., Langlois O. (dir.), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD, Prod'ig : 87-112.

DIXON A. B., WOOD A. P., 2003

Wetland cultivation and hydrological management in eastern Africa: Matching community and hydrological needs through sustainable wetland use. *Natural Resources Forum*, 27 : 117-129.

HAGENBUCHER F., 1967

Notes sur les Bilala du Fitri. *Cahiers Orstom*, série sciences humaines, 5 (4) : 40-75.

KEMSOL N. A., 2018

Dynamique spatiale des cultures de décrue dans les zones lacustres soudano-sahéliennes de 1985 à 2015 : le cas des lacs Fitri et Iro au Tchad. Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), 178 p.

MAGRIN G., PÉROUSE

DE MONTCLOS M. A. (DIR.), 2018

Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Paris, AFD, 294 p.

MARTY A., ZAKINET D., KHAMIS DJIBRINE D., BÉNARD C., 2012

Analyse de l'évolution des ressources dans le département du Fitri. N'Djamena, AFD, Antea-Iram pour le Programme Almy Al Afia 2, 128 p.

MBAGOGO A., 2019

« Pratiques et enjeux de la gestion foncière autour du lac Fitri ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A., *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Paris, IRD.

MUGELÉ R., 2019

« Le lac Fitri, un modèle de gestion en crise ? ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A., *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Paris, IRD.

ORANGE D., ARFI R., KUPER M., MORAND P., PONCET Y. (ÉD.), 2002

Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales. Paris, Bamako, IRD, CNRST, 995 p.

OSTROM E., 1990

Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action. Cambridge, Cambridge University Press, 298 p.

RAIMOND C., RANGÉ C., GUÉRIN H., 2014

« La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement pour le Lac ? ».

In Lemoalle J., Magrin G. (dir.),

Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles, Marseille, IRD : 423-474.

RAIMOND C., MOUZAMOU A., ZAKINET D., 2017

Le lac Fitri, entre ordre et désordres. Film, 26', Paris, N'Djamena, Maroua, FSP Gelt, IRD Audiovisuel, Laboratoire d'anthropologie visuelle de Maroua, UMR Prodig [en ligne].

RAMSAR, 2014

Wetlands and Agriculture: Partners for growth, World Wetlands Day 2 February, 16 p.

RANGÉ C., 2016

Gouvernance foncière et intensification du multi-usage de l'espace. Le cas de la fenêtre camerounaise du lac Tchad. *Économie rurale*, 353-354 : 45-53.

RÉOUNODJI F., RANGÉ C., GUÉRIN H., 2015

« L'élevage au Lac Tchad : une oasis pastorale diversifiée ». In Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R. (éd.), *Atlas du lac Tchad*. Paris, Passages, 183 : 114-116.

SAUNIER M., 2019

« Les "territoires d'eau" ou comment gérer les ressources halieutiques dans les espaces lacustres : les cas du lac Fitri et Iro ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A., *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Paris, IRD.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? *Afrique contemporaine*, 225 : 93-120.

YALIKUN T. et al., 2019

« Variabilité des crues et des paysages du Fitri depuis les grandes sécheresses des années 1970-1980 : plus ou moins de ressources pour les riverains du lac ? ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A., *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Paris, IRD.

ZAKINET D., 2015

Des transhumants entre alliances et conflits, les Arabes du Batha : 1635-2016. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, 466 p.

ZELTNER J.-C., 1980

Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien. Paris, L'Harmattan, 279 p.

Partie 2

Ressources et insécurité, des influences réciproques



Berger peul suivi de son troupeau.
© C. Seignobos, 2019

Insécurités au lac Tchad : environnement et conflits

Géraud MAGRIN, Jacques LEMOALLE

Introduction

Depuis longtemps, c'est sous le prisme de l'insécurité que le lac Tchad est le plus souvent évoqué au niveau international, et les médias relaient cette impression en lui servant de caisse de résonance. Cette insécurité a d'abord été essentiellement climatique : le spectre de la disparition du lac Tchad, apparu au début du ^{xx}e siècle (TILHO, 1928) et rappelé à l'occasion des sécheresses sahéliennes des décennies 1970-1980, a été ranimé par les peurs associées au changement climatique. On craint une disparition imminente du lac, alors que la réalité est moins inquiétante : de 1973 à 2017 prévaut une situation relativement stable de « Petit Tchad ». La vulnérabilité hydrologique concerne surtout la cuvette nord du lac, qui n'est pas assurée d'être inondée chaque année – même si elle l'a été régulièrement depuis 1991. Plus récemment, une insécurité de nature politique s'y est largement substituée : le lac Tchad – parfois *stricto sensu*, parfois utilisé par métonymie pour désigner son aire régionale – serait un épïcêtre bien localisable sur la carte de l'*Africanistan* de MICHAÏLOF (2015), voire d'un *Sahélistan* (LAURENT, 2013). Cette poudrière sociopolitique est formée du cocktail détonnant d'une population à la plus forte croissance du monde, dans un contexte de grande pauvreté et d'États dont les failles se traduisent d'abord par de faibles capacités de contrôle territorial. Depuis 2014, Boko Haram s'est implanté dans cette poudrière.

Nous proposons ici de croiser, au sujet du lac Tchad lui-même, une analyse de l'insécurité environnementale avec celle de l'insécurité politique, en

confrontant les discours institutionnels dominants aux dynamiques environnementales et à celles des sociétés. Dans le débat entre l'école de Toronto, qui lie crises climatiques et politiques, sécheresses et conflits (HOMER-DIXON, 1999 ; sur le bassin du lac Tchad, OKPARA *et al.*, 2015), et la perspective de la *Political ecology*, qui souligne notamment les intérêts et les enjeux politiques sous-jacents aux discours de crise environnementale (BÉGIN-FAVRE, 2008 ; MAGRIN, 2016), nous nous situons du côté de cette dernière. Nous montrons que, contrairement aux discours associant assèchement et conflits, il n'y a pas au lac Tchad de lien de cause à effet entre l'évolution de l'environnement biophysique et les oppositions armées.

Au cours des dernières décennies, la succession de situations environnementales très différentes a fourni des conditions propices à l'exploitation des ressources naturelles du lac Tchad : phase humide du « Moyen lac Tchad » des années 1950-1960 (abondance du poisson et des ressources en eau ; pression limitée sur le lac), puis sécheresse des décennies 1970-1980 et phase intermédiaire de « Petit lac Tchad régulier » depuis le milieu des années 1990, permettant l'exploitation des ressources de la décrue. Cette dernière séquence, la plus favorable aux sociétés, s'est accompagnée d'une montée progressive des tensions, car la hausse des pressions sur les ressources naturelles et la dégradation des régulations (du fait de l'affaiblissement des pouvoirs coutumiers par les États et de leurs dysfonctionnements multiples) sont allées de pair. Cependant, la catastrophe est due à des facteurs exogènes : la violence de Boko Haram a été importée de Maiduguri et du cœur du Borno ; au lac Tchad, elle a révélé des vulnérabilités existantes. Par ailleurs, la difficile gouvernance des ressources en eau du bassin face aux défis du changement climatique et de la hausse des besoins crée une incertitude forte sur l'avenir, et donc une insécurité supplémentaire. Notre hypothèse est donc que les insécurités environnementales et politiques qui caractérisent le lac Tchad relèvent de temporalités différentes, très partiellement enchevêtrées.

L'analyse s'appuiera sur les acquis de l'expertise collégiale et de l'*Atlas du lac Tchad* (LEMOALLE et MAGRIN, 2014 ; MAGRIN *et al.*, 2015) sur le fonctionnement de l'hydrosystème et son lien éventuel avec les tensions sociopolitiques du passé, qu'elle mettra en regard de la situation contemporaine marquée par la crise Boko Haram (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018). Nous rappellerons dans une première partie l'histoire des relations entre changements environnementaux et insécurités au lac, puis analyserons les discours contemporains qu'elles suscitent. Dans une deuxième partie, l'étude du fonctionnement du lac et de son économie au cours des dernières décennies conduira à questionner les facteurs et les enjeux de la crise Boko Haram, puis à proposer en dernière partie une réflexion prospective. Rappelons toutefois que les réalités locales sont devenues largement inaccessibles aux chercheurs du fait de l'insécurité, ce qui épaissit l'incertitude quant à l'avenir du lac Tchad.

Dynamique environnementale et conflit : ancienneté et actualité

À plusieurs reprises au cours du xx^e siècle, la variabilité du lac Tchad et de ses paysages a été facteur d'insécurité politique.

Un lac hydropolitique : des tensions entre États

Du point de vue des États riverains, le lac Tchad est perçu depuis longtemps comme un lieu sensible, espace d'expression potentiel de velléités expansionnistes des voisins. Ainsi, au début du xx^e siècle, la volonté française de démarquer les frontières dans le lac reflétait les craintes de voir ce milieu changeant¹ servir de point d'entrée à l'expansionnisme du Borno nigérian densément peuplé (CHAPELLE, 1987). Plus récemment, lors du passage au « Petit Tchad » consécutif aux sécheresses sahéliennes des décennies 1970-1980, le retrait des eaux a rendu possible l'occupation par des pêcheurs nigériens, puis par l'administration et l'armée nigérienne, d'îles tchadiennes et surtout d'une large portion de la fenêtre camerounaise sur le lac. Il s'est ensuivi un contentieux finalement réglé par la Cour internationale de justice (POURTIER, 2015). Depuis, la coopération entre États autour du lac Tchad s'est améliorée (LEMOALLE et MAGRIN, 2014). Cependant, les enjeux de gestion de l'eau pourraient réactiver des tensions : en effet, les tentations nationales de décider la réalisation de grands aménagements hydroagricoles indépendamment des mécanismes de concertation prévus par la charte de l'eau élaborée en 2011 par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) pourraient fournir de nouvelles pommes de discorde.

Le lac comme espace refuge pour des groupes rebelles

Par ailleurs, le milieu lacustre a constitué à plusieurs reprises un milieu favorable à des groupes rebelles aux États environnants, considérés comme des facteurs d'insécurité pour eux. Les insulaires boudouma et kouri, réfractaires à l'autorité étatique du Kanem Borno, ont longtemps été présentés comme des pirates et des pilliers, responsables du faible peuplement des rives sud du lac Tchad soumises à leurs razzias (TILHO 1906 ; BOUQUET, 1990 ; ZELTNER, 2002). Au milieu des années 1990, dans un contexte de « Petit Tchad », le Mouvement pour le développement et la démocratie (MDD), rassemblant des partisans de Hissène Habré, installa un maquis dans les marécages et forêts de la cuvette nord du lac Tchad, qui réactivait l'ancienne fonction de refuge de celui-ci² (MAGRIN, 2005, 2009). Si le lac semblait offrir une base idéale par la protection offerte par ses

1. Tilho avait été témoin d'un quasi-assèchement en 1907-1908.

2. Le MDD fut surtout actif entre 1992 et 1995.

marécages et sa proximité avec N'Djamena, il se révéla un piège : la coopération entre le Tchad et le Niger, qui craignait les liens entre le MDD et la rébellion Toubou, permit de réduire le MDD d'autant plus aisément que la famine avait décimé ses rangs (AZEVEDO et NNADOZIE, 1998).

Vingt ans plus tard (2014-2015), le lac Tchad devient le sanctuaire par excellence de Boko Haram (SEIGNOBOS, 2016a, 2016b). Boko Haram n'est pas né au lac Tchad, mais il s'y trouve rapidement « comme un poisson dans l'eau », pour reprendre le mot de Mao Zedong : les marécages permettent de se cacher (le président nigérien Mahamadou Issoufou qualifie le lac de « marécageux labyrinthe »), mais ils se révèlent aussi très favorables à la stratégie de mobilité du groupe – les motos s'embarquent aisément sur les pirogues et permettent de frapper sur le territoire des pays voisins, notamment au Tchad et au Niger. Et surtout le lac fournit des ressources en abondance alors que Boko Haram investit le lac au moment où il n'a sans doute jamais été aussi productif. Suivant les périodes, Boko Haram a pillé les troupeaux et les récoltes ou soumis les producteurs et les commerçants à des taxes.

Le massacre dans le village de Baga Kawa (Nigeria), en janvier 2015, déclenche la riposte des forces armées, en particulier tchadiennes, qui sont autorisées à exercer un droit de suite au Nigeria. Cette riposte vise à protéger de l'influence de Boko Haram sur le lac Tchad et dans les régions administratives proches de la capitale tchadienne. Évitant les attaques frontales, Boko Haram pratique alors une guerre de harcèlement et s'implante dans le centre de la cuvette nord du lac, où une partie des populations les accueille favorablement (SEIGNOBOS 2016a, 2016b). Les gouvernements du Niger, puis du Tchad décident de vider les îles du lac en rapatriant sur les rives, sans concertation, les populations, principalement boudouma³ et une partie de leurs troupeaux. Fin 2015 la pêche est interdite dans la totalité du lac, mais des « arrangements » locaux permettent la poursuite discrète de l'activité. De nombreuses routes sont fermées dans le Borno et l'essentiel de l'activité économique du lac est mis à mal (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018).

L'assèchement et la crise actuelle à travers quelques discours

Certains discours mettent l'accent sur les liens entre ces deux types d'insécurité, cela a été particulièrement net au cours de la COP 21⁴ et durant la période qui l'a précédée : en juillet 2014, l'ancien Premier ministre italien, Romano Prodi, signe une tribune dans *Le Monde diplomatique* intitulée : « Sauvetage du lac Tchad, un espoir de paix » (PRODI, 2014). L'article reprend un certain nombre de poncifs erronés (par exemple le sous-titre :

3. Les insulaires du lac Tchad sont appelés Boudouma dans la littérature francophone, Yedina côté anglophone.

4. Conférence de Paris sur les changements climatiques, décembre 2015.

« Une ressource dont dépendent trente millions de personnes »⁵), appuyés par un jeu de cartes lui aussi très utilisé, censé illustrer la réduction de la superficie du lac (MAGRIN, 2016) et d'une carte où figurent des violences à l'échelle du bassin. Romano Prodi appelle alors à la revitalisation du lac Tchad menacé de disparition, ce qui « favoriserait la paix dans une région instable », le lien explicite entre revitalisation du lac et retour de la paix pouvant sous-entendre que l'assèchement serait la cause de la guerre.

Lors d'un mini-sommet africain tenu le 1^{er} décembre 2015⁶, le président nigérien Mahamadou Issoufou établit le même lien entre crise environnementale et terrorisme : « Chaque jour, des paisibles citoyens sont enlevés, torturés, égorgés, leurs maisons brûlées, leurs biens arrachés, par des terroristes sans foi ni loi. Il y a une liaison étroite entre l'assèchement du lac Tchad et les terroristes du groupe Boko Haram dans la région... Il faut agir, il faut agir vite avant qu'il ne soit trop tard. » Le président tchadien Idriss Déby réclame une action urgente : le financement d'un mégaprojet de transfert des eaux de l'Oubangui afin de sauver le lac Tchad menacé de disparition.

Dans leur traitement de la crise humanitaire de la région du lac Tchad consécutive à la crise Boko Haram, les médias ont recours aux mêmes associations. Un article du *Monde* (27 mai 2017) s'intitule ainsi : « Survivre entre Boko Haram et les rives asséchées du lac Tchad » (CAMEL, 2017). Or l'assèchement ne correspond pas à la situation actuelle (lire plus loin). Un sous-titre précise : « La situation autour du lac Tchad est considérée comme la plus grave crise humanitaire du continent africain. Une crise peu médiatisée qui combine famine, conflit armé et changement climatique. » Si le lien entre conflit et famine est logique, la référence au changement climatique pose question. En effet, si le lac Tchad a connu des changements environnementaux au cours des dernières décennies, ceux-ci n'ont pas toujours été défavorables aux sociétés riveraines, et le lien avec le réchauffement climatique reste à établir...

Variabilité environnementale et adaptations des populations

La situation environnementale du lac au cours des dernières décennies n'est pas celle d'un progressif assèchement. L'extrême variabilité qui caractérise le lac Tchad s'est accompagnée, durant la majeure partie du xx^e siècle, d'une

5. Ce chiffre toujours cité pour alarmer sur les conséquences dramatiques d'une disparition du lac Tchad, dont la source n'est jamais citée, est une projection réalisée en 1990 (KINDLER et al., 1990) de la population de l'ensemble du bassin à l'horizon 2000. Or, plus on s'éloigne de ses rives, moins les populations sont dépendantes du lac (LEMOALLE et MAGRIN, 2014).

6. Durant lequel quatre thèmes sont abordés : l'accès aux énergies renouvelables, le fleuve Niger, la Grande muraille verte et le lac Tchad.

insécurité environnementale liée à la variabilité des ressources naturelles, sensible pour ses habitants, mais d'un faible niveau de violence.

Un âge d'or : le « Grand » et le « Moyen lac Tchad »

Dans les représentations des habitants de la région du lac Tchad comme dans celles des décideurs, la situation de référence par rapport à laquelle les évolutions ultérieures sont interprétées est la période 1945-1972. Or celle-ci est la période la plus humide du ^{xx} siècle. L'extension du lac reflète une forte pluviométrie sur l'ensemble du bassin. Elle s'accompagne d'une situation politique et économique dans l'ensemble favorable, à laquelle on pense aujourd'hui comme à un âge d'or.

Les paysages du lac Tchad ainsi que les ressources naturelles associées varient en fonction du niveau de l'eau, qui lui-même dépend, en les amplifiant, des variations de la pluie reçue par son bassin-versant. Les différentes phases de l'évolution du lac Tchad au cours de la période récente peuvent être décrites en fonction des principaux états du lac Tchad au sens de Tilho (1928) : « Grand », « Moyen » et « Petit lac Tchad ».

De 1945 jusqu'en 1972, durant une période relativement humide de « Moyen » et « Grand lac Tchad », le lac est constitué d'un plan d'eau unique de 20 000 à 25 000 km² avec une extension limitée des marécages. Les variations saisonnières du niveau laissent peu d'espaces pour les cultures de décrue, les vastes surfaces en eau sont peu accessibles aux petites pirogues des pêcheurs, mais la pluviométrie supérieure à la moyenne permet des cultures pluviales sur les îles et le pourtour du lac, de même qu'un élevage bovin florissant. Du fait d'une bonne pluviométrie sur l'ensemble de la région, le lac n'a pas l'effet attractif d'oasis qu'il aura plus tard et la population locale augmente du fait du solde naturel. La faible densité de population et l'usage de techniques traditionnelles ne mettent pas en péril la durabilité de l'écosystème.

Deux états de « Petit lac Tchad » inégalement favorables

La période humide se termine à la fin des années 1960, avec une baisse rapide du niveau de l'eau à partir de 1968 qui aboutit au passage au stade de « Petit lac Tchad » en 1973. Le lac est alors scindé en deux cuvettes principales, sud et nord, de part et d'autre de la Grande Barrière (fig. 1, cf. p. 5 cahier hors-texte). La cuvette nord n'est alimentée en eau que lorsque la crue du Chari est suffisante pour faire déborder la cuvette sud. Cette diminution de la pluie, avec en particulier la forte sécheresse des années 1972 et 1973 (et plus tard de 1984) a un fort impact non seulement sur les paysages du lac mais aussi sur l'agriculture dans toute la région et notamment au nord du 13^e parallèle, où culture et élevage bovin deviennent impossibles. Il y a alors conjonction d'une forte immigration allochtone et d'un profond bouleversement des paysages et des ressources lacustres. Dans le lac, la cuvette sud montre rapidement un cycle hydrologique relativement

reproductible d'une année sur l'autre, avec de grandes surfaces accessibles aux cultures saisonnières de décrue et de vastes marécages qui offrent des pâturages aux troupeaux. Mais l'irrégularité des débordements de la cuvette sud se traduit par une forte variabilité de l'inondation de la cuvette nord, avec des années d'assèchement temporaire ou durable. Cette situation de « Petit lac Tchad irrégulier », commencée en 1973, s'est poursuivie jusqu'en 1991 environ. Elle est caractérisée dans la cuvette nord par une forte incertitude climatique et par des émigrations temporaires vers la cuvette sud. Dans la cuvette sud, on observe une relative stabilité du nouveau cycle hydrologique annuel et un flux important de migrants qui ont perdu leurs moyens de subsistance dans leurs terroirs d'origine.

Depuis le milieu des années 1990 jusqu'à 2017, avec un retour partiel des pluies sur le bassin, l'état de « Petit lac Tchad » s'est maintenu, mais avec une inondation assez régulière de la cuvette nord : chaque année a permis des activités de pêche, de culture de décrue et d'élevage aussi bien dans la cuvette nord que dans la cuvette sud. On peut considérer que les ressources naturelles du lac sont optimales dans cette phase de « Petit lac Tchad » que l'on peut qualifier de « Petit Tchad régulier » en comparaison avec la période 1973-1995. Il faut cependant souligner que rien ne permet de penser que cet état sera durable. L'insécurité liée à la pluie sur le bassin subsiste, aussi bien sur le lac lui-même (notamment dans la cuvette nord, plus vulnérable) que dans son bassin-versant et l'ensemble du Sahel. Ces conditions environnementales se sont révélées favorables à la mise en place de systèmes agricoles extrêmement productifs, reposant sur la multifonctionnalité, la mobilité, la pluriactivité, étroitement connectés aux marchés urbains régionaux et au-delà (N'Djamena, Maiduguri et sud du Nigeria) (RAIMOND *et al.*, 2014a, 2014b). Puis, elles n'ont pas empêché la montée des tensions et la crise Boko Haram (fig. 2).

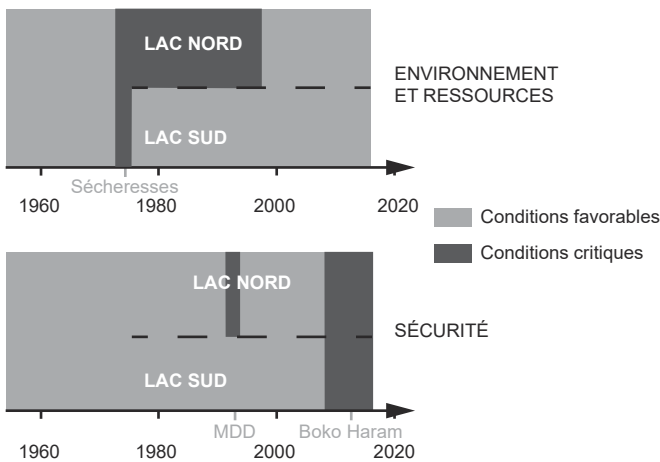


Figure 2
Environnement et sécurité dans le lac Tchad.

La crise et les défis à venir

Depuis une dizaine d'années, les tensions sociales internes aux sociétés du lac ont crû, alors même que le contexte environnemental était des plus favorables. Au-delà de la crise Boko Haram, la prospective du lac Tchad est lourde d'insécurité multiformes et elle est à situer dans les dynamiques du bassin dans son ensemble et de celles des États riverains.

L'oasis en péril : ressources, compétitions et régulations

Les fortes variations du niveau d'eau dans les deux cuvettes du lac ont mis à jour des nouveaux espaces exploitables, ce qui a donné lieu à des mouvements de population et à des revendications territoriales à divers niveaux (entre États, inter et intra-groupes ethniques) : par exemple, des groupes boudouma revendiquent des droits sur les terres de décrue d'espaces anciennement en eau (MAGRIN, 2012 ; RANGÉ et AMADOU, 2015). La compétition pour l'espace entre pêcheurs, éleveurs et agriculteurs s'est accrue. Cela d'autant plus que la pression démographique a fortement augmenté, la population du lac triplant entre 1976 et 2013 pour atteindre environ 2 millions d'habitants (MAGRIN *et al.*, 2015). La difficulté pour les jeunes autochtones, en nombre croissant, d'avoir accès aux ressources et à des revenus, ainsi que la compétition avec les nouveaux arrivés se déroulent sur fond de dégradation des capacités locales de régulation de l'accès aux ressources naturelles.

On observait ainsi schématiquement deux types de régimes d'accès aux ressources du lac Tchad (RANGÉ et AMADOU, 2015) : dans les espaces anciennement peuplés (îles boudouma, polders kanembou), les autochtones avaient le contrôle du foncier et ne facilitaient guère l'installation de migrants. Ailleurs, sur des rives longtemps désertes en cours de peuplement, un système foncier se mit en place sous l'autorité souple des chefferies de l'arrière-pays, permettant un peuplement cosmopolite et la mise en place du système agricole performant qui a été évoqué. Partout, les dynamiques politiques locales furent à l'origine de tensions croissantes, sur fond de pression démographique.

Sur les rives nigériane et camerounaise, les élections locales se traduisent par la mise en place d'un système clientéliste producteur d'insécurité foncière. Elle est aggravée au Cameroun par les rivalités entre autorités coutumières (entre Arabes et Kotoko, dans le contexte suivant l'occupation nigériane). Au Nigeria, les patrons de pêche hausa s'arrogent des droits fonciers exclusifs au détriment des chefs kanuri (KRINGS et PLATTE, 2004). Sur les rives sud les plus intégrées commercialement, la monétarisation du foncier s'accompagne d'une montée des inégalités sociales et des exclusions au bénéfice des plus riches paysans, ou de citadins et commerçants. Ce contexte a facilité l'implantation de Boko Haram dans le lac Tchad, qui a

pu recruter parmi les jeunes exclus ou frustrés, notamment (mais non exclusivement) parmi les communautés boudouma et kanuri.

Des défis multiples au prisme des insécurités

La population du bassin devrait plus que doubler d'ici 2050 (130 millions d'habitants contre un peu plus de 50 millions aujourd'hui avec une croissance de 2,7 % par an), avec à la clé des enjeux énormes en termes d'alimentation, mais aussi d'emploi – la perspective d'une population jeune et désœuvrée constituant un fort potentiel d'instabilité.

Les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) envisagent un probable maintien des précipitations à un niveau comparable à l'actuel et une hausse significative des températures préjudiciable à la productivité agricole (SULTAN *et al.*, 2013 ; Giec AR5, 2014). Répondre à la demande alimentaire nécessitera de mobiliser davantage les ressources en eau à l'échelle du bassin, ce qui pourrait se traduire par une diminution des apports au lac Tchad et un retour à un régime de « Petit Tchad » incertain, avec des « Petit Tchad » secs fréquents, et donc une insécurité climatique accrue pour la cuvette nord. Enfin, les troubles géopolitiques de l'environnement régional du lac Tchad, au sens large, pourraient évidemment l'affecter (Libye, Aqmi au Sahel), de même que les trajectoires politiques des pays riverains (successions présidentielles au Cameroun et au Tchad, etc.).

Politiques publiques : des tentations à risque

Par rapport aux défis mentionnés ci-dessus, les gouvernements des pays riverains sont tentés de réaliser des choix porteurs de risques multiples. Ceux-ci relèvent d'une logique « classique » du développement qui, malgré ses nombreux échecs, continue d'exercer une forte séduction pour de nombreuses raisons (SAUTTER, 1993 ; BERTONCIN et PASE, 2012).

La première tentation concerne la promotion d'une grande agriculture irriguée capitaliste, dont l'actualité s'illustre par exemple par un projet d'agropôle sur financement saoudien en cours d'instruction en 2016-2017 dans la région de Diffa au Niger (TCHANGARI et DIORI, 2016). Elle est porteuse de risque d'exclusion foncière et sociale par la perte d'emplois associée à la mécanisation, au détriment des systèmes agricoles qui s'étaient développés de manière endogène autour du lac, et qui ont pourtant démontré leur supériorité en termes de résilience, productivité, intensivité de main-d'œuvre (RAIMOND *et al.*, 2014a, 2014b ; RANGÉ, 2016 ; RANGÉ et COCHET, 2018). Une aggravation de l'insécurité sociopolitique pourrait en résulter.

Face à ces défis, la principale institution régionale en charge du lac Tchad et de son bassin, la CBLT, doit notamment répondre à une difficile question de positionnement. Ses statuts autorisent la combinaison de trois types de

fonction : développement, gestion de l'environnement, sécurité. Cette institution, créée au lendemain des indépendances en 1964, a eu une histoire difficile, à l'image de celle des États membres. La gestion des ressources en eau partagées a été le plus souvent centrale et elle tendait à s'affirmer à la suite des réformes de l'institution depuis le milieu des années 2000 (MAGRIN, 2014). À certains moments, la sécurité s'y est ajoutée : au cours des années 1990 d'abord, pour lutter contre l'insécurité transfrontalière dans la région du lac Tchad ; en 2015, la création d'une Force multinationale mixte (FMM), afin de coordonner la lutte des États membres contre Boko Haram. L'articulation des fonctions de développement durable et de défense au sein de la même institution (déjà fragile) se révèle périlleuse.

Last but not least, le projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad contribue à sa manière à l'insécurité. Il repose sur un argumentaire fragile en se présentant comme une réponse à un assèchement du lac qui n'est pas constaté. Cependant, cet assèchement pourrait se produire d'ici quelques décennies. La réflexion sur la faisabilité d'un transfert a été relancée fin 2016⁷, dans le cadre d'une coopération entre la CBLT et une entreprise chinoise. L'étude porte sur un transfert de 50 km³ annuels. S'il est difficile de se prononcer sur un projet dont les contours sont en constante redéfinition⁸, le relèvement du plan d'eau recherché aurait probablement pour effet le déplacement de nombreuses personnes, dans la vallée du Chari et dans le lac Tchad. Une telle perspective est porteuse, pour les habitants concernés, d'une insécurité accrue, tant la gestion des déplacements de population à grande échelle demeure problématique malgré toutes les précautions prises, comme l'illustrent les difficultés rencontrées par les projets de barrage soutenus par la Banque mondiale dans la vallée du Niger à Kandadji (Niger) et Fomi (Guinée). L'instabilité de la République centrafricaine et les réticences de la République démocratique du Congo ajoutent encore à l'incertitude d'un tel projet.

Conclusion

Au lac Tchad, l'association récemment opérée par des hommes politiques entre insécurité environnementale (tendance supposée à l'assèchement) et insécurité politique (crise Boko Haram) relève pour partie des mécanismes d'une communication visant à marquer les esprits pour mobiliser des soutiens, en interne ou au niveau de la communauté internationale. Elle fait écho à

7. Source : <https://www.cblt.org/fr/actualites/projet-de-transfert-des-eaux-inter-bassins-signature-dun-protocole-daccord-entre-la-cblt>, publié le 28 décembre 2016.

8. L'étude précédente (Cima International, 2011) proposait un transfert de 7 km³ qui n'aurait pas suffi à sécuriser la cuvette nord du lac à long terme.

une approche scientifique associant aridification et crise politique. Cette association a le défaut de gommer la complexité d'un lac partagé entre quatre États aux trajectoires politiques heurtées, aux paysages changeants au gré d'une hydrologie très variable, aux populations cosmopolites qui se sont adaptées aux insécurités (climatique et politique) par le recours à une large mobilité. Jusqu'à présent, le lac Tchad invalide toute relation simple entre aridification et crise politique. Des années 1950 aux années 1990, ses environnements très changeants, reflets de périodes plus ou moins sèches sur le bassin, ont fourni des ressources convoitées par les populations riveraines et celles de l'arrière-pays. Si les changements environnementaux ont favorisé l'expression de litiges frontaliers et ponctuellement réactivé l'ancienne fonction de refuge politique du lac pour des groupes rebelles, les richesses du lac attireraient. La fonction de refuge climatique primait. Depuis la fin des années 1990, le contexte environnemental de « Petit Tchad régulier » peut être considéré comme optimal du point de vue agricole et économique. Or, cette période se traduit aussi par une montée progressive des tensions sociopolitiques internes liées à la dégradation des situations politiques locales enchâssées dans les dynamiques nationales, jusqu'à l'embrasement Boko Haram. À long terme, les dynamiques du lac Tchad doivent continuer d'être pensées à l'échelle du bassin, car c'est à ce niveau que les insécurités politiques, économiques et environnementales seront susceptibles d'être gérées. Pour les États et la communauté internationale, des choix sont à faire entre maintenir un régime humanitaire, promouvoir de grands investissements, avec tous les risques associés, ou bien valoriser les potentialités régionales fondées sur les complémentarités géographiques en favorisant la sécurisation de l'accès aux ressources, les mobilités et les circulations.

Références

- AZEVEDO M. J., NNADOZIE U., 1998**
Chad. A Nation in Search of Its Future.
Boulder, Westview Press, 192 p.
- BÉGIN-FAVRE J., 2008**
*nsécurités. Une interprétation
environnementale de la violence au Ouaddaï
(Tchad oriental).* Thèse de doctorat, Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 435 p.
- BERTONCIN M., PASE A., 2012**
*Autour du lac Tchad. Enjeux et conflits pour le
contrôle de l'eau.* Paris, L'Harmattan, 354 p.
- BOUQUET C., 1990**
Insulaires et riverains du lac Tchad.
Paris, L'Harmattan, 412 p. (vol. 1) et 464 p.
(vol. 2).
- CARAMEL L., 2017**
Survivre entre Boko Haram et les rives
asséchées du lac Tchad. *Le Monde*, 27 mai.
- CHAPELLE J., 1987**
Souvenirs du Sahel. Paris, L'Harmattan, 287 p.
- CIMA INTERNATIONAL, 2011**
*Étude de faisabilité du projet de transfert
d'eau de l'Oubangui au lac Tchad.* Document-
synthèse : principaux résultats de l'étude de
faisabilité, Laval, N'Djamena, Cima
International, CBLT, 30 p.

GIEC AR5, 2014

« Africa ». In Barros V. R., Field C. B., Dokken D. J., Mastrandrea M. D., Mach K. J., Bilir T. E., Chatterjee M., Ebi K. L., Estrada Y. O., Genova R. C., Girma B., Kissel E. S., Levy A. N., MacCracken S., Mastrandrea P. R., White L. L. (éd.), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group. II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge, New York, Cambridge University Press : 1199-1265.

HOMER-DIXON T. F., 1999

Environment, Scarcity, and Violence. Princeton, Princeton University Press, 254 p.

KINDLER J., WARSHALL P., ARNOULD E. J., HUTCHINSON C. F., VARADY R., 1990

Le bassin conventionnel du lac Tchad : une étude diagnostique de la dégradation de l'environnement. N'Djamena, CBLT, PNUE, PNUD, 186 p.

KRINGS M., PLATTE E. (éd.), 2004

Living with the Lake. Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, Studien zur Kulturkunde, 121, 268 p.

LAURENT S., 2013

Sahélistan. Paris, Seuil, 384 p.

LEMOALLE J., MAGRIN G., 2014

Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles. Marseille, IRD Éditions, 216 p.

MAGRIN G., 2005

« Do we have to mistrust still waters? Hydropolitical considerations about Lake Chad ». In Baroin C., Sidensticker-Brikay G., Tidjani K. (éd.), *Man and the lake*. Actes du colloque Méga-Tchad de Maiduguri, 2-10 décembre 2003 : 133-152.

MAGRIN G., 2009

« De longs fleuves tranquilles ? Les mutations des plaines refuges du bassin tchadien ». In Raison J. P., Magrin G. (dir.), *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*, Paris, Karthala : 125-172.

MAGRIN G., 2012

L'imbraglio territorial du lac Tchad à l'épreuve de l'incertitude hydrologique.

Revue scientifique du Tchad, numéro spécial, 11 (1) : 96-113.

MAGRIN G., 2014

« Les défis pour le lac Tchad de la gouvernance des ressources en eau à l'échelle du bassin ». In Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Éditions : 502-538 (clé USB).

MAGRIN G., 2016

The disappearance of Lake Chad: history of a myth. *Journal of Political Ecology*, 23 : 204-222.

MAGRIN G., LEMOALLE J., POURTIER R. (DIR.), 2015

« Atlas du lac Tchad ». *Passages*, numéro spécial, 183 : 1-229.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2018

Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Paris, AFD, 291 p.

MICHAÏLOF S., 2015

Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ? Paris, Fayard, 320 p.

OKPARA U. T., STRINGER L. C., DOUGILL A. J., BILA M. D., 2015

Conflicts about water in Lake Chad: Are environmental, vulnerability and security issues linked? *Progress in Development Studies*, 15 (4) : 308-325.

POURTIER R., 2015

« Les frontières. De la contestation à la coopération transfrontalière ». In Magrin G., Pourtier R., Lemoalle J. (dir.), « Atlas du lac Tchad », *Passages*, numéro spécial, 183 : 147-149.

PRODI R., 2014

Sauvetage du lac Tchad. Un espoir de paix. *Le Monde diplomatique*, juillet.

RAIMOND C., RANGÉ C., RÉOUNODJI F., 2014a

« Le dynamisme des agricultures au Lac ». In Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD Éditions : 254-311 (clé USB).

RAIMOND C., RANGÉ C., GUÉRIN H., 2014b
« La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement durable pour le Lac ? ». In Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Éditions : 423-474 (clé USB).

RANGÉ C., 2015
« Variations lacustres et mobilités humaines De la résilience à la performance ». In Magrin G., Pourtier R., Lemoalle J. (dir.), « Atlas du lac Tchad », *Passages*, numéro spécial, 183 : 78-80.

RANGÉ C., 2016
Multi-usage des ressources et mobilités : l'intensification dans une zone humide sahélienne. Le lac Tchad vu par sa fenêtre camerounaise. Thèse de doctorat, AgroParisTech, 671 p.

RANGÉ C., AMADOU B., 2015
« La gouvernance locale des ressources naturelles. Un besoin de légitimation des autorités et des territoires ». In Magrin G., Pourtier R., Lemoalle J. (dir.), « Atlas du lac Tchad », *Passages*, numéro spécial, 183 : 150-152.

RANGÉ C., COCHET H., 2018
Multi-usage familial et agriculture de ferme sur les rives du lac Tchad : une comparaison des performances économiques. *Natures Sciences Sociétés*, 26 (1) : 33-48.

SAUTTER G., 1993 [1987]
« Libres réflexions sur les aménagements ayant pour objet la maîtrise de l'eau par ou pour les agriculteurs ». In Sautter G. *Parcours d'un géographe. Des paysages aux*

ethnies. De la brousse à la ville. De l'Afrique au monde, Paris, Arguments, 2 : 517-533.

SEIGNOBOS C., 2016a
Et si Boko Haram faisait du Lac Tchad son sanctuaire ? Tout comprendre de la stratégie des terroristes de Boko Haram. *Le Monde*, 29 avril.

SEIGNOBOS C., 2016b
Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? *Afrique contemporaine*, 255 : 93-120.

SULTAN B., ROUDIER P., QUIRION P., ALHASSANE A., MULLER B., DINGKUHN M., CIAIS P., GUMBERTEAU M., TRAORE S., BARON C., 2013
Assessing climate change impacts on sorghum and millet yields in the Sudanian and Sahelian savanna. *Environmental Research Letters*, 8 (014040) : 1-9.

TCHANGARI M., DIORI I., 2016
Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger. Niamey, Alternative Espaces Citoyens, Rapport de l'Observatoire du droit à l'alimentation au Niger, 45 p.

TILHO J., 1906
Exploration du lac Tchad (février-mai 1904). *La Géographie*, 13 (1) : 195-214.

TILHO J., 1928
Variations et disparition possible du lac Tchad. *Annales de géographie*, 37 (207) : 238-260.

ZELTNER J. C., 2002
Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad. Paris, Karthala, 140 p.

Boko Haram, révélateur des insécurités foncières au lac Tchad (Cameroun) ?

Charline RANGÉ

Introduction

Dans le nord-est du Nigeria, la corruption des élites politico-administratives et l'insécurité foncière qui en découle ont contribué à la montée en puissance des groupes se réclamant de Boko Haram (HARNISCHFEGER, 2014). À l'échelle du bassin tchadien, la diversité des actions de Boko Haram montre la capacité des groupes qui s'y rattachent à se greffer aux dynamiques sociopolitiques locales (COHEN, 2015). La « sanctuarisation » du lac Tchad témoigne ainsi de leur capacité, d'une part, à valoriser les spécificités de ce milieu palustre transnational partiellement hors de contrôle et, d'autre part, à tirer parti des conflits à coloration ethnique pour le contrôle des ressources naturelles et de l'économie halieutique (SEIGNOBOS, 2015). La fenêtre camerounaise du lac Tchad fait partie intégrante de cette « sanctuarisation ». Depuis 2014, les combattants de Boko Haram s'y installent en période de hautes eaux, cherchent à en contrôler certaines localités et y entreprennent des assauts meurtriers. L'ancrage de l'insécurité et de la violence dans cette région fait suite à une période de montée des incertitudes et des tensions politico-foncières liées au processus de démocratisation, récent dans cette partie du Cameroun. Cette dernière période contrastait avec la phase antérieure de colonisation halio-agropastorale (amorcée dans les années 1960), marquée par l'absence de conflit majeur

entre usagers (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs). Alors que la région connaissait une expansion démographique et un développement économique remarquables, portés par l'imbrication croissante des activités dans l'espace et dans le temps, cette absence de conflit majeur témoignait ainsi de l'efficacité des modes de régulation de la concurrence entre acteurs pour l'accès à l'espace et aux ressources naturelles (RANGÉ, 2016a).

Ce chapitre analyse les jeux politiques et les insécurités foncières qui avaient cours juste avant la « sanctuarisation » de la partie camerounaise du lac Tchad en 2014. Afin de mieux saisir la nature des conflits fonciers contemporains, nous reviendrons dans une première partie sur l'efficacité et le caractère peu conflictuel du mode de gouvernance foncière mis en place entre le début de la colonisation halio-agropastorale dans les années 1960 et le milieu des années 1990. Nous caractériserons dans une seconde partie les jeux de pouvoir ouverts depuis, avec la déconcentration et la démocratisation, et leurs déclinaisons en termes d'insécurités foncières. En conclusion, nous expliquerons en quoi les insécurités foncières « pré-insurrection » et les recompositions à l'œuvre depuis la crise de Boko Haram constituent un enjeu majeur pour le retour de l'action publique dans la région¹. Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête de terrain approfondie menée entre 2011 et 2013 dans le cadre d'une thèse de doctorat (RANGÉ, 2016b) combinant observations de paysage et de pratiques, consultation des archives préfectorales (procès-verbaux de conflits fonciers, correspondances, rapports des services de l'agriculture) et entretiens² avec les usagers et les autres acteurs économiques et politiques.

Une gouvernance foncière efficace et peu conflictuelle (1960-1990)

En un demi-siècle, la partie camerounaise du lac Tchad a été le lieu d'un formidable front de colonisation. En témoigne l'accroissement démographique annuel moyen de 5 % observé entre 1964 et 2013 (RANGÉ, 2016b). La colonisation halio-agropastorale amorcée dans les années 1960 s'est accompagnée d'une véritable construction de pouvoirs et de territoires, et de formes originales de régulation et de coordination pour l'accès aux ressources.

1. Sur les enjeux de développement et les formes de l'action publique dans la région du lac Tchad dans le contexte de la (post)-crise Boko Haram, voir notamment MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018.

2. Au total, 589 entretiens ont été réalisés. Ils couvrent l'ensemble du territoire lacustre camerounais et se concentrent dans les arrondissements de Hilé-Alifa, Darak et Blangoua (fig. 1, cf. p. 6 cahier hors-texte).

Colonisation halio-agropastorale et construction de pouvoirs

Dans les années 1950-1960, le lac Tchad était encore un vaste plan d'eau peu exploité. Seuls quelques villages d'agropasteurs arabes shuwa fondés au XIX^e siècle peuplaient les rives camerounaises quand arrivèrent les premiers pêcheurs, des migrants saisonniers kanuri et hausa originaires du nord du Nigeria. Les eaux camerounaises du lac Tchad étaient alors un milieu inconnu pour les populations riveraines comme pour celles de l'arrière-pays, agropasteurs arabes shuwa et agropêcheurs kotoko, qui, rapidement, rejoignirent les premiers pêcheurs et se formèrent à leur côté. À partir du milieu des années 1970, la découverte de vastes espaces de décrue fit du lac Tchad une véritable oasis halio-agropastorale dans un Sahel en proie aux sécheresses, une zone refuge pour les agriculteurs et les éleveurs sahéliens des quatre pays riverains et pour une partie des pêcheurs des fleuves Sénégal et Niger.

Au moment du « boom » de la pêche (années 1960), les sultans kotoko de Goulfey et de Makari œuvraient comme auxiliaires d'une administration coloniale qui leur avait reconnu le monopole de l'autorité politico-foncière coutumière au détriment des chefs arabes shuwa. Forts de cette reconnaissance, ils revendiquèrent rapidement le contrôle des eaux lacustres, aménageant des débarcadères et installant des représentants dans les campements, en bonne entente avec l'administration qui créa des postes de douane et déploya timidement ses agents pour prélever les taxes sur le poisson commercialisé. Tout en restant sous l'autorité des sultans, les chefs arabes shuwa des anciens villages du lac étendirent leur territoire depuis l'extérieur vers l'intérieur des rives, au fur et à mesure du retrait des eaux, pour contrôler les mises en culture. Dans les villages nouvellement créés, ils désignèrent des migrants comme chefs de terre chargés d'affecter les parcelles en leur nom.

Accès aux ressources, diversité du peuplement et fluidité des usages

Passée la courte période d'accès libre du début de la colonisation, avant de s'installer, pêcheurs, agriculteurs et éleveurs se présentaient au sultan ou à ses représentants et, pour les éleveurs, à l'administration. À condition de reconnaître leur autorité, tout individu, quelle que soit son appartenance ethnique ou nationale, avait accès à la terre et aux ressources naturelles dans les mêmes conditions. Dès lors, les relations entre groupes d'utilisateurs et d'appartenance se sont fondées sur des rapports de force équilibrés, des interdépendances économiques croissantes et un dense réseau d'interconnaissances.

Dans le domaine de la pêche, l'accès aux poissons et aux eaux était libre, seule la transformation du poisson faisait l'objet de prélèvements limités. Dans celui de l'agriculture, des droits d'usage et de transfert étaient attribués

sur les parcelles contre un tribut symbolique et les parcelles abandonnées plusieurs années pouvaient être réallouées par le chef de terre. Cette dernière règle a conféré une grande fluidité à l'accès à la terre et en a limité la monétarisation. Elle a ainsi facilité son accès aux nouveaux migrants ou aux jeunes qui s'installaient sans avoir hérité de parcelle de leurs parents. Ainsi, l'absence de critère socioethnique dans l'accès à la terre et aux ressources naturelles a permis de rapides mouvements de reconversion et de diversification des activités en fonction des variations hydroclimatiques et du contexte économique régional (RANGÉ, 2016a).

Des formes souples et efficaces de coordination entre usagers

L'imbrication croissante des activités halio-agropastorales dans l'espace et dans le temps a reposé sur des formes souples de coordination entre usagers, intégrant la variabilité des ressources naturelles (directement liée aux variations du niveau des eaux) et du nombre d'usagers (le nombre de migrants agricoles, de pêcheurs saisonniers et de pasteurs changeant fortement d'une année sur l'autre).

Les changements d'usage de l'espace, entre zone haliopastorale et secteur agro-haliopastoral, dépendaient ainsi des besoins en terres cultivables : lorsqu'ils étaient importants, les éleveurs étaient contraints d'aller chercher d'autres ressources plus à l'intérieur du lac Tchad, notamment en exploitant les pâturages des marécages. Les comportements étaient normalisés par l'existence d'une règle faisant dépendre les modalités d'indemnisation des dégâts sur les parcelles de la densité du parcellaire. Pour permettre aux éleveurs de rejoindre les pâturages situés à l'arrière des zones cultivées, des couloirs à bétail longs de plusieurs kilomètres et traversant le plus souvent plusieurs territoires villageois ont été délimités dans les années 1980 par les chefs de terre et les représentants des éleveurs, parfois sous l'autorité et la coordination du sultan et de l'administration dans le cadre de la résolution d'un conflit.

Les coordinations entre éleveurs relevaient de la régulation « de fait », c'est-à-dire que les régularités observées ne résultaient pas d'un processus explicite et intentionnel, mais étaient issues d'une somme de comportements et d'interactions (LAVIGNE DELVILLE et HOCHET, 2005). En raison de la diversité des pâturages, d'une part, des différences de dotation en bétail et de l'inégal accès à la main-d'œuvre et aux savoirs techniques, d'autre part, tous les éleveurs n'entraient pas en concurrence pour les mêmes ressources sur les mêmes espaces aux mêmes moments de l'année. Dans ces conditions, le déploiement de stratégies d'évitement par lesquelles, à partir d'une connaissance fine du milieu et des pratiques des autres usagers, les éleveurs organisaient leurs mobilités en fonction de celles des autres, permettait un ajustement mutuel efficace. Les grands groupes d'éleveurs entrant en compétition pour les mêmes pâturages se reconnaissaient entre eux un droit

d'usage exclusif sur des ensembles distincts de campements et donc de pâturages.

Jusqu'au milieu des années 2000, ces formes d'accès et de coordination entre usagers ont permis une nette diversification et intensification de l'usage de l'espace sans conflit majeur entre acteurs. Un peuplement dense³ aux origines géographiques et ethniques très diverses et en grande partie saisonnier s'est ainsi progressivement constitué autour de systèmes d'activités caractérisés par la mobilité, la fluidité des usages et l'absence de spécialisation professionnelle à base ethnique.

Jeux de pouvoir et insécurités foncières (2000-2014)

Depuis le milieu des années 2000, on observe une certaine récurrence de conflits localisés, liés au contrôle des ressources. Les changements techniques (usage des herbicides et introduction d'engins de pêche prédateurs), les différenciations socioéconomiques croissantes (entre agriculteurs familiaux, patronaux et entrepreneuriaux⁴), la pression pastorale et la densification du parcellaire constituent un contexte favorable aux tensions foncières. Mais l'incapacité de la société lacustre à définir de nouvelles formes de coordination socialement reconnues pour faire face à ces nouveaux enjeux ne peut se résumer à une simple question de pression sur les ressources, et les recompositions sociopolitiques qu'a connues la région dans les deux dernières décennies invitent à analyser la dimension politique de ces conflits.

Une multiplication des acteurs, de nouvelles concurrences

Dans le Logone et Chari camerounais, les politiques de démocratisation et de décentralisation ont favorisé l'instrumentalisation politique du foncier par les élites locales et régionales désormais associées à la politique nationale, dans une logique factionnelle similaire à celle analysée par Giorgio Blundo au Sénégal (1996). Élus parmi les notables locaux, les maires doivent leur position aux grands commerçants arabes shuwa originaires de la région qui ont su tirer profit des élections pluralistes pour

3. Nous avons estimé à 110 000 le nombre de personnes résidant en permanence au lac Tchad en 2013 pour des rives longues d'environ 50 km et s'étendant sur moins de 20 km. Il faut ajouter les migrants saisonniers qui vont jusqu'à doubler le nombre d'actifs certaines années (RANGÉ, 2016b).

4. Les exploitations patronales recourent structurellement au travail salarié permanent en complément de la main-d'œuvre familiale. Les exploitations entrepreneuriales mobilisent exclusivement du travail salarié.

s'assurer le soutien politique nécessaire à leurs activités. Ces grands commerçants, en concurrence pour le contrôle des territoires, ont su fédérer autour d'eux les différentes autorités et s'assurer le soutien des représentants de l'État pour étendre leur emprise territoriale et garantir l'accès au foncier à leurs clients qui, en échange, votent pour les candidats du parti au pouvoir dont ils ont financé les campagnes électorales (AHAMAT, 2011).

Sur les rives et dans les îles du lac Tchad, deux grands commerçants – l'un grand importateur et entrepreneur en bâtiment, l'autre commerçant transfrontalier de bétail et de maïs – se disputent ainsi le contrôle des territoires. Ces deux *big men*⁵ constituent autour d'eux un réseau d'alliés dans les différentes sphères du pouvoir (fonctionnaires, intellectuels, religieux, chefs traditionnels, exécutifs communaux, organes du parti au pouvoir, responsables administratifs, commandants de gendarmerie, etc.) afin de jouer sur les différents registres de légitimité dans les revendications foncières. Alliés aux chefs arabes des anciens villages du lac Tchad, ils contrôlent, via leur clientèle, le chapelet de villages qui s'étend de l'extérieur vers l'intérieur du lac (fig. 1, cf. p. 6 cahier hors-texte) : marchés et réseaux de commercialisation, entrée des troupeaux non nationaux sur les territoires communaux, intervention dans les conflits fonciers, offre de crédit, aménagement d'infrastructures sont autant d'objets et de formes de contrôle du territoire.

Depuis la mise en œuvre des politiques de déconcentration et de décentralisation, les usagers naviguent d'une autorité à l'autre, – chefferies, mairies, forces armées, services techniques, préfets et sous-préfets, élites commerçantes, – sans qu'il existe de coordination et de hiérarchisation entre ces différents acteurs de la régulation foncière, dans une logique d'*institution shopping*⁶ favorable à la remise en cause des décisions de règlement des conflits. Dans les discours des usagers, les actions des représentants de l'État perçus comme « prédateurs », d'une part, et des grands commerçants et de leurs réseaux de clientèle, d'autre part, sont largement contestées, signe de l'absence de légitimité de ces différents pouvoirs.

Stratégies de contrôle territorial et insécurité foncière

Des conflits à propos de la terre émergent alors de manière localisée. Ils mettent en cause le droit du chef de village à attribuer les parcelles litigieuses. Ces conflits, peu nombreux, recouvrent des enjeux de contrôle territorial et opposent deux réseaux de clientèle formés autour des élites commerçantes et constitués de maires, de chefs de village, de chefs arabes shuwa, et parfois

5. *Big man* : homme d'influence, de pouvoir. Le pouvoir du *big man* n'est pas hérité, mais repose sur l'accumulation de ressources d'ordre politique et économique, qui se nourrissent entre elles, et sur le contrôle de l'accès aux ressources matérielles, ressources qu'il redistribue par le patronage pour consolider son pouvoir (MEDART, 1992).

6. *Institution shopping* : choix raisonné entre plusieurs instances de régulation possibles (BIERSCHENK et OLIVIER DE SARDAN, 1998).

de sultans kotoko. Il s'agit de revendiquer un pouvoir historique sur l'espace litigieux pour l'une des chefferies arabes shuwa ou un sultanat kotoko. Ces conflits, qui concernent plusieurs dizaines à centaines d'hectares, remontent à la justice et aux plus hautes sphères de l'administration (gouvernorat, cabinet du ministre) sans trouver résolution. Ils prennent rapidement une tournure violente en opposant deux bandes de jeunes organisés en quasi-milice au service des grands commerçants. Si ces conflits restent à ce jour localisés, les prétentions territoriales de leurs protagonistes génèrent de l'incertitude foncière bien au-delà de leur assise actuelle.

Déstabilisation des formes de coordination entre usagers

Les grands commerçants usent par endroits de leur poids dans la résolution des conflits pour faire revoir les modalités d'indemnisation des dégâts sur les parcelles et rigidifier ainsi l'usage de l'espace à leur avantage. Contrôlant la mairie et en capacité de s'assurer du soutien des représentants de l'État, un grand commerçant a ainsi fait en sorte que les agriculteurs ne puissent pas être indemnisés en cas de dégâts sur les parcelles, les obligeant à abandonner au pâturage de ses troupeaux une vaste zone jusqu'alors cultivée. Ailleurs et d'une manière générale, le manque de coordination entre chefs de terre – lorsqu'ils sont redevables à une élite différente – favorise la disparition des couloirs à bétail.

Corruption et clientélisme autour des ressources

Le manque de coordination entre pouvoirs et la clientélisation de l'accès aux ressources s'opposent à l'émergence de formes d'action collective visant à réguler les nouvelles pratiques. Depuis les années 1990, les engins de pêche prohibés par la législation des quatre pays riverains – grandes sennes tournantes dans les eaux libres, barrages de nasse et sennes fixes dans les marécages – se sont multipliés dans les eaux et les marécages, sans qu'aucune régulation de leur usage n'ait permis de limiter leurs effets inégalitaires sur l'accès à la ressource. Comme au Nigeria voisin (KRINGS, 2004), l'attribution des sites de pêche se fait au plus offrant ou dans une logique clientéliste, alimentant la compétition et les conflits entre patrons de pêche. Cette compétition est parfois instrumentalisée par les pouvoirs communaux pour revendiquer le contrôle des sites propices. Il s'agit dès lors de manipuler le registre de la citoyenneté communale pour tenter d'exclure les non-résidents de la commune de l'accès à la ressource.

La révision des règles ou « l'inaction collective »

Au détriment de la performance immédiate de leur conduite d'élevage, certains éleveurs se déplaçant en grand nombre choisissent d'investir collectivement du temps et des ressources financières dans le déclenchement,

le développement et la résolution de conflits, espérant ainsi voir les règles être revues à leur avantage. Ces tentatives de révision des règles qui fonctionnent sur le mode de l'affrontement se caractérisent par l'absence de stabilisation des procédures d'arbitrage et la réactivation des conflits d'une année sur l'autre.

Les mêmes conflits opposent ainsi agriculteurs et éleveurs autour de la délimitation de certaines zones réservées au campement des éleveurs. Après avoir tenté sans succès de monnayer auprès des exploitants des parcelles litigieuses leur déguerpissement et d'acheter la bienveillance du chef de terre, les éleveurs font pression sur l'exécutif communal, refusant collectivement de pénétrer sur le territoire communal – et donc de s'acquitter de la taxe communale – tant que les exploitants des parcelles litigieuses n'ont pas été expulsés. En cas d'échec, les éleveurs laissent expressément leurs troupeaux pénétrer dans les parcelles litigieuses pour forcer les différents représentants de l'État à intervenir et à délimiter une zone de campement. Mais les décisions des représentants de l'État sont rapidement remises en cause par les chefs de terre et les agriculteurs. Pour les agriculteurs qui courent le risque de perdre leur parcelle, la réactivation du conflit est synonyme d'insécurité foncière. Pour les éleveurs, elle crée de l'incertitude qui limite leur capacité à gérer les nécessaires scissions de troupeaux en temps opportun.

Avec la forte augmentation du nombre de troupeaux depuis le milieu des années 1990, les relations de complémentarités entre groupes d'éleveurs se succédant sur les mêmes espaces au cours de l'année tournent certaines années à la compétition. Sur l'initiative de trois grands propriétaires de bétail ayant su mobiliser leurs réseaux de clientèles parmi les communautés d'éleveurs arabes shuwa, un arrêté préfectoral retarde depuis quelques années l'entrée des éleveurs nomades peuls en provenance du Tchad et du Nigeria sur le territoire camerounais. Pour les éleveurs, arabes comme peuls, cet arrêté suscite chaque année un coût important : au-delà des pots-de-vin, les représentants des différents groupes multiplient les rencontres avec les autorités pour négocier l'établissement ou au contraire la levée de l'arrêté. Ces décisions préfectorales, qui résultent de ce qui est vécu par chaque groupe d'éleveurs comme un coup de force, ne détiennent aucune légitimité aux yeux des éleveurs qui les contestent systématiquement. L'absence de stabilisation des arrangements génère ainsi de l'insécurité foncière. Chaque année, éleveurs arabes comme peuls ne savent pas si un arrêté sera effectivement pris et comment la date d'autorisation d'entrée sera définie. Ils le savent d'autant moins qu'il existe un fort *turnover* au niveau des préfets et qu'une décision prise par l'un peut être remise en cause par l'autre.

Agriculture capitaliste et accaparement foncier

Au Cameroun, la crise alimentaire mondiale de 2008 a catalysé la promotion d'une agriculture capitaliste, qui se concrétise par la mise en œuvre du

« Programme Agropoles ». L'agropôle imaginé pour les rives du lac Tchad vise à développer une production moto-mécanisée de maïs sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares. Présenté comme un outil majeur de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté, ce projet dégagerait en réalité au mieux une richesse équivalente à celle qui est déjà produite par les exploitants familiaux dans la situation actuelle tout en créant trois fois moins d'emplois et en offrant des revenus inférieurs (RANGÉ et COCHET, 2018). Derrière les arguments économiques, la promotion par l'État d'une agriculture capitaliste aux mains des investisseurs nationaux constitue dans les faits un appui de l'État à la vaste opération d'accaparement foncier à laquelle se livrent les élites locales. Au lac Tchad, le projet d'agropôle est en effet porté par l'un des deux grands commerçants qui se disputent le contrôle des territoires lacustres. À la faveur du renouveau de la politique agricole camerounaise, ce commerçant ambitionne ainsi de transformer le contrôle territorial qu'il a progressivement acquis sur les rives du lac Tchad en une véritable privatisation de la ressource foncière.

En 2014, juste avant leur « sanctuarisation » par les groupes se rattachant à Boko Haram, les territoires lacustres camerounais faisaient ainsi l'objet d'âpres jeux de pouvoirs et de lutte pour leur contrôle entre élites locales et régionales. Cette compétition politico-foncière déstabilisait les formes d'accès et de coordination entre usagers, et ouvrait le jeu foncier aux faveurs et aux coups de force à un moment où la poursuite de la densification démographique, les changements techniques et la différenciation socioéconomique posaient justement la question de la stabilisation de nouveaux arrangements foncières et de nouvelles formes d'action collective.

Conclusion

L'emprise foncière des élites locales constitue aujourd'hui « l'expression d'un consensus politique nécessaire au maintien de l'État dans sa configuration actuelle » (TEYSSIER *et al.*, 2003 : 3). La « conflictualisation » récente de la gouvernance des ressources naturelles dans la partie camerounaise du lac Tchad renvoie ainsi aux articulations entre scènes politiques locale et nationale. Elle témoigne de la place que tient le foncier dans le renouvellement des modes d'ancrage local de l'État engagé avec la démocratisation, à travers son instrumentalisation politique par les élites locales et régionales d'une part et à travers les relations clientélistes et la corruption parmi les représentants de l'État d'autre part. L'enjeu de la gouvernance des ressources naturelles est donc aussi un enjeu de gouvernance des territoires et, au-delà, de la construction de l'État (LAVIGNE DELVILLE et HOCHET, 2005). Si, de part et d'autre des fleuves frontières, les

interventions différenciées des États ont conduit à des évolutions contrastées des pouvoirs locaux qui empêchent toute généralisation à l'ensemble du lac Tchad, le clientélisme politique et la corruption nourrissaient déjà au début des années 2000 des insécurités foncières encore plus grandes dans la partie nigérienne du lac Tchad (RANGÉ et AMADOU, 2015).

Avec l'insurrection de Boko Haram, le lac Tchad a été en grande partie vidé de sa population et la gouvernance locale s'est militarisée et « milicarisée », ouvrant la voie à des recompositions importantes dans les arènes de pouvoir (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018). Avec l'installation des forces de Boko Haram dans la partie occidentale du territoire lacustre camerounais (arrondissements de Darak et de Hilé Alifa), les migrants saisonniers, agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, ont, dans leur grande majorité, cessé de venir et de nombreux résidents ont fui. Pour ceux qui sont restés ou ont continué à fréquenter cette partie du lac Tchad, les arrangements avec Boko Haram ont très vraisemblablement renforcé le poids de certains *big men* et des réseaux clientélistes. La situation s'est quelque peu améliorée en 2017, ce qui a permis le retour des résidents et des éleveurs sur les bordures du lac Tchad. Mais rares restent ceux parmi eux, comme parmi les pêcheurs, qui se risquent à s'avancer plus à l'intérieur. La plus grande part des activités halio-agropastorales continue ainsi de se concentrer dans l'arrondissement de Blangoua.

Tout porte ainsi à croire que le contexte des années à venir sera favorable au renforcement des insécurités politico-foncières. On sait en effet que le foncier est un enjeu majeur dans les situations de post-conflit pour se repositionner dans le jeu politique, et que les risques d'accaparement de terres par les élites et d'émergence de nouveaux conflits s'accroissent dans de telles situations, en particulier dans les zones à fortes potentialités d'investissement (CTFD, 2015), comme le lac Tchad. C'est donc en pleine conscience des enjeux politiques de la gouvernance des ressources naturelles qu'il faudra penser le retour de l'action publique dans la région. Or, là encore, les incertitudes sont fortes. En situation de post-conflit en effet, le risque est que prévale, dans la formulation des politiques publiques, la vision d'une table rase sur laquelle il s'agirait de bâtir une unanimité autour des priorités, notamment économiques, des gouvernants (CTFD, 2015). Ce genre de contexte risque de favoriser la promotion de grands projets d'agriculture capitaliste, du type de celui que nous avons décrit ici pour la partie camerounaise du lac Tchad : des projets au bilan économique souvent décevant, mais dans lesquels les logiques d'accaparement foncier sont bien réelles (ANSEEUW *et al.*, 2012). Les annonces en ce sens se multiplient déjà, dans la partie nigérienne du lac Tchad par exemple, où une société privée saoudienne projette d'aménager de vastes périmètres irrigués (TCHANGARI et DIORI, 2016), ou encore au Nigeria, où le premier milliardaire africain, Aliko Dangote, entend investir dans la production agro-industrielle de sucre et de riz pour « lutter contre le terrorisme ». Analyser la manière dont la compétition pour le contrôle des ressources naturelles, les pratiques

clientélistes et la corruption ont, ou non, en fonction des contextes, facilité l'ancrage du phénomène Boko Haram, et analyser les recompositions politico-foncières locales liées à la crise sécuritaire et au contexte post-conflit constituent dès lors deux enjeux pour la recherche des années à venir, si l'on veut que Boko Haram ne renforce pas les insécurité politico-foncières dans le bassin tchadien, mais en constitue au contraire le révélateur.

Références

AHAMAT H., 2011

Les problèmes fonciers entre Arabes Choa du Logone et Chari au Cameroun (1953-2010). Mémoire de master, Université de Ngaoundéré, 240 p.

ANSEEUW W., ALDEN W. L., COTULA L., TAYLOR M., 2012

Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project. Rome, ILC, 72 p.

BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1998

« Les arènes locales face à la décentralisation et à la démocratisation. Analyses comparatives en milieu rural béninois ». In Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala : 11-51.

BLUNDO G., 1996

« Gérer les conflits fonciers au Sénégal : le rôle de l'administration locale dans le sud-est du bassin arachidier ». In Tersiguel P., Becker C. (éd.), *Développement durable au Sahel*, Paris, Karthala : 103-122.

CTFD (COMITÉ TECHNIQUE FONCIER ET DÉVELOPPEMENT), 2015

Enjeux fonciers en milieu rural, conflits civils et développement. Non publié, note de synthèse, 20 : 1-11.

COHEN C., 2015

Boko Haram, une impossible sociologie politique ? *Afrique contemporaine*, 255 (3) : 75-92.

HARNISCHFEGER J., 2014

« Boko Haram and its Muslim critics: observations from Yobe state ». In Pérouse

de Montclos M.-A. (éd.), *Boko Haram:*

Islamism, politics, security and the state in Nigeria. Leyde, Zaria, African Studies Centre, Institut français de recherche en Afrique, 2 : 33-62.

KRINGS M., 2004

« Fishing for naira. Some social trends in Lake Chad fishery. An overview ». In Krings M., Platte E. (éd.), *Living with the Lake*. Cologne, Köppe : 204-226.

LAVIGNE DELVILLE P., HOCHET P., 2005

Construire une gestion négociée et durable des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'Ouest, Paris, Gret, Claims, AFD, 180 p.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (éd.), 2018

La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram : crise et enjeux de développement. Paris, AFD, 294 p.

MÉDARD J.-F., 1992

Le « big man » en Afrique. Du politicien entrepreneur. *L'année sociologique*, 42 : 167-192.

RANGÉ C., 2015

« Variations lacustres et mobilités humaines. De la résilience à la performance ». In Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R., « Atlas du lac Tchad », *Passages*, numéro spécial, 183 : 78-80.

RANGÉ C., 2016a

Gouvernance foncière et intensification du multi-usage de l'espace. Le cas de la fenêtre camerounaise du lac Tchad. *Économie rurale*, 353-354 : 45-63.

RANGÉ C., 2016b

Multi-usage des ressources et mobilités : l'intensification dans une zone humide sahélienne. Le lac Tchad vu par sa fenêtre camerounaise. Thèse de doctorat, Agroparistech, 687 p.

RANGÉ C., AMADOU B., 2015

« La gouvernance locale des ressources naturelles. Un besoin de légitimation des autorités et des territoires ». In Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R., « Atlas du lac Tchad », *Passages*, numéro spécial, 183 : 150-152.

RANGÉ C., COCHET H., 2018

Multi-usage familial et agriculture de firme sur les rives du lac Tchad : une comparaison des performances économiques. *Natures Sciences Sociétés*, 26 (1) : 33-48.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram et le lac Tchad. *Afrique contemporaine*, 255 (3) : 93-120.

TCHANGARI A. T. M., DIORI I., 2016

Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger. *Rapport de l'observatoire du droit à l'alimentation au Niger*. Niamey, Alternative Espaces Citoyens, 34 p.

TEYSSIER A., HAMADOU O., SEIGNOBOS C., 2003

Entre pratiques et textes, des expériences de médiation foncière dans le Nord-Cameroun. Colloque « Foncier rural et développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest », Bamako, Forum Praia, 17-21 novembre 2003 [en ligne], 10 p.

Boko Haram, migrants forcés et conséquences économiques dans l'est du Niger

Hadiza KIARI FOUGOU

Introduction

Le cosmopolitisme et la libre circulation des personnes et des biens qui caractérisaient le bassin du lac Tchad sont remis en cause par la crise de Boko Haram. Les acteurs qui puisent directement leurs ressources du lac sont estimés à 2 millions, et indirectement à plus de 13 millions (LEMOALLE et MAGRIN, 2014). Mais, depuis l'occupation de cette région par Boko Haram, le fonctionnement socioéconomique du lac s'est fragilisé, obligeant certains acteurs à migrer vers des zones plus sûres. Cette insécurité a aussi désorganisé la dynamique des activités productives de la région lacustre (KIARI FOUGOU et LEMOALLE, 2016) et la structure commerciale qui, jusque-là, fluidifiait les flux transnationaux (DJANABOU, 2014). En effet, la présence et le contrôle de Boko Haram sur une grande partie des ressources (SEIGNOBOS, 2015) ont conduit les différents États de la région du lac Tchad à adopter une réponse sécuritaire : l'interdiction d'exploiter et de commercialiser certaines productions, halieutiques, agricoles et pastorales, fournies par le lac Tchad. Par ailleurs, les autorités gouvernementales ont expulsé des populations qui habitent les îles et les rivages du lac Tchad. Au Niger, en mars 2017, l'Organisation des Nations unies (ONU) estimait que plus de 242 000 personnes avaient quitté de manière forcée leurs lieux de résidence habituels dans cette région¹. Dans leur fuite,

1. Ces chiffres sont rapportés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations unies au 31 mars 2017. Sur le terrain, la production et la fiabilité des chiffres constituent les principaux points de discordes entre les autorités régionales, notamment la Direction régionale de l'état-civil (Drec) et les acteurs humanitaires.

ces migrants forcés, *en gudun hijira*², ont perdu l'essentiel de leurs biens et se sont installés dans des territoires nouveaux, entre la vallée de la Komadougou Yobé et la région de Diffa. Ce chapitre analyse les reconfigurations économiques des marchés, des circuits marchands et des espaces de production suite à la crise provoquée par Boko Haram, à partir de témoignages de migrants forcés. Les données proviennent d'une enquête collective du Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (Lasdel, Niamey) financée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), à laquelle nous avons participé entre février et juin 2017 (HAMANI *et al.*, 2017) dans la région du lac Tchad au Niger. Ce travail est tiré d'entretiens, d'observations et d'études de cas réalisés dans une diversité d'espaces d'accueil de migrants forcés (sites exogènes, spontanés, intégrés, réhabilités) et auprès de différents acteurs-clefs. En outre, des observations directes ont été effectuées dans la zone du lac par immersion dans les communautés, de janvier 2015 à juin 2017. Nous analyserons d'abord les implications sémantiques et l'évolution des termes locaux qui désignent les réfugiés et les acteurs de Boko Haram, puis nous retracerons les conséquences économiques de l'insurrection, c'est-à-dire la recomposition des espaces marchands et de production.

Les désignations locales des migrants forcés et des insurgés

Les migrants forcés, « gens de l'Hégire » (*en gudun hijira*)

Les acteurs humanitaires, suivant des normes internationales, distinguent plusieurs catégories de migrants forcés : les « réfugiés », qui ont franchi une frontière au cours de leur déplacement ; les « retournés », personnes parties dans un pays étranger qui reviennent dans leur pays d'origine ; les « déplacés internes », citoyens qui ont été obligés de quitter leur lieu de vie habituel sans changer de pays.

Mais il existe un décalage important entre les désignations internationales et les termes locaux qui ne font aucune distinction entre les migrants selon leur origine, qu'ils aient franchi ou non une frontière, ou bien qu'ils se soient déplacés du fait de l'insécurité liée à Boko Haram et des mesures gouvernementales de l'état d'urgence. Collectivement ou individuellement, tous sont désignés par l'expression *en gudun hijira*, « les gens de l'Hégire », en référence à la fuite de Mahomet vers Médine. Cette expression ne renvoie pas à des droits spécifiques en fonction des catégories de l'aide (réfugiés,

2. *En gudun hijira* (langue hausa) : « les gens de l'Hégire », les migrants forcés.

retournés, déplacés) et des sites d'accueil³. Elle traduit une communauté de destin après une fuite collective face à une menace ou une oppression ; elle fonde une identité de groupe au-delà des appartenances socioculturelles. Cette construction d'une identité collective des populations affectées par la crise mobilise un référentiel commun et des valeurs de solidarité religieuse envers les démunis (versement de l'aumône, la *zakat* en arabe) (HAMANI *et al.*, 2017). Face à la communauté de destin de ces « gens de l'Hégire », les termes pour désigner les insurgés de Boko Haram sont multiples et ils ont changé au fil du temps.

Désigner Boko Haram : de la proximité religieuse à la menace

Au début des années 2000, le langage courant offrait une grande diversité de termes pour désigner les acteurs de Boko Haram. Par euphémisme ou par peur de représailles, les populations évitaient de prononcer l'expression « Boko Haram » (HAMANI *et al.*, 2017).

Les premiers termes locaux utilisés pour désigner Boko Haram révèlent une lecture plutôt positive du mouvement, ou tout du moins une proximité sociale et religieuse :

- « *en malam* » ou « *yan Malam* », littéralement « les petits des marabouts » (langue hausa) ;
- « *malamba* », « les marabouts », « les gens de la *Sunna* » (en arabe), c'est-à-dire ceux qui suivent les dires et actes du prophète Mahomet (langue kanuri) ;
- « *almajirrai* », « les talibés » (langue hausa) ;
- « *en jihadi* », « ceux qui mènent une guerre sainte », au sens de combat pour la justice et l'équité (langue hausa).

Mais, au fil des exactions de Boko Haram qui ont touché de manière indiscriminée les populations, les termes pour désigner les insurgés ont changé. Leur contenu sémantique traduit le changement de perception du groupe armé. Peu à peu, les termes employés sont passés du référent religieux à l'évocation de la menace, de l'infraction aux normes sociales :

- « *am dibi* » et « *muga'e* », « les méchants » (langue hausa) ;
- « *masuyankamutane* », « ceux qui égorgent des humains » (langue hausa) ;
- « *kirdiya* », « les mécréants » ou « ceux qui tuent des musulmans » (langue kanuri) ;
- « *boruwa* », « les voleurs », « les pilleurs » (langue kanuri) ;

3. Les déplacés et les réfugiés sont regroupés dans des sites et des camps. Aujourd'hui, s'amorce un regroupement des personnes réfugiées du camp de Kabélawa à celui de Sayam forage.

– « *en Ta'adda* », « ceux qui incendient les villages, pillent les biens et font des dégâts inexplicables » (langue hausa) ;

– « *en bindiga* », « ceux qui détiennent/utilisent des armes » (langue hausa) ;

– « *enzamani* », « ceux qui ne respectent pas les codes et les valeurs » (langue hausa) ;

– « *en Iska* », « ceux qui remettent en cause les fondements religieux et sociaux de l'adhésion initiale » (langue hausa).

Les « gens de l'Hégire » emploient même des désignations déshumanisantes :

– « *n'godo* », « les oiseaux » (qui sont destructeurs dans l'imagerie agricole) (langue kanuri) ;

– « *dodo-ni* », « les fantômes » (qui font peur) (langue hausa).

Différents univers de sens ont donc été mobilisés pour désigner Boko Haram, cette évolution sémantique traduisant l'évolution des représentations du groupe armé chez les « gens de l'Hégire », allant de la proximité socioreligieuse à l'image de la menace, même si des expressions plus ambiguës persistent, comme « *Ya'ana* », « mon frère » (langue kanuri) et « *yara* », « les enfants » (langue hausa), termes qui mettent l'accent sur l'irresponsabilité des jeunes combattants.

Quant à l'économie locale, elle a elle aussi été modifiée en profondeur, qu'il s'agisse des espaces marchands, du développement de l'aide humanitaire, des modes de circulation ou des espaces de production (agriculture, élevage et pêche).

La recomposition des espaces marchands

Pendant la période de crise, des marchés ont été fermés, d'autres mis en sommeil et d'autres développés.

La fermeture de marchés officiels et la création de marchés informels

Dans le cadre de l'état d'urgence, les autorités gouvernementales ont fermé les deux principaux marchés de la Komadoukou Yobé : Kindjandi, dans la commune de Gueskérou, et Gagamari, dans la commune de Chétimari. Leurs activités ont été suspendues par des arrêtés du gouvernorat de Diffa⁴. Plusieurs raisons ont été évoquées pour justifier ces fermetures : ils sont

4. Arrêtés pris au gouvernorat de la région de Diffa le 18 mai 2016. Ces mesures ont concerné par la suite le marché de Geskérou (arrêté du 17 octobre 2016), puis celui de Yébi.

devenus des lieux d'approvisionnement de la secte Boko Haram en produits vivriers ; des éléments de la secte confondus à la population y échangent des informations stratégiques ; ils y vendent des animaux volés ou confisqués aux producteurs locaux. Ainsi, la fermeture des marchés contribuerait à isoler la secte d'une de ses principales sources d'approvisionnement et d'information.

Officiellement, ces « gros » marchés régionaux, lieux de ravitaillement, de collecte et de vente, sont devenus vides. Tel est le cas de Gagamari, Yébi et Gueskérou. Mais leur fermeture affecte aussi le fonctionnement des « petits » marchés périphériques, ces places marchandes étant intégrées dans un même système économique. Néanmoins, les mesures prises par les autorités étatiques sont partiellement respectées. Les marchés de Gagamari et de Kindjandi sont actifs, de manière illégale, en dehors des jours habituels de marché. Et les populations ont créé de nouveaux marchés dans des espaces officiellement interdits, de même que l'a fait Boko Haram dans la cuvette du lac Tchad. Par exemple, sur des îles du lac Tchad qu'ils contrôlent, des éléments de Boko Haram ont créé les petits marchés d'Haboula (octobre 2016) et de Mari (en mars 2017)⁵. Le marché d'Haboula a été détruit en décembre 2016 par un bombardement aérien, tandis que celui de Mari continue de fonctionner sur l'une des plus grandes îles nigériennes du lac Tchad, protégée par une ceinture de *Prosopis* (KIARI FOGOUE *et al.*, 2014). Mari est principalement animé par les éléments de Boko Haram, qui y contrôlent les filières de commerce de bétail et de poisson fumé. À côté des insurgés, quelques communautés peules et arabes mohammid commercialisent des produits de première nécessité (sucre, thé, cola, cigarettes) et des denrées alimentaires (farine, riz, pâtes alimentaires, huile, arachide, lait, etc.). Les Peuls et les Mohammid s'approvisionnent au marché de N'Guigmi (dimanche, lundi, jours du marché) et transportent ces produits à dos d'ânes ou de chameaux vers celui de Mari (mercredi, jeudi). Comme dans tous les « petits » marchés, les prix d'achat élevés des produits d'importation à Mari favorisent la venue de commerçants (tabl. 1). Par ailleurs, le marché de Mari permet de blanchir des produits volés tels que, en avril 2017, près de 1 000 têtes de bovins volées par Boko Haram au Tchad⁶.

Tableau 1

Prix en nairas de denrées sur les marchés de N'Guigmi et de Mari (lac Tchad).

	N'Guigmi	Mari
Sucre (50 kg)	26 000	50 000
Riz (25 Kg)	6 500	25 000

Note : 1 000 FCFA = 700 nairas, en avril 2017.

5. Entretien, décembre 2016, N'Guigmi (Niger).

6. Entretien, avril 2017, N'Guigmi (Niger).

La fermeture de certains marchés a entraîné un basculement des activités vers d'autres places restées ouvertes, comme Diffa, Kabléwa et N'Guigmi. Les commerçants estiment que ce basculement est négatif pour leurs activités : il favorise la concentration marchande et renforce la concurrence. Par ailleurs, ils soulignent aussi les difficultés d'approvisionnement des marchés qui sont restés ouverts pendant cette crise, alors que les marchés secondaires situés sur les îles du lac Tchad sont fermés. Tel est le cas des « petits » marchés de Doro Léléwa, Gadira, Blatoungour, Liberia, Karamga qui, avant mai 2015, alimentaient Kabélawa en produits vivriers. Cette situation a comme principale conséquence une hausse importante des prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux. Toutefois, l'inflation a été atténuée par des importations depuis Kano ou Bongola (Nigeria), ou de Zinder (Niger) pour le niébé. Mais, dans le commerce régional, les marchands nigériens font face aux marchands nigériens, dont la culture commerciale, la maîtrise de circuits d'approvisionnement, les capacités de négociation et des facilités au niveau des douanes rendent les produits souvent meilleur marché. Le marché central de Diffa apparaît comme une exception, un îlot d'abondance dans un système général de dysfonctionnement des marchés de la région. Le maire de Diffa indique ainsi que « la commune enregistre une augmentation significative de ses recettes fiscales depuis la crise »⁷.

Le développement d'un système d'échanges de l'aide humanitaire

La faible accessibilité aux vivres pour les « gens de l'Hégire » est compensée par les distributions gratuites des Organisations non gouvernementales (ONG) urgentistes. Mais très vite, les besoins d'argent pour démarrer une activité génératrice de revenu (FRESIA, 2005 ; PEPIN, 2008 ; COLEMAN, 2014) amènent les bénéficiaires à vendre une partie des vivres reçus, suscitant un système d'échanges informels de l'aide humanitaire.

Sur le marché de Kabélawa ou de N'Guigmi, une part importante des vivres vendus provient des stocks distribués par les ONG. Reversés sur les marchés locaux, ces vivres alimentent ainsi le circuit d'approvisionnement des « gens de l'Hégire » en denrées alimentaires. Ces derniers prélèvent de faibles quantités (de l'ordre de deux ou trois mesures⁸) de riz qu'ils écoulent sur les marchés pour, ensuite, acheter des condiments servant à accompagner les plats principaux. Les commerçants locaux y trouvent une opportunité de maintenir leurs activités (tabl. 2). La revente des aides reçues ne concerne pas uniquement les vivres ; la pratique s'étend aux biens non alimentaires comme les bâches censées servir d'abri. Dans la ville de Diffa, il est fréquent de constater la présence, sur des chantiers de construction, de tentes estampillées des logos des agences onusiennes.

7. Entretien, mai 2017, Diffa (Niger).

8. Soit 5 à 7,5 kg. Une mesure équivaut à 2,5 kg.

Tableau 2
Prix en nairas de denrées alimentaires et autres produits issus de l'aide
sur les marchés de N'Guigmi et de Maiduguri.

	Prix migrant forcé (N'Guigmi)	Prix commerçant (N'Guigmi)	Prix (Maiduguri)
Niébé (25 kg)	10 000	15 000 à 16 000	17 000
Mil (50 kg)	7 500	8 700	9 500
Huile (5 litres)	2 500 à 3 000	3 500 à 4 000	
Kit gaz	7 000	10 000	
Bâche	3 000 à 3 500	5 000	12 000

Note : 1 000 FCFA = 700 nairas, en avril 2017.

Dans les camps et les sites d'accueil spontanés, le commerce se fait en « circuit fermé », par vente ou troc. Le troc est très développé entre les boutiquiers et les « gens de l'Hégire » qui dépendent uniquement du *Cash for Food*⁹ distribué par les ONG. La vente ou le troc s'impose à ces personnes, dont certains besoins ne sont pas pris en compte par les opérations de distributions. Grâce à la revente ou au troc, certains déplacés parviennent à obtenir du thé, du sucre, des noix cola ou des cigarettes. La consommation de thé est répandue chez les jeunes. Grâce à la convivialité et la sociabilité qu'elle occasionne, les migrants forcés passent le temps, ressentent moins l'oisiveté et surmontent collectivement le stress et la peur. La multiplication de sites et de camps, ainsi que l'investissement des « gens de l'Hégire » dans les activités marchandes ont transformé l'organisation des réseaux de commercialisation.

Les routes, nouveaux lieux de commerce et d'animation

Avec la création des sites de migrants forcés le long de l'axe bitumé, les routes sont devenues des lieux de commerce et d'animation. La Route nationale n° 1 (RN1) qui divise la région de Diffa est devenue un lieu de refuge pour les populations ayant fui les attaques de Boko Haram et se caractérise par le foisonnement d'activités commerciales de toutes sortes. Une des grandes particularités des « marchés du goudron » est qu'ils s'animent tous les jours. Revendeurs et clients habitent les abris érigés sur les sites d'accueil, le long de la route. Les populations s'y rendent pour s'approvisionner. D'autres s'y rendent pour animer les *fada*¹⁰, espaces de sociabilité informels où des hommes dépensent leur peu de ressources aux jeux de hasard. À côté de ces jeux est pratiquée la prostitution. Les

9. *Cash for Food* : système de distribution d'argent pour acheter de la nourriture (aide humanitaire).

10. *Fada* (langue hausa) : conseillers du chef traditionnels ; groupes de jeunes garçons et leurs lieux de sociabilité.

professionnelles du sexe se recrutent parmi les filles divorcées. La pratique serait aussi répandue dans les camps et les sites spontanés des populations venues du lac Tchad que dans les localités alentour. D'aucuns pensent que, dans les îles du lac Tchad, les ressources importantes tirées de la vente de poisson permettaient déjà les jeux de hasard et l'entretien de prostituées émigrées (KIARI FOUYOU et AMADOU, 2012 ; KIARI FOUYOU et LEMOALLE, 2016).

Par ailleurs, les trajets routiers ont été modifiés. La grande animation et le fort trafic observés sur la RN1 contrastent avec ceux observés sur les routes secondaires qui, pour beaucoup, sont fermées, interdites d'accès. En raison des mesures sécuritaires administratives, les circuits se sont allongés, de l'ordre de 1 000 km depuis Diffa jusqu'à Maiduguri (Nigeria), grand pôle commercial régional. Aujourd'hui, seuls les grands transporteurs sont capables d'effectuer ces détours. Si les petits commerçants pouvaient auparavant se rendre facilement à Maiduguri (parfois même à moto) pour s'y approvisionner, ils sont désormais exclus des circuits d'approvisionnement.

Les reconfigurations des espaces de production

À l'instar des reconfigurations des espaces marchands, les espaces de production ont subi eux aussi les effets de l'insécurité. Ils se manifestent notamment par le réinvestissement des migrants dans l'agriculture.

Les productions agricoles et la pression foncière

Les activités agricoles se recomposent, tant sur des périmètres irrigués autour de Diffa que dans la vallée de la Komadougou Yobé. La production a chuté en raison de la faible disponibilité d'engrais et de carburant, de la réglementation restrictive de l'accès aux périmètres irrigués familiaux et aux grands aménagements agricoles. La restriction d'accès à certains espaces de production et la pression démographique liée aux migrations forcées entraînent une concentration spatiale des activités.

L'accès aux périmètres irrigués de Diffa est réduit. Dans cette région, le service de l'Office national des aménagements hydroagricoles (Onaha) encadrait 17 aménagements répartis sur cinq communes, dont 13 étaient fonctionnels avant la crise. Désormais, six aménagements seulement sont exploités, dont cinq dans la commune urbaine de Diffa et un dans celle, rurale, de Gueskérou. Ces périmètres sont sécurisés par l'armée, leur accès pour les exploitants étant soumis à la présentation de cartes d'accès

distribuées par l'Onaha. Sur plus de 484 ha de mise en valeur prévue en 2016 en saison hivernale, seuls 217 ont été réalisés. Toutes les mises en valeur des aménagements hydroagricoles en saison sèche ont été compromises par l'insécurité.

Par ailleurs, les systèmes agraires de la Komadougou Yobé sont transformés. La faiblesse du débit de ce cours d'eau ces dernières années et la pression sur les terres de cultures liée aux restrictions d'accès à certaines parcelles et à l'arrivée de migrants forcés ont conduit à l'épuisement précoce des eaux des bras de la Komadougou. Sur certains sites, comme à N'Guaguam, cette pression a conduit les exploitants à installer de nouveaux canaux d'irrigation connectés à un bassin d'alimentation. Malgré cela, le nombre maximum de récoltes annuelles de poivron aurait diminué, passant de six à trois. Par ailleurs, des migrants forcés exploitent des champs abandonnés depuis plus de 30 ans pour pouvoir accéder au foncier. D'autres terres familiales sont morcelées pour permettre l'accès à l'agriculture de migrants forcés. Des points d'eau initialement destinés au bétail sont utilisés pour un usage agricole. Cela ne va pas sans provoquer des tensions, comme à Toumour, Kindjandi et Kabléwa où, fin 2016, les populations hôtes avaient exigé le départ des migrants de leurs terroirs villageois, avant que les autorités ne règlent le litige.

La pêche, interdiction et contournements

Avant la crise, d'importantes quantités de poisson fumé étaient écoulées vers les grands centres du Nigeria, ce qui contribuait de façon substantielle à l'économie et au budget des collectivités locales (redevances versées par les producteurs, taxes prélevées au long du circuit de commercialisation). Entre 2006 et 2014, la valeur du poisson fumé était passée de 1 milliard à 20 milliards de FCFA par an, en raison de la hausse des quantités de poissons prélevées (KIARI FOUYOU *et al.*, 2014 ; KIARI FOUYOU et LEMOALLE, 2016). Mais Boko Haram a pris le contrôle d'un circuit illégal de production et de vente par le prélèvement de 1 000 nairas, ou l'équivalent en nature, par sac de poissons fumés. Aussi, en mars 2015, les autorités étatiques ont interdit formellement la pratique de la pêche, la navigation et l'exportation de poisson fumé dans la région du lac Tchad.

Néanmoins, de nombreux contournements de la règle existent. Installés dans la ville de N'Guigmi ou dans les villages alentour, certains déplacés bravent les mesures d'interdiction en se rendant sur le lac pour pêcher, exploitant les failles du dispositif de contrôle mis en place par les autorités. Les tonnes de poisson pêché suivent des « routes de contrebande », pour être acheminées dans les villes nigérianes de Kano, Maiduguri et Damaturu, en passant par le nord de N'Guigmi et Mainé Soroa. Les contrevenants connaissent les risques encourus : en cas d'arrestation, ils seront transférés à Diffa et accusés de complicité avec Boko Haram.

Réduction des parcours pastoraux et décapitalisation

Dans la région de Diffa, le système d'élevage repose sur un mouvement pendulaire entre le Niger et le Nigeria pour de nombreux éleveurs (ANDERSON, 2008). En effet, les ressources pastorales exceptionnelles du lac Tchad (en eau et pâturages) en font un haut lieu de l'élevage régional (CBLT, 2013). À côté des troupeaux des agro-éleveurs autochtones boudouma ou kanuri, de nombreux éleveurs sahariens ou sahéliens (Toubou, Arabes, Peuls) ont intégré le lac dans leurs parcours. Mais ce dernier occupe pour les éleveurs une place variable : pour certains, il est un refuge en cas de sécheresse exceptionnelle ; pour d'autres, il est devenu le cœur d'un système de mobilité à faible rayon associant les pâturages insulaires et de décrue avec l'arrière-pays immédiat ; pour d'autres encore, il est une étape régulière, mais saisonnière (de saison sèche), de mobilités à plus long rayon (LEMOALLE et MAGRIN, 2014). En raison de l'insécurité qui sévit dans le bassin du lac Tchad, ce système pastoral subit depuis quelques années des transformations significatives.

On assiste à la redéfinition des parcours pastoraux. Les mesures d'interdiction étatiques et les menaces de Boko Haram ont limité les déplacements. Avec ce processus de sédentarisation forcée des éleveurs, la gestion des ressources pastorales est modifiée. Des éleveurs de la zone sud (Nigeria, Cameroun) fuient l'insécurité, ils remontent dans la cuvette nord du lac Tchad où ils accentuent la pression sur les ressources. Localement, les îles du lac Tchad constituaient une zone de repli pendant la décrue (en saison sèche) pour des éleveurs qui, pendant l'hivernage, retournaient aux abords de la Komadougou Yobé, ou bien remontaient vers Yebi près de Bosso. Avec l'insécurité, ce système de mobilité saisonnière est totalement en panne. On observe une concentration des éleveurs vers la Komadougou Yobé, avec surpâturage des animaux et difficulté d'accès aux puits. En raison du manque de pâturage, certains déplacés sont contraints d'acheter des bottes de fourrage ramassées et vendues sur place. Le fourrage utilisé est rarement accompagné de compléments alimentaires (tourteaux, grains de coton, son) et les animaux, sous-alimentés, deviennent moins prolifiques.

Outre le manque de pâturage, d'autres facteurs liés à la crise de Boko Haram ont favorisé la décapitalisation du cheptel de nombreux éleveurs. Les animaux les plus affectés sont les bovins kouri, race endémique du lac Tchad, exploitée par les Boudouma. Les Boudouma pratiquent un « système d'élevage vert ». À la différence des autres systèmes pastoraux sahéliens, ce système exige pendant les 9 mois de la saison sèche l'accès à un bassin lacustre, un delta ou une plaine d'inondation, qui procure un fourrage frais (ANDERSON et MONIMART, 2009). Du fait de l'insécurité, un nombre important de troupeaux kouri a été décimé à cause de la modification du milieu et de l'aire de pâturage. Il faut y ajouter les nombreux cas de vols et d'abattages commis principalement par des acteurs de Boko Haram qui produisent ensuite de la viande boucanée pour l'exporter vers le Nigeria.

Les autorités coutumières nigériennes estiment à plus de 7 500 le nombre de bovins volés et à 15 000 celui des petits ruminants¹¹. Au bout du compte, certains éleveurs ont réussi à sauver quelques têtes de bétail (bovins, petits ruminants), mais d'autres se limitent à la commercialisation du petit bétail (achat/revente de quelques têtes de chèvres et de brebis).

Conclusion

Les enquêtes menées auprès des populations de la zone du lac Tchad montrent que l'insécurité régionale a mis à mal une dynamique productive et commerciale autrefois fructueuse. Dans les interstices de Boko Haram et des mesures gouvernementales de l'état d'urgence se déploient nombre d'activités de subsistance. Les interdictions dictées par l'état d'urgence ont conduit non pas à la fin des activités commerciales (poivron, poisson, bétail), mais à leur réorganisation. Il apparaît qu'un certain nombre d'accompagnements pourraient être envisagés par les acteurs de l'aide, notamment en mettant à disposition des semences améliorées (de poivron long notamment), auxquelles les populations de migrants forcés ont du mal à accéder du fait de leur prix élevé. Pour la pêche et l'élevage, les interdictions sont plus strictes, ce qui entraîne des stratégies d'évitement et de fraude particulièrement risquées pour ceux qui continuent de pratiquer ces activités, faute d'alternative économique.

Références

ANDERSON S., 2008

La mobilité pastorale : les apports économiques de l'élevage mobile en milieu principalement agricole, étude de trois communes dans le sud Diffa. Région de Diffa, Niger. Diffa, DED, ZFD, 68 p.

ANDERSON S., MONIMART M., 2009

Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental. Londres, Rapport de l'Institut international pour l'environnement et le développement, 92 p.

CBLT, 2013

Étude sociofoncière des aménagements pastoraux dans le bassin du lac Tchad, rapport définitif. N'Djamena, CBLT, Prodebalt, BERD, 56 p.

COLEMAN L., 2014

L'insertion des réfugiés de la République Démocratique du Congo en République du Congo : les effets latéraux de l'assistance humanitaire. Mémoire de master, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 133 p.

11. Données de la direction régionale de l'élevage, Diffa, mars 2017.

DJANABOU B., 2014

« Insécurité transfrontalière, perturbation des échanges et léthargie des marchés ». *Kaliao*, numéro spécial, novembre : 61-80.

FRESIA M., 2005

L'humanitaire en contexte : pratiques, discours et vécus des Mauritaniens réfugiés au Sénégal. Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales.

HAMANI O., FRANCOIS J.-C.,

KIARI FOUGOU H., 2017

« *En gudun Hijira* » : fuites, accueils, solidarités et reconfigurations économiques en contexte d'insécurité et d'aide humanitaire dans la région de Diffa. Niamey, UNHCR, Lasdel, 100 p.

KIARI FOUGOU H., AMADOU B., 2012

« Cadre de vie et santé des pêcheurs de la partie nigérienne du lac Tchad ». In Rothmaler E., Tchokothe R., Tourneux H. (éd.), *L'homme et la santé dans le bassin du lac Tchad*, Actes du XIV^e colloque international du réseau Méga-Tchad, Bayreuth, 15-17 avril 2010 : 109-120.

KIARI FOUGOU H., LEMOALLE J., 2016

« Le commerce de poisson dans la partie nigérienne du lac Tchad : analyse de l'évolution des circuits ». In *Culture de la paix et le développement dans le bassin*

du lac Tchad, Actes du 1^{er} colloque international, Université de Diffa, 2-4 novembre 2015, Niamey, Éditions Gashingo : 93-112.

KIARI FOUGOU H., LEMOALLE J., AMADOU B., FAVREAU G., 2014

« L'évolution des circuits de commercialisation du poisson dans la partie nigérienne du lac Tchad en phase de Petit Tchad ». In Magrin G., Baldi S., Langlois O., Raimond C. (éd.), *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad*, Actes du XV^e colloque du réseau Méga Tchad, Université L'Orientale de Naples, 13 au 15 septembre 2012 : 163-185.

LEMOALLE J., MAGRIN G., 2014

Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles. Marseille, IRD, CBLT, 216 p + clé USB.

PEPIN A., 2008

ONG et réfugiés : quelles perspectives pour l'anthropologie du développement ? Mémoire de master, Université de Provence Aix-Marseille 1, 97 p.

SEIGNOBOS C., 2015

Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? *Afrique contemporaine*, 255 : 93-120.

Vaches de temps de paix, vaches de temps de guerre (Adamaoua camerounais, Centrafrique)

Jean BOUTRAIS

Introduction

Dans l'histoire de l'Afrique subsaharienne, les éleveurs et leur bétail paient souvent un lourd tribut aux périodes de violences et de guerres. Le bétail est davantage visé par des belligérants que les récoltes des cultivateurs. Les petits ruminants et surtout les bovins sont abattus pour nourrir les gens en armes, manger de la viande en abondance étant l'expression de la puissance, de la richesse et du prestige. La destruction du cheptel, surtout bovin, représente une perte plus grave, pour les éleveurs, que celle des cultures pour les cultivateurs, surtout s'il s'agit de plantes annuelles. Un capital agricole peut être reconstitué dès l'année suivante tandis que le bétail marque l'aboutissement d'un effort d'accumulation sur une longue durée. Certes, des pertes agricoles brutales en temps de guerre provoquent des changements agraires, mais elles ne remettent pas en cause cette activité comme le font des abattages massifs de bétail. Quelques exemples échelonnés dans l'histoire de l'Adamaoua camerounais et de la Centrafrique illustrent l'ampleur des ponctions opérées sur le bétail en périodes de guerres.

Les traditions orales de l'histoire des lamidats foulbé¹ de l'Adamaoua, rapportées par MOHAMMADOU (1978), mentionnent un épisode significatif, à côté des grands événements politiques et militaires. Au cours de la guerre entre Tibati et

1. Foulbé est l'équivalent de Peul(s).

Ngaoundéré, dans les années 1860, Ardo Nyaboula² de Tibati bat en retraite, poursuivi par l'armée de Ngaoundéré. En découvrant un campement nocturne de l'armée de Tibati, les gens de Ngaoundéré y trouvent une centaine de crânes de bœufs abattus en une soirée pour nourrir les guerriers de Tibati. Un abattage d'une telle ampleur est le signe d'une grande puissance, à tel point qu'impressionnés, les gens de Ngaoundéré renoncent à poursuivre davantage ceux de Tibati. Étant donné qu'Ardo Nyaboula a enchaîné les guerres contre ses voisins, les ponctions effectuées sur le bétail des éleveurs ont dû être considérables. Pendant la période coloniale, la révolte des Gbaya en 1928-1930 entraîna de nombreux abattages d'animaux, aussi bien par des Gbaya lors de fêtes qui célébraient l'état de guerre que de la part de colonnes militaires chargées de la répression. Le capitaine Boutin (1932), le vainqueur des Gbaya, avoue que les détachements militaires « furent dans l'obligation de vivre sur le pays ». La formule est un euphémisme pour signifier de nombreux abattages de bétail. Rien qu'en 1931, à l'occasion de « la guerre des grottes » contre les Pana, l'un des derniers épisodes de l'insurrection et qui marqua la fin de la « pacification » française, des Mbororo proches de Bocaranga eurent à livrer 200 bœufs aux militaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, « l'effort de guerre » demandé par la France à ses colonies en Afrique se manifestait souvent par des prélèvements de bétail. Les prélèvements qui ont marqué la mémoire des Mbororo en Centrafrique furent ainsi pratiqués par Ardo Ijje à Carnot en 1943. Nommé chef de tous les Mbororo de l'Oubangui-Chari, il fut chargé par l'administration coloniale de fournir des contingents de bœufs pour ravitailler la colonne Leclerc, en formation à Fort-Lamy. Aidé de goumiers, il effectua des prélèvements de façon brutale : recensement du bétail, confiscation des animaux les plus gros, emprisonnement des éleveurs récalcitrants... De nombreux Mbororo s'enfuirent alors vers le Cameroun, d'où ils étaient venus quelques années auparavant. Pour eux, c'était un *cofal*³ : la taxe sur le bétail par ponction violente, comme la pratiquaient les Foulbé de l'Adamaoua, chaque fois que les Mbororo passaient d'un de leur territoire à un autre. Cette fois, le *cofal* était d'autant plus insupportable aux Mbororo qu'il était imposé par l'un des leurs. Récemment, les *jargina*⁴ (coupeurs de route et voleurs de bétail) en Centrafrique, établis en « bases », se nourrissent surtout de viande bovine (CHAUVIN, 2015). Les besoins alimentaires de ces bases sont assurés par du bétail volé et convoyé par des bouviers mbororo enrôlés de force. L'alimentation carnée est tellement importante et régulière dans ces camps que des informateurs évaluent leur population d'après le nombre de bœufs qui y sont abattus chaque jour.

2. Ardo Nyaboula (ou Hamadou Nyamboula) régna à Tibati de 1851 à 1868. Les Foulbé de Tibati entretiennent la mémoire de ce chef qui étendit son territoire de façon considérable par des guerres répétées, même contre ses voisins foulbé.

3. Tous les termes mentionnés en italique sont en langue peule.

4. D'autres orthographes existent : *zargina*, *zarguin*, *zarguinas*.

Abattre du bétail pour se nourrir est donc une constante en temps de guerre et ce, quel que soit le type de conflit. De plus, les gens en armes prélèvent et volent des animaux en guise de butin. À l'ère précoloniale et encore à l'époque allemande, les Mbororo qui séjournaient dans le lamidat de Ngaoundéré étaient raziés en bétail par les guerriers du lamido. Ces animaux étaient ensuite parqués aux abords de la ville avant d'être abattus. En langue peule, les vaches sont appelées *na'i* mais aussi *jawdi* : la « richesse ». Ce sont des biens précieux susceptibles d'être volés, capturés, détournés et accaparés. Les éleveurs sont conscients de la fragilité de cette richesse, surtout en temps de guerre. Ils disent que les vaches ne peuvent pas « être enfermées dans une caisse » comme le serait un trésor⁵. Chaque jour, elles doivent accéder à des pâturages où elles sont exposées à des attaques. Face à ces menaces, les éleveurs défendent parfois leurs animaux, mais, le plus souvent, ils les font fuir. La fuite, dans ses formes diverses (*doga* : courir, *daDa* : se sauver, échapper à un danger, *feeyo* : se sauver à toute vitesse, *fera* : s'enfuir en groupe, partir très loin pour échapper à une persécution) est la tactique privilégiée par les Mbororo pour soustraire le bétail d'une attaque (BOUTRAIS, 1999). Or, toutes les vaches n'ont pas les mêmes capacités de courir vite et loin. Cela dépend des types d'animaux et surtout des races bovines⁶.

Remodelages et changements de races bovines

Il convient d'abord de remettre en cause le postulat de races bovines fixes et liées de façon inaltérée et immémoriale à des groupes d'éleveurs. Il est vrai que des informateurs donnent souvent eux-mêmes l'idée de races bovines intangibles, en recourant à la notion de *na'i asliiji* : vaches d'origine (SEIGNOBOS, 2008). Ils disent volontiers qu'ils n'ont toujours connu que celles-là : « Ce sont elles qu'en nous éveillant, nous avons trouvées. »⁷ Ces vaches relèvent de la notion peule *finatawa* : l'héritage, la tradition, en ce sens qu'elles auraient toujours été présentes. Des informateurs insistent sur la transmission des mêmes vaches, de génération en génération d'éleveurs : « Depuis l'origine, depuis l'arrière-grand-père, depuis le père jusqu'aux

5. A. H. à Samaki, Meiganga, Cameroun, le 17 janvier 1978.

6. Ce texte est basé sur des entretiens avec les Peuls (Mbororo et Foulbé) échelonnés de 1971 à 2000 en Adamaoua et menés en 1984 en Centrafrique. Les citations insérées dans le texte ont souvent été notées directement en langue peule, puis traduites en français.

7. « *kanji min pini, min tawi* » (L. M. à Kowon, Paoua, Centrafrique, le 10 septembre 1984).

fil, ce sont elles que nous avons héritées. »⁸ Pourtant, à l'opposé du postulat d'une identité fixe d'un cheptel bovin, beaucoup d'éleveurs n'ont pas hésité à modifier leur race bovine en introduisant d'autres souches d'animaux. Ils ont procédé par imitations, par essais (*foonda*), poursuivis en fonction de leur succès (*jaBa*) ou non. Certains affirment même qu'ils souhaitent carrément mélanger (*jilla*) les races bovines de leurs troupeaux.

La plasticité des races bovines dans le temps s'est parfois traduite par l'effacement, voire la disparition de certaines d'entre elles. C'est le cas des taurins (*mbuuji*) des Mboum de l'Adamaoua mais aussi des grands zébus blancs mbororo qui étaient détenus, à leur arrivée en Adamaoua, par des WoDaaBe et des Jaafun dabanko'en. Les informateurs appellent cette race celle des grandes blanches (*daneeji mawDi*) ou des WoDaaBe blanches (*daneeji boDaaDi*)⁹. Elles n'auraient pas prospéré en Adamaoua et subi de graves pertes lors d'une peste bovine en 1924. De plus, la couleur blanche de leur robe a suscité des moqueries de la part des autres Mbororo, détenteurs de grands zébus rouges. Dès lors, des WoDaaBe à vaches blanches ont aspiré, eux aussi, à posséder de tels zébus rouges. Leur race ancienne a été perdue. Un Dabanko justifie ainsi le changement de race effectué par son père dans les années 1940 : « Nous tous, Mbororo, nous aimions alors les vaches rouges. »¹⁰

L'arrivée des premiers troupeaux blancs des Mbororo dits Aku sur le plateau de Meiganga, dans les années 1950, a provoqué à nouveau des railleries de la part des Jaafun qui se demandent « si ce sont de vraies vaches, si leur lait est blanc, s'il est bon... »¹¹. Ils disent que ces vaches ne sont pas belles à regarder. Au fur et à mesure que leur séjour se prolonge en Adamaoua, les Aku finissent par adopter eux-mêmes le discrédit envers leur race ancienne. Ils ne veulent plus de ces vaches blanches typiques du Nord, dont ils s'efforcent d'assombrir et de noircir (*sawaa*) la robe. En bénéficiant soit du don, soit du prêt d'un taureau (*gu'aari*) pendant quelques années, des Aku changent progressivement l'identité de leur cheptel familial. D'autres juxtaposent les deux races bovines, le père de famille s'attribuant les zébus rouges prestigieux et cédant les vaches blanches anciennes aux fils¹². D'autres Aku ont effacé leur race ancienne en coexistant simplement avec des Jaafun dont les taureaux montaient leurs vaches.

À l'opposé, le cheptel des zébus rouges (*boDeeji* ou *mbororoji*) a prospéré en Adamaoua et au Nord-Ouest centrafricain pendant la première moitié du

8. « *diga asli, diga kaaka, diga baaba haa Bikkon, kanji min ndoni* » (K. H. à Horé Pendé, Bocaranga, Centrafrique, le 24 août 1984).

9. En Centrafrique, DESROTOUR (1967) la cite mais il la considère comme une variété mal définie, ne se trouvant en troupeaux homogènes que chez les Dabanko'en.

10. « *min fuu, minin Mbororo'en, min yiDi boDeeji* » (A. B. S. à Horé Mbang, Meiganga, Cameroun, le 19 novembre 1976).

11. M. D. à Kombo Laka, Meiganga, le 16 mai 1976.

12. Ces mutations de race bovine furent largement pratiquées par les familles proches d'Ardo Mota, un Aku qui séjournait dans le lamidat de Tignère au cours des années 1930-1940 et qui était réputé pour sa richesse en bétail.

xx^e siècle (fig. 1). De grandes aires d'élevage sont alors peuplées de Jaafun : le Tchabbal Mbabo, le plateau de Meiganga (Tchabbal Ngou) au Cameroun, les plateaux de Bouar et Bocaranga en Centrafrique. La faveur dont jouissent les zébus rouges auprès des Mbororo ne répond pas, alors, au projet d'augmenter leur mobilité pastorale, notamment par des transhumances de plus grande amplitude. Cette faveur s'inscrit plutôt dans un projet social de promotion pastorale. Le cheptel des zébus rouges est prestigieux, d'abord pour ses qualités esthétiques : « Seuls les rouges sont beaux »¹³, si bien que « tous les éleveurs veulent avoir de grandes vaches rouges, à belles cornes toutes blanches »¹⁴. La préférence pour les grands zébus rouges est commune aux Mbororo jaafun et woDaaBe. L'un de ces derniers témoigne : « Autrefois, quand les anciens voyaient un taureau blanc au milieu de leurs vaches, ils s'enfuyaient. »¹⁵

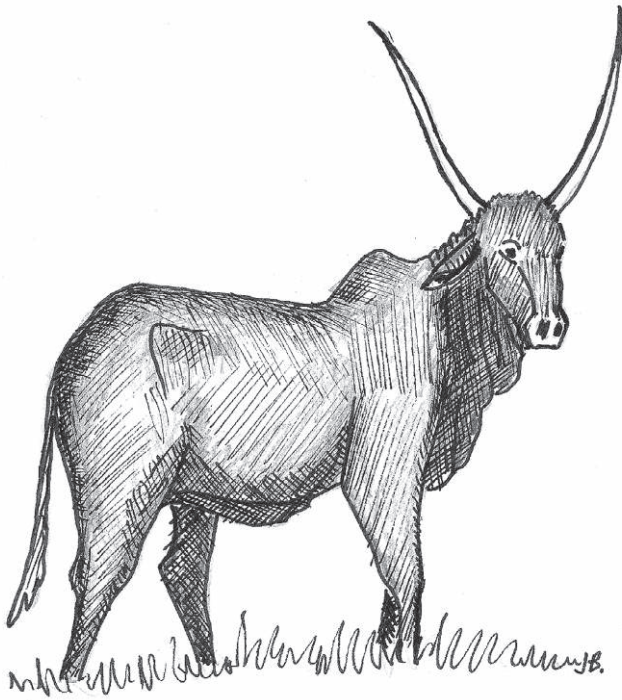


Figure 1
Vache mbororo rouge (boDeeji) de l'Adamaoua.
© J. Boutrais, 2019

13. « boDeeji tan mboodi » (A. B. à Ladoumi, Yaloké, Centrafrique, le 29 juillet 1984).

14. « jawmu na'i fuu yiDi na'i towa, heBa luwal bongal, ranwa tar » (ibid.).

15. « naane, to mawBe yi'i kalhaldi daneeri nder na'i maBBe, sey Be ndoga » (D. D. à Kahewol, Bozoum, Centrafrique, le 18 novembre 1984).

Au Cameroun et en Centrafrique, l'administration coloniale a tenté, au cours des années 1950, de diffuser des Montbéliardes pour améliorer les zébus rouges. Mais leur descendance a été vite absorbée dans les troupeaux mbororo. Un informateur reconnaît plus tard : « Quand nous étions jeunes, nous n'aimions que les vaches rouges. »¹⁶

Alors même que les Mbororo tendent à homogénéiser leur cheptel autour des zébus rouges, cette race est détestée par les Foulbé, notamment ceux de Ngaoundéré. Ils lui reprochent d'épuiser les pâturages et haïssent sa conformation corporelle osseuse. À l'un des leurs qui, ancien berger de Mbororo, présente une vache rouge sur un marché à bétail, ils lancent : « Qui a amené cette trique ? »¹⁷ Les Mbororo sont attirés par la source natronée de la Vina, mais les Foulbé de Ngaoundéré et de Rey n'ont de cesse de les chasser de leurs pâturages¹⁸. La protection vétérinaire assurant un essor constant du cheptel des *gudaali* foulbé, celui-ci, autrefois confiné aux abords de Ngaoundéré et des villages (*ruumde*) proches, investit des pâturages de plus en plus éloignés, en repoussant chaque fois des troupeaux mbororo. En effet, les Foulbé refusent que les deux races bovines coexistent, pour éviter des croisements. La grande expulsion de 1961 achève le déguerpiement des Mbororo du territoire de Ngaoundéré¹⁹. À l'indépendance du Cameroun, l'Adamaoua est ainsi partagé entre les Foulbé et leur bétail d'un côté et les Mbororo de l'autre. Pour ceux-ci, l'expulsion s'inscrivait dans une longue histoire d'évitements et de fuites face à des harcèlements, violences et oppressions infligés par les Foulbé.

Vaches mbororo rouges et temps historiques de violences

Bien que des révoltes anciennes soient appelées des guerres (*konu*) par les Mbororo, elles ne donnèrent pas lieu aux grands affrontements qui composent souvent la trame des chroniques historiques. Cependant, elles ont marqué la conscience collective des Mbororo, surtout des Jaafun, et elles constituent des repères chronologiques importants de leur histoire pastorale.

16. « *min on nderke'en, na'i boDeeji tan min ngiDi* » (A. H. à Boguisi, Bossembelé, Centrafrique, le 26 juillet 1984).

17. « *moy waddi leggal ngal ?* » (N. à Laba, Meiganga, Cameroun, le 5 novembre 1976).

18. Les vétérinaires coloniaux souhaitaient également séparer les cheptels mbororo et foulbé, le premier étant considéré comme potentiellement dangereux, car porteur de maladies contagieuses (BURNHAM, 1996).

19. La demande d'expulsion des Mbororo fut accordée par l'administration aux Foulbé en contrepartie de la libération de leurs esclaves, imposée par le gouvernement du Cameroun indépendant.

Dans la restitution historique de la fondation du lamidat de Ngaoundéré, MOHAMMADOU (1978 : 272) décrit l'étonnement des Foulbé face aux relations pacifiques établies initialement entre les Mboum autochtones et les premiers Foulbé venus sur le plateau. Curieusement, les Mboum « ne leur ont pas fait de mal » (*Be toonyaay min*). Pour comprendre cette coexistence pacifique, il convient de se reporter à l'appellation méprisante des Foulbé de Ngaoundéré par ceux de Tibati. Pour ceux-ci, les premiers n'étaient que « de simples bergers » (*waynaaBe meere*). Pour les Foulbé de Tibati, guerriers et conquérants, ceux qui s'adonnent uniquement à l'élevage ne comptent guère. Le caractère inoffensif des éleveurs est, a fortiori, attribué aux Mbororo qui, habituellement, ne prétendent pas s'imposer par la force aux autochtones. Certes, des bagarres surviennent de façon sporadique, notamment à la suite de dégâts agricoles ou de vols d'animaux, mais sans donner lieu à des confrontations généralisées.

Pourtant, sans être des belligérants, les Mbororo ont craint souvent, dans leur histoire, de faire les frais de guerres. Face à des agressions, les WoDaaBe étaient réputés pour une grande mobilité, leur bétail étant capable de se déplacer d'une seule traite sur de longues distances. C'était une véritable stratégie d'interposition de vastes espaces entre eux et leurs agresseurs. Quelques rappels historiques illustrent cette stratégie d'évitement par la fuite.

Dès le milieu du XIX^e siècle, des WoDaaBe avaient migré du Bornou vers l'Adamaoua, en s'établissant en périphérie des territoires foulbé de Ngaoundéré et de Tibati, afin de ne dépendre ni des uns ni des autres. En fait, ils arrivèrent en pleine guerre entre Tibati et Ngaoundéré et leur bétail en fit les frais : « Le pays n'était pas tranquille. »²⁰ De plus, ils souffrirent de la faim, conséquence de la stratégie de la terre brûlée pratiquée habituellement par Tibati dans les guerres contre ses voisins (MOHAMMADOU, 1978). Dès lors, ils s'enfuirent et retournèrent au Bornou, en parcourant une seconde fois plus de 600 km. Un va-et-vient d'une telle ampleur implique de détenir un type de bétail très mobile et capable d'accomplir de longues marches.

Pendant la période coloniale, les Mbororo de l'Adamaoua furent confrontés à deux révoltes de populations autochtones. Au début du XX^e siècle, les Nyam Nyam de Galim s'insurgèrent à la fois contre les Foulbé et les Allemands, mais les Mbororo furent ceux qui en souffrirent le plus. Ce fut la guerre dite de Bouré-Galim (PFEFFER, 1936). Il était impossible aux troupeaux d'exploiter les hauts pâturages du Tchabbal Mbabo sans subir des agressions. Pourtant, les anciens disent que leurs vaches savaient prévenir de l'imminence d'attaques, en levant la tête et en reniflant fortement l'air. En fait, la source natronée de Bouré constituait l'enjeu principal des affrontements. Très appréciée par les troupeaux, cette source est proche de

20. « *lesdi de'itaay* » (M. à Koundé, Meiganga, Cameroun, le 3 juin 1977).

la montagne de Galim où les insurgés s'embusquaient. Les Foulbé y amenaient leurs troupeaux sous la protection de cavaliers armés, mais les Mbororo ne bénéficiaient pas d'une telle protection. Certains y abreuvaient quand même leurs animaux, mais ce n'était pas sans risques. Dès que des troupeaux se rassemblaient à la source, des Nyam Nyam fondaient sur eux pour tuer ou capturer des vaches. Les Mbororo ne pouvaient pas séjourner de nuit aux abords de la source. Une fois les animaux abreuvés, ils les éloignaient le plus vite possible et se tenaient à l'écart, à des distances de 10 à 20 km. Même là, ils restaient vulnérables car des bandes de Nyam Nyam opéraient, de nuit, sur les territoires de Tignère et de Tibati jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de leur base. Les Mbororo ne pouvaient pas allumer des feux la nuit, de peur d'être repérés (fig. 2).

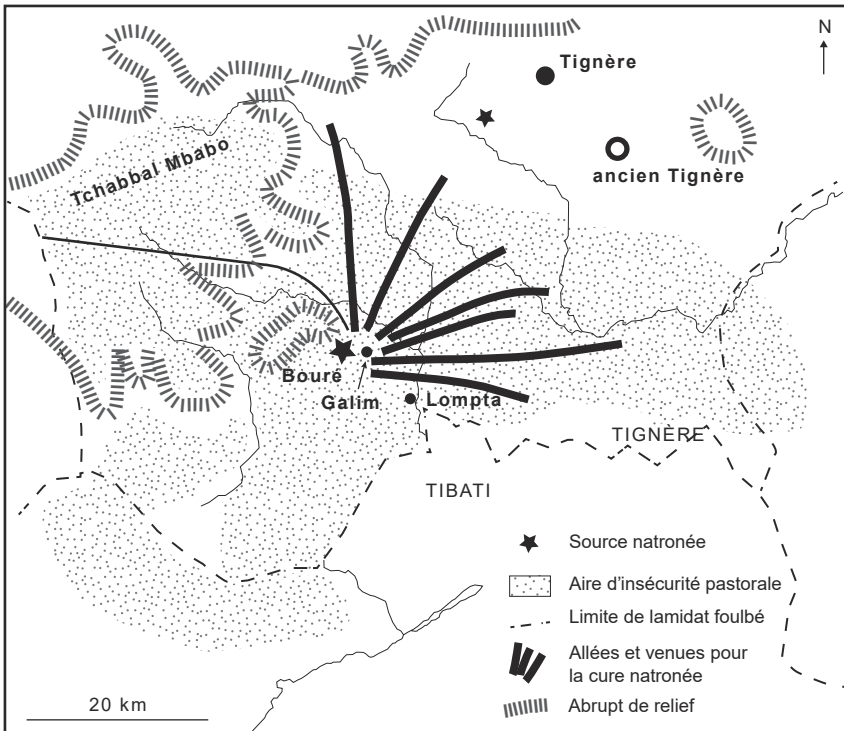


Figure 2
Les Mbororo et la « guerre de Bouré-Galim ».
Sources : enquêtes personnelles

En 1906, à la requête de Tibati, les Allemands organisèrent une expédition punitive contre les Nyam Nyam, mais sans réussir à anéantir leur résistance. Un poste militaire fut créé à Galim pour surveiller et faciliter l'utilisation de la source natronée, équipée d'une pompe, et un territoire fut attribué aux Mbororo à Lompta. Cependant, les tensions persistèrent pendant toute la période allemande (Dognin, 1981). L'administration française, prenant le

contre-pied des actions militaires allemandes, réussit à convaincre les Nyam Nyam de descendre de leur montagne en leur octroyant des contreparties, si bien que les relations avec les Mbororo s'apaisèrent. D'un côté, la chefferie de Lompta fut confirmée mais sans véritable assise territoriale. D'un autre côté, le chef nyam nyam de Galim fut reconnu comme le maître de la source natronée. Les Mbororo devaient lui remettre une tête par troupeau pour l'utiliser, ce qu'ils refusaient autrefois. Malgré cette taxation, dans les années 1920, près de 100 000 bovins venaient s'y abreuver chaque année (PFEFFER, 1936). Du moins, la chefferie de Lompta a-t-elle libéré les Mbororo des prélèvements en bétail imposés par les Foulbé de Tignère et de Tibati. Cependant, des Mbororo avaient entre-temps découvert de bons pâturages dans les régions de Meiganga et de Bouar. C'est là qu'ils furent confrontés à une autre révolte d'autochtones.

Une première tentative d'entrée de Mbororo en Centrafrique eut lieu en 1914, mais les Gbaya firent « un mauvais sort aux troupeaux et même aux gens » (DESROTOUT, 1967 : 287). Retournés dans le lamidat de Ngaoundéré, les Mbororo y restaient sous la coupe des Foulbé qui les taxaient lourdement et refusaient de les laisser partir, pour garder des revenus déjà amputés par l'interdiction coloniale de pratiquer des razzias d'esclaves. En 1916, une tentative des Mbororo pour sortir de Ngaoundéré s'acheva par un combat dans la vallée de la Mbéré au cours duquel l'Ardo (chef pastoral) fut tué ainsi qu'une centaine de Mbororo, tandis que leur bétail fut convoyé à Ngaoundéré. Des fuyards se réfugièrent dans le secteur de Baïbokoum, au Tchad. Quelques années plus tard, la sortie d'un autre groupe mbororo fut tout aussi dramatique²¹.

En 1923, l'administration coloniale accueillit les survivants des premiers fuyards dans la région de Baboua avec les rares troupeaux qu'ils avaient pu sauver. Les familles se regroupèrent et le cheptel se reconstitua rapidement quand ils furent attaqués par les insurgés de la guerre du Kongo-Wara en 1928. Les Mbororo appellent cette guerre celle de Karnu, du nom de son instigateur, un prophète de la libération des Gbaya. Quand le mouvement, d'abord pacifique, prit des formes violentes, les Mbororo en furent les premières cibles (O'TOOLE, 1984 ; NZABAKOMADA-YALOKÉ, 1986). Les insurgés leur reprochaient une collusion avec l'administration coloniale qui, il est vrai, se montrait très favorable à leur entrée. Les Mbororo furent effrayés par des morts de bergers et des abattages de centaines de têtes de bétail perpétrés sur des troupeaux en retour de transhumance : « Nous avons eu peur pour nos vaches. »²² Dès lors, beaucoup d'entre eux s'enfuirent au Cameroun : « À cause des vaches, nous sommes partis en courant. »²³ « Il n'y avait plus qu'à partir très vite ; nous tous, nous sommes allés directement

21. Encore plus nombreux que le contingent précédent, ils s'affrontèrent aux Mboum dans la basse vallée de la Mbéré, mais ils furent vaincus, leur arDo tué et les Mbororo une nouvelle fois dispersés. Les Mbororo appellent cette fuite catastrophique « l'exode d'Ardo Yakane » (*perol ArDo Yakane*).

22. « *min kuli haala jawdi* » (D. D. à Kahewol, Bozoum, Centrafrique, le 18 novembre 1984).

23. « *nagge on, min doggi* » (*ibid.*).

sur Ngaoundéré. »²⁴ De fait, d'après le capitaine Boutin (1932), les Gbaya révoltés « décimèrent les troupeaux des Mbororo » et cette révolte les « rejeta au Cameroun ».

Les distances parcourues lors de ces fuites furent importantes (fig. 3). Des Hamaranko'en qui stationnaient près de Bocaranga gagnèrent les environs de Meiganga, à 120 km à vol d'oiseau. Des Sayganko'en quittèrent les hauts pâturages, au sud de Bocaranga, pour entrer sur Meiganga, traverser le territoire de Ngaoundéré et revenir sur celui de Rey où ils avaient séjourné quelques années auparavant, soit un périple de 150 km parcouru en saison des pluies. Des WoDaaBe préférèrent se diriger vers la source natronée de la Vina, soit un parcours de 200 km à partir de Bocaranga : « Tous, nous nous sommes sauvés. »²⁵ Des Dabanko'en s'enfuirent également. Les Faranko'en autour d'Ardo Ijje furent les seuls à rester aux environs du poste de Bouar ; leur leader refusa de retourner au Cameroun se placer sous la protection, mais aussi la domination, des Foulbé. La plupart des fuyards sont restés deux ou trois ans au Cameroun puis ils sont revenus dans les secteurs de Bouar et Bocaranga, après la fin de l'insurrection.

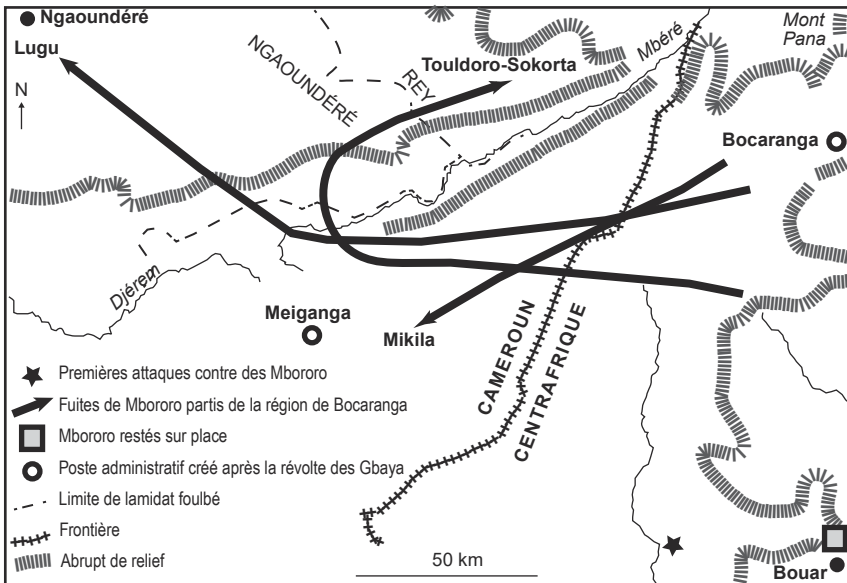


Figure 3
Les Mbororo et la « guerre de Karnu ».

Sources : enquêtes personnelles

24. « sey eggwo tan bee sembe, minin pat min dilli haa Ngaundere direct » (D. H. à Kahewol, Bozoum, Centrafrique, le 18 novembre 1984).

25. « min pat, min daDi » (ibid.).

Face au déchaînement de violences des deux côtés des belligérants pendant la « guerre de Karnu », la majorité des Mbororo ont donc choisi de s'enfuir loin et le plus vite possible. Pour cela, ils pouvaient compter sur les capacités de leurs vaches rouges à parcourir de longues distances à marche forcée. Ces vaches sont adaptées à *eggol* : la migration-fuite. Elles sont endurantes, « ce sont des coureuses de brousse »²⁶.

L'adoption des gudaali de Ngaoundéré : les « vaches de temps de paix »

Les Mbororo se montrèrent très attachés aux grandes vaches rouges tant qu'ils étaient mobiles. En fait, même s'ils les refusaient, ils connaissaient déjà depuis longtemps d'autres races bovines.

Après la peste bovine catastrophique de 1890, des Mbororo du Bauchi et de Sokoto, pratiquement ruinés en bétail, vinrent en Adamaoua, une région relativement épargnée, pour se procurer des animaux. Ce faisant, ils retournèrent avec des *gudaali*, mais, au fur et à mesure de la reconstitution de leur cheptel, ils ne gardèrent que les taureaux mbororo. Les *gudaali*, qui n'intéressaient pas alors les Mbororo, ont été absorbés par leur race. Les Mbororo de Lompta furent les premiers à innover dans le domaine des races bovines. L'ethnologue allemande Gulla PFEFFER (1936) a décrit finement les familles sédentarisées en 1933, dans l'entourage de l'arDo. À l'exception d'un troupeau de race rouge, les autres qui évoluaient à longueur d'année aux environs du village pastoral étaient composés de *gudaali*. En même temps qu'ils accédaient à un certain pouvoir, les premiers Mbororo à se sédentariser en Adamaoua avaient adopté la race bovine des Foulbé. À partir du milieu du XX^e siècle, cette innovation s'est répandue, en dehors même d'un contexte politique comparable à Lompta. La prospérité de l'élevage mbororo entraîne alors des surpâturages, à la fois sur les plateaux de Meiganga et de Bouar-Bocaranga. En certains secteurs, la dégradation pastorale est telle que le service d'élevage décrète des mises en repos autoritaires des pâturages, au début des années 1950, avec éloignement forcé des troupeaux. Cette directive est impopulaire auprès des Mbororo qui préfèrent intervenir sur les races bovines.

Les zébus rouges sont réputés exigeants en fourrages, à la fois en quantité et en qualité. S'ils ont de grandes capacités de récupération dès le début des pluies, ils s'amaigrissent beaucoup en saison sèche sur des pâturages appauvris. Dès lors, il faut les emmener en transhumance très vite et de

26. « *Di don dogga haa ladde* » (Y. O. à Tchabbal Garbaya, Tignère, Cameroun, le 21 juillet 1978).

plus en plus loin. Les Jaafun de Meiganga transhument ainsi vers Garoua Boulaï puis Bétaré Oya, puis au sud de Bétaré Oya (DOUFFISSA, 1993). Ceux de Bocaranga s'en vont vers Paoua et Bozoum, ceux de Bouar vers Carnot et Yaloké. En Centrafrique, le service d'élevage interdit aux transhumants de prolonger leur séjour dans ces secteurs en saison des pluies²⁷, si ce n'est dans celui de Carnot où une opération de délestage est organisée dans les années 1960. Le refoulement des transhumants vers les plateaux de Bouar et Bocaranga, dès le retour des pluies, y accentue les dégradations des pâturages et fragilise les zébus rouges : « Maintenant, nous craignons pour la vache rouge parce que la brousse est morte. »²⁸ Quand elles sont épuisées par les privations, les vaches rouges tarissent vite. Le manque de lait fragilise également les éleveurs, surtout ceux qui ont beaucoup de jeunes enfants : « Les vaches rouges souffrent, mais elles font aussi souffrir. »²⁹

Pour les Mbororo, la race *gudaali* des Foulbé de Ngaoundéré représente la meilleure alternative à cette vulnérabilité (fig. 4). Moins grand que le zébu rouge, le *gudaali* de Ngaoundéré a une corpulence plus massive et plus trapue, accentuée par une grosse bosse dorsale³⁰. C'est surtout un bovin rustique qui peut se contenter de fourrages grossiers : « Le *gudaali* est vraiment résistant. »³¹ Contrairement au zébu rouge, il ne perd pas beaucoup de poids en saison sèche. Le taux de vêlage, plus élevé, se traduit par des lactations plus fréquentes et, surtout, la possibilité de continuer des traites en saison sèche. Beaucoup de Mbororo disent qu'ils ont adopté des *gudaali* pour cette raison³². C'est un bovin qui s'accommode de conditions difficiles d'élevage : « Le *gudaali* supporte les souffrances. »³³ Sa rusticité est résumée par une comparaison : « Le *gudaali* est comme la chèvre. »³⁴ Ce type de bovin s'avère donc adapté aux pâturages appauvris de Meiganga et de Bouar-Bocaranga. En dépit de la fierté de détenir un type de bétail prestigieux, les Jaafun deviennent demandeurs de *gudaali*.

Dès lors, à partir des années 1950, un commerce de bétail s'est mis en place pour acheminer des troupeaux *gudaali*, du lamidat de Ngaoundéré vers les Mbororo de Meiganga et Bouar-Bocaranga. Le trafic s'est développé de façon endogène, sans intervention du service d'élevage, mais avec tout de même sa bienveillance initiale. En Centrafrique, le service d'élevage a même

27. Il s'agissait d'éviter que les troupeaux mbororo, parfois atteints de péripneumonie, une maladie très contagieuse, entrent en contact avec des taurins que le service d'élevage avait introduits auprès des villageois de ces régions.

28. « *min kuli haala nagge boDeejum jonta, ngam ladde waati* » (A. M. à Lissej, Bocaranga, Centrafrique, le 12 septembre 1984).

29. « *boDeeji do tora, Di do Billa boo tan* » (D. O. à Liringuel, Bocaranga, Centrafrique, le 25 août 1984).

30. Une robe pie rouge mouchetée (*nyaawe*) ou tachetée (*saeye*) différencie les *gudaali* typiques de Ngaoundéré des *ma'ineeji*, originaires de la région de Yola, dont la silhouette est plus fine et la robe de couleur rouge avec une tache blanche au chanfrein (*buule* ou *wuule*).

31. « *gudaali saati waane* » (O. D. à Ouham, Bocaranga, Centrafrique, le 21 août 1984).

32. D'après des Mbororo, leurs vaches vieillissent plus vite que les *gudaali*. Cela veut dire qu'elles sont moins longtemps des reproductrices, ce qui représente un handicap pour des éleveurs « naisseurs ».

33. « *gudaali munyan mbidu* » (A. H. à Boguisi, Yaloké, Centrafrique, le 26 juillet 1984).

34. « *gudaali, mbeewa on* » (*ibid.*).

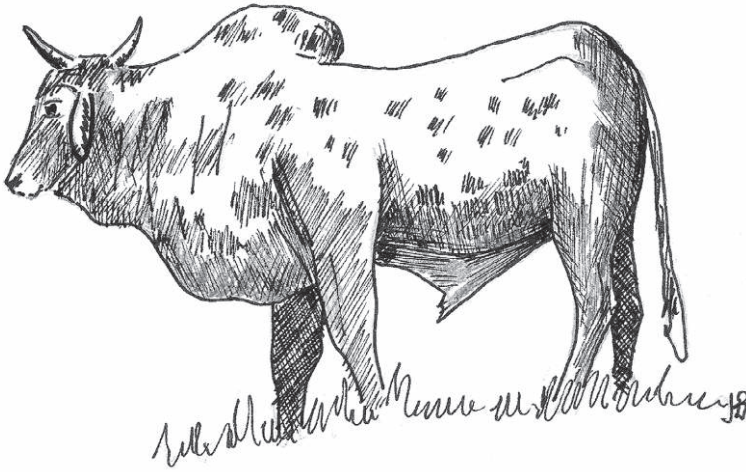


Figure 4
Taureau gudaali de Ngaoundéré.
© J. Boutrais, 2019

apporté un appui aux croisements des deux races bovines avec, comme objectif, la substitution des *gudaali* de Ngaoundéré aux zébus rouges. Pour les zootechniciens de Bouar, ce changement de race bovine est le gage d'un élevage plus productif (en viande), plus sédentaire et moins destructeur des pâturages³⁵.

Des Foulbé de Ngaoundéré, en fait souvent originaires de Garoua ou de Maroua, se spécialisent dans ce commerce de bétail, organisé en deux étapes. À l'aide d'acheteurs de bovins (*cakayna*), les marchands de bestiaux constituent de gros troupeaux (parfois une centaine de têtes) composés uniquement de vaches *gudaali* : des génisses (*bijji*) et des jeunes vaches (*kaabi*). Ces troupeaux sont d'abord convoyés à pied jusqu'à Meiganga (Fada et Ngaoui) ou Bouar-Bocaranga, où un troc est proposé aux Mbororo, à raison d'une jeune vache *gudaali* contre un grand bœuf rouge de 5 à 7 ans (*Daandi tapaannDi*). Une fois tous les animaux échangés, le nouveau troupeau de commerce est acheminé vers Bangui ou Berbérati ou, le plus souvent, vers Yaoundé (fig 5).

Pour les marchands de bestiaux, l'affaire est très profitable : avec la vente d'un gros bœuf rouge aux bouchers du Sud, ils pourront racheter trois à quatre génisses *gudaali* à Ngaoundéré. Mais le troc est également intéressant pour les Mbororo, qui n'ont pas de gros besoins monétaires : au lieu d'argent, ils reçoivent des vaches reproductrices, gage de l'essor du cheptel familial et de sa mutation en une race bovine convoitée. En Centrafrique, des

35. Dans cet objectif, 500 génisses *gudaali* furent achetées en Adamaoua par la station de Bouar à la fin des années 1960 afin de diffuser leur descendance auprès des Mbororo (CAPITAINE, 1971). Cependant, la nationalisation du service d'élevage centrafricain a arrêté ce projet ambitieux.

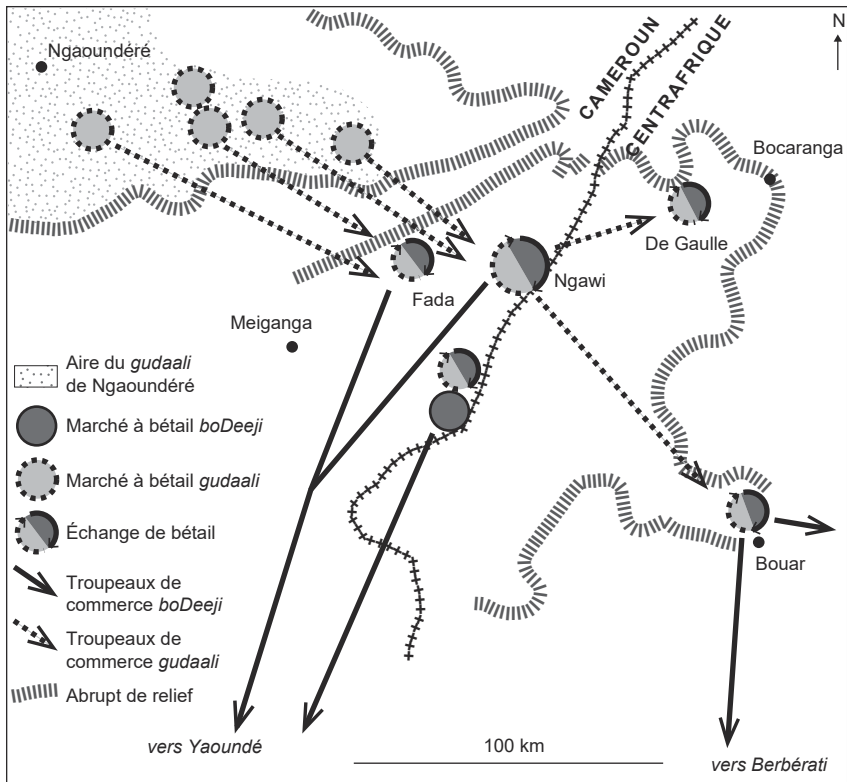


Figure 5
Commerce de bétail et changement de races bovines.

Sources : enquêtes personnelles

marchands de bestiaux à Bouar et Bocaranga (Ouro Dolé) ont pris le relais de ceux de Ngaoundéré pour proposer le même type de troc aux Mbororo.

D'après une enquête personnelle en Centrafrique, la plupart des Mbororo qui détenaient moins de 100 têtes troquaient de temps à autre deux à cinq bœufs contre des vaches *gudaali*. Les riches éleveurs, possédant 200 à 300 têtes, pouvaient présenter des lots de 20 à 40 bœufs simultanément. En recevant le même nombre de vaches *gudaali*, ils étaient en mesure d'amorcer immédiatement un troupeau dans la nouvelle race bovine. Ainsi, le troc de races bovines était-il surtout l'affaire des Mbororo les plus riches. Quant aux éleveurs pauvres, incapables de garder des bœufs à l'embouche jusqu'à 7 ans, ils étaient exclus de ces échanges.

Le maintien de la race *gudaali* dépend de la présence d'un taureau de cette race dans le nouveau troupeau. Là aussi, les Mbororo riches avaient plus de possibilités que les autres, réduits à mêler les nouvelles vaches avec les rouges. Au fil des vélages, cela donnait des métis (*mbakaleeji*), puis risquait d'aboutir à l'absorption des *gudaali*. En fait, la majorité des Mbororo

veillaient à maintenir un ou des taureaux rouges : « Il ne faut pas que les rouges soient perdus. »³⁶

En Centrafrique, une quinzaine ou une vingtaine d'années après des trocs de bétail, seuls deux Mbororo sur vingt ne détiennent que des *gudaali*. Les autres juxtaposent un troupeau *gudaali* à un ou plusieurs troupeaux de zébus rouges. La répartition des deux races bovines dans les cheptels familiaux suit toujours le même schéma : le chef de famille s'attribue les *gudaali* tandis qu'il affecte les troupeaux de zébus rouges aux fils, selon un système de pré-héritage. Adoptés par les Mbororo, les *gudaali* y sont des « vaches de vieux » : *na'i ndottiijo*. Les troupeaux *gudaali* sont souvent sédentaires alors que les fils transhument avec les rouges. Les *gudaali* conviennent aux personnes âgées qui n'ont plus assez de forces pour effectuer de longues transhumances et inversement. L'introduction des *gudaali* déclenche souvent des tensions dans les familles entre les anciens et les jeunes : « Quand nous étions à Bocaranga, j'étais jeune, je n'aimais pas les *gudaali*, j'avais des rouges. »³⁷ Le refus des *gudaali* par les jeunes peut même les amener à castrer les taureaux de cette race, si le chef de famille ne les surveille pas de près. Cependant, au fur et à mesure que le jeune Mbororo prend de l'âge, son attitude change à l'égard des *gudaali*. Il finit par accepter l'héritage, puis elles lui deviennent indispensables : « Les *gudaali*, je ne peux vraiment pas me séparer d'elles », avoue un Mbororo entouré d'une famille de deux épouses et neuf enfants³⁸. Vaches de vieux, les *gudaali* sont en même temps des vaches de sédentaires : « *na'i joodiiBe* ». Elles permettent de séjourner sur place à longueur d'année, même sur de maigres pâturages. Tel Mbororo qui ne transhume plus depuis 8 ans se réjouit d'avoir obtenu un taureau *gudaali* en prêt pendant 5 ans : « J'ai l'habitude d'être sédentaire et les *gudaali* supportent la faim. »³⁹ En se sédentarisant, les Mbororo estiment qu'ils se comportent comme des Foulbé : « Je suis devenu un Foulbé, je ne transhume plus maintenant. »⁴⁰ De fait, cette sédentarisation est une facette d'une évolution sociale plus large marquée par une « foulbéisation » : changement du statut de la femme mbororo, influence plus marquée de l'islam (BURNHAM, 1996)⁴¹.

Les échanges de races bovines prennent un grand essor dans les années 1960. Le marché à bétail de Ngaoui, à la frontière Cameroun-Centrafrique, devient le lieu privilégié de ces échanges. Tel Mbororo indique qu'il a alors introduit des *gudaali* « comme tout le monde, pour avoir du lait »⁴². Les substitutions

36. « *taa boDeeji majja* » (H. G. à Maringueza, Boali, Centrafrique, le 10 août 1984).

37. « *yaake Bocaranga, mi Binngel, mi yiDaa gudaali, mi woodi boDeeji* » (E. H. à Guedjeli, Yaloké, Centrafrique, le 22 novembre 1984).

38. « *gudaali, waane mi senndiraay e majji* » (A. B. à Ladoumi, Yaloké, le 29 juillet 1984).

39. « *mi woowi joonde, gudaali munyan weelo* » (Y. D. à Mayo Bake, Bossembelé, Centrafrique, le 26 juillet 1984).

40. « *mi warti Huyajjo, mi rimdataa jonta* » (S. T. à Mbimbali, Bossembelé, Centrafrique, le 28 juillet 1984).

41. Simultanément, les Jaafun du Tchabal Mbabo ont changé une partie de leurs zébus rouges pour des *gudaali*, cette fois de la variété dite de Banyo, elle-même issue de croisements anciens entre les *mbororojji* et des *gudaali* de l'Adamaoua (GATES, 1952 ; LHOSTE, 1971).

42. « *himBe fuu do sanja, heBa kosam* » (R. Y. à Vankoro, Meiganga, Cameroun, le 30 mai 1977).

de bétail déclinent cependant à partir de 1975 pour plusieurs raisons, en particulier un tarissement dans l'approvisionnement en vaches *gudaali*. L'achat uniquement de jeunes vaches sur Ngaoundéré constituait un défi car, habituellement, ce sont des animaux dont les éleveurs ne se séparent pas. La vente de nombreuses jeunes vaches par les Foulbé était l'indice d'une surexploitation de leur cheptel dont le service d'élevage s'est bientôt alarmé au Cameroun. Afin de préserver la race *gudaali* de Ngaoundéré, des décrets ont interdit la sortie de jeunes vaches du département de la Vina dès les années 1970. Entre-temps, des Foulbé ayant émigré de Ngaoundéré vers Meiganga, des échanges de bétail y ont été transférés, mais avec une ampleur moindre. La demande en vaches *gudaali* restant forte, les prix de ces animaux tendent à augmenter régulièrement, réduisant d'autant l'écart avec le prix des bœufs rouges. Cela diminue l'intérêt monétaire du troc de bétail pour les marchands de bestiaux.

Du côté centrafricain, la nationalisation du service d'élevage en 1970 s'est traduite par la levée des interdictions de stationnement des éleveurs dans le centre-ouest du pays. Dès lors, des Jaafun s'installent sur les pâturages de Yaloké, Boda, Bossembelé et même Boali non loin de Bangui. Ce faisant, ils s'éloignent d'autant plus de Bocaranga et de Bouar qui sont les portes d'entrée habituelles des *gudaali*. Dans les années 1970, à Bouar, des marchands de bestiaux expédient encore des troupeaux de *gudaali* vers Yaloké pour les proposer aux Mbororo, mais ces envois ne sont pas fréquents et ils satisfont rarement les Mbororo. Ceux-ci se plaignent que ce ne sont pas de vraies vaches *gudaali* ou qu'elles sont stériles, comme c'est souvent le cas des vaches fournies par les éleveurs au titre de la *zakkat*, l'impôt religieux, et mises sur le marché⁴³. Dans les années 1970, il existe une demande en vaches *gudaali* qui n'est pas satisfaite, surtout en Centrafrique. Un Jaafun qui a migré de Bocaranga au sud de Bozoum tire le constat de cet éloignement : « Aujourd'hui, je voudrais des *gudaali*, mais je n'en trouve pas. »⁴⁴ Un autre Mbororo reconnaît qu'autrefois, sur Bouar, il n'aimait pas les *gudaali*. Installé aux environs de Bossembelé et, ayant pris de l'âge, il en voudrait bien, mais il n'a pas assez de bœufs à échanger. De toute façon, « même si j'avais des bœufs, les *gudaali* n'arrivent plus ici »⁴⁵. Les Mbororo installés dans les savanes de Boda, à l'ouest de Bangui, font le même constat : « Il n'y a pas de *gudaali* dans ce pays. »⁴⁶

Devant ce blocage de l'adaptation de leur cheptel à un contexte pastoral dégradé, des Jaafun de Centrafrique se résignent à un substitut autrefois impensable : l'adoption de zébus blancs *akuuji*. Avec leur silhouette fine et

43. Telle est la mésaventure d'un Mbororo aux environs de Bossembelé qui, en 1978, a passé commande de 30 vaches à un maquignon de Bouar. Une fois le troupeau arrivé, il constate que ce ne sont pas de vraies *gudaali* de Ngaoundéré. Contraint malgré tout de livrer 30 bœufs en échange, il se promet qu'il ne recommencera plus.

44. « *jonta, mi yiDi gudaali, mi heBaay* » (B. B. à Bodangui, Bozoum, Centrafrique, le 14 novembre 1984).

45. « *ko mi woodi Daali, gudaali acci warugo haa Do* » (D. A. à Yonkala, Bossembelé, Centrafrique, le 5 décembre 1984).

46. « *gudaali walaa haa lesdi Do* » (S. S. à Ouro Djafoun, Boda, Centrafrique, le 15 décembre 1984).

leur bosse dorsale peu développée, les zébus blancs *akuuji* sont des animaux mbororo (fig. 6), mais ils manifestent une rusticité comparable à celle des *gudaali*. « Ils supportent la souffrance en saison sèche. »⁴⁷ Bien qu'exprimant toujours des réticences à leur égard, les Jaafun reconnaissent cette rusticité : « Nous ne sommes pas habitués aux vaches *akuuji*, mais elles supportent des conditions difficiles. »⁴⁸ En saison sèche, elles se nourrissent d'herbes desséchées. Elles donnent encore du lait en cette saison et elles vèlent davantage que les vaches rouges. Comme avec les *gudaali*, c'est pour avoir du lait que des Jaafun adoptent des *akuuji*. « Le lait des vaches akou, ce n'est que de l'eau mais nous en buvons quand même, à cause de la faim. »⁴⁹ Comme avec les *gudaali*, quand des Jaafun disposent de vaches *akuuji*, ils les réservent en tant que vaches de campement (*sureeji*), de façon à pourvoir la famille en lait.

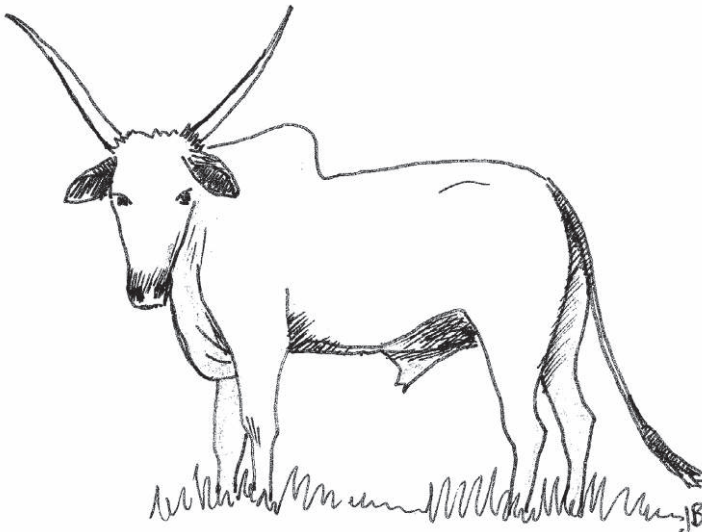


Figure 6

Taureau mbororo aku.

© J. Boutrais, 2019

Des troupeaux d'*akuuji* arrivent nombreux en Adamaoua à partir des années 1960 et d'autres débouchent en Centrafrique à partir des années 1970, après avoir transité par le sud du Tchad (BOUTRAIS, 1988). Dès lors, ce type de bétail devient disponible auprès de marchands de bestiaux qui proposent le même type de troc qu'avec les *gudaali* : un bœuf contre une vache.

47. « *Di munyan mbidu nder ceedu* » (H. M. Y. à Wantoro, Meiganga, Cameroun, le 18 mai 1977).

48. « *min mboowaay akuuji, ammaa Di munyay kam* » (M. M. à Kowon, Bocaranga, Centrafrique, le 10 septembre 1984).

49. « *kosam akuuji, Dum ndiyam meere, ammaa min njaray ngam weelo* » (M. B. à Bogoin, Boali, Centrafrique, le 1^{er} août 1984).

Cependant, les Mbororo Aku ne sont pas prêts à se défaire de leurs jeunes vaches avec la même facilité que les Foulbé de l'Adamaoua. Ces trocs de bétail restent donc limités. Les demandeurs d'*akuuji* introduisent plutôt un taureau de cette race, obtenu soit par achat, soit par prêt. Il en résulte bientôt des animaux mbororo croisés (*njilluDi*). Alors que les substitutions de *gudaali* aux zébus rouges étaient surtout le fait de Mbororo riches en bétail, c'est l'inverse avec les *akuuji*. Leur introduction s'inscrit souvent dans une volonté de reconstituer rapidement un cheptel qui a été affecté par des pertes. Dans ce cas, le demandeur sollicite un taureau *akuuji* en prêt, selon le même principe que la vache dite d'attache (BOU TRAIS, 2008). Même des WoDaaBe, pourtant très liés aux zébus rouges, introduisent des *akuuji* quand ils ont été appauvris par de graves pertes en bétail. Un Mbororo de l'Adamaoua qui ne détient plus que des *gudaali* et des *akuuji* affirme même que ce sont les vraies races bovines d'avenir. Il demande : « Qui est capable de garder des zébus rouges aujourd'hui ? »⁵⁰ C'est pourtant compter sans l'insécurité et la violence qui marquent maintenant le contexte du pastoralisme.

Les significations pastorales et socioculturelles de l'adoption des *gudaali* par les Mbororo de l'Adamaoua et de Centrafrique ont déjà été mises en évidence. Cependant, cette substitution comporte également une dimension dont la gravité de la situation récente en Centrafrique fait prendre conscience de façon rétrospective. En effet, l'adoption des *gudaali* a été rendue possible par un contexte politique général de paix et de sécurité. De fait, les *gudaali* se caractérisent comme des vaches de temps de paix et d'élevages protégées. En ce sens, les *gudaali* et les zébus mbororo rouges s'inscrivent dans des cadres sociopolitiques différents, les uns étant liés à des sociétés dominantes, les autres à des sociétés en marge des pouvoirs et exposées aux violences.

Réhabilitations des zébus mbororo rouges

Un épisode de l'histoire migratoire des Mbororo a mis en évidence les différences d'aptitudes entre races bovines face à l'adversité. À la faveur de la sécheresse de 1983 et de l'étiage des eaux de l'Oubangui, des Jaafun ont fait une première tentative d'intrusion au nord du Zaïre de l'époque. Les autorités zaïroises réagirent à cette incursion en refoulant les Mbororo en Centrafrique, mais en confisquant leurs troupeaux sur place (CHAUVIN, 2015). Dès lors, des jeunes Mbororo sont repartis au Zaïre pour récupérer de force leurs animaux. D'après des témoignages, ils réussirent à ramener une bonne partie des vaches rouges malgré les coups de feu de l'armée

50. A. D. à Badjer, Meiganga, Cameroun, le 20 novembre 1978.

zaïroise, mais seule une vache *gudaali* serait parvenue à retraverser l'Oubangui. Les riverains tiraient, eux aussi, sur les vaches qui, effrayées, s'embourbaient dans les marécages. Même blessées, des vaches rouges réussirent quand même à revenir en Centrafrique : « Les vaches rouges s'en sont sorties toutes seules. »⁵¹ Quant aux *gudaali*, elles furent achevées sur place. Les années suivantes, des Jaafun ont tiré la leçon de cette mésaventure en castrant leurs mâles *gudaali* parce qu'« ils ne peuvent pas s'enfuir vite »⁵². Au contraire, ils ont fait les louanges de leurs vaches rouges : « Les vaches d'origine, ce n'est pas quelque chose qui trahit. »⁵³ Pour les éleveurs, la notion de trahison (*rikisi*) implique une rupture de la confiance qui les lie avec le bétail.

Même les Jaafun très engagés dans l'adoption de *gudaali* tenaient à garder un ou des troupeaux de leur race ancienne. Malgré les difficultés de longues transhumances et de faibles lactations, les vaches rouges sont liées intimement à leur identité ethnique (BURNHAM, 1996). Quant aux WoDaaBe, ils sont restés les plus attachés aux vaches rouges : « La vache, ce n'est pas une chose qu'on change, parce que l'éleveur l'aime. »⁵⁴ La dégradation des relations entre les Mbororo et les villageois gbaya en Centrafrique a entraîné une réhabilitation des vaches rouge vis-à-vis à la fois des *gudaali* et des *akuuji*. En contexte de conflits violents, l'adoption des *gudaali* a été vécue, *a posteriori*, comme un piège pastoral. En plus de leur inaptitude à courir vite et longtemps, les Mbororo incriminent le comportement de ces vaches à la pâture. Alors que les vaches rouges paissent en groupe et de manière disciplinée, les *gudaali* se dispersent et elles peuvent divaguer pendant des jours en brousse, ce qui en fait des cibles faciles. À la limite, les *gudaali* suscitent des conflits avec les villageois, en étant attirées par les sentiers qui mènent aux champs et aux villages. À l'inverse, les vaches rouges n'empruntent pas ces chemins d'elles-mêmes et évitent les ambiances villageoises. L'opposition entre l'attirance et la crainte vis-à-vis des espaces villageois va de pair avec des caractères foncièrement différents. Les vaches rouges sont des animaux ombrageux et farouches qui ne se laissent pas approcher par des personnes inconnues. Au contraire, les *gudaali* sont réputées pour leur tempérament familial et placide. Des observateurs l'ont remarqué il y a longtemps : « Ces animaux, même les taureaux, sont excessivement doux, ils se laissent toucher et conduire par le premier venu » (PÉRIQUET, 1916 : 359). Les uns sont pratiquement impossibles à capturer tandis que les autres peuvent être facilement détournés et convoyés comme butins.

Tout en étant craintives et farouches comme les rouges, les vaches *akuuji* partagent le même comportement à la pâture que les *gudaali*, notamment

51. « *sey na'i boDeeji wurti tan* » (B. D. à Kaba, Boali, Centrafrique, le 8 août 1984).

52. « *haa eggol, gudaali nafataa* » (M.W. L. à Didango, Boali, Centrafrique, le 1er août 1984).

53. « *na'i asijji, naa huunde rikisi* » (V.H. à Koussindoro, Boali, le 7 août 1984).

54. « *nagge, walaa waylinnde, goDdo yiDi nge* » (S. H. à Bougoula, Boali, Centrafrique, le 4 août 1984).

leur absence d'esprit de groupe, voire leur indiscipline. Elles se dispersent en brousse et ne reviennent pas d'elles-mêmes au campement chaque soir, si bien qu'au matin, des éleveurs doivent aller à leur recherche. Dès les années 1980, des abattages répétés de ces vaches sont déplorés dans les savanes de Bossangoa en Centrafrique. C'est le fait de chasseurs gbaya et banda qui, accusant les Mbororo d'avoir fait fuir la faune, se vengent contre leurs vaches. Les éleveurs sont contraints de garder ces troupeaux à longueur de journée. Même si le berger les appelle, les vaches *akuuji* sont réputées ne pas le suivre. La conduite de ces bovins étant difficile à gérer, les éleveurs les cantonnent aux abords des campements et évitent les transhumances. C'est pourquoi des Jaafun restent réticents à les introduire dans leur cheptel. Le mépris encore affiché par les Jaafun à l'encontre des *akuuji* invoque certes des jugements esthétiques, mais il est également fondé sur des critiques de leurs comportements à la pâture et vis-à-vis du berger.

Les Jaafun estiment que les *gudaali* et les *akuuji* ne sont pas attentives à l'environnement de leurs pâturages, notamment aux menaces : « La *gudaali* ne comprend pas, quand elle voit du danger, elle ne cesse pas pour autant de paître. »⁵⁵ Il n'y a pas d'intercompréhension entre ces vaches et leurs éleveurs. C'est exactement l'inverse entre les Jaafun et leurs vaches rouges. En cas d'approche inopinée de personnes malveillantes près de son troupeau de vaches rouges, le Mbororo adopte une tactique singulière. Il lance un cri d'appel des animaux et, sans perdre de temps à les rassembler, il s'enfuit. Aussitôt, les vaches rouges se mettent en mouvement et courent en le suivant. Cela implique qu'à la pâture, ces vaches ne s'écartent pas de leur berger, qu'elles se tiennent toujours « comme à son ombre » disent les Mbororo. Elles connaissent (*annda*) leur berger et elles savent le reconnaître (*anndita*), en le distinguant des personnes étrangères. Tout en pâture, les vaches rouges se tiennent attentives à l'attitude de leur berger et elles la comprennent (*faama, nana*). Elles savent que sa fuite soudaine signifie l'imminence d'un danger. Certes, le gardiennage des troupeaux est devenu lâche en Adamaoua et en Centrafrique, par rapport au Sahel. Des bergers se contentent souvent de conduire les troupeaux aux points d'eau puis de les pousser (*oora*) aux pâturages. Ensuite, ils passent les journées aux campements, dans l'attente du retour des animaux. Mais ils savent que, chaque soir, les vaches rouges reviennent d'elles-mêmes lentement vers le campement qu'elles regagnent toujours à la même heure. Les Mbororo accordent une grande importance à ce mode de pâture régulier, discipliné et selon les mêmes circuits quotidiens. En cas d'incident en brousse, les vaches rouges reviennent toutes ensemble au campement en courant. Tout en étant attachées à leur berger, les vaches rouges manifestent un comportement un peu sauvage (*jarro, jarlude*). Les Mbororo apprécient l'attitude farouche de ces vaches et ils s'efforcent même de

55. « *gudaali nanataa, to yi'i fitina, accataa* » (I.A. à Kila Molé, Bocaranga, Centrafrique, le 12 septembre 1984).

l'accentuer en recourant à des médicaments-drogues (*safaare*). Au lieu de stationnement du troupeau, ils brûlent les feuilles de certains arbres dont la fumée, inhalée par les vaches avant de partir au pâturage, aurait pour effet de les rendre encore plus nerveuses. Par contre, les autres races bovines ne seraient pas sensibles à ces traitements d'excitation. Grandes coureuses, tout en gardant une cohésion de troupeau, les vaches rouges sont mieux adaptées que les autres à des contextes d'insécurité pastorales. Les Mbororo disent qu'elles ne sont pas faciles à voler (*nguyka*), ni à prendre de force, à capturer (*teeta*). Elles n'acceptent pas d'être convoyées par des personnes inconnues. Elles sont particulièrement difficiles à razzier en brousse. Pour les Jaafun, ce sont des vaches de temps de guerre : *na'i zamanu konu*. Ils se réfèrent surtout à des temps anciens marqués par la guerre : « Quand il y avait la guerre, il y avait aussi les vaches rouges. »⁵⁶ Sous-entendu : ce sont ces vaches qui ont permis aux Mbororo de maintenir leur activité. « La guerre ne "mange pas" (n'extermine pas) les vaches rouges »⁵⁷. L'aptitude des vaches rouges à faire face à des violences serait toujours actuelle : « Quand il y a la guerre, là où l'on emmène les vaches rouges, les autres vaches n'y vont pas. »⁵⁸ Les Mbororo classent les races bovines en distinguant celles qui sont fragiles et vulnérables aux violences et les autres qui réussissent à en être relativement épargnées. Ils estiment que les premières ne sont pas fiables en contexte d'insécurité. Tel Jaafun en Centrafrique, resté fidèle à ses vaches rouges, affirme : « Les autres vaches ne m'intéressent pas, ce n'est qu'en mes vaches que j'ai confiance. »⁵⁹ Cette confiance ne repose pas seulement sur les liens entre le berger et son troupeau, mais aussi sur les qualités morales des vaches rouges. La plus fréquemment citée est *hakkillo*, l'intelligence, l'attention. Des informateurs leur attribuent même des qualités qui relèvent presque du domaine religieux : *alkawal*, la confiance et fidélité, *alfaalu*, la promesse, *barka*, la bénédiction, la faveur divine. « Nos vaches sont dignes de confiance et pleines de promesses. »⁶⁰

Selon une autre approche, des zootechniciens estiment que « le dressage de ces animaux a été poussé très loin, vraisemblablement dans un but guerrier, soit offensif, soit défensif » (CAPITAINE, 1971 : 567). En fait, contrairement au Macina, où des grandes vaches auraient été utilisées comme animaux de combat par Sékou Amadou, cet usage n'a pas été mentionné, ni par les Jaafun, ni par les WoDaaBe. Ils valorisent leurs vaches rouges parce qu'elles leur permettent simplement d'échapper aux violences classiques exercées contre les éleveurs.

56. « *wakkati ko woodi konu, woDeeye woodi* » (A. D. à Diel, Djohong, Cameroun, le 8 novembre 1976).

57. « *konu nyaamataa boDeeji* » (idem).

58. « *ba konu waDi, to boDeeji no njahre, na'i feere njahataa* » (B. G. à Kontokong, Djohong, Cameroun, le 12 novembre 1976).

59. « *na'i feere mi faalaaki nii, na'i am tan mi nuDDini* » (E. B. à Bawi, Yaloké, Centrafrique, le 7 décembre 1984).

60. « *na'i amin, Di woodi alkawal, Di woodi alfaalu* » (H. E. A. à Ngaoundéréhoy, Bocaranga, Centrafrique, le 19 août 1984).

Limites de la gestion des races bovines en réponse aux insécurités

La réaction de pasteurs aux insécurités par le remodelage du cheptel bovin s'inscrit dans une longue histoire de sélection des animaux en fonction de cette contrainte. Au contraire, le *gudaali* de Ngaoundéré jouit de la faveur des zootechniciens pour son bon potentiel en production de viande (LHOSTE, 1971 ; CAPITAINE, 1971). Bien qu'ils soient sensibles aux différences de prix sur les marchés à bétail, les Mbororo ne tiennent pas compte uniquement de la conformation bouchère des animaux. Ils portent sur eux un jugement plus global qui inclut les comportements. L'aggravation récente des conflits au Sahel et dans la plupart des aires d'élevage accentue les divergences entre les stratégies d'adaptation des pasteurs et les politiques nationales d'élevage, conçues dans une optique productiviste.

Cependant, la résistance des vaches rouges aux actions hostiles atteint actuellement des limites, par suite de changements d'identité des protagonistes. Habituellement, les comportements de crainte, d'effarouchement et de fuite des vaches rouges étaient provoqués par des « étrangers », notamment des *HaaBe* : les Non-Peuls, qui sont considérés comme des ennemis potentiels séculaires. Or, en Centrafrique, beaucoup d'attaques récentes de troupeaux sont le fait de jeunes Foulbé et même de Mbororo. Ceux-ci détiennent un savoir-faire pastoral ; ils connaissent les animaux mbororo et savent leur parler, ou bien ils forcent les bergers à les appeler, sous la menace d'armes. Tout se passe alors comme si les vaches mbororo rouges perdaient les repères habituels entre leur berger (*duroowo*) ou éleveur (*joomum*), d'une part, et l'inconnu (*neDDo*), l'étranger (*jananno*), de l'autre.

Le basculement des auteurs de violences s'est prolongé par la prise en otage d'enfants mbororo par des *jargina* qui sont souvent d'anciens bergers (CHAUVIN, 2015). Dès lors, des éleveurs sont contraints d'amener eux-mêmes des animaux aux marchés à bétail pour les vendre à vil prix. Le comportement défensif des vaches rouges est contourné et comme neutralisé. En contexte d'insécurité aiguë, comme celle qui a prévalu en Centrafrique pendant la crise de 2013-2014, la mobilité pastorale comme tactique de défense quotidienne n'est plus aussi efficace, face à des agresseurs équipés d'armes modernes. Même les *WoDaaBe*, qui pouvaient pratiquer autrefois de grands déplacements de pâture chaque jour, se trouvent alors contraints de les réduire au maximum pour sauvegarder leur vie et celle de leur bétail.

Même sans attaque ouverte, en contexte d'appauvrissement général de la population, le bétail des pasteurs est perçu de plus en plus par les autres comme une richesse difficile à accepter. Le bétail attise des convoitises multiples. Les populations rurales s'en prennent au bétail de leurs voisins pasteurs et elles entérinent les abattages perpétrés par des groupes armés. La « dé-cheptelisation » récente des Mbororo de Centrafrique n'est pas

seulement le résultat de violences guerrières, mais également l'aboutissement d'une longue fracture sociale et économique. Pour ces Mbororo, « c'est tout le patrimoine accumulé sur plusieurs générations qui a disparu en quelques mois » (AIDSPC, 2015 : 46).

Références

AIDSPC, 2015

Les Peuhls Mbororo de Centrafrique, une communauté qui souffre. Bangui, AIDSPC, CCFD-Terre solidaire, 50 p.

BOUTIN CAPITAINE, 1932

Cahier de renseignements sur la région de Bouar-Baboua ; colonie de l'Oubangui-Chari, AEF. Non publié, 56 p.

BOUTRAIS J., 1988

Des Peuls en savanes humides ; développement pastoral dans l'Ouest centrafricain. Paris, Orstom, 387 p.

BOUTRAIS J., 1999

« Les éleveurs, une catégorie oubliée de migrants forcés ». In Lassailly-Jacob V., Marchal J.-Y., Quesnel A. (éd.), *Déplacés et réfugiés, la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD : 161-192.

BOUTRAIS J., 2008

La vache d'attache chez les Peuls pasteurs (Niger et Centrafrique). *Journal des africanistes*, 78 (1-2) : 71-104.

BURNHAM P., 1996

The politics of cultural difference in Northern Cameroon. Édimbourg, Edinburgh University Press, 210 p.

CAPITAINE P., 1971

« Projet d'amélioration de zébu m'bororo par croisement d'absorption avec le zébu foubé de N'Gaoundéré ». In *Colloque sur l'élevage, Fort-Lamy*, Maisons-Alfort, IEMVT : 566-570.

CHAUVIN E., 2015

Violences en Centrafrique ; pouvoirs de déplacer, manières de migrer ; Centrafricains déplacés et réfugiés

(Cameroun, Tchad). Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 485 p.

DESROTOUR J., 1967

« Les pasteurs Bororos et leurs troupeaux ; organisation, mode de vie, modes d'élevage ». In Lacrouts M., Sarniguet J., Tyc J., *Le cheptel bovin de la République Centrafricaine*. Paris, Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères chargé de la coopération : 287-297.

DOGNIN R., 1981

« L'installation des Djafoun dans l'Adamaoua camerounais ; la djakka chez les Peuls de l'Adamaoua ». In Tardits C. (éd.), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*. Paris, CNRS : 139-157.

DOUFFISSA A., 1993

L'élevage bovin dans le Mbéré (Adamaoua camerounais). Paris, Orstom, 281 p.

GATES G. M., 1952

Breeds of cattle found in Nigeria. *Farm and forest*, 11 : 19-43.

LHOSTE P., 1971

« Les races bovines de l'Adamaoua (Cameroun) ». In *Colloque sur l'élevage, Fort-Lamy*, Maisons-Alfort, IEMVT : 519-533.

MOHAMMADOU E., 1978

Les royaumes foubé du plateau de l'Adamaoua au XIX^e siècle. Tokyo, ILCAA, 439 p.

NZABAKOMADA-YAKOMA R., 1986

L'Afrique Centrale insurgée. La guerre du Kongo-Wara, 1928-1931. Paris, L'Harmattan, 191 p.

O'TOOLE T., 1984

The 1928-1931 Gbaya Insurrection in Ubangui-Shari: messianic movement or village self-defense ? *Revue canadienne des études africaines*, 18 (2) : 329-344.

PÉRIQUET L., 1916

Rapport général sur la mission de délimitation Afrique Équatoriale Française – Cameroun (1912-1913-1914). Paris, Imp, Chapelot, 3, 375 p.

PFEFFER G., 1936

Die Djafun-Bororo, ihre Gesellschaft, Wirtschaft und Sesshaftwerdung auf dem Hochland von Gaundere. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1-3 : 150-196.

SEIGNOBOS C., 2008

La question mbororo. Réfugiés de la RCA au Cameroun. Yaoundé-Paris, IRD, non publié.

Peut-on encore être éleveur en République centrafricaine ? Éléments de réponse dans la région de Batangafo (Ouham)

Lise ARCHAMBAUD,

Ibrahim TIDJANI, Benoît LALLAU

Introduction

Depuis la crise sécuritaire de 2003 et notamment le développement du phénomène des coupeurs de route (appelés localement *zaraguinas*¹), les moyens d'existence des populations pastorales en République centrafricaine (RCA) se sont considérablement affaiblis. Mais c'est à partir de 2013 que le pays a connu un niveau de violences sans précédent. Cette crise a entraîné un déplacement interne de certains pasteurs et la fuite d'autres éleveurs vers les pays voisins (notamment vers le Tchad et le Cameroun) (International Crisis Group, 2014 ; CRS, 2015). Du fait des exactions chroniques, certains des éleveurs restés sur le territoire ne peuvent plus pratiquer cette activité, ayant perdu la totalité de leur bétail. L'ampleur du choc vécu par les populations pastorales, la difficile préservation du bétail face à des groupes armés prédateurs, la forte paupérisation et la reconversion de nombreux éleveurs amènent à se poser la question suivante : cette crise sécuritaire n'est-elle pas la crise de trop ? Autrement dit, peut-on encore être éleveur aujourd'hui en République centrafricaine ? Pour apporter quelques éléments de réponse à cette vaste question, nous nous fondons principalement sur les enseignements tirés d'une étude commanditée par Action contre la faim (ACF), menée en mai et juin 2016 dans la région de Batangafo

1. D'autres orthographes existent : *zargina, zarguinas, jargina*.

(préfecture de l'Ouham), au nord-ouest du pays (ARCHAMBAUD et TIDJANI, 2016). L'enjeu de ce chapitre est donc double. Un enjeu de connaissance, d'abord : nous documenterons les situations hétérogènes des éleveurs, méconnues du fait de leur inaccessibilité actuelle (mobilité, discrétion lors des déplacements). Un enjeu d'analyse, ensuite : nous proposerons une grille de lecture de la situation des éleveurs en termes de résilience et de soutenabilité. Nous présentons en premier lieu les systèmes pastoraux existant dans l'Ouham. Puis nous abordons nos choix conceptuels et méthodologiques. Sur ces deux bases, nous tentons de reconstituer les trajectoires des systèmes pastoraux. Et enfin nous construisons une typologie des ménages rencontrés, dans une visée prospective.

Les systèmes pastoraux de l'Ouham

Quelques éléments d'histoire

L'histoire de l'élevage bovin en Oubangui-Chari (puis RCA) débute par l'arrivée des premiers groupes d'éleveurs peuls. Leurs zones de départ, du début des années 1920 jusque dans les années 1970, sont localisées au Nigeria (CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). Estimé à près de 150 000 têtes en 1933 et 200 000 en 1937 (BOUTRAIS, 1985), le cheptel bovin centrafricain aurait atteint 3 776 000 têtes en 2011 selon les estimations de la Food and Agriculture Organization (FAO)². En RCA, l'élevage bovin reste dominé par les éleveurs peuls répartis avant la crise sur l'ensemble du territoire. Le positionnement de la préfecture de l'Ouham – à la frontière avec le Tchad – lui confère une histoire tout à fait spécifique en termes de migrations d'éleveurs. En effet, par le passé, cette zone était considérée comme une simple porte d'entrée et de passage pour les transhumants transfrontaliers, et non comme une zone d'attache. Mais la sécheresse de 1972-1973, celle de 1983-1984, puis une épizootie de peste bovine, ont poussé une partie de ces éleveurs d'origine tchadienne vers le sud. Ils se sont alors avancés par paliers, convertissant les zones de pâturage de saison sèche en territoire d'attache durant la saison des pluies (CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). Ainsi les éleveurs se sont-ils installés plus tardivement en Ouham. Les Peuls – majoritaires – commencent à s'installer à la fin des années 1990, tandis que les Arabes sont venus par la suite. De nouvelles vagues d'arrivée de transhumants transfrontaliers sont à signaler depuis quelques années,

2. Cette dernière estimation est peu fiable.

transhumants appelés couramment *Mbararas*³. Au moment de notre passage, les pasteurs étaient fortement implantés en Ouham. Cette concentration pastorale s'expliquait d'une part par la fermeture depuis 2014 de la frontière tchadienne, limitant les mouvements de transhumance, d'autre part par les cycles de violences qui affectent les régions de l'Ouest et du Centre, provoquant des décapitalisations brusques pour tous les éleveurs s'aventurant en dehors du territoire contrôlé par la Séléka. Mais, même dans cette zone jugée plus sûre, les pasteurs sont soumis à un racket important. Ils doivent, de plus, faire face à des baisses de revenus du fait des perturbations rencontrées par la filière bovine et de l'impossibilité de rejoindre les marchés les plus rémunérateurs.

Le système pastoral comme entrée analytique

LANDAIS (1994) définit le système d'élevage comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés par l'homme pour exploiter des ressources naturelles, en vue de valoriser ces ressources par l'intermédiaire du bétail. Le système pastoral est donc une construction socioterritoriale : une superposition de territoires où s'organise la vie socioéconomique et culturelle d'une communauté, dont les moyens d'existence sont essentiellement fondés sur la valorisation des ressources animales en fonction des potentialités et des contraintes de leur milieu. Cette définition permet de restreindre notre analyse, en excluant de fait les agro-éleveurs, et les commerçants éleveurs⁴. Le système pastoral se fonde sur le campement : il prend en compte l'organisation sociale traditionnelle des pasteurs (allégeance à une même autorité), le partage des ressources et surtout la gestion commune de la mobilité. Cette dernière est l'une des caractéristiques principales du campement d'élevage. La mobilité est au cœur du mode de vie et d'activité des populations non sédentaires, dans lequel la recherche de pâturage et le déplacement des animaux fondent le déplacement des hommes. C'est une stratégie économique essentielle en ce sens que le déplacement des troupeaux en période sèche assure la survie du bétail, facilitant aussi l'accès aux marchés pour la vente des produits d'élevage. Les éleveurs peuls de Centrafrique sont régis par une organisation sociale lignagère. Au premier niveau hiérarchique, celui du campement, se trouvent les *ardo* (chef pastoral en langue peule), à la fois leaders de migration et représentants du groupe vis-à-vis de l'extérieur. Ils sont sans pouvoir coercitif et leur autorité repose sur l'adhésion volontaire des autres éleveurs (ANKOGUI-MPOKO et BETABELET, 2015). Les prises de décision concernant la mobilité du campement sont donc issues d'une négociation collective, mais la décision finale est

3. Cette appellation ne désigne ni une fraction ethnique ni un système d'activités, mais fait allusion à des éleveurs qui viennent d'ailleurs (étrangers) en opposition à ceux qui ont une présence ancienne dans la zone.

4. Pour les premiers, il s'agit d'agriculteurs qui, généralement dans le cadre de la culture attelée, ont fait l'acquisition de jeunes bovins. Par la suite, ils ont multiplié les bêtes, constituant ainsi un petit cheptel. Les seconds ont commencé une activité d'élevage à partir des revenus de leur commerce, cet élevage constituant la seule forme d'épargne dans ces zones non bancarisées.

généralement le fait de l'*ardo*. Toutefois, la succession des chocs a poussé certains éleveurs à remettre en cause les décisions de leur *ardo*, en choisissant une gestion de la mobilité différente. Ils ont alors rejoint un autre campement ou fondé un nouveau campement.

Quatre modes de gestion de la mobilité

Les différentes formes de mobilité sont en particulier déterminées par les distances de parcours et le retour ou non aux terroirs d'attache. Quatre cas sont distingués en Ouham : les systèmes pastoraux sédentaires, les semi-transhumants, les transhumants internes et les transhumants transfrontaliers.

Les systèmes sédentaires se caractérisent par la présence de l'ensemble de la famille toute l'année, au niveau d'une zone d'attache fixe. Les déplacements du bétail sont donc de courte distance et réalisés par les jeunes hommes. Ces déplacements limités donnent la possibilité d'avoir un engagement agricole important. Cette gestion de la mobilité est majoritairement illustrée, en Ouham, par des éleveurs arabes implantés autour de Kabo.

À l'instar des sédentaires, les systèmes pastoraux semi-transhumants comportent également des zones d'attache fixes. Ils s'en distinguent par les déplacements effectués en période sèche, en procédant au fractionnement du troupeau et de la famille. La majorité des hommes partent en transhumance avec une grande partie du bétail, à la recherche des ressources pastorales, laissant derrière eux l'autre partie de la famille dite résidente (femmes, enfants et quelques hommes) et quelques vaches en lactation. La partie résidente de la famille est très engagée dans l'agriculture, afin de limiter le déstockage du bétail. La partie transhumante rejoint le campement fixe dès le début des pluies. La présence d'un campement fixe permet de développer des relations étroites avec les agriculteurs, et de faciliter les transactions au sein des villages pour les autres éleveurs (transhumants).

Les éleveurs transhumants internes se différencient des semi-transhumants par les déplacements, qui s'effectuent avec toute la famille et l'ensemble du cheptel. Si la plupart considèrent la zone où ils se sont implantés durant la dernière saison des pluies comme leur zone d'attache, le retour vers cette zone à la fin de la saison sèche n'est pas systématique. Leur mobilité ne leur permet pas de s'engager dans l'agriculture. Ils développent des relations avec les autres éleveurs (partage des campements, convoyage pour la transhumance, transactions via les semi-transhumants internes pour les approvisionnements, etc.). Ils ont su développer des relations très fortes avec les commerçants éleveurs, avec des échanges de services.

Enfin, les transhumants transfrontaliers sont des éleveurs étrangers (tchadiens, dans l'Ouham), qui effectuent des mouvements de grande amplitude entre les deux pays, afin d'accéder aux ressources pastorales centrafricaines durant la saison sèche. Dans cette catégorie, nous distinguons les éleveurs

propriétaires, des bergers engagés par des propriétaires tchadiens, à qui l'on a confié du bétail. Les éleveurs propriétaires se déplacent dans le cadre de mouvements pendulaires saisonniers avec une partie de leur famille. L'autre partie (les femmes, les enfants, les anciens) reste dans la zone d'attache au Tchad, où se pratiquent des activités agricoles.

Analyser les systèmes pastoraux : concepts et méthodes

Le terme d'éleveur recouvre donc de nombreuses réalités en RCA et en Ouham. Face à la crise sécuritaire, ces éleveurs ont modifié leurs pratiques et leur mobilité, provoquant une recomposition et une fragmentation du monde pastoral. C'est alors la résilience des ménages pastoraux que nous interrogeons.

L'entrée de la résilience

Cette notion est ici définie comme une capacité à faire face à l'adversité. Nous la mobilisons à l'échelle du ménage pastoral, que nous délimitons par le chef de famille qui détient le gros du troupeau et les personnes qu'il a à charge (femmes, enfants, frères cadets principalement, éventuellement enfants confiés). Ici, faire face signifie maintenir des conditions de vie dignes, et disposer des moyens d'existence requis pour ses besoins économiques et sociaux, aujourd'hui et dans l'avenir, sans que cela soit remis en cause au moindre choc. Une faible résilience se traduit le plus souvent par le primat des pratiques défensives, visant à sauvegarder ce qui peut l'être, alors qu'une forte résilience permet l'adaptation des pratiques productives et des modes d'accumulation (LALLAU et MBÉTID-BESSANE, 2010). La résilience doit de ce fait être appréhendée comme un processus, la trajectoire qui permet de passer d'une situation à une autre après un ou plusieurs chocs, sans hypothéquer l'avenir. Raisonner en termes de trajectoire pose la question des discontinuités, des seuils en deçà ou au-delà desquels ces processus changeraient de nature. Nous envisageons deux seuils, un seuil de résilience et un seuil de déchéance, comme proposé par LALLAU et DROY (2014). Le seuil de résilience correspond à la situation à partir de laquelle le ménage peut initier une dynamique autonome d'amélioration de ses conditions d'existence, tandis que le seuil de déchéance représente une situation de dégradation irréversible des moyens d'existence. Entre les deux, le ménage connaît une situation de résistance, caractérisée par des pratiques majoritairement défensives.

Pour opérationnaliser ces réflexions, nous proposons une approche de la viabilité économique et de la soutenabilité sociale à l'échelle des ménages,

qui forment les deux piliers d'une situation de résilience dite « souhaitable » (CANTONI et LALLAU, 2010). Les systèmes d'activités mis en place par les ménages doivent leur permettre de répondre à leurs besoins de façon satisfaisante, actuellement mais aussi dans l'avenir. C'est ce que nous nommons la viabilité économique, qui fait référence non seulement aux conditions de vie présentes, mais aussi à l'ensemble des facteurs influençant la reproduction des activités, la protection des moyens d'existence pour le futur, et donc le maintien de ces conditions de vie dans l'avenir. Par ailleurs, nous parlons de soutenabilité sociale lorsque les pratiques d'un ménage ne portent pas atteinte à la viabilité économique d'un ou plusieurs autres, et à la cohésion de la société pastorale (BALLETT *et al.*, 2011). Elle est particulièrement importante à considérer dans l'Ouham, où semblent s'être multipliés (et perdurer) les comportements de prédations, l'accaparement des ressources et l'usage de l'influence politique de certains acteurs au détriment d'autres, qui peuvent induire une fracture du tissu social dans certains cas.

La construction d'une typologie des trajectoires

Au cœur de ce cadre d'analyse, nous plaçons donc l'étude des trajectoires des ménages pastoraux, et donc celle des transformations induites par les risques et les chocs (BONNET et GUIBERT, 2014). L'instabilité politique, le délitement des politiques d'appui, les coupeurs de route, les prises d'otage au sein des campements ont impacté les pratiques des éleveurs dès les années 1990. Plus récemment sont venues s'ajouter de nouvelles formes d'insécurité : hostilité des agriculteurs, attaques et vols de bétail, racket par les groupes armés, verrouillage des marchés par les intermédiaires, etc. Face à l'ampleur de ces insécurité, on relève une importance croissante des pratiques de mobilité pastorale et de l'individualisation des stratégies. La caractérisation des trajectoires passe donc par le croisement de la situation du ménage en termes de viabilité économique et de soutenabilité sociale, et de la mise en perspective de cette situation dans le temps (amélioration, stagnation ou dégradation). De cette façon, cinq types de trajectoires peuvent être mis en évidence (tabl. 1).

Tableau 1
Caractérisation des différentes trajectoires des ménages pastoraux.

		Niveau de viabilité économique du système d'activités		
		Résilience	Résistance	Déchéance
Niveau de soutenabilité sociale des pratiques	Pratiques soutenables socialement	Rebond	Rebond potentiel	Déclin
	Pratiques non soutenables socialement	Individualisme nuisible	Rupture sociale	

Les trajectoires de rebond regroupent les processus qui sont à la fois viables économiquement et dont les pratiques sont socialement soutenables. Le rebond est caractérisé par une amélioration sensible de la situation du ménage. Les trajectoires d'individualisme nuisible sont caractérisées par la viabilité économique du système d'activités, mais aussi par des pratiques non soutenables socialement. La situation économique se maintient, voire s'améliore, mais l'intégration sociale est hypothéquée. Les trajectoires de rebond potentiel sont assimilées à des processus ne permettant pas un niveau de viabilité économique suffisant (pour l'instant du moins), mais avec des pratiques soutenables socialement. On parle de rebond potentiel car l'incertitude est encore entière à ce stade, un choc pouvant venir bouleverser la situation du ménage. Les trajectoires de rupture sociale ne présentent pas non plus un niveau de viabilité économique suffisant, par ailleurs les pratiques mises en place ne sont pas soutenables socialement. On parle alors de *statu quo* économique (les activités, même nuisibles apportent un minimum de revenus, insuffisant toutefois pour capitaliser et améliorer ses conditions de vie), tandis que l'intégration sociale se dégrade. Les trajectoires de déclin sont caractérisées par une absence totale de viabilité économique. Cela fait écho à la notion de destitution, mobilisée au sein de l'approche des *livelihoods* (moyens de subsistance) (DEVEREUX, 2003). À ce stade, le ménage « n'a plus rien » mais aussi « n'est plus rien » au sein de sa communauté. Il n'est alors plus pertinent de parler de soutenabilité des pratiques, puisque le ménage est dans une situation si difficile qu'il n'est même plus en état de nuire.

La catégorisation des ménages pastoraux selon leur trajectoire permet de mettre en évidence l'hétérogénéité des situations et donc la nécessité de différencier les interventions humanitaires pour répondre aux besoins de ces populations.

Le système de production de données

La méthodologie s'est principalement appuyée sur deux types d'entretiens semi-directifs, menés dans chaque campement visité : auprès du responsable de campement et auprès d'autres chefs de ménage (tabl. 2).

Tableau 2
Les sujets abordés durant les entretiens.

Thèmes	Sujets abordés
Gouvernance du campement	Modalités d'interactions avec les autres campements et les autres communautés, les décisions concernant la gestion de la mobilité.
Viabilité économique	Perception de sa situation et de l'avenir ; durabilité des activités face aux risques ; transgression du système de valeur ; modalités et fréquences des recours ; positionnement dans les rapports de force.
Soutenabilité sociale	Niveau de préjudice subi (gravité et intensité) ; système de compensation.
Trajectoires	Nombre de bêtes ; gestion de la mobilité ; niveau d'engagement dans l'agriculture ; niveau de diversité des activités ; niveau de diversité du cheptel ; niveau de déstockage.

La production d'informations en Ouham a été réalisée dans la sous-préfecture de Batangafo, sur les axes traversant les localités d'Ouandago, Kabo, Kambakota et Ouogo. Un échantillon raisonné a été constitué, incluant la plus grande diversité de population possible sur le plan des pratiques d'élevage. Au total, ce sont huit campements qui ont été visités. Le choix s'est opéré selon la volonté de l'*ardo* de nous recevoir, la fraction ethnique des éleveurs, la taille du campement, et la distance par rapport à Batangafo. De même, la sélection des ménages s'est faite de façon raisonnée, en fonction du lien avec l'*ardo*, de leur niveau de vie apparent et de leur disponibilité. Ainsi, outre nos observations directes, c'est sur 10 entretiens avec des *ardo* et 32 entretiens avec des chefs de ménage que nous fondons notre analyse⁵.

La reconstitution des trajectoires des systèmes pastoraux

Face aux différentes insécurités, les populations pastorales ont été contraintes de changer tout ou partie de leurs pratiques. Certains éleveurs ont perdu leur bétail et doivent donc se reconverter dans une autre activité, tandis que d'autres ont quitté le territoire centrafricain pour tenter de préserver leur vie et leur cheptel. Mais il existe également des éleveurs qui résistent tant bien que mal aux insécurités en ayant encore un cheptel tout en restant en RCA. Ce sont ces éleveurs que nous avons principalement rencontrés et interrogés. À partir des différentes formes de mobilité qui existaient avant la crise, nous avons reconstitué les évolutions des quatre systèmes pastoraux identifiés. La figure 1 synthétise ces différentes évolutions.

L'évolution des systèmes pastoraux transhumants transfrontaliers

Jusqu'au début des années 1980, les passages des ménages pastoraux étrangers pour accéder aux points d'eau et aux pâturages représentaient les seules présences d'éleveurs en Ouham. Certains éleveurs ont maintenu ce système de transhumance transfrontalière, circulant chaque année entre le Tchad et la Centrafrique. La plupart d'entre eux n'ont pas (ou très peu) changé leurs pratiques suite aux événements de 2013. Toutefois, après avoir passé en force la frontière (en 2015 le plus souvent), certains de ces éleveurs – moins bien positionnés dans les rapports de force au Tchad en termes

5. Les systèmes pastoraux transhumants transfrontaliers n'ont été que très peu rencontrés lors de l'étude, du fait de la période à laquelle cette dernière a été menée. Il en est de même pour les éleveurs sédentaires, non rencontrés pour des raisons de sécurité (ils sont implantés autour de Kabo, où nous n'avons pas été autorisés à nous rendre).

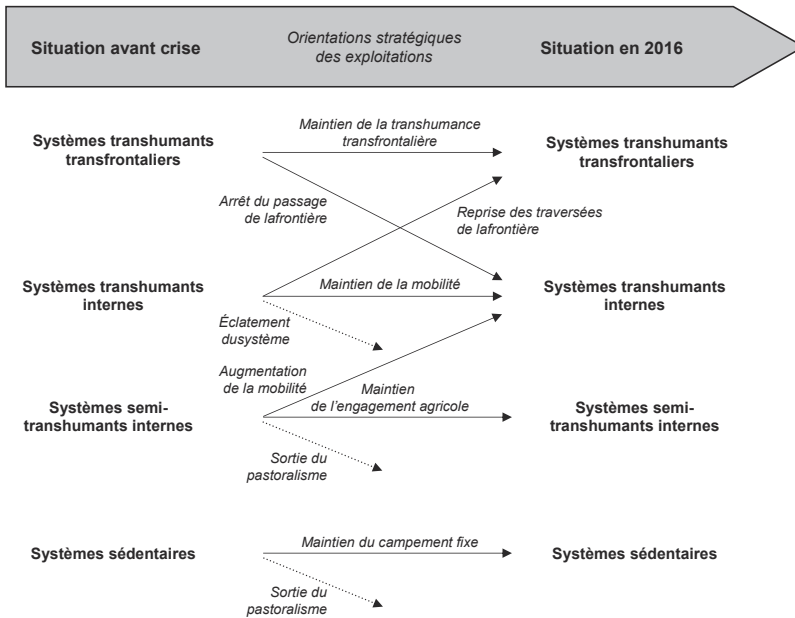


Figure 1
Schéma de l'évolution des systèmes pastoraux.
Source : ARCHAMBAUD et TIDJANI (2016)

d'accès aux ressources pastorales – ont finalement pris la décision de rester sur le territoire centrafricain. Ils s'apparentent alors, peut-être seulement temporairement, à des éleveurs transhumants internes. Leur cheptel important, ainsi que leur armement leur permettent d'être en position de force face aux ex-Séléka. Ils ne sont pas réellement soumis au racket, mais s'acquittent plutôt, de manière relativement volontaire, d'une contribution à « l'effort de guerre ».

L'évolution des systèmes pastoraux transhumants internes

C'est au début des années 1980 qu'émergent des systèmes transhumants internes. Les éleveurs choisissent alors les alentours d'Ouin, Bessé, et Kambakota comme zones d'attaches pour la saison des pluies. Ils partent plus au sud, vers Bossangoa et Bouca notamment, lors de la saison sèche. Le début de la décennie suivante, avec la multiplication des violences, contraint certains éleveurs fragilisés à opter pour une zone d'attache fixe, mais les autres maintiennent leur système en transhumance interne, lorsqu'ils ont suffisamment de bétail pour faire face aux risques de cette période. Depuis 2013, la majorité des éleveurs transhumants internes ont maintenu leur système, en modifiant leurs parcours et les pratiques de transhumance (changement des itinéraires, contournement des zones jugées à risque, approvisionnements moins fréquents, passage plus éloigné des villages et

des axes) et en augmentant leur mobilité (stationnements limités à deux jours maximum). Certains transhumants internes ont dû fuir dans les pays voisins (Tchad et Cameroun) suite aux attaques des anti-balaka. Il y a alors généralement éclatement du campement, avec des éleveurs qui préfèrent passer la frontière pour pouvoir cultiver et protéger leur famille (ils deviennent transhumants transfrontaliers) et ceux qui choisissent de contourner l'Ouham et de se joindre à d'autres campements pour renforcer la sécurité, ou encore de rester dans les zones auxquelles ils sont habitués. Pour ces derniers, leurs relations avec des commerçants-éleveurs leur permettent d'être sensiblement moins soumis aux rackets des ex-Séléka que d'autres (en fonction de leur fraction ethnique, et de leur réseau à Batangafo).

L'évolution des systèmes pastoraux semi-transhumants

L'instabilité politique, les phénomènes de coupeurs de route, les prises d'otage au sein des campements contre rançon sous forme de bétail ont exigé des réponses appropriées dès les années 1990. Les ménages pastoraux les plus en difficulté ont alors limité leurs déplacements et se sont rapprochés des villes et villages. Ils se sont engagés dans l'agriculture pour favoriser la recapitalisation en bétail. Les éleveurs rencontrés qui étaient semi-transhumants avant la crise de 2013 étaient auparavant implantés dans les sous-préfectures de Bossangoa ou de Bouca. Ces zones étant maintenant sous contrôle des anti-balaka, ils ont généralement fui, puis maintenu un niveau de mobilité relativement élevé (par rapport à leur système pastoral avant 2013), pour des raisons de sécurité. Dans les zones contrôlées par les ex-Séléka, ils sont très fréquemment soumis au racket, car facilement repérables et moins mobiles que les autres. En abandonnant leurs campements fixes, ils ont arrêté leurs activités agricoles, provoquant une fragilisation de leurs systèmes d'activités.

L'évolution des systèmes pastoraux sédentaires

Dans les autres parties du pays, le processus de sédentarisation progressif qui a conduit certains éleveurs étrangers à s'implanter en Centrafrique a été facilité par la création de communes d'élevage. En Ouham, la sédentarisation s'est faite non seulement plus tard, mais aussi de façon marginale, en raison de l'absence de telles communes d'élevage. Seuls quelques éleveurs autour de Kabo pouvaient être considérés comme sédentaires avant la crise. Parmi eux, de nombreux éleveurs touchés par les exactions ont été contraints de sortir du pastoralisme. Par ailleurs, la crise sécuritaire a provoqué les replis et la concentration de nombreux éleveurs, anciennement transhumants ou semi-transhumants, autour de Batangafo et de Kabo, dans un rayon de 50 km environ. Ces ménages pastoraux, qui ne veulent pas prendre le risque de reprendre les parcours de transhumance, et qui doivent rester à proximité des zones agricoles pour s'approvisionner, s'accommodent contre leur gré de cette forme de sédentarisation imposée, qu'ils souhaitent temporaire.

En synthèse donc, les différents modes de mobilité rencontrés en Ouham s'expliquent en partie au travers des événements historiques et du positionnement dans les rapports de force locaux des différents groupes pastoraux. Le processus de sédentarisation des éleveurs a constitué une réponse aux pertes de bétail répétées, ainsi qu'aux difficultés d'accès aux ressources pastorales. Or, si lors de la crise récente la plupart des systèmes pastoraux ont subi des décapitalisations, les plus touchés ont généralement été les systèmes les moins mobiles. Pour se protéger, certains éleveurs ont alors choisi d'augmenter leur mobilité (semi-transhumants internes) qui deviennent transhumants internes), d'autres au contraire de la diminuer (transhumants transfrontaliers qui deviennent transhumants internes), ce qui explique la concentration importante de systèmes transhumants internes en Ouham en 2016. Il s'agit là de pratiques probablement temporaires, car les éleveurs les plus fragilisés sont dans la nécessité d'obtenir des revenus complémentaires pour maintenir l'activité d'élevage, tout en subvenant à leurs besoins, et donc de s'engager ou se réengager dans l'agriculture. C'est ce que nous mettons en évidence à l'échelle des ménages pastoraux.

Une typologie des trajectoires des ménages pastoraux

Afin de répondre plus précisément à notre question de départ, nous caractérisons les situations des ménages rencontrés et leurs pratiques en termes de viabilité économique et de soutenabilité sociale. Nous retrouvons les cinq situations archétypiques présentées plus haut : rebond, individualisme nuisible, rebond potentiel, déclin, et, dans une moindre mesure, rupture sociale.

Les ménages en situation de rebond

Les ménages pastoraux en situation de rebond sont ceux qui ont su maintenir un élevage de taille conséquente, généralement en lien avec un niveau élevé de mobilité (encadré 1). Avec une race bovine prisée (Acajou, qui se vend plus cher) et des effectifs assez importants de bétail, ils parviennent à couvrir aisément leurs besoins. Parfois, ils ont initié l'élevage d'ovins, qui sert à couvrir les besoins de la famille, les dépenses imprévues, les besoins d'autres éleveurs qui viennent demander de l'aide. Eux-mêmes n'ont recours qu'exceptionnellement aux autres, lorsqu'une vente du bétail prend du retard. Dans ce cas, il leur arrive d'acheter à crédit des biens de consommation auprès des commerçants, qu'ils remboursent sans intérêt dès que la vente du bétail est conclue. Dans les rapports de force, ils bénéficient d'une position relativement élevée, grâce à leur proximité avec des fractions

ex-Séléka, et pour certains leur armement. Leur système de valeur est assez rigide : ils sont attachés à la race Acajou de leur bétail, et perçoivent la commercialisation des produits d'élevage tels que le lait ou le beurre comme une régression sociale. En respectant ces valeurs, ils n'ont que très peu de marge de manœuvre pour faire évoluer leur système d'activités et s'en tiennent à leur idéal de système en élevage pur. Leurs conditions de vie sont austères, comme c'est généralement le cas chez les éleveurs, mais ils assurent sans difficulté la couverture de leurs besoins essentiels. Leurs aspirations concernent la santé de leur bétail principalement, ainsi que l'accès aux ressources pastorales et à la sécurité.

Encadré I
Illustration de la trajectoire d'un ménage pastoral
en situation de rebond

Témoignage de type « récit de vie », recueilli auprès de G. Maoundé, le 10 juin 2016 à Batangafo (Centrafrique) : « Originaire de Moïssala, au Tchad, je venais en transhumance en Centrafrique pour compenser le manque de pâturage et de points d'eau engendré par la grande sécheresse de 1973. En 1981, après avoir passé la période sèche en RCA, j'ai décidé de ne plus repartir à Moïssala et de rester à Dji avec ma famille [sur l'axe de Bouca], pour profiter des ressources pastorales disponibles, et parce que les parcours de transhumance, très longs, me fatiguaient. Je descendais chaque année vers le sud [Bokangolo, Sibut, Damara] en période sèche et remontais vers Bouca en période humide. En dépit de la peste bovine [1983] et du phénomène des coupeurs de route [dans les années 1990] entraînant la perte d'une partie importante de mes animaux, je maintiens encore cette activité qui est aujourd'hui la seule source de revenu pour faire face aux besoins de ma famille. Avec la crise sécuritaire de 2013, j'ai effectué un repli sur Batangafo, réduisant ainsi mes déplacements vers des zones à risques. Ici, je peux accéder aux points d'eau, et il y a des pâturages, surtout une fois que ceux qui font encore les grandes transhumances sont partis. Bien sûr, il y a des contraintes, notamment militaires [les ex-Séléka] qui viennent nous visiter, mais on finit par s'arranger. Depuis que je suis à Batangafo, je n'ai pas vraiment eu de problème. »

Les ménages en situation d'individualisme nuisible

Les éleveurs en situation d'individualisme nuisible, qui sont en grande majorité des transhumants transfrontaliers, se caractérisent par un cheptel généralement plus important que les précédents. De ce fait, ils ne développent pas l'élevage des ovins. Leur mobilité est très importante. Ils ne sollicitent que très rarement les commerçants, car ils ne restent que peu de temps au même endroit. Ils bénéficient d'un capital politique très important, à la fois grâce à un armement conséquent, mais aussi, dans le cas des bergers, à des connexions avec des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires

tchadiens. Les comportements nuisibles qu'ils développent sont : l'accaparement des ressources au préjudice des autres éleveurs (domination dans les rapports de force du fait de leur cheptel important et leur agressivité) ; les passages en force dans les zones cultivées, au mépris des dégâts occasionnés ; la non-coopération dans les règlements des litiges entre éleveurs et avec les agriculteurs ; l'utilisation de la force armée face aux autres populations. Ces ménages ont également un système de valeur rigide. En termes d'aspirations, la survie du bétail leur est essentielle, et ils accordent donc une priorité absolue à la santé animale.

Les ménages en situation de rebond potentiel

La situation de rebond potentiel concerne les éleveurs qui se distinguent par un effectif assez réduit de bétail (encadré 2). Avant la crise de 2013, ils avaient généralement diminué leur mobilité, mais en devant fuir leur zone d'attache, ils ont parfois repris une mobilité plus élevée. Ces ménages savent leur cheptel fragilisé par les attaques, par les pertes d'animaux lors des fuites, mais aussi par le stress, qui diminue la reproduction. Ils font appel à des aides ponctuelles pour couvrir les besoins de leur famille, rendues possibles car ces éleveurs sont perçus comme solvables. Ils empruntent de l'argent auprès des membres du campement, auprès des bouchers (en échange de bœufs qui seront remis ultérieurement) ou encore auprès des commerçants (produits alimentaires ou autres biens de première nécessité). Bien que les mécanismes de solidarité se soient largement érodés depuis les années 2000, certains persistent, mais connaissent une réorientation : les ménages pastoraux qui reçoivent de l'aide ne sont plus les ménages qui ont perdu tout leur bétail, comme c'était le cas auparavant, mais bien les ménages en situation de rebond potentiel.

Encadré 2

Illustration de la trajectoire d'un ménage pastoral en situation de rebond potentiel

Témoignage de type « récit de vie », recueilli auprès d'O. Moussa, le 7 juin 2016 à Kakosso (Centrafrique) : « Éleveur à Yaloké, j'avais un effectif de 76 bêtes. La situation sécuritaire nous a obligés à partir vers le Tchad pour nous protéger et protéger nos troupeaux. Les attaques permanentes des anti-balaka ont entraîné la perte de 61 bœufs [à l'échelle du campement] et l'assassinat de notre ardo. Réussissant à rejoindre le Tchad avec 45 têtes, je suis resté là-bas jusqu'en 2015 du fait de la fermeture de la frontière tchadienne. La rareté des ressources pastorales a justifié mon retour à Batangafo où je me suis placé sous l'autorité d'un nouveau ardo. Avec les rackets et les autres problèmes, le troupeau n'évolue pas. En temps normal, depuis l'année dernière, l'effectif aurait dû augmenter de 30 % au moins, même plus, mais je suis obligé de vendre les veaux régulièrement pour payer les ex-Séléka. Il faut que la situation revienne à la normale, car sinon je n'arriverais pas à tenir plus de 2 ou 3 ans comme ça, tout le bétail va finir. »

Ces ménages semblent plus souples en ce qui concerne leur système de valeurs : ils acceptent une mobilité plus réduite, principalement pour faciliter la commercialisation des produits. Par ailleurs, ces éleveurs acceptent également le bétail blanc, qui remplace progressivement le bétail Acajou. Il est vendu moins cher mais est moins exigeant en termes de pâturage. De plus, ils tiennent impérativement au remboursement de leurs dettes⁶. Ce sont des éleveurs qui ont des potentialités pour se relever, ils pourraient maintenir leur situation à condition que la décapitalisation ne s'accélère pas. Ils se montrent d'ailleurs préoccupés par la santé animale, mais aussi par l'accès aux ressources, car ils sont défavorisés dans le rapport de force qui les oppose aux éleveurs en situation d'individualisme nuisible. Ils entretiennent par ailleurs leurs liens auprès des responsables locaux (autorités villageoises et religieuses) via des contributions sociales. Toutefois, ils ne sont pas exemptés de racket⁷. Enfin, ce sont ces ménages qui tentent de renouer des relations privilégiées avec des agriculteurs.

Les ménages en situation de rupture sociale

Des situations de rupture sociale ont également été identifiées, en nombre plus restreint, et principalement de façon indirecte, au travers de propos rapportés et de témoignages d'autres éleveurs et commerçants-éleveurs. Il s'agit de jeunes éleveurs ayant perdu tout leur cheptel du fait de la crise, et qui choisissent alors de s'affilier à un groupe armé, ou de devenir berger et de voler le bétail du propriétaire, ou encore de se positionner en tant qu'intermédiaire sur la filière bovine et de forcer les éleveurs en difficulté à vendre à bas prix afin d'augmenter leurs propres marges. Ces personnes ne vivant plus dans les campements du fait de la perte de leur bétail, nous ne les recensons pas parmi les ménages pastoraux.

Les ménages en situation de déclin

Les éleveurs en situation de déclin vivent des situations très précaires, avec une incapacité à assurer la subsistance du ménage (encadré 3), et ce, malgré un changement d'habitude alimentaire. Du fait des prix élevés des productions locales, ces ménages consomment du riz (issu de la revente des rations alimentaires distribuées par les acteurs humanitaires) au lieu du manioc qui était habituellement leur aliment de base. Comme pour les éleveurs en situation de rebond potentiel, ces ménages avaient, pour la plupart, déjà amorcé un processus de sédentarisation bien avant la crise

6. Le fait que ces éleveurs mentionnent cet aspect peut révéler qu'ils rencontrent des difficultés pour rembourser leurs dettes, qu'ils doivent faire des « sacrifices » pour y parvenir.

7. Le montant du racket par les ex-Séléka s'élevait de 40 000 et 75 000 FCFA tous les 3 mois lors de notre passage, selon le pouvoir de négociation des éleveurs, soit, pour une année, plus ou moins l'équivalent de quatre bœufs de 2 ans.

de 2013. Pour tenter tant bien que mal d'assurer leur subsistance alimentaire, ils doivent demander de la nourriture ou de l'argent aux autres ménages. Les appuis qui proviennent des membres de la famille sont rares, car ces ménages ne sont plus solvables. Comme mentionné ci-dessus, les systèmes de solidarité se sont réorientés et ces ménages qui possèdent trop peu de bœufs ne sont pas ceux qui peuvent avoir recours à leurs proches ou à d'autres éleveurs pour recapitaliser. Ces ménages en situation de déclin sont donc considérés comme « perdus » par les autres éleveurs, ce qui souligne le caractère irréversible de leur situation. Ils doivent brader leur bétail pour couvrir leurs besoins fondamentaux et ne parviennent pas à soutenir les rackets des ex-Séléka. De ce fait, ils sont nombreux à quitter le pastoralisme, ou à être sur le point de le quitter. Par défaut probablement, leur système de valeurs est le plus flexible⁸ : il repose sur le *pulaaku* (système de valeur peul, langue peule : ne pas voler, mendier, racketter, tuer, etc.). Toute autre forme d'activité ou de pratique qui permet de subvenir aux besoins du ménage est acceptée. Résignés, ils voient leur avenir dans les sites de déplacés, subsistant grâce aux appuis humanitaires qu'ils recevraient, ou à faire de la prestation de services (intermédiation, gardiennage).

Encadré 3
Illustration de la trajectoire d'un ménage pastoral
en situation de déclin

Témoignage de type « récit de vie », recueilli auprès de K. Aladji, le 4 juin 2016 à Goffo (Centrafrique) : « J'ai tout perdu. Il ne me reste que cinq bœufs. On ne peut pas vivre avec ça. Une personne ne peut pas vivre, et encore moins une famille. J'ai 10 enfants à nourrir. Avant l'attaque près de Bouca [par les anti-balaka], j'avais 40 têtes. Ce n'était pas beaucoup, mais ça pouvait aller, on pouvait continuer. Maintenant, cela fait 4 mois que je suis obligé de demander de la nourriture auprès de mon frère. J'ai honte de demander, mais je n'ai pas le choix, mes enfants pleurent la nuit, ils ont faim. J'ai déjà des dettes auprès de Y. [un commerçant arabe de Batangafo], j'ai aussi des dettes auprès de certains éleveurs ici, qui m'ont donné pour que je puisse donner à mon tour aux ex-Séléka qui viennent visiter. Ils viennent de plus en plus souvent. Les autres familles ne peuvent plus m'aider. Dans cinq jours, j'irai vendre une bête, puis je laisserai mon fils avec les quatre bêtes restantes. Moi et ma famille, on quittera le campement. On ira au site, près de Ouandago, en espérant que l'on s'occupe de nous. »

8. Nous suggérons ici que les systèmes de valeurs des éleveurs sont en partie influencés par leur capacité économique. Cela semble confirmé par le fait que, au sein d'un même campement homogène ethniquement, la position quant à la diversification du cheptel ou la vente des produits laitiers par les femmes diffère selon la situation matérielle du chef de famille. Toutefois, ces systèmes de valeurs sont aussi influencés par l'appartenance à un lignage, et par le positionnement des chefferies (*ardo*, *lamido*) sur ces questions.

Conclusion

Que nous permet de conclure l'analyse de ces différents types de trajectoires quant à la question posée dans le titre de ce chapitre ? Si nous ne pouvons pas prétendre à la représentativité statistique de nos entretiens et observations, pour les raisons de saisonnalité et d'accessibilité déjà évoquées⁹, nous pouvons néanmoins en tirer quelques enseignements à portée générale. En premier lieu, nous estimons que les trajectoires les plus fréquentes en 2016 étaient celles d'un rebond potentiel d'une part, et de déclin d'autre part, ce qui montre bien la fragilité du monde pastoral en RCA. En second lieu, nous relevons aussi l'importance des trajectoires d'individualisme nuisible, qui révèlent une fragmentation de plus en plus marquée des sociétés pastorales. Un tel contexte « produit » des gagnants et des perdants, en termes de pouvoir et de rapport de force. Les « gagnants » sont de mieux en mieux positionnés dans les rapports de force, ils profitent du vide institutionnel, ils ont accès aux ressources pastorales au Tchad comme en RCA, ils bénéficient de connexions avec les groupes armés et les autorités tchadiennes. Pouvant se permettre de défier les autorités centrafricaines, ils s'arment de plus en plus lourdement et répondent à la violence par la violence. Les « perdants » sont les éleveurs qui tentent de résister tant bien que mal, au travers d'une augmentation de leur mobilité et de la modification du système d'activités, et de la persistance de quelques systèmes de solidarité. Ils s'efforcent de développer des liens stratégiques avec des détenteurs locaux de pouvoir (autorités locales, commerçants-éleveurs), mais aussi avec les agriculteurs pour faciliter leur approvisionnement en vivrier. Parmi ces éleveurs, certains sont en situation tellement précaire qu'il ne faudra très certainement que quelques mois pour qu'ils se retrouvent dans un site de déplacés internes, le contexte ne leur permettant pas de rester éleveurs.

En réponse donc à la question posée, il s'avère très difficile d'être et de demeurer éleveur dans cette zone de Centrafrique, si l'on ne dispose pas d'une position avantageuse en termes de rapports de force au sein des sociétés pastorales, voire d'une capacité à faire preuve de violence. Ce constat peut être toutefois nuancé par un dernier élément d'analyse. Du fait des mouvements de fuite et du développement de la mobilité comme stratégie de protection, les systèmes en transhumance interne ont augmenté. Nombreux sont ainsi les ménages pastoraux qui ont cessé leur engagement agricole. Or, la tendance inverse est observée pour les ménages agricoles. Que ceux-ci soient contraints par leur décapitalisation et/ou la fermeture de

9. Les trajectoires des ménages étant en partie liées aux formes de mobilité, notre échantillon ne comporte que peu de ménages en situation d'individualisme nuisible, du fait de la période de la production d'information, de leur mobilité importante, et de leur faible réponse à nos sollicitations (sollicitations que nous avons transmises via les représentants des éleveurs à Batangafo). De même, les stratégies de discrétion des éleveurs en situation de rebond les conduisent à s'éloigner des villes, villages et axes fréquentés. À l'inverse, les ménages pastoraux en situation de rebond potentiel ou de survie sont contraints de s'approcher des villes et villages pour saisir le peu d'opportunités économiques existantes et ils se montrent plus ouverts à la discussion.

la filière coton, ou juste hésitants à investir, le nombre de systèmes d'activités centrés sur le vivrier a augmenté. Si, en 2016-2017, les problèmes de débouchés ne sont pas ressentis dans la zone, il se pourrait qu'à moyen terme le manque d'opportunités pour la vente des productions constitue une réelle difficulté pour les agriculteurs. Finalement, l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles centrées sur le vivrier, d'une part, et sur des systèmes pastoraux en transhumance interne (qui ne peuvent compter que sur l'achat de leurs denrées alimentaires), d'autre part, pourrait constituer un terreau plutôt favorable pour retisser des liens entre les deux communautés.

Références

ANKOGUI-MPOKO G-F., BETABELET J., 2015
Situation de la transhumance en République Centrafricaine suite aux crises de 2013 et 2014. Bangui, Danish Refugee Council, 66 p.

ARCHAMBAUD L., TIDJANI I., 2016
Étude des réalités agricoles et pastorales en Ouham. Bangui, Action contre la faim, 110 p.

BALLET J., DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R., 2011
La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence. *Mondes en développement*, 156 : 89-110.

BONNET B., GUIBERT B., 2014
Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme. Trajectoires de famille de pasteurs (1972-2010). *Afrique contemporaine*, 249 : 37-51.

BOU TRAIS J., 1985
Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des WoDaaBe, Mbororo de Centrafrique. *Genève-Afrique*, 28 (1), 14 p.

CANTONI C., LALLAU B., 2010
La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs Kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques. *Développement durable et territoires*, 1 (2) [en ligne].

CHAUVIN E., SEIGNOBOS C., 2013
L'imbroglio centrafricain. État, rebelles et bandits. *Afrique contemporaine*, 248 : 119-148.

CRS, 2015
Impact de la crise politico-militaire de 2013-2014 sur le pastoralisme et la transhumance en République Centrafricaine. Rapport d'étude socioanthropologique du conflit. Bangui, CRS.

DEVEREUX S., 2003
Conceptualizing destitution. IDS Working Paper 216, Brighton, Institute of Development Studies, 28 p.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2014
Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme. *Rapport Afrique ICG*, 215 : 1-40.

LALLAU B., DROY I., 2014
« Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations ». In Châtaigner J.-M. (dir.), *Fragilités et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation* : 149-170.

LALLAU B., MBETID-BESSANE E., 2010
La résilience des paysans centrafricains. Réflexions conceptuelles, illustrations empiriques et propositions méthodologiques. Colloque « Agir en situation d'incertitude », 22-24 novembre, Agropolis, Montpellier, Non publié.

LANDAIS E., 1994
« Système d'élevage. D'une intuition holiste à une méthode de recherche, le cheminement d'un concept ». In Blanc-Pamard Ch., Boutrais J. (éd.), *Dynamique des systèmes agraires : à la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, Paris, Orstom : 15-49.

Insécurité et rumeurs autour des ruées vers l'or

Les difficultés d'une enquête à distance dans le Sahara nigérien

Laurent GAGNOL, Emmanuel GRÉGOIRE,
Boukari (Aboubacar) AHMED

Introduction

Depuis moins d'une dizaine d'années, le Sahara s'apparente à un vaste front pionnier de prospection aurifère¹. L'orpaillage occupe aujourd'hui des centaines de milliers d'individus, dont plusieurs dizaines de milliers, très mobiles, circulent dans ces vastes espaces désertiques au gré des découvertes successives de gisements, mais aussi des déguerpissements consécutifs aux fermetures de mines décidées par les autorités centrales. Ces ruées vers l'or sahariennes, qui débordent aussi au Sahel, se sont succédé en « se diffusant » d'est en ouest (CHEVRILLON-GUIBERT *et al.*, 2019), depuis les rives du Nil au Soudan à partir de 2009 jusqu'aux abords de l'océan Atlantique, en Mauritanie, en 2016. Après le Soudan (CHEVRILLON-GUIBERT, 2016) et le Tchad à partir de 2013 (MAGRIN, 2017 ; MUGELÉ, 2016), mais avant la Mauritanie en 2016 (GAGNOL *et al.*, 2019), le Niger a connu sa première ruée vers l'or saharien en 2014 (GRÉGOIRE et GAGNOL, 2017 ; PELLERIN, 2017).

Au début de l'année 2014, une rumeur enfle : on a trouvé de l'or dans la région du Djado, aux confins sahariens du Niger (photo 1, cf. p. 7 cahier hors-texte). Des photographies circulent sur les réseaux sociaux, montrant des mains, voire des sacs, remplis de pépites. Il suffit, dit-on, de se baisser pour ramasser l'or à

1. La première version du manuscrit a été soumise en décembre 2017. Certains éléments de l'analyse ont pu évoluer à la date de publication, en 2020.

même le sol. L'information se répand très vite dans les campements et les villages, avant d'être connue dans la ville d'Agadez, puis dans le reste du Niger et les pays alentour. Dès le départ, la ruée prend une dimension transnationale. Les Toubou du Niger, du Tchad, de Libye accourent les premiers sur place, suivis par les Zaghawa (Beri) du Tchad et du Soudan. Au Niger, les Touaregs de l'Air, puis les Hausa et les Djerma sont rejoints par des Arabes et des Touaregs libyens, algériens, maliens, mauritaniens, puis par des ressortissants d'autres États sahéliens (Burkina Faso, Mali, etc.) ou côtiers (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, etc.), souvent aguerris à l'orpaillage dans leurs pays respectifs. En quelques jours, de nombreux convois de véhicules tout-terrain et de camions s'organisent, depuis Agadez notamment, pour tenter l'aventure (photo 2, cf. p. 7 cahier hors-texte). Sans dépêcher de journalistes sur place, quelques organes de presse nationaux (*Le Sahel*) et internationaux (agences de presse, Radio France internationale, *Jeune Afrique*) fournissent des informations à la fois vagues et lapidaires, entretenant les rêves d'or et les rumeurs. Tous les médias insistent sur la rapidité et l'ampleur de l'afflux de populations, n'hésitant pas à qualifier l'événement de « ruée vers l'or », en s'appuyant sur l'évaluation démographique incertaine du maire de Djado².

En août 2014, ou peut-être dès juin, un deuxième site d'orpaillage saharien nigérien (Tchibarakaten) est découvert, cette fois à proximité immédiate de la frontière algérienne, dans une zone désertique parcourue par les Touaregs. Contrairement au Djado, où la prospection, légère et mobile, s'effectue à l'aide de simples détecteurs de métaux, le site de Tchibarakaten se présente sous la forme de filons qui nécessitent le creusement de puits, parfois très profonds (jusqu'à une centaine de mètres). Plus intensive et stabilisée, l'exploitation est organisée par des « chefs » et des « patrons » qui instituent un comité des « sages » (comité *wan imgharan*, langue tamasheq), dominé par les Touaregs (les autres communautés nationales y ont un représentant). Alors que le site du Djado ferme officiellement début 2017 et que les orpailleurs sont expulsés³, ce comité règle les conflits et intercède auprès des autorités pour éviter la fermeture de Tchibarakaten. Depuis lors, des sites secondaires éparpillés dans le massif de l'Air sont découverts le long de vallées et de filons (Gofât, Fasso, Arrey, Amzeguer, Takolokouzet, Ibil, Dabaga, etc.). De nombreux orpailleurs expulsés du Djado s'y installent, faisant du village de Tabelot un lieu de ravitaillement et un centre de traitement mécanique et chimique des roches plus proche des lieux d'extraction que les centres d'Arlit et d'Agadez (photo 3, cf. p. 7 cahier hors-texte).

Sans nous attarder sur la description des sites d'extraction de l'or et sur l'organisation de la filière (GRÉGOIRE et GAGNOL, 2017), ce chapitre

2. Le maire de Djado a estimé à 13 042 le nombre d'orpailleurs en mai 2014, et entre 25 000 et 30 000 le nombre de personnes installées près des mines un mois plus tard (ces chiffres sont sans doute sous-estimés tant le recensement est difficile dans une zone aussi vaste et isolée). Une mission diligentée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) a évalué le nombre d'orpailleurs en septembre 2015 entre 20 000 et 30 000 (Saïfa, 2015), dont beaucoup d'étrangers.

3. Certains demeurent sur place avec la complicité des militaires ou en étant hors de portée des patrouilles des « corps habillés ».

interroge l'orpaillage artisanal dans le Sahara nigérien à travers les différentes formes d'insécurités nées du contexte de ruées vers l'or. Nous discuterons d'abord des difficultés méthodologiques posées par l'étude de ces ruées vers l'or situées en terrain sensible (AYIMPAM et BOUJU, 2015). L'inaccessibilité et l'insécurité qui règnent sur les sites d'extraction et les rumeurs qui les entourent ne permettent pas la mise en œuvre d'enquêtes classiques, mais elles peuvent constituer en elles-mêmes un matériau d'étude. Nous analyserons ensuite les insécurités engendrées par ces ruées vers l'or du point de vue de l'État, puis à partir du vécu des orpailleurs, afin de comprendre en quoi ces ruées sont productrices d'opportunités et de risques.

Inaccessibilité et rumeurs, la méthodologie d'un terrain sensible

Lorsqu'ils enquêtent sur les ruées vers l'or, les chercheurs sont confrontés à deux difficultés méthodologiques : un terrain inaccessible, voire dangereux, et un thème propice aux rumeurs, les deux se renforçant mutuellement. Cet objet insaisissable pose des difficultés méthodologiques, se dérochant à l'enquête classique en sciences sociales par observation directe et par entretiens auprès d'acteurs sur le terrain.

Les sites d'orpaillage : un terrain difficilement accessible

Isolé et difficile d'accès, le nord du Niger est considéré comme un espace dangereux en raison des groupes djihadistes et des trafiquants armés qui le parcourent (GRÉGOIRE, 2018, 2019). Zone de confins frontaliers (GAGNOL, 2017), la région du Djado est un lieu de passage entre le Niger, d'une part, l'Algérie et la Libye, de l'autre. Comme la vallée fossile du Tafassasset, où se trouve Tchibarakaten, elle fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des militaires nigériens et d'autres forces armées internationales (BERGHEZAN, 2016). La présence militaire états-unienne, française et allemande est visible au Niger, notamment dans le nord du pays. Depuis 2014, dans le cadre de l'opération Barkhane, l'armée française s'est ainsi positionnée à Madama, dans un ancien fort colonial. Ces ruées vers l'or s'inscrivent donc dans un contexte hautement géostratégique et marqué par une forte instabilité du point de vue de la sécurité internationale.

Classée en zone « rouge » par le ministère français des Affaires étrangères⁴, la presque totalité du Niger est « fermée » aux chercheurs étrangers depuis

4. C'est-à-dire qu'il est formellement déconseillé de s'y rendre.

une dizaine d'années, tandis que les nationaux éprouvent des difficultés à obtenir une autorisation de recherche pour se rendre sur les sites miniers, tolérés provisoirement pour la plupart, mais non reconnus par l'État. L'instabilité et les difficultés d'accès aux zones minières expliquent que l'orpaillage saharien nigérien soit un thème peu traité par les scientifiques comme par les médias et les Organisations non gouvernementales (ONG).

Cette rétractation des terrains d'étude implique que le chercheur ne peut pas, comme à l'accoutumée, étudier lui-même son objet de recherche, par observation et entretiens *in situ*, ce qui procure frustration et malaise. De surcroît, les discours collectés sont souvent « enfiévrés » par la quête de l'or et font l'objet de rumeurs difficilement vérifiables. Pour contourner ou conjurer ces difficultés méthodologiques, cette étude a pris le parti de conduire et d'exposer une enquête à distance, par observations indirectes (lecture de la presse, des réseaux sociaux et d'actes administratifs, entretiens téléphoniques) réalisées depuis la France, par des entretiens menés auprès d'orpailleurs à Niamey et en recourant au concours actif d'un observateur/informateur privilégié devenu coauteur de cette recherche, Boukari (Aboubacar) AHMED⁵.

La rumeur, facteur d'activation des ruées vers l'or

Les rumeurs sont parfois présentées comme une psychose collective, un dérèglement social lié dans le cas présent à la fièvre de l'or, rendant irrationnels les comportements individuels et imprévisibles les mouvements de foule. Cette analyse prend le contre-pied de cette approche, en montrant que les orpailleurs disposent de stratégies dans le contexte de rumeurs.

L'expression « ruée vers l'or » rend compte de ce moment exceptionnel et éphémère d'ouverture des possibles dans la quête d'une fortune rapide, grâce à des découvertes inattendues réalisées dans des espaces de marges. À partir d'une rumeur, qui se présente souvent sous la forme de plusieurs versions plus ou moins avérées et confirmées, un mouvement de foule se produit avec une rapidité et une ampleur sans précédent. On peut décrire de cette manière les ruées liées à la fièvre de l'or qui s'est emparée progressivement de certains Sahariens et Sahéliens⁶. Les communications interpersonnelles, les médias et les autres moyens d'information et de communication (téléphonie mobile, applications mobiles *WhatsApp* et *Snapchat*, réseaux sociaux) ont servi de caisse de résonance et ont amplifié les rumeurs. Les comportements individuels et les échanges d'informations sont électrisés par les découvertes successives d'or et les récits de réussites fulgurantes. Certains ont même profité de la crédulité de ceux qui voulaient

5. Celui-ci s'est rendu de façon régulière sur les sites d'extraction pour y mener des enquêtes préparées collectivement.

6. Les femmes sont interdites d'accès aux sites miniers sahariens. Il s'agit d'une politique délibérée (mais non explicite) des autorités nationales et locales, dont le but est d'éviter la prostitution et l'ancrage de villes minières.

tenter leur chance en vendant des soi-disant coordonnées GPS de sites miniers, qui auraient été récupérées au ministère des Mines ou aux géologues et compagnies minières occidentales.

Pour autant, loin de se réduire à des processus irrationnels et fantasmés, la ruée répond à des stratégies individuelles et collectives fondées sur la prise de risque et la mobilité. Nombreux sont ceux qui n'y ont pas cru, avant de se rendre sur place ou d'être convaincus par des orpailleurs revenant des sites d'extraction. D'autres, sur place, se sont rendu compte de l'extrême difficulté et de la dangerosité du travail, des gains parfois minimes chèrement payés, préférant renoncer à l'orpaillage. La prise de risque est calculée différemment selon les catégories d'acteurs, en fonction de leurs chances et de leur courage et, surtout, de leurs expériences et de leurs moyens financiers et matériels. De nombreux récits recueillis attestent que les pionniers ont fait les découvertes les plus fructueuses et les plus faciles d'accès avec un détecteur de métaux. La rapidité et la mobilité sont donc des facteurs de réussite incontestables qui activent les ruées.

Le milieu urbain a aussi eu son lot d'informations plus ou moins attestées à propos de l'or. De nombreux citoyens ont participé à ces ruées lointaines, au Nord-Niger, dans des lieux particulièrement désertiques et peu accessibles. Mais la découverte inopinée d'or dans des lieux proches des villes a produit un phénomène encore plus massif et rapide : la ruée s'est faite en quelques heures. C'est ce qui s'est produit à Gofat, une vallée de l'Aïr située à quelques dizaines de kilomètres d'Agadez. Des centaines de citoyens ont accouru sur place en voiture ou à moto. Au bout de quelques jours, les autorités administratives et militaires ont préféré fermer le site en raison d'un afflux considérable et désordonné de population. Comme l'ont révélé les médias, les fièvres de l'or les plus effrénées se sont produites en 2017 à proximité immédiate de Djanet (Algérie), de Niamey et de Zinder (Niger), où des milliers de personnes ont accouru et creusé des jours durant sans trouver la moindre trace d'or.

La propagation des rumeurs en contexte d'insécurité

Comme l'explique Julien BONHOMME (2009) à propos de la sorcellerie liée au vol de sexe en Afrique de l'Ouest, la rumeur témoigne d'une « insécurité interactionnelle », dans un contexte social et psychologique marqué par l'incertitude et la dangerosité potentielle des interactions sociales qui font planer la menace d'une déstabilisation des normes sociales et de l'ordre établi. Pour comprendre le contexte des ruées vers l'or, à cette insécurité interactionnelle il faudrait ajouter une insécurité que l'on peut qualifier d'« écouménale » (BERQUE, 2000), c'est-à-dire fondée sur le sens des milieux humains pour ceux qui les habitent. Face à un processus de découvertes inédites dans la région, par leur ampleur et leur rapidité, c'est l'ordre normal des imaginaires géographiques qui est déstabilisé. En milieu urbain notamment, chacun a en effet été surpris et frappé par

l'abondance d'or dans le désert, censé être un lieu de désolation et de privation. Or, un événement inattendu et imprévisible s'est produit, remettant en cause l'ordre habituel des choses et notamment l'imaginaire propre au désert. L'image du mirage vient facilement à l'esprit et rares sont ceux qui ont refusé d'y croire au début. C'est comme si, soudainement, des lieux censés être dépourvus de tout recelaient de grandes richesses insoupçonnées jusqu'alors⁷. Il suffit de savoir prêter attention à des espaces sans qualité apparente, d'avoir la chance ou l'information pour être au bon endroit et si possible avant tout le monde. C'est alors que peut s'ouvrir une opportunité de fortune rapide dont se saisissent les plus audacieux et surtout les plus rapides. Cette ouverture soudaine des possibles est à l'origine de cette fièvre.

Des ruées vers un or fictif se sont ainsi déclenchées en périphérie des deux plus grandes villes du Niger, à Niamey et à Zinder, au contact de la « brousse ». En quelques heures, à pied, en charrette tirée par un âne, à moto ou en taxi, hommes, femmes et enfants, des milliers de personnes ont ainsi accouru pour creuser des bas-fonds proches de Niamey ou extraire la roche d'une colline aux marges de Zinder. Au moyen d'une pelle, d'un seau ou d'un sac, des jours durant, des citadins sans emploi ou ayant délaissé leur activité, ont creusé en vain. Tout vient, semble-t-il, de l'observation d'individus, certains évoquent des « enturbannés » (Touaregs ou Toubou), munis de détecteurs de métaux : aujourd'hui, on raconte qu'ils ont sonné en raison de la présence de minerai de fer ou même de détritiques. On moque le commerçant ayant précipitamment fermé boutique, l'instituteur ayant quitté sa classe, le policier et le fonctionnaire ayant rompu leur service, etc. À Zinder, le terrain était déjà bien préparé : début 2012, un archéologue nigérien avait annoncé sur une radio locale la découverte de pyramides et d'un sphinx égyptiens à une vingtaine de kilomètres de la ville. Dans l'espoir d'en piller les 40 000 objets en or qu'elles contiendraient, des centaines de personnes s'étaient rendues au pied de ce qui s'est avéré être de simples buttes-témoins, comme l'a montré la mission scientifique diligentée par le gouvernement. À Djado aussi la rumeur court que l'or retrouvé sous la forme de pépites serait les vestiges et les trésors de civilisations disparues. Même un géologue de l'université de Niamey a assuré dans la presse que les pépites résultaient d'une fonderie pratiquée par une civilisation ancienne. Ces phénomènes s'inscrivent sans doute dans l'idée afro-centrée selon laquelle l'Égypte est une civilisation noire issue d'une ancienne civilisation nigérienne. Mais l'idée d'une origine archéologique de l'or n'est pas que de pur fantasme, car elle trouve une réalité dans le pillage de sites archéologiques, notamment dans le Ténéré et l'Aïr, où se trouvent

7. Le sous-sol saharien renferme d'importantes richesses naturelles (hydrocarbures, uranium, fer, phosphate, aquifères, etc.). Contrairement à l'or, ces ressources ne sont pas accessibles directement et nécessitent des techniques sophistiquées et coûteuses pour les exploiter. Dans l'imaginaire de la ruée vers l'or, il suffit de se baisser pour tomber sur le pactole ou, du moins, observer attentivement le sol pour découvrir un filon.

de nombreuses tombes préislamiques. Les dégâts liés à la prospection intense par détecteur de métaux sont une perte irréversible pour la connaissance de la préhistoire et de l'histoire du Sahara.

Enfin, les rumeurs peuvent être une réponse à des insécurités géopolitiques, liées à la présence des puissances occidentales au Sahara. La présence française au nord du Mali, parfois perçue négativement par certains groupes sociaux, a été reconsidérée à l'aune du contexte des ruées vers l'or sahariennes. Dans les réseaux sociaux sont partagées des photos officielles de l'opération Barkhane qui ont été détournées de leur message initial : au lieu de cachettes de munitions déterrées, c'est ici l'or que recherchaient les militaires français. Des photographies de la mine d'or mauritanienne de Tasiast, exploitée de façon industrielle par une société canadienne, suggèrent que des soldats français s'approprient clandestinement l'or dans leurs casernes, avec l'aide parfois des Tchadiens⁸. D'autres rumeurs affirment également qu'au Niger, ce sont les « Blancs », anciens colons ou géologues se faisant passer pour des touristes, qui ont découvert les sites et auraient donné les coordonnées GPS à leurs guides et amis touaregs, notamment à d'anciens chefs de la rébellion des années 1990-1995 et 2007-2008, ces derniers ayant été parmi les premiers à exploiter l'or de Tchibarakaten. Au Tchad, le bref épisode d'ouverture au tourisme du Nord saharien entre 2012 et 2014, suite à l'arrivée de vols charters du *Point Afrique*, a coïncidé précisément avec les découvertes d'or. Les chefs de canton teda du Tibesti et bideyat de l'Ennedi surveillaient alors avec suspicion les groupes de touristes à la recherche de sites d'art rupestre ou de beaux panoramas, en leur interdisant parfois l'accès à certains massifs (observation personnelle, L. Gagnol, 2015).

Les ruées vers l'or, facteur d'insécurité ou d'opportunités ?

À partir d'enquêtes menées sur les insécurités liées à l'orpaillage, nous analyserons d'abord le point de vue de l'État nigérien, qui recoupe en partie les intérêts géopolitiques des puissances extérieures (France, Union européenne, États-Unis) focalisées sur la menace djihadiste et la question migratoire, puis celui des orpailleurs. Nous verrons que tous les acteurs n'ont pas les mêmes représentations ni expériences de l'exploitation de l'or.

8. Des militaires tchadiens et soudanais sont suspectés de prospecter au Sahara.

Les ruées pour l'État nigérien : entre stabilité et instabilité

Pour l'État, les conséquences de l'orpaillage saharien sont plutôt positives, car il a concouru à stabiliser politiquement la région en offrant des opportunités de travail et de revenus à toute une population qui n'avait guère de perspectives auparavant. Dans un pays tel que le Mali, en se substituant à la migration vers le Maghreb, l'orpaillage a évité que des « retournés de Libye » ne soient tentés de reprendre les armes contre l'État. La découverte de l'or a aussi évité que des hommes soient attirés par les djihadistes qui recrutent le plus souvent auprès des jeunes et des chômeurs des villes, leur promettant ce que l'économie formelle et informelle ne peut leur offrir. Enfin, de nombreux trafiquants et passeurs sont devenus transporteurs en réaffectant leur véhicule à l'acheminement d'orpailleurs, à leur ravitaillement, ainsi qu'au transfert du minerai des sites vers les centres de traitement. Aussi, l'État a bien compris l'intérêt de la filière en revenant sur sa décision (2014) de fermer les sites de Djado, de Tchibarakaten et de Gofat. Un orpailleur interrogé à Niamey (novembre 2016) l'a exprimé ainsi : « Que feront alors les gens ? Piller ? Reprendre les armes ? L'État est coincé. » Le risque est réel de voir ceux qui profitent de la ruée vers l'or se retourner contre l'État, d'autant plus que de nombreux chefs des anciennes rébellions touarègues en tirent des bénéfices.

Cette situation comporte cependant un certain nombre de menaces du point de vue de l'État. D'abord, la ruée vers l'or a pris dès le début une ampleur considérable et internationale. De nombreux orpailleurs expérimentés et organisés sont notamment venus du Tchad et du Soudan. Les Nigériens affirment que ce sont eux qui ont été les plus rapides sur les lieux et les plus productifs, et ont dénoncé cet état de fait aux autorités centrales. C'est pour des raisons de respect de l'intégrité territoriale, de sécurisation et de « nationalisation » de l'orpaillage que l'État a fermé le site de Djado et fait déguerpir les mineurs, notamment les étrangers. Beaucoup d'entre eux se sont reportés ailleurs, notamment sur les sites de l'Aïr. Ce changement de politique est probablement lié à des pressions géopolitiques : l'Union européenne (UE) et la France, assimilant les chercheurs d'or à des migrants en transit au Niger, craignent que ces derniers financent par ce biais la poursuite de leur voyage vers le Maghreb et l'Europe (ce que nos enquêtes ne montrent pas). L'or pourrait également entretenir le djihadisme ou de futures rébellions, à l'image du pétrole libyen ou du diamant centrafricain. Mais, là encore, nos interlocuteurs affirment qu'il n'y a aucune « infiltration » de ce genre et que l'or profite aux personnes qui travaillent pour leur propre compte ou celui d'un patron.

Enfin, reste le vécu au quotidien du banditisme et du maintien de l'ordre. Beaucoup d'orpailleurs sont armés pour se protéger des coupeurs de route. L'appât du gain a évidemment suscité de nombreuses attaques d'orpailleurs,

moins sur les sites que sur les pistes pour y accéder. Pour les éviter, ils s'en remettent aux deux sociétés de transfert d'argent installées au Djado (Binif et Al Hiza), à des gardes rémunérés et surtout, moyennant finance, empruntent les convois encadrés par les Forces armées nationales (FAN) depuis les sites jusqu'aux centres urbains (Agadez pour Djado, Arlit pour Tchibarakaten). Sur les sites, les vols et les rixes ne semblent pas fréquents malgré la présence d'une douzaine de nationalités parfois rivales, voire hostiles. Si, avec la circulation des armes, le niveau de violence a augmenté au début de la ruée, les attaques ont aujourd'hui diminué : des bandits sont devenus orpailleurs, dit-on, et n'ont plus besoin de risquer leur vie pour bien la gagner.

Si l'armée nigérienne a contribué à rendre plus sûres les pistes, elle a augmenté les insécurité routières à travers des barrages où sont prélevés des taxes informelles (véritables rackets) auprès des orpailleurs qui portent sur la possession d'un véhicule ou d'un détecteur de métaux. La corruption est donc omniprésente dans la zone : autant, pour un fonctionnaire, y être affecté était autrefois ressenti comme une punition, autant une telle affectation est désormais perçue comme une opportunité d'enrichissement rapide. Il en est de même des autorités communales qui prélèvent des taxes, la plupart informelles, sur les puits d'extraction et les pistes. D'ailleurs des conflits entre communes sont apparus (leurs limites géographiques ne sont pas fixées précisément), certaines tentant de s'attribuer les sites pour y prélever des taxes (litiges entre Tabelot et Aderbissanat, Iferouane et Gougaram, etc.). Enfin, l'armée algérienne est un autre acteur important de la sécurité/insécurité : elle surveille de près sa frontière pour éviter toute incursion et exploitation clandestine de l'or sur son sol. En risquant leur vie, des orpailleurs de Tchibarakaten exploitent en effet de nuit les mines d'or abandonnées en Algérie. La réponse des militaires algériens est particulièrement violente : tirs sans sommation, arrestations extrajudiciaires, cas de tortures et d'incendies de mines sont signalés.

Aujourd'hui, la plupart du temps, les orpailleurs font des allers-retours entre chez eux et les sites, les conditions de vie et de travail étant trop difficiles pour y habiter en permanence. Quoiqu'étant présents de manière intermittente, ces milliers d'orpailleurs ont tout de même fini par créer des villes éphémères en plein désert, sans eau ni infrastructure. Les sites miniers ne sont pas devenus des agglomérations, mais de grands bidonvilles fonctionnels. La seule politique constante de l'État est de maintenir la précarité de cet habitat. De façon non officielle, l'armée est chargée d'interdire de forer des puits pour accéder à l'eau⁹, de construire en dur, de faire venir des femmes. L'unique intervention de l'État a été d'autoriser la création d'une antenne de téléphonie (Orange). Pour garantir la sécurité, il s'agit donc d'insécuriser les orpailleurs pour qu'ils demeurent dans une clandestinité tolérée.

9. Des forages privés ont été autorisés récemment dans la vallée du Tafassasset, non loin de Tchibarakaten.

L'orpaillage, un travail risqué

Les ruées vers l'or ont généré des retombées économiques importantes au niveau régional : l'orpaillage étant une activité informelle, il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui s'y livrent, de même que leur gain. D'après plusieurs informateurs, ce serait une centaine de milliers de personnes qui seraient parties sur les sites. S'y ajoute une proportion importante d'emplois indirects à la fois dans les sites, dans les aires de traitement du minerai qui sont aussi des centres de ravitaillement (Agadez, Arlit et Tabelot) et dans les villages et les campements de l'Air d'où une partie des orpailleurs et surtout des propriétaires de mines sont originaires. Ces derniers réinvestissent leur profit dans de nouvelles exploitations aurifères (achat de matériel, de véhicules, etc.), la construction d'habitations, l'agriculture (achats de motopompes, exploitation de jardins potagers), l'élevage, le transport (achats de motos, voitures 4x4 et camions) ainsi que dans le commerce. Dans ce contexte, les villes d'Arli et d'Agadez connaissent un regain de dynamisme. Quant au village de Tabelot situé au cœur du massif de l'Air, il est devenu en quelques mois un centre urbain sous l'effet du boom minier (marché permanent, installation de population étrangère, investissements fonciers, abandon du jardinage, etc.).

Du point de vue social, on a assisté à une amélioration des conditions de vie pour une partie de la population : si certains jeunes ont réalisé des dépenses ostentatoires grâce à l'or, d'autres ont pu aider leur famille et fonder un foyer, ce qui leur était auparavant difficile. Dans tous les esprits, le caractère aléatoire de l'orpaillage est présent : « L'or, c'est une économie de rêve, une loterie où tu peux gagner beaucoup, alors tu tentes ta chance, mais cela ne marche pas toujours. C'est alors déshonorant de rentrer au pays sans rien », explique un orpailleur rencontré à Niamey (novembre 2016), dont le point de vue s'apparente à ceux des migrants qui reviennent bredouilles au village.

En plus des taxes informelles et du banditisme, les orpailleurs doivent faire face à une insécurité marchande : ils commercialisent leur or tantôt sur les sites pour faire face à leurs dépenses courantes, tantôt dans le centre artisanal d'Agadez, voire à Niamey, afin d'accroître leurs gains, mais avec le risque de se faire dévaliser en route. Ils sont fréquemment lésés par les commerçants, dont les outils de pesage ne sont pas toujours exacts et qui peuvent profiter d'un besoin impératif d'argent ou de crédit. Certains orpailleurs arrivent sans argent et s'endettent même pour venir. Ils ne peuvent que proposer leur force de travail et se mettent au service d'un patron. Ce dernier prend intégralement en charge ses employés (eau, nourriture, soins éventuels) et met à leur disposition le matériel de travail et la parcelle à exploiter. Après avoir extrait la roche, l'avoir concassée puis acheminée pour être traitée chimiquement, l'or (ou son prix en liquidités) est partagé à parts égales entre les employés et leur patron. Ces derniers et les commerçants sont ainsi les principaux bénéficiaires de la filière. À mesure que l'exploitation s'intensifie, les revenus tirés de l'orpaillage diminuent progressivement pour

ceux qui ne peuvent pas acquérir les outils performants et forer profondément. L'exploitation se mécanise et requiert des moyens financiers importants. Seuls les patrons peuvent alors investir en organisant collectivement l'orpaillage, ce qui renforce les inégalités et fait disparaître ce qui expliquait la fièvre du début des ruées : le pactole à portée de tout un chacun. Les orpailleurs sont également confrontés à des insécurités d'ordre sanitaire dans ce qui s'apparente à un travail de forçat (cf. photo 3, p. 7 cahier hors-texte).

La recherche d'or donne lieu à de nombreux accidents dus à des chutes et à des effondrements de puits ainsi qu'à la mauvaise manipulation des outils ou des produits dangereux (explosifs) ou toxiques (acide sulfurique, détergents, mercure, cyanure). À cela s'ajoute le développement de maladies (tuberculose, bronchites, etc.) et d'épidémies (typhoïde, choléra, méningite, etc.) en raison du manque d'eau et d'hygiène, de la rigueur du climat¹⁰ et de l'absence de protection contre les poussières dégagées par les machines. L'absorption abusive d'un médicament de contrebande (le Tramadol, opioïde de synthèse) aggrave les conditions sanitaires des mineurs d'autant plus que les soins médicaux sont limités sur les sites et les évacuations vers les hôpitaux sont longues et coûteuses.

L'orpaillage crée enfin des insécurités environnementales en raison de l'afflux de populations dans un milieu désertique fragile sans gestion des déchets ni des eaux usées (absence de sanitaires, amoncellement de détritres), mais aussi de méthodes d'exploitation et de traitement qui s'industrialisent. Le traitement du minerai s'effectue dans des terrains éloignés des agglomérations mis à disposition des orpailleurs par les municipalités. Il entraîne une pollution en raison de l'utilisation de produits chimiques et une augmentation des poussières due à la constitution de terrils. L'eau du sous-sol y est contaminée par l'usage de produits toxiques. Les terrains décapés par la prospection dégradent le couvert végétal et les faibles ressources pastorales (la demande accrue en charbon de bois accélère la déforestation). Le braconnage des animaux sauvages, notamment des gazelles dorcas, s'est par ailleurs intensifié.

Conclusion

Les effets de cette ruée vers l'or sont donc ambivalents. Du point de vue sanitaire et environnemental, ses conséquences sont négatives, sous-estimées et durables. Du point de vue socioéconomique et politique, ses retombées immédiates semblent globalement positives, à l'échelle régionale et même

10. Certains meurent de froid, de déshydratation et d'insolation.

saharienne. Pour autant, ces ruées, contrairement à celles qui se produisent plus au sud, n'impliquent pas la création d'une communauté minière et un ancrage local avec installation et brassage avec la population locale (GRÄTZ, 2004). Si, aujourd'hui, la prospection continue, en s'intensifiant et en s'étendant à tout le Sahara, ce front pionnier saharien de l'orpaillage va sans doute finir par s'épuiser, faute de ressources aurifères accessibles de façon artisanale ou semi-industrielle, et, surtout, en raison des expulsions et des fermetures de sites informels liées à la légalisation de l'exploitation et à la vente de permis à des sociétés minières. Que deviendra cette population flottante, souvent jeune et qui a connu l'argent facile ? Cette question de l'équilibre à rechercher entre l'orpaillage artisanal fournisseur d'emplois et l'orpaillage industriel pourvoyeur de devises, de même que celle, qui lui est liée, des enjeux sécuritaires sont au cœur de la position ambiguë et changeante des autorités. L'État nigérien a en effet été dépassé, puis hésitant. Après avoir décidé de fermer les sites au cours du dernier trimestre de l'année 2014, il est revenu sur sa décision craignant des mouvements de protestations d'ampleur des orpailleurs. Il a finalement compris tout l'intérêt de l'or pour la stabilité politique et religieuse du pays et s'est alors efforcé d'accompagner *a minima* l'orpaillage, tout en tentant d'en tirer quelques revenus, quelques taxes et de la corruption. À présent, il a fermé momentanément le site du Djado pour l'organiser du point de vue sanitaire, sécuritaire, hydraulique et mieux contrôler l'activité. Il n'entend pas interdire l'orpaillage à Tchibarakaten, ni dans l'Air, car il occupe nombre de personnes dans une région sans opportunités de travail et hautement instable.

Références

AYIMPAM S., BOUJU J., 2015

Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles aujourd'hui. *Civilisations*, 64 (1) : 11-20.

BERGHEZAN G., 2016

Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer. Bruxelles, GRIP [en ligne].

BERQUE A., 2000

Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains. Paris, Belin, 271 p.

BONHOMME J., 2009

Les Voleurs de sexe. Anthropologie d'une rumeur africaine. Paris, Le Seuil, 192 p.

CHEVRILLON-GUIBERT R., 2016

Le Boom de l'or au Soudan. *International Development Policy*, 7.1 [en ligne].

CHEVRILLON-GUIBERT R., GAGNOL L.,

MAGRIN G., 2019

Les ruées vers l'or au Sahara et au nord du Sahel. Ferment de crise ou stabilisateur ? *Hérodote*, 172 : 193-215.

GAGNOL L., 2017

« Les frontières nomades : de la ligne à la trace ». In Moullé F. (dir.), *Frontières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux : 181-201.

**GAGNOL L., MAGRIN G.,
CHEVRILLON-GUIBERT R., 2019**

Chami, ville nouvelle et ville de l'or.
Une trajectoire urbaine insolite en Mauritanie.
L'Espace Politique, 38 [En ligne].

GRÄTZ T., 2004

Les frontières de l'orpaillage en Afrique
occidentale. *Autrepart*, 30 (2) : 135-150.

GRÉGOIRE E., 2018

Frontières étatiques, frontières mobiles et rentes
frontalières dans l'espace saharo-sahélien.
L'Information géographique, 82 : 82-98.

GRÉGOIRE E. (dir.), 2019

Géopolitique du Sahara et du Sahel,
Hérodote, 172.

GRÉGOIRE E., GAGNOL L., 2017

Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage
dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr
(Niger). *EchoGéo* [en ligne].

MAGRIN G., 2017

Image à la une : orpaillage illégal
au Fitri (Tchad central). *Géokonfluences*
[en ligne].

MUGELÉ R., 2016

Rapport de mission, lac Fitri, février 2016.
Grands écosystèmes lacustres tchadiens,
non publié, 12 p.

PELLERIN M., 2017

Beyond the « Wild West »: The Gold Rush
in Northern Niger, Small Arms Survey.
Briefing Paper, juin, 16 p.

SAIFA, 2015

*Étude sur les opportunités en matière
de main-d'œuvre, de fournitures de biens
et de services et d'activités génératrices
de revenus liés aux activités extractives
dans les régions d'Agadez,
Diffa Tahoua, Tillabéry et Zinder.* Usaid,
PDEV II, 74 p.

Partie 3

Les insécurités, l'État et le pouvoir



Racket ordinaire sur la chaussée.
© C. Seignobos, 2019

De la profitabilité de l'échec des politiques sécuritaires migratoires au Niger

Julien BRACHET

Introduction

En dépit des obstacles politiques, économiques et sécuritaires qui entravent la circulation des personnes au Sahara central, plusieurs dizaines de milliers d'individus originaires d'Afrique subsaharienne se rendent chaque année en Afrique du Nord, ou en reviennent, via le Niger (BRACHET, 2018). Ces déplacements, qui représentent un enjeu grandissant des relations entre les États d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et d'Europe, ne constituent pourtant pas un phénomène nouveau. Dès le milieu du xx^e siècle, des ressortissants des actuels États sahéliens se rendaient en Algérie ou en Libye pour y travailler. Mais, un demi-siècle plus tard, la focalisation des médias et des pouvoirs publics européens et africains sur les seuls individus qui poursuivent leur voyage jusqu'en Europe a favorisé l'assimilation de la plupart des déplacements de ressortissants d'Afrique subsaharienne au Sahara à des migrations économiques intercontinentales. Dans un contexte de crispations identitaires en Europe, cet intérêt particulier porté aux migrations de transit à destination de ce continent tend à entretenir la peur d'un « péril migratoire » illusoire au nord de la Méditerranée et à occulter toute la diversité et la complexité de ces mobilités à l'intérieur des régions sahariennes (BRACHET, 2011).

Depuis une quinzaine d'années, avec la reprise du « dialogue 5 + 5 »¹ à Lisbonne en 2001 et l'affirmation récurrente des gouvernements européens à vouloir

1. Entre les représentants des gouvernements d'Algérie, d'Espagne, de France, d'Italie, de Libye, de Malte, du Maroc, de Mauritanie, du Portugal et de Tunisie.

« renforcer et rendre plus efficace la coopération pour prévenir et lutter contre l'immigration illégale dans les pays d'origine [et] de transit » (Conférence ministérielle sur la migration en Méditerranée occidentale, 2002), la gestion « concertée » des circulations migratoires entre ces deux continents est dominée par une approche sécuritaire². Le durcissement des politiques migratoires européennes s'est ainsi accompagné d'une externalisation du contrôle des migrants en de multiples endroits : avec les côtes méridionales de l'Europe et les côtes septentrionales de l'Afrique, le Sahara est devenu le nouvel espace à contrôler. Dans le cadre d'accords bilatéraux et parfois multilatéraux, les États européens ont progressivement incité les États d'Afrique du Nord à renforcer la surveillance de leurs frontières terrestres autant que maritimes et à renforcer les contrôles à l'intérieur de leurs territoires – sur les routes, dans les villes. En essayant de transformer ainsi ces pays en de vastes « zones-frontières », dont il est possible de se faire expulser à chaque instant, l'objectif semble être d'endiguer indifféremment l'ensemble des mobilités transsahariennes. Mais cette assimilation des migrations transsahariennes aux migrations transméditerranéennes repose sur des représentations globales et globalisantes des faits, éloignées des réalités de terrain et souvent aveuglées par les logiques sécuritaires. Qu'en est-il en effet de la réalité des pratiques migratoires contemporaines au Sahara, de ce qui est observable et tangible sur le terrain pour qui séjourne dans ces régions ? Il apparaît que ces politiques dites « sécuritaires » en matière de migration (du point de vue des acteurs européens, des agences onusiennes et des organisations internationales, voire de certaines ONG) sont bien souvent perçues et vécues comme des politiques in-sécuritaires du point de vue local, tant par les populations sahariennes que par ceux qui ne font que traverser ce désert.

Afin de saisir quelles sont les dynamiques contemporaines de ces mobilités au Sahara central, ce chapitre va retracer brièvement la genèse des politiques migratoires actuellement mises en œuvre dans la partie septentrionale du Niger, puis analysera le décalage entre les objectifs officiels de ces politiques et leurs effets concrets au niveau local. L'échec inévitable de telles politiques sera alors interrogé à l'aune du développement général d'une « industrie » de la gestion et du contrôle des migrations, dont la survie et la rentabilité dépendent de sa capacité à reproduire les conditions de son émergence, c'est-à-dire les conditions de l'insécurité perçue par les uns et vécue par les autres.

Cet article repose sur des données empiriques collectées entre 2003 et 2017 au Niger, au cours de trois années de recherches de terrain. Outre les observations et les recensions effectuées, des discussions et entretiens plus

2. Le terme « sécuritaire » est ici employé dans son acception large : qui vise à préserver l'intégrité, la prospérité et/ou la pérennité, réelles ou supposées, d'un groupe ou d'un espace, potentiellement au détriment de celles d'un autre groupe social ou d'un autre espace, ou au détriment du respect des droits humains par exemple. Sur l'influence des approches sécuritaires dans les relations internationales et les politiques de développement, voir LARZILLIÈRE, 2008.

ou moins formels ont été menés avec des commerçants, transporteurs, chauffeurs, guides, migrants, membres d'ONG, internationales et des Nations unies, policiers, douaniers, soldats et fonctionnaires nigériens et européens. Près de 200 interviews ont été enregistrées en français, anglais et tamasheq³.

Liberté de circulation et politiques migratoires au Sahara

Depuis quelques années, différents cadres institutionnels et juridiques régissant les migrations dans l'espace saharien ont été modifiés afin de permettre un contrôle accru des mobilités internationales, dans l'optique de les limiter. À l'échelle nationale, ces cadres juridiques relatifs à la circulation des individus ne reflètent pas nécessairement les politiques migratoires effectives des États sahariens : les écarts peuvent être grands entre les discours politiques, les engagements internationaux, les législations nationales et les pratiques des agents des États sur le terrain. Néanmoins, l'évolution récente des législations algérienne et libyenne – et il en va de même dans l'ensemble du Maghreb (PERRIN, 2008) – traduit un changement de perception et de traitement de la question migratoire par les pouvoirs publics, qui semble davantage répondre aux accords euro-méditerranéens qu'être adapté aux réalités sahélo-sahariennes. L'Algérie s'est longtemps perçue comme un pays uniquement d'émigration vers l'Europe (BENSAÂD, 2009) et bien que, dans la pratique, ce pays lutte officiellement contre l'immigration irrégulière depuis plusieurs décennies, son gouvernement ne s'est doté qu'en 2008 d'une politique migratoire basée sur des textes juridiques relatifs aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers, modifiant une ordonnance qui datait de 1966 (PERRIN, 2009). Cette nouvelle législation renforce les sanctions à l'encontre des migrants irréguliers et des personnes ayant facilité leur entrée, leur séjour ou leur sortie du territoire algérien. Dès 2005, le même type de loi sécuritaire avait été promulgué en Libye, suivi en 2007 d'une généralisation de l'obligation de visa pour tous les étrangers, excepté les ressortissants des pays arabes. Pays fondateur et leader de la Cen-Sad⁴, chantre de la libre circulation et du panafricanisme, la Libye participe ainsi au mouvement de durcissement général des politiques migratoires des États

3. Voir également le projet de recherche Molecops mené par l'auteur à l'université d'Oxford (2015-2017), dans le cadre d'un Marie Skłodowska-Curie Individual Fellowship du programme européen Horizon 2020 (grant agreement n° 652755).

4. Communauté des États sahélo-sahariens (28 États membres). Le principe de la libre circulation des individus entre les États membres de la Cen-Sad est régulièrement réaffirmé par les dirigeants des États qui en font partie depuis qu'il a été mentionné dans la charte fondatrice de l'organisation rédigée en 1998 à Syrte, ville natale de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, qui en était l'instigateur. Mais ce principe, à l'échelle communautaire, n'est jamais resté que dans le champ des intentions.

nord-africains. Mais ce jeu d'alternance entre ouverture et fermeture de ses frontières n'est pas nouveau dans ce pays. Même lorsque l'immigration africaine y est tolérée, voire encouragée, et que ses frontières méridionales sont décrétées « ouvertes », les immigrants sont généralement maintenus en situation irrégulière, leur entrée sur le territoire libyen n'étant que rarement officialisée par les autorités du pays. Si la Libye s'accommode des pressions exercées par ses voisins européens et des aides reçues en contrepartie de sa coopération, la pratique des arrestations et des expulsions collectives correspond, depuis plusieurs décennies, davantage à une manière de « gérer » la présence étrangère sur son territoire qu'à une volonté réelle de stopper l'immigration. En effet, la Libye a conscience de son besoin de main-d'œuvre étrangère et des bénéfiques que tire son économie de ces circulations migratoires (PLIEZ, 2004). D'où la position ambiguë de ce pays qui s'est retrouvé ces dernières années pris entre des pressions internationales et des intérêts locaux – politiques et économiques – parfois divergents, mais dont il a globalement su tirer profit. L'instabilité institutionnelle actuelle, due à la guerre civile qui dure depuis 2011, ne semble pas améliorer la situation, bien au contraire, ni avoir donné un nouveau souffle aux politiques migratoires mises en œuvre à travers le pays.

Au sud du Sahara, la situation est différente mais tend également à changer. Plusieurs pays sahéliens ont désormais des approches différentes car ils se sont heurtés depuis plus longtemps aux pressions exercées par l'UE et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui entendent intégrer les États ouest-africains dans leurs projets de lutte contre les migrations irrégulières à destination de l'Europe (BRACHET, 2016). En effet, pour la première fois dans la programmation du 10^e Fonds européen pour le développement (2008-2012), les questions migratoires deviennent un sujet pour la Mauritanie et le Mali. 8 millions d'euros ont été prévus pour chacun de ces pays afin de les aider à définir des politiques de « gestion » des flux migratoires, leurs capacités à gérer ces flux faisant désormais partie de leurs profils de gouvernance, dont l'évaluation (par les Européens) détermine l'accès à une partie de ces enveloppes. Ces changements d'approches des questions migratoires, qui correspondent à un véritable durcissement des politiques migratoires, ne sont pas perceptibles uniquement à l'échelle des pays, mais aussi, de manière plus large, au niveau d'une organisation interétatique comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Cette organisation a mis en place un véritable protocole de libre circulation des ressortissants de ses États membres dès 1979⁵. Tous les ressortissants d'Afrique de l'Ouest devraient ainsi pouvoir se rendre, par exemple, jusqu'aux frontières septentrionales du Mali et du Niger, sans restriction d'ordre administratif. Que les migrants soient ressortissants ou

5. L'accord sur la libre circulation des personnes, signé et ratifié par tous les membres de la Cedeao, stipule que « tout citoyen de la Communauté, [...] désirant séjourner dans un État-membre [...], pourra entrer sur le territoire de cet État membre sans avoir à présenter un visa » (extrait du protocole de Dakar, Dakar, 29 mai 1979).

non d'un État membre de la Cedeao, en possession ou non d'un carnet de voyage Cedeao et d'un certificat de vaccination (documents officiellement demandés aux ressortissants de la Cedeao pour circuler librement dans l'espace communautaire), les conditions de leur mobilité ne diffèrent pas beaucoup : tous peuvent en pratique circuler au sud du Sahara, en s'acquittant fréquemment de taxes illégales prélevées au passage des frontières ou à l'intérieur des pays par les agents des corps de contrôle des États (BRACHET, 2009). Les migrants affirment ainsi de manière récurrente qu'il « est facile de voyager sans visa » au sud du Sahara, d'où que l'on vienne. Mais cette situation est en passe de changer depuis que les chefs d'États de la Cedeao ont adopté, en janvier 2008, une « approche commune sur la migration », visant à améliorer leur gestion des circulations migratoires intra et interrégionales. Largement inspiré des conférences euro-africaines de Rabat et de Tripoli de 2006 sur les migrations et le développement et donc influencé par la vision européenne des migrations ouest-africaines, ce texte affiche la lutte contre « l'émigration irrégulière » parmi ses objectifs prioritaires. Cette aberration juridique qui permet d'arrêter et de condamner des individus dans leur propre pays sur la seule base d'intentions supposées (c'est-à-dire sans qu'aucune infraction n'ait été commise, sur la simple supposition de l'intention de se rendre illégalement dans un autre pays), au mépris de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (article 12.2) et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipulent que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien », reflète toute la violence inique des logiques de contrôle des migrants. Cet objectif reflète un changement d'orientation de la Cedeao : outre l'organisation de la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace communautaire, elle met dorénavant également en œuvre des mesures relatives aux migrations vers l'extérieur de cet espace et au renforcement du contrôle de ses frontières extérieures. On assiste donc à un transfert du vocabulaire et des logiques sécuritaires européennes vers ces élites ouest-africaines qui n'envisagent plus prioritairement la mobilité internationale comme facteur de développement et qui acceptent de participer activement à la lutte contre une émigration supposée être à destination de l'Europe.

Malgré ces changements juridiques et un durcissement effectif de la mise en œuvre à différentes échelles des politiques migratoires au Sahara, les migrants continuent d'y circuler, mais dans des conditions de plus en plus difficiles. Outre le renforcement en cours des contrôles au niveau des frontières internationales (notamment entre États du Sahel et du Maghreb), de nombreux *checkpoints* existent à l'intérieur des territoires nationaux, en l'occurrence le long des principales pistes transsahariennes et constituent autant de barrières à franchir pour les migrants. Car, à l'instar de ce qui se passe aux frontières, à chacun de ces *checkpoints*, en plus des contrôles et du racket, ont dorénavant lieu de plus en plus souvent des arrestations et des refoulements, en dépit du droit international et des accords éventuellement passés entre États. On assiste ainsi à une démultiplication de ce qui fait

office de frontière, sous différentes formes, permettant chaque fois de ralentir, de trier, de « gérer » les circulations d'individus considérés quelque part, ailleurs, comme indésirables (AGIER, 2008). Face à cela, afin de contourner ces nouvelles entraves aux circulations, des réseaux de transports clandestins se sont développés, proposant aux migrants des voyages toujours plus éprouvants, risqués et onéreux.

La loi de mai 2015 au Niger : un tournant répressif contreproductif ?

Jusqu'à récemment, dans un pays comme le Niger, les migrations internationales n'étaient pas considérées comme un problème à résoudre et ne faisaient pas l'objet d'une politique spécifique⁶. Ces dernières années, tandis que le directeur général de l'OIM affirmait (sans aucun chiffre à l'appui) qu'il y a dorénavant autant de décès de migrants au Sahara qu'en Méditerranée (OIM, 2015), préparant le terrain à des interventions rapides et d'ampleur, l'UE mettait le gouvernement nigérien sous pression pour en finir avec « le modèle économique des passeurs » (Commission européenne, 2016). Plusieurs projets et programmes ont été mis en œuvre pour y parvenir. Ceci est particulièrement visible dans la région d'Agadez, dans le nord du pays, qui est plus que jamais considérée par les experts européens comme « le lieu où passent la plupart des flux [de migrants irréguliers] qui vont en Libye puis en Europe par la route de la Méditerranée centrale » (Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 2016).

La mission européenne Eucap (European Union Capacity Building Mission in Niger) Sahel Niger, lancée en 2012, apparaît comme un des outils clés de la politique migratoire et sécuritaire européenne au Niger, dont le but est « d'assister les autorités nigériennes locales et nationales, ainsi que les forces de sécurité, dans le développement de politiques, de techniques et de procédures permettant d'améliorer le contrôle et la lutte contre les migrations irrégulières » et d'articuler cela avec la « lutte anti-terroriste » et contre « les activités criminelles associées » (Service européen pour l'action extérieure, 2016). Outre cette imbrication officialisée des préoccupations migratoires et sécuritaires, l'Eucap Sahel Niger et le nouveau Cadre de partenariat pour les migrations, mis en place par l'UE en juin 2016 en collaboration avec le gouvernement nigérien, visent directement à mettre

6. D'un point de vue juridique, en dehors des textes internationaux ratifiés par le gouvernement et mis en application avec plus ou moins de réussite, seule une loi portant sur le statut des réfugiés avait jusque-là traité à la présence étrangère sur le territoire national (République du Niger; loi 97-17 du 20 juin 1997).

en application la loi nigérienne n° 2015-36 de mai 2015 sur le trafic de migrants, elle-même faite sur mesure pour s'accorder aux attentes européennes en la matière.

Cette loi, qui vise à « prévenir et combattre le trafic illicite de migrants » dans le pays, définit comme trafiquant de migrants « toute personne qui, intentionnellement et pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, assure l'entrée ou la sortie illégale au Niger d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent au Niger ». Transporter ou loger des ressortissants étrangers en situation irrégulière fait ainsi encourir des amendes allant jusqu'à 30 millions de FCFA et des peines jusqu'à 30 ans de prison (articles 10, 11, 12). Et, cerise sur le gâteau de la répression aveugle : l'article 13 précise que « la tentative des infractions prévue par la présente loi est punie des mêmes peines ». La présomption de culpabilité est entrée dans la loi. Une loi qui va également à l'encontre du protocole sur la libre circulation des résidents au sein de l'espace Cedeao, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ou encore de la Déclaration internationale des droits de l'homme. Le fait que tous ces accords, conventions et principes soient ainsi suspendus suggère que la question des migrations vers et à travers le Sahara est dorénavant traitée par le gouvernement nigérien, et par ses partenaires internationaux, à travers des dispositifs dérivés du droit de la guerre, et particulièrement de la « guerre contre le terrorisme » et de l'institutionnalisation de lois d'exception qui l'accompagne. Résultat, à plusieurs centaines de kilomètres de la frontière, des transporteurs, « passeurs » avérés ou supposés, requalifiés en « trafiquants », jugés sur leurs intentions et non sur leurs actes, peuvent dorénavant être arrêtés. Et les arrestations suivies de peines d'emprisonnement sont nombreuses depuis 2016, tout au moins dans la région d'Agadez, frontalière de l'Algérie et de la Libye, qui semble jusqu'à présent être la seule région du pays où cette loi est mise en application.

Pour autant, ici comme ailleurs, aucune police ne peut totalement empêcher les gens de circuler, si ce n'est localement et temporairement – certainement pas dans la durée et à l'échelle du Sahara. Migrants et transporteurs s'adaptent et contournent désormais la ville, empruntant des voies plus discrètes, et toujours plus risquées. Cette « clandestinisation » généralisée du transport de migrants s'accompagne d'une diminution, voire d'une disparition, du contrôle social jusque-là exercé sur les différents acteurs, entre eux, mais aussi par les proches ou les agents de l'État qui ponctionnaient leurs activités (BRACHET, 2018). Jusqu'à récemment, il était en effet aisé de savoir qui était parti d'où, quel jour, avec combien de passagers, et de savoir si tous étaient arrivés à bon port, ce qui incitait chacun à rester dans les limites morales de l'acceptable. Ces dernières années, entre les risques pris par les transporteurs et les migrants, et les abandons de passagers dans le désert, le nombre de morts sur les itinéraires sahariens a certainement augmenté. La boucle est bouclée, et la logique humanitaire-sécuritaire telle que professée par l'OIM et son directeur général peut continuer de s'appliquer.

Politiques migratoires insécuritaires et profitabilité de l'échec

Depuis plusieurs années, les rencontres euro-africaines traitant des migrations entre les deux continents se succèdent (réunissant les représentants de plusieurs dizaines de gouvernements et d'organisations internationales). Les régions sahariennes sont aujourd'hui considérées en Europe comme des zones prioritaires de lutte contre l'immigration africaine irrégulière. Or, s'il est vrai qu'une partie des migrants qui arrivent illégalement en Europe du Sud ont effectivement traversé dans un premier temps le Sahara, en revanche une minorité seulement de ceux qui traversent le Sahara essaie de poursuivre leur route jusqu'en Europe. Les études montrent en effet que les circulations migratoires au Sahara ont toujours été et sont encore aujourd'hui très majoritairement intra-africaines, et qu'elles contribuent au dynamisme économique des régions de départ et d'accueil, autant que des régions de transit. Cette assimilation des migrations vers et à travers le Sahara aux migrations à destination de l'Europe, ainsi que l'annonce par les médias et les pouvoirs publics de chiffres aux origines peu fiables concernant les volumes de ces flux entretiennent la peur d'un péril migratoire qui ne serait contenu que grâce aux politiques migratoires restrictives mises en œuvre et servent de justification à l'existence même de ces politiques et aux importants moyens qui leur sont alloués. Ces représentations fausses des phénomènes migratoires sahariens reflètent et alimentent une certaine idéologie de la « menace du Sud » (BIGO, 1991). Et c'est ainsi que l'Europe, dans une volonté de lutter contre l'immigration irrégulière en provenance d'Afrique subsaharienne – qui est une immigration numériquement très peu importante (LESSAULT et BEACHEMIN, 2009) –, incite les États du Maghreb et du Sahel à contrôler drastiquement leurs frontières afin d'endiguer les circulations migratoires en provenance du Sud, sans se soucier des intérêts propres de ces États et de l'existence d'espaces africains de libre circulation. Ces politiques migratoires participent activement de la dégradation des conditions de circulation au Sahara et perturbent ainsi tout un système migratoire intra-africain ancien. La sécurité future supposée de territoires est ainsi priorisée par rapport à la sécurité réelle immédiate de personnes (et du respect de leurs droits), et ce, alors même que l'efficacité de ces politiques sécuritaires n'a jamais été prouvée⁷. Au contraire, on peut considérer que ces politiques sont globalement des échecs, au sens où elles n'atteignent pas leur principal objectif : l'endiguement des migrations irrégulières entre l'Afrique et l'Europe. Leur incidence même sur le volume des flux reste très incertaine

7. L'OIM et le gouvernement nigérien se félicitent de la baisse des volumes des flux migratoires enregistrés dans le nord du pays, mais leurs données ne reflètent que la baisse du nombre de personnes qui passent par les points de contrôle mis en place par l'OIM (situés à Arlit et Séguédine) et non pas la baisse – supposée – du nombre de personnes circulant entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord via le Niger, ce qui est très différent dans un contexte d'invisibilité grandissante de ces circulations.

à l'échelle d'une région comme le Sahara. C'est en ce sens que l'on peut parler simultanément de politiques insécuritaires et d'échec de ces politiques migratoires. Mais cet échec apparent n'est peut-être pas un échec pour tous. Question de perspective.

Conclusion

Les États européens les plus puissants tentent de créer au Sahara, et notamment dans le nord du Niger, un espace de sécurisation en matière de migration, via des organisations internationales et des structures *ad hoc*, comme ils le font partout où ils considèrent qu'une « menace » pourrait les atteindre, y compris quand tout montre que celle-ci est des plus imaginaires. L'état d'exception permanent créé par cette logique sécuritaire et par la qualification de tout champ dans lequel il y a volonté d'intervenir comme étant en crise et facteur d'insécurité évacue l'histoire et la politique locales au profit de la gestion internationale immédiate, de la gestion de crise, de la nécessité de faire face à l'urgence, et tente par là même de légitimer auprès des opinions publiques la suspension – au moins temporaire – du droit et de la morale.

Le management des migrations internationales, entendu au sens large, tend ainsi à devenir une véritable « industrie », un champ économique permettant de générer d'immenses profits pour de nombreux acteurs, allant des fournisseurs de matériels militaires permettant de surveiller et contrôler les migrants, aux agences onusiennes, organisations internationales et autres ONG qui reçoivent des financements pour intervenir dans ce domaine (ANDERSSON, 2014 ; GAMMELTOFT-HANSEN et SORENSEN, 2012 ; RODIER, 2012)⁸. Et, comme toute industrie, celle-ci tend à reproduire les conditions de son existence, voire de son succès : plus les contrôles sont renforcés, plus l'illégalité se professionnalise et les insécurités se généralisent et justifient davantage de contrôles selon une logique et une légitimation mi-humanitaire mi-sécuritaire, dans une spirale sans fin. En ce sens, l'échec global de l'industrie sécuritaire du management des migrations est peut-être sa plus grande réussite.

8. À titre d'exemples, le budget de l'Eucap Sahel Niger a été multiplié par 2,5 en quatre ans, celui de l'OIM par 5 en quinze ans, celui de Frontex par 7 en dix ans, tandis que depuis 2015, le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique – mis en place par l'UE – dispose d'un budget de 2,5 milliards d'euros pour s'attaquer « aux causes profondes de la migration irrégulière » sur le continent.

Références

AGIER M., 2008

Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire. Paris, Flammarion, 350 p.

ANDERSSON R., 2014

Illegality, Inc.: Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe. Oakland, University of California Press, 360 p.

BENSAËD A. (ÉD.), 2009

Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration. Paris, Karthala, 448 p.

BIGO D., 1991

L'idéologie de la menace du Sud. *Cultures et conflits*, 2 : 3-15.

BRACHET J., 2009

Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger). Paris, Le Croquant, 322 p.

BRACHET J., 2011

« The Blind Spot of Repression: Migration Policies and Human Survival in the Central Sahara ». In Truong T.-D., Gasper D. (éd.), *Transnational Migration and Human Security. The Migration-Development-Security Nexus.* Berlin, New York, Springer : 57-66.

BRACHET J., 2016

Policing the Desert: The IOM in Libya Beyond War and Peace. *Antipode*, 48 (2) : 272-292.

BRACHET J., 2018

Manufacturing Smugglers: From Irregular to Clandestine Mobility in the Sahara. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 676 (1) : 16-35.

COMMISSION EUROPÉENNE, 2016

Communication on establishing a new Partnership Framework with third countries under the European Agenda on Migration. COM, 385, Final, Strasbourg, 7 juin, 18 p.

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA MIGRATION EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE, 2002

Déclaration de Tunis. Dialogue 5 + 5, Tunis, 16-17 octobre 2002, 7 p.

GAMMELTOFT-HANSEN T., SORENSEN N. N. (ÉD.), 2012

The Migration Industry and the

Commercialization of International Migration. Oxford, Routledge, 302 p.

HAUT REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ, 2016

Press conference HRVP Mogherini on the progress under the Migration Partnership Framework. Bruxelles, 18 octobre, non publié.

LARZILLIÈRE P., 2008

L'influence des approches sécuritaires sur les politiques de développement au Proche-Orient. *Humanitaire*, 20 [en ligne].

LESSAULT D., BEAUCHEMIN C., 2009

Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25 (1) : 163-194.

OIM (ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS), 2015

IOM Cites Discovery of More Victims in Sahara among Migrants Bound for Libya. Genève, 16 juin, non publié.

PERRIN D., 2008

L'étranger rendu visible au Maghreb. La voie ouverte à la transposition des politiques juridiques migratoires européennes. *Asylon(s)*, 4 [en ligne].

PERRIN D., 2009

« Immigration et création juridique au Maghreb. La fragmentation des mondes et des droits ». In Bensaïd A. (éd.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala : 245-265.

PLIEZ O., 2004

« De l'immigration au transit ? La Libye dans l'espace migratoire euro-africain ». In Olivier P. (éd.), *La nouvelle Libye. Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Paris, Karthala, Iremam : 138-155.

RODIER C., 2012

Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ? Paris, La Découverte, 200 p.

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, 2016

Eucap Sahel Niger: mission extended, budget agreed, mandate amended. Bruxelles, 18 juillet, non publié.

Engagement politique populaire dans un Tchad connecté

Mirjam DE BRUIJN

Introduction

L'automne 2014 a été marqué par de nombreuses manifestations au Tchad. Était-ce là un nouvel élan ou le début d'une nouvelle époque ? Les manifestations à Moundou, Sarh et N'Djamena en novembre 2014 contre la montée des prix du pétrole et des denrées alimentaires étaient-elles de nouvelles insurrections contre le régime fort du président Idriss Déby et de son entourage ? Quoi qu'il en soit, ces manifestations ont conduit à des actes de répression contre des jeunes, des étudiants et des élèves. Ce qui, malgré tout, n'a pas mis fin aux soulèvements. Ainsi, la période 2015-2016 a également été jalonnée de manifestations, dont le point culminant fut atteint pendant les trois mois précédant les élections d'avril 2016. Ces manifestations se sont également étendues à la diaspora tchadienne dans différents pays, avant d'atteindre les médias internationaux. Après la réélection du président en exercice, lesdites manifestations ont disparu des radars du répertoire civique. De moins en moins d'activités sont signalées et Internet a été coupé pendant plus de six mois. Le titre d'un article de la journaliste indépendante Céline Hick résume la situation : « Les manifestations tchadiennes s'effacent dans la mémoire tandis que Déby renouvelle son pouvoir ».

BRANCH et MAMPILLY (2015) définissent les mouvements africains survenus de 2000 à nos jours comme la troisième vague de soulèvements. Ces soulèvements s'inscrivent dans une dynamique politique selon laquelle les populations n'acceptent plus les régimes dictatoriaux à parti unique mis en œuvre dans de

nombreux pays africains. Ils appellent à une analyse de ces soulèvements qui vont au-delà de la classe moyenne. Ces soulèvements sont populaires par nature et touchent en grande partie des jeunes. Le présent chapitre explique comment les jeunes sont au cœur des mouvements tchadiens, en particulier à travers l'utilisation qu'ils font des nouvelles technologies de la communication, la téléphonie mobile et les médias sociaux, autrement dit à travers l'espace numérique. L'utilisation par ces jeunes des TIC (Technologies de l'information et de la communication), en particulier les téléphones portables et les médias sociaux, est devenue un facteur important dans l'organisation et la gestion des mouvements. EKINE (2010) décrit le rôle qu'ont joué les SMS (*Short Message Service*, texto) dans les soulèvements en Afrique. Avec les médias sociaux, ce processus est appelé à s'intensifier davantage (IWILADE, 2013).

Le cas tchadien met en question le pouvoir de ces médias et les soulèvements qui en résultent en termes de changement sociopolitique. En effet, le changement sociopolitique tant attendu par les jeunes, à savoir le changement de régime, n'a jusqu'ici pas vu le jour. Toutefois, le changement sociopolitique est beaucoup plus subtil qu'on ne le pense. En effet, il est la somme de multiples petites décisions que les gens prennent. La prise de décision est basée sur l'histoire/le parcours personnel de chacun, de même que les perspectives futures que l'on envisage. C'est la somme de toutes ces décisions qui peut conduire aux changements sociopolitiques (plus collectifs) (JOHNSON-HANKS, 2002). Dans ce chapitre, je questionne les changements dans le pouvoir d'action politique (CHABAL, 2009) de la jeunesse comme conséquence des soulèvements qu'ils ont vécus avec l'aide des TIC.

Un tel élément du changement sociopolitique se cache dans la manière dont les flux d'informations sont aujourd'hui canalisés dans le nouvel espace politique créé par les médias sociaux et les technologies de la communication. Avec la présentation de deux études de cas concernant l'organisation de manifestations grâce à Internet, ce chapitre tente de comprendre comment les nouveaux flux d'information – par le biais d'Internet – créent un nouvel « espace » pour l'échange et l'organisation de mouvements sociopolitiques et quelle interaction cela a-t-il avec les préoccupations politiques de la jeunesse et comment cela conduit, par ricochet, au changement sociopolitique.

Un travail d'information

Dans son livre *Communication power*, CASTELLS (2009) s'interroge sur la manière dont les nouveaux médias et les TIC interfèrent avec le pouvoir de la communication, se demandant s'il s'agit bien d'une force de démocratisation, donnant le pouvoir au peuple. Les flux de communication

et d'information sont étroitement liés (GLEICK, 2011). Les processus et actions qui créent les flux d'information et les processus de communication sont ancrés dans des dynamiques politiques et sociales dirigées par des individus qui utilisent l'espace numérique et les nouvelles TIC pour diffuser leurs messages et lancer des appels à l'action. Par conséquent, nous pouvons qualifier cela de « travail d'information », de dynamiques socialement et politiquement informées qui sont, dans certains cas, manipulées délibérément. Le travail d'information est dérivé de la façon dont Fabian définit le travail de mémoire. La mémoire n'est pas « quelque chose » de neutre. Au contraire, elle est structurée par la personne qui se souvient de ses interprétations subjectives du passé et du futur (FABIAN, 2003). La mémoire devient un processus dynamique qui peut avoir plusieurs aboutissements.

Le travail d'information est avant tout « un travail » des populations, avec leurs propres idées, objectifs et perspectives d'avenir. La « création » de l'information est alors un processus dynamique qui se développe dans un contexte technicopolitique. Dans ce chapitre, nous estimons que les progrès des TIC conduisent à un type de travail d'information différent, à mesure que « l'espace » change. Toutefois, le caractère de cet espace différera considérablement entre dictature et démocratie, même si l'on s'attend à ce que l'espace Internet conduise à la démocratie populaire. Par exemple, la censure, les mécanismes de contrôle sont plus courants dans les médias officiels tels que les journaux, la radio ou la télévision. Le contrôle du téléphone portable et des flux de communication et d'information liés aux médias sociaux s'est avéré être beaucoup plus difficile. Le travail d'information crée-t-il une dynamique similaire à celle de « radio-trottoir » (rumeur publique ; nouvelles officieuses ; discussion populaire et non officielle de questions d'actualité qui n'est contrôlée par aucune structure officielle) (ELLIS, 1989) ? L'activisme, la protestation et l'engagement en ligne sont-ils une nouvelle forme de « trottoir d'informations » ou de « radio-trottoir » ? Le « radio-trottoir » a pour fonction sociale et politique de combler les lacunes des informations politiques les plus importantes et les plus récentes (ELLIS, 1989). En quoi les activités en ligne se distinguent-elles du journalisme citoyen, dans lequel les observations des citoyens constituent des nouvelles (MUTSVAIRO, 2016) ? Les espaces mobile et en ligne remplacent-ils l'espace physique du trottoir ? Cette dynamique est-elle également liée aux nouvelles formes d'action politique (CHABAL, 2009) et au changement sociopolitique ? Ces questions sont abordées dans le présent chapitre, sur la base de recherches ethnographiques de terrain réalisées au Tchad et dans l'espace de communication numérique entre 2014 et 2016.

Dans ce qui suit, je décrirai deux périodes de l'histoire récente des manifestations au Tchad : mars 2015 et février-mars 2016. Ce sont là deux périodes que je qualifierais de moments intenses d'informations et de manifestations dans un environnement politiquement incertain et qui sont donc particulièrement appropriées pour être examinées. Mais, tout d'abord, examinons la méthodologie de ce travail.

« Faire » de l'ethnographie dans l'espace en ligne et hors ligne

Les données sur lesquelles est basé le présent chapitre proviennent d'échanges Facebook que j'ai sauvegardés sous forme de captures d'écran, d'échanges et d'interviews avec des personnes actives sur Facebook, de conversations tenues par le biais du téléphone portable, d'observations réalisées pendant et peu après les événements présentés ci-dessous. En effet, j'étais engagée dans des échanges Facebook en tant que membre de groupes fermés et ouverts avec « des amis Facebook ». Avec certaines des personnes de ces groupes d'amis, j'avais aussi des liens dans la vie quotidienne à N'Djamena, la capitale du Tchad. La combinaison d'observations en ligne et hors ligne sert de triangulation dans ce cas.

L'ethnographie sur le Net (Internet) est une méthodologie en phase de développement. Elle est très volatile et évolue d'autant plus rapidement que les taux de connectivité et le développement technologique sont rapides. La « netographie », introduite par Kozinets (2009), propose l'ethnographie purement sur le Net, sous forme numérique. Toutefois, le Net (le réseau) n'est pas séparé de la vie réelle, de la vie hors-ligne. Ces deux mondes, en ligne et hors ligne, sont de plus en plus un monde unique pour tous ceux qui y participent (MILLER, 2011). L'anthropologie numérique (HORST et MILLER, 2012) devrait combiner les deux mondes. Le numérique devient un champ social, comme le « village », mais surtout en interaction avec le « village ». En ethnographie, la bonne compréhension des personnes et de leur contexte est au cœur des données. Si la communication mobile ou les échanges sur les médias sociaux sont un « terrain », cela signifie que l'ethnographie sur ce terrain inclut la compréhension des acteurs, de leurs actions, le terrain lui-même et son devenir historique. Comprendre le travail d'information dans le contexte technicopolitique du Tchad implique tout cela. Les données ethnographiques comporteront alors les flux d'informations, les circuits et les échanges correspondants, c'est-à-dire en ligne et hors ligne.

Dans ce cas, l'espace est l'environnement numérique, les médias sociaux et la communication mobile au cours de laquelle l'utilisateur explore, agit et réagit. Mais cet espace est intégré dans un monde réel plus vaste. Le travail d'information fait partie de ce monde réel. Il peut être identifiable et interprété dans l'ethnographie. Le travail d'information crée ses propres circuits et cercles de communication, en utilisant les anciens et nouveaux médias. Dans cette compilation, les relations de pouvoir sont (re)définies (CASTELLS, 2009). Ce nouvel espace pour la circulation de l'information aura sa propre réglementation. C'est cet espace qui deviendra alors notre terrain pour faire de l'ethnographie.

Liberté d'expression

Dans cette section, je vais faire une esquisse du paysage médiatique au Tchad, de la connectivité Internet et de l'utilisation des médias sociaux et de la téléphonie mobile. L'interaction entre différents médias, classiques et modernes, fait partie de l'action politique de la jeunesse. De plus, le contexte politique, dans lequel les médias se trouvent, définit en partie comment et quand les populations agissent et réagissent dans les médias.

Sous le régime du président Déby, arrivé au pouvoir en 1990, le paysage médiatique et les possibilités d'échanges se sont démocratisés dans une certaine mesure. Sous la pression de la communauté internationale pour le décentraliser et démocratiser, le Tchad a également tenu des référendums constitutionnels et des élections, et un système de multipartisme fut instauré dans le pays. Dans ce climat, la presse a également gagné en liberté. En contraste avec la période de dictature du président Habré (1984-1990) et les périodes de conflits et de guerre qui ont dominé le climat politique au Tchad depuis les indépendances en 1960, cela constituait un grand changement (BUIJTENHUIJS, 1998).

Toutefois, tout cela ne s'est avéré n'être qu'une partie d'un plan sur le papier car il est vite devenu clair que le régime de Deby n'était autre qu'une dictature, mais en habit démocratique. Les éléments patents de cette dictature « démocratique » sont l'hégémonie du MPS (Mouvement patriotique du salut), le parti du président, la concentration des richesses (l'argent du pétrole) dans les mains d'une minorité – essentiellement le clan du président –, les changements constitutionnels pour permettre au président d'être réélu, et le pouvoir croissant de l'ANS (Agence nationale de sécurité, services secrets). Dans un tel contexte politique, la communication et l'échange d'informations sont empreints à la fois d'une dynamique de confiance et de méfiance (SELI, 2014 ; ADOUM 2017).

En 2015-2016, période sur laquelle porte le présent chapitre, certains des médias écrits critiquaient ouvertement les actions de la présidence, dénonçaient les cas de corruption etc. Cette pratique est autorisée tant qu'elle ne porte pas atteinte directement au président ou à son entourage. Néanmoins, les arrestations arbitraires de journalistes sont fréquentes (Amnesty International, 2017). De plus, après les élections d'avril 2016, les arrestations de jeunes et de journalistes, l'interdiction des manifestations ont montré le peu de place dont disposaient les voix critiques autorisées par le régime. Les œuvres artistiques de protestation sont autorisées dans un cercle restreint. Comme le déclarait un jeune artiste dans une interview : « Ils nous permettent de chanter les chansons que nous voulons, tant que cela ne se fait pas à leur radio » (interview réalisée en mars 2014). Ainsi, il admet également au cours de cet entretien, ce que j'ai découvert lors des nombreuses réunions et promenades dans les quartiers périphériques de N'Djamena : les échanges sur la politique et les problèmes se font dans les bars, lors de réunions à la

maison, toujours en mode hors ligne. Il s'agit là d'un « trottoir » important pour l'analyse des nouvelles, le plus souvent autour d'une bière.

Une enquête que nous avons menée en novembre 2015 parmi les jeunes de N'Djamena avait montré que seulement 22 % des jeunes de N'Djamena avaient, sur une base régulière, accès aux médias sociaux à travers les téléphones portables. De plus, les coûts de la connexion Internet sont très élevés (BRUIJN *et al.*, 2017). Néanmoins, comme nous le montrerons dans ce travail, il semble que ce groupe limité en effectif réalise beaucoup de choses en combinant l'accès à Internet avec d'autres moyens de communication. Il est clair qu'Internet et, en particulier, les médias sociaux, sont compris par ces régimes comme des espaces d'expression libérale (de trop) ayant le pouvoir d'organiser des manifestations, d'influencer les jeunes, etc. Lors d'une discussion avec les jeunes en octobre 2017 sur l'influence des médias sociaux et de la téléphonie mobile sur la vie sociale et économique des jeunes, un constat critique a été fait que le prix élevé de la connexion Internet et l'accès limité, de même que la mauvaise qualité de la connexion sont aussi des actes délibérés du gouvernement. Néanmoins, Facebook est devenu un espace de rassemblement important pour une partie de la jeunesse, qui utilise tous les moyens pour obtenir cet accès. Ils ont hâte d'être connectés pour recevoir des informations, rechercher des opportunités pour participer à des conférences et à des ateliers de formation. Quand Internet a été coupé pendant près de 6 mois lors et après les élections d'avril 2016, les jeunes ont trouvé le moyen de contourner cela en utilisant un VPN (*Virtual Private Network*, réseau privé virtuel).

Par conséquent, la recherche sur la relation entre la connexion Internet et l'action politique se focalise forcément sur la jeunesse connectée. Quelle est leur relation avec la situation sur le terrain ? Ces jeunes sont-ils capables d'influencer le cours des événements sur le terrain ? Sur quel « trottoir » opèrent-ils ?

Mars 2015 : début d'une nouvelle ère de manifestations politiques

En mars 2015, le gouvernement tchadien a adopté une loi obligeant les conducteurs de moto à porter un casque. Quand on considère le nombre d'accidents qui ont lieu avec ces motos servant de taxi, cela paraît une mesure pouvant contribuer à améliorer la qualité de vie en ville. Et pourtant, l'imposition du casque a provoqué une série d'événements que l'on pourrait qualifier de nouvelle étape dans les mouvements de contestation au Tchad. Le port du casque est devenu une excuse pour des hommes d'affaires (ou était-ce également la police ?) pour augmenter les prix des casques à un niveau tel qu'en fait personne ne pouvait facilement s'en procurer. En outre,

il est devenu un prétexte pour arrêter des jeunes motards et leur faire payer des amendes. Ces événements ont eu d'autant plus d'impact sur le secteur des mototaxis que celui-ci est l'un des rares secteurs où beaucoup de jeunes, et même des moins jeunes, qui seraient autrement au chômage, trouvent leurs moyens de subsistance. Les jeunes constituent une majorité dans la population urbaine. Pour eux, l'introduction d'une loi sur le port du casque n'était qu'un autre moyen de les exploiter. Et, par conséquent, ils étaient prêts à manifester. Le 9 mars 2015, la police tchadienne fit irruption dans une école, tua trois jeunes hommes et arrêta environ 30 personnes. La raison de cette irruption était qu'elle soupçonnait les étudiants d'organiser une manifestation. On ne sait pas si cela était vrai mais, avec cette action, le gouvernement a créé un environnement dans lequel les jeunes étaient encore plus motivés à prendre d'assaut la rue. C'est ce qu'ils firent lors de l'enterrement de l'un des jeunes hommes qui avait été fusillé le 11 mars. Cette manifestation eut cependant une conséquence que personne n'avait prévue. En effet, la police a écrasé la manifestation avec des canons à eau, du gaz lacrymogène et des balles réelles. Des jeunes ont été arrêtés et, encore une fois, un jeune homme a été tué.

Les 9 et 10 mai, les échanges de SMS n'étaient pas possibles et la communication par téléphone mobile était suspendue. Entre-temps, une vidéo montrant comment les jeunes étaient traités en prison a été chargée sur Facebook (encadré 1). Le 12 mars, Al Jazeera, la chaîne internationale de télévision qatarie, diffusait la même vidéo. Des publications sur Facebook appelaient à la prise d'actions, exprimaient leur chagrin, accusant le gouvernement et témoignant de leur solidarité. Les utilisateurs de Facebook, dans ce cas précis, étaient les jeunes urbains, ainsi que ceux de la diaspora. Les événements locaux de N'Djamena devenaient ainsi l'actualité mondiale et s'étendaient non seulement à d'autres villes tchadiennes, mais également à l'Europe et au reste du monde, obligeant la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement tchadien. Le blog Makaila – du nom d'un blogueur tchadien expulsé, mais très bien suivi par la jeunesse tchadienne – était très actif et écrivait chaque jour sur les événements. Plus tard, la BBC (British Broadcasting Corporation), RFI (Radio France internationale) et d'autres médias internationaux firent des reportages sur ces événements. Les messages Facebook de citoyens tchadiens se mêlèrent à ceux des médias officiels.

Encadré 1

Message posté sur Facebook en réaction à une vidéo sur les violences en prison (mai 2015).

Tchad/Barbarie policière : « Regardez cette vidéo. Que diront les responsables du régime policier MPS face à cette vidéo où des policiers tabassent de jeunes élèves comme des animaux ? En regardant cette image, les responsables politiques qui passent leur temps à mentir nuit et jour au peuple doivent être interpellés. Les responsables des partis [...] »

Croquemort, un artiste de slam très célèbre auprès de la jeunesse tchadienne, a interprété cette situation dans un texte de slam qui reflète les émotions et les préoccupations de la jeunesse et des autres populations du Tchad. À cette époque, il partagea l'audio de la chanson avec ses amis à N'Djamena. Le slam a été rendu public sur YouTube¹. À partir de là, la chanson fut transmise aux téléphones portables à travers Bluetooth. Plus tard, Croquemort eut l'opportunité d'interpréter ladite chanson à N'Djamena, en la faisant participer à la mémoire de la triste histoire de mars 2015 :

« Je voudrais porter un casque,
Celui du dialogue entre le pouvoir et la population,
Qui met face à face nos problèmes et leurs solutions,
Qui répond au cri de la jeunesse
Par de vraies promesses
Et non par des tirs de lacrymogènes,
Des assassinats, des arrestations sans gêne.
Je voudrais porter un casque,
Celui qui lutte contre le chômage,
Qui châtie le marchandage
Dans les couloirs de la fonction publique
Ou dans les bureaux des flics.
Je voudrais porter un casque,
Celui qui assure la liberté d'expression,
Qui nous laisse parler de douleur, de déception,
Qui n'étouffe pas nos convictions,
Qui fait entendre la voix de la population.
Je voudrais porter un vrai casque,
Pas juste une sorte de masque. »

Les conséquences de la publication de la vidéo et la grande attention que reçut l'affaire après sa publication sur Facebook ont beaucoup surpris la population tchadienne (encadré 2). Jusque-là, les actes de torture ou encore les arrestations étaient simplement dissimulés et atteignaient à peine le domaine public. Tout cela a effectivement provoqué de sérieuses questions à l'attention du gouvernement, qui a réagi en renvoyant le chef de la police. Ces actes ont également été condamnés à la télévision nationale. Enfin, la population reçut non seulement ce à quoi elle avait droit, mais ces événements ont également fait débiter une nouvelle ère de manifestations politiques au Tchad.

1. <https://www.youtube.com/watch?v=UfvYG3fH-0A>, le 19 mars 2015, 2 000 visites.

Encadré 2 Protestation ouverte sur Facebook (mars 2015).

Le 13 mars 2015 à 15 h 46, un membre de Facebook publiait le message suivant, dans un langage de rue (sic) :

« Nos vrais militais sont là bas o cameroune et nigeria entr l de torturé boko HARAM et les salo qui sont là ici pays nous font de la merde, permettez moi de fucké la police du bled. o lieu d'assuré notre sécurité, ils arachent tt nos biens et tues nos élèves et etudiant. J'en cul une fois de plus l'idée de la portée des casques, chuis en boul et j'ai la rage de supriméle ministère de la securité dans mon pays. »

Dans son analyse, un autre utilisateur de Facebook prédisait l'avenir : « [...] après une brève analyse cérébrale, je suis arrivé à la conclusion qu'il s'agirait d'une goutte d'eau qui a fait déborder le vase. À voir plus loin, il ne s'agit pas juste d'une manifestation contre le port de casque, mais plutôt de l'expression d'une situation qui perdure et que personne ne peut ou ne veut nommer. [...] Si cette crise perdure, elle deviendra contagieuse, insurrectionnelle et incontrôlable. Alors, on ne nous dira pas qu'on n'a pas tiré la sonnette d'alarme. »

En effet, d'autres manifestations furent préparées par les jeunes et les discussions sur Facebook et dans les bars se sont poursuivies. Au cours de 2015 et des premiers mois de 2016, les manifestations dans les villes et parmi la diaspora tchadienne se sont intensifiées davantage, notamment de janvier à avril 2016, au moment des élections présidentielles.

Diaspora et politique intérieure

Les premiers mois de 2016 ont été une période de grande contestation politique au Tchad, marquée par la « marche républicaine de la jeunesse tchadienne ». La course à la présidence avait commencé. Des élections étaient prévues pour le 10 avril 2016. Les mouvements de jeunes, tels que Camojet (Collectif des associations et mouvements de jeunes du Tchad), et Iyina, qui venait d'être fondé, ainsi que d'autres groupes de la société civile étaient de plus en plus certains que le président en exercice, Idriss Déby, ne gagnerait pas cette fois-ci les élections. La force et la puissance de ces organisations étaient en augmentation, un processus qui avait commencé par le soulèvement contre le port de casque en mars 2015. Mais il s'agissait certainement aussi du résultat d'un sentiment général de misère qui touchait également les classes instruites de la société. La crise économique de plus en plus ressentie en raison de la baisse des prix du pétrole, a entraîné le

non-paiement de plusieurs mois de salaires, de bourses d'études, etc. Cette crise économique était aggravée par la crise sécuritaire suite aux attaques de Boko Haram et par la peur générale des mouvements djihadistes. La criminalité était à la hausse dans les villes. La situation était grave. Les populations sentaient qu'elles avaient des raisons de se battre et un avenir à défendre. De nombreuses actions avaient été organisées en février. Elles devaient servir à la fois d'avertissements pour les prochaines élections et de manifestations contre la situation de crise : opération « ville morte », coups de sifflet matinaux, manifestations contre le non-paiement des salaires, etc. Toutes ces manifestations étaient organisées par le trio : société civile, mouvements de jeunes et Tchadiens de la diaspora. Le rôle des SMS, des appels téléphoniques et des médias sociaux était devenu primordial. Je donne, ci-dessous, plus de détail sur la façon dont tout cela était organisé à travers la présentation d'une manifestation.

L'une des mesures prises par le gouvernement a été l'arrêt de l'intégration des jeunes diplômés dans la fonction publique, qui est l'une des opportunités pour la jeunesse majoritairement sans emploi. À cause de cela, l'association Camojet prit les devants en appelant à une marche pacifique le 6 février 2016, pour demander le droit des citoyens d'être intégrés dans la fonction publique. L'appel à manifestation a été annoncé sur Facebook. Comparée aux appels précédents, tels que ceux de mars 2015, la campagne Facebook qui a vu le jour était plus professionnelle. Les appels contenaient beaucoup d'informations concrètes sur les heures des différentes actions et ciblaient un large public.

Lors de cette campagne, Abel Maina était l'un des principaux acteurs sur Facebook. Vivant à Paris, il consacre sa vie à l'activisme, ce qui le rend *persona non grata* au Tchad. Maina s'est impliqué énormément dans la campagne et l'organisation de la marche. De Paris, il publie des messages dans lesquels il annonce où et quelles activités se dérouleront dans les différentes villes du Tchad. Il rend également compte des irrégularités du régime, par exemple, comment, le 5 février, la police avait écrasé une petite manifestation de lycéens. Il publie des images, décrit des événements et donne des chiffres exacts. Il fait des annonces et donne des faits. Lorsque la marche a lieu le 6, il publie des vidéos montrant ce que la police fait afin d'empêcher la manifestation. Il est évident que Maina dispose d'informations directes provenant de personnes sur le terrain. Il fait également partie des personnes qui dirigent et entretiennent les événements. J'ai suivi Maina de près dans ses actions. Mais il n'était pas la seule personne de la diaspora parisienne à s'être investie dans ces manifestations et à avoir pris les commandes à partir de l'extérieur.

Maina faisait partie des membres fondateurs de Camojet. Après avoir fui le Tchad, il devint une figure centrale du groupe de militants tchadiens vivant à Paris. Ces derniers reçoivent les leaders de la société civile du Tchad qui se rendent régulièrement à Paris. Au cours de ces réunions, l'évolution de la situation, de nouvelles stratégies sont au menu des discussions. Des liens sont tissés avec les Tchadiens de la diaspora au Cameroun, au Canada et dans

d'autres pays. Après tout, la connexion Internet est parfaite à Paris ! Quand je demandai à Maina comment il organisait ses activités, il me répondit que le contact par téléphone portable avec des personnes sur le terrain était essentiel. Il effectue de nombreux appels avec des leaders des mouvements et des amis au Tchad, ainsi qu'avec des personnes prêtes à lui fournir des informations. Sa facture de téléphone a explosé pendant cette période.

Lors des manifestations du 6 février, 17 personnes ont été arrêtées. C'est à ce moment-là que la manifestation a attiré l'attention de RFI et a fait son entrée dans le circuit des informations internationales². De même, *Jeune Afrique* a fait des reportages sur les conséquences de la marche. En outre, des rapports ont été rédigés par des journaux en ligne qui ont leurs bureaux au Tchad. Et certains blogueurs (la plupart vivant hors du Tchad) rendaient compte de ce qui se passait dans le pays.

Les 17 personnes en état d'arrestation ont été condamnées après les élections (précisément le 14 avril) à 4 mois d'emprisonnement.

Les messages sur Facebook pendant cette période étaient des « appels aux armes » et envoyaient en même temps un message d'espoir : le changement viendrait ! En effet, juste avant les élections, il y avait un sentiment d'espoir, un espoir de changement politique qui semblait avoir rendu les utilisateurs de Facebook plus ouvertement critiques. Toutefois, cet espoir a été vain lorsque les résultats des élections, également suivis par Maina et son groupe sur Facebook, ont été clairement manipulés par le régime. Au lieu de 30 % de voix qui, selon le décompte de Maina, revenaient à Idriss Déby, ce dernier revendiquait 60 % des suffrages et était, de ce fait, élu président dès le premier tour du scrutin. Pendant les élections et presque 6 mois après, le réseau Internet a été coupé. Maina et beaucoup de ses amis au Tchad sont convaincus qu'ils avaient fait le bon décompte. Les résultats des élections ont été suivis de près et diffusés via les médias sociaux. Toutefois, ils n'ont finalement pas eu le pouvoir de communiquer et leur circuit d'information n'a pas été reconnu. Seul l'ancien circuit, dirigé par la Ceni (Commission électorale nationale indépendante, organe de contrôle national des élections), avait le pouvoir de communiquer le « bon » résultat des élections.

Conclusion : puissance d'un nouveau canal d'information

Dans ce chapitre, j'ai essayé de comprendre les activités d'information. Je n'ai pas analysé le contenu des informations circulant dans les médias

2. <http://www.rfi.fr/afrique/20160207-tchad-arrestation-militants-manifestation-ndjamena-camojet>

sociaux et par SMS/téléphonie mobile, mais plutôt la manière dont elles circulent, créant de nouvelles relations dans des réseaux d'échanges, c'est-à-dire la manière dont elles sont traitées et sur quels canaux. Les deux études de cas ont révélé des éléments « de travail d'information » : les médias sociaux, en particulier Facebook, en combinaison avec la communication par la voix et les SMS à travers le téléphone mobile, sont devenus le nouveau canal du travail d'information (circulation et connexions) par les jeunes au Tchad et parmi la diaspora tchadienne. Cela a conduit à l'organisation de manifestations et de mini-soulèvements, ce qui n'aurait pas été possible à travers les anciens médias et les canaux officiels. Le nouveau canal diffère des anciens en ce sens qu'il n'est pas contrôlé de la même manière. Ce journalisme citoyen joue un rôle prépondérant. Aussi bien dans le cas de la publication des vidéos que dans le suivi des élections, il s'agit de formes de journalisme citoyen qui informent ce canal alternatif où l'État n'a pas le contrôle, pas plus que les agences nationales ou internationales d'information. Toutefois, les informations provenant du nouveau canal alimentent les médias traditionnels, comme les journaux, la radio et la télévision. Le canal numérique/Internet interagit également avec l'ancien canal qui était sous-entendu dans le concept de « radio-trottoir ». Les échanges sur les réseaux sociaux sont-ils comparables à ceux dans les bars et dans la rue, ainsi qu'avec l'expression des arts populaires (exemple des textes de slam) ? Comme l'ont démontré les études de cas présentées dans ce chapitre, ces canaux sont interconnectés. Les jeunes qui accèdent à Facebook sont souvent en relation avec ceux avec qui ils partagent une bière dans les bars ou avec qui ils ont des contacts dans le quartier lors de rencontres variées, par exemple lors de concerts et sur les podiums d'arts urbains/de hip-hop.

La figure 1 est une tentative d'esquisse de l'interaction entre les différents canaux ou ceux qui étaient en jeu lors des événements que j'ai décrits dans ce chapitre. Il s'agit également d'un reflet de la dynamique d'interactions qui fait partie du travail d'information. Bien qu'il y ait seulement 22 % de jeunes connectés aux médias sociaux, et donc aussi en relation avec les médias internationaux et les appels sur Facebook, ils communiquent avec des « jeunes ordinaires » qui, à leur tour, interagissent également avec des citoyens non connectés. Les médias internationaux sont également liés à ces circuits. Les médias contrôlés par l'État ont une influence sur le travail d'information sur le terrain, notamment par le biais des services secrets. Et comme le montrent tristement les résultats des élections, les nouveaux médias, avec leur nouveau canal et la création de nouvelles et de connexions, n'ont pas (encore) le pouvoir d'imposer un changement politique majeur. Les médias traditionnels, quant à eux, disposent du pouvoir de la dictature et, bien que la vidéo ait porté un coup dur à ce pouvoir, les arrestations qui ont suivi les manifestations du 6 février et la suspension d'Internet sont des exemples clairs de la façon dont le régime a toujours le pouvoir et contrôle la communication.

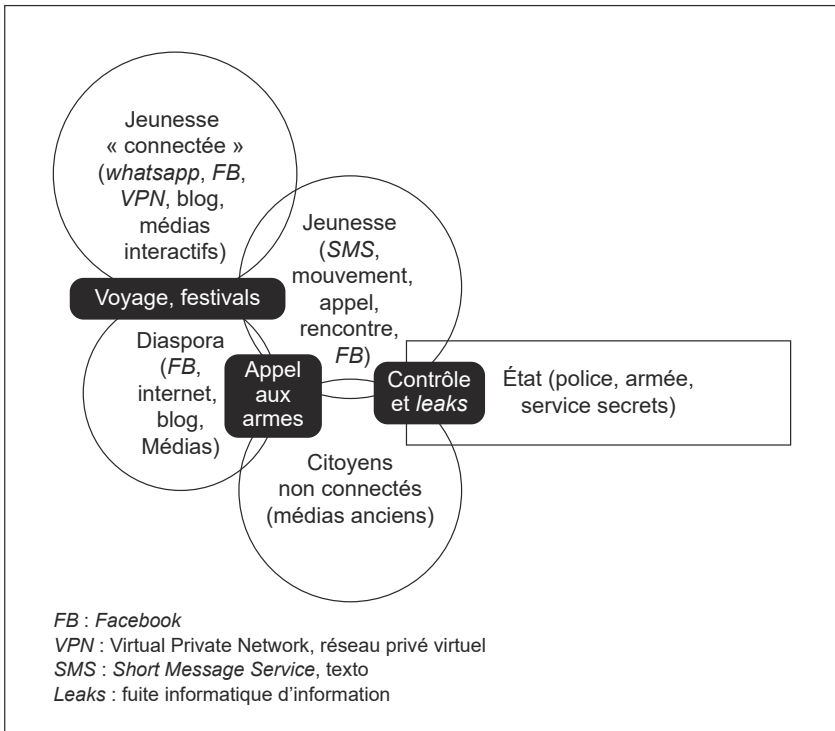


Figure 1

2015-2017 : circuits d'information et de communication, Tchad, N'Djamena.

Le changement sociopolitique est subtil. Ce que j'ai essayé de montrer avec l'analyse des deux cas en ce qui concerne les canaux et le travail d'information, c'est que la connexion Internet ouvre en effet une nouvelle voie où sont présentes des interactions qui n'étaient pas possibles auparavant, où circulent des flux d'informations qui ne circulaient pas auparavant. Le travail d'information relie ces flux à d'autres canaux (plus anciens). Ces changements dans les canaux et le travail d'information connexe ont une influence sur l'action politique des principaux acteurs tels que Maina, Croquemort ou les jeunes qui rejoignent les manifestations ou qui ont simplement une opinion différente dans les bars. Toutefois, dans le cas du Tchad, l'environnement politique de contrôle par l'État fait que ces changements ne peuvent aboutir à de grandes actions et ne conduiront finalement pas (encore) à un changement de régime. Néanmoins, des changements sociopolitiques plus subtils ne peuvent pas être niés et sont implicites dans les prédictions de ce participant sur Facebook susmentionné : « [...] Si cette crise perdure, elle deviendra contagieuse, insurrectionnelle et incontrôlable. »

Références

ADOU M., 2017

Communication and Violence in Chad: the case of Moyen-Chari and the Guera (1900-2010). Thèse de doctorat : Université de Leyde.

AMNESTY INTERNATIONAL, 2017

Chad: Between Recession and Repression: The rising costs of dissent in Chad. Numéro d'index : AFR 20/7045/2017, 14 septembre, 52 p.

BRANCH A., MAMPILLY Z., 2015

Africa Uprising, popular protest and political change. Londres : ZED Books, 272 p.

BUIJTENHUIS R., 1998

Transition et élections au Tchad. 1993-1997. Paris, Karthala, 372 p.

CASTELLS M., 2009

Communication Power. Oxford : Oxford University Press, 624 p.

CHABAL P., 2009

Africa: The Politics of Suffering and Smiling. Londres, New York, Zed Books, 224 p.

BRUJN DE M., 2016

« Citizen Journalism at Crossroads: Mediated Political Agency and Duress in Central Africa ». In Mutsvaio B. (ed.), *Participatory Politics and Citizen Journalism in a Networked Africa, a connected continent*, New York, Palgrave Macmillan: 90-104.

BRUJN DE M., 2017

« Mediated Political Agency in Contested Africa ». In Hjorth L., Horst H., Galloway A., Bell G. (ed.), *The Routledge Companion to Digital Ethnography*, New York, Routledge: 396-405.

BRUJN DE M. et al., 2017

Croquemort. *Bridging Humanities*, 1 (1) [en ligne].

BRUJN DE M., SANGARÉ B., PELCKMANS L., 2015

Communicating War in Mali, 2012: On Offline networked political agency in times of conflict. *Journal of African Media Studies*, 7°(2) : 109-128.

EKINE S. (éd.), 2010

SMS Uprising: Mobile Activism in Africa. Oxford, Fahamu, Pambazuka Press, 174 p.

ELLIS S. D. K., 1989

Tuning to pavement radio. *African affairs*, 88 (352) : 321-330.

FABIAN J., 2003

Forgetful Remembering: A Colonial Life in the Congo. *Africa: Journal of the International African Institute*, 73°(4) : 489-504.

GLEICK J., 2011

The Information, A history, A Theory, A Flood. New York, Pantheon Books, 544 p.

HORST H., MILLER D., 2012

Digital Anthropology. Londres, New York : Berg Publishers. 328 p.

IWILADE A., 2013

« Crisis as opportunity: youth, social media and the renegotiation of power », *Journal of Youth Studies*, vol. 16, n° 8, p. 1054-1068.

JOHNSON-HANKS J., 2002

On the Limits of Life Stages in Ethnography: Toward a Theory of Vital Conjunctions. *American Anthropologist*, 104°(3) : 865-880.

KOZINETS R. V., 2009

Netnography, Doing ethnography on line. Londres, Sage, 232 p.

MILLER D., 2011

Tales from Facebook. Londres, Polity Press, 220 p.

MUTSVAIO B., 2016

Participatory politics and citizen journalism in a networked Africa: a connected continent. Hondsville, Palgrave Macmillan, 291 p.

SELI D., 2014

(Dé)connexions Identitaires Hadjeray. Les enjeux des technologies de la communication au Tchad. Leyde, Bamenda, ASC, Langaa, 246 p.

Les Eaux et Forêts, auteurs d'insécurité dans les espaces ruraux au Tchad ?

Ronan MUGELÉ

Derrière les Eaux et Forêts, l'État

L'analyse des insécurités générées par l'insurrection de Boko Haram depuis 2011 dans la région du lac Tchad met en évidence, outre les exactions commises par ses membres, les violences perpétrées par les armées nationales qui les combattent (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2014). Cet exemple montre combien, dans le bassin du lac Tchad, l'État peut être producteur d'insécurités multiples pour les populations. Mais toutes ne s'expriment pas dans le cadre de l'exceptionnalité de la lutte contre Boko Haram, et beaucoup sont moins spectaculaires, plus routinières. En témoigne l'histoire du fonctionnement des « corps habillés » au Tchad et leur rôle tantôt protecteur, tantôt prédateur à l'endroit des populations. Elle rend compte de l'originalité du processus de construction d'un État, fondé sur le « gouvernement par les armes » et par l'impunité (DEBOS, 2013), et symbolise l'ambiguïté des relations État-population. Tel est le cas des agents des Eaux et Forêts, qui relèvent du ministère de l'Environnement et qui sont chargés de faire appliquer les diverses réglementations en vigueur en matière d'exploitation et/ou de conservation des ressources naturelles. Fille de la colonisation française, l'institution des « Eaux-Forêts » a survécu tant bien que mal à l'histoire mouvementée du Tchad. Sa trajectoire depuis l'indépendance est fortement marquée par l'héritage des épisodes de violences politico-militaires, tandis que la persistance

de pratiques politiques autoritaires l'a confortée dans une approche fortement coercitive et militarisée, notamment au cours de la dernière décennie.

Si de nombreux travaux en sciences sociales sont consacrés au rôle des corps habillés en Afrique, principalement en milieu urbain (DEBOS et GLASMAN, 2012 ; DEBOS, 2013 ; BEEK *et al.*, 2017) ou dans les territoires de protection de la nature (SÉGALINI, 2012 ; MARIJNEN et VERWEIJEN, 2016), le fonctionnement des Eaux et Forêts demeure mal connu en dehors d'enquêtes menées à partir d'exemples ouest-africains (BLUNDO, 2011, 2013). À l'heure où les travaux sur les forces de sécurité au Tchad se concentrent sur l'armée et ses interventions extérieures (MAGRIN, 2013 ; MARCHAL, 2016), il apparaît nécessaire d'examiner les violences ordinaires et les pratiques quotidiennes des agents forestiers. Penser les insécurités par le prisme du rôle des agents des Eaux et Forêts dans les espaces ruraux au Tchad revient à répondre à deux questions en apparence paradoxales. D'une part, comment comprendre que l'insécurité soit produite largement par ceux-là mêmes qui sont censés assurer la sécurité ? D'autre part, comment expliquer que les agents des Eaux et Forêts, qui constituent pourtant le parent pauvre des corps habillés tchadiens, jouissent d'un tel pouvoir de nuisance à l'égard des populations ? Il apparaît en effet que, malgré l'indigence des moyens humains et techniques dont ils disposent, les agents forestiers exercent un pouvoir important qui produit de multiples formes d'insécurités : à celles envers les personnes (violences physiques, rackets, menaces) s'ajoute la remise en cause des pratiques liées à l'exploitation des ressources naturelles (production de bois-énergie, défrichements agricoles), brusquement soumises à de nouvelles réglementations aux effets très contraignants pour les populations rurales (MUGELÉ, 2013).

Cette réflexion découle de plusieurs missions de terrain menées dans trois territoires sahéliens au Tchad : Bol sur les rives nord du lac Tchad, Mani dans le bas-Chari et Yao au lac Fitri¹. Elle s'articule autour de trois axes d'analyse : historique, sociologique, territorial. Nous soulignerons tout d'abord que les Eaux et Forêts au Tchad constituent un corps paramilitaire créé tardivement et utilisé par le pouvoir central comme outil de contrôle des territoires et des populations. Nous montrerons ensuite que le pouvoir des Eaux et Forêts repose sur des pratiques répressives dont les termes sont négociés avec les populations locales. En troisième lieu, une modélisation graphique nous permettra d'établir que le contrôle territorial opéré par les agents forestiers est très inégal dans le temps, comme dans l'espace.

1. Menées entre 2014 et 2017, les enquêtes de terrain (un mois dans chaque localité) avaient pour but d'étudier les dynamiques d'exploitation des ressources naturelles en milieu rural. D'abord jugée secondaire, la prise en compte du rôle des Eaux et Forêts dans les systèmes d'activités s'est ensuite très vite imposée jusqu'à susciter des recherches spécifiques, dont une partie des résultats est présentée ici.

Les Eaux et Forêts : une création tardive et fortement militarisée

La corporation des Eaux et Forêts a connu depuis l'époque coloniale jusqu'à la période actuelle une trajectoire fortement marquée par les vicissitudes de la vie politico-militaire tchadienne. C'est finalement la guerre de 2008 qui va brutalement la ressusciter, sous une forme fortement militarisée.

Un legs colonial éphémère après l'indépendance

Au Tchad, comme ailleurs en Afrique francophone, les agents des Eaux et Forêts sont les héritiers de l'administration forestière coloniale, elle-même indissociable de la longue histoire de l'école française des agents forestiers². Si la construction d'une administration forestière a été lente et tardive en Afrique – il faut attendre les années 1930 pour qu'elle se concrétise – elle a toutefois représenté un important levier d'imposition du nouvel ordre colonial (BERGERET, 1996 ; RIBOT, 2001). Relais du personnel militaire et civil sur le terrain, les agents forestiers avaient principalement pour fonction d'assurer la gestion des espaces forestiers tout en affirmant le monopole des autorités coloniales sur le patrimoine forestier. Leur intervention reposait sur une appropriation exclusive des ressources, un ensemble d'interdictions d'usages et donc une disqualification des pratiques des populations locales (BUTTOUD, 1995 ; RIBOT, 2001). Mais, au Tchad, les conditions particulières de la conquête coloniale, de la pratique du pouvoir par les nouvelles autorités et de la mise en valeur économique ont eu pour effet de marginaliser leur rôle : le sous-peuplement relatif d'une grande partie du territoire, la résistance persistante des populations et la place restreinte dévolue à l'exploitation des ressources forestières ont contribué à reléguer les agents forestiers à l'arrière-plan de l'encadrement colonial.

À l'indépendance, en 1960, la corporation des Eaux et Forêts est conservée par les nouvelles autorités nationales qui l'intègrent à une administration forestière centralisée, mais dotée de très peu de moyens. Les agents forestiers jouent tout au plus un rôle mineur dans l'encadrement de la culture du coton. Mués en agents de développement rural bénéficiant d'une formation agronomique, ils sont alors mobilisés pour contrôler les pratiques de défrichements, favoriser la distribution de matériel agricole et contribuer au règlement des conflits mineurs entre producteurs (Cefod, 2010). De plus, ils sont en charge de la gestion des réserves de faune. La décennie 1960 est en effet marquée par la création de nombreuses aires protégées, considérées à la fois comme des instruments de conservation de la biodiversité et des

2. Conçue sous l'Ancien Régime, la politique forestière française s'est consolidée sous la III^e République et a eu une influence internationale, grâce notamment à l'école forestière de Nancy.

outils de gestion des activités de chasse³. C'est à cette époque qu'est créée la Direction des parcs nationaux, des réserves de faune et de la chasse (DPNRFC) qui constitue le premier jalon dans la construction d'un véritable maillage territorial forestier à l'échelle nationale. Toutefois ses effectifs demeurent très faibles. Ils sont très concentrés spatialement, dans la zone cotonnière et les aires protégées. Cependant, le lancement en 1972 de la « semaine nationale de l'arbre » jette les bases d'une planification urbaine environnementale, en instaurant des opérations de reboisement dans les principaux centres urbains et notamment la capitale N'Djamena⁴. Mais la timide diffusion des pépinières ne survit pas au retour de la guerre.

Avec le coup d'État de 1975 et la longue période d'instabilité qui a suivi, les agents des Eaux et Forêts disparaissent totalement du paysage. Il faut attendre la fin des années 1980 pour que le gouvernement de Hissène Habré décide de réhabiliter la corporation, dans le cadre du programme de remise en route de l'administration civile et des forces armées. C'est à l'école des techniques d'agriculture de Ba Illi⁵ que sont formés, outre les cadres de l'agriculture, les premiers cadres des Eaux et Forêts au Tchad. Une nouvelle génération remplace alors celle qui s'était autrefois formée au contact des administrateurs coloniaux. Ce renouvellement des agents forestiers comporte en outre une dimension sous-régionale, avec l'attractivité croissante de l'école de faune de Garoua, au Nord-Cameroun, pour de nombreux Tchadiens souhaitant achever leur formation dans cet établissement réputé depuis sa création, en 1970.

Le tournant de 2008 : une redynamisation par la guerre

L'année 2008 marque un jalon important dans l'histoire politico-militaire du Tchad contemporain. L'attaque rebelle du 2 février échoue de peu à renverser le pouvoir du président Idriss Déby, ce qui entraîne dans les mois et années qui suivent une « reprise en main » par l'État central.

La restructuration des Eaux et Forêts s'inscrit dans un contexte national post-conflit, marqué, entre autres, par une volonté de réaffirmer l'autorité du pouvoir central. La stratégie de l'État oscille entre volontarisme « développementiste » (grands projets urbains, développement du réseau routier national, initiatives de développement rural et agricole financées grâce aux recettes pétrolières) et autoritarisme accru (répression contre l'opposition, modernisation de l'armée). Dans ce contexte, l'intérêt croissant porté au thème de l'environnement par le gouvernement apparaît comme

3. Entre 1961 et 1969, cinq réserves de faune et deux parcs naturels nationaux (Zakouma et Manda) sont créés, principalement dans les régions soudanaises du centre et du sud du pays.

4. La première ceinture verte de N'Djaména, qui reliait le quartier Sabangali au marché de Dembé, a depuis quasiment disparu sous l'effet de l'extension du bâti.

5. Situé à proximité de Bouso dans le département du Logone Chari, cet établissement est une ancienne station agronomique fondée en 1948 par un ingénieur français avec, comme vocation première, la recherche dans le domaine de la culture du coton.

un vecteur efficace de modernisation et de visibilité internationale pour le régime, notamment au sujet de la « sauvegarde » du lac Tchad (MAGRIN, 2016). Mais elle comporte également une dimension de politique intérieure, qui vise notamment à renforcer le contrôle des territoires ruraux et de leurs populations par l'instrumentalisation de nombreuses mesures environnementales subitement décrétées.

Cette stratégie étatique repose en premier lieu sur la consolidation de la politique environnementale nationale. Entre 2008 et 2012, on assiste en effet à un durcissement des règles sur la protection de l'environnement. Décrets présidentiels et arrêtés ministériels se multiplient pour encadrer les pratiques d'exploitation des ressources naturelles, dont dépendent un grand nombre d'habitants dans ce pays majoritairement rural. Ces mesures concernent principalement l'interdiction des pratiques de chasse, l'encadrement des activités de pêche (interdiction de certains engins, attribution de permis individuels ou collectifs payants), le contrôle des pratiques de défrichage et la réglementation de la production de bois-énergie (bois et de charbon de bois). Cette multiplication des interdictions, qui perpétue l'usage politique du « décret sans numéro »⁶ (DEBOS, 2013), ne s'accompagne d'aucune mesure d'accompagnement et/ou de compensation, et semble contradictoire avec l'approche intégrée et participative promue par la loi-cadre environnementale adoptée au même moment⁷.

Pour assurer la mise en application de cette nouvelle réglementation, la corporation des Eaux et Forêts est à nouveau restructurée, entre 2009 et 2011. Les effectifs d'agents forestiers sur le terrain sont augmentés et, surtout, la militarisation de la corporation forestière est accrue. Cette militarisation s'opère dans le recrutement et la formation des agents forestiers. La direction des Eaux et Forêts, confiée à des officiers de l'armée, contribue fortement au recyclage des ex-combattants des rébellions, et rend obligatoire à partir de 2011, pour tous les agents, une instruction militaire de quatre mois à Moussoro, puis un stage d'un mois au côté des rangers du parc national de Zakouma. Cette militarisation entraîne de plus la création d'une unité d'élite, la Brigade nationale mobile de protection de l'environnement (Brigade mobile). Elle a pour fonction principale de lutter contre le braconnage, mais joue également un rôle central dans la répression des pratiques interdites (notamment la coupe d'arbres) par le recours à des actions ponctuelles violentes. Ainsi, alors que dans d'autres pays les Eaux et Forêts sont progressivement amenés à décentraliser la gestion des ressources naturelles (comme c'est le cas au Sénégal : BOUTINOT et DIOUF COUMBA, 2007), ou à participer à divers projets de développement rural (comme c'est le cas au

6. Cette expression renvoie à un aspect central du mode de gouvernement tchadien qui, entremêlant le droit et le non-droit, repose sur l'édiction de règles non écrites et fluctuantes, mais pourtant respectées (DEBOS, 2013).

7. La loi 14/PR/2008 « portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques » introduit de nombreuses notions de gestion des ressources naturelles par les communautés locales.

Niger : BLUNDO, 2011), au Tchad ils sont confortés dans une approche fortement militarisée et coercitive.

Ainsi, au Tchad, la trajectoire historique de la corporation des Eaux et Forêts se singularise par un abandon progressif des fonctions d'encadrement technique, laissant place à un rôle de police de l'environnement rendu possible par une militarisation accrue. À l'échelle locale, cette évolution est source d'insécurités multiples, tant pour les habitants que pour les pratiques d'exploitation du milieu.

À l'échelle locale : quelles pratiques pour quelles insécurités ?

Aujourd'hui, dans les espaces ruraux, les « Eaux-Forêts⁸ » font partie du paysage. Ils déploient diverses pratiques pour faire appliquer la réglementation environnementale et entretiennent des rapports ambigus avec les populations, oscillant entre répression et négociation.

Une police de l'environnement source d'insécurités multiples

Les agents forestiers constituent « l'ultime tentacule de l'État aux confins de la brousse où s'opèrent des micro-prélèvements »⁹ aux dépens des populations. Parfois uniques représentants de l'autorité étatique dans les espaces ruraux, ils jouissent d'un pouvoir étendu dans la répression des délits en matière d'exploitation des ressources naturelles. Dans les trois zones d'étude, ils contrôlent trois types de pratiques : les activités de pêche autour de Bol, l'exploitation des produits ligneux autour de Mani, et la mise en culture des parcelles de *berbere* (sorgho repiqué de décrue, langue arabe tchadien) autour de Yao. L'étude de ces activités met en évidence la relation de défiance qui prévaut entre les agents forestiers et les catégories de populations en cause. Cette défiance résulte largement du pouvoir répressif des agents forestiers qui, en s'autorisant du cadre réglementaire en vigueur, et surtout en profitant de sa méconnaissance par les usagers, fixent arbitrairement un ensemble de peines : amendes allant de 25 000 FCFA à 250 000 FCFA, saisie et destruction du matériel ou de la récolte, détention provisoire. Certaines activités sont particulièrement visées, d'autant plus qu'elles sont l'œuvre de groupes professionnels aux ressources monétaires

8. De manière significative, l'expression est passée dans l'arabe dialectal tchadien.

9. Cette formule est empruntée à Christian Seignobos (intervention orale lors du XVII^e colloque du réseau Méga-Tchad organisé à Nice en juin 2017).

élevées, comme l'utilisation d'engins de pêche excessivement prédateurs (filets à petites mailles, nasses) ou la production de charbon de bois. Outre les peines formellement inscrites dans la réglementation, de nombreux habitants se plaignent de la pratique illégale de sévices physiques, d'extorsions et d'intimidations perpétrées par les hommes en tenue. De même, ils dénoncent les passe-droits et l'application variable des peines selon l'identité des contrevenants¹⁰. Le texte devient donc prétexte à l'enrichissement personnel des agents, la réglementation ayant pour effet de créer des opportunités : « Plus la réglementation énumère de restrictions, et plus elle crée des occasions de contournement [...] l'amende tendant à perdre son caractère de dissuasion, pour ne devenir au contraire qu'une technique d'approvisionnement du budget, dont il n'est pas forcément espéré qu'elle se tarisse trop vite » (BUTTOUD, 1995 : 66).

Dans ces conditions, l'intervention des agents forestiers devient un facteur supplémentaire d'insécurité physique des personnes, mais aussi et surtout un facteur qui insécurise les pratiques agrosylvopastorales. Subitement décrétées illégales, potentiellement devenues payantes, elles placent les usagers sous la menace constante du pouvoir de nuisance dont jouissent les agents forestiers. Ces menaces sont lourdes de conséquences, quand l'interdiction d'abattre des arbres devient le principal obstacle à l'extension des superficies cultivées (cas des parcelles de *berbere* à la périphérie de Yao) ou quand l'interdiction de produire du charbon de bois réduit à néant le revenu de nombreux groupements de charbonniers implantés de longue date dans le bas Chari (cas des forêts de Mani).

La menace qui pèse sur les pratiques anciennes peut induire l'apparition de nouvelles activités. En effet, les populations rurales, loin de demeurer passives, mettent en œuvre des stratégies individuelles ou collectives de contournement des interdictions réglementaires. C'est ainsi qu'il convient d'analyser la mutation des filières de production et de commercialisation des combustibles ligneux : l'utilisation du charbon rendue illégale et ayant fortement décliné en milieu urbain a laissé place, au lac Fitri comme dans les zones boisées du bas Chari, à la récolte des noix de palmier doum (*Hyphaene thebaica*). L'essor rapide de cette activité ces dernières années provient surtout de la demande en combustible pour la fabrication des briques rouges, dont l'usage se diffuse si rapidement au Tchad, tant en milieu urbain que dans les espaces ruraux¹¹, qu'il pourrait à court ou moyen terme menacer les peuplements de palmier doum (GUÉDON, 2016). Il apparaît donc qu'à travers le contrôle des agents forestiers les interdictions environnementales ont pour effet non seulement de transformer les pratiques d'exploitation des ressources naturelles, mais également de transformer les

10. Une répression accrue s'exerce à l'encontre des groupes nomades ou semi-nomades qui, par leur mobilité, tendent à échapper aux contrôles routiniers des agents étatiques.

11. L'utilisation des briques rouges est ancienne dans le bassin du lac Tchad : les sultans du Borno l'employaient déjà au XVI^e siècle, quand ils devaient gérer la disponibilité des combustibles ligneux et donc des ressources forestières (DEVIÈRE, 2017).

milieux : à l'échelle locale, la reconstitution de la biodiversité ou le recru forestier¹² peut s'accompagner d'une pression accrue sur des ressources nouvelles et d'une mutation rapide des faciès écologiques.

Entre répression et négociation, une grande diversité de situations

Le contrôle effectué par les agents des Eaux et Forêts, qui est un facteur de recomposition à la fois des pratiques et des milieux, ne se réduit pas à des mesures de répression. Les relations qu'ils entretiennent avec les usagers sont caractérisées par une très grande diversité.

Il convient de rappeler l'extrême dénuement dans lequel se trouvent les agents forestiers, qui sont peu nombreux, mal équipés en moyens de locomotion et qui sont souvent contraints de demeurer cantonnés dans leurs bases, ce qui limite la portée spatiale de leur influence. Ils forment le parent pauvre des corps habillés et le bras armé d'un ministère, l'Environnement, qui est lui-même le parent pauvre du gouvernement. Les profils sociologiques extrêmement variés des agents en font une corporation très hétérogène : leur ancienneté et leur durée en poste dans une région donnée, leur origine géographique¹³, leur niveau de formation et leur trajectoire individuelle déterminent en partie les rapports qu'ils nouent avec la population locale. De plus, loin de former une entité abstraite composée d'individus désocialisés, les agents forestiers s'insèrent dans de multiples relations sociales, y compris – mais pas uniquement – des relations de pouvoir qui ne relèvent pas de l'application de la réglementation environnementale. Ils remplissent souvent dans les bourgs ruraux des fonctions élargies d'auxiliaires de l'administration civile déconcentrée, ils participent au recensement et peuvent contribuer au règlement des conflits de faible gravité. Cette proximité avec les autorités locales contribue aussi à expliquer la diversité des approches et des pratiques dans l'application des interdictions environnementales : le rôle d'intercesseur des préfets, des sous-préfets, des chefs de canton, voire des services déconcentrés, peut favoriser plus ou moins durablement la concertation et l'information, mais également les négociations en matière de fixation des peines.

Répression, négociation ou laisser-faire : la faiblesse du contrôle territorial des agents forestiers, conjuguée au jeu complexe des rapports qu'ils entretiennent avec les populations, invite à nuancer le pouvoir prédateur des Eaux et Forêts dans les espaces ruraux. La réglementation environnementale n'est pas partout appliquée car elle n'est pas partout applicable. Surtout, la fixation des peines est souvent négociée avec les

12. De plus amples enquêtes sont nécessaires pour étudier l'impact de l'interdiction de la production de charbon de bois sur les massifs forestiers, ainsi que l'apparition de nouvelles filières comme la noix de doum.

13. Contrairement aux autres « corps habillés », les agents forestiers sont fréquemment en poste dans leur région natale et sont amenés à évoluer au quotidien dans un environnement social qui leur est familier.

contrevenants eux-mêmes, car les agents forestiers cherchent à rendre le niveau de verbalisation compatible avec les ressources souvent limitées du contrevenant. Ces pratiques relevant de la petite corruption agissent donc comme un authentique mécanisme de régulation sociale (BLUNDO et OLIVIER DE SARDAN, 2003), car « la corruption n'existe que par la conjonction de deux éléments : d'abord un droit répressif conférant aux agents une autorité réelle dans la sanction des pénalités ; de l'autre, une fixation des peines à un niveau trop élevé pour que les sanctions officielles soient légitimées et donc appliquées » (BUTTOUD, 1995 : 61). Les rapports entre usagers et agents forestiers, loin d'être uniformes, découlent donc d'une grande diversité de facteurs et de pratiques à l'échelle locale.

Ainsi, dans les espaces ruraux, l'approche répressive qui guide l'action des agents forestiers est à nuancer. Prendre en compte la diversité et la complexité des rapports qui unissent les populations aux agents forestiers et plus largement aux corps habillés revient à renoncer à toute généralisation pour, au contraire, raisonner au cas par cas.

Les spatialités du contrôle : un maillage territorial inégal

Si le pouvoir des agents des Eaux et Forêts est important en milieu rural, il est limité par la faiblesse des effectifs, ce qui explique la pluralité des formes spatiales du contrôle.

L'influence exercée par les agents forestiers varie d'un territoire à un autre. En effet, leur déploiement diffus sur le terrain, conjugué à la faiblesse relative des effectifs et des moyens techniques dont ils disposent, dessine un maillage territorial très inégal et en perpétuelle mutation selon différentes temporalités. D'une part, le fonctionnement interne de la corporation repose sur une forte mobilité des agents forestiers et sur des réorganisations fréquentes de leur déploiement décidées par les autorités nationales ou locales. D'autre part, les évolutions intra-annuelles du milieu peuvent influencer localement sur leurs pratiques de surveillance, les variations saisonnières facilitant ou entravant le mouvement des patrouilles dans certains territoires ruraux comportant peu de pistes praticables. Mais le contrôle territorial des agents forestiers apparaît surtout spatialement très diffus. À l'échelle nationale, la répartition des agents forestiers est en effet très inégale¹⁴.

14. Dans les trois zones d'études, on compte environ un agent forestier pour 20 000 habitants ; dans d'autres régions, ce ratio peut atteindre un agent pour plus de 60 000 habitants.

Leur présence est quasi inexistante dans la partie saharienne du territoire national. Elle se concentre dans les régions méridionales les plus peuplées, en périphérie des principaux centres urbains et à proximité des *hotspots* (haut-lieu) de la biodiversité que sont les aires protégées et les zones humides. Ce sont là autant d'espaces qui polarisent les trafics en tout genre, offrant ainsi aux agents des opportunités d'enrichissement personnel à travers des pratiques plus ou moins illégales de prélèvements. À l'échelle locale, seules certaines portions des espaces ruraux sont effectivement sous le contrôle des agents forestiers, tandis que de vastes étendues échappent totalement à leur influence. L'intensité variable de leur pouvoir laisse donc apparaître une typologie des espaces du contrôle (fig. 1). Elle met en évidence l'existence de trois modèles distincts, mais non exclusifs – ils peuvent se combiner dans un même espace – qui, ensemble, forment un dispositif original. Ces trois modèles font intervenir des catégories distinctes d'agents forestiers, répondent à des objectifs différents et fonctionnent selon des logiques spatiales propres.

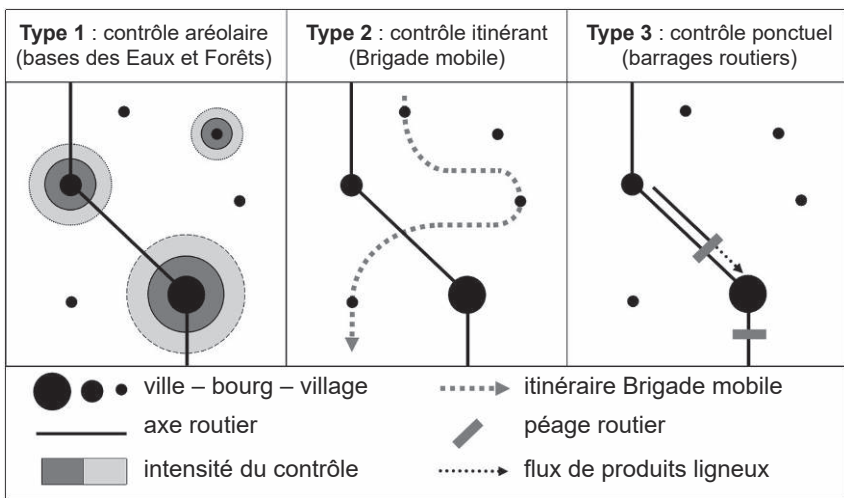


Figure 1
Trois modèles de contrôle spatial des agents forestiers au Tchad.

Le type 1 est centré sur le cantonnement des agents forestiers au sein de « bases », localisées dans les chefs-lieux administratifs et les bourgs ruraux. C'est le modèle aréolaire présentant un gradient décroissant dans l'intensité du contrôle à mesure que l'on s'éloigne des lieux centraux. Formellement hiérarchisés, le zonage des espaces ruraux et leur subdivision en secteurs, sous-secteurs et zones visent à faire appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'exploitation des ressources naturelles. Pour y parvenir, la moto et le téléphone portable sont de précieux alliés en tant qu'ils renforcent la mobilité des agents

et l'accessibilité aux espaces reculés, accroissant ainsi l'aire d'influence des Eaux et Forêts autour des centres où ils sont prépositionnés. Les patrouilles sont fréquentes, mais n'excèdent pas une certaine distance. Elles sont facilitées par le recours à un réseau plus ou moins dense de « bénévoles » ou d'informateurs, souvent des jeunes villageois volontaires pour des missions de surveillance qui, sans statut véritable, signalent tout incident aux agents et se rémunèrent directement auprès d'eux et/ou auprès du contrevenant.

Le type 2 est centré sur l'action de la Brigade mobile de protection de l'environnement. Ce modèle est celui de la circulation. Il est fondé sur la circulation d'agents bien équipés et armés dans les espaces ruraux reculés et mal contrôlés par les agents forestiers cantonnés, soit en marge des noyaux de peuplement et à distance des axes goudronnés et des centres urbains. Ce type de contrôle est itinérant, sporadique et brutal. Les opérations coup de poing se traduisent par la destruction systématique des stocks de bois, des violences physiques et des pratiques de racket dans des espaces marginalisés soustraits au regard des populations. Mais, paradoxalement, elles recherchent aussi une certaine visibilité visant à marquer les esprits. Plusieurs fois dissoute en raison de ses exactions et autant de fois reconstituée sous un nouveau nom, la Brigade mobile tend à se substituer aux agents forestiers malgré sa vocation initiale de lutte contre le grand braconnage.

Le type 3 est centré sur le contrôle des grands axes aux portes des principaux centres urbains, tout particulièrement la capitale. C'est le modèle du contrôle ponctuel. Il s'ancre dans quelques lieux occupés en permanence et vise principalement les flux commerciaux. Des barrages routiers sont implantés à proximité des péages¹⁵, où les agents forestiers, souvent associés à d'autres militaires, effectuent le contrôle des autorisations de transport, notamment auprès des gros-porteurs de produits ligneux¹⁶ et opèrent divers prélèvements légaux (taxes) ou illégaux (saisie d'une partie de la valeur des cargaisons, en monnaie ou en nature).

Enracinement ou mobilité, maîtrise des territoires ou maîtrise des flux signent une géographie du contrôle opéré par les agents forestiers, et derrière eux, par l'État. Elle laisse apparaître une typologie des espaces ruraux et périurbains en fonction des acteurs, de l'intensité et des pratiques du contrôle, avec en toile de fond l'applicabilité à géométrie variable des mesures environnementales en vigueur. Elle révèle également, en creux, une typologie des espaces du contournement et de la transgression, où se localise une part importante des activités rurales liées à l'exploitation des ressources naturelles dans le Tchad contemporain.

15. C'est notamment le cas aux entrées nord (Lamadji) et sud-est (Mandjafa) de N'Djaména.

16. Il s'agit le plus souvent de cargaisons de bois mort et, de plus en plus, de noix de doum qui sont taxées à l'entrée des centres urbains.

Les Eaux et Forêts, les insécurités et le territoire

L'approche historique montre l'originalité de la construction de la corporation des Eaux et Forêts et l'évolution de sa place dans les priorités des différents gouvernements tchadiens depuis l'indépendance. À l'échelle locale, l'étude des rapports très variables qui unissent les agents forestiers et le milieu dans lequel ils s'insèrent, et l'analyse des modalités spatiales du contrôle territorial montrent le caractère illusoire de toute généralisation. Il demeure que les agents forestiers, par leur pouvoir de répression multiforme, constituent un facteur supplémentaire d'insécurité pour les populations rurales, et notamment paysannes, déjà confrontées à de nombreux autres types d'insécurité qui perturbent les processus de production (aléas climatiques, tensions foncières, incertitudes liées aux marchés). Les ressources naturelles concernées par la réglementation environnementale (le bois notamment) sont celles dont dépendent les fractions les plus pauvres des populations rurales, même si ces dernières font preuve d'adaptation en développant par exemple une nouvelle filière de subsistance qui contourne cette réglementation (noix de doum). Les agents forestiers exigent en tout cas d'être considérés comme des acteurs du territoire à l'échelle locale, au même titre que l'administration déconcentrée ou les différentes catégories d'usagers. De même, le contrôle qu'ils exercent est à envisager comme un facteur à part entière de transformation de l'espace et des pratiques, même si de plus amples enquêtes sont nécessaires pour appréhender l'impact environnemental de ces mesures sur la disponibilité des ressources et les transformations paysagères. Mais l'action des agents des Eaux et Forêts, en tant qu'outil de contrôle des populations et des ressources, illustre surtout ce paradoxe : en adoptant des formes de contrôle remontant à l'époque coloniale, l'État contemporain reproduit, selon des modalités nouvelles, des rapports anciens de domination sur des populations toujours stigmatisées pour leur action jugée dégradante pour l'environnement.

Références

- BEEK J., GÖPFERT M., OWEN O., STEINBERG J. (DIR.), 2017**
Police in Africa. The Street Level View.
Londres, Hurst & Company Ed., 336 p.
- BERGERET A., 1996**
« Les forestiers coloniaux français.
Une doctrine et une politique qui n'ont cessé
- de "rejeter de souche" ». In Chatelin Y.,
Bonneuil C. (dir.), *Les Sciences hors
d'Occident au XX^e siècle*, Paris, Orstom,
vol. 3 : 59-74.
- BLUNDO G., 2011**
Une administration à deux vitesses. Projets
de développement et construction de l'État

au Sahel. *Cahiers d'études africaines*, 202-203 : 427-452.

BLUNDO G., 2013

Ethnographie d'une réforme : les Eaux et Forêts sénégalais entre participation et militarisation. *Anthropologie & développement*, 37-38-39 : 185-223.

BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (DIR.), 2003

État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal). Paris, Karthala, 374 p.

BOUTINOT L., DIOUF COUMBA N., 2007

Les linéaments de la politique forestière dans les normes de régulation institutionnelle de la filière du bois énergie au Sénégal. *Afrique contemporaine*, 222 : 57-82.

BUTTOUD G., 1995

La forêt et l'État en Afrique sèche et à Madagascar. Paris, Karthala, 247 p.

CEFOD, 2010

Recueil de textes relatifs à l'environnement au Tchad. N°Djamena, publications du Cefod, 290 p.

DEBOS M., 2013

Le métier des armes au Tchad, le gouvernement de l'entre-guerres. Paris, Karthala, 256 p.

DEBOS M., GLASMAN J. (DIR.), 2012

Corps habillés. Politique des métiers de l'ordre. *Politique africaine*, 128, 176 p.

DEWIÈRE R., 2017

Du lac Tchad à La Mecque. Le sultanat du Borno et son monde (XVI^e-XVII^e siècles). Paris, Éditions de la Sorbonne, 470 p.

GUÉDON J., 2016

Origines et évolutions de la filière des noix

de doum du Fitri : nécessité alimentaire et opportunité énergétique. Mémoire de Master 1, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 143 p.

MAGRIN G., 2013

Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali (2013). *EchoGéo*, Sur le Vif [en ligne].

MAGRIN G., 2016

The disappearance of Lake Chad: history of a myth. *Journal of Political Ecology*, 23 : 204-222.

MARCHAL R., 2016

An emerging military power in Central Africa? Chad under Idris Déby. *Sociétés politiques comparées*, 40 : 2-20.

MARIJNEN E., VERWEIJEN J., 2016

Selling green militarization: The discursive (re)production of militarized conservation in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo. *Geoforum*, 75 : 274-285.

MUGELÉ R., 2013

Enjeux et conséquences de la réglementation sur le bois-énergie au Tchad. *EchoGéo*, 26 [en ligne].

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (DIR.), 2014

Boko Haram : islamism, politics, security and the state in Nigeria. Leyde, Zaria, African Studies Centre, Institut Français de Recherche en Afrique, 275 p.

RIBOT J., 2001

Science, use rights and exclusion: a history of forestry in francophone West Africa. *IIED Drylands issues*, 104 : 1-20.

SÉGALINI C., 2012

Les agents des parcs nationaux au Sénégal : soldats de la participation ? *Politique africaine*, 128 : 101-119.

The N'Guéli bridge as a space of insecurity

A case of militarized governance in Chad

Alessio Iocchi

Introduction

The purpose of the present paper is to reflect about mechanisms of urban governance in an environment affected by political insecurity. Chad's government has become a major military power through its intervention to counter violent jihadism in the Lake Chad area, though this has nonetheless highlighted the regime's political and economic stress points in the medium term. The military intervention against the organization collectively referred to as Boko Haram has proved to be also an instrument to elude mounting tensions growing within the country's power circle, in addition to increased social discontent. On the other hand, through its commitment against terrorism, Déby's government is testing the effectiveness of a relatively innovative strategy to bargain financial benefits in the "international political marketplace" (WAAL DE, 2014), proving to be a reliable partner for Western allies in the wider context of the Global War on Terror. The N'Djamena urban landscape has been harshly affected by the Boko Haram insurgency in June and July 2015 when a series of bombings hit different spots in the city, collectively claiming 59 deaths.¹ The government's strong reaction resulted, among others, in the ban for the full-face veil, restriction on

1. "Tchad : premier attentat-suicide à N'Djamena", *Le Monde*, 16 June 2015 [en ligne]; "Attentat-suicide meurtrier au marché central de N'Djamena", *Le Monde*, 11 July 2015 [en ligne].

the use of crash helmets and on mobility.² Military presence has increased in the city: troops have started to patrol the city's main strategic places while mosques, churches and other aggregation points in N'Djamena have fallen under the surveillance of semi-spontaneous vigilante-styled groups (*comités de quartier*). Déby's military grip on the city and, generally, on the country's vital institutions emerged in the gradual exploitation of the "security narrative" (HUYSMANS, 2006; EL-AFFENDI, 2015) to justify operations of urban planning and development and, more broadly, measures of public governance, including frequent forced displacements, or *déguerpissement*, which have become an usual method to regulate urban environment in postcolonial states (BEALL *et al.*, 2000; LINDELL, 2008). This paper aims to explore how, in the effort to counter terrorist threats, forces of order are increasingly contributing to determine a context of insecurity in N'Djamena's urban area, likewise to what happens in rural areas with *Eaux-Forêts* (MUGELÉ, 2017) and further aggravated by the widespread judicial impunity of authorities and their kinfolk (DEBOS, 2017). Expressions such as "forced displacement", "forced eviction" are frequently employed, likewise to a verb like "oust", to designate *déguerpissement* in English. *Déguerpissement* are deemed to be operations of forced eviction of individuals from properties or estates, over which they have no legally recognised rights. The word has its roots in the colonial lexicon, when it was employed to designate the expulsion *manu militari* of *bidonvillois* (DORRIER-APPRILL, 2001: 75) while Coquery-Vidrovitch defines the operation as the "[...] expulsion autoritaire et brutale des quartiers précaires et non légalisés" (COQUERY-VIDROVITCH, 2006: 1103). Today, the operation is frequently employed by states as part of urban renovation schemes or in order to improve citizens' living conditions (sanitation systems, fight against poverty). Widely penetrated in Francophone Africa's daily language, the term will be used in the present text in its original form or through the expression of "forced displacement".

This article is based on a field research conducted in N'Djamena. The author spent the period between October and December 2016 in the city, visiting on a daily basis the wards of N'Guéli, Walia and Toukra. During this time, semi-structured interviews were conducted with a wide range of actors connected to the subject of research, including city government politicians and officials, members of security forces (*gendarmes*, policemen, Customs officers), local government representatives, motorcycle taxi drivers (*clandos*), market vendors, trade unionists, leaders of associations of informal workers, journalists. Respondents were selected through their expertise and through 'snowball sampling', in which each response directs the researcher to other informants.

2. "Le Tchad interdit la burqa pour des raisons de sécurité après le double attentat-suicide", *Jeune Afrique*, 17 June 2015 [en ligne]; "Chad troops enter Nigerian town in pursuit of Boko Haram", *Reuters*, 3 February 2015 [en ligne]; "Pourquoi le Tchad s'engage dans la lutte contre Boko Haram", *Le Monde*, 6 February 2015 [en ligne].

The event: bias and coercion

N'Djamena has more than doubled its population between 1993 and today, growing from 529,555 to 1,260,000 inhabitants in 2015³: this has resulted from a massive migration pattern from the countryside which significantly extended the city's urban territory. A first wave of forced evictions was completed following the armed attack of February 2008, when president Déby issued a decree authorizing the demolition of what were called illegally constructed buildings and structures in the neighbourhoods of Gardolé II and Walia (9th *arrondissement*). The evictions were conducted without due process, adequate notice, consultation, alternative housing or compensation, justified by the state of emergency following the 2nd battle of N'Djamena (2-4 February 2008). Along with curfews, restrictions to mobility and an increasingly tighter grip on press, the government issued several orders for arrest towards opposition leaders, implying that forced evictions might have happened in the frame of the country's political turmoil and conceived as a measure to undermine rebel forces as well as political antagonists.⁴ Since then, and despite formally the civil war came to an end in 2010, national and municipal authorities have continued the practice: putting aside alleged security reasons, the demolition of homes and businesses started to be claimed as part of recent plans of urban development, connected to those "good governance" practices encouraged by international financial institutions and intended to enhance living conditions in shack settlements or, generally, in the suburbs. The forced displacement which took place in late November 2016, instead, falls into the broader frame of the "state of emergency" discourse supported by the government for opportunistic reasons in the aftermath of the bombings, which comfortably conjugates with the War on Terror well-tested paradigm of global security.⁵

Traditionally, in critical urban studies, the establishment of a new spatial order, such as the one examined for N'Djamena, is associated to the neo-liberal political project of reinforcement of urban élite's interests (HARVEY, 1989, 2012). After decades at the frontline of the struggle for development and poverty-eradication, Chad is now one of the most involved military actors in the War on Terror. This new security-sensitive context provides the stage for the lawful negation of the right to an adequate housing (MITCHELL, 2003), which takes place through decrees and armed coercion, in the name of concepts like securization, sanitation and development which belong to the nebulous development lexicon (CORNWALL, EADE, 2010). The dynamics of eviction

3. All data are retrieved from UN Data, at <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=chad>

4. The days of the 2nd battle of N'Djamena saw the arrest at the hand of Déby's forces of notable opponents (Ibni Oumar Mahamat Saleh, Lol Mahamat Choua, Ngarledji Yorongar). In those very same days new censorial laws regulating press are issued, silencing journalists through new infractions, until 2010 when the National Assembly of Chad will amend the law in a lesser repressive way.

5. Post-9/11 global security discourses have converged to form what has been called the "War on Terror rhetoric", an imprecise discourse which melts together informal economic activities and subversive plots to create a blurred category of threat and danger (JACKSON, 2005; KELLNER, 2007; ESCH, 2010; MCCRISKEN, 2011).

and protest observed in the Nkanini informal settlement in Cape Town (SKUSE, COUSINS, 2007) and, more broadly, the modes of urban governance documented in South African cities (BÉNIT-GBAFFOU, 2015; PEZZANO, 2016a, 2016b), provide tools through which frame how the state codifies the access to urban resources (in line with the Millennium Development Goals) and the practices of institutionalized political participation, pillar of the World Bank-promoted “good governance” process. Though still *in nuce*, N’Guéli’s forms of grassroots organized resistance appear coherent to what exposed by the – right to the city – literature (BRENNER *et al.*, 2009; PARNELL, PIETERSE, 2010): the attempt to shape a “right to informality” (HUCHZERMAYER, 2011) and the emergence of insurgent practices (HOLSTON, 2008), which may in turn activate greater mobilizations and lead to the establishment of informal dwellers as political subjects (BAYAT, 2010).

The event here analysed occurred on Thursday 24 November 2016, after a football match. A dispute arises between two teenagers, both students at the local Lycée Sans frontière de N’Guéli: the question rapidly worsens in a brawl and, while throwing stones at each other, one of the youngsters is hit and collapses on the ground. Despite a quick rush to the local hospital he will be declared dead soon after. Fearing retaliation at the hand of the victim’s family, the other teenager, along with his family, soon leaves N’Guéli. During the night, some women from the victim’s family arrive at the abandoned home ready to confront the assailant but, finding none, they instead decide to set the house on fire. Even though, at the very same time, some meetings were taking place between members of the two families, moderated by the 9th *arrondissement*’s and Bahr al-Ghazal’s representatives, sources⁶ have later claimed that a parallel meeting was being held between the victim’s family and their *chef de race*,⁷ Sabour Djabour, which led to the nefarious happening of Friday 25 November. On that day’s late morning, nearby the meat market of N’Guéli, where a group of women from the victim’s family had gathered to mourn the departed, several individuals arrived on board of Toyota pick-ups; they came out of the vehicles armed with different rifles and shotguns and started to shoot indifferently at the market’s bystanders. Several persons died and many others were wounded; several casualties of the gunfight were laying blood-covered on the tarmac, while a great number of passers-by injured by stray bullets were carried by moto-taxis to the nearest hospital.⁸ Soon after, the shooters vanished trying to escape, but police was easily on their tracks and the investigation soon led to several arrests, while an impressive control device was implemented throughout the city, and especially in N’Guéli and neighbouring sections.

6. Bedoum L.Lionel, 2016 – Le conflit a des en dessus effrayants. *Abba Garde*, 153, 30 November-10 December.

7. The figure of the *chef de race* (ethnic chief) was created after the World War II as a native representative appointed by the *maire*-administrator for single ethnic groups. They are responsible for the settlement of questions regarding local disputes, family status and local customs and receive a pay from customary dues. For a broader view about the origins of local administration in Chad, see LANNE, 2000.

8. Interviews taking place days after the clash by the author of the present work with policemen confirm the following figures: 5 dead, 26 injured, including some 14 people unrelated to both families.

Police controls at *rond-points* and major crossroads lasted for some days. On Tuesday 29 November morning, N'Djamena's mayor Mariam Djimet Ibet issued a decree authorising the forced evictions of three *quartiers* in N'Guéli, namely N'Guéli I, Bodor and Karwei. Several bulldozers, escorted by municipal police, reached the settlement and wiped out all the mud bricks-made buildings, leaving thousands of people homeless. The decree explicitly referred to the happenings of the 24th and 25th November, citing the need to “tear down the anarchic settlement”,⁹ thus implying that the murderers were natives from these houses. However this kind of connection between the murderous brawl and the *déguerpissement* seemed immediately shallow, if not imaginative: the purported assailant not only did not live in the demolished homes, but he also did not belong to the mostly Ngambay-speaking community of N'Guéli I, Bodor and Karwei. The brawl, and later the homicides, took place in another part of the *arrondissement* and originated from a communitarian fracture between Muslim clans which had actually nothing to do with the people *déguerpi*. Adding further confusion to observers – and further frustration to the affected citizens – a vague search for “possible Boko Haram activities” was conducted by military and police forces, though most of them hailed from those very same suburbs.¹⁰

Methods of governance: attempts to control the (political) space

In order to settle questions arising from “anarchic” occupations of public spaces, states have frequently adopted the solution to evict, *sic et simpliciter*. In postcolonial era, evictions appeared as a useful way to master informal urban growth and to create healthy spaces for people to live in (BLOT, SPIRE, 2014). For long periods, during the troubled political history of Chad, urban space used to have not a proper regulation, but during the civil war (2005-2010) a new policy of dirigiste nature was implemented. As noted above, on 22 February 2008, president Déby issued a decree authorizing the forced destruction of buildings classified as illegal, either because public lands were “anarchically” occupied (*i.e.* without permission) or because these structures were built without official building permits. The decree applied to Gardolé II and Walia, in the 9th *arrondissement*, but the destruction was later extended

9. Interview with the *maire premier adjoint* of 9th *arrondissement*, 30 November 2016, N'Guéli. Chad.

10. This occurrence is linked to the arrest of some military officers from N'Guéli in connection to the June and July bombings in N'Djamena, accused of different criminal charges: embezzlement and concealment of weapons belonging to the Army, assistance in the organization of the attacks, weapons trafficking, criminal conspiracy and subversive association. Personal communications, N'Guéli, Walia, Chad, October-November-December 2016.

to other districts, like Farcha and Chagoua. In 2009 demolitions were extended to the Arded Djournal area of the 3rd *arrondissement*, between the so-called “bar chinois” and the Kabalaye church, but, at least in this case, some of the evicted were given a sort of compensation, spanning from FCFA 1 million to 15 millions (between €1,500 and 24,000).¹¹ However, before the demolition, they were not consulted nor they were given the chance to negotiate the terms of the evictions. A municipal decree (2009) issued from N’Djamena’s mayor authorized the demolition of structures built in non-durable materials (mud bricks) if they were in proximity to main roads, so forced evictions and demolitions continued undisturbed. After many years of neglect, the state has therefore become the effective administrator of urban space, and has provided a legislative frame through which devise and regulate the occupation and usage of public lands. Between 2010 and 2011, demolitions were extended to densely-populated suburbs of Ambatta and Toukra (9th *arrondissement*), where a particularly brutal eviction took place in the night between 24 and 25 December 2010.¹² In June and December 2013 in neighbourhoods of N’Guéli (N’Guéli I and II, Bodor and Karwei) on the river Chari, a *déguerpissement* took place, this time intended for reasons of public security. Since no other employment for the plots of land by the administration or by privates was implemented, soon after former dwellers decided to resettle there. But, constantly fearing the return of bulldozers, they organized in an association to bring to the court a petition for the legal recognition of their right to live in the ward, coherently with already analysed forms of grassroots responses against violent state governance in informal settlements (BAYAT, 1997, 2000). During several discussions conducted with members of the so-called *Comité de Crise*, created in the aftermath of the forced displacements to petition the state regarding the housing question, memories of the first census conducted by the *Ministère de l’Aménagement du territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat* (Matuh) in 2009 came to light.¹³ Those days, technicians told them that the lands, purchased or occupied by their ancestors – first waves of migrants during the 1940s and 1950s and, at the time, out of N’Djamena’s urban boundary – were light and porous and therefore not suitable for buildings, though, perfect for cultivation. Although this information alarmed them, sometime later, in 2011, the works for the erection of a mosque and the development of an hospital unit, somehow assured them that, for the moment, no eviction was to take place. But this was not the case. The governance mechanism put in place by policy-makers in Chad is vividly evoked by an old *déguerpi* inhabitant of N’Guéli Karwei:

“They [the bulldozers] have come really early in the morning. I was staying here with my family and I asked them why were they here. The municipal police, that escorted them, told us that the *maire* had decided to oust us

11. Interviews with residents, N’Djamena, Chad, November 2016.

12. Interviews with evicted residents, Toukra, Chad, November 2016.

13. Discussions with the *Comité de Crise*’s representatives, N’Guéli, Chad, October, November and December 2016.

from our houses because they are unsafe, that those are all illegal structures and that we shall go to the plots of land the municipality donated us in Toukra. We told that in Toukra the land isn't good as it is here in N'Guéli, [that] when we try to amass bricks they fall down and the ground is wet all the time because of the river... Others began to complain, nobody wanted to leave his house, children cried and old people started to feel some distress. Short, the bulldozers started to wreck down the walls and the police urged us to remove our stuff from the houses before the collapse. Many among us were not fast enough and the roofs collapsed over all their belongings. Police told us that we were warned about N'Guéli being a non-building-area, but we shouted "you belong to this place, you know we were not given any compensation and the land we were given is not good for living in, what shall we do now? We are forced out from our homes!" (former inhabitant of N'Guéli Karwei in 2016).

Spatial relegation and resettlement practice result from the confrontation between people already living at the margins of cities and a set of multiple actors belonging to different categories but still identifiable through their support by political power: the state, local authorities, private societies. N'Guéli inhabitants disputed the legitimacy of the decision regarding their forced relocation but were faced to the inherent shortcomings and slow times of justice in Chad, while their lawyer meanwhile deceased in a car crash, therefore leaving them poor room to continue the dispute or to settle for a fair compensation. These citizens refuse a reinstallation and claim their right to live in N'Guéli, to which they are connected for familiar reasons, therefore meaning that this is a landscape that the ancestors and their descendants have contributed to forge and produce. Being a suburb of N'Djamena, N'Guéli enjoys a good position right on the south bank of the Chari river; moreover, its connection to the city through the bridge represents an asset for its inhabitants, which understandably see a possible relocation as a trauma. Therefore, it is possible to wonder whether these practices of relocation, applied indifferently and short-sightedly to a vulnerable category of citizens, represent an attempt to produce a space exclusively for the benefit of those who can afford the mounting prices of real estate market (BLOT & SPIRE, 2014; NGUEMA, 2014).

An intrusive security response

In N'Djamena, the practice of *déguerpissements* shows how, on its very core, lies a relationship of power between the *déguerpis* and the *déguerpisseurs*, while at stake there is the development and exploitation of spaces valued in terms of economic rationality (NINNIN, 2014; MORANGE

& SPIRE, 2017). Forced displacements reveal different competitors' strategies on how to produce urban spaces and shape notions of legitimacy regarding citizens' condition and their way to employ urban areas, either on downtown or at the periphery. Being recipient of an important flow of money connected to development and humanitarian aid, the central government conceived in 1996 a *Plan urbain de référence* (PUR), the first one since 1962. But it was not effectively implemented until November 2008, when the Matuh provided the city with a document intended to provide guidelines and policies for urban development, which formed the basis for the extended "Agenda 21" project.¹⁴ A massive contribution came through the *Agence française de développement* (AFD)-funded projects to allow water-access and general sanitation to the city suburbs, which have started in 2013.¹⁵ The development frame allowed and encouraged state interventions in these once neglected peripheral areas, consistently with the guide-lines provided by the World Bank regarding so-called "development-induced displacements" (KÄLIN, 2000), which eventually promote negotiations and "fair" compensations, though often the notion of what's "fair" and what's not remains arbitrarily determined by authorities. Nonetheless, what, as a matter of fact, lays behind the development imperatives is the mere notion of legality. Paradoxically, state attempts to intervene for the improvement of unhealthy living conditions leads to a further impoverishment of subjects deemed aid-recipients (CHOPLIN, 2014). Whether the *déguerpissements* are implemented in order to produce an ordered urban system or because the settlement are not "within the law", they automatically translate on the ground as normative interventions which challenge the legitimacy of the dwellers to live in the city: the political meaning of such operations is that informal settlements have no right to be within the city's boundaries, at least within the frame of economic liberalism (MITCHELL, 2003). This impression is further strengthened by the frequent employment of military and police forces to ensure a "peaceful" process of eviction. As noted elsewhere (GERVAIS-LAMBONY *et al.*, 2014; LOUNGOU, 2014), recent security demands have contributed to shape urban space management. In N'Djamena a structural form of intervention is slowly redrawing the city's aspect. While, as we have seen, a great part of urban projects are aimed to assure healthier and safer living conditions to inhabitants of recently-formed suburban areas, they also serve to the dual need to produce a "secured" space and to guarantee military provisions to the city's national and foreign bases. The development of urban spaces, therefore, fulfils a role also in terms of facilitating the access to key strategic points or to achieve a better social control. In N'Djamena, in the context of the frequent political turmoil which have characterized the country since its independence and especially after the

14. "Tchad, l'AFD et l'urbanisation de N'Djamena", *Al Wihda*, 23 December 2012 [en ligne]; "N'Djamena – Agenda 21: Synthèse de l'Étude" [en ligne].

15. <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/tchad/projets-tchad/oeuvrer-pour-le-developpement-urbain-de-n-djamena>.

recent battles (2006, 2008), the notion of security has become an imperative for the ruling class. A goal whose achievement was made easier by oil-derived incomes and the country's steady role as a French ally in the terrorism-sensitive Sahel region. After the Chadian civil war, the political-military *élite* on power has oriented its urban policies towards the regulation of a "safe space", able to avert possible attempts to seize the city's strategic points or to conduct a guerrilla-styled siege. Today, the necessities presented by the role of Chad, and specifically of N'Djamena, in the War on Terror as the central headquarters of both the Multi National Joint Task Force (coordinated by the Lake Chad Basin Commission, LCBC) and France-led *Opération Barkhane* have led to a new planning scheme for the city as a "security and logistics hub". The development of a "militarized political marketplace" in Chad (DEBOS, 2014), in which the context of threat of violence is monetized through rent-seeking military cooperation, has given place in the country to possibilities for new economical endeavours and to a narrative through which justify authoritative measures. Long sought possibilities to monetize N'Guéli's position as the biggest trading hub in Chad are in train to be developed through several investments by transport societies, with the aim to create a corridor linking to Cameroon's largest port in Douala.¹⁶ Rather than being a "development-driven displacement", the episode here recounted resembles more to a "market-driven displacement".

Conclusion

In conclusion, thanks to oil-revenues and the monetisation of its role as a key-player in the frame of anti-terrorist operations in the Sahel, N'Djamena's face is slowly being modified to provide an healthier and safer space for its political and business *élite*, rather than for its citizens. Attempting to comply with World Bank's directives, forced displacements actually take place without adequate notification, compensation and resettlement assistance: therefore, the "slum rhetoric" (GILBERT, 2007) appears employed to push the most vulnerable class of citizens away from much-coveted areas of business and strategic interest. The employment of incoherent discourses by the state, which nonchalantly associate illegal dwellings to criminal behaviour and to the threat of terrorist activities, masks the real reasons of the operation.

16. Several discussions about N'Djamena, urban planning and the projects aimed to renovate the city's transport and mobility system have been conducted with members of road transport trade unions, the *Gendarmerie* and employees of the 9th *arrondissement*. The majority of them cited projects to redraw roads and motorways in order to facilitate logistics for both economic and military needs as one of the main reasons for increased interest in urban development over the last years. N'Djamena, Chad, October; November; December 2016.

Références

BAYAT A., 1997

Un-civil society: the politics of the “informal people”. *Third World Quarterly*, 18 (1) : 53-72.

BAYAT A., 2000

From “Dangerous Classes” to “Quiet Rebels”. *International Sociology*, 15 (3) : 533-557.

BAYAT A., 2010

Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East. Amsterdam, Amsterdam University Press, 318 p.

BEALL J., CRANKSHAW O., PARNELL S. 2000

Local government, poverty reduction and inequality in Johannesburg. *Environment and Urbanization*, 12 (1) : 107-122

BÉNIT-GBAFFOU C., 2015

Do street traders have the “right to the city”? The politics of street trader organisations in inner city Johannesburg, post-Operation Clean Sweep. *Third World Quarterly*, 37°(6) : 1102-1129.

BLOT J., SPIRE A., 2014

Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du Sud. *L'Espace Politique*, 22 [en ligne].

BRENNER N., MARCUSE P., MAYER M., 2009

Cities for People not for Profit. *City*, 13 (2-3) : 176-184.

CHOPLIN A., 2014

Les « Sans fiche sans photo ». Déplacements forcés et (non) mobilisation citoyenne à Nouakchott (Mauritanie). *L'Espace Politique*, 22 [en ligne].

COQUERY-VIDROVITCH C., 2006

De la ville en Afrique noire, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61 (5) : 1087-1119.

CORNWALL A., EADE D. (ed.), 2010

Deconstructing Development Discourse. Buzzwords and Fuzzwords. Oxford, Practical Action Publishing, 333 p.

DEBOS M., 2014

International Interventions and the Human Cost of a Militarized Political Marketplace in Chad. *Reinventing Peace*, World Peace Foundation [en ligne].

DEBOS M., 2017

Impunité masculine et (dé)politisation des violences sexuelles au Tchad : l'affaire Zouhouira. Communication au XVII^e colloque Mega Chad, *Les insécurités dans le bassin du lac Tchad*, Université de Nice Sophia-Antipolis, 14-16/06/2017.

DORRIER-APPRILL E. (ed.), 2001

Vocabulaire de la ville, notions et références. Paris, Éditions du Temps, 191 p.

EL-AFFENDI A., 2015

Genocidal Nightmares: Narratives of Insecurity and the Logic of Mass Atrocities. New York, Bloomsbury, 272 p.

ESCH J., 2010

Legitimizing the “War on Terror”: Political Myth in Official-Level Rhetoric. *Political Psychology*, 31 (3) : 357-391.

GERVAIS-LAMBONY P., BENIT-GBAFFOU C., PIERMAY J.-L., MUSSET A., PLANEL S. (ed.), 2014

La justice spatiale et la ville. Regards du Sud. Paris, Karthala, 279 p.

GILBERT A., 2007

The return of the slum: does language matter? *International Journal of Urban and Regional Research*, 31 (4) : 697-713.

HARVEY D., 1989

From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71 (1) : 3-17.

HARVEY D., 2012

Il capitalismo contro il diritto alla città. Neoliberalismo, urbanizzazione, resistenza. Verona, Ombre Corte, 100 p.

HOLSTON J., 2008

Insurgent citizenship: disjunctions of democracy and modernity in Brazil. Princeton, Princeton University Press, 416 p.

HUCHZERMAYER M., 2011

Cities with “slums”: from informal settlement eradication to a right to the city in Africa. Claremont, UCT Press, 296 p.

HUYSMANS J., 2006

The politics of insecurity: fear, migration, and asylum in the EU. New York, Routledge, 208 p.

JACKSON R., 2005

Writing the War on Terrorism. Manchester, Manchester University Press, 240 p.

KÁLIN W., 2000

Guiding Principles on Internal Displacement: Annotations. Washington, American Society of International Law, 276 p.

KELLNER D., 2007

Bushspeak and the Politics of Lying: Presidential Rhetoric in the "War on Terror". *Presidential Studies Quarterly*, 37 (4) : 622-645.

LANNE B., 2000

Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958 : administration, partis, élections. Paris, Karthala, 352 p.

LINDELL I., 2008

The Multiple Sites of Urban Governance: Insights from an African City. *Urban Studies*, 45°(9) : 1879-1901.

LOUNGOU S., 2014

La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière. *L'Espace Politique*, 22 [en ligne].

MCCRISKEN T., 2011

Ten years on: Obama's war on terrorism in rhetoric and practice. *International Affairs*, 87 (4) : 781-801.

MITCHELL D., 2003

The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space. New York, Londres, Guilford Press, 270 p.

MORANGE M., SPIRE A., 2017

Mise en ordre, mise aux normes et droit à la ville : perspectives croisées depuis les villes du Sud. *Métropoles*, 21 [en ligne].

MUGELÉ R., 2017

Les « Eaux-Forêts » au Tchad, fauteurs d'insécurité dans les espaces ruraux ? Communication au XVII^e colloque Mega-Chad *Les insécurité dans le bassin du lac Tchad*, Université de Nice Sophia-Antipolis, 14-16/06/2017.

NGUEMA R., 2014

Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville (Gabon). *L'Espace Politique*, 22 [en ligne].

NINNIN J., 2014

Le rêve carioca : entre planification urbaine et déplacements forcés de population. *L'Espace Politique*, 22 [en ligne].

PARNELL S., PIETERSE E., 2010

The "Right to the City": Institutional Imperatives of a Developmental State. *International Journal of Urban and Regional Research*, 34 (1) : 146-162.

PEZZANO A., 2016A

"Integration" or "Selective Incorporation"? The Modes of Governance in Informal Trading Policy in the Inner City of Johannesburg. *The Journal of Development Studies*, 52 : 498-513.

PEZZANO A., 2016B

La governance asimmetrica del commercio informale nel centro di Johannesburg. *Afriche e Orienti*, 2-3 : 114-133.

SKUSE A., COUSINS T., 2007

Spaces of Resistance: Informal Settlement, Communication and Community Organisation in a Cape Town Township. *Urban Studies*, 44°(5-6) : 979-995.

WAAL DE A., 2014

The Political Marketplace: Analyzing Political Entrepreneurs and Political Bargaining with a Business Lens. *Reinventing Peace*, World Peace Foundation [en ligne].

Résilience et « miracle » en temps de crise dans le Borno

Le cas de la collectivité locale de Kwaya Kusar au Nigeria

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS

Introduction

Mes enquêtes de terrain sur le groupe qu'on allait ensuite appeler Boko Haram ont démarré en 2005 le long de la frontière entre le Niger et le Nigeria. Se poursuivant jusqu'à aujourd'hui à Maiduguri, Yola, Damaturu, Kano, Diffa, Bosso, Mainé-Soroa, N'Djamena et Baga Sola, elles m'ont conduit à développer une analyse sociologique et politique de l'insurrection. Je complète mon approche de la crise par une vision plus cartographique de la situation¹. En effet, le conflit lié à l'insurrection de Boko Haram n'a pas eu un impact uniforme dans le temps et dans l'espace. Suite à des escarmouches à Kanama le long de la frontière du Niger, puis dans les monts Mandara au Cameroun en 2003-2004, les djihadistes qu'on appelait les « Talibans du Nigeria » ont d'abord rejoint un prêcheur radical de Maiduguri, Mohamed Yusuf. Originaire du Yobe, celui-ci a alors développé un groupe maintenant connu sous le nom de Boko Haram, un sobriquet donné par les journalistes locaux. Après la première grande confrontation avec les forces de sécurité nigérianes en 2009, la violence a ensuite pris l'ampleur d'une guerre civile marquée par la proclamation d'un état d'urgence dans les États dits BYA (Borno, Yobe et Adamawa) en 2013 puis par le déploiement des troupes d'une coalition multinationale constituée avec les pays voisins à partir de 2015.

1. Initialement présentée lors d'une conférence magistrale à l'université de Maiduguri le 9 mai 2017, cette analyse a été discutée au colloque du réseau Méga-Tchad à Nice le 15 juin 2017.

Il convient cependant de noter que, dès ses débuts, Boko Haram avait des adeptes au Niger, au Tchad et au Cameroun (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015a). Jusqu'en 2014, les pays voisins du Nigeria ont en fait été préservés des combats car ils servaient de base arrière aux insurgés qui avaient passé une sorte de pacte de non-agression mutuelle avec les autorités locales. Autrement dit, on n'a pas assisté en 2015 à une extension de l'influence de Boko Haram, mais de son aire d'opération militaire. Concernant le nord-est du Nigeria, qui fait l'objet de ce chapitre, la crise a également eu un impact assez différencié dans le temps et dans l'espace. Centrée sur le Borno, elle a d'abord touché le Yobe et le Bauchi avant de s'étendre à partir de 2010 dans d'autres États du nord du Nigeria et d'atteindre Abuja et Kano au cours d'attentats spectaculaires en 2011-2014, puis de refluer dans les marécages du lac Tchad et les bosquets de la forêt de Sambisa après l'élection du président Muhammadu Buhari en 2015. Le nord de l'État de l'Adamawa, par exemple, a été moins longtemps occupé par les insurgés que le Borno et le Yobe, où la violence a également épargné certaines zones rurales.

Les limites d'une cartographie du conflit

Il est en fait difficile d'apprécier précisément l'impact du conflit pour des raisons qui tiennent tout à la fois à des défis méthodologiques et à la politisation de la crise par les autorités en vue de mettre la main sur l'aide internationale (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2017a). Afin de justifier ses investissements à Beni Sheikh et Dikwa plutôt qu'à Chibok, le ministère de la Reconstruction du Borno affirme ainsi que le nord de l'État, en pays kanuri, a davantage été touché par l'insurrection que le Sud, où vivent les minorités chrétiennes et ethniques². Dans une région majoritairement peuplée de musulmans, ces derniers ont effectivement été les premières victimes de Boko Haram (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2017b ; CHOUIN *et al.*, 2014). Mais la figure 1, qui est tirée de données recueillies au Nigeria à partir de 2006, montre bien que le sud du Borno n'a pas été épargné³. Dans des collectivités

2. Entretien avec le ministre à Maiduguri, mai 2016. En juillet 2015, le gouvernement du Borno avait aussi identifié Kukawa, Bama et Gwoza comme des cibles prioritaires des efforts de reconstruction. Mais il a finalement choisi de construire de nouveaux logements à Beni Sheikh, sur la grande route qui relie le Borno à Potiskum et au reste du Nigeria. Une telle localisation présente en effet l'avantage d'offrir une meilleure visibilité pour les bailleurs de fonds de la communauté internationale. Dans le même ordre d'idées, en mars 2017, les autorités ont profité d'une visite du très influent sénateur de Lagos, Bola Tinubu, et de la femme de l'ancien dictateur Sani Abacha pour leur faire inaugurer des écoles, un hôpital, des dispensaires de santé et des projets agricoles à Ngamdu, Beni Sheikh, Mainok et Auno dans les collectivités locales de Kaga et Konduga, zones à dominante kanuri.

3. On trouvera en ligne, dans les rapports annuels du projet *NigeriaWatch*, des réflexions critiques sur la production des données statistiques à l'origine de cette carte (voir aussi PÉROUSE DE MONTCLOS *et al.*, 2016). La méthodologie du projet *NigeriaWatch* est accessible sur : <http://www.nigeriawatch.org/index.php?html=4>.

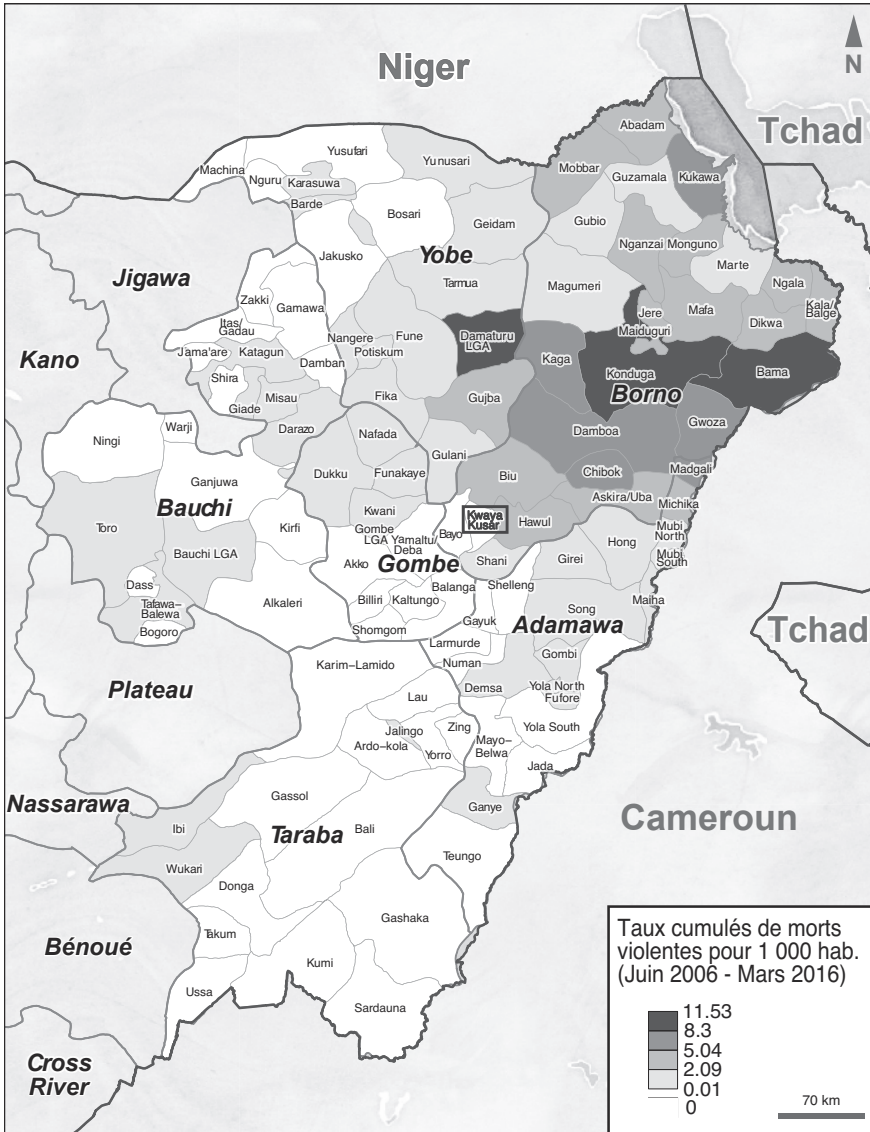


Figure 1

Taux cumulés de décès pour 1 000 habitants résultant directement du conflit de Boko Haram dans chaque collectivité locale du nord-est du Nigeria (2006-2016).

Sources : NigeriaWatch ; National Population Commission, projections en 2012 du recensement de 2006

locales mixtes sur le plan confessionnel, les chrétiens, soupçonnés d'espionner pour le compte de l'armée ou des milices paragouvernementales, ont été délibérément attaqués par les insurgés en raison de leur religion, alors que les musulmans ont été ménagés tant qu'ils ne collaboraient pas

avec les forces de sécurité⁴. C'est à partir de 2014 que la multiplication des attentats-suicides dans les lieux publics et des attaques indiscriminées contre les villages soupçonnés de fournir des miliciens au gouvernement ont fini par toucher toutes les communautés de croyance, quitte d'ailleurs, parfois, à les rapprocher dans l'adversité.

Les défis sont aussi d'ordre méthodologique. En raison des problèmes d'accès au terrain, il est difficile de vérifier des informations souvent contradictoires, erronées, corrompues par les rumeurs, bloquées par la censure militaire ou déformées par les propagandes gouvernementales. Les médias, eux, rapportent davantage certaines attaques que d'autres. À l'international, par exemple, on a fait grand cas de l'enlèvement des 276 lycéennes de Chibok le 14 avril 2014. Mais les médias n'avaient pas jugé utile de documenter d'autres attaques autrement plus meurtrières contre les écoles de la région, avec le massacre par Boko Haram de 41 lycéens et d'un de leurs professeurs à Mamudo le 6 juillet 2013, de 44 étudiants tués dans leur dortoir à Gujba le 28 septembre 2013 ou de 59 collégiens abattus à Buni Yadi le 25 février 2014. Le biais des journalistes et des décideurs, qui sont littéralement obsédés par le terrorisme, les phénomènes d'extrémisme religieux et l'islam radical, a par ailleurs occulté les autres formes de violence qui ont continué de ravager le nord-est du Nigeria, qu'il s'agisse de banditisme de grand chemin, de vols de bétail, de disputes foncières ou de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Abstraction faite de l'insurrection de Boko Haram dans l'État du Borno, la figure 2 montre ainsi que même les collectivités locales a priori les plus paisibles n'ont pas été épargnées par les violences de type criminel, politique, communautaire ou accidentel.

Il est en revanche plus logique que la localisation des foyers de l'insurrection djihadiste et des décès résultant des affrontements avec les forces de sécurité ne corresponde pas à la cartographie des besoins humanitaires et des déplacements de population réalisée par l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) et l'instance de coordination onusienne OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires). En effet, les survivants des attaques de l'armée ou de Boko Haram ont généralement cherché à s'éloigner des zones de combat. Cela ne signifie pas que leur relocalisation aurait dessiné en creux les positions des insurgés : les victimes ont également fui les opérations de l'armée. De plus, elles se sont parfois retrouvées dans des zones qui n'étaient pas non plus épargnées par les violences, sachant que les combattants de Boko Haram ont parfois attaqué les camps où ils avaient des complices. Enfin, la cartographie des migrations forcées s'est révélée lacunaire car elle s'est souvent focalisée sur des lieux qui, selon l'OIM, accueillaient à peine 10 % des déplacés.

Le détournement massif de l'aide alimentaire, plutôt que la solidarité familiale en milieu rural, explique en l'occurrence pourquoi les « camps »

4. Selon une liste fournie sans le nom des victimes par l'évêché catholique du Borno (OBASOGIE, 2014), 667 chrétiens ont été tués par Boko Haram entre juillet 2009 et janvier 2014.

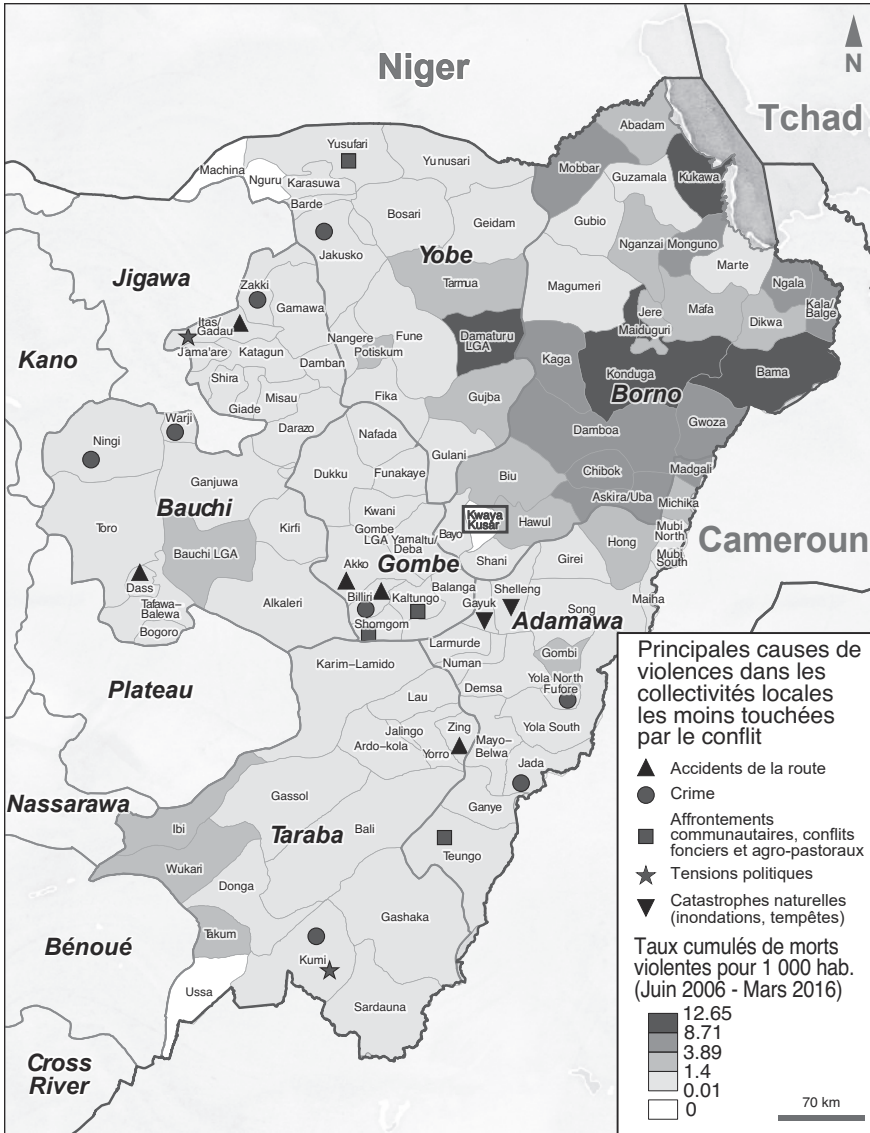


Figure 2

Taux cumulés de décès pour 1 000 habitants résultant des différents types de violence (dont l'insurrection de Boko Haram) dans chaque collectivité locale du nord-est du Nigeria entre 2006 et 2016.

Sources : NigeriaWatch ; National Population Commission, projections en 2012 du recensement de 2006

officiels du gouvernement sont si peu prisés et enregistrent d'impressionnants taux de malnutrition, y compris dans les grandes agglomérations où leurs occupants ne parviennent pas à s'insérer dans le tissu économique local. Des questions stratégiques et politiques ont également dissuadé les

populations déplacées de s'installer sur des sites qui, très visibles, ont parfois été ciblés par les insurgés en dépit ou, plus vraisemblablement, à cause de la présence et de la surveillance des militaires. Les minorités chrétiennes, en particulier, ont souvent préféré garder un profil bas et rester à l'écart. Selon leurs responsables, elles seraient donc moins bien enregistrées que les musulmans dans les camps bénéficiant d'une aide du gouvernement. En effet, elles se sont plutôt regroupées autour des églises pour bénéficier du soutien des organisations non gouvernementales caritatives, quitte à se couper encore davantage de leur environnement social dans des espaces spécifiques et réservés exclusivement aux chrétiens⁵.

De ce point de vue, il convient d'admettre les limites des enseignements à tirer d'une cartographie du conflit. La localisation des victimes et des déplacés aide certainement à cibler les besoins humanitaires et à établir les priorités de la reconstruction. Mais l'analyse des variations inter- et infrarégionales ne permet guère de tirer de conclusions en matière de résilience ou d'inclination à la violence. Historiquement, par exemple, le meilleur niveau d'éducation des populations du sud de l'État du Borno s'explique par la présence des écoles des missions chrétiennes, à qui les Britanniques interdirent de s'installer dans le Nord à dominante musulmane. Il ne témoigne pas d'une quelconque prédisposition « culturelle » à l'innovation face à « l'obscurantisme djihadiste ». De même, la cartographie du conflit fait apparaître des zones qui ont bénéficié du chaos sans pour autant démontrer d'aptitude particulière pour le développement. D'après les entretiens que j'ai conduits dans la région en 2016 et 2017, Potiskum et le Gombe ont ainsi détourné les flux commerciaux qui allaient autrefois de Maiduguri à Biu. Le plateau du Mambila et l'État de la Benue ont par ailleurs récupéré une partie des activités transfrontalières de Bama et Amchide au Cameroun, tandis que Geidam, dans le nord-est du Borno, et Mainé-Soroa, au Niger, ont capté les échanges qui, auparavant, partaient vers Ngala et Gambaru en direction du Tchad.

L'énigme du Borno

Les difficultés rencontrées pour dresser un état des lieux précis de la situation compliquent évidemment la capacité à analyser les causes du conflit. Les théories du complot ou du fanatisme religieux spéculent souvent sur la portée d'un djihad global qui ferait de Boko Haram une simple émanation du monde arabe, en l'occurrence d'al-Qaïda ou de Daech. En revanche, les

5. Les chrétiens accueillis dans des familles ont généralement préféré rejoindre les congrégations déjà existantes, plutôt que de créer de nouvelles Églises (MULDERS, 2016 : 25).

études ancrées dans la réalité du terrain s'intéressent davantage aux dynamiques locales et aux mobilisations sociales qui conduisent des musulmans à prendre les armes au nom du Coran. Dans le cas de Boko Haram, la question a notamment été de savoir pourquoi le conflit avait touché le Borno plutôt que des villes comme Kano, Kaduna ou Zaria, qui avaient été l'épicentre de la contestation islamiste au Nigeria dans les années 1980 et 1990, sans même parler de Sokoto, symbole d'un djihad victorieux au XIX^e siècle (OLOJO, 2015 ; PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015b, 2012). Les réponses proposées ont alors mis en lumière les nombreux problèmes de la région : mauvaise gouvernance, corruption des dirigeants, faiblesse de l'État, perte de légitimité des chefferies traditionnelles, révolte de la jeunesse contre le pouvoir des anciens, paupérisation, exode rural, tensions ethniques et interconfessionnelles, etc.

Mais aucun registre d'explication ne s'est vraiment imposé au détriment des autres. Si la pauvreté a par exemple constitué la toile de fond du conflit et facilité le recrutement de jeunes chômeurs, elle n'explique pas le djihad de Boko Haram : les fondateurs de la secte n'étaient pas des indigents et le Borno n'était pas la région la plus pauvre de la zone (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018 : 146). L'hypothèse d'une culture ethnique de la *razzia* ou d'une appétence particulière des musulmans pour le martyr est tout aussi hasardeuse⁶. Historiquement, le Borno a été ravagé par la conquête de Rabeh tandis que le sanglant djihad d'Ousmane dan Fodio a connu des prolongements jusque dans l'Adamawa⁷. Mais les autres régions du Nigeria n'ont pas non plus été épargnées par des conflits de toutes sortes, en particulier dans le Sud après l'indépendance, avec la tentative de sécession du Biafra et l'insurrection des régions pétrolifères du delta du Niger, sans même parler de l'explosion de la criminalité dans les grandes villes de la côte. Contrairement à ce qu'en dit Caitriona DOWD (2015 : 520), le Borno n'était absolument pas ravagé par des niveaux de violence exceptionnels et supérieurs à la moyenne nationale avant l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf par la police nigériane en 2009. Au contraire, la région était réputée pour sa tranquillité et, hormis quelques incidents, elle méritait parfaitement sa devise officielle : *Home of Peace*. En 2009, c'est une fusillade qui a mis le feu aux poudres à Maiduguri et déclenché l'insurrection lorsque des policiers ont tiré et blessé des membres de Boko Haram qui s'étaient réunis pour des funérailles et qui refusaient d'enlever leurs turbans pour porter des casques de moto (IMAM et KYARI, 2011 ; WALKER, 2016).

6. D'une manière générale, il convient de déconstruire les stéréotypes sur l'islam comme religion intrinsèquement violente et anti-démocratique. De la Libye au Moyen Orient, les conflits du temps présent ne doivent pas occulter les tendances observées sur la longue durée. Selon certains auteurs, les pays dits musulmans auraient connu moins de répression politique que les pays majoritairement chrétiens, notamment les dictatures militaires qui ont ravagé l'Asie et l'Amérique latine du temps de la guerre froide (SOYSA DE et NORDÁS, 2007).

7. À l'époque, les guerriers de Sokoto ont témoigné d'un sens du sacrifice qui n'est pas sans rappeler l'impulsion mortifère des auteurs d'attentat-suicide aujourd'hui. En 1903, le vizir de l'émir de Kano, fataliste, conduisit ainsi ses hommes à une mort certaine en les lançant au-devant des troupes britanniques (TUKUR, 2016 : 20). Pour une histoire des violences du Borno dans la longue durée, voir MACÉACHERN, 2018.

Assurément, le Nigeria est un cas emblématique de mauvaise gouvernance en Afrique, avec une croissance peu redistributive et des forces de sécurité toujours promptes à tuer des civils. Le gouverneur du Borno de 2003 à 2011, Ali Modu Sheriff, n'a certainement pas été pour rien dans le développement de Boko Haram, qu'il a initialement financé à des fins électorales (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2014). Mais d'autres États du Nord, à dominante musulmane, sont tout aussi corrompus en dépit de l'extension depuis 1999 du domaine d'application d'une charia qui était censée discipliner la classe dirigeante. Dans le cas du Borno, les services publics de base des zones rurales étaient déjà déficients avant la crise. Les fonctionnaires en poste dans les campagnes avaient notamment l'habitude de rester vivre à Maiduguri, soit par agrément, soit pour échapper aux pressions de leurs administrés, soit par peur des représailles, les habitants de Chibok étant par exemple réputés pratiquer la sorcellerie. Le conflit a évidemment exacerbé le problème. Au moment où le président Muhammadu Buhari proclamait prématurément la défaite « technique » de Boko Haram fin 2015, seulement 9 des 27 collectivités locales de l'État du Borno continuaient de fonctionner, en l'occurrence à Maiduguri, Bayo, Biu, Kwaya Kusar et, selon des annonces officielles contestées, Hawul, Chibok, Gubio, Jere et Kaga. Dans la grande banlieue de Maiduguri, même le centre administratif de Jere n'avait pas rouvert.

À l'intérieur même des collectivités locales, la qualité de la gouvernance est d'autant plus difficile à apprécier qu'*in fine*, elle dépend pour beaucoup des individus. Au cours d'entretiens menés en 2015 et 2016, les responsables des organisations humanitaires internationales notaient par exemple que le centre hospitalier universitaire de Maiduguri avait bonne réputation et que le ministre de la santé de l'État de l'Adamawa était beaucoup plus efficace que ses homologues au niveau fédéral ou dans les États de Yobe et du Borno. La personne du président Muhammadu Buhari est éclairante à cet égard. Son élection en 2015 a en effet apporté un vent d'espoir qui a redonné confiance à la population et permis à l'armée de marquer des points contre Boko Haram alors même que l'institution militaire restait gangrenée par la corruption et n'avait pas amélioré sa performance sur le plan technique. Le véritable changement est venu du soutien de civils qui se méfiaient du précédent gouvernement de Goodluck Jonathan et qui se sont avérés indispensables pour reprendre du terrain aux insurgés, comme d'ailleurs dans toutes les guerres asymétriques contre un ennemi invisible et mélangé à la population. Le président Muhammadu Buhari a ainsi fait figure de « sauveur », peut-être parce qu'il était un musulman réputé intègre et un ancien militaire et gouverneur du Borno dont la mère était à moitié kanuri (PADEN, 2016 : 6).

Bien entendu, les problèmes de gouvernance concernent aussi les institutions traditionnelles et pas seulement étatiques. La place manque ici pour étudier le rôle des chefferies coutumières et des organisations religieuses. Notons simplement que les tensions interconfessionnelles dans le nord du Nigeria

ont, pour beaucoup, dépendu de l'ouverture et de la bonne volonté politique des gouverneurs au pouvoir dans chaque État, plutôt que de l'importance relative des minorités chrétiennes. À partir de 1999, l'extension du domaine d'application pénal de la charia n'a ainsi pas provoqué de violences dans des États comme Kebbi ou Katsina, qui ont été plus respectueux du pluralisme religieux et où, cas exceptionnel, les autorités ont mis en place un bureau de soutien au pèlerinage des chrétiens (*Christian Pilgrims Welfare Board*) pour rééquilibrer les subventions dont bénéficiaient déjà les musulmans se rendant à La Mecque (LUDWIG, 2008 ; OKPANACHI, 2009). Dans le Bauchi, le Yobe et le Borno, en revanche, les gouverneurs en place ont confié les postes de direction à des musulmans et ne se sont guère souciés de donner de garanties aux minorités chrétiennes⁸.

Le « miracle » de Kwaya Kusar

Située dans le sud-ouest de l'État du Borno, près du Gombe, la collectivité locale de Kwaya Kusar fait partie de ces zones mixtes sur le plan ethno-religieux et délaissées par un pouvoir à dominante kanuri au nord. Paradoxalement, sa marginalisation l'a sans doute préservée des tensions politiques, même si la figure 3 (cf. p. 8 cahier hors-texte) montre que la zone n'est pas particulièrement défavorisée sur le plan de l'accès à l'éducation ou aux infrastructures de santé. La base de données *Nigeria Watch*, qui repose sur des sources ouvertes depuis sa création en 2006, n'y a enregistré aucune mort violente⁹. De même, les témoignages des habitants confirment que la collectivité locale est une sorte de Suisse à l'intérieur du Borno, « miraculeusement » épargnée par le conflit¹⁰ ! En témoigne également l'absence de personnes originaires de Kwaya Kusar dans les camps de déplacés de Maiduguri. À l'inverse, Kwaya Kusar a accueilli quelques déplacés de la région, preuve supplémentaire de sa capacité à être un « havre de paix ».

Le cas est curieux et interroge la résilience de certaines communautés dans une situation de crise. Le sud-ouest du Borno a été relativement peu touché

8. Il a par exemple fallu attendre 2017 pour que le gouverneur du Borno finance la reconstruction de trente églises et régularise les lieux de culte chrétiens sur la base de certificats d'occupation dont la délivrance était gelée depuis 1979. De son côté, le Shehu du Borno a commencé à accorder des titres traditionnels à des chefs chrétiens. Il est possible qu'un tel assouplissement soit paradoxalement le résultat d'une crise qui a rapproché musulmans et chrétiens dans l'adversité.

9. nigeriawatch.org.

10. Les seuls homicides rapportés étaient liés à un raid de Peuls qui avaient volé des vaches et tué deux habitants dans le village de Maiba en 2014. Les autres incidents n'ont pas fait de morts, qu'il s'agisse de violences post-électorales et antichrétiennes en 2011, au cours desquelles les trois églises de la localité ont été brûlées, ou d'une attaque de banque en 2012 vraisemblablement commise par des combattants de Boko Haram, qui en ont profité pour incendier le commissariat de police voisin et s'emparer des armes qui s'y trouvaient.

par les combats, contrairement au sud-est en dépit des déclarations rassurantes de l'armée à propos d'une prétendue sécurisation de Bama, Gwoza et Chibok. La question est de savoir pourquoi et de se demander si Kwaya Kusar pourrait servir de modèle. D'après les témoignages recueillis, les autochtones se pensent bénis des dieux et protégés par des esprits bienfaisants¹¹. D'autres facteurs d'explication peuvent cependant être avancés.

La thèse de la cohésion sociale

Les entretiens menés soulignent d'abord la cohésion sociale de communautés rurales où tout le monde se connaît et identifie facilement l'arrivée d'intrus¹². Éloignés des centres de pouvoir, les paysans de la sous-région auraient eu le temps de voir les ravages de l'insurrection et d'apprendre à se méfier des tentatives d'infiltration des djihadistes. En avril 2015, ils ont par exemple réussi à appréhender sur un marché un homme déguisé en femme et suspecté de travailler pour les insurgés. Pour autant, Kwaya Kusar n'est pas plus homogène que d'autres collectivités rurales du Borno, bien au contraire. Outre la présence de pasteurs peuls, elle est surtout peuplée par des minorités non kanuri : les Tera, dits « Kwaya Tera », « Jara » ou « Dera », qui sont parfois assimilés aux Hinna ou aux Pildimdi, et les Bura, Babur ou Pabir, qui sont majoritaires et que l'on trouve également dans les communes voisines de Hawul, Bayo, Biu et Shani¹³. À l'exception des Bura, qui sont organisés en sociétés acéphales de paysans généralement chrétiens et culturellement proches des Kanakuru de Shani, ces groupes sont réputés majoritairement musulmans. Mélangés avec des Kanuri et des Mandara originaires de Kerawa, sur la frontière du Cameroun près de Gwoza, les Babur ou Pabir, par exemple, obéissent à une structure plus centralisée, vivent plutôt en ville et pratiquent l'islam ; l'actuel émir de Biu, duquel dépend le chef de district de Kwaya Kusar¹⁴, appartient d'ailleurs à ce groupe. En d'autres termes, les habitants de Kwaya Kusar sont très différents des minorités chrétiennes ou animistes que l'on trouve dans les collectivités locales d'Askira Ubar, Hong, Madagali et Michika à la frontière des États du Borno et de l'Adamawa, tels les Higi/Kapsiki, les Chibok, les Kilba/Hona et les Margis/Marghis.

11. Les entretiens ont été réalisés à Maiduguri en octobre 2015 et mai 2016 avec des habitants originaires de Kwaya Kusar, notamment deux fonctionnaires du ministère des travaux publics, un officier des services d'immigration et un maître d'école né dans la localité voisine de Hawul. L'enquête s'est poursuivie à Kwaya Kusar en mai 2017 avec, entre autres, le chef du district et son adjoint, le président intérimaire de la collectivité locale, un imam de la confrérie tijaniyya, les responsables des deux factions Izala (Jos et Kaduna) et trois pasteurs d'églises évangéliques. Je tiens à remercier Hamid Banisaid Abdulrahman et Mohammed Alhaji Sani pour leur précieuse assistance.

12. Bizarrement, la question de la gouvernance de la collectivité locale n'a pas été évoquée, pas plus que la corruption ou le manque d'accès aux services publics de base. On peut seulement supposer que l'idée de cohésion est associée au sentiment de justice sociale, d'équilibre des rapports de pouvoir au sein de la communauté et de bienveillance de la part de leaders résidant effectivement parmi leurs administrés.

13. D'après Ronald COHEN (1974), les trois quarts des locuteurs du groupe se disent Bura et un quart Pabir, Babur ou Pabr suivant la prononciation retenue. Venus du nord et de l'est, ils ont progressivement assimilé les autochtones ngwi, ou lala, tandis que les Tera sont partis vivre à l'ouest dans l'actuelle collectivité locale de Bayo.

14. Selon la légende, le fondateur de l'émirat de Biu, Yamta-ra-Wala, aurait une origine kanuri et aurait réussi à soumettre les Pabir et les Tera à la fin du XVI^e siècle (HOGBEN et KIRK-GREENE, 1966 : 569-76).

La question des affiliations confessionnelles

La question des appartenances confessionnelles est évidemment importante pour comprendre pourquoi Kwaya Kusar a, semble-t-il, été épargné par les tentatives de recrutement de Boko Haram. À la différence de la zone kanuri de l'empire du Kanem-Borno à partir du XI^e siècle, l'islamisation de la sous-région a en l'occurrence été assez tardive, peu avant l'apparition de missions chrétiennes au XX^e siècle. Pendant longtemps, le plateau de Biu, qui inclut Kwaya Kusar, a en effet servi de zone-tampon et de refuge aux « païens » qui refusaient de se soumettre au sultan du Borno¹⁵. C'est le système d'*indirect rule* du colonisateur britannique qui a accéléré le processus d'islamisation et étendu l'emprise de l'émir de Biu sur des chefs coutumiers qui n'étaient pas musulmans (COHEN, 1975). Un émir issu de la minorité des Pabir et Babur a ainsi été nommé pour administrer la majorité « païenne » des Bura. En 1907-1918, des militaires britanniques s'en allaient même brûler les villages des Bura qui refusaient de payer des taxes aux Pabir et qui ont continué de se révolter jusqu'en 1946¹⁶. À partir de 1923, les missionnaires chrétiens ont alors converti des Bura en les aidant à résister à l'oppression des Pabir et en obtenant que la zone de Garkida échappe à la tutelle de Biu et passe sous le contrôle de la province de l'Adamawa au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Dans un tel contexte, les habitants de Kwaya Kusar ont eu la réputation de s'être convertis à l'islam pour s'insérer de façon opportuniste dans les grands réseaux de commerce hausa, renommée qui aurait pu attirer les prêcheurs de Boko Haram. Certains Bura, en particulier, ont commencé à s'habiller comme les musulmans pour, simplement, se débarrasser de la tutelle des seigneurs pabir et gagner les faveurs de la chefferie locale puis du parti au pouvoir à l'indépendance (COHEN, 1975). Mais leur islamisation « superficielle » a aussi joué contre le prosélytisme salafiste. À la différence des Kanuri des marches septentrionales du Borno, les autochtones de Kwaya Kusar arguent ainsi qu'ils étaient plus éduqués grâce à la présence des écoles de missions chrétiennes, et donc moins susceptibles d'être endoctrinés par des djihadistes abusant de l'ignorance des masses rurales.

L'argument linguistique

L'argument linguistique d'une incommunicabilité avec les Kanuri ou les Arabes Shuwa semble particulièrement probant. Au début du XX^e siècle, par exemple, presque tous les Babur parlaient kanuri (DAVIES, 1956). Mais ils ont bientôt cherché à commercer en direction du Gombe pour échapper

15. Lors de son passage à « Kwaia » et « Burutohai » en 1904, l'explorateur britannique Boyd Alexander (1907, vol. I : 124) notait ainsi que l'immense majorité des « Barbur » était « païenne ».

16. En 1912, par exemple, les Bura ont tué le chef de district peul, un policier et trois chefs de village (TUKUR, 2016 : 266).

à leur statut de vassalité et de servage vis-à-vis des sultans du Borno. Ce faisant, ils ont progressivement perdu l'usage du kanuri pour apprendre le hausa et, dans une moindre mesure, le fulfude (peul). Les Kanuri, qui constituent l'essentiel des fantassins de Boko Haram (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015a), n'ont donc pas pu s'appuyer sur des liens de solidarité lignagère et d'entente linguistique pour obtenir la confiance des habitants de Kwaya Kusar. Pour des raisons historiques notamment, les Bura se méfiaient tout à la fois des esclavagistes du Borno et des razzias des musulmans de Biu. Aussi n'ont-ils guère été réceptifs aux tentatives de conversion des missionnaires de Boko Haram venus prêcher sur le marché hebdomadaire de Kwaya Kusar avant l'exécution extrajudiciaire de leur gourou en 2009.

L'orientation économique

De pair avec la question linguistique et ethnique, l'orientation économique de la population constitue sans doute un autre facteur d'explication. En effet, les agriculteurs et les éleveurs de Kwaya Kusar se sont détournés de Biu et Maiduguri pour vendre leurs bêtes et leur production d'arachide, de millet et de maïs dans le Gombe afin d'atteindre les marchés hausa du nord-ouest du Nigeria. Précipitée par la construction d'une route goudronnée en 1982 et la promotion de Gombe au statut de capitale provinciale en 1996, une telle orientation a précédé la crise qui, insécurité oblige, a ensuite obligé les commerçants à éviter Damboa et à faire un long détour par Damaturu pour se rendre à Maiduguri, avec un voyage d'une journée au lieu de deux à trois heures en passant par Biu. Sur le plan économique, les témoignages recueillis insistent également sur le rôle d'activités agricoles qui auraient permis d'éviter un chômage et une oisiveté propices aux efforts d'endoctrinement de Boko Haram.

Le manque d'intérêt stratégique

Constituée de forêts et de collines verdoyantes dont elle tire son nom (*kusar* signifie « herbe » ; *kwaya*, un « endroit », dans la langue des Bura et Babur), la collectivité locale de Kwaya Kusar ne présente pas un gros intérêt stratégique pour les insurgés. En effet, elle est plus difficile d'accès que la savane bornouane, même à moto. Certes, la seule route goudronnée qui la traverse est assez fréquentée, car elle permet de rejoindre les États du Borno et de Gombe via Biu. Mais elle est facile à contrôler, car elle n'offre pas d'autre point de fuite qu'une bifurcation en direction de Shani. Sur le plan stratégique, en outre, les habitants de Kwaya Kusar n'ont pas mis en place de milices d'autodéfense susceptibles d'attirer les repréailles des insurgés. L'émir de Shani a ainsi refusé l'établissement de postes

militaires qui auraient provoqué une extension des combats en direction du sud-ouest du Borno¹⁷.

Le rôle des milices d'autodéfense

Un tel dispositif questionne l'efficacité des milices d'autodéfense de Biu, sur la route en direction de Maiduguri. Déjà présents avant le début de la crise en 2009 et la création d'une CJTF (Civilian Joint Task Force) en 2013, ces vigiles sont réputés avoir empêché la propagation de l'insurrection et les efforts d'endoctrinement de Boko Haram. C'est cependant dans la ville de Biu que, dès le 21 juillet 2009, les services de sécurité ont découvert une fabrique d'explosifs dans la maison d'un des commandants de la secte, Inusa Ibrahim Sabo (GUSAU, 2009 ; GALTIMARI, 2011 : 19). L'arrestation de neuf membres de Boko Haram a en l'occurrence précédé de peu l'insurrection et la répression militaire qui devaient conduire à l'entrée en clandestinité du mouvement et à l'exécution extrajudiciaire de son fondateur, Mohammed Yusuf. Le 24 juillet 2009, encore, c'est un gardien de prison à la retraite, originaire de Biu, Hassan Sani Badami, qui devait mourir dans un quartier populaire de Maiduguri à la suite d'une mauvaise manipulation d'explosifs destinés à fomenter des attentats. En septembre 2011, des combats allaient ensuite opposer des sympathisants de Boko Haram aux forces de sécurité dépêchées à Biu. Depuis lors, on a assisté à de nombreuses attaques contre des mosquées, des églises et des établissements publics de la région. En juillet 2015, par exemple, un commando de Boko Haram s'est rendu dans la localité de Mirinda pour exécuter une quinzaine de leurs membres qui avaient fait défection et accepté de rallier le gouvernement.

Conclusion

Il serait ainsi trompeur de supposer que Kwaya Kusar a été préservé de la violence parce que les milices de Biu ont fait rempart contre la déferlante djihadiste en provenance de Maiduguri. De nombreux facteurs ont joué et aucun ne s'impose au détriment des autres. À défaut de proposer un modèle de résilience, le cas de Kwaya Kusar souligne plutôt la nécessité d'affiner l'analyse à un niveau très local pour mieux comprendre la situation dans le Borno. Une approche qualitative et quantitative de la crise met aussi en évidence toute la richesse du débat académique et public à propos des causes politiques, religieuses, économiques ou ethniques de l'insurrection. En

17. Après avoir échappé de peu à une embuscade en 2014, il n'en a pas moins dû fuir, et avec lui l'administration territoriale de la collectivité locale de Shani, dont dépendait Kwaya Kusar jusqu'à sa création en 1996.

revanche, les tentatives de cartographie du conflit ne permettent guère de tirer de conclusions définitives et modélisables en matière d'inclination à la paix, de résistance à l'endoctrinement djihadiste ou de prédisposition au développement.

Références

BOYD A., 1907

From the Niger to the Nile. Londres, Edward Arnold, 2 vol.

CHOUIN G., REINERT M., APARD E., 2014

« Body Count and Religion in the Boko Haram Crisis: Evidence from the Nigeria Watch Database ». In Pérouse de Montclos M.-A. (dir.), *Boko Haram: Islamism, Politics, Security, and the State in Nigeria*, Ibadan, Leyde, IFRA-Nigeria, African Studies Centre, Waposo Series, 2 : 213-236.

COHEN R., 1974

The Evolution of hierarchical institutions: a case study from Biu, Nigeria. *Savanna*, 3 (2) : 153-174.

COHEN R., 1975

« The pull of opposites: incorporation and autonomy in Nigeria ». In Abu-Lughod I. (éd.), *African themes: Northwestern University studies in honor of Gwendolen Carter*. Evanston, Northwestern University : 149-173.

DAVIES J. G., 1956

The Biu Book. Zaria, North Regional Literature Agency, 357 p.

DOWD C., 2015

Grievance, Governance and Islamist Violence in Sub-Saharan Africa. *The Journal of Modern African Studies*, 53 (4) : 505-531.

GALTIMARI U. G. (ÉD.), 2011

Final Report of the Presidential committee on Security Challenges in the North-East Zone of Nigeria. Abuja, Federal Government of Nigeria, 19 p.

GUSAU I. U., 2009

Boko Haram: How it all began, *Daily Trust*, 2 août 2009.

HOGBEN S. J., KIRK-GREENE A. H. M., 1966

The Emirates of Northern Nigeria: a preliminary survey of their historical traditions. Londres, Oxford University Press, 638 p.

IMAM M. S., KYARI M., 2011

Yusufuyya and the Nigerian State: Historicizing the Dynamics of Boko Haram Phenomenon. *Kaduna Journal of Liberal Arts*, 5 (1) : 27-45.

LUDWIG F., 2008

Christian-Muslim Relations in Northern Nigeria since the Introduction of Shari'ah in 1999. *Journal of the American Academy of Religion*, 76 (3) : 602-637.

MACEachern S., 2018

Searching for Boko Haram. A History of Violence in Central Africa. Oxford, Oxford University Press, 233 p.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (ÉD.), 2018

Crise et développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Paris, AFD, 291 p.

MULDERS A., 2016

Crushed but not defeated: The Impact of Persistent Violence on the Church in Northern Nigeria. Abuja, Harderwijk, Christian Association of Nigeria's National Executive Committee, Open Doors International, 162 p.

OBASOGIE GIEDON F., 2014

A Documentary on the series of Attacks by Boko Haram on Churches in Maiduguri from 2009-2014. Maiduguri, Catholic Social Communications, Directorate, 59 p.

OKPANACHI E., 2009

Ethno-religious Identity and Conflict in Northern Nigeria: Understanding the Dynamics of Sharia in Kaduna and Kebbi States. Zaria, IFRA, 50 p.

OLOJO A., 2015

Les limites spatiales de l'insurrection de Boko Haram dans le nord du Nigeria : le cas de Sokoto. *Hérodote*, 159 : 76-85.

PADEN J., 2016

Muhammadu Buhari: The Challenges of Leadership in Nigeria. Berkeley, Roaring Forties Press, 288 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2012

Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? *Centre d'études et de recherches internationales, Question de Recherche*, 40, 33 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2014

Nigeria's Interminable Insurgency? Addressing the Boko Haram Crisis London. *Chatham House, Research Paper* : 1-36.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015a

Boko Haram : les enjeux régionaux de l'insurrection. *Fondation Jean Jaurès*, note n° 246 : 1-11.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015b

Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan » : une perspective historique. *Afrique contemporaine*, 255 : 21-41.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015c

Boko Haram et la souveraineté du Nigeria : une histoire de frontières. *Hérodote*, 159 : 58-75.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2017a

Le Nigeria, Boko Haram et la crise migratoire. *Outre-Terre*, 53 : 174-189.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2017b

« Boko Haram, youth mobilization and Jihadism ». In Mustapha A. R., Ehrhardt D. (dir.), *Creed & Grievance: Muslims, Christians & Society in Northern Nigeria*. Londres, James Currey : 165-183.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., MINOR E., SINHA S., 2016

Violence, statistics, and the politics of accounting for the dead. Dordrecht, Springer, 140 p.

SOYSA DE I., NORDÂS R., 2007

Islam's bloody innards? Religion and political terror, 1980-2000. *International Studies Quarterly*, 51 (4) : 927-943.

TUKUR M., 2016

British Colonisation of Northern Nigeria, 1897-1914: A Reinterpretation of Colonial Sources. Dakar, Amalion Publishing, 576 p.

WALKER A., 2016

Eat the Heart of the Infidel : the harrowing of northern Nigeria and the rise of Boko Haram. Londres, Hurst, 281 p.

Une confrérie face à Boko Haram

Les chasseurs kotoko au Nord-Cameroun (Logone-et-Chari)

Mahamat ADAM

Introduction

La région du Nord-Cameroun a connu plusieurs formes d'insécurité pendant et après la décolonisation. Ce travail explore la lutte menée par la confrérie des chasseurs kotoko contre ces insécurités contemporaines, et plus particulièrement contre Boko Haram. Depuis le milieu des années 1960, et l'entrée en rébellion du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) intervenue en 1966, qui eut pour conséquence l'implantation de combattants aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad et la dissémination d'armes de guerre, les sources d'insécurité se sont multipliées et succédé – affrontements interethniques dans le Logone-et-Chari, guerre en Libye, conflits religieux au nord du Nigeria et, enfin, insurrection de Boko Haram –, faisant de la violence un « référent zonal » (SAÏBOU, 2004 : 85). De par sa situation entre le Tchad et le Nigeria, le département du Logone-et-Chari, le plus septentrional de la région extrême-nord du Cameroun, en a été très affecté, notamment dans la commune de Makari, qui, après le conflit entre Arabes Shuwa et Kotoko (1992-1995), a vu sa configuration modifiée du point de vue économique et social. Les marchés de Makari, Bian, Gouma et Digam, ont été dissous au profit, respectivement, de ceux de Mada, Bomboyo, Amchilga et Maliyé. Ces marchés nouvellement créés sont plutôt des marchés au bétail où circule beaucoup d'argent. De ce fait, les attaques et les vols à main armée se sont multipliés et les vols de bétail sont devenus récurrents. Face à ces actes de banditisme, puis face à Boko Haram, le rôle joué par la confrérie des chasseurs kotoko a été déterminant.

Ce travail est le résultat des recherches que nous avons menées entre 2005 et 2007 sur les chasseurs¹, dans le nord du Cameroun, dans la commune de Makari, où la confrérie est bien implantée et organisée en secteurs. La confrérie est le lieu par excellence où les initiés apprennent un ensemble de connaissances de type ésotérique, écologique, éthique et social. Les membres de cette organisation sont les maîtres des forces occultes, spécialistes de la faune et de la flore, chasseurs, guérisseurs, guerriers, gardiens des traditions, musiciens, etc. Aujourd'hui organisée en comités de vigilance et soutenue par les autorités administratives, la confrérie est fortement impliquée dans la prévention contre les attentats terroristes perpétrés par Boko Haram. Ce travail présente d'abord l'organisation et les activités de la confrérie des chasseurs kotoko, avant de voir l'implication de ses guerriers dans la lutte contre Boko Haram.

Présentation de la confrérie des chasseurs kotoko

Au sud du lac Tchad, les Kotoko sont établis sur les cours inférieurs du Chari et du Logone. On les trouve au Cameroun dans le département de Logone-et-Chari, le plus septentrional de la région de l'extrême-nord du Cameroun, mais aussi au Tchad ainsi qu'au Nigeria. Leur organisation en principautés sacrées nous est bien connue grâce aux travaux d'Annie LEBEUF (1969). Les confréries de chasseurs de ces sociétés, dont les histoires sont très anciennes, perdurent de nos jours, même si leurs membres ont abandonné la chasse depuis les années 1980 en raison de la raréfaction de la faune. Outre la chasse, ces confréries ont diverses activités qui leur sont spécifiques, puisqu'ils sont aussi guerriers, guérisseurs et chantres de leur communauté, autant de spécialités que nous aurons à évoquer. La médecine traditionnelle reste une occupation majeure, même si la dimension guerrière de ces confréries s'est vue récemment mise à profit suite à leur enrôlement dans des comités de vigilance qui assurent la sécurité locale.

Origine de la confrérie

L'histoire de la confrérie des chasseurs kotoko est multiséculaire. Selon plusieurs sources, le chef des chasseurs à l'arc aurait une origine kanuri. Il

1. Dans le cadre de notre travail de thèse (ADAM, 2013), nous avons interviewé plusieurs membres de la confrérie, notamment à Makari, Biama, et Dougoum. Les entretiens portaient sur l'organisation de la confrérie, ses activités, etc. Nous les avons soigneusement conservés sur bande magnétique. À Makari par exemple, je me suis entretenu avec Liman Oumar, fils d'un ancien chef chasseur, et avec Abani Mey Dour, un chasseur qui a initié de nombreux jeunes.

serait arrivé à Makari en même temps que les jumeaux Asana et Useyni² (LEBEUF, 1969). Pour comprendre l'origine des chasseurs kotoko, il nous faut remonter au royaume du Kanem-Bornu, l'un des plus anciens royaumes musulmans d'Afrique, et à sa dynastie, celle des Sefuwa, qui a connu une longévité inégalée (VIII^e-XIX^e siècles) : « Le Bornou a inspiré aux différents États du circum tchadien les normes de gouvernement, la titlature de notables, les arts de la guerre, les modes de conduites en cités, une structuration des différents métiers, l'enseignement religieux enfin. Grâce à son organisation militaire et à ses caravanes de marchands, le Bornou a dominé de vastes espaces. Toutefois, sur les marges de l'œkoumène kanuri, ce sont les *gaw*, chasseurs de métier, qui pénétrèrent plus avant dans les contrées inconnues. Ils revenaient de ces campagnes de chasse lointaines avec des pointes d'éléphant et des esclaves. Ils s'impliquaient souvent dans les conflits locaux tout en contractant des alliances matrimoniales. Les guildes des *gaw* kanuri ont influencé nombre d'autres groupes. On les retrouve, avec quelques divergences, chez les Kotoko, les Mandara et dans tout le monde peul du Diamaré à la Bénoué » (SEIGNOBOS, 2011 : 35-59).

Organisation de la confrérie

Au sein de la société kotoko, les chasseurs à l'arc (*nkuradajie*³) constituent un corps regroupant des hommes liés entre eux par une activité commune : la chasse. Mais c'est surtout par plusieurs rituels d'intégration, par des règles et des pratiques culturelles qu'ils se distinguent au sein de cette société. Les chasseurs sont regroupés en secteurs appelés *ngare*. Le sultanat de Makari en compte une dizaine, dont les plus importants sont les secteurs de Makari (*ngare al Mpadā*), de Biamo (*ngare al Biyamo*), de Maladi (*ngare al Maladi*), de Ngouma (*ngare al Ngāma*), de Dougoum (*ngare al Dāgām*), etc. À la tête de chaque secteur (*ngare*) se trouve un chef (*mme sā ngare*). L'ensemble des secteurs constitue la *sarma*. C'est une sorte de confrérie qui repose sur une base égalitaire – l'apprentissage des membres et leur intégration sont indépendants de leur statut originel –, où seuls importent l'apprentissage des pratiques tant techniques que rituelles et l'observance des règles propres au groupe. À la tête de la confrérie (*sarma*), se trouve un chef : le *salala*⁴. C'est le maître des chasseurs kotoko, crédité d'un pouvoir magique et

2. Selon la légende, la ville de Makari fut, au départ, gouvernée par un serpent, Mme Kasino, « le roi-serpent », originaire de Selo. Il est le descendant d'une fille de Musa Kala qui mourut en lui donnant le jour et de Teri, ancien chef de la même ville. Noir et de dimensions énormes, avec une tête blanche hérissée de poils noirs, il vivait au centre de la cité dans une tanière entourée d'arbres ombreux. Pendant longtemps, les habitants de Makari se satisfirent d'un tel chef malgré le lourd tribut de moutons qu'ils devaient lui verser. Mais un jour, lassés de ses exigences, ils se rassemblèrent sur la grand-place avec l'intention de s'en libérer. Arriva alors Useyni accompagné d'Asana son frère jumeau, et de sa sœur. D'un coup de sabre (*mavuram*, langue kotoko), il tua le reptile ; puis il épousa sa fille et prit le commandement de la ville. Asana partit pour Afadé et sa sœur pour Goufey.

3. Étymologiquement, *nkuradaji* (au singulier) vient de *ngwaru sā daji* (littéralement « esclave de l'arc »). Tous les termes en italique dans ce chapitre sont en langue kotoko.

4. *Salala* désigne la fête, l'ensemble des rites de chasseurs et, partant, leur pouvoir. Le mot se traduit par « communion » ou « contrat ». Il s'agit pour un groupe de chasseurs de partager la croyance en la même protection, entraînant de facto une indéfectible entraide entre ses membres.

spirituel. On ne naît pas chasseur, mais on le devient suite à un rituel d'initiation célébré par un maître que le postulant à cette catégorie socioprofessionnelle choisit.

Le responsable d'un secteur est nommé par le chef suprême de la confrérie. Il est intronisé par le sultan après l'approbation de tous les membres du secteur dont il aura la charge. On lui attribue un pouvoir quasi religieux. C'est l'un des officiants primordiaux de tous les rites initiatiques qui transforment un homme en chasseur. Auprès du sultan, il n'est pas seulement le représentant de la confrérie, mais il fait également partie des dignitaires de la cour. Il participe activement au rituel d'intronisation du sultan. C'est lui qui décide de la date des chasses collectives et qui règle les différends entre villages de la principauté en cas de contestation des limites des terrains de chasse. Il est aussi chargé d'approvisionner la demeure du sultan en peaux de lion et de panthère. Il a droit à la patte avant droite de tous les animaux terrestres abattus par les chasseurs de la ville. En temps de guerre, il prend la tête des archers et, lors de l'intronisation du sultan, il le coiffe avec son bonnet, symbole représentatif de la confrérie auprès du sultan. Tous les chefs des guerriers portent un tel bonnet pendant les grandes cérémonies. Sa fabrication met en œuvre un tissu de coton (*kabāga*), des cauris, des peaux de bêtes et des amulettes, selon une composition qui varie selon le grade.

Les activités du chasseur au sein de la confrérie

Le rôle du maître-chasseur ne se limite pas à l'enseignement des techniques de chasse. Son savoir, en tant que guerrier, devin et guérisseur, est fondamental dans la transmission d'une tradition cynégétique qui comporte un caractère magico-religieux. Pour acquérir ce pouvoir magique et spirituel, le futur chasseur est tenu de rester pendant plusieurs années auprès de son maître afin d'accéder à un savoir qui intègre les secrets de la brousse. C'est aussi un code de conduite qui, hérité des ancêtres, garantit l'équilibre des relations entre le monde des humains et le monde sauvage. Avant d'être chasseur, le *nkuradaji* est avant tout un guerrier expérimenté, doté d'un savoir magico-spirituel qui le classe parmi les guérisseurs traditionnels, les *gaw*.

Le chasseur kotoko est un guerrier

Le chasseur intervient pour protéger la population contre l'incursion des animaux féroces dans les agglomérations. C'est ainsi qu'il peut être sollicité pour tuer un lion qui s'attaque aux hommes sur une grande route ou un

hippopotame qui empêche les populations riveraines de se rendre à la rivière. Le chasseur fait partie de la suite du sultan lorsqu'il se déplace pour aller régler les conflits entre les paysans. Lors des cérémonies officielles, l'orchestre prend la tête du cortège qui escorte le sultan. Il est généralement constitué des chefs de secteur (*mme sə ngare*) de la région qui arborent leurs tenues traditionnelles. Lors des cérémonies, de nombreux chasseurs accompagnent la suite du sultan.

Avant d'engager une bataille ou de répondre aux assauts d'un ennemi, les chefs des chasseurs consultaient leur animal protecteur après lui avoir remis des offrandes de bouillie de mil. Un appel, effectué au moyen d'une corne appelée *mangam*, rassemblait tous les guerriers. Ils étaient alors informés du jour et du lieu. Ils connaissaient en général leurs adversaires. Le rassemblement prenait la forme d'une sorte de veillée d'armes à laquelle étaient conviés les représentants d'autres guildes perçues comme apparentées, telle celle des barbiers. Les barbiers sont en effet issus des chasseurs et les deux métiers ne sont pas incompatibles. De fait, si un chasseur cesse d'aller en brousse, il peut se reconverter en « barbier-circonciseur ». Ce rassemblement qui précédait la bataille se présentait comme un rituel au cours duquel les chasseurs consommaient des décoctions et d'autres breuvages à base d'écorces d'arbres. Dans ce rite, deux personnages jouaient un rôle essentiel : le chef des griots et le chef des guerriers-chasseurs. Au premier, il revenait d'exécuter le chant rappelant au guerrier les exploits de ses ancêtres et l'exhortant à les égaler. Le second haranguait les hommes en tenant des discours émaillés de séquences narratives se référant au passé.

Le chasseur kotoko est un guérisseur traditionnel

Le jeune *nkuradaji* doit aussi être un guérisseur traditionnel (*gaw*). Selon nos informateurs, le futur *gaw* doit subir un rituel au cours duquel on l'immerge dans un grand pot (*ske*) rempli d'une décoction de plantes diverses, parvenue à une température supportable. Cette formation passée, le maître attend le jour de l'assemblée générale qui réunit chaque année tous les chasseurs de la région pour leur présenter son disciple. Le *nkuradaji* devient alors pleinement un *gaw* (*gawsən*), doté des connaissances botaniques spécifiques ainsi que des pouvoirs thérapeutiques et préventifs contre l'action des sorciers qui lui sont nécessaires. À l'aide de plantes dont il connaît les propriétés médicinales et magiques, il pourra alors se consacrer, en particulier, à l'art de soigner les maux causés par la sorcellerie.

Les pouvoirs magiques du chasseur ont communément pour support des Loranthacées, souvent enfermées dans des talismans de cuir et de fer. On retrouve ces épiphytes dans les incisions de l'avant-bras qui tient l'arc, pour assurer la justesse du tir ; ils sont utilisés en décoctions pour augmenter l'acuité visuelle, en bain lustral ou encore en fumigations-inhalations pour attirer vers soi le gibier. Les chasseurs kotoko en ont donc fait leur première source médico-magique concernant leurs activités cynégétiques. Pour

soigner, ils utilisent des écorces et des racines ainsi que des plantes médicinales cultivées dans leurs propres jardins, mêlant le plus souvent les deux éléments. Les chasseurs réduisent les fractures et soignent les rhumatismes avec de la graisse d'autruche. Pour soulager certaines douleurs persistantes, ils posent des ventouses en cornes de chèvre (*fəli*). Ils peuvent aussi combattre l'impuissance des hommes et l'infertilité des femmes. Le chasseur étant aussi barbier (*wanzam*), il pratique des scarifications (*ski*) sur le ventre et procède à l'ablation de la lulette (*encho*) afin de lutter contre certaines maladies infantiles. D'une manière générale, on conviendra avec C. SEIGNOBOS (2011 : 35-59) que « le pouvoir thérapeutique des *gaw* reste fondé sur la crainte qu'ils inspirent ».

Le chasseur kotoko, chantre de la communauté

Dans les contextes culturels kotoko, la musique est intimement liée à la parole. Le terme de *fəlan*, par lequel on la désigne, a une extension sémantique bien plus large : elle implique également de manière indissociable le jeu, que ce soit celui d'un instrument ou celui du corps exprimé par la danse, ainsi que la transmission de connaissances et même le simple fait de s'exprimer par la parole. On n'est donc pas ici dans le domaine du divertissement pur, mais bien dans celui de l'enseignement, de la morale et de l'idéologie. C'est pourquoi le chantre de la confrérie est le second personnage du groupe, positionné juste après le chef (*mme sə ngare*). Le chantre de l'ensemble des chasseurs (*daji*), qui chante accompagné par un joueur de luth, est toujours un grand initié capable de personnifier, d'incarner la mémoire commune. Qu'il s'agisse de mythes, de récits didactiques et épiques, d'hymnes ou de chants de louanges, son répertoire est toujours lié au fonctionnement de la confrérie. S'il évoque son histoire et la mémoire de ses membres les plus illustres, c'est pour rappeler les règles de la chasse et les valeurs fondamentales du chasseur à l'arc professionnel, le *nkuradaji*. À la fois pédagogique, idéologique et religieuse, sa fonction est également esthétique, dans la mesure où elle répond à des règles bien précises et qu'elle s'adresse à un auditoire compétent composé de plusieurs générations de chasseurs. Sa réputation dépend de l'étendue de son répertoire, de sa connaissance de l'histoire des chasseurs et des mythes fondateurs de la confrérie, de la qualité de sa voix, mais aussi de sa capacité à inventer de nouveaux chants qui seront tout de suite repris et diffusés par d'autres chanteurs. « Les histoires de chasseurs relèvent de deux répertoires : les hagiographies épiques des grands chasseurs, empreintes de merveilleux, et les leçons de morale à travers des récits souvent minutieusement documentés de chasseurs qui, ayant dérogé aux règles en vigueur, ont été punis. Ils commencent le plus souvent par : “la faute du *gaw* un tel” » (SEIGNOBOS, 2011 : 35-59).

L'ésotérisme, les pouvoirs magiques et l'élitisme font des chasseurs kotoko des personnes hors du commun. Ce sont aujourd'hui les aspects les plus

significatifs que semblent retenir les imaginaires populaires dans cette région du sud du lac Tchad. Les discours ordinaires les présentent comme des magiciens, invulnérables aux armes blanches et au feu, pouvant disparaître à volonté et ayant le don d'ubiquité, grâce à leur « blindage ». « On assiste, sous le terme de “blindage”, à une récupération ici plus directe des rituels et ingrédients qui accompagnent les trois pouvoirs que le *gaw* cherche à maîtriser en brousse : *jusinirde* : maintenir à distance un fauve ; *yeesi* : détourner un projectile ou l'attaque d'un animal ; *buusin* : être inaudible, inodore et invisible pour le gibier » (SEIGNOBOS et PLANTON, 1993).

Pour le chasseur kotoko, le « blindage » est un moyen de contrôler un environnement où évoluent d'autres acteurs dotés de protections similaires. Les savoirs relatifs aux recettes de protection qui les font échapper aux envoûtements et aux attaques de l'esprit des animaux abattus et de tous les esprits du monde parallèle de la brousse se maintiennent encore de nos jours, même après la disparition du gibier. C'est peut-être dans cet imaginaire qu'il faut rechercher la popularité et l'efficacité des chasseurs kotoko.

Les comités de vigilance de la confrérie face aux insécurités

Devant la multiplication des actions criminelles, la population du pays kotoko, soutenue par les pouvoirs traditionnels, a décidé de s'organiser en « comités de vigilance » constitués, pour l'essentiel, de membre de guildes de chasseurs. Au Cameroun, le fonctionnement des comités de vigilance est encadré par le législateur. Ces structures sont placées sous la responsabilité des sous-préfets, conformément à l'instruction présidentielle du 1^{er} septembre 1972 qui fixe la conduite des efforts de défense⁵. Avec l'insécurité grandissante, le grand banditisme et Boko Haram, les chasseurs kotoko ont créé des comités de vigilance. Chaque chasseur du comité est inscrit sur un registre, soit à la gendarmerie, soit à la sous-préfecture, et dispose d'une carte de milicien.

Un rôle central de surveillance territoriale

Le rôle premier des chasseurs kotoko a toujours été la surveillance du territoire. Pendant la colonisation, les chasseurs kotoko servaient de vigiles dans des grandes villes comme Kousséri, Makari ou Goulfey. Ils veillaient

5. Concernant les comités de vigilance, « il s'agit essentiellement de développer le patriotisme des serviteurs de l'État et de l'ensemble des citoyens, d'exiger le loyalisme de tous, de dépister les éléments hostiles et de préparer leur neutralisation en cas de nécessité », peut-on lire dans cette instruction.

sur les bâtiments de l'administration pendant la nuit. Après l'indépendance, la plupart d'entre eux ont été recrutés par la nouvelle autorité comme agents communaux. L'insécurité perdurant et le conflit arabe-kotoko créant une psychose, les chasseurs ont été amenés à veiller davantage sur les villes et les villages kotoko.

Aujourd'hui dans la région de l'Extrême-Nord, la recherche de renseignements figure parmi les prérogatives des différents comités de vigilance. Ainsi, leurs membres sont régulièrement appelés à informer les autorités administratives et militaires sur la présence d'éléments de la secte islamiste de Boko Haram. Différents reportages parus dans la presse nationale et internationale rendent compte de l'importance et de l'efficacité des comités de vigilance.

À Makari, les archers chasseurs suppléés par les cavaliers de la garde du sultan assistent les forces de l'ordre en dénonçant tout acte suspect pouvant nuire à la population. Dans cette région, leurs actions en matière de lutte contre l'insécurité sont diverses : la surveillance des entrées des villages et du palais du sultan, la surveillance des routes les jours de marché, les patrouilles nocturnes et même la lutte contre les bandes armées en cas d'attaque de localités.

Les chasseurs face aux coupeurs de route

Les chasseurs opèrent aussi sur les routes. Les « bandits » sont pourchassés dès qu'une agression est signalée. En 1998, le comité de vigilance de Blangoua, placé sous la direction d'Alhadji Baranga, a réussi à établir une sécurité relative dans le « glégo », une petite forêt sise entre Blangoua et Ganadir, qui a toujours abrité des brigands. Pour la première fois, Arabes et Kotoko se sont associés pour combattre leur ennemi commun : les coupeurs de routes. Cette action conjointe a porté ses fruits : « De nombreux télégrammes adressés aux autorités militaires ainsi que des dizaines de cadavres présentés au préfet du Logone-et-Chari rendent compte de l'efficacité de cette action » (SAÏBOU, 2006 : 111).

Les embuscades tendues sur les routes par les bandits sont récurrentes. Les affrontements entre les comités de vigilance (kotoko et arabes) et les bandits issus des factions rebelles tchadiennes qui se déplacent sur les deux rives du lac Tchad s'accroissent. C'est ainsi que Garba Mbororo, l'un des grands bandits que connut la région, sema la désolation dans toute la région du Serbewel⁶ et, les jours de marché, dépouillait les passants de leur argent. Dans les villages arabes, il organisait des vols de bétail à main armée.

Le sultan et les chefs de villages ont toujours milité pour une action concertée avec les forces de l'ordre. « Munis généralement d'armes blanches, les

6. Le Serbewel est une rivière émissaire du Chari.

éléments de la défense populaire ne peuvent donc pas affronter les grands bandits » (SAÏBOU, 2004 : 112). Les comités de vigilance se contentent donc de donner à leurs chefs de villages des informations que ceux-ci transmettent aux forces de l'ordre, qui agissent directement sur le terrain. Beaucoup des actions menées conjointement entre chasseurs et forces de l'ordre ont donné de bons résultats et permis l'arrestation de grands bandits.

Les chasseurs face à Boko Haram

L'une des stratégies de Boko Haram consiste à s'attaquer aux lieux de culte, notamment aux mosquées, aux heures de prière. C'est pour cette raison que, désormais, les membres des comités de vigilance effectuent des fouilles systématiques à l'entrée des mosquées à l'aide de détecteurs de métaux. Depuis le samedi 21 novembre 2015, date des attaques perpétrées par la secte dans des mosquées, à Fotokol, les autorités locales et les habitants ont instauré, dans des villes comme Kousséri et Makari, des comités de vigilance œcuméniques mêlant chrétiens et musulmans. Cette nouvelle tactique consiste à faire appel aux membres chrétiens pour protéger les mosquées lors de la prière du vendredi, et aux membres musulmans pour protéger les églises lors de la prière dominicale. En effet, les foules amassées dans les lieux de culte sont des proies faciles pour des attaques terroristes.

Devant la mobilisation des États, Boko Haram invente de nouvelles stratégies de guerre. Des éléments motorisés entrent en scène. Ils razzient, pratiquent des frappes éclair et disparaissent dans la savane. Par ailleurs, les enfants des écoles coraniques que Boko Haram contrôlerait, assureraient le rôle de porteurs de messages. Du fait de la raréfaction des affrontements avec les armées, Boko Haram recycle les enfants des écoles coraniques, notamment les filles, pour les envoyer commettre des attentats-suicides. Boko Haram conçoit même des « sur-attentats », c'est-à-dire des attentats dans l'attentat faisant ainsi « la démonstration de la réussite de ses camps des madrasas [écoles coraniques] de brousse dans lesquels on formate depuis deux ans des centaines d'enfants » (SEIGNOBOS, 2014 : 96).

Face à ces nouvelles techniques de guerre, les chasseurs kotoko restent vigilants. Des brigades mixtes de contrôle (gendarmerie, police, comités de vigilance) sont instaurées à l'entrée des villes et sur les routes les jours de marchés. Midjiyawa Bakari, le gouverneur de la région extrême-nord du Cameroun, souligne le rôle-clé joué par les comités de vigilance dans la lutte contre ce groupe terroriste : « La lutte contre Boko Haram dépend de leur connaissance du terrain, leur connaissance culturelle et géographique qu'ils peuvent apporter pour déceler ou pour intercepter ces fauteurs de troubles. Le renseignement est crucial parce que ces populations de part et d'autre partageant la même culture, les mêmes habitudes. »⁷ Le quotidien

7. Entretien accordé au quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune*, 22 mars 2017.

gouvernemental rapporte que c'est dans l'optique de garder les consciences éveillées que le gouverneur de l'Extrême-Nord, au nom du chef de l'État, est allé à Mora et à Kousséri les 15 et 18 mars 2017 à la rencontre des membres des comités de vigilance du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari pour leur remettre du matériel et un appui financier. Face à ces hommes engagés dans la défense de l'intégrité territoriale, parfois au prix de leur vie, il a déclaré : « Le chef de l'État est satisfait de l'implication de tous et de chacun à soutenir et à accompagner nos forces de défense et de sécurité afin qu'elles continuent d'engranger des victoires contre cette nébuleuse... » Les comités de vigilance se sont vus remettre des jumelles et des détecteurs de métaux, des lampes torches, des bottes, et même des gourdins. Ils demandent en plus des téléphones portables pour pouvoir informer les autorités, les forces de défense et de sécurité.

Conclusion

Notre description de la confrérie des chasseurs dans son histoire ancienne et récente a permis de mettre en avant le rôle capital que jouent ses membres dans le dispositif de défense des communautés villageoises kotoko. Corporation de chasseurs en temps de paix, ils étaient naguère mobilisés lorsque la sûreté des routes était compromise par la présence de bandits ou d'ennemis. Dans le cadre de l'État postcolonial, leur contribution à la sécurisation du territoire s'est vue encadrée par une disposition réglementaire. Elle est aujourd'hui encouragée par les autorités administratives et sécuritaires qui les utilisent comme supplétifs pour obtenir du renseignement. Le phénomène récent de Boko Haram met en évidence l'efficacité de l'aide apportée à la communauté par ces guerriers-chasseurs.

Références

ADAM M., 2013

La Littérature orale des Kotoko de Makari : une analyse ethnolinguistique. Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I, 696 p.

LEBEUF A., 1969

Les Principautés kotoko. Essai sur le caractère sacré de l'autorité. Paris, Éditions du CNRS, 388 p.

SAÏBOU I., 2004

L'embuscade sur les routes des abords sud du lac Tchad. *Politique africaine*, 94 (2) : 82-104.

SAÏBOU I., 2006

La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Une nouvelle modalité du banditisme frontalier. *Polis/RCSP/GPSR*, 13 (1-2) : 119-146.

SEIGNOBOS C., 2011

Les *gaw* du Cameroun, de chasseurs à tradipraticiens. *Journal des africanistes*, 81 (1) : 35-59.

SEIGNOBOS C., 2014

Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée. *Afrique contemporaine*, 252 (4) : 149-169.

SEIGNOBOS C., PLANTON H., 1993

« L'organisation traditionnelle de la chasse dans la région de la Bénoué (Nord-Cameroun). De la fin du XIX^e siècle aux années 1950 ». In *Cameroon biodiversity conservation and management project (Garoua)*. Washington, Banque mondiale : 44-59.

Morale et violence dans les sociétés du désert

Catherine Baroin

Introduction

J'appelle ici « sociétés du désert » les sociétés implantées en milieu désertique. Par nécessité, faute d'alternative, elles tirent l'essentiel de leur subsistance de la pratique de l'élevage extensif¹. Tel est le cas, dans le bassin du Tchad, pour les nomades établis au Sahara et sur ses marges sahéliennes. Survivre dans cet environnement inhospitalier nécessite des déplacements constants, pour rechercher des pâturages. La sédentarité permanente est donc exclue, hormis pour quelques agriculteurs d'oasis de statut subalterne, de même que sont exclues les fortes concentrations humaines. Vivre d'élevage extensif en milieu désertique induit des contraintes logistiques fortes, qui expliquent certaines caractéristiques communes à ces sociétés, même si elles présentent par ailleurs de fortes différences. Une première similitude est l'absence d'État, car un État ne peut à l'évidence se développer sans un minimum de concentration géographique et sociale. Or, selon Max WEBER (2003 [1919]), l'une des fonctions essentielles d'un État est le contrôle de la violence légitime. Qui dit absence d'État, dit donc absence d'un tel contrôle. Mais alors, la violence est-elle contrôlée dans ces sociétés de nomades, et si oui, de quelle façon ?

Pour répondre à ces questions, deux points seront développés dans les pages qui suivent. Tout d'abord, je soulignerai que la violence est très présente dans

1. Je m'intéresse ici aux logiques intrinsèques de ces sociétés, en dehors des révoltes politiques, des influences étatiques et internationales auxquelles elles sont aujourd'hui de plus en plus sujettes.

ces sociétés du désert, et qu'il s'agit même d'une caractéristique structurelle de ces sociétés. Cela résulte d'une logique simple dont je rappellerai les raisons pratiques, liées au mode d'exploitation du milieu. En second lieu, j'insisterai sur le fait que la violence, pour autant, ne s'exerce pas au hasard dans ce type de société. Elle y suit des règles précises et fait l'objet d'un contrôle rigoureux, par le biais de mécanismes très contraignants. Ces règles dictent à chaque individu la conduite qu'il doit suivre, faute de quoi il s'expose à un ostracisme, une mise à l'écart qui peut le condamner à l'exil.

Je baserai mon propos sur deux exemples de sociétés sahariennes, celle des Toubou et celle des Bédouins arabes. Rappelons que les Toubou occupent un très vaste espace saharien, centré sur le nord du Tchad, où domine le massif du Tibesti. Leur domaine déborde sur le Niger à l'ouest, le Soudan à l'est, et la Libye au nord. Ils se répartissent entre les Teda au nord et les Daza au sud. Les Bédouins arabes, pour leur part, se situent dans leur ensemble plus à l'est, au Tchad, en Égypte, dans le nord du Soudan, en Libye ainsi qu'en Arabie saoudite. Il s'agit dans les deux cas de sociétés pastorales vivant d'élevage extensif en milieu désertique ou semi-désertique. Ce mode de subsistance entraîne des points organisationnels communs et en particulier la nécessité de la violence, comme je le soulignerai. Puis, je m'intéresserai au substrat moral qui sous-tend la régulation de la violence dans ces deux sociétés : la honte (*nuno*) chez les Toubou, et l'honneur (*'ird*) chez les Bédouins arabes. Il sera ainsi montré que ces notions morales, auxquelles le monde scientifique n'a guère prêté d'attention, jouent un rôle fondamental dans ces sociétés de nomades où elles dictent les comportements quotidiens de chacun, incitent à la violence et la régulent tout à la fois.

La nécessité structurelle de la violence dans les sociétés du désert

Les sociétés pastorales sahariennes partagent diverses caractéristiques liées aux contraintes de l'élevage extensif en milieu désertique. Elles se composent de petits groupes en perpétuels mouvements, qu'impose la quête de pâturage. Ces petites unités sociales sont disséminées sur de très vastes espaces, de façon à alléger l'impact de la pâture sur le milieu naturel. Cette situation les rend peu accessibles au contrôle étatique. Aucun État, donc, n'y contrôle la violence, laquelle n'en est pas moins fortement présente. Ce n'est pas seulement un phénomène ancien et endémique, c'est un trait à part entière de l'organisation sociale, passée et présente. Je veux montrer ici que la violence est nécessaire dans ces sociétés, du simple fait qu'elle est une conséquence directe du mode de vie. La violence, en effet, découle des particularités de l'élevage du chameau.

Tout d'abord, cet élevage implique de nombreux déplacements, pour profiter de nouveaux pâturages. La mobilité est donc un impératif incontournable. En second lieu, il faut prendre en compte le fait qu'au contraire du cheptel bovin ou ovin, le chameau n'est pas un animal grégaire. Ces animaux se dispersent naturellement, chacun allant de son côté. Et ils sont capables, même entravés, de parcourir d'importantes distances. Ces deux faits, leur dispersion spontanée et leur rapidité de déplacement, sont des caractéristiques *sui generis* qui rendent leur surveillance difficile. C'est la principale tâche, et le souci constant des éleveurs, qui sont contraints de repérer le plus souvent possible où se trouvent leurs animaux. Cette préoccupation est d'autant plus forte que, de surcroît, le vol de chameau est un risque quotidien. En effet, il est relativement facile de voler un chameau, et c'est donc sans conteste un exercice très tentant. Leur surveillance malaisée et les longues distances vite parcourues permettent au voleur d'avoir une chance d'échapper à la poursuite. Après le vol, il peut se passer plusieurs jours avant que le propriétaire constate l'absence de l'une de ses bêtes, et ce délai peut donner au voleur le temps de partir très loin avec l'animal volé et de le vendre avant même que le vol soit découvert.

Comment faire face à un tel risque ? Hormis une étroite surveillance, souvent difficile à mettre en œuvre au quotidien, la parade principale des éleveurs est la force de dissuasion. Cette dernière s'exerce par le biais des marques de propriété. Elles sont imprimées au fer rouge sur la robe des animaux. Chaque marque a son identité propre : elle se caractérise par son nom, par son dessin le plus souvent géométrique, et par l'emplacement où elle est apposée sur le corps du chameau. Le corpus de marques ainsi différenciées dans l'espace saharien est énorme, comme le soulignent quelques travaux sur cette question (BAROIN 1972, 2010 ; HILL, 1972 ; LE ROUVREUR, 1962). Il s'agit, le plus souvent, de marques de clans ou de familles, mais un propriétaire particulier peut aussi se constituer un blason personnel en associant plusieurs marques de son choix : celle(s) de son clan, d'un oncle maternel, d'un chef puissant dont il se recommande, voire en créant lui-même une marque nouvelle de sa propre initiative. Ces marques n'ont pas pour fonction de permettre aux éleveurs de reconnaître leur bétail. En effet, chaque pasteur connaît ses animaux individuellement, du fait que chaque chameau se différencie des autres par sa robe, son allure, ses caractéristiques physiques, son comportement et son caractère. Le plus souvent, les pasteurs sont même capables d'identifier tel chameau rien qu'à la trace de ses pas sur le sable. Les informations véhiculées par les marques ne sont donc pas directement utiles pour les propriétaires des animaux. Ce sont des signaux pour les autres. Elles permettent à celui qui passe, parent, étranger ou voleur potentiel, d'identifier sans erreur le propriétaire de l'animal, ou du moins le groupe de parenté auquel il appartient. Cette indication est précieuse, pour deux raisons. Elle permet à tout voyageur passant par là de renseigner le propriétaire sur la localisation de son animal. Et elle permet aussi au voleur potentiel de savoir à quelle vindicte il s'expose, s'il vole cet animal.

Elle lui permet d'ailleurs aussi de s'abstenir de voler un animal appartenant à un parent, car ce serait contraire à l'esprit de solidarité qui règne entre proches. Les marques permettent donc d'identifier la menace de vindicte en cas de vol. Elles sont d'autant plus utiles que cette menace se déclenche aussitôt. Les pasteurs n'ont pas d'autre choix que d'agir ainsi, car la vengeance sans merci est la seule force de dissuasion dont ils disposent pour limiter le risque de vol de bétail. Tout éleveur qui ne serait pas réputé pour sa capacité à se venger avec fougue pour le moindre vol de chameau verrait son troupeau disparaître rapidement, car il propagerait ainsi la nouvelle de l'impunité du risque pour les voleurs. La nécessité de la vengeance ne se discute donc pas, et la violence qu'elle induit est une donnée inhérente à la logique des systèmes pastoraux en milieu désertique.

Mais cette violence indispensable ne se déchaîne pas au hasard. Elle obéit à des règles qui, partout, sont les mêmes. La première de ces règles, c'est que le propriétaire de l'animal volé n'est pas seul à chercher vengeance. Il est épaulé par tous ceux qui, comme lui, sont propriétaires d'une ou plusieurs des marques imprimées sur la robe de l'animal en cause, et qui sont également concernés. Il s'agit par exemple d'un groupe familial, d'un lignage ou d'un clan, d'un oncle maternel ou d'un chef réputé. Toutes ces personnes sont solidaires face au vol d'un animal portant leur(s) marque(s), et tous s'impliquent dans la recherche du voleur. Si ce dernier est retrouvé, la restitution de l'animal n'est pas même envisagée et ne saurait assouvir la soif de vengeance. Seule la violence peut solder l'affaire, c'est-à-dire l'agression du voleur au couteau ou avec toute autre arme, voire son meurtre le cas échéant. La négociation est exclue, car la possibilité d'un règlement amiable affaiblirait la menace qui pèse sur tout voleur en puissance, en lui donnant l'espoir de s'en sortir à moindre mal. Elle ne ferait donc qu'affaiblir la force de la dissuasion qu'exerce l'usage des marques, et encouragerait la multiplication des vols. Cette première règle, la solidarité du groupe propriétaire de la marque, se double d'une seconde qui la renforce, l'absence de prescription. Même dix ans plus tard ou davantage, le voleur s'il est retrouvé subira la vindicte autant qu'au premier jour. De la sorte, le simple vol d'un chameau suffit à entraîner un cycle de violences sans fin. Car si le voleur est agressé ou tué en rétorsion du vol, tous ses parents prendront instantanément sa défense, ou bien ils chercheront à venger son décès par une autre attaque en retour contre l'agresseur ou l'un de ses parents. Ainsi se poursuivent d'infinies vendettas que le paiement du prix du sang, imposé par l'islam, a bien du mal à éteindre, d'autant qu'il n'est jamais immédiat.

À cet égard, la situation est assez différente chez les Bédouins arabes et chez les Toubou. Chez les premiers, le paiement du prix du sang (*diya*) ou compensation pour meurtre est une coutume enracinée de très longue date, puisqu'elle prévalait déjà chez les Arabes à l'époque préislamique, dans les sociétés bédouines dénuées d'autorité politique. Elle a été reprise et confirmée par l'islam, intégrée dans la révélation coranique, et donc fixée par la suite dans la législation musulmane. Son montant, de 100 têtes

de chameaux pour le meurtre d'un homme (la moitié pour une femme), devait être payé par l'ensemble de la tribu du meurtrier, dans un délai d'un à trois ans selon les cas. De nos jours, cette coutume subsiste dans les tribus bédouines, réfractaires à l'ordre étatique, avec des montants variés (TYAN, 1965 : 350-352). Chez les Toubou, la compensation pour meurtre ne fut introduite que beaucoup plus tard, en corollaire à leur islamisation. Cette dernière, longtemps superficielle, ne s'est accentuée qu'à partir de la fin du XIX^e siècle. En effet, au début du XIX^e siècle, lors du passage de Mohammed Ibn-Omar El-Tounsy chez les Teda du Tibesti (vers 1812), l'islam semble inexistant (IBN-OMAR EL-TOUNSY, 1851). Cinquante ans plus tard, le voyageur allemand Gustav Nachtigal, premier explorateur européen à se rendre au Tibesti, note qu'ils pratiquent un islam de base : ils respectent le ramadan et circonscivent leurs garçons (NACHTIGAL, 1974 : 403-404). Le caractère tardif de leur islamisation est bien la marque d'un certain isolement, car l'islam était florissant depuis plusieurs siècles aux marges du domaine toubou, d'abord dans le sultanat du Kanem depuis la fin du XI^e siècle, puis dans le sultanat du Bornou au sud-ouest, dont l'apogée se situe au XVI^e siècle, ainsi que dans celui du Ouaddaï à l'est, au XVII^e siècle (BAROIN, 2003 : 63-66).

L'implantation coloniale fut tardive au Tibesti², elle ne date que de la première moitié du XX^e siècle. À cette époque selon Jean CHAPPELLE ([1957], 1982 : 324), au Tibesti le chef spirituel des Toubou, le Déré Chai, s'efforça de faire accepter, au moins partiellement, le principe de la *diya* ou « prix du sang ». Charles Le Cœur, dont les premières enquêtes anthropologiques au Tibesti datent de 1933-1934³, indique que le meurtrier en langue teda se dénomme *gorode* ou *gorede* (LE CŒUR, 1950 : 112). Ce terme est formé à partir de *gore*, qui désigne le sang, et pourrait se traduire par « celui qui a du sang (sur les mains) ». Cet auteur décrit un rituel qu'effectue le meurtrier pour échapper à ses poursuivants : il s'enfuit dans la montagne, y égorge une chèvre, s'entortille les pieds dans les intestins puis s'en libère pour échapper à la menace des talismans de ses poursuivants. Puis il prend un nouveau nom, souvent celui d'Arami, et part à l'étranger pour deux ou trois ans jusqu'à ce que la colère retombe et que la négociation puisse s'engager sur le paiement de la compensation pour meurtre.

Chez les Toubou du Sud ou Daza, dont la langue est proche de celle des Teda et chez lesquels j'ai mené mes propres enquêtes à partir de 1971-1972 au Niger (BAROIN, 1985), le « prix du sang » a pour nom *fora gera* qui signifie « vaches du sang ». En effet, ils élevaient à cette époque autant voire plus de vaches que de chameaux, et c'est en vaches que la compensation pour meurtre était comptabilisée. Les montants sont en

2. Le massif du Tibesti, bastion des Toubou au nord du Tchad, ne fut conquis qu'en 1914, puis abandonné en raison de la Première Guerre mondiale et réoccupé en 1929.

3. Charles Le Cœur est le premier anthropologue à avoir abordé l'étude des Toubou, lors d'un séjour au Tibesti en 1933-1935 (BAROIN, 1988).

principe les mêmes et conformes au rite malékite que respectent les Toubou (IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWANI, 1975, chap. 37). Certains affirment que la compensation pour une femme jeune, en âge de procréer, est la même que pour un homme, tandis qu'elle est moindre pour une vieille. D'autres sont d'un avis contraire.

En avril 1972, j'eus l'occasion d'observer, non pas un meurtre, mais la tournée entreprise par un groupe de douze hommes qui rassemblaient le « prix du sang » pour un meurtre qui s'était produit 20 ans plus tôt. Ce meurtre au départ résultait d'un vol de chameau. Le propriétaire de l'animal, cherchant à se venger, fut lui-même tué par le voleur, parent du groupe rencontré. Le meurtrier avait fait cinq ans de prison et, dans un premier temps, on avait attendu sa sortie. Puis on minimisa le risque de vengeance, du fait que ses acteurs potentiels habitaient loin vers l'est, au Manga. C'est pourquoi le groupe avait tardé à entreprendre sa démarche, jugée maintenant nécessaire. En même temps qu'eux, un autre groupe de 10 hommes ratissait les campements plus au nord, et en 15 jours ils avaient rassemblé 50 animaux. Ils estimaient qu'en un mois l'affaire serait bouclée.

Les personnes qui contribuent à la compensation sont les parents du meurtrier, ou bien les hommes qui ont épousé des parentes de celui-ci⁴. La contribution qui leur est demandée porte le nom de *lulu*, comme celle qu'on solliciterait en cas de blessure (pour laquelle existe un barème en fonction de la gravité). Le *lulu* est sollicité au profit d'autrui, et non pour soi-même. Pour une demande à visée personnelle, on ne parlerait pas de *lulu* mais de *konco*⁵.

Les vols de bétail, avec les agressions et meurtres éventuels qui s'ensuivent, sont loin d'être les seules sources de violence dans ces sociétés pastorales. Comme ailleurs, les rivalités masculines au sujet de femmes sont une cause fréquente de conflit, et il en est de même de la moindre insulte ou remarque désobligeante, qui suffit à déclencher la violence. La riposte peut dégénérer en bagarre collective, chaque partie impliquée dans le conflit étant systématiquement soutenue par ses parents présents sur place. L'impulsivité des Toubou, leur promptitude à dégainer leur arme dès que leur honneur paraît en cause ont été remarquées par maints observateurs. Chaque homme toubou porte en permanence sur lui son poignard, maintenu à l'intérieur du bras gauche dans un fourreau de cuir fixé à un bandeau, juste au-dessus du coude. Cette arme se remarque peu sous les amples vêtements, mais en un éclair elle est dégainée de la main droite et prête à l'attaque (BAROIN, 2003 : 155-159). Si les Toubou réagissent si vite au moindre défi, c'est à cause de leur crainte viscérale du déshonneur, *nuyō*.

4. On reconnaît ici le caractère cognatique de la société daza.

5. Les termes pour distinguer les dons de bétail sont nombreux en langue daza (BAROIN, 2013). Ils diffèrent selon les motifs et les circonstances, si bien que le concept même de « don », si largement commenté en anthropologie, n'existe pas chez ces pasteurs.

Les Toubou et la notion de honte (*nunjo*)

Dans leur vie de tous les jours, ce que les Toubou appréhendent le plus, c'est d'être pris en flagrant délit de *nunjo*. C'est là un concept essentiel pour ces nomades, qui peut difficilement se traduire en français. Il s'agit du déshonneur, ou plus largement de la honte, qui s'applique à un très vaste éventail de situations sociales, au point que Charles Le Cœur a très justement qualifié cette notion de « valeur morale fondamentale » des Toubou (LE CŒUR, 1988 : 197).

En effet, elle revêt chez eux une importance quotidienne et se manifeste dans toutes sortes de comportements codifiés très ostensibles. En fonction des personnes en présence, les moindres actes sont admis ou prohibés, tels que prononcer le nom de quelqu'un, croiser son chemin, le regarder, lui parler, parler en sa présence, se trouver dans la même tente, à quel endroit s'asseoir dans la tente, boire le thé avec ou en présence de telle personne, manger telle catégorie d'aliment ou boire de l'eau avec ou en la présence de telle ou telle (BAROIN, 2005). L'éventail est très large depuis la plus grande familiarité qui prévaut entre pairs de même sexe, jusqu'à l'extrême contrainte de l'évitement total auquel s'oblige une jeune épouse envers ses nombreux « beaux-pères » (*bigize*, pl. *bigiza*), car elle désigne ainsi tous les parents de son mari nés avant lui. Ces règles varient selon l'âge et le sexe des protagonistes, ainsi que selon leurs liens de parenté ou d'alliance. En tant que manifestation de respect, la honte et ses contraintes frappent surtout les femmes. Ainsi l'épouse toubou, à chaque instant, évite tous les aînés de son mari. Elle ne prononce jamais le nom d'un beau-père et veille à ne jamais être vue de lui, ce qui complique beaucoup sa vie quotidienne du fait qu'ils occupent les tentes voisines. Toutes les relations sociales sont affectées par ces règles de bienséance dictées par la honte, qui poussent chacun à se surveiller en permanence pour ne pas risquer d'y contrevenir.

Les comportements de honte sont flagrants notamment lors des cérémonies, celle du mariage en particulier, et jouent aussi dans les circuits d'échange de bétail qui sont la trame de la vie économique des Toubou. Lors d'un mariage, le marié cache son regard derrière des lunettes de soleil et ne dit pas un mot. La mariée, pour sa part, est pour ainsi dire absente de sa noce. Elle est portée furtivement le soir à la tente nuptiale, cachée sous une couverture. Elle reste muette et son rôle est passif. Après la défloration l'époux, par honte, s'enfuit jusqu'au lendemain.

De façon non moins essentielle, la honte dicte les comportements attendus lors des multiples transferts de bétail qui précèdent et suivent le mariage (BAROIN, 2008). Il s'agit de dons qui impliquent les parentèles cognatiques des deux conjoints, qui sont distinctes du fait que le mariage est strictement interdit dans la proche, et même la très lointaine parenté (BAROIN, 1993). À cette occasion, de nombreux animaux passent entre diverses mains. D'abord le jeune homme requiert des dons de ses parents et des maris de

ses parentes pour contribuer à la compensation matrimoniale. Le futur beau-père reçoit et distribue ensuite ce bétail dans sa parenté et celle de sa femme puis, le jour du mariage, tous ces bénéficiaires donnent à leur tour des bêtes au jeune marié. Un grand nombre d'hommes et de femmes sont ainsi impliqués dans ces échanges, où la honte joue un grand rôle car elle oblige à donner. Il serait impensable de se soustraire à cette obligation de solidarité entre parents. La générosité, librement consentie, est un impératif moral absolu car ne pas s'y plier entraîne la honte, stigmate qu'il faut éviter à tout prix. La crainte de la honte porte ainsi les Toubou, dans ces circuits d'échanges comme dans leurs conduites quotidiennes, à se placer en permanence sous le regard des autres. Cette contrainte intériorisée force leur générosité et les oblige à un contrôle constant (BAROIN, 2018).

Le troisième champ de la vie sociale où se ressent le poids de la honte est tout aussi important que les précédents. Il s'agit de la violence. Elle fait, comme je l'ai souligné plus haut, partie intégrante de la vie de ces nomades pour des raisons incontournables. Sans être quotidienne, elle est toujours latente. Elle découle autant du mode de vie (avec les risques permanents de vols de chameaux) que de l'impérative solidarité des parents dans la rétorsion, face à la moindre agression. On peut certes distinguer plusieurs niveaux dans l'agression, mais chez les Toubou la moindre allusion désobligeante, la moindre insulte conduit à la riposte. C'est *a fortiori* le cas des coups et blessures, des vols de bétail et des meurtres. Le phénomène est amplifié par son caractère collectif : tous les parents proches de l'intéressé s'impliquent avec un zèle immédiat à prendre son parti dans le devoir de vengeance. Ainsi la moindre rixe, le moindre affront dégénère rapidement en conflit plus large. Il importe d'être solidaire de ses parents, mais il importe tout autant de se montrer tel. Ces comportements ostensibles seront jaugés par l'entourage et contribueront à bâtir sa réputation personnelle. Car le risque encouru, si l'on ne fait pas face à ces obligations, c'est la mise au ban de la société. Comme l'écrit Ahmat Saleh Bodoumi, lui-même Toubou du nord-est du Tchad : « Qui ose commettre un acte honteux sait qu'il ne pourra plus vivre dans ce milieu. De plus, quand on connaît la facilité avec laquelle l'information circule dans le milieu toubou, on comprend combien il sera difficile au fautif de vivre mieux dans le milieu d'accueil. Ses actes le suivent partout où il va » (BODOUMI, 2013 : 52).

Cette solidarité dans la violence s'exerce aussi dans le champ politique. Elle explique, notamment, pourquoi les Toubou se sont engagés de façon massive dans la rébellion du nord du Tchad. Écoutons à ce propos le témoignage de ce même auteur, ancien rebelle du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) : « Personne ne songeait à la victoire. Chacun cherchait à éviter la honte d'abandonner son frère dans l'adversité, d'être étiqueté peureux ou d'être humilié par ses semblables. La honte est un grand vice en milieu toubou. Tout homme digne de ce nom est tenu de l'éviter » (BODOUMI, 2013 : 259). « [...]Voilà la mentalité des combattants toubous d'antan : ils ne faisaient la guerre ni pour le confort matériel ni pour le

pouvoir mais pour la liberté, pour éviter la honte de laisser son parent dans l'adversité ou pour ne pas subir la domination des autres et la honte » (BODOUMI, [2010], 2013 : 269-270). « Chacun sait qu'il est constamment observé par ses camarades [...] entre Toubous, il y a un facteur social dans le subconscient de chaque combattant dont il faut tenir compte : il s'agit de la honte. C'est elle qui guide la réaction et l'action des combattants » (BODOUMI, 2013 : 133-134).

Au bout du compte, on constate donc que la honte imprègne tous les champs de la vie sociale. Elle se manifeste dans le moindre détail de la vie quotidienne, dans les cérémonies, dans les obligations d'échanges qui sont le substrat de la vie économique, dans la solidarité face à la violence et jusque dans le domaine politique. On peut donc admettre avec Ahmat Saleh Bodoumi que « l'effort conjugué de tous à éviter la honte régule la société touboue [...]. Ailleurs, l'inobservation des règles conduit à la prison. Ici, c'est la honte (*nujo*) qui en est le résultat » (BODOUMI, 2013 : 259).

Les Bédouins arabes et la notion d'honneur ('ird)

Chez les Bédouins arabes, comme chez les Toubou, une valeur morale essentielle imprègne tous les comportements. Il s'agit du '*ird*, notion que l'on peut traduire approximativement par « honneur ». Pour décrire les composantes de cette notion complexe, je reprends les analyses d'un auteur ancien qui y consacre tout un ouvrage, travail remarquable, mais quelque peu oublié. Il s'agit de Bich Farès, auteur de *L'honneur chez les Arabes avant l'Islam* (1932). Comme en atteste le titre même de ce livre, le '*ird* arabe est un principe moral antérieur à l'islam, comme l'est aussi la compensation pour meurtre (*diya*) évoquée ci-dessus.

Cet auteur se base sur un riche corpus de littérature orale et de traditions, documents anciens, récits ou poèmes, pour établir le fait que la principale préoccupation de ces nomades du désert est de préserver leur '*ird*, terme qu'il traduit par « honneur ». Il faut pour cela le tenir à l'abri de tout outrage. Or Bich Farès, du point de vue méthodologique, se pose en disciple d'Émile Durkheim, ce qui lui fait souligner d'emblée que tout outrage, par définition, porte sur une chose, c'est-à-dire sur un fait observable. C'est pourquoi il affirme à juste titre que l'étude du '*ird* se prête à l'analyse scientifique. Pour la mener à bien, il entreprend de répertorier tous les faits et les situations qui peuvent être visés par l'outrage, et rassemble ainsi un large éventail d'éléments très hétérogènes (FARÈS, 1932 : 39). En effet, l'outrage peut porter aussi bien sur l'importance numérique d'un lignage ou d'un clan, que sur l'indépendance

et les victoires de ce groupe, le nombre des fils d'une famille, la largesse, l'intelligence, le courage et la maîtrise de soi d'un chef, la fidélité à la parole donnée, la valeur sacrée de la tente, la liberté de l'individu (car il doit éviter à tout prix d'être réduit en esclavage), le devoir de vengeance, la chasteté de la femme, la profondeur généalogique, l'hospitalité, la protection à celui qui la sollicite. Pour mettre de l'ordre dans cet ensemble de données si disparates, Bich Farès classe ces diverses formes d'outrage selon qu'ils portent atteinte au groupe, à la famille ou à l'individu. Il interprète, pour finir, cette longue liste d'éléments hétéroclites comme ayant pour caractéristique commune de former un ensemble de croyances et de pratiques à caractère sacré. Ce caractère sacré, selon lui, se marque au fait que l'offense doit être lavée dans le sang (FARÈS, 1932 : 199). Il conclut qu'avant l'arrivée de l'islam, cette morale collective tenait lieu de religion et contribuait ainsi au maintien de l'ordre social (FARÈS, 1932 : 211).

L'outrage, remarque-t-il par ailleurs (FARÈS, 1932 : 42), est l'opposé de la louange, car l'un et l'autre sont des jugements sur l'honneur d'une personne ou d'un groupe. La louange est indispensable chez ces Bédouins du désert parce qu'elle renforce leur *'ird*, au contraire de l'outrage qui vise à le diminuer. C'est ce qui explique l'importance des « poètes », qui sont les maîtres de la louange dans cette société (FARÈS, 1932 : 161). La fonction des « poètes », ainsi analysée par Bich Farès, est proche du rôle des griots en Afrique de l'Ouest.

Mais que devient le *'ird* après l'islam ? Dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, en 1978, le même auteur publie un article de synthèse sur cette notion. Dans ce texte assez bref, il précise les liens entre le *'ird* et la religion musulmane. Il souligne que le terme arabe *'ird* correspond *grosso modo* à la notion d'honneur, mais qu'il est ambigu et imprécis, et qu'il ne figure pas dans le Coran. Les hadiths ne sont pas non plus explicites sur ce sujet. Il s'agit d'une notion anté-islamique, d'un principe moral se basant sur les mœurs, les institutions et la hiérarchie sociale. L'islam, poursuit-il, a repris bon nombre des éléments du *'ird* qui s'y sont inféodés sous forme d'obligations : protection, générosité, courage, etc. Mais par la suite, le sens du mot *'ird* s'est rétréci pour se confondre avec la vertu de la femme. L'islam a donc repris, dans ses codes moraux, bon nombre des valeurs qui imprégnaient, déjà avant lui, la société arabe où il est né.

Ici et ailleurs

La notion de *nuño* des Toubou et celle de *'ird* chez les Bédouins arabes présentent donc de remarquables convergences. Dans les deux cas, ces concepts moraux sont mis en jeu dans une multiplicité de situations. Elles

sont sans rapport les unes avec les autres, si ce n'est qu'elles sont l'occasion d'y donner l'exemple de sa bonne conduite, de sa connaissance des codes et du soin que l'on apporte à les respecter. En dictant les comportements quotidiens, ces principes moraux exercent un rôle structurant indispensable. Ils maintiennent aussi la cohésion de groupes disséminés par les nécessités de l'environnement, en lui donnant de multiples motifs à s'exercer, notamment dans les affaires de femmes, les rivalités individuelles, les vols de bétail (autrefois les razzias) et les obligations consécutives de vengeance, les vendettas, les agressions et les meurtres qui s'ensuivent. Cette violence, toutefois, est très précisément codée.

À cet égard, une règle essentielle veut qu'elle ne s'enclenche qu'entre individus de même statut, celui de noble ou d'homme libre. Les groupes vassaux, les individus statutairement inférieurs tels que les esclaves, ou les forgerons chez les Toubou, sont hors-jeu. En effet, le contrat tacite qui lie ces catégories sociales subalternes aux individus ou aux groupes dont elles dépendent associe domination et protection. Il importe d'en respecter les deux clauses, et qui dit protection, bien entendu, exclut toute forme d'agression. Une agression par le protecteur serait particulièrement honteuse, car son honneur est lié précisément à sa capacité de protection. Réciproquement, l'agression du protecteur par son protégé serait tout aussi impensable, car elle romprait le contrat qui les lie. Ainsi constate-t-on, chez les Toubou, que les forgerons, qui sont les spécialistes de la fabrication des armes, n'ont pas le droit de les utiliser contre leurs « protecteurs ». Ce pacte de non-agression réciproque entre ces deux groupes, celui des protecteurs toubou et celui des forgerons placés sous leur protection, se marque de la sorte par un interdit très fortement intériorisé. La réalité de la domination, pour sa part, se manifeste dans un autre interdit tout aussi puissant. Il porte sur l'intermariage, car ce dernier conduirait au mélange et à la confusion des deux groupes. Nous sommes dans la dialectique de l'identique et du différent, chère à Françoise HÉRITIER (1996). Comment pourrais-je en effet dominer et protéger *alter*, si *alter* devient un *ego* ? Ces deux catégories sociales ne peuvent donc, d'une part, ni s'agresser (ni *a fortiori* se donner la mort), ni d'autre part produire ensemble la vie en se mariant. L'idée d'un tel mariage soulève chez les Toubou une répulsion viscérale. Elle relève de l'impensable. Cette analyse menée à propos du statut des forgerons toubou peut d'ailleurs s'appliquer de façon beaucoup plus large dans l'espace saharo-sahélien, car le couplage de ces deux interdits y est très répandu (BAROIN, 2012).

Mais sur d'autres points également, on peut élargir la comparaison à l'espace saharo-sahélien dans son ensemble, car de nombreuses autres similitudes s'y observent. Dans chaque culture/société particulière de cette vaste zone, des notions comparables de honte et d'honneur, tout aussi contraignantes, sont en jeu. Elles s'appliquent dans des contextes aussi larges que variés, et sont de même très fortement ancrées dans les mœurs. Examinons d'abord la question du point de vue linguistique. Un rapide examen du vocabulaire employé pour désigner le seul concept de honte permet d'établir le tableau suivant (tabl. 1).

Tableau 1
Termes désignant la honte dans diverses sociétés du Sahel.

Terme désignant la honte	Population	Source
<i>kunya</i>	Haoussa	COOPER (1997)
<i>hààwi</i>	Zarma	BORNAND (2018)
<i>nongu</i>	Kanouri	BENTON (1968)
<i>nuŋo</i>	Toubou	BAROIN (2018)
<i>takarakit</i>	Touaregs	WALENTOWITZ (2003 : 132, note 27)
<i>gacce</i>	Toucouleur	LIFFE (2005 : 50), d'après LY (1966)
<i>jom</i>	Toucouleur	LIFFE (2005 : 50), d'après LY (1966)
<i>gàcce</i>	Wolof	DIOUF (2003 : 134, 294)
<i>rusa</i>	Wolof	DIOUF (2003 : 134, 294)
<i>yàagú</i>	Soninké	Razy, communication personnelle
<i>siige</i>	Sénoufo	OUATTARA (2018)
<i>màlo</i>	Bambara	DUMESTRE (2011)
<i>saame</i>	Bambara	DUMESTRE (2011)
<i>saḥwā</i>	Maures	TAINE-CHEIKH (2017)
<i>ḥšəmə</i>	Maures	TAINE-CHEIKH (2017)
'eb	Arabes	WIKAN (1984)
'ar	Arabes	WIKAN (1984)
<i>pulaaku</i>	Peuls	RIESMAN (1974)

Note : Chez les Peuls « la voie peule », *pulaaku*, est une notion qui implique : *munya*, la patience, le contrôle de soi, la discipline ; *gacce/semteende*, la modestie, le respect et aussi la honte ; *hakkille*, la sagesse, la prévoyance, la capacité à se débrouiller seul ; *sagata/tiinaade*, le courage, la capacité à travailler dur (langue peule) (RIESMAN, 1974 ; WEEKLEY, 1999).

On constate que les termes employés pour désigner ces notions sont spécifiques et très différents les uns des autres. En outre, ils n'ont aucun rapport avec la langue arabe. Cette hétérogénéité linguistique tout à fait remarquable signe probablement le fait que ces concepts sont antérieurs à l'islam. L'islamisation de cette vaste région sahélienne, d'ailleurs, est somme toute relativement récente. L'islam n'a fait que reprendre et véhiculer des principes moraux qui lui étaient antérieurs, comme Bich Farès l'a souligné dans le cas des Bédouins arabes. Si la variabilité linguistique des termes employés pour désigner ces notions morales est aisée à mettre en évidence, la comparaison des contextes où jouent ces notions est plus difficile à mener. Il faudrait en faire un inventaire détaillé, suivi d'une étude comparative précise, ce qui dépasse le cadre de ce bref chapitre.

Un point remarquable ressort de l'analyse conduite au sujet des Toubou et des Bédouins arabes. C'est l'importance, dans les deux cas, de la notion de défi. Le terme *'ird*, en effet, est indissociablement lié, comme le terme

toubou *nuɲo*, à l'idée de défi. Le défi est une remise en cause du *'ird* des Bédouins arabes, de leur honneur, et il est alors capital de défendre cet honneur par la riposte. De façon très voisine, chez les Toubou, on s'expose à la honte *nuɲo* si l'on ne répond pas à un défi instantanément. Or, dans ces deux sociétés, les objets et situations qui peuvent donner matière à défi sont aussi divers que variés, comme les pages précédentes l'ont montré.

Chez les Toubou les affronts, souvent gratuits, sont fréquents et nombre d'individus semblent prendre un malin plaisir à cet exercice. C'est une sorte de jeu risqué, car la riposte violente est immédiate. Une anecdote rapportée par le colonel Caron, qui exerçait la fonction de président du tribunal coutumier à Fada, dans l'est du Tchad, à la fin des années 1950, est à cet égard significative. Il explique qu'un jeune garçon, accusé du viol d'une jeune fille, fut contraint de jurer sur le Coran (dont on craint la malédiction en cas de parjure) qu'il n'était pas fautif. « Ce n'est pas moi qui ai violé cette fille, mais c'est peut-être lui », dit-il en désignant le frère de l'intéressée. Le frère dégaine son poignard et le tua sur-le-champ (CARON, 1988 : 101 ; BAROIN, 2003 : 156). La rapidité de réaction du frère, qui dégaine son poignard aussitôt, est parfaitement typique des Toubou, mais l'insinuation de l'autre est plus surprenante : l'a-t-il proférée par simple goût de la provocation, au mépris du risque encouru, ou bien y était-il acculé par obligation de réagir à un autre outrage, l'accusation de viol ?

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de mentionner l'analyse très pertinente que fait Charles LE CŒUR (1988 : 204) au sujet des interdits de clan des Toubou du Tibesti. Dans l'inventaire qu'il en dresse, il remarque que beaucoup de ces interdits n'ont guère l'occasion de se présenter dans la vie quotidienne. Par exemple, les Teda Foctoa ne mangent pas la chèvre qui a crié pendant la nuit et que l'on retrouve morte le lendemain, ni les Teda Torama la chèvre qu'un cheval a étranglée. Ce n'est pas, souligne cet auteur, l'idée d'interdiction qui vient à l'esprit des intéressés à propos de leurs interdits, mais la nécessité de se défendre contre les éventuelles insultes des autres clans. Par exemple, pour offenser un Tede⁶ Torama il suffira de lui dire : « J'ai violé ton interdit » (en l'occurrence, « j'ai mangé de la viande d'une chèvre étranglée par un cheval ») pour qu'il réagisse aussitôt. Et Charles Le Cœur de conclure : « C'est surtout à travers ces phrases de défi que l'interdit reste vivant » (1988 : 204).

Mes propres observations chez les Toubou du Niger confirment ce goût du défi. La moindre allusion désobligeante, la moindre insulte conduit celui qui se sent remis en cause à dégainer aussitôt son poignard de coude pour riposter. Ses parents prennent immédiatement son parti et les femmes, même âgées, ne sont pas les dernières à s'y investir, munies d'un sabre ou d'un solide gourdin. Le climat social des campements toubou est ainsi ponctué d'éclats, de provocations et de ripostes qui peuvent survenir à tout moment. Quant aux vols de chameaux qu'effectuent les jeunes Toubou avant de se

6. Tede est le singulier de Teda.

marier, ils sont aussi la marque de leur goût du défi. Car c'est une façon de se faire valoir, de prouver qu'on ne craint pas la vengeance, et non le moyen d'acquérir du bétail pour payer la compensation matrimoniale, comme l'a faussement avancé Jean CHAPELLE (1982 : 322).

La notion de défi est donc primordiale, autant chez les Toubou que chez les Bédouins arabes comme Bich Farès l'a souligné. Mais son importance ne se borne pas à ces deux sociétés. Ainsi l'helléniste Nicolas R. E. FISHER (1992) nous apprend qu'elle était déjà présente en Grèce à l'époque d'Homère. Dans un volumineux ouvrage, cet auteur étudie le concept d'*hybris*, dont il analyse le sens dans la littérature et le droit grec, depuis l'époque d'Homère jusqu'à Aristote. Il montre que l'*hybris* n'est pas, comme on le pense trop souvent, une forme d'orgueil propre aux héros tragiques, mais qu'il consiste essentiellement à infliger délibérément le déshonneur et la honte sur autrui, c'est-à-dire à lui lancer un défi.

Conclusion

Dans les sociétés du pourtour méditerranéen, où les notions de honte et d'honneur ont été largement explorées depuis les années 1960, sous l'impulsion de John George PERISTIANY (1966) et Julian PITT-RIVERS (1966), la notion de défi est également très présente. Pierre BOURDIEU (1966) y contribue par un texte remarquable sur la logique du défi chez les Kabyles. Il semble bien que cette logique du défi réponde à des règles identiques partout où elle s'observe. Elle joue chaque fois un rôle tout à fait central en conjuguant l'honneur, qui peut être remis en cause par l'outrage, et la honte, qui résulte de l'incapacité à répondre à l'outrage, à relever le défi. On pourrait qualifier de « sociétés du défi » ces sociétés où la récurrence des défis est si forte que la violence y apparaît comme institutionnelle. En même temps, des règles rigoureuses la canalisent, car on ne peut défier n'importe qui, et l'obligatoire riposte obéit à des règles tout aussi strictes.

Références

BAROIN C., 1972

Les marques de bétail chez les Daza et les Azza du Niger. Niamey, Centre National de Recherches en Sciences Humaines, Études nigériennes, 29, 296 p.

BAROIN C., 1985

Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger). Cambridge, Paris, Cambridge University Press, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 455 p.

BAROIN C. (ÉD.), 1988

Gens du roc et du sable – Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur. Textes réunis par Catherine Baroin. Paris, Éditions du CNRS, 286 p.

BAROIN C., 1993

« Le système matrimonial daza (Niger), ses implications économiques et politiques ». In Héritier-Augé F., Copet-Rougier E. (éd.), *Les complexités de l’alliance. Volume III. Économie, politique et fondements symboliques de l’alliance (Afrique)*, Paris, Archives contemporaines : 109-138.

BAROIN C., 2003

Les Toubou du Sahara central. Paris, Vents de sable, 176 p.

BAROIN C., 2005

« Pudeur et nourriture : les manières de table des Toubou ». In Raimond C., Garine E., Langlois O. (éd.), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD : 377-395.

BAROIN C., 2008

La circulation et les droits sur le bétail, clés de la vie sociale chez les Toubou (Tchad, Niger). *Journal des africanistes*, 78 (1/2) : 120-142.

BAROIN C., 2010

« Livestock property marks in Africa ». In Pim Joám E., Yatsenko S., Perrin O. (éd.), *Traditional Marking Systems. A Preliminary Survey.* Londres, Douvres, Dunkling Books : 227-240.

BAROIN C., 2012

« Les forgerons des Toubou : vers un nouveau regard sur l’endogamie des forgerons en Afrique ». In Robion-Brunner C., Martinelli B. (éd.), *Métallurgie du fer et Sociétés africaines. Bilans et nouveaux paradigmes dans la recherche anthropologique et archéologique*, Oxford, Cambridge Monographs in African Archaeology, 81, British Archaeological Reports International Series 2395 : 61-71.

BAROIN C., 2013

« Transferts de richesse et parenté chez les Toubou (Tchad, Niger) ». In Baroin C., Michel C. (éd.), *Richesse et sociétés*, Paris, De Boccard : 137-149.

BAROIN C., 2018

« La honte chez les Toubou (Tchad, Niger) ». In Baroin C., Cooper B. (éd.), *La honte*

au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne, Paris, Sésia : 129-162.

BENTON P. A., 1968

The Languages and Peoples of Bornu. Londres, Frank Cass & Co. Ltd., 304 p.

BODOUMI A. S., 2013 [2010]

La victoire des révoltés. Témoignage d’un « enfant soldat ». N’Djamena, Éditions Yagabi, Centre Al-Mouna, 303 p.

BORNAND S., 2018

« Ce qu’avoir honte veut dire chez les Zarma du Niger ». In Baroin C., Cooper B. (éd.), *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*, Paris, Sésia : 101-127.

BOURDIEU P., 1966

« The sentiment of honour in Kabyle society ». In Peristiany J. G. (éd.), *Honour and shame. The values of mediterranean society*, Londres, Weidenfeld, Nicolson : 191-241.

CARON L., 1988

« Administration militaire et justice coutumière en Ennedi au moment de l’indépendance ». In Baroin C. (éd.), *Gens du roc et du sable – Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur*, Paris, CNRS : 87-110.

CHAPELLE J., 1982 [1957]

Nomades noirs du Sahara. Paris, L’Harmattan, 459 p.

COOPER B., 1997

Marriage in Maradi: Gender and Culture in a Hausa Society in Niger, 1900-1989. Portsmouth, Heinemann, 228 p.

DIOUF J.-L., 2003

Dictionnaire wolof-français et français-wolof. Paris, Karthala, 591 p.

DUMESTRE G., 2011

Dictionnaire bambara-français : suivi d’un index abrégé français-bambara. Paris, Karthala, 1187 p.

FARÈS B., 1932

L’honneur chez les Arabes avant l’Islam. Étude sociologique. Paris, Adrien-Maisonneuve, 226 p.

FARÈS B., 1978

« Ird ». In *Encyclopédie de l’Islam*, nouvelle édition, Leyde, Brill.

FISHER N. R. E., 1992

Hybris. A study in the values of honour and shame in Ancient Greece. Warminster, Aris et Phillips, 526 p.

HÉRITIER F., 1996

Masculin Féminin : La pensée de la différence. Paris, Odile Jacob, 332 p.

HILL L. G., 1972

On Camel brands. *Sudan Notes and Records*, 53 : 1-17.

IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWANI, 1975

La Risâla ou Épître sur les éléments du dogme et de la loi de l'Islâm selon le rite mâlikite. Alger, Éditions populaires de l'armée, 6^e édition, 371 p.

IBN-OMAR EL-TOUNSY M., 1851

Voyage au Ouadây. Paris, Benjamin Duprat et Arthus Bertrand, 756 p.

LIFFE J., 2005

Honour in African History. New York, Cambridge University Press, 404 p.

LE CŒUR CH., 1988 [1935], [1953]

« Le système des clans au Tibesti ». In Baroin C. (éd.), *Gens du roc et du sable – Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur*, Paris, CNRS : 201-207.

LE CŒUR CH., 1988 [1951]

« Méthode et conclusions d'une enquête humaine au Sahara nigéro-tchadien ». In Baroin C. (éd.), *Gens du roc et du sable – Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur*, Paris, CNRS : 189-199.

LE CŒUR CH., 1950

Dictionnaire ethnographique têda. Paris, Larose, 254 p.

LE ROUVREUR A., 1962

Sahéliens et sahariens du Tchad. Paris, Berger Levrault, 467 p.

LY B., 1966

L'honneur et les valeurs morales dans les sociétés ouolof et toucouleur du Sénégal. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris, 284 p. et 574 p. (2 tomes).

NACHTIGAL G., 1974 [1879-1889]

Sahara and Sudan. Volume I. Tripoli and Fezzan. Tibesti or Tu. Londres, C. Hurst & Co., 460 p.

OUATTARA F., 2018

« L'économie morale de la honte chez les Sénoufo du Burkina Faso ». In Baroin C., Cooper B. (éd.), *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne.* Paris, Sèpia : 29-49.

PERISTIANY J. G. (ÉD.), 1966

Honour and shame. The values of mediterranean society. Londres, Weidenfeld, Nicolson, 266 p.

PITT-RIVERS J., 1966

« Honour and social status ». In Peristiany J. G. (éd.), *Honour and shame. The values of mediterranean society*, Londres, Weidenfeld and Nicolson : 21-77.

RIESMAN P., 1974

Société et liberté chez les Peul Djelgobé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective. Paris, Mouton, 261 p.

TAINÉ-CHEIKH C., 2017

« Du contrôle des émotions dans la société maure. Sémantique lexicale et morphosyntaxe ». In Tersis N., Boyeldieu P. (éd.), *Le langage de l'émotion : variations linguistiques et culturelles.* Louvain, Peeters : 285-299.

TYAN E., 1965

« Diya ». In *Encyclopédie de l'Islam.* Leyde, Brill.

WALENTOWITZ S., 2003

« *Enfant de Soi, enfant de l'Autre.* La construction symbolique et sociale des identités à travers une étude anthropologique de la naissance chez les Touaregs (Kel Eghlal et Aytawari de l'Azawagh, Niger). Thèse de doctorat, EHESS, 581 p.

WEBER M., 2003 [1919]

Le savant et le politique. Paris, Éditions la Découverte, 206 p.

WEEKLEY P., 1999

Improving Sahelian food security through facilitating action learning: a case study among the Fulbe Jelgobe of Northern Burkina Faso. Thèse de doctorat, Université occidentale de Sydney, 381 p.

WIKAN U., 1984

Shame and honor. A contestable pair. *Man*, 19 : 635-652.

Principaux sigles et abréviations

ACF	Action contre la faim
ACKAC	Association culturelle kanuri du Cameroun
AFD	Agence française de développement
ANS	Agence nationale de sécurité
Arscan	Archéologies et sciences de l'Antiquité
AUF	Agence universitaire pour la francophonie
AV	Armée du Volcan
BBC	British Broadcasting Corporation
BEGC	Bureau d'études géo-conseil
BYA	Borno, Yobe et Adamawa
BYM	Borno Youth Movement
Camojet	Collectif des associations et mouvements de jeunes du Tchad
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CDR	Conseil démocratique révolutionnaire
CEAN	Centre d'études d'Afrique noire
Cedeao	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Ceni	Commission électorale nationale indépendante
Cen-Sad	Communauté des États sahélo-sahariens
Cepam	Cultures et environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge
Ceped	Centre population et développement
CJTF	Civilian Joint Task Force
Clerse	Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COP 21	Conférence de Paris sur les changements climatiques
CSM	Conseil supérieur militaire
CTFD	Comité technique foncier et développement
Devsoc	Développement et sociétés
DPNRFC	Direction des parcs nationaux, des réserves de faune et de la chasse
Drec	Direction générale de l'état-civil

EA	Équipe d'accueil
Eucap	European Union Capacity Building Mission in Niger
FAC	Front d'action commune
FAN	Forces armées nationales (Niger)
FAN	Forces armées du Nord (Tchad)
FAO	Food and Agriculture Organization
FAP	Front armé populaire
FAT	Forces armées du Tchad
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FMM	Force multinationale mixte
FPC	Front populaire de libération
Frolinat	Front de libération nationale du Tchad
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
G-Eau	Gestion de l'eau
Gelt	Grands écosystèmes lacustres tchadiens
Giec	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HDR	Habilitation à diriger des recherches
ICM	Institut convergences migrations
ICTs	<i>New Information and Communication Technology</i>
IFRA	Institut français de recherche en Afrique
IRD	Institut de recherche pour le développement
Lasdel	Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local
Lisst	Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires
Matuh	Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat
MDD	Mouvement pour le développement et la démocratie
MPS	Mouvement patriotique du salut
NPC	Northern People's Congress
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIG	Organisation intergouvernementale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
Onaha	Office national des aménagements hydroagricoles
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
Prodig	Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique
PUR	Plan urbain de référence
RCA	République centrafricaine
RFI	Radio France internationale
RN1	Route nationale n° 1
SMS	<i>Short Message Service</i>

TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UMR	Unité mixte de recherche
UNHCR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés
Usaid	Agence des États-Unis pour le développement international
VPN	<i>Virtual Private Network</i>

Résumés/Abstracts

Partie I L'histoire des insécurités

Chapitre I

Une répétition de l'histoire ? Boko Haram et Hamman Yaji

Résumé

Les monts Mandara, à la frontière entre le Nigeria et le nord du Cameroun, sont l'une des régions qui ont été durement touchées par l'insurrection de Boko Haram. Cependant, pour les habitants, cette insurrection n'est pas nouvelle, ce qui les porte constamment à mettre en parallèle Abubakar Shekau, leader présumé de Boko Haram, et Hamman Yaji, chef peul de Madagali qui avait mené des raids esclavagistes à grande échelle au début du xx^e siècle. En partant de cette comparaison, ce chapitre explore l'histoire d'Hamman Yaji à partir du journal qu'il a rédigé et dans lequel il a consigné l'ensemble de ses raids. La situation frontalière contestée entre les colonies britanniques, françaises et allemandes explique en partie la survie des raids esclavagistes dans cette zone pendant les premiers jours de la colonisation. En déployant ses activités meurtrières dans la même région, Boko Haram a également profité de l'absence de l'État et de la situation économique et politique difficile des populations, d'où la question de savoir si, entre Hamman Yaji et Boko Haram, nous assistons à une répétition de l'histoire. Notre réponse est la suivante : l'histoire n'a pas besoin de se répéter, car elle n'a jamais disparu.

Abstract

The Mandara Mountains on the border between Nigeria and North Cameroon are one of the regions that have suffered severely from the depredations of Boko Haram. However, for the inhabitants this plight is nothing new: they instantly recognize in its leader Abubakar Shekau another feared enemy from the deep past, Hamman Yaji. This Fulbe chief ravaged the area in the

beginning of the 20th century, and is still remembered with trepidation and fear as an inveterate slave raider. Thus, the Montagnards view Boko Haram as a revival of slave raiding. The chapter focuses on the history of Hamman Yaji, who left a unique document, a diary of his slave raiding, that offers a surprising inside look into the life of a slave raider. In the analysis of how such a reign of terror was possible in the early days of the colonization, the contested border situation between the British, French and German colonies is shown to be a major factor. This is still the case, it is argued, in the situation of economic and political marginality in which Boko Haram operates, so the leading question, whether history is repeating itself between Hamman Yaji and Boko Haram, is answered in a specific way: history has never left in the first place.

Chapitre 2

Les racines de la sédition djihadiste Boko Haram Pourquoi au Bornou ?

Résumé

Tenter de saisir, à travers l'histoire ancienne du Bornou, ce qui a pu conduire, au début du XXI^e siècle, à la sédition salafiste Boko Haram et de l'exposer dans un court écrit relève de la gageure. La réponse apportée au simplisme de l'interrogation « est-ce un aboutissement attendu ou un accident de l'histoire ? » ne saurait satisfaire. Nous entrevoyons, néanmoins, une réponse dans cette revendication constante du Bornou quant à sa position éminente dans l'islam. Le sentiment, pour les Bornouans, d'une perte d'hégémonie irrémédiable dès les années 1970 favorise le terrain pour un vaste mouvement de revendication identitaire. L'écrasement d'une pseudo-secte revivaliste, la Yusufiyya, et l'assassinat de son leader en 2009 sera l'étincelle qui mettra le feu. On assiste alors à un soulèvement populaire inattendu de par son ampleur, associant les classes de jeunes adultes, structurées ou non en métiers, aux pléthoriques écoles coraniques. Il engendrera Boko Haram, qui tiendra en échec un État, puis deux, puis l'ensemble de ceux du circum-tchadien.

Abstract

Attempting to understand, through the ancient history of Borno, what led to the Boko Haram Salafist sedition at the beginning of the 21st century, and to present it in an article, is a challenging task. Simply asking whether this is an expected outcome or an accident of history can not produce any satisfying answer. However, a solution to this dilemma can be found in the constant Bornoan claim regarding its prominent position in Islam. Bornoan feelings of an irremediable loss of hegemony as early as the 1970s paved the way for a vast movement founded on an identity claim. The crushing

of a revivalist pseudo-sect, the Yusufiyya, and the assassination of its leader in 2009 was the spark that lit the fire. The scale of the uprising which brought together the young adults, whether structured or not in trades, as well as the plethora of attendees of Koranic schools was unexpected. This gave birth to Boko Haram which managed to hold in check not only one state but two, and now the whole circum-Lake Chadian area.

Chapitre 3

La toponymie dans les monts Mandara (Nord-Cameroun) Un marqueur de l'histoire des insécurités

Résumé

Cette contribution se propose de déceler dans les désignations des lieux d'insécurité (grottes, lieux de combats, etc.) la manière dont les peuples des monts Mandara construisent leurs propres perceptions teintées d'héroïsme, qui contrastent avec leur réputation de « peuples assiégés ». La sacralisation de ces lieux et leur mythification racontent une histoire alternative de l'insécurité.

Abstract

The purpose of the present contribution is to explore, from the names of places linked to insecurity (caves, sites of battle and refuge, etc.), the way peoples of the Mandara mountains constructed their own perceptions tinged with heroism, in contrast to their reputation as peoples besieged. The sacralizing and mythification of these places convey an alternative history of insecurity.

Chapitre 4

Insécurités anciennes au sud du bassin tchadien Les lueurs de l'archéologie

Résumé

Les sources historiques relatives au bassin tchadien méridional témoignent d'un développement de l'insécurité à partir du ^{xiv} siècle. Mais que sait-on de ce phénomène aux périodes antérieures, pour lesquelles l'archéologie est la première source d'information ? À l'échelle de la région, la littérature archéologique ne fait que rarement mention des indicateurs d'insécurité les plus classiques. Ceux-ci étant rares et délicats à interpréter, un autre indicateur, plus spécifiquement adapté à la région d'étude, sera recherché. Associés, ces différents indicateurs archéologiques permettront d'envisager une recrudescence de l'insécurité à compter du ^x siècle apr. J.-C. dans certaines parties du bassin tchadien méridional.

Abstract

Historical sources relating to the Southern Chad Basin show that insecurity increased from the 14th century onward. But what do we know about this phenomenon during earlier periods, times for which archaeology is the main source of information? At the scale of the area of study, the archaeological literature rarely mentions the usual indicators of insecurity. These being rare and difficult to interpret, the help of another indicator, more specific to the area of study, will be used. Once associated, these indicators show that insecurity probably increased as early as the 10th century AD in some parts of the Southern Chad Basin.

Chapitre 5

Les adaptations des éleveurs transhumants aux insécurités La trajectoire des Arabes du Batha (Tchad) depuis 1966

Résumé

À l'instar d'autres pays du Sahel, le Tchad a été marqué depuis son indépendance par des conflits armés. Les Arabes du Batha, tout comme ceux d'autres régions, se sont adaptés à ces insécurités en optant pour une autodéfense et une mobilité permanente en vue d'accéder aux ressources pastorales.

Abstract

Like other countries of the Sahel, Chad has been marked since its independence by armed conflicts. The drawbacks of these clashes are numerous, including the proliferation of firearms and insecurity. The Arabs of Batha (Chad), just as those of other regions, have adapted themselves to these insecurities by choosing self-defense and a permanent mobility in order to access pastoral resources.

Chapitre 6

Le lac Fitri (Tchad) face à la montée des insécurités Repenser la gouvernance d'une zone humide autour d'un pouvoir local fort

Résumé

Au Fitri (Tchad), l'augmentation de la pression sur les ressources, la diversification des acteurs et la perte de légitimité du sultan perturbent le fonctionnement du socio-écosystème et renforcent les insécurités foncières, alimentaires et sociales à l'origine des conflits. Une nouvelle gouvernance est à inventer entre pouvoir local, État et représentants des usagers.

Abstract

In the Fitri region of Chad, the increase of the pressure on resources, the diversification of stakeholders and loss of the Sultan's legitimacy disrupt the socio-ecosystem and reinforce land tenure, food supply and social insecurities that are at the origin of conflicts. A new form of governance has to be imagined that can interrelate local powers, the State and representatives of the inhabitants.

Partie 2**Ressources et les insécurités, des influences réciproques****Chapitre 7****Insécurités au lac Tchad : environnement et conflits***Résumé*

Au lac Tchad, il n'y a pas de relation simple entre insécurité environnementale et politique. Depuis la fin des années 1990, un contexte économique optimal de « Petit Tchad régulier » s'est accompagné d'une montée des tensions sociopolitiques, sur fond de dégradation des régulations locales et nationales. Boko Haram, d'origine nigériane, a été le révélateur d'une vulnérabilité régionale dont les fondements sont avant tout politiques.

Abstract

In the Lake Chad region, no simple relationship can be identified between environmental and political insecurity. Since the end of the 1990s a favourable economical context related to a stable "Small Lake Chad" hydrological situation has been accompanied by increased socio-political tensions, linked to a deterioration of the local and national structures. Boko Haram, originating in Nigeria, has revealed a regional vulnerability that is ultimately political in nature.

Chapitre 8**Boko Haram, révélateur des insécurités foncières au lac Tchad (Cameroun) ?***Résumé*

Le chapitre analyse les jeux politiques et les insécurités foncières qui avaient cours dans la partie camerounaise du lac Tchad juste avant sa « sanctuarisation » par Boko Haram en 2014. Il conclut sur l'enjeu que constituent la compréhension des insécurités foncières « pré-insurrection »

et celle des recompositions politico-foncières à l'œuvre depuis la crise pour le retour de l'action publique dans la région.

Abstract

This article analyses the political games and insecurities relating to land prevailing in the Cameroonian part of Lake Chad just before Boko Haram took sanctuary there in 2014. It concludes by stressing the key challenge, that of reaching a deep understanding of these insecurities in pre-insurgency times, and of the politico-land tenure restructuring at work since the crisis that aims at a return of public policy in the region.

Chapitre 9

Boko Haram, migrants forcés et conséquences économiques dans l'est du Niger

Résumé

Oasis aux frontières poreuses, le lac Tchad est aujourd'hui caractérisé par une insécurité permanente. Le repli de Boko Haram dans cette zone et les mesures d'urgence gouvernementales s'accompagnent de migrations forcées. Ce texte analyse les impacts de l'insécurité sur les systèmes socioéconomiques et l'exploitation des ressources au Niger, ainsi que les stratégies développées par la communauté de migrants forcés, les *en gudun hijira*.

Abstract

An Oasis with porous borders, Lake Chad is today characterized by permanent insecurity. The withdrawal of Boko Haram into this area and the government's emergency measures are accompanied by forced migration. This article analyzes the impacts of insecurity on the socio-economic systems and the exploitation of resources in Niger, as well as the strategies developed by the community of forced migrants, the *en gudun hijira*.

Chapitre 10

Vaches de temps de paix, vaches de temps de guerre (Adamaoua camerounais, Centrafrique)

Résumé

Au cours de leur histoire, les pasteurs mbororo de l'Adamaoua au Cameroun et de Centrafrique ont remodelé leurs races bovines. Les vaches rouges leur ont longtemps permis de faire face à des agressions de populations locales. Remplacées par la race bovine de Foulbé (Peuls) sédentaires, elles ont pourtant été revalorisées récemment en contexte d'insécurité. Une race

bovine caractérise l'élevage en temps de paix, tandis qu'une autre est considérée comme plus adaptée aux temps de guerre.

Abstract

During their history, the Mbororo Fulani of Adamawa (Cameroon) and the Central African Republic have changed their breeds of cattle. Thanks to their red cattle they coped for long periods with the aggressions of local peoples. Subsequently replaced by the cattle type favored by the Settled Fulani, the red breed has now, due to insecurity, regained value. One cattle breed is preferred during times of peace, whereas another is better fitted to times of war.

Chapitre 11

Peut-on encore être éleveur en République centrafricaine ? Éléments de réponse dans la région de Batangafo (Ouham)

Résumé

Ce chapitre documente la situation des populations pastorales en Ouham, au nord-ouest du pays, en 2016. Au travers d'une grille de lecture fondée sur la résilience, il décrit les évolutions des systèmes pastoraux et les trajectoires des ménages face à la crise politico-militaire centrafricaine.

Abstract

This article documents the situation of pastoral populations in Ouham, in the northwest of the Central African Republic, in 2016. Utilizing a framework based on resilience, it describes the evolution of pastoral systems and the trajectories of households facing the politico-military crisis of the CAR.

Chapitre 12

Insécurités et rumeurs autour des ruées vers l'or Les difficultés d'une enquête à distance dans le Sahara nigérien

Résumé

Depuis 2014, le Sahara nigérien connaît de véritables ruées vers l'or, si bien que l'orpaillage constitue aujourd'hui une ressource importante pour toute une population qui, sans cela, serait sans emploi. Mais l'insécurité qui règne dans cette zone rend les sites aurifères inaccessibles aux chercheurs qui doivent, pour les appréhender, adopter une méthodologie originale, fondée sur l'enquête à distance et l'analyse des rumeurs.

Abstract

Since 2014, in Niger the Sahara Desert has been experiencing gold rushes with the result that gold panning is now an essential resource for a population that would be otherwise unemployed. But the insecurity reigning in the region renders gold sites inaccessible to researchers who must, in order to study them, adopt an original methodology incorporating studies at a distance and rumor analysis.

Partie 3 Les insécurités, l'État et le pouvoir

Chapitre 13

De la rentabilité de l'échec des politiques sécuritaires migratoires au Niger

Résumé

Les politiques migratoires mises en œuvre au Sahara depuis les années 2000 visent à endiguer l'ensemble des circulations irrégulières à travers ce désert. Ces politiques dites « sécuritaires » du point de vue international sont bien souvent perçues et vécues comme des politiques insécuritaires du point de vue local. Elles ont entraîné d'un côté une entrée en clandestinité de nombreux acteurs de ces circulations, de l'autre le fleurissement d'une « industrie » de la gestion et du contrôle des mobilités.

Abstract

From the early 2000s, European countries considered all trans-Saharan movements of people as a first step on a journey towards Europe, and encouraged national authorities to stop them. This led to the hardening of migration policies everywhere in northwest Africa. This paper explores how the resulting criminalization of all travel to and through the Sahara has led to the development of specialized passenger transport as a clandestine activity.

Chapitre 14

Engagement politique populaire dans un Tchad connecté

Résumé

Les manifestations populaires qui ont secoué le Tchad depuis 2014 se situent dans le cadre d'une augmentation plus généralisée des soulèvements sur le continent africain. Ces soulèvements sont liés à la détérioration de la situation

économique des populations et à leur manque de perspectives d'avenir. Les jeunes sont en particulier des acteurs importants de ces soulèvements. Dans le présent chapitre, les manifestations tchadiennes sont analysées du point de vue de la jeunesse urbaine et à travers les actions de cette dernière, aussi bien au Tchad que dans la diaspora. Le rôle de l'environnement numérique, c'est-à-dire les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), semble être crucial car il crée de nouvelles possibilités de communication et de gestion des flux d'informations. Dans quel type de circuits d'information et de médias sociaux, ou encore d'échanges téléphoniques, les jeunes s'engagent-ils pour organiser une manifestation ? Qui sont ces jeunes ? Et quel est le résultat de ces actions en termes de changement sociopolitique ? Le texte présente deux cas d'études d'action politique en 2015 et 2016. Le rôle des NTIC, en particulier les échanges sur Facebook, est au centre de l'analyse. La communication à travers les téléphones portables et les médias sociaux est-elle une nouvelle forme de « radio-trottoir », où le journalisme citoyen et l'action populaire conduisent à une nouvelle dynamique de l'action politique ?

Abstract

The popular protests that Chad has witnessed since 2014 are part of a widely spread increase in uprisings on the African continent. These uprisings are related to the deteriorating economic situation and the lack of perspectives of a better future that the population experiences on a daily basis. The young are especially important actors in these uprisings. In this article the Chadian protests are analysed through the eyes and actions of urban youth both in Chad itself and in the diaspora. The role of the digital environment, i.e., New Information and Communication Technology (ICTs), seems to be crucial as it creates new possibilities to communicate and to steer information flows. In what kind of information circuits and social media or phone exchanges do the youth engage to organise protest? Who are these youth? And what is the result of these actions in terms of socio-political change? The article presents two case studies of political action in 2015 and 2016. The role of new ICTs, especially exchanges on Facebook, is central to the analysis. Is communication via mobile phones and social media a new form of “pavement radio” where citizen journalism and popular action lead to new dynamics in political agency?

Chapitre 15

Les Eaux et Forêts, auteurs d'insécurité dans les espaces ruraux au Tchad ?

Résumé

Au Tchad, la corporation des Eaux et Forêts est une institution fortement militarisée qui est mobilisée par l'État, principalement, pour contrôler les

territoires ruraux. L'analyse conjointe de la trajectoire historique de cette corporation et du rôle des agents forestiers à l'échelle locale permet d'envisager les Eaux et Forêts comme un facteur d'insécurité multiples, à la fois pour les populations rurales et pour les pratiques d'exploitation des ressources naturelles. Une modélisation graphique de la spatialité du contrôle forestier est proposée en conclusion.

Abstract

In Chad, the militarization of the national Water and Forestry (Eaux et Forêts) service is used by the State mainly to control rural territories. As demonstrated by the analysis of the historical trajectory of this governmental institution and the influence of its agents at the local level, the Water and Forestry service can be envisaged as a factor in the production of multiple forms of insecurity affecting both rural populations and practices of exploitation of natural resources. A graphic modeling of spatial control through forestry power is proposed.

Chapitre 16

The N'Guéli bridge as a space of insecurity A case of militarized governance in Chad

Résumé

Cette contribution questionne les mesures de sûreté, la gouvernance urbaine et le revers de la guerre contre le terrorisme au Tchad, à travers l'analyse des événements violents survenus à N'Guéli, à la frontière Tchad-Cameroun, en novembre 2016, apportant une perspective sur les conflits liés à la gestion de l'espace en temps d'insécurité.

Abstract

This contribution reflects on sensitive issues such as security measures, urban governance and the setbacks of War on Terror rhetoric, through the reconstruction of violent events that occurred in N'Guéli, on the Chad-Cameroon border, in November 2016. By this means it offers a perspective on conflicts arising from the management of space in times of insecurity.

Chapitre 17

Résilience et « miracle » en temps de crise dans le Borno Le cas de la collectivité locale de Kwaya Kusar au Nigeria

Résumé

Les ravages du conflit lié à l'insurrection de Boko Haram ne sont pas uniformes dans le temps ni dans l'espace. Extraite de la base de données *NigeriaWatch*, la cartographie de la mortalité violente montre ainsi que certaines zones ont

été moins touchées que d'autres. À partir d'entretiens menés à Maiduguri en 2015-2016, puis à Kwaya Kusar en 2017, ce chapitre interroge les raisons de la résilience d'une collectivité rurale qui a « miraculeusement » été épargnée par le conflit dans le sud-ouest de l'État nigérian du Borno.

Abstract

The Boko Haram crisis did not have the same impact all over the Lake Chad Region. Extracted from data of the *NigeriaWatch* project, the mapping of lethal violence shows that some zones were more affected than others. Based on interviews conducted in Maiduguri in 2015-2016 and Kwaya Kusar in 2017, this chapter investigates the reasons for the resilience of rural communities that were spared in the fighting in southwest Borno: a situation which is perceived by locals as a "miracle".

Chapitre 18

Une confrérie face à Boko Haram Les chasseurs kotoko au Nord-Cameroun (Logone-et-Chari)

Résumé

Au sein de la société kotoko, les chasseurs constituent un corps regroupant des hommes liés entre eux par une activité commune : la chasse. Le chapitre étudie le rôle joué par cette confrérie dans la lutte contre le grand banditisme des coupeurs de route ainsi que dans la prévention contre les attentats terroristes de Boko Haram.

Abstract

In the Kotoko society, hunters are a body of men linked together by a common activity: hunting. This paper describes the role played by this brotherhood in the fight against banditry involving roadblocks and the prevention of terrorist attacks by Boko Haram.

Chapitre 19

Morale et violence dans les sociétés du désert

Résumé

La violence, dans les sociétés du désert, est la conséquence obligée du mode d'exploitation du milieu naturel, l'élevage extensif du chameau. Mais loin de s'exercer au hasard, elle est régulée par des valeurs morales primordiales, la « honte » (*nuyo*) chez les Toubou et l'« honneur » (*'ird*) chez les Bédouins arabes, notions qui seront décrites et rapprochées.

Abstract

Violence, in desert societies, is the inevitable consequence of the mode of exploitation of the environment, in this case extensive camel herding. But far from occurring randomly, violence is strongly regulated by key moral values, “shame” (*nujo*) among the Tubu and “honour” (*ird*) among Bedouin Arabs. These basic moral notions and their impact are described and compared.

Présentation des auteurs et évaluateurs

Présentation des auteurs

Mahamat Adam est linguiste, chargé de cours à l'université de Maroua (Cameroun).

Boukari (Aboubacar) Ahmed est un acteur de la société civile, fondateur de l'association ANSP-Ilmi (Niger).

Lise Archambaud est économiste, ingénieure en agrodéveloppement (AgroParisTech) et doctorante à l'université de Lille et à l'Unité mixte de recherche (UMR) Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clerse) (France).

Catherine Baroin est anthropologue, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et dans l'équipe Ethnologie préhistorique de l'UMR Archéologies et sciences de l'Antiquité (Arscan) (France).

Walter van Beek est anthropologue, professeur à l'université de Tilbourg (Pays-Bas).

Jean Boutrais est géographe, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) (France).

Julien Brachet est géographe, chargé de recherche à l'IRD et à l'UMR Développement et sociétés (Devsoc) (France).

Mirjam de Bruijn est anthropologue, professeure à l'université de Leyde (Pays-Bas).

Emmanuel Chauvin est géographe, maître de conférences à l'université Toulouse-Jean Jaurès et à l'UMR Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), associé à l'UMR Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (Prodig) et membre de l'Institut convergences migrations (ICM) (France).

Melchisedek Chétima est historien, enseignant-chercheur à l'université de Maroua (Cameroun).

Laurent Gagnol est géographe, maître de conférences à l'université d'Artois et à l'Équipe d'accueil (EA) Discontinuités (France).

Gigla Garakcheme est historien, enseignant-chercheur à l'université de Maroua (Cameroun).

Emmanuel Grégoire est géographe, directeur de recherche émérite à l'IRD et à l'UMR Prodig (France).

Alessio Iocchi est politiste, doctorant à l'université L'Orientale de Naples (Italie).

Hadiza Kiari Fougou est géographe, enseignante-chercheuse à l'université de Diffa (Niger).

Benoît Lallau est économiste, maître de conférences HDR à l'université de Lille et à l'UMR Clerse (France).

Olivier Langlois est archéologue, chargé de recherche au CNRS et à l'UMR Cultures et environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (Cepam) (France).

Jacques Lemoalle est hydrologue, directeur de recherche émérite à l'IRD et à l'UMR Gestion de l'eau (G-Eau) (France).

Robert Madjigoto est géographe, enseignant-chercheur à l'université de N'Djamena (Tchad).

Géraud Magrin est géographe, professeur à l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et à l'UMR Prodig (France).

Audrey Mbagogo est géographe, enseignante-chercheuse à l'université d'Ati (Tchad), doctorante à l'université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) et à l'UMR Prodig (France).

Ronan Mugélé est géographe, docteur de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et à l'UMR Prodig (France).

Marc-Antoine Pérouse de Montclos est politiste, directeur de recherche à l'IRD et à l'UMR Centre population et développement (Ceped) (France).

Christine Raimond est géographe, directrice de recherche au CNRS et à l'UMR Prodig (France).

Charline Rangé est géographe, docteure d'AgroParisTech et chercheuse associée à l'UMR Prodig (France).

Ibrahim Tidjani est économiste, doctorant aux universités de Lille (France) et de Bangui (Centrafrique).

Christian Seignobos est géographe, directeur de recherche émérite à l'IRD (France).

Dangbet Zakinet est historien, enseignant-chercheur à l'université de N'Djamena (Tchad).

Présentation des évaluateurs

Les contributions de cet ouvrage ont bénéficié d'un travail d'évaluation de plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs : Jean Boutrais (IRD), Mirjam de Bruijn (université de Leyde), Luc Cambrézy (IRD), Marielle Debos (université Paris Ouest-Nanterre La Défense), Laurent Gagnol (université d'Artois), Scott MacEachern (Bowdoin College), Géraud Magrin (université Paris 1-Panthéon Sorbonne), Marc Moritz (université d'État de l'Ohio), Marc-Antoine Pérouse de Montclos (IRD), Christine Raimond (CNRS) et Henry Tourneux (CNRS).

Achevé d'imprimer
Dépôt légal